



HAL
open science

Ecrire l'histoire des évêques de Metz au Moyen Age: les Gesta episcoporum de la fin du VIIIe à la fin du XIVE siècle

Arnaud Hari

► To cite this version:

Arnaud Hari. Ecrire l'histoire des évêques de Metz au Moyen Age: les Gesta episcoporum de la fin du VIIIe à la fin du XIVE siècle. Histoire. Université Paul Verlaine - Metz, 2010. Français. NNT : 2010METZ007L . tel-01752685

HAL Id: tel-01752685

<https://hal.univ-lorraine.fr/tel-01752685>

Submitted on 29 Mar 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



AVERTISSEMENT

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

D'autre part, toute contrefaçon, plagiat, reproduction illicite encourt une poursuite pénale.

Contact : ddoc-theses-contact@univ-lorraine.fr

LIENS

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 122. 4

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 335.2- L 335.10

http://www.cfcopies.com/V2/leg/leg_droi.php

<http://www.culture.gouv.fr/culture/infos-pratiques/droits/protection.htm>

École doctorale Perspectives interculturelles :
écrits, médias, espaces, sociétés

**ÉCRIRE L'HISTOIRE DES ÉVÊQUES DE
METZ AU MOYEN ÂGE :**
**LES *GESTA EPISCOPORUM* MESSINS DE
LA FIN DU VIII^e SIECLE A LA FIN DU XIV^e
SIECLE**

Thèse de l'université Paul Verlaine – Metz

soutenue par Arnaud HARI

sous la direction de Mireille Chazan, professeur d'histoire médiévale

Centre Régional Universitaire Lorrain d'Histoire

Année universitaire 2009-2010

I

**« Touttes flours sormonte la rose :
Chescuns sceit bien c'est veriteit ;
Pour ceu vous ai dit ceste chose
Qu'ensi fait Mets toutes citeis... »**

La Guerre de Mets, éd. E de Bouteiller, Paris, 1875.

INTRODUCTION

En plein XVII^e siècle, lorsqu'est publiée son *Histoire des évêques de Metz*¹, le suffragant du diocèse, Martin Meurisse, entend prouver que l'Eglise de cette ville est recommandable pour cinq raisons :

« pour son antiquité, pour la succession non interrompue de ses pasteurs, pour leur sainteté, pour la splendeur de leur sang et la grandeur de leur naissance, pour avoir été toujours très constamment orthodoxes parmi les schismes et les divisions des autres églises circonvoisines.² »

Pour réaliser ce vaste programme, Martin Meurisse a choisi de présenter son ouvrage sous la forme de notices consacrées aux pontifes messins, classées chronologiquement depuis Clément, le fondateur du siège jusqu'à Henri de Bourbon-Verneuil, demi-frère de Louis XIII et titulaire de la dignité épiscopale au moment de la rédaction³. Le suffragant messin est certes féru d'histoire mais d'autres considérations l'ont poussées à entreprendre la rédaction d'une telle œuvre. L'histoire des évêques de Metz est en effet dans les années 1630 un sujet brûlant qui oppose les partisans de l'intégration définitive de Metz à la France et les défenseurs des libertés communales⁴. Louis XIII, à la suite d'un séjour à Metz à la fin de l'année 1631 décide l'installation d'un parlement, geste fort dont la signification n'échappa pas aux contemporains : Metz, ville d'Empire, qui vivait depuis 1552 sous la protection des rois de France, allait devenir une cité du royaume soumise à la haute justice du roi. Quelques gestes importants accompagnèrent cette mesure et suivirent l'entrée des nouveaux parlementaires dans la ville lors de l'été 1634. Les plus spectaculaires furent assurément la suppression du

¹ Martin Meurisse, *Histoire des évêques de Metz*, 1634, Metz, 2 vol.

² *Ibidem.*, t.I, p.24.

³ Henri III de Bourbon-Verneuil, évêque de Metz de 1612 à 1652, était le fils illégitime d'Henri IV et de Henriette d'Entraigues.

⁴ Gaston Zeller, *le rattachement de Metz à la France*, 1926, Paris, t.2, p.280-283 ; A. Hari, «Reprise et continuations modernes des Gesta episcoporum médiévaux à Metz », dans Sot, M., et Bougard, F., *Liber, Gesta, Histoire. Ecrire l'histoire des évêques et des papes de l'Antiquité au XXI^e siècle*, 2009, Turnhout, p.347-365 ; le pasteur Paul Ferry a tenté de réfuter les arguments de Martin Meurisse, voir Julien Léonard, « Paul Ferry, historien engagé du Moyen Âge messin », dans Mireille Chazan et Gérard Nauroy (dir.), *Ecrire l'histoire à Metz au Moyen Âge*, à paraître.

sceau de la cité qui portait l'aigle impérial et l'occupation (provisoire) du palais des *Treize*, où siégeaient les principaux magistrats de la cité. Tous les habitants de la ville n'étaient cependant pas mécontents de cette intégration au royaume et Martin Meurisse fut un des fers-de-lance du parti français.

Le suffragant messin, pour défendre ses convictions, décida de mettre sa plume au service du roi de France en présentant sa propre vision du passé de la lignée épiscopale messine. Pour donner forme à des préoccupations politiques très enracinées dans son époque, il choisit de se conformer, en plein XVII^e siècle, aux caractéristiques d'un genre littéraire médiéval, les *gesta episcoporum*¹.

Les *gesta episcoporum*

Comme le montre cet exemple, ce genre historiographique a connu un grand succès à Metz durant le Moyen Âge et une partie de l'époque moderne. Il s'inspire d'un prestigieux modèle, le *Liber Pontificalis*, dont la première version remonte au VI^e siècle, et qui présente l'histoire de la papauté sous la forme d'une suite de notices consacrées aux souverains pontifes depuis saint Pierre². « Dans ces écrits que l'on nomme « gestes épiscopales », relatant les hauts faits des évêques qui se succédèrent à la tête d'un diocèse, la suite des prélats est décrite, selon Georges Duby, comme une lignée charnelle, et la *mater ecclesia*, l'église cathédrale, comme véritablement mère, sorte de ventre fécond engendrant l'un après l'autre, les détenteurs du pouvoir spirituel »³.

La première rédaction du *Liber Pontificalis* remonte au début du VI^e siècle et l'ouvrage connut des continuations jusqu'à la fin du IX^e siècle. Il n'est pas question de retracer ici les péripéties qui sont à l'origine de la composition de cette œuvre, en pleine

¹ Ce genre littéraire a été étudié de façon synthétique par Michel Sot, *Gesta abbatum, gesta episcoporum*, coll. Typologie des sources du Moyen Age, Turnhout, 1981 ; R. Kaiser, « *Die Gesta episcoporum als Genus der Geschichtsschreibung* », dans Scharer, A., *Historiographie im frühen Mittelalter*, Oldenburg, Vienne, Munich, 1994, p. 459-480 ; Dirk Schlochtermeyer, *Bistumschroniken des Hochmittelalters. Die politische Instrumentalisierung von Geschichtsschreibung*, Paderborn, 1998.

² Sur le *Liber Pontificalis*, voir les travaux toujours fondamentaux de Louis Duchesne, *Etude sur le Liber Pontificalis*, Paris, 1877 ; voir également l'article de F. Monfrin, « *Liber Pontificalis* », dans le *Dictionnaire historique de la Papauté*, sous la direction de P. Levillain, Paris, 1994 ; voir les actes du colloque M. Sot et F. Bougard, (dir.), *Liber, Gesta, Histoire. Ecrire l'histoire des évêques et des papes de l'Antiquité au XXI^e siècle*, 2009, Turnhout.

³ G. Duby, *Le Moyen Age, 987-1460*, p.12, Paris, 1987.

période de domination ostrogothique sur Rome et l'Italie¹. Il faut cependant s'arrêter quelques instants sur la structure interne de ce livre qui a servi de modèle au rédacteur de *gesta episcoporum*. Le *Liber Pontificalis* se présente comme une suite de notices classées dans l'ordre chronologique ; chaque pape depuis saint Pierre a droit à une notice, qui fournit généralement le même type d'informations : le nom et le rang du pontife, son lieu de naissance et son ascendance, la durée de son règne, les décrets qu'il a pris, les constructions mises en chantier, les ordinations qu'il a célébrées, et enfin sa date de décès ainsi que le lieu où repose son corps².

Cette trame ainsi définie appelle plusieurs remarques. Premièrement, l'histoire de Rome et dans une certaine mesure celle de la Chrétienté s'identifient complètement à la lignée des papes. Les auteurs de *gesta episcoporum* n'ont pas eu de mal à transposer ce schéma dans le cadre de leur cité au moyen de quelques adaptations. L'évêque est représenté comme le père de la communauté chrétienne, son protecteur et son intercesseur auprès des puissances célestes. Michel Sot a attiré l'attention sur le vocabulaire utilisé par les rédacteurs de *gesta* pour désigner leurs pontifes, qui renvoie souvent au champ lexical de la famille³. D'autre part, ces auteurs insistent plus sur la sainteté de la lignée épiscopale, qui se doit d'être ininterrompue et orthodoxe, que sur un prélat en particulier. Même les mauvais évêques ont leur place dans les *gesta*, dans la mesure où ils constituent des preuves *a contrario* de la sainteté de la lignée. De plus, la recension des lieux autour desquels s'enracine la mémoire des évêques aboutit à la présentation d'une véritable géographie du sacré à l'intérieur de la cité⁴. Pour résumer, les *gesta episcoporum* ne se distinguent pas seulement par leur forme. Ils ne sont pas qu'une simple succession de notices servant de cadre chronologique à la narration d'événements; ils sont porteurs de la sainteté de toute une lignée de pasteurs.

Une autre caractéristique de ces ouvrages doit être mentionnée : les *gesta episcoporum* soutiennent souvent les revendications matérielles des églises. Au souci de montrer la sainteté de la lignée épiscopale se mêlent donc des préoccupations matérielles plus immédiates. On constate en effet souvent que la rédaction est contemporaine d'une remise en ordre du temporel épiscopal ou de l'existence de menaces contre les biens fonciers appartenant aux

¹ Nous renvoyons aux travaux de Louis Duchesne, *Etude sur le Liber Pontificalis*, Paris, 1877. Voir également l'article de Françoise Morin, *Liber Pontificalis*, dans le *Dictionnaire historique de la Papauté*, sous la direction de P. Levillain, p.1042-1043, Paris, 1994.

² Sot [1981], p.32-33.

³ Michel Sot, « Historiographie épiscopale et modèle familial au IX^e siècle », dans *les Annales E. S. C.*, Paris, p.443-446, mai Juin 1978.

⁴ Sot [1981], p.20-21.

églises. Aussi, les rédacteurs de *gesta* ont recours à plusieurs procédés afin d'affirmer les droits de l'évêque et de sa communauté. Ils n'hésitent pas par exemple à retranscrire le contenu de chartes, ou à rappeler le souvenir des liens qui unissent les saints évêques à certains domaines ou bâtiments menacés. Arguments juridiques et arguments hagiographiques se juxtaposent donc pour faire des *gesta episcoporum* des instruments efficaces au service des communautés ecclésiastiques¹.

Les *Gesta episcoporum* ont trouvé leur terre d'élection en Lotharingie, avec la composition d'œuvres majeures au début du XI^e siècle à Cambrai et à Liège notamment. Cas unique dans l'histoire du genre, les quatre sièges épiscopaux de la province ecclésiastique de Trèves ont été honorés par la rédaction d'un texte à la gloire de leurs évêques : Metz, avant la fin du VIII^e siècle, Verdun au début du X^e, Trèves et Toul au début du XII^e. Presque tous ces textes ont reçu des continuations lors du Moyen Âge.

Le corpus

Les textes messins jalonnent l'ensemble du Moyen Âge avec une assez grande régularité. Paul Diacre rédige lors de son séjour à la cour de Charlemagne un *Liber des episcopis Mettensibus*, peu après la mort de la reine Hildegarde et le remariage du roi avec Fastrade à l'automne 783². Paradoxalement, cette œuvre n'est pas continuée durant les siècles suivants alors que les *gesta episcoporum* connaissent un essor important en Lotharingie. Cette absence est d'autant plus troublante que les évêques de Metz sont devenus au X^e siècle de véritables princes, et que leur pouvoir connaît une période d'apogée dans le « Système de l'Eglise impériale ». Certes, la rédaction de textes en l'honneur d'une lignée épiscopale est resté un geste exceptionnel durant tout le Moyen Âge et la plupart des sièges épiscopaux de l'Occident chrétien n'ont pas eu leurs *gesta*, mais cette lacune au sein de la série de textes messins mérite quelques éclaircissements.

L'historiographie épiscopale reprend vie après la Querelle des Investitures, qui a durement éprouvé le pouvoir des évêques de Metz. Un clerc dans l'entourage d'Etienne de

¹ *Id.*, « Arguments hagiographiques et historiographiques dans les *Gesta episcoporum* », dans *Hagiographies, culture et sociétés, IV^e- XII^e siècle*, Actes du colloque organisé à Nanterre et à Paris du 2 au 5 mai 1979, p.95-104, Paris, 1981.

² Ed. G. Pertz, *Monumenta Germaniae Historica*, SS, t. II, 260-270, Hanovre, 1829.

Bar rédige en effet, dans les années 1130, un ouvrage qui est passé à la postérité sous le nom de *Gesta Episcoporum Mettensium* (abrégé en GEM)¹. Cette œuvre est singulière à plus d'un titre. Elle ne se contente pas de poursuivre le *Liber* de Paul Diacre mais reprend toute l'histoire du siège messin depuis le fondateur, saint Clément, ce qui est peu fréquent². Les premières notices sont donc une réécriture de l'ouvrage de l'érudit lombard et nous devons déterminer les raisons qui ont poussé l'historien du XII^e siècle à opérer un tel choix. Ces *Gesta episcoporum Mettensium* s'imposent rapidement comme l'œuvre littéraire qui conserve la mémoire de la lignée épiscopale messine. Comme beaucoup d'autres textes relevant du même genre, ils reçoivent une longue série de continuations qui s'échelonnent de la fin du XII^e siècle au début du XVI^e, car, comme l'a bien souligné Michel Sot, les *gesta episcoporum* sont des œuvres vivantes et ouvertes sur le présent.

Une première continuation voit le jour sous l'épiscopat de Bertram en 1189 (continuation 1)³. Un second texte vient s'ajouter au noyau ainsi constitué après la mort de l'évêque Jacques de Lorraine en 1260 (continuation 2)⁴. Bertrand de Coblençe, le vicaire de l'évêque Thierry Bayer de Boppard, est l'auteur de la continuation la plus longue et la plus ambitieuse, qui couvre la période allant de 1260 à 1376 (continuation 3b)⁵. Le travail de Bertrand est prolongé au début du XV^e siècle par des notices consacrées à la fin de l'épiscopat de Thierry Bayer de Boppard et à ceux de Pierre de Luxembourg et de Raoul de Coucy (continuation 4b)⁶. Parallèlement à cette série, quatre continuations plus courtes traitent la période 1260-1530. Le premier texte s'arrête en 1296 avec la mort de l'évêque Bouchard d'Avesnes (continuation 3)⁷; le second avec la procession des Rameaux célébrée en grande pompe par Thierry Bayer de Boppard en 1376 (continuation 4)⁸; nous montrerons qu'il s'agit d'une traduction en latin d'un texte en langue vernaculaire. Enfin, deux brèves continuations ont été ajoutées qui prolongent l'ensemble jusqu'en 1530 (continuations 5 et 6)⁹.

¹ Ed. G. Waitz, MGH, SS, X, p.531-544.

² Seul Gilles d'Orval, à notre connaissance, a repris au milieu du XIII^e siècle les gesta d'Hériger de Lobbes et d'Anselme consacrés aux évêques de Liège, et les a poursuivis jusque dans les années 1240, Gilles d'Orval, *Gesta episcoporum Leodiensium*, éd. J. Heller, MGH, SS, XXV, 1929, Leipzig p.1-129.

³ Ed. G. Waitz, MGH, SS, X, p.544-547

⁴ Ed. G. Waitz, MGH, SS, X, p.547-551.

⁵ Ed. G. Wolfram, « *Chronica episcoporum Mettensium 1260-1376 (1530)*, dans le JGLGA, 10, 1898, p.313-335.

⁶ Cette continuation est inédite, elle se trouve dans le manuscrit Saint-Omer Bm 297, fol.174v-176v ; Christine Barralis prépare l'édition.

⁷ Ed. G. Waitz, MGH, SS, X, p.551.

⁸ La première partie a été éditée par dom Jean François et dom Nicolas Tabouillot, HMB, t.3, pr., p.1-4.

⁹ Wolfram [1898], p.335-337.

Notre première tâche a été de classer toutes ces continuations et de les ordonner malgré leur grande hétérogénéité. Certains textes sont très courts, d'autres sont plus prolixes, plusieurs ont même des ambitions littéraires. Tous ces textes partagent cependant un certain nombre de points communs et offrent une image très cohérente du rôle et de la fonction de l'évêque. Nous avons choisi de limiter notre étude aux œuvres antérieures à 1376 pour plusieurs raisons. La première tient au fait que la dernière grande continuation se clôt à cette date et que les textes postérieurs sont très courts et présentent moins d'intérêt. Le Grand Schisme, d'autre part, constitue une rupture importante dans l'histoire des évêques de Metz et l'étude de ce tournant politique aurait excédé les limites de ce travail. Nous avons également choisi de ne pas aborder l'étude de l'historiographie épiscopale en langue vulgaire qui fait son apparition à la fin du XIV^e siècle. Les *Gesta episcoporum Mettensium* et leurs continuations jusqu'en 1376 sont en effet adaptés en français à cette époque. Cette *Chronique des Evesques de Mets* n'est pas une simple traduction, mais son auteur, qui est certainement un chanoine du chapitre cathédral, a enrichi les notices des prélats en mettant à profit les traditions messines. Sa connaissance du trésor de la cathédrale lui a également permis de compléter son modèle latin. La *Chronique des Evesques de Mets* a été prolongée par deux longues continuations consacrées aux deux évêchés de Thierry Bayer de Boppard et Georges de Bade. L'analyse de ces textes aurait nécessité une connaissance très fine du XV^e siècle messin et notamment des rapports entre les évêques de Metz, le clergé urbain et les habitants de la cité. Enfin, il n'aurait pas été possible de travailler sur les textes du XV^e siècle sans évoquer l'épanouissement des chroniques urbaines messines. Les relations entre historiographie épiscopale et historiographie urbaine constituent un objet de recherche d'une grande richesse mais également d'une redoutable complexité, qui déborde le cadre de notre sujet.

Les axes de recherche

Les œuvres historiographiques du Moyen Age nous offrent une image recomposée et reconstruite du passé, en liaison avec les sources disponibles. Elles sont également le reflet de leur époque et des représentations de leurs auteurs. En ce sens, les ouvrages des historiens médiévaux fournissent aux chercheurs modernes autant sinon plus d'informations sur le contexte qui les a vus naître que sur les événements qu'ils rapportent. La série des *gesta episcoporum* messins n'échappe pas à cette constatation. Ces textes ne sont pas d'un grand

secours pour reconstituer l'histoire des évêques de Metz : ils sont plutôt courts, souvent imprécis et parfois peu fiables. Leur intérêt est ailleurs. Ils nous permettent d'étudier la façon dont les clercs qui formaient l'entourage de l'évêque se représentaient leurs pasteurs, et ce sur une longue période puisque nous disposons d'un ensemble de documents allant de la fin du VIII^e au premier tiers du XVII^e s. Comme l'a fait remarquer Geneviève Bühner-Thierry au sujet des prélats carolingiens, le pouvoir épiscopal est le lieu où se rencontrent toutes les formes de domination qui existent dans la société médiévale¹. L'évêque dispose d'un pouvoir charismatique inhérent à la fois au prestige de ses origines familiales et à la charge épiscopale directement héritée des apôtres. Il possède également la richesse matérielle, souvent tirée de sa richesse personnelle, associée au patrimoine de son Eglise. Il détient enfin un pouvoir institutionnel conféré par le roi qui fait du pouvoir épiscopal une véritable fonction publique, et non pas seulement un instrument de domination sociale.

L'image que renvoie l'évêque a donc un caractère multiforme. Elle laisse à chaque époque la possibilité d'opérer un tri pour mettre en exergue telle ou telle facette de la fonction épiscopale, selon les préoccupations des contemporains. L'évolution de cette image est au cœur de notre projet de recherche, en liaison avec les transformations que subit l'épiscopat messin durant le Moyen Âge. Le pouvoir épiscopal connaît en effet de profondes mutations : les évêques deviennent au X^e siècle des princes d'empire et au XII^e de véritables princes territoriaux. Les historiens épiscopaux retranscrivent-ils fidèlement cette évolution ? Proposent-ils au contraire une vision traditionnelle et assez stable de l'épiscopat ? Qui sont les historiens épiscopaux ? Quand et pourquoi rédige-t-on des *gesta* à Metz ? Ces textes sont-ils élaborés dans des phases de crise, pour conjurer un présent maussade en rappelant un glorieux passé, ou sont-ils l'expression de périodes d'apogée de la puissance épiscopale ? Pour répondre à ces questions, il nous a semblé important de sortir à plusieurs reprises du cadre messin et de proposer des éléments de comparaison avec les *gesta episcoporum* composés en Lotharingie pour voir comment ont procédé les autres historiens épiscopaux, lorsqu'ils ont été confrontés à des problèmes similaires.

¹ Geneviève Bühner-Thierry, « Episcopat et royauté dans le monde carolingien », dans W. Falkowski et Yves Sassier, *Le monde carolingien. Bilan, perspectives, champs de recherches*.2009, Turnhout, p.146.

Plan de l'ouvrage

Notre travail s'organise autour des trois temps forts de l'historiographie épiscopale à Metz : la fin du VIII^e siècle avec la rédaction du *Liber de episcopis Mettensibus* de Paul Diacre, les années 1130 avec les *Gesta episcoporum Mettensium* ; et la période allant de 1189 à 1376 avec l'écriture des différentes continuations. Nous avons choisi de présenter en parallèle l'histoire des évêques de Metz et son reflet littéraire dans chacune de ces parties. Il n'est pas possible en effet de porter un jugement sur l'image de l'épiscopat proposée par les textes sans posséder une bonne connaissance de l'enchaînement des faits. Certaines périodes ont fait l'objet de travaux récents comme le haut Moyen Âge et notamment la période carolingienne. Nous nous sommes contentés pour ces époques de reprendre les conclusions de ces études, en apportant ici et là quelques compléments. Il n'en va pas de même pour l'ensemble des prélats des XIII^e et XIV^e siècles ; par exemple, les évêques qui se sont succédé sur le trône épiscopal entre 1260 et 1302 ont été fort peu étudiés. Heureusement, la thèse très bien documentée de Michèle Depoux a constitué un fil conducteur fort utile, même si plusieurs points de ce travail ont dû être amendés¹. Nous avons donc été obligés de reprendre les notices des évêques de cette période, non pas dans une optique positiviste, en nous contentant de l'établissement des faits, mais pour nourrir notre comparaison entre l'histoire épiscopale et son reflet littéraire.

Finissons par quelques problèmes de vocabulaire. L'épiscopat (et sa traduction spatiale, le diocèse) est la seule institution à avoir traversé les siècles depuis la fin de l'Antiquité jusqu'à nos jours. Les cadres régionaux durant ces siècles ont connu de profondes transformations : la Belgique Première s'est effacée avec la fin de l'Antiquité ; l'Austrasie apparaît et forme une nouvelle entité politique au VI^e siècle. Metz est alors au centre du *Regnum Francorum* avant d'être incorporée dans la Lotharingie au IX^e siècle. Cette dernière ne survit guère en tant qu'ensemble politique indépendant, et devient une zone périphérique âprement disputée entre les rois de Francie occidentale et leurs homologues de Francie orientale. La Lotharingie est elle-même divisée en deux duchés au X^e siècle. Metz se trouve à

¹ Michèle Depoux, *La seigneurie épiscopale de Metz. Ses variations territoriales de 962 à 1415*, thèse de l'école des Chartes, 1954, 2 vol. L'auteur, faute de temps, n'a pu mener son travail que jusqu'à la mort de l'évêque Renaud de Bar en 1316. Il s'agit d'une étude très classique de la propriété foncière et de la seigneurie épiscopale dans la veine des travaux de C. E. Perrin.

partir de cette époque dans la Haute Lorraine. Parallèlement, une nouvelle identité lotharingienne se met en place, phénomène fascinant car cette identité ne repose sur aucun critère ethnique ou linguistique¹. Les facteurs politiques ont certes joué un rôle décisif dans cette construction identitaire, puisque la Lotharingie dérive du royaume Lothaire II, mais il faut rappeler que ce dernier n'a régné qu'une quinzaine d'années. D'un autre côté les ducs de Haute et Basse Lotharingie n'ont jamais été assez puissants pour servir de support à ce sentiment identitaire. Il y a sans doute un lien entre la définition de cette identité lotharingienne et la rédaction de *gesta episcoporum*, mais le problème paraît assez complexe. Dans un effort de clarification, nous éviterons de nous servir du terme Lorraine qui peut renvoyer aussi bien au duché dans son ensemble qu'aux possessions réellement contrôlées par les ducs. Nous utiliserons plus volontiers pour désigner la Lorraine actuelle, le terme d'espace lorrain, défini par Jean Schneider comme la région comprise entre les massifs forestiers des Vosges, du Warndt, de l'Ardenne et de l'Argonne².

¹ Thomas Bauer, *Lothringen als historischer Raum. : Raumbildung und Raumbewusstsein im Mittelalter*, 1997, Bonn ; Michel Margue, « De la Lotharingie à la Lorraine : les pouvoirs en Lorraine dans la deuxième moitié du XI^e siècle », dans Georges Bischoff et Benoît-Michel Tock (dir.), *Léon IX et son temps*, 2006, Turnhout, p.471-494.

² Jean Schneider, « Entre le Royaume et l'Empire. A propos d'un livre récent. », dans les *Annales de l'Est*, 29, 1977/1.

Première partie
Le Liber de episcopis
Mettensibus
de Paul Diacre

783-784

Le développement et la diffusion des *gesta episcoporum* dans le monde franc sont associés au séjour à la cour de Charlemagne du Lombard Paul Diacre, un des plus grands érudits du haut Moyen Age, qui mit ses talents d'écrivain au service de l'évêque de Metz Angilram¹, vers 783². L'œuvre composée par l'historien transalpin et consacrée aux pontifes messins a très tôt attiré l'attention des historiens modernes, en raison du renom de son auteur et de son contenu, qui lie la généalogie des Pippinides à la lignée épiscopale messine par le biais d'Arnoul³, vingt-neuvième évêque de Metz et ancêtre de Charlemagne. On pourrait croire que l'essentiel a été dit sur le *Liber de episcopis Mettensibus* de Paul Diacre, et il faut bien reconnaître que chaque partie de cette œuvre a été abondamment disséquée et commentée⁴.

Les sources littéraires que nous a léguées le haut Moyen Age sont peu nombreuses ; elles sont pour la plupart éditées et étudiées depuis bien des années. Cela ne veut cependant pas dire qu'elles n'ont plus rien à nous apprendre sur les siècles qui séparent la chute de l'Empire Romain de l'effondrement de son avatar carolingien. Car, si le stock de texte est limité, les axes de recherche peuvent varier à l'infini, et il sera toujours possible d'éclairer d'autres aspects d'une œuvre en proposant de nouvelles problématiques. Le *Liber de episcopis Mettensibus* illustre parfaitement ces propos, dans la mesure où les historiens qui l'ont étudié, ont surtout cherché à mettre en évidence les intentions de son auteur au moment de la rédaction. Pendant longtemps, l'idée s'est imposée que Paul Diacre avait rédigé des *gesta episcoporum* et qu'il avait travaillé pour le compte de Charlemagne et pour la gloire de

¹ Angilram, évêque de Metz de 768 à 791.

² Paul Diacre, « *Liber de episcopis Mettensibus* », éd. G. Pertz, *Monumenta Germaniae Historica, Scriptores*, t. II, Hanovre, 1829, p.260-270.

³ Arnoul, évêque de Metz de 614 à 629-630. Il se retira ensuite en compagnie de saint Romaric pour mener une vie monastique dans l'ermitage vosgien de Remiremont. L'année exacte de sa mort est inconnue.

⁴ Des travaux scientifiques ont pour objet d'étude principal le *Liber de episcopis Mettensibus* de Paul Diacre. On peut citer l'article de Michel Sot, « *Le liber de episcopis Mettensibus* dans l'histoire du genre des *Gesta episcoporum* », dans « *Paolo Diacono* dans « *Paolo Diacono, un scrittore fra tradizione longobarda e rinascimento carolingio*. Convegno internazionale di studi, 6-9 mai 1999 a cura di Paolo Chiesa, p.527-548, 2000, Udine. » ; W. Goffart, « Paul the Deacon's *Gesta episcoporum Mettensium* and the early design of Charlemagne's succession, *Traditio*, 1996, n°42, New-York, p. 59-94 ; Damien Kempf, « *Paul the Deacon's Liber de episcopis Mettensibus and the role of Metz in the Carolingian realm* » dans *Journal of medieval history*, sept. 2004, 30, p.279-299 ; voir également les remarques de Monique Goulet dans Goulet Monique et Martin Heinzelmann (dir.), *Miracles, vies et réécritures dans l'Occident Médiéval. Dossier des saints de Metz et de Laon et de saint Saturnin de Toulouse, Beihefte der Francia*, 65, 2006, ostfildern, p.224-229.

la nouvelle dynastie. Dans ces conditions, l'histoire du texte après la disparition de la dynastie carolingienne, sa diffusion, sa réception auprès du clergé messin, et les interpolations qu'il a pu subir, n'ont pas fait l'objet d'études approfondies. Rosamond Mac Kitterick a montré dans un ouvrage récent tout le parti qu'il était possible de tirer de la transmission des manuscrits et de leurs variantes pour évaluer la culture historiographique d'un groupe donné¹. Le travail que nous avons mené entend se placer dans le cadre de l'Église de Metz et dans la longue durée, afin de mettre en évidence la rôle joué par l'œuvre de Paul Diacre dans la conservation de la mémoire des prélats messins. Pour éclairer ces problèmes, nous avons exploré trois axes de réflexion.

Sommes-nous en présence de véritables *gesta episcoporum*, sur le modèle du *Liber Pontificalis* ? Question qui nous amènera à traiter des méthodes employées par Paul Diacre pour reconstituer le passé de l'église de Metz et le retranscrire. Dans quels buts un tel ouvrage a-t-il vu le jour ? Comment ce texte si hétérogène a-t-il été reçu par les générations postérieures ? L'histoire du haut Moyen Âge messin a fait l'objet de multiples publications depuis un demi-siècle et notamment dans les dernières années. Des monographies ont été consacrées à plusieurs évêques², et des études plus générales, ayant pour thème la diffusion et la réception des réformes carolingiennes, ont vu le jour³. Fort de ces nouvelles perspectives, il est désormais possible de réévaluer le rôle joué par le *Liber de episcopis Mettensibus* dans cet ensemble.

¹ Rosamond Mac Kitterick, *Histoire et mémoire dans le monde carolingien*, 2009, Turnhout.

² Sur les évêques de Metz, voir l'ouvrage incontournable de Nancy Gauthier, *L'évangélisation des pays de la Moselle*, Paris, 1980 ; les actes du colloque *Saint Chrodegang. Communications présentées au colloque tenu à Metz à l'occasion du douzième siècle de sa mort*, Metz, 1967 ; Michel Gaillard, « un évêque et son temps : *Avance de Metz 858-875* », *Lotharingia une région au centre de l'Europe autour de l'an Mil*, Sarrebruck, 1995, p.85-118 ; Anne Wagner « Saint-Arnoul évêque de Metz » dans les *Cahiers Lorrains*, 4, 1999, p.385-400 ; Sophie Glansdorff, « l'évêque de Metz et archichapelain Drogon (801/802-855) », *Revue belge de philologie et d'histoire*, 81, 2003, fasc.4, p.945-1014 ; Michèle Gaillard, « *De privato honore Mettensium Pontificum* : les archevêques de Metz à l'époque carolingienne. », dans les *Annales de l'Est*, Nancy, 2006, p.151-175.

³ Michèle Gaillard, *D'une réforme à l'autre (816-934) : les communautés religieuses en Lorraine à l'époque carolingienne*, 2006, Paris, p.76-81 ; sur la règle de Chrodegang et sa diffusion, J. Bertram, *The Chrodegang rules. The rules for the common life of the secular clergy from the eighth and ninth centuries. Critical texts with translations and commentary*, 2005, Aldershot.

I. LES ÉVÊQUES DE METZ DURANT LE HAUT MOYEN ÂGE

A. METZ ET SES EVEQUES DURANT L'ANTIQUITE

1. Metz, ville romaine

La ville de Metz se situe au confluent de la Moselle et de son affluent la Seille. Le site a été colonisé par les Médiomatriques, dont le territoire s'étendait du Verdunois jusqu'au Rhin¹. *L'oppidum* messin n'était pas le plus important de la tribu celte², et ce sont les Romains qui en plusieurs étapes ont donné à *Divodurum* (puis *Mettis*) une centralité géographique et politique dont vont hériter les évêques messins. Les conquérants bâtissent une agglomération selon le modèle romain hérité des camps de légion, autour de deux grands axes qui se rejoignent à l'emplacement de l'actuelle place Saint-Jacques. La ville, qui apparaît très peu dans les sources littéraires, prospère durant l'âge d'or de l'Empire Romain comme le prouvent les constructions réalisées, dont la plus impressionnante est le grand amphithéâtre au sud de la ville. Même si cette dernière ne joue pas de rôle politique important durant cette période, les Romains ont imposé l'organisation en cité à une région qui ne la connaissait pas et les Messins profitent des courants d'échanges qui se développent le long de l'axe Lyon-Trèves.

L'Antiquité tardive et ses profonds bouleversements affectent plus particulièrement les cités du nord-est de la Gaule en raison de la proximité du *limes*. Les incursions germaniques obligent la ville à se doter d'une grande enceinte au III^e siècle, qui laisse le grand amphithéâtre hors de sa protection. Metz est intégrée dans la province de Belgique Première, après les réformes de Dioclétien, et reste dans l'ombre de Trèves, sa prestigieuse voisine septentrionale, qui accède au rang de capitale de l'Empire. Il s'agit peut-être d'une chance, car

¹ Sur la période romaine voir les chapitres écrits par Claude Lefebvre, Jeanne-Marie Demarolle et Gérard Collot, dans F. Yves le Moigne (dir.), *Histoire de Metz*, 1986, Toulouse, p.9-60.

² *L'oppidum* le plus grand se situait à proximité du col Saverne, voir Stephan Fichtl, «Le fossé des Pandours, un oppidum médiomatricien au col de Saverne», dans Suzanne Plouin et Peter Jud (dir.), *Habitats, mobiliers et groupes régionaux à l'Âge du Fer*, actes du 20^e colloque de l'AFEAP, 1996, Colmar, p.189-201.

la très riche Trèves va faire les frais des attaques répétées de Germains, alors que Metz semble avoir moins souffert au V^e siècle que sa métropole, même si les Huns s'emparent de la ville en 451 (et peut-être également les Vandales avant eux)¹.

2. La fondation du siège et le témoignage des catalogues épiscopaux

La première source sur la lignée épiscopale messine est le catalogue métrique inséré dans le sacramentaire de Drogon², bâtard de Charlemagne, premier chapelain de Louis le Pieux et archevêque de Metz de 823 à 855. Ce document contient la plus vieille liste épiscopale messine connue³. Elle s'arrête avec Angilram, et n'indique ni les *dies natales*, ni les durées d'épiscopat des évêques. Une autre main a complété la liste jusqu'à l'évêque Robert au début du IX^e siècle. On peut donc en déduire que ce catalogue métrique a été composé sous l'épiscopat d'Angilram entre 768 et 791, et sans aucun doute après 774, dans la mesure où l'auteur fait référence à la domination de Charlemagne sur l'Italie⁴ ; domination qui prit forme surtout après la chute de Pavie et l'annexion du royaume lombard⁵. On peut également supposer qu'au moins un autre exemplaire de ce catalogue existait, qui a servi de modèle au copiste du Sacramentaire de Drogon dans le second quart du IX^e siècle.

Le premier évêque Clément est rattaché dans ce catalogue aux missions de l'apôtre Pierre. Cette entrée en matière prouve que la thèse de l'apostolicité de l'Eglise messine existait avant l'arrivée de Paul Diacre à la cour de Charlemagne au début des années 780, et que le lettré lombard n'a fait que lui donner une forme plus aboutie. Revenons au catalogue métrique. Son auteur ne donne aucune information historique sur les prélats messins, si ce n'est la filiation entre Chlodulf et son père Arnoul, qui est qualifié de saint⁶. Il se contente de dérivations à partir des noms des évêques et les vers sont souvent laborieux :

« *Grammaticus instruisit amplement le peuple avec de la grammaire* »⁷.

¹ Hydace, Hydace, *M.G.H., A.A.*, t.11, p.26 ; sur ces mises à sac, voir Gauthier [1980], p.114-115 et p.139-144.

² Bnf, lat. 9428.

³ Sur les listes épiscopales messines voir les éditions de Louis Duchesne, *Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule*. t.3, *Les provinces du Nord et du Nord Est*, Paris, 1915, p.44-60 ; Gauthier, [1980], p.16-26.

⁴ Karl Neff, « *Die Gedichte des Paulus Diaconus* » dans *Quellen und Untersuchungen zur lateinischen Philologie des Mittelalters*, III, 4, Munich, 1908, p.186-190 : « *Rex Carolus sensu, formaque, animoque decorus, Italiae accepi Christi de munere Sceptrum.* »

⁵ Jean Favier, *Charlemagne*, Paris, 1999.197-202.

⁶ Neff, [1908], p.186-190 : « *Splendit Arnulphus dehinc ampla luce beatus... Subsequitur sancto Chlodulphus germine cretus.* »

⁷ *Ibidem*, « *Grammatus instruxit large de Grammate plebem.* »

Le poète se risque parfois à rechercher l'origine ethnique d'un évêque d'après son nom. Ainsi le septième pontife, Syméon, serait hébreu, Agathimber, le vingt-deuxième serait d'ascendance grecque, et Arnoald, le vingt-septième, appartiendrait au peuple des Sicambres¹. Il est probable que ce catalogue métrique est antérieur à la rédaction du *Liber de episcopis Mettensibus*, car on comprendrait mal comment son auteur, qui écrivait certainement dans l'entourage d'Angilram, n'ait pas mis à profit les informations contenues dans l'ouvrage de l'historien lombard. Ajoutons, d'autre part, que l'auteur du catalogue est un poète et qu'il s'est certainement appuyé sur une liste préexistante.

Cette liste épiscopale pose un certain nombre de problèmes quant à son origine et aux circonstances de son apparition. Deux thèses s'opposent : celle d'une mise à jour régulière durant la fin de l'Antiquité et le début du Moyen Âge. Dans ce cas, le souvenir de la lignée épiscopale serait resté fort durant toute la période malgré les invasions et les péripéties politiques. Louis Duchesne et les commentateurs postérieurs ont plutôt penché pour cette hypothèse et ont considéré que ce document était fiable dans l'ensemble : le premier évêque attesté, Victor, apparaît dans les sources en 343, or les 5^e et 6^e prélats de la liste sont nommés Victor². Ce détail permet de placer la fondation du siège autour de 300, lors de la « petite paix de l'Eglise » instaurée par Constance Chlore en Gaule. Aucun autre évêque n'est attesté par la suite jusqu'en 535. A partir de cette date, les mentions des pontifes messins reviennent de façon sporadique dans les sources jusqu'à la fin du VIII^e siècle. Louis Duchesne et Nancy Gauthier ont mis en avant l'absence de sources qui pourraient remettre en cause les données de la liste. Il existe certes un évêque nommé Valère, qui apparaît dans le *Petit Cartulaire de Saint-Arnoul*, une compilation de textes historiographiques, hagiographiques et juridiques du début du XIV^e siècle, mais dont le noyau primitif remonte au moins au XI^e siècle³. Or ce Valère, qui aurait été un contemporain de l'invasion des Huns, n'est attesté ni dans les sources liturgiques, ni dans les textes littéraires⁴. Il s'agit probablement d'une invention ou d'une méprise, car la destruction de Metz par Attila est associée à l'évêque Auctor depuis la fin du VIII^e siècle au plus tard.

¹ *Ibidem*, « *Septimus Hebraeo est Simeon de sanguine cretus... Emicat Ecclesiae Danaus Agathimber in aede... Hinc fuit Arnoaldus manans a stirpe Sycambra.* »

² Dans la liste des prélats gaulois qui ont approuvé les conclusions du concile anti-arien de Sardique (Sofia) qui s'est tenu en 341 sous la présidence d'Athanase d'Alexandrie. Voir Gauthier, [1980] p.27-31.

³ Michèle Gaillard, « *Le souvenir des Carolingiens à Metz au Moyen Âge. Le Petit Cartulaire de Saint-Arnoul* », Paris, 2006.

⁴ *Ibidem*, c.11, p.23.

Plus problématique en revanche est le cas de Gondulf. Ce personnage est cité comme évêque de Metz par Venance Fortunat dans sa *Vita* de sainte Radegonde, composée après la mort de la reine en 587¹. Or, il n'apparaît pas dans la liste épiscopale. Fortunat est passé par la cour de Metz en 566, où il est entré en contact avec Vilicus, l'évêque de cette cité, comme le prouvent ses poèmes². Un Gondulf est attesté chez Grégoire de Tours après la mort de Gogo, lorsque le parti d'Ursio et de Bertefred s'empare du pouvoir : un duc Gondulf est envoyé en 581 pour mettre au pas Dynamius en Provence, un ami de Gogo³. D'autre part, La *vita* mérovingienne d'Arnoul nous apprend que l'ancêtre des Carolingiens a été élevé à la cour de Childebart II par Gondulf, *subregulus* et recteur du palais d'Austrasie⁴. Il s'agit sans doute du même personnage, qui est de surcroît un parent de Grégoire de Tours⁵. Ce Gondulf a-t-il été évêque de Metz ? Le passage des plus hautes fonctions curiales à l'épiscopat messin n'est pas impossible, comme le montre l'exemple d'Arnoul, mais il est plus gênant que Fortunat fasse référence à la sainteté de Gondulf, dont le culte n'existe pas à Metz. Grégoire de Tours et l'hagiographe de saint Arnoul, d'autre part, ne mentionnent pas son épiscopat et le présentent toujours comme un laïc dans les années 580-590. Or, le passage de la vie de Radegonde évoque le personnage juste avant le voyage de la sainte à Tours, qui eut lieu dans les années 540 (après le mariage avec le roi Clotaire et avant la fondation du monastère Sainte-Croix). Fortunat laisse entendre que Gondulf est plutôt un ermite recevant des dons de la reine, qu'un grand officier curial. Dans ces conditions, il semble évident que les deux Gondulf (l'évêque de Metz et le dignitaire de la cour) sont deux personnes distinctes. Il existe une autre piste : le poète italien avance que Gondulf n'était pas encore évêque dans les années 540 au moment de la visite de la sainte. Cette période 540-550 coïncide avec l'arrivée sur le siège épiscopal messin de Vilicus, qui passait pour être le doyen de l'épiscopat franc dans les années 560⁶. Gondulf est peut-être le deuxième nom de Vilicus, le prélat qu'a fréquenté Fortunat vers 566. L'existence d'un double patronyme (romain et germanique) est attestée à Metz par exemple pour l'évêque Goery, qui est également connu dans les sources sous le nom d'Abbon.

¹ Fortunat, *Vita Radegundis*, éd. Br. KRUSCH, MGH, *Script. Rerum Merovingicarum* II, Hanovre, 1888, c.13, p.369 : « *Aequiter sancti Gundulfi post facti Mettis episcopi progressa receptaculo, non minore laboratu, nobilitavit synergium* » ; sur Fortunat en tant qu'hagiographe voir Brigitte Beaujard, *Le culte des saints en Gaule. Les premiers temps. D'Hilaire de Poitiers à la fin du VI^e siècle*, 2000, Paris, p.230-235.

² Venance Fortunat, *Carmina*, éd. et traduction par Marc Reydellet, Paris, 1994, t.I, III, 13, p.109-110.

³ *DLH*, VI, 11.

⁴ *Vita S. Arnulfi*, BHL n°689, éd. Bruno Krusch, dans les *Monumenta Historiae Germanica, Scriptores in rerum merovingicarum*, t.2, p.p.433, c.3 : « *Cumque iam bene edoctus ad roboratam pervenisset aetatem, Gundulfo subregulo seu etiam rectori palatii vel consiliario regis exercitandus in bonis actis traditur* » ;

⁵ Gauthier [1980], p.374.

⁶ Gauthier [1980], p.210-212.

La seconde hypothèse privilégie une rédaction tardive de la liste. Contrairement à ce qui se passait fréquemment en Orient, les catalogues épiscopaux n'ont presque jamais eu de fonctions liturgiques dans les églises latines durant le haut Moyen Âge¹. Les catalogues auraient été dressés à des dates tardives, durant des périodes où les églises latines sentaient le besoin de se tourner vers le passé et vers leurs premiers pasteurs. Les évêchés de Chrodegang (742-766) et d'Angilram son successeur semblent tout désignés. L'Église de Metz connaît en effet à cette époque une profonde restructuration sous la direction de ces deux pontifes qui rétablissent la discipline au sein de leur clergé, créent de nouveaux établissements, et introduisent la liturgie romaine sur les bords de la Moselle². Metz devient un des relais privilégiés de l'influence romaine dans le royaume franc et ce n'est sans doute pas un hasard si la première liste épiscopale et la thèse de l'apostolicité de l'église messine apparaissent à cette époque. Il faut d'autre part ajouter que les règles de vie commune et la discipline plus ferme imposées par Chrodegang ont sans doute renforcé la conscience collective des clercs messins proches de l'évêque. Ils ont pu se donner une identité plus forte en reconstituant la lignée épiscopale afin de mettre en valeur le siège messin qu'ils servaient.

Mais l'hypothèse d'une date tardive de compilation soulève plusieurs difficultés car elle sous-entend que les documents nécessaires à la réalisation de ce travail existaient à Metz dans la seconde moitié du VIII^e siècle, et que le compilateur a mené un véritable travail d'historien pour retrouver les noms des premiers prélats messins. Où par exemple a-t-il pu trouver la mention de Victor, qui était évêque de Metz vers 343³? Il n'est donc pas facile de trancher entre les deux hypothèses, mais il est possible qu'un compilateur du VIII^e siècle ait utilisé des matériaux préexistants, qui mentionnaient les noms de quelques prélats. Il aurait alors dressé une liste en la complétant avec des noms fantaisistes (surtout pour la période antérieure au VI^e siècle), comme ce fut le cas à Trèves au XI^e siècle⁴.

Une autre liste se trouve dans le sacramentaire de Drogon. Elle énumère les noms des évêques de Metz et leur *dies natalis*, en empruntant parfois celui des premiers papes⁵. Le

¹ Jean-Charles Picard, *Le souvenir des évêques. Sépultures, listes épiscopales et culte des évêques en Italie du Nord, des origines au X^e siècle*. B.E.F.A.R., n°288, 198, p.521-535. L'église de Reims semble faire exception.

² Voir notamment l'article d'E. Ewig, « saint Chrodegang et la réforme de l'Église franque », *Colloque saint Chrodegang tenu à l'occasion du 12^e centenaire de sa mort*, sous la direction de J. Schneider, Metz, 1967, p.25-53.

³ M.G.H., SS, t.2, p.262 : « *Quorum omnium (episcoporum) studiis certum est, crevisse Dei ecclesiam, quamvis eorum nobis specialiter occulta sunt gesta.* »

⁴ Klaus Krönert, « *Construire l'histoire d'une ville épiscopale : les Gesta Trevirorum (XII^e siècle)* » dans M. Sot et F. Bougard, *Liber, Gesta, Histoire. Ecrire l'histoire des évêques et des papes de l'Antiquité au XXI^e siècle*, 2009, p.269.

⁵ Duchesne, [1915], p.46-49.

dernier nom cité est celui de Drogon (mort en 855), qui est noté en lettres d'or. Comment l'auteur de cette liste a-t-il pu retrouver les dates de décès des prélats messins les plus anciens? A-t-il emprunté la plupart de ces dates à d'autres catalogues comme le suggère l'exemple des premiers pontifes mosellans? Les *dies natales* des évêques Clément, Céleste, deuxième évêque de Metz, Félix le troisième et Victor le cinquième, correspondent en effet à ceux des papes Clément I^{er}, Calixte I^{er}, Félix I^{er} et Victor I^{er}¹. Nicole Gauthier n'y voit pas un argument suffisant pour remettre en cause tout le début de la liste, d'autant que le quatrième évêque Patient n'a pas une fête qui correspond à celle d'un pape². En fait, l'auteur de cette liste a vraisemblablement travaillé à partir d'un document qui lui fournissait seulement les noms des évêques, et il a complété son travail pour les pontifes les plus anciens en reprenant le *dies natalis* de papes qui portaient le même nom.

B. Metz au cœur de l'Austrasie

1. La période mérovingienne : splendeur et discrétion

La cité gagne vraiment en importance à partir du partage du *Regnum Francorum* entre les fils de Clotaire I^{er} en 561. Sigebert hérite du royaume oriental et fait de Metz une de ses résidences privilégiées. Elle supplante ainsi Trèves dans la nouvelle entité politique qui prend le nom d'Austrasie³. C'est là que le roi se marie au printemps 566 avec la princesse wisigothique Brunehaut. La ville continue à jouer un rôle important durant la *faide* qui oppose les deux branches de la famille mérovingienne jusqu'à la victoire neustrienne de 613, remportée par Clotaire II avec l'aide de plusieurs aristocrates austrasiens dont Pépin de Landen et Arnoul⁴.

¹ Clément le 23 Novembre. Céleste et Calixte le 14 octobre. Félix le 21 février et Victor le 22 septembre.

² Gauthier [1980], p.92-94.

³ Sur la construction de ce nouvel espace politique voir Fabienne, *L'espace et le pouvoir. Etude sur l'Austrasie mérovingienne*, 1987, Paris.

⁴ Gauthier [1980], p.159-167; pour les sources archéologiques voir Xavier Deleste, (dir.), *Lorraine mérovingienne (V^e-VIII^e s.)*, 1988, Nancy;

A partir de 535 et jusqu'en 614, les évêques de Metz réapparaissent régulièrement dans les sources¹. Ils profitent certainement des séjours de la cour pour affermir leur situation et bénéficier des largesses royales. C'est peut-être à cette époque, selon les hypothèses de Bruno Dumézil, qu'*Aristium*, un petit évêché situé dans les Cévennes non loin du royaume wisigothique, aurait été offert à l'Eglise de Metz, après avoir fait partie de la dot de Brunehaut². Les prélats messins ne jouent pas de rôle politique majeur cependant. Vilicus, Pierre, Agiulf et Papolus, avant ou pendant leurs épiscopats, sont pourtant bien intégrés au réseau politique et culturel qui s'est tissé dans le royaume d'Austrasie autour du duc Loup de Champagne, du recteur de Provence Dynamius et de Gogo, le *nutricius* de Childebert II après avoir été l'homme de confiance de son père Sigebert³. Ce réseau contrôle de façon informelle la vie politique du royaume jusqu'à la mort de Gogo en 581. Vilicus a néanmoins possédé durant son épiscopat une certaine influence auprès du roi puisque Dynamius lui demande, dans les années 560, d'intercéder auprès de Sigebert pour obtenir son retour en grâce⁴. Tout se passe comme si la présence royale avait relégué dans l'ombre les prélats messins. Sigebert, Brunehaut et leurs descendants ne voulaient probablement pas d'un évêque fort, qui aurait pu représenter un contre-pouvoir dans leur lieu de résidence habituel. Ce n'est sans doute pas un hasard si le premier grand prélat messin, Arnoul, arrive sur le trône de saint Clément en 614-616, après la disparition de la branche austrasienne de la famille royale.

La biographie de saint Arnoul est bien connue par la *vita* composée après sa mort par un témoin oculaire, et par les multiples travaux des chercheurs contemporains⁵. Nous allons donc nous contenter de donner les grandes lignes de la carrière de l'ancêtre des Carolingiens. Arnoul est issu d'une famille d'aristocrates austrasiens, il a fait son apprentissage au palais sous Childebert II, et il ne tarde pas à exercer des fonctions politiques importantes. Il se rallie au roi de Neustrie en 613, ce qui lui permet de recevoir l'évêché de Metz, tout en gardant ses charges à la cour. Il apparaît très vite comme l'homme de confiance de Clotaire II en Austrasie, qui lui confie l'éducation de son fils Dagobert en 623. Le prélat joue un rôle de

¹ Gauthier [1980], p.208-218.

² Bruno Dumézil, *La reine Brunehaut*, 2008, Paris, p.115 et p.313 ; sur *Aristium* et sa présence dans les généalogies de Saint Arnoul ; voir Claude Sibertin-Blanc, « Contribution à l'histoire du Wormsgau : l'évêché de Metz et ses possessions au pays de Worms VII^e-XVII^e s. », *ASHAL*, 48, 1947, p.271-287, Otto-Gerhard Oexle, « Die Karolinger und die Stadt des heiligen Arnulf », dans *Frümittelalter studien*, t.1, Berlin, 1967, p.250-364.

³ Bruno Dumézil, « Gogo et ses amis : écriture, échanges et ambitions dans un réseau aristocratique de la fin du VI^e », dans la *Revue historique*, juillet 2007, 643, p.553-593.

⁴ *Epistolae Austrasicae*, éd. W. Gundlach, MGH, *epistolae*, t.3, , 1892, Berlin, p.110-153, n°17.

⁵ Wagner [1999], p.385-400 ; Monique Goullet et Martin Heinzelmann, *Miracles, vies et réécritures dans l'Occident Médiéval. Dossier des saints de Metz et de Laon et de saint Saturnin de Toulouse, Beihefte der Francia*, 65, 2006 , ostfildern, p.216-224.

modérateur dans les disputes entre le père et le fils, notamment en 625/626. Mais Arnoul aspire bientôt à une vie religieuse plus intense, et il se retire de la vie politique vers 629/630, malgré la colère de Clotaire II. Les changements politiques consécutifs à l'avènement de Dagobert, avec le départ du roi pour Paris et la perte d'influence de Pépin de Landen, ont sans doute également joué un rôle dans la décision de l'évêque de Metz¹. Ce dernier part rejoindre le désert auprès de son ami d'enfance Romaric à *Habendum* (Remiremont). Arnoul est mort un 18 juillet entre 640 et 646².

2. L'époque carolingienne : « Metz porteuse d'Empire »³

La centralité de la ville dans le *Regnum Francorum* s'affaiblit avec le départ de Dagobert pour Paris en 630 et la retraite de saint Arnoul, même si le roi, devant le mécontentement des grands, doit installer son fils Sigebert III à Metz en 633/634. Les successeurs de saint Arnoul sur le siège messin ne semblent pas avoir joué de rôle politique important malgré l'épiscopat de Chlodulf, le propre fils d'Arnoul. C'est en fait avec le règne de Pépin III et son vaste projet de réformes politiques et religieuses que les prélats messins vont redevenir des acteurs importants du jeu politique dans le royaume franc. Ce renouveau est symbolisé par l'épiscopat de Chrodegang de 742 à 766⁴. Cet aristocrate originaire de Hesbaye fait son apprentissage au palais sous Charles Martel où il exerce plusieurs fonctions dont celle de référendaire. Il succède à Sigebaud sur le trône de saint Clément en 742 et joue un rôle actif auprès de Pépin III à partir de 747. Il part notamment à Rome et accompagne le pape Etienne II lors de son voyage vers la Gaule en 753. C'est l'année suivante, en juillet, après la mort de Boniface et sans doute au moment des sacres de Pépin et de ses deux fils qu'il reçoit le *pallium* des mains du pape⁵. Il s'impose comme le principal réformateur de l'église franque jusqu'à sa mort en 766, faisant de Metz un relais fondamental de l'influence

¹ Anne Wagner [1999], p.398-399, émet même l'hypothèse que Dagobert aurait tenté d'assassiner Arnoul.

² Gauthier [1980], p.373-383.

³ L'expression est de Nancy Gauthier.

⁴ *Saint Chrodegang. Communications présentées au colloque tenu à Metz à l'occasion du douzième siècle de sa mort*, Metz, 1967

⁵ Gaillard [2006], p.155-156.

romaine dans le royaume franc, et donc un véritable « laboratoire de civilisation » selon les mots de Jean Schneider en 1966.¹

Angilram devient évêque de Metz en 768. On sait peu de choses sur ses origines familiales. Le nouvel évêque est un aristocrate, mais il faut sans doute écarter les hypothèses de Josef Fleckenstein qui font du prélat un neveu de son prédécesseur Chrodegang, car aucune source ne mentionne ce lien de parenté (Paul Diacre dans le *Liber* n'en fait par exemple pas état)². Charlemagne se montre très favorable envers le nouvel évêque puisqu'il lui donne vers 770 l'abbaye de Senones dans les Vosges³. Il est attesté de façon régulière à la cour à partir de 774, parmi les nouveaux personnages qui prennent peu à peu le relais des anciens conseillers de Pépin III, restés en place après la mort du roi. Angilram occupe sans doute la fonction de chapelain de la cour dès la mort de Fulrad en 784, même si la première attestation de cette promotion ne date que de 788. L'évêque s'est rendu en Italie, peut-être en 785, pour recevoir le *pallium*⁴. Cette distinction lui permet de porter dans les années qui suivent le titre d'archevêque. Dans ce cas précis, les trois éléments sont liés comme l'a bien montré Michèle Gaillard : la charge de chapelain permet à son titulaire de recevoir le *pallium*, et la possession de ce vêtement symbolique est à l'origine du titre d'archevêque. Ce n'est donc pas le prestige du siège messin qui est la source de cette promotion mais le service du roi. La chapelle royale est alors en plein développement depuis Fulrad : le nombre de chapelains augmente et une hiérarchie se met en place progressivement. Angilram n'a pas joué le même rôle politique que Chrodegang, mais il serait téméraire d'affirmer qu'il a eu une influence beaucoup plus faible qu'Alcuin par exemple, car nous possédons la correspondance du lettré anglo-saxon mais pas celle de l'évêque de Metz. Les relations personnelles de Charlemagne avec son chapelain n'ont pas laissé de traces écrites mais elles devaient être très fréquentes. Angilram est mort lors de l'expédition contre les Avars en 791.

Si la ville de Metz a profité de la présence des rois mérovingiens, ses évêques ont gagné en importance avec l'installation de la nouvelle dynastie dans le royaume franc au VIII^e

¹ Sur la règle de Chrodegang et sa diffusion voir, J. Bertram, *The Chrodegang rules. The rules for the common life of the secular clergy from the eighth and ninth centuries. Critical texts with translations and commentary*, 2005, Aldershot

² Joseph Fleckenstein, *Die Hofkapelle der deutschen Könige. 1. Grundlegung die karolingische Hofkapelle*, dans les *Schriften der Monumenta Germaniae historica*, 1959, Stuttgart, p.48-49.

³ Richer de Senones, *Gesta Senionensis ecclesiae*, éd. G. Waitz, MGH, SS, XXV, 1925, Leipzig, p.269; Gaillard [2006d], p.69; Angilram a également été abbé de Saint-Trond d'après la liste des abbés de ce monastère: Gustave Boes, *L'abbaye de Saint-Trond des origines jusqu'en 1155*, 1970, Tongres.

⁴ C'est l'interprétation faite par Ernest Dümmler d'une lettre d'Alcuin écrite à l'abbé Usuard de Saint-Sauveur du Monte Amiata dans les Apennins datée des années 794-796 : MGH, *ep. karol. aevi*, t.2, éd. E. Dümmler, 1895, Berlin, n°90, p.134-135

siècle. Les deux ascensions sont concomitantes, et il n'est donc pas étonnant que Paul Diacre ait cherché en 783/4 à lier les deux lignées dans une œuvre historiographique.

II. ETUDE DU *LIBER DE EPISCOPIS METTENSIBUS* DE PAUL DIACRE

A. L'AUTEUR

L'attribution de l'œuvre connue sous le nom de *Liber de episcopis Mettensibus* à Paul Diacre est certaine. Le lettré italien fait lui-même référence dans son *Histoire des Lombards* au travail sur les évêques de Metz qu'il exécuta pour le compte de l'archevêque Angilram¹. Autre preuve : l'historien Sigebert de Gembloux, qui résida à Metz comme écolâtre de Saint-Vincent, composa en 1111, dans la dernière année de sa vie, un catalogue consacré aux écrivains célèbres, à l'imitation de celui rédigé par saint Jérôme. Les 172 notices de cette œuvre vont de Marcellus, fils du préfet urbain de Rome et disciple des apôtres Pierre et Paul,

¹ Paul Diacre, *Historia Langobardorum*, éd. Ludwig Bethmann et Georg Waitz, *Monumenta Germaniae Historica, scriptores in rerum Langobardicarum et Italicarum saec. VI-IX*, Hanovre, 1878, livre VI, 16 : « Fuitque eo tempore maior domus in regio palatio, Arnulfus, vir, ut postmodum claruit...De cuius mirabilibus apud Mettensem ecclesiam, ubi episcopatum gessit, liber existit, eiusdem miracula et vitae abstinentiam continens. Sed et ego in libro quem de episcopis eiusdem civitatis conscripsi flagitante Angelramno, viro nitissimo et sanctitate praecipuo, praefetae ecclesiae archiepiscopo, de hoc sacratissimo viro Arnulfo quaedam eius miranda composui, quae modo superfluum duxi replicare...»

jusqu'au rédacteur lui-même¹. Ce dernier réserva une notice à Paul Diacre auquel il attribue la composition d'un ouvrage « sur les hauts faits des pontifes messins »².

Si l'auteur est bien identifié, il n'en va pas de même du titre de l'ouvrage car le manuscrit original est perdu, et les titres donnés par les témoins postérieurs et repris par les éditeurs sont sujets à caution. L'édition des *Monumenta Germaniae Historica*, réalisée par Georg Pertz en 1829 reprend par exemple le titre du plus vieux manuscrit contenant l'œuvre de Paul Diacre, qui date vraisemblablement du IX^e siècle. Le texte du lettré lombard, qui n'est d'ailleurs pas complet dans ce témoin, est intitulé : « *petit traité sur le nombre et l'ordre des évêques qui se succédèrent dans la cité de Metz depuis le début de la prédication* »³. Mais il y a de fortes chances que ce titre soit une invention du copiste qui a retranscrit l'ouvrage de Paul Diacre dans un contexte de tensions exacerbées entre les prélats messins et leurs homologues de Trèves au sujet du titre d'archevêque, dans le dernier quart du IX^e siècle⁴. Aussi nous a-t-il paru préférable de garder les mots que Paul Diacre utilise lui-même dans son *Histoire des Lombards* pour désigner l'oeuvre composée à la demande d'Angilram, à savoir « *Liber de episcopis Mettensibus*. »

Afin de cerner le travail de Paul Diacre il nous a paru nécessaire de partir du texte et donc de présenter son contenu, ce qui constituera une introduction commode pour comprendre les différentes interprétations proposées par les historiens au sujet du *Liber de episcopis Mettensibus* depuis plus d'un siècle. Mais avant d'entrer dans le vif du sujet, on ne peut échapper à une présentation de Paul et de sa situation, au moment où il entreprend la reconstitution de l'histoire des évêques de Metz.

¹ Sur Sigebert de Gembloux et son *Libellus de viris illustribus* ; voir Mireille Chazan, *L'empire et l'histoire universelle, de Sigebert de Gembloux à Jean de Saint Victor (XII^e- XIV^e siècle)*, Paris, 1999, p.98-101.

² Sigebert de Gembloux, *De viris illustribus*. Ed., Robert Witte, Francfort- Bern, 1974, p.75-76 : « *Paulus, monachus cassinensis cenobii, natione Italus, propter scientiam litterarum a Karolo imperatore ascitus, scripsit vitam Gregorii pape. Scripsit gesta pontificum Mettensium...* ».

³MGH, SS, .II, p.261 : « *libellus de numero sive ordine episcoporum qui sibi ab ipso praedicationis exordio in Mettensi civitate successerunt.* »

⁴ Michèle Gaillard, « *De privato honore Mettensium Pontificum* : les archevêques de Metz à l'époque carolingienne. », dans les *Annales de l'Est*, Nancy, 2006, p.151-175

1. Les origines de Paul Diacre

Paul Warnefrid vit le jour autour de 725, vraisemblablement à Cividale, dans la province du Frioul, dans le Nord-est de l'Italie¹. Il se définit lui-même comme appartenant à une prestigieuse famille de l'aristocratie lombarde, puisqu'un de ses ancêtres en ligne directe aurait accompagné le roi Alboïn, qui s'empara de l'Italie du Nord à partir de 566. Paul n'hésite d'ailleurs pas à fournir, dans son *Histoire des Lombards*, la généalogie de sa propre famille. L'érudit frioulan commence l'énumération de ses ancêtres par son trisaïeul, Leupchis, le compagnon d'Alboïn, et la poursuit jusqu'à lui-même et à son frère Warnefrit². Leupchis aurait eu cinq fils, mais Paul ne connaît le nom que de son arrière-grand-père Lopichis, qui fut emmené très jeune en captivité avec ses frères à la suite de la prise de Cividale par les Avars en 610. Lopichis, parvenu à l'âge adulte, réussit à s'échapper et il retrouva le chemin de l'Italie grâce notamment à un loup qui lui indiqua la voie à suivre. Lopichis engendra Arichis, qui lui-même eut pour fils Warnefrit, le père de Paul.

Il n'y aurait donc que quatre générations qui se seraient succédé entre 566 et le premier tiers du VII^e siècle, qui vit la naissance de l'historien lombard et de son frère, ce qui paraît bien peu pour une période qui couvre plus d'un siècle et demi. Après la mention de Leupchis, qui est présenté comme un contemporain d'Alboïn, Paul ne tente à aucun moment de replacer ses ancêtres dans une chronologie plus large, alors qu'il en a assurément les moyens. De toute façon, le récit fait une grande place aux traditions orales qui se sont transmises de générations en générations au sein de la famille du lettré frioulan, et le récit légendaire, pour ne pas dire mythique, prend ici le pas sur la narration de l'historien. Il est intéressant de constater d'autre part que l'érudit transalpin présente la généalogie de ses

¹ Sur la vie de Paul Diacre, voir l'introduction de François Bougard à sa traduction de l'*Histoire des Lombards*, 1994, Turnhout, p.5-11 ; voir également l'article « Paul Diacre » de F. Gasparri dans le *Dictionnaire des Lettres Françaises. Le Moyen Age*, sous la direction de G. Hasenhor et M. Zink, 1992, Paris, 2^e éd., p.1105-1107 ; voir aussi l'article « Paul Diacre » de D. Poirel dans le *Dictionnaire du Moyen Age*, sous la direction de C. Gauvard, A. de Libera et M. Zink, Paris 2002, p.1053-1054 ; on peut également se référer à F. Brunhölz, *Histoire de la littérature latine. Le Moyen Age, T.1 de Cassiodore à la fin de la renaissance carolingienne*, Turnhout, 1991, 2^e éd., 1^{ère} éd. 1975, p.20-29 ; voir aussi l'article d'E. Sestan, « la storiografia dell' Italia longobarda : Paolo Diacono dans *La storiografia altomedievale* », *settimane di studio del centro italiano di studi sull'Alto Medioevo*, 10-16 avril 1969, n°XVII, Spolète, 1970, t.1, p.357-390.

² Paul Diacre, *Historia Longobardorum*, IV, 37, éd. Ludwig Bethmann et Georg Waiz, dans *Monumenta Germaniae Historica. Scriptores in rerum Longobardicarum et Italicarum, saec. VI^e- IX^e*, p.12-187, Hanovre, 1878. Traduction française par François Bougard : Paul Diacre, *Histoire des Lombards*, Turnhout, 1994.

ancêtres en ligne masculine directe. Les noms des parents collatéraux ne sont pas mentionnés, pas plus que ceux des femmes, à l'exception de la mère de Paul, Théodelinde. Ces détails auront leur intérêt lorsque nous étudierons la généalogie des ancêtres de Charlemagne contenue dans le *Liber de episcopis Mettensibus*.

Une chose paraît en tout cas certaine : Paul appartient à une famille aristocratique. Les patronymes de son frère aîné et de sa mère, Arichis et Théodelinde, portés par des princes et des princesses lombards, semblent confirmer la noblesse de sa famille, tout comme la déportation en Gaule de son frère à la suite de sa participation à la révolte menée contre Charlemagne par le duc frioulan Rotgaud en 776¹. Seul un personnage important et dangereux pour le nouvel ordre franc en Italie a pu faire l'objet d'une telle mesure coercitive.

2. Formation et premières œuvres

Le jeune Paul, comme beaucoup d'aristocrates de son âge, fréquente la cour ducale de Cividale, puis celle de Pavie, capitale du royaume lombard. Il y reçoit une solide formation littéraire auprès du grammairien Flavien, sous les règnes des rois Ratchis (744-749) et Aistulf (749-756), eux aussi originaires du Frioul. La capitale lombarde est alors un important foyer de culture, tourné avant tout vers l'étude des lettres sacrées, sous la protection des souverains et des hauts dignitaires de la cour². Il est important de noter pour le propos qui nous occupe, que le jeune aristocrate a pu s'initier dans cette ambiance studieuse à la composition d'épithètes et de poèmes métriques, ainsi qu'à l'historiographie, avec notamment la lecture de l'*Origo gentis langobardorum*³, qui décline l'histoire du peuple lombard sous la forme d'une généalogie royale. Cette œuvre fut vraisemblablement élaborée à l'époque du roi

¹ L'affaire est au départ une vaste conspiration qui englobe les cours des duchés lombards de Spolète, Cividale, et Bénévent ainsi que Constantinople. Mais la mort de l'empereur Constantin V désorganise l'entreprise et Charlemagne, averti par le Pape Hadrien, n'a pas de mal à mettre au pas Rotgaud de Frioul qui est le seul à s'être réellement soulevé.

² Sur la culture de la cour lombarde de Pavie, voir P. Riché, *Education et Culture dans l'Occident Barbare, VI^e-VIII^e siècle*, Paris, 1962, p.460-466.

³ *Origo Gentis Langobardorum*, éd. Georg Waitz, dans les *Monumenta Germaniae Historica, Scriptores in rerum Langobardicarum*, t.1, Hanovre, 1878, p.1-11.

Rothari¹, qui fit mettre par écrit les lois lombardes en 643. Elle reçut plusieurs additions sous le règne de Perctarit de 672 à 688².

Contrairement aux Francs du VIII^e siècle, les Lombards auraient gardé, selon Lidia Capo, un grand intérêt pour leur lointain passé et pour leurs origines historiques³. Dans les Gaules, le mythe de l'origine troyenne et la conversion au catholicisme auraient suffi à fédérer les nouvelles élites nées de l'ascension et du coup d'Etat orchestré par les Pippinides, autour de valeurs innées et charismatiques attribuées au peuple franc. L'identité de ce peuple ne découlerait pas d'un long processus historique, mais serait défini par des qualités telles que la liberté, la foi et la bravoure, dans lesquelles la nouvelle aristocratie aurait pu se reconnaître. D'où, selon l'historienne transalpine, une indifférence de la part des Francs pour leur passé historique qui se serait matérialisée sur le plan historiographique par la composition d'annales, c'est-à-dire d'un genre simple, avant tout tourné vers le passé le plus récent⁴. A l'inverse, les Lombards, confrontés durant leurs pérégrinations à des peuples plus nombreux et plus puissants, auraient forgé une nette conscience de leur originalité. Ce vif sentiment identitaire, qui n'aurait d'ailleurs pas empêché les envahisseurs de s'intégrer aux Romains, se serait appuyé sur un grand intérêt pour les origines historiques du « peuple » lombard. D'où la composition d'œuvres historiographiques telles que l'*Origo gentis langobardorum*, ou encore la *Petite histoire des Lombards* de Secundus de Trente⁵, aujourd'hui perdue mais utilisée comme source par Paul Diacre pour rédiger son *Histoire des Lombards*. Ce dernier serait donc, si l'on suit les conclusions de Lidia Capo, l'héritier d'une solide culture historiographique qui aurait imprégné les élites lombardes durant le haut Moyen Âge⁶.

Ces allégations doivent cependant être nuancées. Certes, la cour lombarde semble avoir été beaucoup plus ouverte à l'historiographie que son homologue franque, mais il faut tenir compte de la chronologie de l'apparition des ouvrages historiques dans la péninsule italienne. Comme l'a montré Walter Pohl, trois époques ont été marquées par un développement de la production historiographique dans la péninsule, en liaison avec la volonté affichée par les souverains lombards de fixer la mémoire collective de leur

¹ Rothari, roi des Lombards de 636 à 652.

² Walter Pohl, « *Memory, identity and power in Lombard Italy* », dans *The uses of the past in the early Middle Age*, sous la direction de Y. Hen and Matthew Innes, Cambridge, 2000, p.18-20.

³ Lidia Capo, « *Paolo Diacono e il Mondo Franco : l'incontro de due esperienze storiografiche* », dans *Paolo Diacono, un scrittore fra tradizione longobarda e rinnovamento carolingio*. Convegno internazionale di studi, 6-9 mai 1999 a cura di Paolo Chiesa, p.39-74, 2000, Udine.

⁴ *Ibidem.*, p.51-56.

⁵ Secundus de Trente, abbé du Val di Non, contemporain des invasions lombardes, mort en 612.

⁶ Lidia Capo, « *Paolo Diacono e il Mondo Franco : l'incontro de due esperienze storiografiche* », p.63-70.

« peuple »¹. La première, au tournant du VII^e siècle, vit la rédaction de l'œuvre de Secundus de Trente, qui s'intègre dans les efforts de la reine Théodelinde pour glorifier les rois lombards. La seconde époque est celle du roi Rothari, au milieu du VII^e siècle, qui fit mettre par écrit les lois lombardes et sous le règne duquel apparut la première version de l'*Origo gentis Langobardorum*. La troisième, enfin, est celle de Paul Diacre, avec notamment la rédaction de son *Histoire des Lombards*, qui fut composée après la chute du roi Didier en 774. Le passage de l'érudit frioulan à la cour de Pavie, au milieu du VIII^e siècle n'apparaît donc pas comme une grande période de production historiographique, et aucune œuvre à caractère historique composée sous les rois Ratchis et Aistulf ne nous est parvenue. Ces constatations montrent bien que si une certaine culture historiographique s'est développée au sein des élites lombardes, Paul Diacre n'a pas forcément côtoyé d'historiens prestigieux à Pavie. Son goût pour la rédaction d'œuvres historiques de grande ampleur est bien une originalité qu'il conserva et développa durant toute sa vie.

Il semble que c'est durant son séjour à la cour de Pavie que le lettré frioulan accède au diaconat. Beaucoup de questions se posent cependant autour de l'entrée de Paul dans les ordres : a-t-il été voué à une carrière ecclésiastique dès le plus jeune âge en tant que cadet, comme certains historiens l'ont déduit à partir de son nom, qui est à consonance chrétienne et non germanique ? Pourquoi s'est-il arrêté au diaconat ? Questions extrêmement difficiles à élucider et qui ne retiendront pas notre attention, d'autant que les historiens modernes sont divisés². En fait, les détails sur la vie de l'érudit lombard sont peu nombreux et très espacés dans le temps, ce qui a permis le développement d'un certain nombre d'interprétations contradictoires.

Paul compose en 763 un poème sur *les Âges du monde*, (il s'agit de sa première œuvre connue), qu'il dédie à la princesse Adalperge, fille du roi Didier et femme du duc de Bénévent Arechis (758-787), dont il a peut-être été le précepteur durant son séjour à la cour de Pavie³. Il est à noter, d'un point de vue historiographique, que le lettré lombard utilise l'année de

¹Walter Pohl, « *Memory, identity and power in Lombard Italy* », dans *The uses of the past in the early Middle Age*, sous la direction de Y. Hen and Matthew Innes, Cambridge, 2000, p.9-28.

²Bougard [1994], p.6 ; W. Goffart dans *The narrators of Barbarian history, Jordanes, Gregory of Tours, Bede et Paul the Deacon*, Princeton, 1988, p.334-337, l'historien anglo-saxon, sans négliger le facteur spirituel, formule l'hypothèse selon laquelle Paul Diacre aurait revêtu l'habit monastique parce que le statut de moine lui offrait la possibilité de se consacrer à son œuvre littéraire.

³Karl Neff, [1908], p.8-10; voir également les commentaires de Germana Gandino, « *La dialettica tra il passato e il presente nelle opere di Paolo Diacono* », dans *Paolo Diacono e il Friuli Altomedievale (VI^e-X^e sec.)*, Centro italiano di studi sull' Alto Medioevo, t.1, Spolète, 2001, p.68-70.

l'Incarnation pour situer son œuvre dans le temps¹. Il rédige avant 774 pour la même Adalperge, un abrégé de *l'Histoire Romaine* du païen Eutrope, continué jusqu'au règne de Justinien ; œuvre qui rencontra un certain succès dans la péninsule italienne². Paul ne s'est pas contenté de résumer son modèle, il l'a également enrichi avec l'apport d'historiens chrétiens comme Jérôme et Paul Orose, tout en utilisant les notices du *Liber Pontificalis*³.

Quel a été le parcours de l'historien lombard entre la fin du règne d'Aistulf en 756 et 774, date de la chute du royaume lombard ? Selon l'historiographie classique, Paul se serait retiré au Mont Cassin pour devenir moine, ce qui lui aurait permis de garder des relations étroites avec la cour de Bénévent et la duchesse Adalperge. Cette hypothèse repose sur la dédicace de *l'Historia Romana*, dans laquelle l'historien lombard se qualifie volontiers d'« *exiguus* » et de « *supplex* », ce qui tendrait à prouver qu'il avait déjà revêtu l'habit monastique vers 770⁴. W. Goffart abonde lui aussi dans ce sens : le statut de moine aurait assuré au lettré lombard la stabilité nécessaire pour mener à bien son œuvre littéraire, au milieu des incertitudes politiques de son temps⁵.

Ce schéma a été récemment remis en cause par Rosamond Mac Kitterick qui a souligné à juste titre qu'aucun document ne prouve de façon formelle la conversion de Paul⁶. Outre le fait que ses voyages s'accordent mal avec les exigences ascétiques inhérentes à la condition de moine, la dédicace de *l'Histoire Romaine* ne constitue pas une preuve suffisante dans la mesure où l'épithète « *exiguus et supplex* » ne serait qu'une marque de déférence habituelle au VIII^e siècle vis-à-vis d'une famille princière⁷. On ne peut cependant pas suivre jusqu'au bout la démonstration de l'historienne anglo-saxonne qui va même jusqu'à remettre en cause la présence de Paul Diacre dans le duché de Bénévent au moment où il compose son *Histoire Romaine*. Rosamond Mac Kitterick ne considère pas en effet que la dédicace de cette

¹ Neff, [1908] p.8-10 : « *Septingenti sexaginta tresque simul anni sunt...* »

² Paul Diacre, *Historia Romana*, éd. par H. Droysen dans les *Monumenta Germaniae Historica, Auctores Antiquissimi*, t. 2, Hanovre, 1879. Cette œuvre fut continuée par Landolf Sagax jusqu'au règne de l'empereur Léon V l'Arménien (813-820) sous le titre d'*Historia Miscella* que H. Droysen a éditée à la suite de *l'Historia Romana*, sur ces histoires romaines voir Paolo Chiesa, « *Storia romana e libri di storia romana* », dans P. Zerbi, *Roma antica nel Medioevo. Mito, rappresentazioni, sopravvivenze nella Repubblica Christiana dei secoli IX-XIII*, Milan, 2001, p.231-259; Lars-Boje Mortensen, « *The diffusion of roman histories in the Middle-Ages. A list of Orosius, Eutropius, Paulus Diaconus, and Landolfus Sagax manuscripts* », dans *Mediolatina*, VI-VII, 1999-2000, p.101-200, qui a fait le tri dans la tradition manuscrite entre toutes ces histoires.

³ Brunhölz, [1991], p.20-29.

⁴ MGH, SS, AA: « *Dominae Adelpergae eximiae summaeque ductrici Paulus exiguus et supplex.* »

⁵ W. Goffart, [1988], p.337-339.

⁶ Rosamond Mac Kitterick, « *Paolo Diacono e i Franchi: il contesto storico e culturale* », dans *Paolo Diacono, un scrittore fra tradizione longobarda e rinnovamento carolingio*. Convegno internazionale di studi, 6-9 mai 1999 a cura di Paolo Chiesa, p.9-28, 2000, Udine.

⁷ *Ibidem*, p.15-16.

œuvre adressée à Adalperge soit une preuve de la présence du lettré frioulan dans l'entourage de la princesse. Paul aurait très bien pu, selon elle, garder des rapports avec son ancienne élève depuis le nord de l'Italie. Cet argument n'est pas recevable dans la mesure où Paul Diacre, comme il l'affirme lui-même dans une lettre adressée à Pierre de Pise, a travaillé la plupart du temps pour le compte des grands de son époque, qui en retour ont subvenu à ses besoins matériels¹. Si Paul était resté dans le royaume lombard, il aurait sans doute dédié son œuvre à un patron plus proche et plus apte à l'entretenir. D'autre part, si rien ne prouve de façon formelle la conversion monastique de l'historien lombard, il faut cependant reconnaître que ce dernier avait déjà noué des liens solides avec le monastère du Mont Cassin comme le confirme une lettre datée du 10 janvier 783, et adressée à l'abbé Theudemar², durant le séjour de Paul à la cour de Charlemagne³. Dans cette dernière, le lettré frioulan affirme même, non sans rhétorique, qu'il ne dispose pas de la place suffisante pour retranscrire tous les noms des moines qu'il connaît⁴, ce qui montre que les relations qu'il entretenait avec le monastère bénédictin étaient déjà solides.

L'historien lombard a donc certainement passé une partie des années 756-782 dans le duché de Bénévent, après avoir quitté la cour de Pavie. Pourquoi ce choix ? L'explication réside dans le contexte politique général, même s'il n'y a aucune raison de lier le départ de Paul à l'exil du roi Ratchis, qui se retira au Mont Cassin en 749, puisque la présence de l'historien à Pavie est attestée sous son successeur Aistulf, qui tint les rênes du royaume lombard jusqu'en 756. Il n'y a pas lieu non plus de penser que le roi Didier, originaire de Brescia, ait été moins favorable à Paul que les souverains natifs du Frioul, comme le subodore W. Goffart⁵. Les liens entre Adalperge, fille de Didier, et l'historien lombard sont là pour prouver le contraire. Paul, qui faisait certainement partie de la clientèle de la fille du roi, a sans doute suivi cette dernière après son mariage avec Arichis, qui était devenu duc de Bénévent en 757, avec l'appui du roi Didier. Il est à noter que cet Arichis, originaire du Frioul, comme l'historien lombard, porte un nom qui fait partie du stock patronymique de la famille de Paul. Même si les liens exacts entre les deux hommes sont difficiles à déterminer, il est possible que des relations anciennes aient lié l'historien à cet Arichis, bien avant sa promotion au duché de Bénévent.

¹ *Ibidem.*, p.15.

² Abbé du Mont Cassin de 778 à 797.

³ Neff, [1908], p.69-73.

⁴ « *Tanta mihi, carissimi, vestra illuc copia existit, ut, si vellim vos singuliter nuncupare, tota haec vestris nominibus pagina non possit sufficere.* »

⁵ Goffart, [1988], p.335-338.

Penchons-nous maintenant sur les relations entre Paul Diacre et le Mont Cassin. Que représente le Monastère fondé par saint Benoît sur le plan culturel au milieu du VIII^e siècle ? Force est de constater que l'abbaye bénédictine n'est pas encore le grand foyer de culture qu'elle deviendra par la suite. Elle s'inscrit cependant dans la renaissance du monachisme bénédictin qui caractérise le VIII^e siècle, après les destructions liées aux invasions lombardes. De grands établissements comme Bobbio et Saint-Vincent de Volturno connaissent alors un rapide développement¹. Le Mont Cassin se distingue cependant dans le panorama monastique de l'époque par l'ascétisme et la discipline qui y sont pratiqués. L'abbaye, d'autre part, semble avoir joué un rôle politique important puisque le roi Ratchis y séjourna, tout comme Carloman, le frère aîné de Pépin III entre 747 et 754². De ses séjours au Mont Cassin, Paul Diacre a donc pu retirer une connaissance assez précise des affaires politiques concernant le royaume franc.

3. Paul Diacre à la cour de Charlemagne

En 774, Charlemagne annexe définitivement le royaume lombard après la prise de Pavie et la capture du roi Didier. En 776 a lieu le soulèvement du duc Rotgaud avec la complicité du frère de Paul, Arichis. Ce dernier est exilé en Gaule, et c'est pour obtenir sa libération que Paul aurait pris contact avec Charlemagne, lors du séjour du roi franc à Rome en 781³, comme l'estime W. Goffart. Ce dernier pense en effet que le poème adressé à Charlemagne pour la libération de son frère, daté de la septième année de captivité d'Arichis, donc de 782, a été composé à la cour et n'est que la mise en forme littéraire de doléances exprimées bien avant⁴. Franz Brunhölzl, estime de son côté que Pierre de Pise, déjà présent à la cour, a joué un rôle important pour introduire son collègue lettré⁵. Il ne s'agit là que d'hypothèses mais il est certain que Paul a été invité à séjourner à la cour franque. Il met à

¹ Marios Costambeys, « *The monastic environment of Paul the Deacon* », dans *Paolo Diacono, un scrittore fra tradizione longobarda e rinascimento carolingio*. Convegno internazionale di studi, 6-9 mai 1999 a cura di Paolo Chiesa, 2000, Udine, p.27-38.

² Riché, [1962], p.449-455.

³ Goffart, [1988], p.341-343. Ce séjour en Italie fut particulièrement fructueux sur le plan culturel puisque Charlemagne fit la connaissance d'Alcuin à Parme.

⁴ Neff [1908], p.52-55: « *Septimus annus adest, ex quo nova causa dolores, Multiplices generat et mea corda captivus vestris extunc germanus in oris...* »

⁵ F. Brunhölzl, [1991] p.20-21. Pierre de Pise, grammairien et poète installé à la cour de Charlemagne. Il est connu grâce à sa correspondance avec les autres acteurs de la Renaissance Carolingienne. Cf. Brunhölzl, [1991] p.12-14.

profit cette période pour écrire plusieurs œuvres : des poèmes et des lettres échangés avec Charlemagne et les autres savants de la cour, Pierre de Pise notamment. Il compose également une épitaphe pour le poète Fortunat, dont il connaît fort bien les œuvres, puisqu'il assure avoir une idée assez précise de l'itinéraire en Gaule du lettré transalpin, et qu'il cite l'existence de la vie métrique de saint Martin et de poèmes composés par Fortunat pour ses amis¹. Paul a travaillé à cette occasion pour le compte d'Aper, l'abbé de Saint-Hilaire de Poitiers de 780 à 792, et il a retranscrit l'épitaphe de Fortunat dans son *Histoire des Lombards*.

C'est durant ce séjour à la cour que l'érudit lombard rédige une histoire des évêques de Metz depuis la fondation du siège jusqu'à la mort de Chrodegang en 766. Le commanditaire n'est autre que le titulaire de la dignité épiscopale, l'évêque Angilram, comme le prouve la conclusion de l'œuvre² ; cette information est corroborée par un passage de l'*Histoire des Lombards* dans lequel Paul fait référence à saint Arnoul, vingt-neuvième évêque de Metz, et au travail qu'il a mené pour le compte d'Angilram, comme nous l'avons déjà évoqué précédemment. L'événement le plus récent mentionné dans le *Liber* est le remariage de Charlemagne avec Fastrade, qui eut lieu au début du mois d'octobre 783 au plus tard. Ces noces suivent en fait la mort de la reine Hildegarde, le 30 avril de la même année³. Il est beaucoup plus dur de donner une date limite à la rédaction du *Liber*, dans la mesure où l'on ignore à quelle époque Paul Diacre a quitté la cour pour rejoindre l'Italie. Les avis des historiens modernes divergent en effet sur ce point⁴, et la seule date vraiment sûre est août 787, lorsque survient le décès du duc de Bénévent Arichis, qui est l'occasion pour Paul de composer une épitaphe en son honneur⁵. On ne connaît, d'autre part, aucun document daté qui

¹ Paul Diacre, *Histoire des Lombards*, II, 13. Venance Fortunat, poète italien né vers 535 et formé aux écoles de Ravenne, a passé une grande partie de sa vie en Gaule, au service des évêques et des princes mérovingiens. Il a notamment écrit des poèmes et des vies de saints, dont celles de saint Martin, de saint Marcel de Paris ou encore de sainte Radegonde, veuve de Clotaire I^{er}. Fortunat devint évêque de Poitiers avant de s'éteindre à la fin du VI^e siècle. Voir l'article de M. Reydellet dans le *dictionnaire du Moyen Age*, p.1436-1437. Les *Carmina* de Venance Fortunat ont été traduits et édités par Marc Reydellet dans la collection les Belles Lettres, Paris, 1994.

² MGH, SS, II, p.268 : « *Hic iam, pater sanctissime Angilramne, narrationis serie vestram beatudinem locus expectat. Sed ego meae tenuitatis non inmemor, adtemptare minus idonee non audeo, quae de vestrae vitae cursu laudabili maiori stilo promenda sunt* ».

³ Paul Diacre, *Liber de episcopis Mettensibus...*, p.265 : « *Mortua autem Hildegard, rex excellentissimus Karolus Fastradam duxit uxorem.* » La reine Hildegarde après un accouchement difficile est morte dans la villa de Thionville. Le lendemain du décès, Charlemagne fait donation de la villa de Cheminot à l'abbaye de Saint-Arnoul où le corps de la reine fut transporté. Voir l'article de Jean Schneider, « Charlemagne et Hildegarde : conscience dynastique et tradition locale, p.11, dans les actes du colloque *Autour d'Hildegarde*, sous la direction de P. Riché, C. Heitz et F. Heber-Suffrin, Paris, 1987, p.9-19.

⁴ Voir à ce propos, W. Goffart, [1988], p.342.

⁵ Il s'agissait de faire face aux vellétés de soulèvement duc de Bénévent, Arichis, qui revendiquait la succession des rois lombards disparus et qui complotait avec l'impératrice byzantine Irène. Charlemagne par une campagne d'intimidation réussit à rétablir la situation à son avantage. La mort d'Arichis et de son fils aîné Romuald, durant de l'été 787, mettent véritablement fin à la cabale. Cf. W. Goffart, [1988], p.344-347 ; J. Favier, *Charlemagne*, Paris, 1999, p.209-214. L'épitaphe d'Arichis a été éditée par Karl Neff, [1908], p.143-156.

qui fasse référence à la présence de Paul Diacre à la cour de Charlemagne après la rédaction du *Liber de episcopis Mettensibus*. Il faut donc situer le départ de l'historien entre le printemps 784 et la fin de 786. La première date tient compte du temps nécessaire à la composition de l'œuvre commandée par Angilram et du fait que l'hiver était peu propice aux longs voyages. D'autre part, le lettré lombard avait sans doute déjà réintégré le monastère bénédictin lorsque Charlemagne entreprit une nouvelle descente en Italie dans le but de mettre au pas Arichis, en 786-787. Charlemagne, lors de cette campagne, fit d'ailleurs étape dans le monastère du Mont Cassin, où il s'entretint probablement avec l'ancien pensionnaire de sa cour. Il est à noter que les opérations militaires entre les deux principaux patrons de Paul ne semblent pas avoir posé de graves problèmes de conscience à ce dernier, puisqu'il a continué à entretenir par la suite des relations cordiales, aussi bien avec Charlemagne qu'avec la duchesse de Bénévent Adalperge, son ancienne élève, et son fils, le jeune duc Grimoald.

4. Retour de Paul en Italie et dernières œuvres

Le passage à la cour des rois francs a incontestablement fait beaucoup pour la notoriété de l'historien lombard, mais il faut préciser que ce séjour sur les bords du Rhin et de la Moselle n'a pas été particulièrement fécond sur le plan littéraire, comparé à la période suivante. Les œuvres les plus célèbres de Paul Diacre, même celles qui sont composées à la demande de Charlemagne et de sa cour, appartiennent en effet à la dernière phase de sa vie. Sans trop s'étendre sur le sujet, il faut citer l'abrégé du bréviaire de Festus que Paul compile et dédie au roi Charles. Festus est un grammairien de l'Antiquité tardive qui abrégéa l'énorme dictionnaire de Marcus Valerius Flaccus, un contemporain d'Auguste, qui avait recensé un très grand nombre de mots latins rares ou archaïques, en expliquant leur signification. Paul participe également aux efforts des moines du Mont Cassin qui entreprennent, à la demande de Charlemagne, la copie d'une version épurée de la règle de saint Benoît. Ces deux œuvres, composées après le retour au Mont Cassin de Paul Diacre, constituent un apport décisif à la Renaissance Carolingienne, qui doit être avant tout comprise comme un effort de restauration de la langue latine dans sa version classique, au service d'une remise en ordre et donc de hiérarchisation de l'Eglise et de la société. Il faut ajouter à ces travaux l'élaboration par le

lettré frioulan d'un Homélaire pour le compte de Charlemagne, ainsi que l'envoi au souverain franc de la copie du sacramentaire du pape Grégoire le Grand, qui sera diffusée en Gaule sous le nom d'*Hadrianum*¹.

Paul, contrairement à son compatriote Paulin d'Aquilée, n'a joué aucun rôle dans les grandes controverses théologiques qui ont agité les dernières décennies du VIII^e siècle. D'ailleurs, le reste de son œuvre témoigne d'une connaissance assez superficielle de ces grands débats, malgré sa jeunesse Cividale qui fut directement impliquée dans la Querelle des Trois Chapitres². Paul compose également à une date qu'il est difficile de préciser une *Vita* du pape Grégoire le Grand. Il a utilisé comme source pour rédiger cette biographie les dix *Libri Historiarum* de Grégoire de Tours, ainsi que l'*Histoire Ecclésiastique du peuple anglais* de Bède le Vénérable, dont il a eu connaissance durant son séjour à la cour de Charlemagne. La *Vita* est donc postérieure aux années 781-782. L'historien lombard a également mis à profit la notice consacrée à Grégoire dans le *Liber Pontificalis*, et il offre un portrait tout à fait orthodoxe du saint pape, à la fois moine, prédicateur et fin commentateur des Saintes Ecritures³. Cette biographie est dans tous les cas antérieure à l'*Histoire des Lombards*, puisque dans cet ouvrage, le lettré frioulan fait référence au texte qu'il a composé en l'honneur de saint Grégoire⁴.

L'œuvre la plus célèbre de Paul Diacre est incontestablement l'*Histoire des Lombards*. Les analyses des chercheurs concernant ce monument de la culture médiévale divergent sur trois points essentiels : son caractère inachevé, son public et sa date de rédaction. L'*Histoire des Lombards* est-elle complète ? Pendant longtemps, les commentateurs ont eu tendance à considérer que la mort du lettré frioulan l'avait laissé inachevée, parce qu'elle se termine avec l'évocation de la mort du roi Liutprand en janvier 744⁵. Pourquoi Paul, si la mort n'avait pas

¹ Pour l'Homélaire, voir Iégor Reznikoff, « Le Chant des Gaules sous les Carolingiens », dans *haut Moyen Age. Culture, éducation et société. Etudes offertes à Pierre Riché, sous la direction de M. Sot*, Paris, 1990, p.340 - 341 ; Sur le sacramentaire voir Y. Hen, « Paul the Deacon and the frankish liturgy », *Paolo Diacono, un scrittore fra tradizione longobarda e rinascimento carolingio*. Convegno internazionale di studi, 6-9 mai 1999 a cura di Paolo Chiesa, 2000, Udine, p.206-207.

² Michael Herren, « Theological aspects of the writings of Paul the Deacon », dans *Paolo Diacono, un scrittore fra tradizione longobarda e rinascimento carolingio*. Convegno internazionale di studi, 6-9 mai 1999 a cura di Paolo Chiesa, p.223-235, 2000, Udine.

³ Voir l'édition de la *Vita s. Gregorii* avec ses interpolations dans la *Patrologie Latine*, n°75, Paris, 1849, p.41-59, B.H.L. n°3639. Voir également les commentaires de Claudio Azzara, « La figura di Gregorio Magno nell'opera di Paolo Diacono », dans *Paolo Diacono, un scrittore fra tradizione longobarda e rinascimento carolingio*. Convegno internazionale di studi, 6-9 mai 1999 a cura di Paolo Chiesa, p.29-38, 2000, Udine. Paul utilise notamment Grégoire de Tours pour raconter la jeunesse de saint Grégoire et pour évoquer sa fuite, provoquée par l'humilité et la timidité, au moment de son élection par les Romains. Ed. Bougard [1994], III, 24.

⁵ Liutprand régnait sur les Lombards depuis 712.

interrompu ses travaux, n'aurait-il pas poursuivi son œuvre jusqu'au règne d'Arichis et d'Adalperge de Bénévent, ses protecteurs ? D'autre part, l'*Histoire des Lombards* aurait constitué un « mythe pour survivre » selon les mots de Gustavo Vinay¹, capable de définir et d'enraciner dans la mémoire collective l'identité lombarde à un moment où le royaume fondé par Alboin et ses successeurs était annexé par les Carolingiens, et s'intégrait dans un ensemble politique beaucoup plus vaste. L'œuvre du lettré frioulan a effectivement joué un tel rôle dans les siècles suivants, dans l'Italie méridionale autour du duché lombard de Bénévent², mais il est dangereux d'anticiper sur les intentions de Paul Diacre au moment de la composition de l'*Histoire des Lombards* à partir d'attitudes et d'événements postérieurs.

Toutes ces interprétations traditionnelles ont récemment été remises en question par Rosamond Mac Kitterick, qui place la date de rédaction bien avant le décès de Paul Diacre et qui considère que cet ouvrage a été avant tout composé pour les Francs de la cour du roi Pépin à Pavie et pour leurs collaborateurs lombards. Lidia Capo, soutient de son côté que l'œuvre de Paul Diacre est l'aboutissement de la culture historiographique lombarde, et qu'elle ne peut donc s'adresser qu'à un public italien³. Ces points de vue divergents, exprimés lors du même colloque, montrent bien que les débats sont loin d'être clos. Il n'est d'ailleurs pas question pour nous de relancer les discussions autour de ces questions, dans la mesure où l'*Histoire des Lombards* est de toute façon postérieure au *Liber de episcopis Mettensibus*. Il est du reste normal qu'une œuvre qui connut un tel succès suscite des analyses contradictoires, d'autant que sa structure d'ensemble ne se laisse pas facilement appréhender, tout comme celle du *Liber de episcopis Mettensibus*.

Succès incontournable de l'historiographie médiévale qui nous est parvenu dans plus de deux cents manuscrits⁴, l'*Histoire des Lombards* a eu l'inconvénient d'éclipser quelque peu le reste du travail de Paul Diacre, et il serait fallacieux de juger ses autres œuvres à l'aune

¹ Gustavo Vinay, «un mito per sopravvivere : l'istoria Langobardorum di Paolo Diacono », dans Gustavo Vinay, *Alto medioevo latino. Conversazioni et no*, Naples, 1978, p.125-149.

² Voir à ce sujet l'article d'Huguette Taviani-Carozzi, « Le souvenir et la légende de Paul Diacre », dans *haut Moyen Age. Culture, éducation et société. Etudes offertes à Pierre Riché, sous la direction de M. Sot*, p.555-573, Paris, 1990.

³ Lidia Capo, [2000], p.70-74.

⁴ B. Guenée, *Histoire et culture historique dans l'Occident Médiéval*, Paris, 1980, p.302-303. Sur la diffusion et la répartition des manuscrits, voir Rosamond Mac Kitterick, « Paolo Diacono e il Franchi: il contesto storico e culturale », dans *Paolo Diacono, un scrittore fra tradizione longobarda e rinnovamento carolingio. Convegno internazionale di studi, 6-9 mai 1999 a cura di Paolo Chiesa*, 2000, Udine, p.23-28, voir également, Paolo Chiesa, « Caratteristiche della trasmissione dell' *Historia Langobardorum* », dans *Paolo Diacono e il Friuli Altomedievale (VI^e-X^e sec.)*, Centro italiano di studi sull' Alto Medioevo, t.1, Spolète, 2001, p.45-66.

de ce succès, qui est postérieur à son séjour à la cour carolingienne¹. Lorsque Paul se rend auprès de Charlemagne, il est certes un poète et un historien réputé grâce à son *Histoire Romaine*, mais sa notoriété ne s'élève pas au dessus de celle des autres grands savants réunis autour du souverain franc. Sa carrière prend véritablement une autre ampleur à la fin de sa vie, grâce aux commandes de Charles et à l'*Histoire des Lombards*. Paul Diacre s'éteint vraisemblablement à l'extrême fin du VIII^e siècle (peut-être en 797 ou en 799), avant le couronnement impérial de Charles.

Conclusion : apports de Paul Diacre à la Renaissance Carolingienne

Paul Diacre fait donc partie du groupe de lettrés italiens qui occupa une place de choix dans la période du règne de Charlemagne qui suit la conquête du royaume lombard, avant que ne s'affirment sur le devant de la scène culturelle d'autres groupes comme les Anglo-saxons, les Irlandais, les Espagnols, sans oublier les Francs, avec Angilbert et Eghinard notamment. Comme ses homologues transalpins, Paulin d'Aquilée ou encore Pierre de Pise, Paul apparaît comme un grammairien soucieux de la correction de la langue latine. Sur le plan politique, il s'est rallié sans trop de problèmes aux conquérants carolingiens, et ce, malgré l'opposition aux Francs d'une partie de sa famille qui s'est matérialisée par la rébellion de son frère Arichis. Les contacts que Paul continue d'entretenir avec la cour de Charlemagne après son retour en Italie, prouvent bien qu'il entendait concilier en même temps ses amitiés franques et bénéventines.

Le lettré frioulan se distingue cependant de ses confrères de la première Renaissance Carolingienne sur plusieurs points. Tout d'abord, il faut souligner que Paul ne s'est pas établi à demeure auprès de Charlemagne, comme ce fut le cas de Pierre de Pise ou d'Alcuin. Malgré les incertitudes sur les dates d'arrivée et de départ de l'érudit lombard dans le royaume franc, on ne peut guère estimer que la durée de son séjour ait dépassé les cinq ou six années. D'autre part, Paul ne semble pas avoir profité de sa situation privilégiée auprès du souverain franc pour s'élever dans la hiérarchie ecclésiastique, comme Paulin d'Aquilée, qui devint archevêque d'Aquilée-Cividale, ou encore Alcuin qui reçut la charge d'abbé de la très riche et

¹ M. Sot « la première Renaissance Carolingienne : échanges d'hommes, d'ouvrages et de savoirs » dans *Les échanges culturels au Moyen Age, XXXII^e congrès de la SHMES*, sous la dir. de Régine Le Jan, Paris, 2002, p.27, note n°5.

très prestigieuse abbaye de Saint-Martin de Tours. Aucun document ne nous donne la preuve certaine de la libération de son frère Arichis, qui devait pourtant constituer un des principaux objectifs du lettré frioulan pendant son séjour dans le royaume franc.

D'un point de vue purement culturel enfin, Paul peut être considéré comme le seul vrai historien étranger présent à la cour des souverains francs. Rosamond Mac Kitterick a décrit les liens étroits entre la société carolingienne et l'historiographie. La composition d'annales, la conservation des œuvres antiques et l'élaboration de compilations, illustrent en effet ce goût pour le passé. Mais ces observations valent surtout pour le IX^e siècle. Au début des années 780, aucun ouvrage historiographique n'a encore été composé à la cour (les *Annales Regni Francorum* datent dans leur premières versions de 788). Paul Diacre est donc le premier véritable historien a travaillé dans l'entourage des Carolingiens (avec le dernier continuateur de Frédégaire). Il se distingue donc des autres lettrés italiens, qui sont plutôt des grammairiens et des poètes. Aussi Paul Diacre, déjà connu pour le succès de son *Histoire Romaine*, devait-il apparaître au sein du cercle de lettrés rassemblés par Charlemagne, comme l'érudit le plus apte à composer une œuvre historiographique qui prendrait en compte des périodes plus anciennes. Cette qualité n'a pas dû échapper à l'évêque de Metz Angilram. Avant d'aborder la rencontre entre les deux hommes et le contexte qui est à l'origine de la rédaction du *Liber de episcopis Mettensibus*, quelques remarques s'imposent sur la tradition manuscrite et sur les différentes éditions de cet ouvrage.

B. LES MANUSCRITS ET EDITIONS DU *LIBER*

Le problème de la transmission et de l'édition de l'oeuvre de Paul Diacre est extrêmement complexe, et ce pour de multiples raisons. Tout d'abord, l'original composé par le lettré lombard est perdu. D'autre part, le texte a subi un certain nombre d'interpolations en liaison avec le développement du culte de saint Clément, premier évêque de Metz. Enfin, Georges Pertz, qui a édité le texte dans le cadre des *Monumenta Germaniae Historica*, édition qui fait toujours autorité, ignorait l'existence du plus vieux témoin de l'oeuvre de Paul Diacre. La méthode suivie par le savant allemand n'a pas contribué à simplifier les choses, dans la mesure où il s'est appuyé en priorité sur des éditions du XVII^e siècle pour rétablir dans sa pureté originelle le texte du lettré lombard, et qu'il a complété son travail à l'aide de deux manuscrits médiévaux. Grâce à un minutieux effort de reconstitution, Pertz a vraisemblablement réussi à restituer l'oeuvre de Paul Diacre, telle qu'elle fut composée à la fin du VIII^e siècle. Le plus simple pour présenter tous ces problèmes est de partir des témoins médiévaux et des premières éditions du texte de l'érudit frioulan, avant de tenter quelques hypothèses sur le nombre de manuscrits qui ont circulé et sur leur transmission.

1. Brême, *Staats-und-Universitätsbibl.* C 36. Fin IX^e siècle/début X^e s.

Le plus vieux manuscrit conservé date du IX^e siècle et fut vraisemblablement la propriété de l'évêque de Strasbourg Erchambaud (965-991). Il appartient de nos jours à la bibliothèque de la ville de Brême, et a été répertorié sous la côte C 36¹. Le texte de Paul Diacre est précédé par le titre suivant : « *petit traité sur le nombre et l'ordre des évêques qui se succédèrent dans la cité de Metz depuis le commencement de la prédication* »². Le nom de l'auteur n'est jamais mentionné et les épitaphes des princesses carolingiennes manquent. Une liste des évêques de

¹ Un microfilm de ce manuscrit se trouve à l'Institut d'Histoire et de Recherche des Textes à Paris, sous la côte n° 15350 ; sur ce manuscrit voir Goullet [2006], p.224-225.

²Brême, C 36 : *Libellus de numero sive ordine episcoporum qui sibi ab ipso praedicationis exordio in Mettensi civitate successerunt* »

Metz précède le texte de Paul Diacre et va jusqu'à Wala inclus, qui occupa le siège messin jusqu'en 882, ce qui prouve que le manuscrit n'est pas antérieur au dernier quart du IX^e siècle. Ces deux documents qui concernent avant tout l'histoire de Metz sont suivis par l'œuvre majeure de Sedulius Scotus, le *Liber de rectoribus chistianis*, qui appartient au genre des miroirs des princes, et qui reprend la trame fournie par la *Consolation de la Philosophie* de Boèce. Il est à noter que Sedulius Scotus, dont on connaît très mal la vie, fut en contact avec l'évêque Advence de Metz, le successeur de Drogon de 858 à 875¹.

2. Metz Bm 494. XI^e siècle

Le second témoin provient de l'abbaye de Saint-Arnoul et fait partie de nos jours du patrimoine de la bibliothèque de Metz sous la côte 494. Il renferme des lettres d'Alcuin, un certain nombre de sermons, la passion de saint Bénigne, et un extrait d'un ouvrage de Reginon de Prüm². Ce manuscrit date vraisemblablement du début du XI^e siècle, et l'œuvre de Paul Diacre est annoncée par le titre : « *vie de saint Clément, évêque et confesseur de l'église de Metz* »³. Aucune mention n'est faite sur son auteur. Les épitaphes des princesses carolingiennes manquent alors que le passage consacré à Clément a été étoffé : une longue interpolation donne en effet de multiples détails sur la prédication du saint prélat, sur la conversion des messins et sur l'expulsion grâce à Clément des serpents qui infestaient le voisinage de la cité, et qui étaient responsables de la peste qui décimait les habitants. Le récit se poursuit par l'évocation des lieux qui gardent le souvenir du premier évêque : Saint-Pierre-aux-Arènes, un baptistère dédié à saint Jean, et la crypte où il fut inhumé et qui devint le monastère Saint-Clément. Trois miracles viennent ensuite démontrer la sainteté et les mérites de Clément après sa mort. Enfin l'interpolation se clôt par l'évocation du *dies natalis* du saint, le 23 novembre⁴. Ce long passage ajouté à la notice de Paul Diacre, constitue en fait la *vita* I^a

¹ Voir sur ce personnage l'article de Monique Goullet, « Sedulius Scotus », dans le *Dictionnaire du Moyen Age*, dir. Claude Gauvard, Alain de Libéra et Michel Zink, Paris, 2002, p.1314 ; Michel Gaillard, « *un évêque et son temps : Advence de Metz 858-875* », *Lotharingia une région au centre de l'Europe autour de l'an Mil*, Sarrebruck, 1995, p.85-118.

² *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques des départements*, V, Paris, 1879. Voir les additions de M. Y. Chartier aux commentaires d'Auguste Prost sur ce manuscrit.

³ Metz Bm 494 f. 63-80 : « *Incipit Vita Sancti Clementis episcopi et confessoris Metensis ecclesiae...* »

⁴ Augustin Calmet, *Histoire ecclésiastique et civile de la Lorraine*, 1973 Paris, 1^{ère} éd. 1745-1757, Nancy, t. I, p. LXIII – LXXIII. Une partie de l'interpolation reste inédite, mais elle n'apporte pas d'informations notables.

de saint Clément, qui a d'abord circulé avec le reste du *Liber de episcopis Mettensibus*, avant de connaître une diffusion autonome par la suite¹.

3. BNF lat. 5294. XI^e siècle

Le troisième et dernier témoin de l'œuvre de Paul Diacre fut copié à Saint-Symphorien de Metz dans la première moitié du XI^e siècle, sous l'abbatiat de Constantin par un certain Betto². Le *scriptorium* de cette abbaye semble avoir été particulièrement actif à cette époque, comme le prouvent les rapprochements opérés par Jean Vezin entre plusieurs manuscrits, qui furent tous confectionnés à Saint-Symphorien³. Le manuscrit qui nous intéresse, est un recueil de textes hagiographiques consacrés en grande partie aux saints de la province ecclésiastique de Trèves. On retrouve ainsi les *Vitae* d'Arnoul, de Goeric, d'Adelphe, d'Adalbéron, de Chlodulf, d'Adelphe pour Metz. Le texte de Paul Diacre, qui occupe la première place, a été divisé en plusieurs chapitres qui portent tous un titre :

1. « vie de saint Clément
2. Les faits des évêques de Metz
3. Les épitaphes des filles de Pépin
4. Donation du *Pallium* à l'évêque Wala
5. noms des évêques⁴ »

Les épitaphes des cinq princesses carolingiennes sont complètes à une exception près : l'avant-dernier vers du poème dédié à Hildegarde est mutilé. L'œuvre de Paul Diacre est

¹ Ed. H. V. Sauerland, *Sancti Clementis primi Mettensis episcopi vita, translatio ac miracula*, Trèves, 1896, p.17-41.

² Constantin, abbé de Saint-Symphorien de 1005 à 1047-48.

³ On peut citer le manuscrit de la bibliothèque municipale de Reims 1429, et ceux de Paris, BNF, Richelieu, lat. 5091 et lat. 8088. Voir Jean Vezin, « Un manuscrit messin de la première moitié du XI^e siècle », dans *Miscellanea codicologica*, mélanges offerts à Jean Masai, t. I, p.157-164, Gand, 1979 ; *idem*, « Les *Scriptoria* messins autour de l'An Mil », dans *Metz enluminée. Autour de la Bible de Charles le Chauve. Trésors des manuscrits des Eglises de Metz*, Metz, 1989 ; *idem*, « Les manuscrits en Lotharingie autour de l'An Mil », dans *Religion et culture autour de l'An Mil. Royaume capétien et Lotharingie. Actes du colloque Hugues Capet 987-1987. La France de l'An Mil, Auxerre 26-27 juin 1987*, études réunies sous la direction de D. Iogna-Prat et J. C. Picard, Paris, 1990, p.309-314.

⁴ Paris, Bnf lat. 5294, fol.1 : « *Vita sancti Clementis Mettensium primi pontificis. II Gesta pontificum Mettensium. III Epitaphia filiarum Pippini. IV Exemplar de datione pallei. V Nomina pontificum Mettensis sedi et ordo.* »

suivie d'un catalogue des évêques de Metz qui va jusqu'à Adalbéron I^{er}, mort en 962, puis de deux textes hagiographiques qui évoquent l'ordination et la passion du pape Clément. La notice consacrée à saint Clément comporte la même interpolation que dans le manuscrit 494 provenant de Saint-Arnoul. Le fait le plus intéressant est de retrouver la copie de l'acte de donation du *pallium* par le pape Jean VIII à l'évêque Walla, qui vécut à la fin du IX^e siècle, juste après les épitaphes des princesses.

4. Trier, Stadtbibl. 1160. XII^e S.

Ce témoin provient de la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Matthias de Trèves. Le *Liber* contient l'interpolation dans la notice de saint-Clément mais les épitaphes des princesses carolingiennes n'y figurent pas¹. Son modèle est probablement Metz Bm 494.

Les éditions

La première édition du texte de Paul Diacre est l'œuvre de Marquard Freher, juriste de formation né à Augsbourg en 1565, qui connut une brillante carrière de diplomate et de professeur de droit². Dans son *Corpus Francicae Historiae*...publié en 1613, soit un an avant son décès. L'érudit allemand ne précise pas sur quel manuscrit il s'est appuyé pour restituer l'œuvre de l'historien lombard. Il est cependant parvenu à identifier le nom de l'auteur, grâce notamment à un passage de *l'Histoire des Lombards* dans lequel Paul Diacre fait référence au travail littéraire qu'il a effectué pour le compte de l'évêque Angilram. En fait, Marquard Freher semble surtout s'être aidé de la notice consacrée à l'historien lombard qui se trouve dans le *de viris illustribus* de Sigebert de Gembloux³. Cette édition ne contient ni les épitaphes des princesses carolingiennes, ni l'interpolation concernant saint Clément. Le titre

¹ Voir la description de Mireille Chazan, dans Monique Goulet et Martin Heinzelmann, *Miracles, vies et réécritures dans l'Occident Médiéval. Dossier des saints de Metz et de Laon et de saint Saturnin de Toulouse, Beihefte der Francia*, 65, 2006, ostfildern, p.156-157.

² Marquard Freher, *Corpus Francicae Historiae*, 1613, Paris, t. I, p.171-177.

³ Sigebert de Gembloux, *De viris illustribus*. Ed., Robert Witte, Francfort- Bern, 1974, p.75-76 : « *Paulus, monachus cassinensis cenobii, natione Italus, propter scientiam litterarum a Karolo imperatore ascitus, scripsit vitam Gregorii pape. Scripsit gesta pontificum Mettensium...* ».

qui annonce l'ouvrage du lettré lombard est : « *petit traité sur le nombre et l'ordre des évêques qui se succédèrent dans la cité de Metz depuis le commencement de la prédication* » comme dans le manuscrit Brême C 36. Marquard Freher a également retranscrit un catalogue d'évêques messins qui précédait le texte de Paul Diacre et qui se termine par Wala. Tous ces éléments militent dans le sens d'un rapprochement entre cette édition et le manuscrit de Brême. Cependant Samuel Helleman, qui s'est également penché sur le sujet, estime, après un rigoureux travail de collation, que Marquard Freher n'a pas eu le manuscrit de Brême sous les yeux mais un manuscrit très proche¹. Il aurait donc existé d'après lui un autre témoin que Marquard Freher aurait utilisé au XVII^e siècle, et qui aurait disparu par la suite sans laisser de trace, alors que le savant allemand n'aurait jamais eu connaissance du manuscrit de Brême, qui lui a traversé les âges. Cette hypothèse, même si elle n'est pas complètement irrecevable, n'est cependant pas la plus vraisemblable. Il paraît en effet plus sage de considérer que Marquard Freher a travaillé directement sur le manuscrit de Brême, car Helleman n'a pas assez tenu compte des approximations de l'éditeur allemand dans son travail.

La seconde édition du texte de l'érudit lombard parut en 1636². Elle est l'œuvre d'André Duchesne qui occupa l'office de géographe et d'historiographe du roi, sous Louis XIII. Cette édition pose un certain nombre de problèmes qui sont en grande partie liés à la méthode suivie par son auteur. L'objectif de l'érudit français était de rassembler toutes les sources relatives à la royauté franque. Aussi Duchesne n'a-t-il pas restitué l'ouvrage de Paul Diacre dans son intégralité ; son édition commence par Agiulf, 26^e évêque de Metz, parce que ce personnage serait d'après l'historien frioulan le petit-fils de Clovis par les femmes. Il s'agit donc d'un choix volontaire opéré par Duchesne qui a travaillé sur un manuscrit qui n'était pas mutilé. Jamais Duchesne ne précise la provenance du témoin qu'il a sous les yeux, mais il attribue sans difficulté l'œuvre à Paul Diacre. Puisque tout le début du *Liber* manque, et en particulier la notice consacrée à Clément, il est impossible de dire si ce manuscrit était interpolé. Les épitaphes des princesses carolingiennes ont été retranscrites dans leur intégralité à ceci près que l'avant-dernier vers de celle de la reine Hildegarde est mutilé. Ce détail suggère un rapprochement avec le manuscrit Bnf lat. 5294 provenant de Saint-Symphorien, qui comporte la même lacune. Cependant, l'édition de Duchesne ne contient aucune trace de la donation du *pallium* par le pape Jean VIII à l'évêque Wala. S'agit-il d'un choix délibéré de Duchesne qui ne voyait pas l'utilité de retranscrire cet acte juridique qui

Sigmund Hellmann, « *Die Bremenser Handschrift von des Paulus Diaconus Liber de episcopis Mettensibus* », *Neues Archiv*, 30 (1905), p. 467-470.

²Duchesne André, *Historiae Francorum Scriptores*, Paris, 1636, Paris, t. II, p.201-205.

cadran mal avec son projet d'éditer des œuvres relatives à la royauté franque ? En tout état de cause, il existe certainement un lien entre ce témoin et l'édition de Duchesne, qui a travaillé sur ce dernier ou sur un manuscrit très proche.

Autre détail déroutant, Duchesne lorsqu'il aborde le passage consacré aux princesses carolingiennes, renvoie en glose aux *Annales Ecclésiastiques* du cardinal Baronius, qui a effectivement retranscrit les épitaphes fort mutilées de la reine Hildegarde et de ses deux filles inhumées à Saint-Arnoul¹. Or cet ouvrage date de 1612, soit 24 ans avant la première édition des épitaphes chez Duchesne. Baronius ignore l'existence du *Liber* de Paul Diacre et il attribue les poèmes à Alcuin². D'autre part, il se fait l'écho de *la chronique du Mont Cassin* qui prétend que l'historien lombard fut exilé par Charlemagne à la suite d'une conspiration, fable qu'une simple lecture du *Liber de episcopis Mettensibus* aurait dissipée. Une légende s'est en effet formée autour du personnage de Paul Diacre dans l'Italie du Sud dans la seconde moitié du X^e siècle à partir du *Chronicon Salernitanum*, qu'Huguette Taviani-Carozzi attribue à l'abbé de Sainte-Marie-et-Saint-Benoît, Radoald, qui aurait travaillé entre 975 et 980³. Ce texte fait de Paul Diacre un héros de la cause lombarde fidèle au roi Didier, qui ne craint pas de défier un Charlemagne présenté comme un tyran plus ou moins grotesque. Il n'est pas question ici de discuter pourquoi et comment l'historien lombard a été amené à endosser ce rôle ; il convient simplement de préciser que cette légende est passée dans de nombreuses œuvres historiographiques dont *la Chronique du Mont-cassin* composée à la fin du XI^e siècle par Léon d'Ostie.

Baronius ajoute également que les épitaphes qu'il a retranscrites ont été retrouvées à la suite de la destruction de l'abbaye de Saint-Arnoul en 1552-1553, lors du siège de Metz par le duc d'Albe⁴. Comment ces épitaphes sont-elles parvenues jusqu'à Baronius en Italie ? S'est-il appuyé sur une édition antérieure ou sur son réseau de connaissances ? A ce jour nous n'avons pas de trace d'une autre édition complète ou partielle du *Liber* de Paul Diacre, parue au XVI^e siècle. De quel manuscrit proviennent ces épitaphes ? Une chose est sûre, il ne s'agit pas du manuscrit Metz 494, qui a appartenu à l'abbaye de Saint-Arnoul pour la bonne et simple raison qu'il ne renferme pas ces poèmes. Il faut également écarter le manuscrit Bnf lat. 5294,

¹ César Baronius, cardinal, *Annales Ecclésiastiques*, T. IX, Anvers, 1612, t.9, année 786, p.389-390.

² *Ibidem*, p.289-390 : « Si quis me rogaret auctorem, responderem (quod opinor ex musa consimili) Albinum Flaccum, dictum aliter Alcuinum. »

³ Voir l'article d'Huguette Taviani-Carozzi, « Le souvenir et la légende de Paul Diacre », dans *haut Moyen Age. Culture, éducation et société. Etudes offertes à Pierre Riché, sous la direction de M. Sot*, p.555-573, Paris, 1990.

⁴ César Baronius, cardinal, *Annales Ecclésiastiques*, T. IX, Anvers, 1612, t.9, année 786, p.389-390 : « Hoc eodem anno moritur Hildegardis regina uxor Caroli Magni, cum vixisset cum ipso annos duodecim, ut eius sepulturae epitaphium scriptum docet, quod ex ruinis monasterii Sancti Arnulphi Metensis... »

parce qu'il provient de Saint-Symphorien et surtout parce que les épitaphes sont parfaitement lisibles dans ce témoin. Baronius a certainement eu connaissance directement ou indirectement du *Petit cartulaire de Saint-Arnoul* qui présente les épitaphes des cinq princesses carolingiennes sans indiquer leur source ni leur auteur¹.

Venons-en maintenant à l'édition des *Monumenta Germaniae Historica*, œuvre de Georges Pertz, qui fait toujours autorité de nos jours. L'érudit allemand n'a pas eu connaissance de l'existence du manuscrit de Brême, ce qui est assez curieux. Néanmoins, il connaît le manuscrit Metz Bm 494 de et le Bnf lat. 5294 qu'il juge sujets à caution dans la mesure où ils comportent la longue interpolation insérée dans la notice de saint Clément. C'est pour cela qu'il s'est appuyé en priorité sur l'édition de Marquard Freher malgré l'absence des épitaphes des princesses carolingiennes. Pertz a comblé cette lacune en utilisant l'édition de Duchesne pour retranscrire ces poèmes mortuaires. Il a gardé le titre de l'édition de Freher Marquard, à savoir « *Libellus de numero sive ordine episcoporum...* ». Dernier petit détail, Pertz a tenté de reconstituer l'avant-dernier vers de l'épitaphe de la reine Hildegarde qui est mutilé dans le lat. 5294, et carrément absent dans l'édition d'André Duchesne².

C. LE CONTENU DU *LIBER*

Nous allons maintenant passer en revue tous les épisodes contenus dans le *Liber de episcopis Mettensibus*, afin de les remettre en perspective et de préciser les sources que le lettré lombard a utilisées pour reconstituer l'Histoire des évêques de Metz. L'édition de Georges Pertz, dans la série des *Monumenta Germaniae Historica*, a servi de base à ce travail. Le contenu de *Liber de episcopis Mettensibus* de Paul Diacre peut se décomposer de la manière suivante :

¹ Michèle Gaillard, « *Le souvenir des Carolingiens à Metz au Moyen Âge. Le Petit Cartulaire de Saint-Arnoul* », Paris, 2006, 49-53, p.86-89.

² Paul Diacre, *Liber de episcopis Mettensibus*, MGH, SS, t.2, p.266 : « *Iesum nunc precibus, Arnulfe, exores eorum...* ». Le manuscrit lat. 5294 de la BNF ne comporte que le mot *Iesum*. Duchêsne a laissé une ligne blanche.

- **Clément, premier évêque**
 - Evocation de Jésus-Christ. Mission de saint Pierre. Envoi de missionnaires dont Clément.
 - Arrivée de Clément à Metz. Conversion des messins.
 - Installation d'un premier lieu de culte dans le grand amphithéâtre désaffecté.
 - Vertus miraculeuses de ce premier établissement.

- **Liste de sept évêques.**

- **Miracle survenu dans la basilique Saint-Felix** auprès des tombeaux des évêques Rufus et Adelphus, neuvième et dixième évêques.

- **Saint Auctor, treizième évêque.**
 - Invasion de la Gaule par Attila.
 - Voyage de saint Servais, évêque de Tongres à Rome. Vision de saint Servais. Retour en Gaule et rencontre avec saint Auctor.
 - Prise de Metz par les Huns. Préservation miraculeuse de l'oratoire Saint-Etienne. Citation d'un passage de Grégoire de Tours qui présente un conciliabule entre saint Etienne, saint Pierre et saint Paul à propos du sort de Metz.
 - Les Huns emmènent les messins prisonniers. Dieu les frappe de cécité. Saint Auctor négocie la libération des captifs contre la guérison des Huns.
 - Miracle survenu dans Saint-Etienne de Metz en présence de saint Auctor.

- **Liste des noms de quinze évêques** dont Agiulf qui serait par sa mère le petit fils de Clovis et par son père le descendant d'une famille sénatoriale.

- **Saint Arnoul : vingt-neuvième évêque.**
 - Sa noble origine, sa carrière civile et ecclésiastique.
 - Miracle de l'anneau perdu par Arnoul lors de sa jeunesse et retrouvé lors de son épiscopat.
 - Les deux fils de saint Arnoul : Chlodulf et Anchise. Arnoul propose à ses deux fils de faire don de leur héritage sous forme d'aumône. Refus de l'aîné, le cadet accepte et reçoit la bénédiction d'Arnoul.
 - Descendance bénie d'Anchise : Pépin II, Charles Martel, Pépin III et Charlemagne.

- Les enfants de Charlemagne, la mort de sa femme Hildegarde et son remariage avec Fastrade.
 - Epitaphes de cinq princesses carolingiennes enterrées dans l'abbaye Saint-Arnoul, dont la reine Hildegarde.
- **Six noms d'évêques de Metz** dont Chlodulf, le fils de saint Arnoul
- **Sigebaud, trente-sixième évêque de Metz.**
 - Fondation de deux monastères : Hilariacum et Neuwiller.
 - Courage de Sigebaud face à la goutte.
- **Chrodegang, trente-septième évêque.**
 - Sa noble origine et ses qualités.
 - Sa carrière civile et ecclésiastique au service de Pépin III. Sa mission à Rome.
 - Ses efforts de réforme : sa règle des chanoines. Introduction de la liturgie et du chant romains. Constructions entreprises dans la cathédrale et à Saint Pierre le Majeur.
 - Fondation de deux monastères : le premier placé sous le patronage de saint Pierre dans le pagus mosellan. Le second à Gorze.
 - Dotation de monastères avec des reliques de martyrs ramenées de Rome : Saint Nabor à Hilariacum ; saint Gorgon à Gorze ; Saint Nazaire à Lorsh.
 - Consécration d'évêques et de clercs par Chrodegang selon le rite romain.
 - Date de mort et lieu de sépulture à Gorze.
- **Epilogue et évocation de l'évêque Angilram.**

1. Saint Clément, premier évêque de Metz et les fondations apostoliques

Paul Diacre commence son œuvre en évoquant la mission de Jésus Christ et la descente sur terre de l'Esprit Saint, qui imprégna les Apôtres le jour de la Pentecôte. A partir de cet instant, ces derniers se vouent à la prédication et après avoir délibéré, ils se partagent la tâche en choisissant chacun une région du monde à évangéliser. A saint Pierre, qui fait figure de chef de la communauté, est réservée la difficile mission d'aller apporter « la bonne nouvelle » aux habitants de Rome, capitale de l'Empire. Tout en prêchant avec succès à Antioche puis dans l'*Urbs*, Pierre envoie des disciples pour prolonger son œuvre dans certaines villes d'Italie : Apollinaire à Ravenne, Leucius à Brindisi, Anathelon à Milan, Marc accompagné par Hermagore à Aquilée. Pierre n'oublie pas pour autant la Gaule, vers laquelle il dirige des missionnaires instruits dont les noms ne sont pas cités, pas plus que leurs destinations. Un seul est clairement nommé par l'historien lombard, il s'agit de Clément, qui a pour tâche de gagner au Christ la cité des Médiomatrices¹.

La fondation des Eglises d'Antioche et d'Alexandrie, et la primauté de l'église de Rome

Il est intéressant de noter que Paul Diacre ne s'inspire pas des *Actes des Apôtres* pour relater la fondation de l'église d'Antioche, mais qu'il rapporte en fait une information que l'on retrouve notamment dans la chronique d'Eusèbe, adaptée en latin par saint Jérôme². Le Nouveau Testament indique en effet clairement que, malgré la présence de quelques convertis, la prédication dans cette ville fut l'œuvre de Paul et de Barnabé qui « *demeurèrent un an entier dans cette Eglise, où ils instruisirent un grand nombre de personnes ; de sorte que ce fut à Antioche que les disciples furent premièrement nommés chrétiens* »³. D'autre part, les *Actes des Apôtres* ne mentionnent pas la mission de Marc à Alexandrie.

¹ M.G.H., SS, t.2, p.261 : « *Ea igitur tempestate cum apud Galliam Belgicam Mediomatricum, quae etiam Mettis appellatur... ad eadem beatus Petrus apostolus urbem Clementem nomine, virum egregium ac meritis probatum... cum quo pariter, sicut antiqua tradit relatio, ad eas quae praecipuae erant Galliarum urbes verbo Fidei obtinendas, alii quoque religiosi doctores ab eodem apostolorum principe missi sunt.* »

² Jérôme, *Eusebius Werke, VII. Die Chronik des Hieronymus*, éd. Rudolf Helm, Berlin, 1956.

³ *Actes des Apôtres*, XI, 26.

Or, Paul Diacre évoque clairement le rôle de Pierre dans la fondation de l'église d'Antioche, ainsi que la mission confiée par le prince des apôtres à Marc, qui partit évangéliser Alexandrie¹. Le rapprochement entre l'Évangéliste et la fondation de l'Église alexandrine n'est pas antérieur à la fin du III^e siècle². Ces informations communément admises au Moyen Âge, se retrouvent dans la *Chronique* d'Eusèbe de Césarée que Jérôme traduisit et poursuivit en latin et qui permet de dresser des synchronismes entre l'histoire sacrée et l'histoire profane. Cette chronique eut un très grand succès durant tout le Moyen Âge³ et il n'est pas étonnant de constater que l'historien lombard s'y réfère implicitement, d'autant qu'il l'avait déjà utilisée pour composer son *Histoire Romaine*.

La primauté du siège romain qui est suggérée par Paul Diacre dans son oeuvre, est en fait le fruit d'une longue évolution qui commence dès les premiers temps du Christianisme⁴. L'Église de Rome possédait en effet au début de notre ère, un certain nombre d'atouts : la fonction de capitale de l'empire et la présence des corps de Pierre et de Paul. Elle jouissait également d'une très grande autorité morale en Occident, car les croyants pensaient que la tradition chrétienne s'y était maintenue sans discordance depuis les temps apostoliques. Le rôle de l'église de Rome s'accrut à la suite des controverses liées à l'hérésie arienne au IV^e siècle, et elle servit d'instance de contrôle et de référence grâce à son prestige, malgré l'absence de grands théologiens romains. Au concile de Sardique en 343, les prélats occidentaux reconnurent pour la première fois une primauté juridique au siège romain, en accordant à tout évêque déposé, le droit d'intercéder auprès du pape. L'idée de primauté romaine fit dès lors des progrès décisifs sous les règnes des pontifes qui se succédèrent depuis Damase, mort en 384, jusqu'à Léon le Grand, mort en 461. Les papes revendiquèrent alors une primauté qu'ils justifiaient par l'héritage de Pierre, le prince des apôtres. C'est dans ce contexte qu'apparut l'expression *caput mundi* pour désigner l'Église de Rome, qu'utilise Paul Diacre. Dans le même temps, les pouvoirs du pape reçurent une définition juridique, sous l'influence des familles sénatoriales qui s'étaient ralliées au Christianisme, et qui apportèrent leur sens de l'organisation acquis au service de l'État. Du point de vue juridique, la primauté

¹ Eusèbe- Jérôme, p.42-43 : « *Petrus apostolus cum primus Antiochenam ecclesiam fundasset, Romam mittitur, ubi evangelium praedicans XXV annis eiusdem urbis episcopus persueverat, Marcus evangelista interpret Petri Aegyptio et Alexandriae Christum adnuntiat...* » ; éd. Rudolf Helm, *Eusebius Werke Siebenter Band. Die Chronik des Hieronymus*, p.179, Berlin, 1956.

² Moreschini Claudio et Enrico Norelli, *Histoire de la littérature chrétienne ancienne grecque et latine*, 1. De Paul à l'ère de Constantin, Genève, 2000, p.71-72.

³ Sur l'importante diffusion de la *Chronique* d'Eusèbe Jérôme et sa promotion au rang de classique, voir Guenée [1980], p.301-302.

⁴ Yves Congar, *l'Éclésiologie du haut Moyen Âge*, 1968, Paris ; Klaus Schatz, *La primauté du Pape. Son Histoire des origines à nos jours*, Paris, 1992.

romaine mit cependant beaucoup de temps à s'imposer durant le haut Moyen Âge hors d'Italie, car les églises des royaumes barbares gardèrent l'habitude de s'autogérer et les rois se méfièrent des revendications des papes. Rome apparut cependant durant toute cette période comme la référence en matière de doctrine et d'usages liturgiques.

Les fondations apostoliques en Italie

Aquilée

Il faut d'ores et déjà noter que la première ligne du *Liber de episcopis Mettensibus* de Paul Diacre est très proche de l'entrée en matière de la passion du premier archevêque d'Aquilée, Hermagore¹ ; une œuvre composée dans l'Italie du nord-est, à une date qu'il est malheureusement difficile de préciser. La première mention de ce texte intervient tardivement, puisqu'elle fait suite aux débats du concile de Mantoue en 827². Il existe deux versions de cette passion, qui se distinguent par quelques variantes dans les phrases d'introduction. La première, qui ne présente pas d'analogie formelle notable avec le texte de Paul Diacre est celle qui connut la plus large diffusion puisque les Bollandistes recensent 18 manuscrits contenant cette œuvre³. La seconde, qui va retenir notre attention, n'est parvenue jusqu'à nous que par l'intermédiaire d'un seul témoin⁴, ce qui prouve qu'elle eut un succès beaucoup plus modeste. La phrase liminaire qui introduit cette seconde version présente un certain nombre de points communs avec les premiers mots de l'œuvre de Paul Diacre⁵. Les deux textes évoquent tous les deux la mission que Marc et Hermagore menèrent au nom de Pierre dans la cité d'Aquilée : le *Liber de episcopis Mettensibus* commence par ces mots : « *Après avoir achevé tout ce qu'il avait arrangé pour accomplir le salut du monde, le Seigneur Christ migra vers les cieux...* » alors que la première phrase de la seconde version de la passion d'Hermagore peut être traduite de la façon suivante : « *Après que la Rédemption*

¹ La *passio* d'Hermagore et de Fortunat est recensée au n° 3838 et 3839 de la *B.H.L.* Les Bollandistes ont édité ce texte au t.3 des *Acta Sanctorum* de juillet p.251-257.

² J.C. Picard, *Le souvenir des évêques. Sépultures, listes épiscopales et culte des évêques en Italie du Nord des origines au X^e siècle*. B.E.F.A.R. n°268, 1988, Paris, p.587.

³ La première version commence par les mots suivants, « *Post resurrectionem Domini nostri Jesu Christi omnes paostoli miserunt, qui quis in suam provinciam proficisceretur ad praedicandum verbum Domini.* »

⁴ Manuscrit conservé à la bibliothèque du Vatican, lat. 539, datant du XII^e siècle. Les éditeurs de la *passio* au XVII^e siècle font mention d'un second manuscrit contenant la deuxième version de ce texte et qui provenait d'après eux dans le monastère de Saint Maximin de Trèves.

⁵ Dans le *Liber de episcopis Mettensibus* : M.G.H., SS, t.2, p.261 : « *Postquam, peractis omnibus quae cum Patre pro mundi salute gerenda disposuerat, Christus dominus migravit ad caelos...* » ; la *passio* de saint Hermagore et de Fortunat débute ainsi A.A. S.S., juillet, t.3, p.253 : « *postquam Dominus noster, hominum redemptione peracta, resurgens a mortuis ascendit in caelum...* ».

des hommes fut achevée, notre Seigneur, ressuscitant d'entre les morts atteignit le ciel... » La ressemblance entre ces deux entrées en matière suggère qu'il existe un rapport de filiation entre le *Liber de episcopis Mettensibus* et la passion d'Hermagore et du diacre Fortunat. On retrouve la même trame dans les deux textes, avec la mention du départ des apôtres vers les provinces à évangéliser et l'arrivée de Pierre à Rome. La passion indique également la présence de saint Paul au côté de ce dernier, ce que ne fait pas Paul Diacre¹.

Quel ouvrage a servi de modèle à l'autre ? Il semble que la composition de l'oeuvre hagiographique soit antérieure au passage de l'érudit frioulan sur les bords de la Moselle dans les années 780. Elle paraît en effet avoir servi de modèle au lettré lombard qui l'a enrichie grâce à ses connaissances sur l'origine d'autres sièges italiens : Paul mentionne en effet les noms des premiers évêques de Milan et de Brindisi, Anathelon et Leucius, alors que leur culte n'est attesté par aucun document à la fin du VIII^e siècle, et que la passion d'Hermagore ne fait pas référence à ces deux prélats. L'historien lombard évoque également le fondateur du siège de Ravenne, Apollinaire alors que le texte hagiographique l'ignore complètement. Le *Liber de episcopis Mettensibus* est donc beaucoup plus étoffé que la passion transalpine puisqu'il offre un tableau assez complet des fondations apostoliques en Italie sur lequel nous aurons à revenir. Il paraît donc avoir été rédigé après le texte hagiographique dont il s'inspire vraisemblablement.

D'autres arguments peuvent être avancés pour étayer cette hypothèse. La légende de l'apostolicité de l'église d'Aquilée, évangélisée par les envoyés de saint Pierre, Marc et Hermagore, semble en effet être bien antérieure aux années 780. L'histoire de ce patriarcat est des plus complexes et quelques précisions s'imposent². Le premier événement d'importance se déroula en 557, lorsque l'évêque d'Aquilée prit le titre de patriarche alors qu'il se trouvait en conflit avec la papauté à la suite de la querelle des Trois Chapitres. Cette affaire, qui laissa d'importantes séquelles en Italie du Nord, n'est en fait qu'un des derniers avatars des grandes controverses sur la nature du Christ qui marquèrent très fortement l'Eglise des IV^e et V^e

¹ *Passio s. Hermagorae*, A.A. S.S., juillet, t.3, p.253 : « ...omnes apostoli miserunt sortes, quisquis in suam provinciam proficisceretur ad praedicandum verbum Domini. Apud urbem vero Romam profectus est beatus Petrus apostolus, princeps apostolorum... » ; Chez Paul Diacre, *Liber de episcopis Mettensibus* : M.G.H., SS, t.2, p.261 : « ...statim ut promisso sancti Spiritus munere beati apostoli potiti sunt et confirmati, illico quam unusquisque eorum provinciam vel regionem praedicaturus adgredi deberet, communi consilio iuxta divinam provisionem sorte decernunt. Singulis igitur ad sibi delegata loca pergentibus, beatus Petrus, qui in eorum numero primus erat et quasi dux fortissimus eminebat, ad eam quae totius tunc mundi caput erat, hoc est urbem romuleam... »

² Sur tous ces problèmes, voir Giorgio Fedalto, « Origine, funzionamento e problemi del patriarcato », dans Paolo Diacono e il Friuli Altomedievale (VI^e-X^e sec.), Centro italiano di studi sull' Alto Medioevo, t.1, Spolète, 2001, p.129-152.

siècles. Rappelons rapidement que Justinien¹, qui tentait de trouver un terrain d'entente avec les Monophysites, bien implantés dans les provinces orientales de son empire, demanda au pape Vigile² de condamner trois auteurs particulièrement offensants pour ces derniers³. Devant les refus et les atermoiements du pape, l'empereur n'hésita pas à le déporter à Constantinople jusqu'en 555. Vigile, après avoir longtemps résisté, céda et ratifia les actes du second concile œcuménique de Constantinople tenu en 553, qui condamnait les trois auteurs anti-monophysites. L'évêque d'Aquilée, qui resta attaché à l'orthodoxie chalcédonienne, rompit ses relations avec Rome et profita de cette faiblesse temporaire de la papauté pour mettre en avant le titre de patriarche⁴, que ses prédécesseurs portaient vraisemblablement depuis l'époque ostrogothique⁵. Seulement le terme avait changé de signification : de synonyme de métropolitain qu'il revêtait à l'époque de Théodoric, le patriarche était devenu le supérieur des métropolitains après les réformes de Justinien qui allaient dans le sens d'une hiérarchisation de l'Eglise. Or les patriarchats passaient également pour être des fondations apostoliques, à l'instar de Jérusalem, Antioche et Alexandrie.

Ce schisme provoqua un grand bouleversement pour l'église d'Aquilée qui fut secouée par un autre événement capital pour l'histoire de la péninsule. Les invasions lombardes (à partir de 569) contraignirent en effet le patriarche Paul à se réfugier sur l'île de Grado située en face d'Aquilée. Autour de 610, eut lieu une double élection qui coupa le patriarcat en deux : d'un côté Jean Candidianus, qui s'installa avec l'accord des autorités lombardes sur la terre ferme dans la vieille cité avant que ses successeurs ne se déplacent à Cormons puis à Cividale ; et de l'autre Epiphane, resté à Grado sous la protection des troupes byzantines, avant le transfert du siège vers Venise beaucoup plus tard. Deux patriarches ont donc coexisté à partir de cette époque. Ils furent souvent en conflit notamment, pour établir leur autorité sur les suffragants de la province ecclésiastique. Le prélat de Grado rentra en communion avec Rome qui le reconnut alors comme le seul métropolitain de la province ecclésiastique, alors que son homologue de la terre ferme restait fidèle aux Trois Chapitres. Le schisme entre Rome et Aquilée-Cividale ne trouva son épilogue qu'en 700 sous le pontificat de Serge I^{er}, après la tenue du concile de Pavie⁶. Les deux églises normalisaient enfin leur relation après un

¹ Justinien, empereur de 527 à 565.

² Vigile, pape de mars 537 à juin 555, mort pendant son retour en Italie, après sa déportation à Constantinople.

³ Il s'agit de Théodore de Mopsueste, Théodoret de Cyr, et Ibas d'Edesse.

⁴ Picard, [1988], p.694-697.

⁵ Giorgio Fedalto, « *Origine, funzionamento e problemi del patriarcato* », dans *Paolo Diacono e il Friuli Altomedievale*, p.129-134, les chercheurs sont toujours divisés sur datation de l'apparition du titre de Patriarche à Aquilée. Deux solutions sont proposées : la période gothique ou la querelle des Trois Chapitres.

⁶ Serge I^{er}, pape de décembre 687 à septembre 701.

siècle et demi de séparation, qui avait été le théâtre de profonds bouleversements au sein des églises d'Aquilée.

Un particularisme anti-romain est en effet né pendant ces années de schisme et de divisions, et s'est manifesté autour des titres de patriarche et d'archevêque portés par les prélats frioulans. Ce sentiment devait être plus vif au sein du clergé de la terre ferme, qui resta séparé de la papauté plus longtemps. Ces prétentions ont pu pousser les clercs d'Aquilée à mettre en avant l'apostolicité de leur église. D'autre part, l'exemple de Ravenne, qui dès le milieu du VII^e siècle, faisait de son premier évêque Apollinaire un disciple de Pierre et sur lequel nous aurons à revenir, a pu créer une émulation et jouer un rôle décisif dans l'apparition de la thèse de l'apostolicité du siège d'Aquilée, d'autant que les prélats de terre ferme et leurs homologues de la lagune restèrent en compétition sur deux points précis : premièrement le port du titre de patriarche que l'évêque de Cividale revendiquait au détriment de celui de Grado. A la fin du VIII^e siècle, Paulin, évêque de Cividale, réussit avec le soutien de Charlemagne à prendre le titre de patriarche que ses successeurs conservèrent, tout comme les pontifes de Grado d'ailleurs. Deuxièmement la juridiction ecclésiastique sur l'Istrie, qui était du ressort de Grado, mais ces droits étaient fortement contestés par les prélats de Cividale.

Dans cette atmosphère de tensions, un rapprochement s'est effectué entre Marc, l'évangéliste supposé de la cité, et le premier évêque Hermagore, qui se devait d'être contemporain des apôtres. Cette légende a reçu une traduction littéraire avec la rédaction de la passion d'Hermagore et du diacre Fortunat, qui n'offre dans son contenu aucun élément de datation précis. Ce texte hagiographique, a vu le jour dans l'entourage des patriarches d'Aquilée-Cividale car les clercs d'Aquilée-Grado ne connaissaient pas son existence lorsqu'elle fut évoquée au concile de Mantoue en 827. Le patriarche de terre ferme, Messentius, profitant de la mort de son homologue de Grado, avait fait réunir ce concile pour asseoir ses prétentions sur les évêchés istriens. La clé de son argumentation reposait sur les liens entre Aquilée, dont Cividale était l'héritière, et Rome depuis l'époque des Apôtres ; le déplacement à Grado n'étant qu'une péripétie liée aux événements militaires. C'est dans ce contexte que fut évoquée pour la première fois la *passio* de saint Hermagore.

Or, n'oublions pas que Paul Diacre est frioulan de naissance et qu'il a passé une partie de sa jeunesse à la cour ducale de Cividale, où il a pu s'imprégner de cette légende et lire la passion si elle existait déjà. Alors qu'il séjournait sur les bords de la Moselle et qu'il

travaillait pour le compte d'Angilram, il a pu se souvenir de ce texte hagiographique qu'il n'avait probablement pas sous les yeux, ce qui expliquerait les différences soulignées précédemment, à moins que Paulin d'Aquilée en ait gardé un exemplaire avec lui pendant son séjour à la cour de Charlemagne.

On pourrait même expliquer la présence de deux versions de la *passio* de la façon suivante : une première rédaction eut lieu avant l'élaboration du *Liber de episcopis Mettensibus*, et Paul Diacre s'en inspira pour composer son œuvre. Cette première version n'eut pas une grande diffusion puisque les clercs de Grado présents au concile de Mantoue en ignoraient l'existence. Le patriarche Messentius, pour préparer cet événement qui eut lieu en 827, fit réunir un dossier pour soutenir ses prétentions, auquel fut versée la *passio* de saint Hermagore. Les clercs qui menèrent à bien cette tâche recopièrent peut-être cette œuvre hagiographique en la toilettant. Cette seconde version, qui bénéficia de la publicité du concile, connut une assez large diffusion et supplanta la première que Paul Diacre avait consulté.

Il faut également mentionner que les premières attestations de Marc et d'Hermagore, en tant que saint patron d'Aquilée-Cividale se trouvent dans deux diplômes délivrés par la chancellerie de Charlemagne à l'adresse du patriarche Paulin, qui séjourna une partie de sa vie à la cour franque. Ils sont tous les deux datés du 4 août 792 à Regensburg, et sont à mettre en liaison avec les prétentions de ce dernier au titre d'archevêque. Le premier exempte la communauté d'Aquilée de certaines prestations publiques et rappelle que le patriarche doit être choisi selon les canons. Il est précisé dans cet acte que « l'église d'Aquilée fut édiflée en l'honneur de saint Marie, saint Pierre et saint Marc »¹. Le second diplôme quant-à-lui, accorde l'immunité à cette église et précise qu'elle est consacrée « au prince des apôtres saint Pierre et au martyr Hermagore »². Ces deux actes mettent en évidence le fait que le rôle de Marc et Hermagore était déjà bien établi à Aquilée dans les années qui ont suivi le retour de Paul Diacre en Italie, et qu'ils faisaient certainement l'objet d'un culte. On peut donc en conclure que la légende autour de ces deux personnages a dû se former bien avant.

¹ *Diplomata Karolinorum, Monumenta Germaniae Historica*, Hanovre, 1906, n°174, p.233-234 : «...qualiter vir venerabilis Paulinus sanctae Aquilegiensis Ecclesie patriarcha, quae est in honore sanctae Dei genitricis...sancti Petri... sancti Marci constructa ».

² *Monumenta Germaniae Historica, Diplomata Karolinorum*, Hanovre, 1906, n°175, p.234-235 : « ...eo quod vir venerabilis Paulinus patriarcha Aquilegiensis Ecclesie, que est in honore sancti Petri principis apostolorum vel sancti Hermachorae martiris Christi constructa... »

Saint Apollinaire et Ravenne

Il n'est pas étonnant de retrouver dans le *Liber de episcopis Mettensibus* le nom d'Apollinaire, premier archevêque de Ravenne, qui passait également pour être un disciple de saint Pierre et dont la *passio*, rédigée au VII^e siècle, a connu une très large diffusion dans l'Italie du Nord¹. Preuve de ce succès, les Bollandistes dénombrent 129 manuscrits contenant cette œuvre. Paul Diacre a donc vraisemblablement eu connaissance de ce texte. Cette *passio*, composée autour de 666, est en fait le premier texte hagiographique à mettre en avant la thèse de l'apostolicité d'un siège italien². Son auteur commence en effet en rappelant la mission de Pierre à Rome et l'envoi de son disciple Apollinaire à Ravenne³. Pour comprendre les motivations qui sont à l'origine de l'élaboration de cet ouvrage, il faut se replonger dans l'histoire de l'église de Ravenne depuis la fin de l'Antiquité.

Ravenne joua le rôle de capitale des empereurs de la dynastie valentinienne au V^e siècle. Cette situation attisa les ambitions des pontifes de cette cité qui n'avaient pas eu un grand rôle jusque-là au sein de l'épiscopat italien, et qui revendiquèrent dès lors les pouvoirs d'un métropolitain. Le culte des premiers évêques a pu commencer à se développer dès cette époque pour rehausser le prestige de l'église ravennate. Après les guerres gothiques et l'invasion lombarde, Ravenne devint le siège du gouvernement impérial en Italie et les pontifes du lieu en profitèrent pour consolider leur autorité. La querelle des Trois Chapitres amena les archevêques de Ravenne, fidèles à la ligne impériale, à s'opposer aux papes. Ces tensions se focalisèrent notamment sur le port du *pallium*⁴, insigne dont le Saint Siègre voulait contrôler et limiter l'usage. Les prélats ravennates, du fait de leurs contacts avec le christianisme oriental, revendiquaient en effet le droit de se parer de cet insigne toute l'année comme les métropolitains autocéphales. De même, ils entendaient appliquer la définition orientale du titre d'archevêque, qui dans l'empire byzantin, donnait le droit de gouverner

¹ *B.H.L.* n° 623 ; *Acta Sanctorum*, juillet, t. 5, Venise, 1748, p.328-384.

² Picard [1988], p.689-694.

³ *Acta Sanctorum*, juillet, t.5, p. : « *In diebus Claudii ceasaris veniens Petrus apostolus Jesu Christi Nazareni ab Antiochia in urbem Romam (plurimos ad Dominum convertit... ait beatus Petrus apostolus Apolinnarii discipulo suo : quid sedes nobiscum ? Ecce eruditus es de omnibus quae fecit Jesus, surge et accipie Spiritum sanctum simulque pontificatum et perge ad urbem quae vocatur Ravennentum.* »

⁴ Echarpe de laine blanche marquée de croix noires en forme de collier à deux pendants, qui faisait partie des vêtements liturgiques portés par les papes. A l'origine le *pallium* aurait été une marque de dignité conférée par les empereurs.

plusieurs provinces ecclésiastiques. Le conflit avec Rome rebondit sous l'archevêque Maurus (644-673), qui alla même jusqu'à revendiquer l'autocéphalie pour son église. Dans ce contexte de tensions, de nombreux faux furent forgés et la *passio* de saint Apollinaire fut composée pour montrer l'ancienneté du siège ravennate et ainsi soutenir les prétentions de ses archevêques.

Anathelon et Milan

Il est beaucoup plus surprenant de retrouver, sous la plume de Paul Diacre, le nom d'Anathelon, premier évêque de Milan dont le culte n'est pas attesté avant le X^e siècle, et qui ne réussit jamais à détrôner la figure éminente de saint Ambroise dans le cœur des Milanais¹. Aucun document sur la vie et l'œuvre d'Anathelon antérieur à Paul Diacre ne nous est d'ailleurs parvenu, et même Ambroise reste muet à son sujet. Ce dernier, lorsqu'il glorifie les origines de son église, fait référence aux martyrs Nabor, Protas, Gervais et Celse, mais jamais à Anathelon². L'existence d'une liste épiscopale au VIII^e siècle est hautement probable pour un diocèse aussi important que celui de Milan, mais les catalogues qui nous sont parvenus sont tous postérieurs à la rédaction du *Liber de episcopis Mettensibus*³. On peut même légitimement se demander comment Paul Diacre a eu connaissance du nom d'Anathelon, dont le culte, répétons-le, n'est pas attesté avant le X^e siècle, et qui ne figure même pas dans le martyrologe hiéronymien, qui aurait pu servir de source au lettré frioulan⁴. D'ailleurs, l'anonyme qui fit l'éloge de Milan à l'époque du roi Liutprand, entre 712 et 744, ne cite pas non plus Anathelon.

Autre interrogation légitime : pourquoi Paul Diacre fait-il de Milan une fondation apostolique ? Aucun texte n'en fait état avant le X^e siècle et encore, cette thèse ne s'imposa jamais complètement. Milan est en effet restée fidèle au schéma que l'on retrouve dans les autres cités italiennes, à l'exception de Ravenne et d'Aquilée. L'évêque le plus honoré, n'est pas l'obscur fondateur du siècle au temps des persécutions, mais le prélat rayonnant, qui, après

¹ Picard, [1988] p.450-459.

² Francesco Lanzoni, *Le origine delle diocesi antiche d'Italia*, Rome, 1923, p.544-560.

³ Le premier évêque de Milan attesté, Miroclus, figure en sixième position sur la liste épiscopale. Il fut un des signataires du concile d'Arles en 313-314.

⁴ *Martyrologium Hieronymianum*, éd. et commentaire Henri Quentin et Hyppolyte Delehaye, *Acta Sanctorum*, Novembre, T.2, 2^{ème} partie, Bruxelles, 1931. Le *Dies natalis* de saint Anathelon est le 25 septembre.

la paix de l'Eglise, s'impose comme le gardien de l'orthodoxie et l'organisateur de sa communauté¹. Ce modèle a trouvé son incarnation la plus parfaite avec saint Ambroise à Milan, qui se distingua par son œuvre pastorale et par ses interventions pour sauvegarder les droits des Eglises face aux prétentions du pouvoir civil². La légende de l'apostolicité de l'église de Milan ne s'est développée qu'au X^e siècle en réaction aux prétentions des autres cités, et encore, il est intéressant de noter que les textes hagiographiques qui commencent à honorer Anathelon à partir de cette époque, ne font pas de lui un disciple de Pierre mais un compagnon de l'apôtre Barnabé, qui l'aurait envoyé en mission à Milan³. Dans ces conditions, la mention d'Anathelon par Paul Diacre s'explique difficilement.

Leucius et Brindisi

Il est encore plus troublant de retrouver la mention de Leucius sous la plume de l'historien lombard, au côté de Pierre, le prince des apôtres. Le port de Brindisi a joué dans l'antiquité le rôle d'interface entre l'Italie et les provinces romaines d'Orient, aussi peut-on en déduire que l'apparition de la première communauté chrétienne dans cette cité fut précoce. La présence de marchands juifs dans la ville à cette époque est d'ailleurs hautement probable. Cependant l'évêché de Brindisi ne semble pas avoir joué un rôle important pendant l'Antiquité tardive, et la première mention d'un évêque pour cette cité apparaît assez tardivement dans la correspondance du pape Gélase à la fin du V^e siècle. L'Apulie n'eut pas dans l'ensemble à souffrir des Guerres Gothiques qui s'achevèrent par la reconquête de la province par les troupes impériales et par l'anéantissement complet des Ostrogoths. Cependant, la région fut durement frappée par les assauts des Lombards qui aboutirent à la création du duché de Bénévent vers 571. La conquête fut lente et Brindisi resta pendant longtemps une enclave byzantine, qui ne pouvait communiquer que par mer avec Ravenne et les autres territoires impériaux. Dans ces conditions précaires, il n'est pas surprenant de noter que le siège resta vacant entre 595 et 601, comme le déplore Grégoire le Grand dans sa correspondance. Brindisi tomba aux mains des Lombards à une date inconnue ; en tout cas après les vains efforts de reconquête de l'empereur Constant II en 663. La cité se trouva alors

¹ Picard, [1988], p.689-691.

² Saint Ambroise, évêque de Milan de 374 à 397.

³ *Vita S. Anatoloni Mediolanense episcopo et confessori, Acta Sanctorum*, Septembre, t.7, p.10-22: « *Anathalo episcopatus apicem sui magistri sanctissimi Bernabae, velut Christo donanti, apostolicis formavit operibus...* »

dans une zone frontalière au contact des possessions impériales. La période lombarde est fort peu documentée. Un seul évêque est attesté pour la fin du VII^e siècle et le début du VIII^e, il s'agit de Pretiosus connu grâce à son épitaphe. D'une façon plus générale, le pouvoir des évêques apuliens semble être resté faible, car les ducs de Bénévent ont préféré s'appuyer sur le réseau d'églises privées et de monastères qu'ils contrôlaient. La cité fut la victime d'un raid des Sarrasins en 838, et l'évêque se réfugia dans la ville d'Oria. Le titre d'archevêque ne fut porté par les pontifes de Brindisi-Oria qu'à la fin du X^e siècle, et encore cette revendication s'appuyait sur l'héritage du siège de Canossa. Brindisi resta toujours un siège secondaire dans l'Italie méridionale, et malgré le titre pompeux d'archevêque, les prélats de la cité apulienne n'eurent qu'un évêque suffragant : celui d'Ostuni.

Dans ces conditions, comment la légende de l'apostolicité du siège de Brindisi a-t-elle bien pu se former ? Comment Paul Diacre en a-t-il eu connaissance ? Il faut d'abord préciser qu'aucun texte hagiographique antérieur au *Liber de episcopis Mettensibus* ne mentionne Leucius, si ce n'est le martyrologe hiéronymien, qui fait de cet évêque un confesseur, sans indiquer son origine géographique¹. Cela prouve quand même que la mémoire de cet évêque était honorée au début du Moyen Âge. Un lien entre Leucius et Brindisi apparaît pour la première fois dans la correspondance du pape Grégoire le Grand en juillet 601². Ce dernier demande dans une lettre à un de ses émissaires de rapporter des reliques de saint Leucius dont le corps se trouve à Brindisi et de les donner à l'abbé du monastère Saint-Leucius situé à proximité de Rome, qui s'était fait voler les siennes.

Or, on sait que Paul Diacre a écrit une biographie de ce pape et qu'il connaissait une partie au moins de sa production épistolaire, puisqu'il envoya des lettres du saint à Adalard de Corbie, après en avoir corrigé les fautes de copie³. Il est cependant troublant de constater que les oeuvres hagiographiques consacrées à Leucius, qui sont toutes postérieures à la composition de l'ouvrage de Paul Diacre, ne font pas du premier évêque de la cité apulienne

¹ *Martyrologium Hieronymianum*, éd. et commentaire Henri Quentin et Hippolyte Delehaye, *Acta Sanctorum*, Novembre, T.2, 2^{ème} partie, Bruxelles, 1931.p.35-36 : Leucius est honoré le 11 janvier.

² *Regestrum epistolarum Gregorii I^{er} papae*, *Monumenta Germaniae Historica, Epistolae*, éd. par Ludovic Hartmann, Berlin, 1899, n° XI, 57, p.343-344 : « *Oportunus abbati monasterii sancti Leucii, quod in quinto Romanae urbis miliano situm est, sanctuarium eiusdem martyris, quae de ecclesia nominis ipsius dicata, ut astitit, furto ablata sint, sibi denuo debere concedi, ut in loco eodem recondantur. Et ideo frater carissime, quia eisdem beatissimi martyris corpus in Brindisi ecclesia, cui visitationis impedit officium, esse dinoscitur, praefati viri desideris ex nostra praeceptione convenit oboedire, ut in devotione quam postulat sortiatur effectum.* »

³ *Epistolae Pauli Diaconi*, *Monumenta Germaniae Historica, Epistolae*, n°12, p.508: « *Suscipe tamen quamvis sero epistolas quas desiderasti, et quia mihi eas ante relegere prae occupatione totas non licuit, XXXIII ex eis scito relectas et prout potui amendatas esse, praeter pauca loca, in quibus minus inveni et tamen meo ea sensu supplere nolui, ne viderer tanti doctoris verba inmutare...* ». Il ne peut s'agir que de la très ample correspondance de Grégoire le Grand.

un disciple de saint Pierre. Leucius aurait été un Alexandrin qui vécut sous le règne de l'empereur Théodose à la fin du IV^e siècle¹. La tradition, telle qu'elle a été recueillie et reformulée par les hagiographes apuliens ne fait donc pas référence à l'apostolicité de Brindisi. Dans ces conditions, il est particulièrement difficile d'expliquer la présence de ce personnage dans le *Liber de episcopis Mettensibus* rédigé par l'historien lombard. Nous nous contenterons donc de formuler quelques hypothèses.

Une tradition a pu se former en Apulie sur l'arrivée de Pierre en Italie par le port de Brindisi. L'apôtre aurait prêché dans cette cité et un rapprochement se serait alors opéré entre Pierre et le premier évêque de la ville Leucius. Ni Jérôme, qui suit Eusèbe de Césarée, ni Isidore de Séville, ni Bède dans leurs chroniques universelles, ne font débarquer Pierre à Brindisi, et il faut bien reconnaître que les éléments qui ont donné lieu à la formation de cette légende, ainsi que le contexte général dans lequel elle s'est épanouie nous échappe complètement. Il est par contre plus simple de déterminer par quelle voie cette dernière est parvenue aux oreilles de Paul Diacre. Le lettré lombard a séjourné un certain temps à la cour des ducs de Bénévent ; or cette ville se trouve sur le parcours de deux voies romaines (dont l'antique *Via Appia*) qui reliaient Rome à l'Italie du Sud et dont le terminus était Brindisi. Sur cet axe encore fréquenté dans sa partie méridionale durant le haut Moyen Âge, la tradition orale a dû accompagner les flux d'hommes et de marchandises et parvenir jusqu'à Bénévent où Paul l'a peut-être recueillie. La principale limite qui nous empêche de dépasser le simple stade des hypothèses réside dans le fait qu'il serait quand même surprenant que cette légende sur l'apostolicité du siège de Brindisi ait purement et simplement disparu après Paul Diacre sans laisser aucune trace, pour faire place à des traditions beaucoup moins ambitieuses, même si l'évêché apulien a connu une destinée chaotique durant le haut Moyen Âge.

¹ *Vitae de S. Leucio episcopo Brundusio in Italia, Acta Sanctorum*, Janvier, t. 1, Venise, 1734 p.667-673. La plupart des vies concordent et commencent par les mots suivants: «*Regnante venerabili et magnifico Theodosio imperatore... Quo tempore in civitate Alexandria erat vir quidam venerabilis Eudecius...cui unicus erat filius Euprescius...* » Après une vision de son père, Euprescius est nommé Leucius et envoyé à Brindisi: «*et filio tuo, quem Euprescium vocas non Euprescius sed Leucius nomen erit, id est advenit in eum Spiritus Domini... Beatus itaque Leucius cum clericis veniens Brundisiopolim* ». Un autre texte hagiographique fait de Leucius un contemporain de l'empereur Commode dans la seconde partie du II^e siècle.

Paul Diacre et les fondations apostoliques en Italie

A la lumière de ces analyses, on ne peut donc qu'être circonspect devant le tableau dressé par Paul Diacre des fondations apostoliques. Il existe selon nous deux hypothèses. L'historien lombard suit peut-être une source qui est perdue de nos jours et qui aurait essayé de dresser avant lui un tableau des fondations apostoliques en Italie. Car l'auteur de cet hypothétique document ne peut être qu'Italien pour mentionner Leucius de Brindisi et Anathelon de Milan. Même en mettant de côté les questions de fond sur la nature de cette œuvre et sur son élaboration, il faudrait prendre en considération que cette source aurait disparu sans laisser de traces et n'aurait eu aucune influence sur les œuvres littéraires postérieures.

L'autre hypothèse est de considérer que Paul Diacre a tenté lui-même de dresser ce tableau des églises fondées par les disciples de Pierre. Deux principes auraient alors joué : le trajet de saint Pierre et l'importance des cités. On constate en effet que Paul s'est efforcé de retracer le parcours de l'apôtre qui serait d'abord passé par Antioche avant de venir à Rome. Peut-être l'historien lombard, influencé par une œuvre hagiographique ou par une tradition circulant dans l'Italie du Sud, aurait-il pris en considération l'arrivée de Pierre en Italie par le port de Brindisi, ce qui expliquerait la présence de cette cité modeste dans le *Liber de episcopis Mettensibus*. Paul aurait donc fait le rapprochement entre l'apôtre et le premier évêque de Brindisi Leucius, qu'il connaissait grâce à la correspondance de Grégoire le Grand et au Martyrologe hiéronymien, ou par le biais d'une tradition orale. La prise en compte de l'importance des villes aurait amené le lettré frioulan à inclure Milan à côté des deux autres grands évêchés du Nord de l'Italie que sont Aquilée et Ravenne, pour lesquels il disposait de textes hagiographiques et des traditions forgées à Cividale. Dans l'esprit de l'historien lombard, la grande métropole de Milan ne pouvait pas être inférieure à Ravenne et à Aquilée. Mais cette hypothèse n'explique pas comment Paul a pu retrouver le nom d'Anathelon, premier évêque de cette cité, d'autant que ce type d'information ne devait pas être disponible en Austrasie au moment où il rédigea le *Liber de episcopis Mettensibus*. Il faut donc en conclure que Paul avait une bonne connaissance de la liste épiscopale milanaise (qui donc

existait bien à cette époque). L'historien lombard se serait donc livré à un véritable travail de recherche et de déduction pour tenter de dresser le tableau des fondations apostoliques en Italie.

Il faut ajouter pour conclure sur tous ces problèmes que Paul n'a pas cherché à dresser un tableau complet des patriarcats existant à son époque. Comment expliquer autrement l'absence dans le *Liber de episcopis Mettensibus* de Jérusalem, lieu fondamental pour la mémoire des chrétiens médiévaux, que le lettré lombard ne mentionne à aucun moment. L'érudit frioulan s'est surtout intéressé aux fondations en Italie, auxquelles il a ajouté Antioche, en référence à saint Pierre, et Alexandrie qui a un lien direct avec Aquilée par le biais de l'évangéliste Marc.

Paul Diacre les fondations apostoliques en Gaule

Paul souligne, lorsqu'il évoque la mission de Clément à Metz, que d'autres missionnaires furent envoyés en Gaule par Pierre « comme le relate une « *antiqua relatio* »¹. Quelle peut bien-être cette source ? Il faut rappeler que « *relatio* » en latin classique peut aussi bien renvoyer à un texte qu'à une tradition orale, mais c'est ce deuxième sens qui semble l'emporter chez Paul. Lorsqu'il évoque en effet un peu plus loin le miracle survenu sur le tombeau des évêques Rufus et Adelphe, il annonce s'être appuyé sur une « *relatio* » parvenue jusqu'à son époque². De même, il ajoute pour les onzième et douzième évêques, Firmin et Légontius, que mis à part les noms de ces deux prélats, aucune « *relatio* » antique n'est parvenue jusqu'à lui. A partir de ces trois exemples, on peut donc en déduire que le terme « *relatio* » fait référence à une tradition orale³. Quel est son contenu et comment Paul Diacre en a-t-il eu connaissance ?

¹ M.G.H., S.S., t.2, p.261 : « ...*Petrus apostolus urbem clementem nomine... sublimatum pontificali dignitati direxit, quo pariter, sicut antiqua tradit relatio, ad eas quae praecipuae erant Galliarum urbes verbo fidei obtinendas, alii quoque religiosi doctores ab eodem apostolorum principe missi sunt.* »

² *Ibidem*, p.264 : « *Horum (Rufi et Adelphi) denique corpora cum in basilica beati Felicis martyris essent humata, sicut ad nos usque decurrit relatio, vir quidam erat religiosus...* »

³ *Ibidem*, p.264 : « *Successit his sacris viris Firminus, deinde Legontius, de quorum aliquid vita praeter nomina nihil ad nos deduxit relatio prisca.* »

Deux thèses existaient à l'époque mérovingienne au sujet de la fondation des églises de Gaule¹. La première, illustrée notamment par Sulpice Sévère, le biographe de saint Martin, et par Grégoire de Tours, fixait à une date relativement tardive la création des évêchés gaulois. L'historien tourangeau, qui suit en partie la vie de saint Saturnin de Toulouse, précise que sept missionnaires, dont saint Denis, saint Trophime d'Arles et saint Martial de Limoges, furent envoyés sous le règne de l'empereur Dèce (249-251) en Gaule pour prêcher². On retrouve dans les *Gesta episcoporum* d'Auxerre, composés entre 872 et 875, l'illustration de cette thèse puisque le premier évêque de cette cité, Pèlerin, aurait été envoyé par le pape Sixte II, qui occupa le siège romain de 256 à 258, même si les hagiographes auxerrois précisent que les missions en Gaule remontent au pontificat de Clément au premier siècle³.

La seconde thèse faisait remonter l'évangélisation des Gaules à l'époque des apôtres. Le thème de l'apostolicité des églises semble surtout s'être développé dans les évêchés provençaux. L'exemple d'Arles dès le début du V^e siècle a été suivi par les églises de Narbonne, de Toulouse et de Vaison. La thèse de l'apostolicité progresse au VI^e siècle vers le nord et gagne Paris et Saint-Denis, ainsi que l'espace bourguignon. D'après la *passio* de saint Denis, le premier évêque de Paris aurait été envoyé en Gaule par Pierre et saint Clément⁴. Dans le cas bourguignon, un véritable cycle s'est organisé autour de la figure du grand persécuteur Aurélien. Les évêques sont des missionnaires envoyés par Irénée de Lyon, disciple de saint Jean, ou par Polycarpe, à la demande d'Irénée comme saint Bénigne⁵. Metz est touchée par le mouvement au VIII^e siècle puisque c'est sous l'épiscopat d'Angilram qu'apparaît la première mention de saint Clément comme disciple de saint Pierre. Enfin en 825, dans une lettre adressée au pape Eugène II, les évêques réunis à Paris rappelaient

¹Emile Amman et Auguste Dumas, « L'Eglise au pouvoir des laïcs (888-1057) », *Histoire générale de l'Eglise depuis les origines jusqu'à nos jours*, T.7, *L'église au pouvoir des laïcs 888-1057*, dir. A. Fliche, V. Martin, Saint-Dizier, 1940, p.179-181 ; Picard, *Le souvenir des évêques...*, p.693-694.

²Grégoire de Tours, *Libri Historiarum*, éd. Bruno Krush et W. Levison, dans les *Monumenta Germaniae Historica, Scriptores in rerum merovingicarum*, t.1, livre 1, Hanovre, 1885I, 30 : « *Sub Decio vero imperatore multa bella adversum nomen christianum exoriuntur... Huius tempore septem viri episcopi ordenati ad praedicandum in Gallis missi sunt sicut historia passionis sancti martyris Saturnini denarrat. "Ait enim sub Decio et Crato consolibus, sicut fideli recordationem retentur, primum ac summum Tholosana civitas sanctum Saturninum habere coeperat sacerdotem". Hii ergo missi sunt...* »

³*Gestes des évêques d'Auxerre*, éd., traduction sous la direction de Michel Sot, Les Belles Lettres, Paris, 2002, p.10 : « *Sanctum Prigrinum beati Syxti apostolicae sedis primatis intercessionibus simul et meritis consecrati episcopum textus ipsius scire cupientibus fideliter edocet. Siquidem christianis religio, que a tempore beati Clementis pape per fidelissimos verbi Dei ministros, Savinianum videlicet Senonensem pontificem, Dionisium Parisiacensem... ceterosque per Gallicanas provincias sese diffuderat...* »

⁴Beaujard [2000], p.211-217.

⁵Beaujard [2000], p.217-235.

l'apostolicité de douze églises gauloises, fondées par les disciples de saint Clément, le premier successeur de saint Pierre¹.

Paul semble s'être inspiré de cette tradition qui devait exister avant sa venue sur les bords de la Moselle et qui circulait probablement dans l'entourage des grands prélats de la cour franque. On peut toutefois remarquer que d'après le *Liber*, Pierre dirige directement des missionnaires de l'autre côté des Alpes, alors que d'après la tradition rapportée par les évêques réunis à Paris, l'action du pape Clément joue un rôle fondamental. En tout cas, Paul opte résolument pour la thèse de l'apostolicité des évêchés gaulois, et il fait peu de cas de Grégoire de Tours qui affirme que les sept premiers missionnaires envoyés en Gaule par Rome, ont vécu sous l'empereur Dèce, au milieu du III^e siècle; or il connaît l'*Historia Francorum* qu'il cite d'ailleurs dans le *Liber de episcopis Mettensibus*.

2. Installation et prédication Clément à Metz

Clément, d'après Paul Diacre, s'installe d'abord dans les souterrains du grand amphithéâtre, hors des murailles de la ville, où il fonde un premier lieu de culte qu'il dédie à son maître Pierre. Puis il se consacre à la prédication et il réussit à convertir les Médiomatriques, qui se détournent dès lors de leurs cultes traditionnels. Le lettré transalpin ajoute que le premier établissement souterrain occupé par Clément est toujours à son époque le théâtre d'un miracle puisque aucun serpent ne peut demeurer en ce lieu².

Il faut rappeler que le patrimoine architectural hérité de l'Antiquité était particulièrement important à Metz³. Ces monuments ont aujourd'hui presque tous disparu, mais on peut encore admirer la basilique romaine, construite vraisemblablement au début du IV^e siècle, qui fut transformée pour devenir l'église du monastère Saint-Pierre-aux-Nonnains⁴. Le grand amphithéâtre, aujourd'hui détruit, se trouvait au sud de la ville de Metz, entre le

¹ Fliche, Martin, *Histoire générale de l'Eglise*, T.7, p.181 : « C'est une vérité que nous tenons de nos pères et qui a été rigoureusement conservées jusqu'à nous, que le bienheureux Denis fut envoyé en Gaule avec douze compagnons par saint Clément, le premier successeur de saint Pierre dans son apostolat. »

² M.G.H., SS, t.2, p.261 : « Cum ergo pervenisset beatus Clemens Mediomatricum civitatem, in cavernis, ut ferunt, amphitheatri quod extra eandem urbem situm est, hospitium habuit...Denique asseverant qui ejusdem loci cognitionem... ».

³ Gauthier, [1980] p.31-35, voir aussi Nancy Gauthier, *Topographie chrétienne des cités de la Gaule des origines au milieu du VIII^e siècle. Province ecclésiastique de Trèves*, Paris, 1986, p.39-42.

⁴ Gauhtier, [1980], p.295-297 ; Gauthier, [1986], p.46-47.

Sablon actuel et Queuleu, et se distinguait par ses dimensions imposantes. Situé en dehors de l'enceinte urbaine, il fut abandonné au III^e siècle quand les incursions barbares touchèrent la région; les Messins se replièrent alors sur un amphithéâtre plus petit mais situé à l'intérieur des murailles. Après avoir servi pendant des siècles comme carrière de pierres taillées, il fut définitivement rasé dans le cadre des travaux de fortification menés par Vauban au XVII^e siècle. Lorsque les Allemands mirent en chantier la construction de la nouvelle gare à la fin du XIX^e siècle, ils exhumèrent les fondations du grand amphithéâtre et menèrent une campagne de fouilles, qui révéla la présence d'épithèques et de symboles chrétiens dans la fosse où étaient entreposées les machines, sans pour autant déceler la présence d'un lieu de culte organisé¹. Une église appelée *Saint-Pierre-Aux Arènes* est attestée dans la liste stationnale datée de la fin du VIII^e siècle. Ce document indique les églises où devaient se dérouler les Stations de l'évêque pendant le Carême, sur le modèle du rite romain². Sa rédaction ne peut être antérieure aux réformes liturgiques de l'évêque Chrodegang, introduites pour se conformer aux usages romains³.

Paul Diacre s'appuie, pour rapporter ce passage consacré à Clément, sur la tradition conservée à Metz comme le prouvent les expressions impersonnelles, « comme on le rapporte » ou « ceux qui ont la connaissance de ce lieu, affirment sérieusement que... ». La brièveté de la notice sur le premier évêque est frappante. Rien n'est dit sur les origines sociales de Clément et l'emplacement de sa sépulture n'est même pas mentionné, ce qui tend à prouver que son culte ne s'était pas encore beaucoup développé à la fin du VIII^e siècle. En fait, c'est la notice de Paul qui va servir de base au développement de ce culte, avec notamment l'apparition, à partir du miracle rapporté par le lettré lombard, de la légende du Graouilly, dragon légendaire, expulsé de l'amphithéâtre par Clément⁴.

¹Gauthier, [1980], p.18-22 ; Gauthier, [1986], p. 42 ; voir également C. Buttner *et alii*, *Saint-Clément. Metz.*, Woippy, 1994, p.26-27.

² Ce document qui se trouve dans le manuscrit de la Bibliothèque municipale de Metz 268, a été édité et commenté par T. Klauser et S. R. Bour, « Notes sur l'ancienne liturgie de Metz et ses Eglises antérieures à l'An Mil », dans *Annales de la société d'Histoire et d'archéologie de la Lorraine*, t. XXXVIII, p.497-509, 1929.

³ Chrodegang évêque de Metz de 742 à 766

⁴ Sur le développement de culte de saint Clément durant tout le Moyen Age, voir en dernière analyse l'article de Mireille Chazan, « Le dragon dans la légende de Saint Clément, premier évêque de Metz », *in dans la Gueule du dragon*, sous la direction de Jean Marie Privat, p.17-36, Sarreguemines, 2000.

3. Les premiers successeurs de Clément

Le lettré lombard donne ensuite la liste des sept évêques qui ont succédé à Clément, à savoir Céleste, Félix, Patient, Victor I, Victor II, Siméon et Sambat, tout en déplorant de ne rien pouvoir ajouter de plus à leur sujet. Rappelons qu'un Victor, évêque des Médiomatriques, a donné son assentiment aux mesures prises par le concile de Sardique qui s'est tenu en 343¹. Il s'agit de la première attestation de l'existence d'un prélat messin. Il paraît donc évident que Paul Diacre s'est appuyé sur une liste épiscopale pour retrouver le nom des prélats messins.

4. Les évêques Rufus et Adelphus

Le cas des neuvième et dixième évêques, Rufus et Adelphus, fait l'objet dans le *Liber de episcopis Mettensibus* d'un récit un peu plus détaillé, même si l'auteur avoue une nouvelle fois son manque de connaissance de ces temps reculés. En fait Paul évoque un miracle survenu sur le lieu de sépulture des deux pontifes messins, inhumés dans la basilique Saint-Felix : un homme très pieux entreprit de faire de nuit le tour des sanctuaires messins pour le salut de son âme. Comme on lui refusa le droit d'entrer dans la basilique Saint-Felix, il se mit à prier à proximité du mur qui le séparait des sépultures des évêques. L'oraison terminée, il se releva et après avoir prononcé des paroles tirées d'un psaume (149, 5) : « *les saints exulteront dans la gloire* », il entendit miraculeusement une voix de l'autre côté du mur qui répondit par le verset suivants : « *ils se réjouiront dans leurs lits* »².

La basilique Saint-Felix, située au Sablon fut construite selon la tradition par Félix, second successeur de Clément en l'honneur du martyr saint Félix de Nole³. Cet édifice devint le premier lieu de sépulture des évêques messins. Il s'avère en fait que cette partie du Sablon

¹ Le concile de Cologne n'a jamais eu lieu, mais la liste des signataires est authentique. Elle complète en fait celle des prélats gaulois qui ont approuvé les conclusions du concile anti-arien de Sardique (Sofia) qui s'est tenu en 341 sous la présidence d'Athanase d'Alexandrie. Voir Gauthier, [1980] p.27-31.

² *M.G.H., SS*, t.2, p.262 : «...*et in eorum sanctorum honorem ad quorum e regione sepulcra oraverat psalmi versiculum, id est Exultabunt sancti in gloria, pronuntiaret, mox ab intus vocem subiungentis audivit : laetabuntur in cubilibus suis.* »

³ cf. T. Klauser et R.S. Bour [1929], p.590-596 ; N. Gauthier, [1980] p.93-96 ; C. Buttner [1994], p.33-34.

était depuis les débuts de l'époque romaine un espace réservé à l'inhumation des morts. La basilique prit définitivement le nom de Saint-Clément au XI^e siècle, car elle passait pour conserver à cette époque le corps du premier évêque¹. La découverte de la dépouille de saint Clément est postérieure à la rédaction du *Liber de episcopis Mettensibus*, car Paul Diacre n'indique pas le lieu de sépulture du premier pontife messin. Le martyrologe hiéronymien de la cathédrale de Metz, confectionné dans l'abbaye de Saint-Avold à la fin du VIII^e siècle, et qui se trouve de nos jours dans le manuscrit de Berne 289, porte en glose à côté du nom de Clément, la trace d'une translation le 20 mars². Comme cette note marginale est antérieure à 875, on peut donc en conclure que le corps du premier évêque fut découvert à l'extrême fin du VIII^e siècle où dans les trois premiers quarts du IX^e. La basilique se transforma en monastère bénédictin et devint un des quatre grandes abbayes suburbaines de la cité messine. Elle fut détruite lors du siège de Metz en 1552-3³.

L'épisode rapporté par l'historien lombard au sujet des évêques Rufus et Adelphe découle très certainement des traditions orales conservées à Metz, dans la mesure où aucun document sur ces deux évêques antérieur à la venue de Paul Diacre sur les bords de la Moselle ne nous est parvenu⁴. Le souvenir de ce miracle a dû s'enraciner autour du lieu dans lequel il s'est produit et ainsi s'inscrire dans la mémoire collective. L'historien lombard donne ensuite les noms des onzième et douzième évêques Firmin et Légonce, pour lesquels il avoue son manque total d'information.

¹ Sur le développement du culte de saint Clément, voir Jean-Charles Picard, « Le recours aux origines. Les vies de saint Clément, premier évêque de Metz, composées autour de l'an Mil », dans *Religion et culture autour de l'An Mil. Royaume capétien et Lotharingie. Actes du colloque Hugues Capet 987-1987. La France de l'An Mil, Auxerre 26-27 juin 1987*, études réunies sous la direction de D. Iogna-Prat et J. C. Picard, p.111-117, Paris, 1990 ; voir également Baudouin Gaiffier, « Notes sur le culte de saint Clément de Metz et de Caddrœ », dans *Analecta Bollandiana*, t. 85, p.21-44, 1967.

² *Martyrologe hiéronymien*, AA SS, nov. t.2-2 ; Sur ce manuscrit voir Henri Tribout de Morembert, « Manuscrits de l'abbaye de Saint Avold », dans *Saint Chrodegang, communications du 12^e centenaire de sa mort*, sous la direction de J. Schneider, p.183-201, Metz, 1967, p.185-188.

³ T. Klauser et R.S. Bour, [1929], p.590-595.

⁴ *Ibidem* : « *Horum (episcoporum) denique corpora cum in basilica beati Felicis martyris essent humata, sicut ad nos usque decurrit relatio, vir quidam religiosus...* ». Le récit du miracle suit.

5. Auctor et l'invasion des Huns

Contenu de la notice consacrée à Auctor

Paul Diacre aborde ensuite le cas du vingt-troisième évêque, Auctor, en déplorant une nouvelle fois la maigreur de ses sources, et il regrette de ne pouvoir rapporter que deux miracles survenus durant le règne de ce pontife¹. Mais avant de présenter ces deux épisodes miraculeux, l'historien lombard a jugé bon de les remettre en perspective en évoquant les invasions hunniques qui marquèrent très fortement les mentalités des générations postérieures. L'historien, après avoir relaté la victoire d'Attila sur le roi des Burgondes Gunther et son entrée en Gaule, évoque le voyage à Rome de l'évêque de Tongres Servais, et ses prières pour la sauvegarde de sa cité². Un songe, inspiré par saint Pierre, l'avertit de la ruine complète de la Gaule, tout en précisant que seul l'oratoire de Saint-Etienne, situé à Metz et qui possède le sang du martyr, serait épargné. Servais s'empresse de rentrer dans sa cité, et au passage, il avertit l'évêque Auctor de Metz. La ville a déjà résisté à un premier assaut des Huns grâce à ses murailles, mais ces dernières s'effondrent juste après le passage du prélat tongrien. Auctor ordonne alors le baptême immédiat de tous les nouveaux nés qui n'ont pas encore reçu ce sacrement. Les Huns qui faisaient le siège de Scarpone (Dieulouard) reviennent à la charge, et pillent Metz la veille de Pâques d'après Grégoire de Tours (information que ne reprend pas Paul Diacre³), tout en se livrant à d'effroyables massacres. Cependant ils ne réussissent pas à détruire l'oratoire de Saint-Etienne qui se transforme en un immense bloc rocheux indestructible. L'auteur, qui veut clarifier les événements et expliquer ce miracle, cite ensuite Grégoire de Tours ; il rapporte que saint Etienne eut un entretien avec saint Pierre et saint

¹ *Ibidem* : p.262-263.

² Paul reprend ici une information, émanant de Prosper d'Aquitaine qu'il avait déjà mentionnée dans son *Histoire Romaine*. Cf. W. Goffart, [1988], p.376; une partie des Burgondes subit une grave défaite face aux Huns en 430, point de départ de la légende des Niebelungen. Voir à ce propos M. Ruche, *Clovis*, Paris, 1996, p.88 et p.101-103.

³ Grégoire de Tours, *Libri Historiarum*. , II, 6, précise que le pillage eut lieu la veille de Pâques, un 7 avril ce qui est vraisemblable puisque Attila fit le siège d'Orléans à la fin du mois de Mai. Cf. Ruche [1996], p.122-126.

Paul, leur demandant d'épargner la cité messine. Les apôtres refusèrent à cause de la dépravation des hommes, mais ils consentirent à épargner l'oratoire dédié à saint Etienne¹.

Le premier miracle lié à Auctor intervient après le sac de Metz alors que les Huns se retirent à Dieuze, emmenant avec eux des captifs messins. A ce moment, les barbares sont soudainement frappés de cécité par la Providence divine. Ils concluent alors un marché avec Auctor qui est au nombre des prisonniers : la liberté est rendue aux captifs contre la guérison des Huns. L'évêque de Metz peut ainsi repartir libre avec ses ouailles. L'autre miracle concernant Auctor a pour cadre l'oratoire Saint-Etienne de Metz : à la suite de la chute d'une poutre, la plaque de marbre blanc qui constituait la partie supérieure de l'autel se brise en deux. Sous les invocations d'Auctor, la plaque se reforme et Paul Diacre précise que cet autel restauré est toujours visible à son époque.

Les sources de Paul Diacre sur la prise de Metz par les Huns

Ce résumé masque l'extrême complexité qui se cache derrière ce passage car Paul Diacre a fait la synthèse de plusieurs traditions qu'il juxtapose. Saint Auctor n'est attesté par aucun document, sinon ce texte. Sa place dans la liste épiscopale suggère qu'il a dirigé l'église de Metz au V^e siècle². Il y a en effet, six ou sept évêques entre lui et Victor qui fut signataire du formulaire émis à la suite du concile de Sardique en 343³. Neuf noms le séparent dans la liste de Sperus dont la présence est attestée au concile de Clermont en 535⁴. Or on sait qu'Attila prit Metz en 451, comme le confirme l'historien ibérique Hydace, qui écrit peu après les faits⁵. Six ou sept évêques pour 110 ans d'un côté, neuf pour 86 ans de l'autre, cela paraît vraisemblable, même si la logique mathématique inciterait plutôt à placer l'épiscopat d'Auctor dans la première moitié du V^e siècle. En tout cas, Grégoire de Tours qui s'est rendu à Metz et qui s'est fait l'écho des traditions relatives à la destruction de la cité par les Huns, ignore complètement le nom d'Auctor.

¹ Grégoire De Tours, *Libri Historiarum*, II, 6.

² N. Gauthier, [1980], p.139-142.

³ Deux Victor se suivent dans la liste épiscopale et il est impossible de dire lequel des deux est attesté en 341.

⁴ *Canons des conciles mérovingiens (VI^e-VII^e siècles)*, éd. et traduction par Jean Gaudemet, Paris, 1989, t.1 p.222. Le nom donné par la liste est en fait *Hesperius*, sans indication du siège. Mais il s'agit d'un concile qui réunit des évêques austrasiens et aquitains, dont Nicet de Trèves, sous la protection du roi d'Austrasie Théodebert. On peut donc faire le rapprochement entre *Hesperius* et le sperus des listes épiscopales messines.

⁵ Hydace, *M.G.H., A.A.*, t.11, p.26.

Le lien entre Auctor et Servais suscite beaucoup plus de difficultés. Servais a vécu au milieu du IV^e siècle et il aurait déplacé, d'après la tradition liégeoise, le siège de Tongres vers Utrecht¹. Il n'est donc pas un contemporain d'Attila et de l'invasion hunnique de 451. Cependant, l'historien tourangeau commet un anachronisme en plaçant le pontificat du prélat tongrien peu avant l'entrée des Huns en Gaule, comme le confirme un passage de son *Liber in Gloria confessorum* :

« On se souvient d'Aravatus [autre forme du nom Servatius] qui fut évêque de Tongres au temps où les Huns se précipitèrent vers les Gaules pour les envahir... »².

Comment s'est effectuée la liaison entre l'évêque tongrien et la cité mosellane ? Il se trouve qu'à la suite d'une digression, l'évocation de Servais et le récit du sac de Metz se suivent dans l'œuvre de Grégoire de Tours, sans qu'il existe toutefois une relation entre les deux épisodes. La connexion entre ces deux passages s'est vraisemblablement opérée sous la plume de l'hagiographe qui composa la biographie de Saint Servais au VIII^e siècle³. Cette œuvre nous est parvenue dans un manuscrit très abîmé qui date de la fin de ce siècle, comme semble l'indiquer l'écriture utilisée pour retranscrire les *vitae* de saint Servais et de saint Lambert qui dérivent de modèles mérovingiens⁴. Le culte de Servais, d'autre part, s'est vraisemblablement développé après la translation de ses reliques par saint Hubert en 727, si l'on en croit ses hagiographes postérieurs. En tout cas, Servais fait son apparition dans le martyrologe hiéronymien de Fontenelle entre 734 et 772, ce qui tendrait à prouver l'existence de son culte⁵. La translation, si elle a vraiment existé, a pu être la *causa scribendi* de la *vita*. Cette dernière repose essentiellement sur les informations données par Grégoire de Tours. Son auteur cependant, en résumant son modèle, a opéré la fusion entre saint Servais et Metz : saint Pierre annonce en effet au prélat tongrien, lors de son pèlerinage à Rome qu'il mourra avant de voir la ruine des Gaules et que seul l'oratoire Saint-Etienne de Metz sera épargné ;

¹ Sur saint Servais, voir Auguste Prost, « Saint Servais. Examen d'une correction introduite à son sujet dans les dernières éditions de Grégoire de Tours, dans *Mémoires de la Société Nationale des Antiquaires*. t. 50, Paris, 1890 ; voir également P. C. Boeren, « Les évêques de Tongres-Maastricht », dans *La christianisation des pays entre Loire et Rhin (IV^e- VII^e siècle)*, *Revue Historique de l'Histoire de France*, p.25-36, Paris, janvier- juin 1976, 2^e éd. 1993, p.26-30.

² Grégoire de Tours, *Liber in gloria confessorum*, éd. Bruno Krusch, dans les *Monumenta Germaniae Historica, Scriptores in rerum merovingicarum*, t.1, livre 2, Hanovre, 1885, 71 : « Aravantius, vero Triectensis episcopus tempore chunorum cum ad unrumpandas prorumperent Gallias, fuisse mamoratur... ».

³ *Vita S. Servati episcopi Tungrensis*, éd. Bruno Krusch, *Monumenta Historiae Germanica, Scriptores in rerum merovingicarum*, t.3, livre 1, p.83-87.

⁴ Paris, BNF lat. 12598, les deux vies des évêques liégeois ont été copiées avec une écriture différente du reste du manuscrit qui ressemble à de la Caroline.

⁵ Voir l'introduction de Bruno Krusch, p.83-84.

nouvelle que le pontife liégeois répand sur le trajet de son voyage de retour¹. Les deux visions (celle de Servais et celle du Messin qui voit le conciliabule entre Etienne, Pierre et Paul), indépendantes chez Grégoire ont donc été réunies, sans doute parce qu'elles avaient comme point commun un message délivré par saint Pierre. L'hagiographe ne fait pas passer saint Servais lors de son retour par Metz et méconnaît l'évêque Auctor. Son œuvre, très proche du texte de Grégoire de Tours, n'a donc pas été contaminée par les traditions messines.

Donc pour résumer l'affaire, il faut partir de Grégoire de Tours qui a recueilli et retranscrit à la fin du VI^e siècle les traditions messines concernant le sac de la ville par Attila, sans mentionner le nom de l'évêque contemporain des événements. Cet épisode s'est fortuitement retrouvé accolé dans son œuvre à l'évocation de Servais, évêque de Tongres qui serait, sous la plume de l'historien tourangeau, un contemporain des invasions hunniques, alors qu'il a en fait vécu au IV^e siècle. Par la suite, une fusion des deux passages s'est produite dans la *vita prima* de saint Servais, écrite probablement après la translation de ses reliques par saint Hubert. Certains clercs messins ont sans doute eu connaissance de cette œuvre hagiographique par le biais du monastère de Saint-Trond, qui faisait alors partie du patrimoine de la cathédrale Saint-Etienne, mais qui relevait de la juridiction ecclésiastique de l'évêque de Liège. Chrodegang, le prédécesseur d'Angiram est d'ailleurs originaire de Hesbaye.

Parallèlement s'est formée à Metz une tradition orale avec l'apparition du personnage d'Auctor, dont Paul Diacre s'est fait l'écho dans le *Liber de episcopis Mettensibus*. Cette tradition a dû se former peu avant la rédaction de cet ouvrage car le catalogue métrique du sacramentaire de Drogon, composé après 774 ne fait pas le lien entre Auctor et les Huns². Paul Diacre n'est pas le créateur de ce brassage puisque même dans l'hypothèse d'une mauvaise lecture de Grégoire de Tours, il n'a pas pu inventer le rôle d'Auctor qui est absent du récit de l'historien franc. En outre, la présence de toponymes lorrains, comme Dieulouard et Tarquimpol, avec la mention de distances précises va dans le même sens³. L'historien

¹ *Vita S. Servati episcopi Tungrensis...*, M.G.H., SRM, t.3, p.86-87 : « [servatium] a beato Petro apostolo accepisse responsum: "quid me, sanctissimi vir, inquietas? Ecce enim apud Domino deliberatione prursus sancitum est, Hunos in Galleis advenire... non remansurus esse in Galleis orbem inlesum preter oratorium unicum in Mettinsium urbem propter pignora beati Stefani primi martyris..." »

² HL, t.1, pr., col.117-120 : « Floruit hinc Auctor donis coelestibus auctus. »

³ Scarpone, c'est-à-dire Dieulouard, dans la vallée de la Moselle au sud de Metz et Tarquimpol en Moselle dans le canton de Château-Salins. Sur Tarquimpol voir Winchmann, « *Decempagi-Tarquimpol* », dans le JGLGA, 4, 1892/2, p.116-167.

Le site antique de Tarquimpol est encore en activité à l'époque mérovingienne : un cimetière de la fin du VI^e ou du début du VII^e s. a été retrouvé sous l'église paroissiale à la fin du XIX^e s, voir Delestre [1988], p.105.

lombard écrit en effet que Dieulouard se trouve à 12 miles de Metz et Scarpone à 30¹. La première localité se trouve sur la route romaine allant de Metz à Strasbourg, par le col de Saverne, et la seconde est une étape sur l'itinéraire qui va de Metz à Lyon.

Les miracles de la plaque de marbre brisée et de la préservation de l'oratoire de Saint-Etienne, situé à proximité de l'ancien forum romain, pourraient avoir une fonction bien précise dans le récit de Paul Diacre, car ils permettent d'expliquer la translation de l'église cathédrale de la périphérie vers le centre de la ville de Metz². Le siège initial des premiers évêques devait en effet se trouver en dehors des murailles de la cité, si l'on considère que le culte chrétien s'est développé sur les bords de la Moselle, peu avant l'édit de Milan en 313. Saint-Pierre-aux-Arènes, qui semble être la première fondation chrétienne, a dû abriter pendant un certain temps le siège des pontifes messins. D'autre part, la dédicace de l'oratoire de Saint-Etienne ne doit pas être antérieure à 415, date de l'invention des reliques du protomartyr à Jérusalem. La translation a vraisemblablement eu lieu au V^e siècle, à la faveur peut-être des invasions barbares. Le souci de légitimer ce transfert est apparu relativement tôt comme l'atteste le miracle rapporté par Grégoire de Tours, et cette légende a pris de l'ampleur par la suite avec l'apparition du personnage d'Auctor.

Concilier les sources : le problème du sac de Metz par les barbares

Dernière précision enfin, l'épisode de l'écroulement des murailles de Metz se trouve chez Frédégaire, qui attribue la responsabilité du sac de la cité aux Vandales³. Sur ce point, Grégoire de Tours, qui prétend que les pillards étaient des Huns, s'oppose à Frédégaire. Or, Paul Diacre suit sans hésiter la version de Grégoire qu'il cite à la lettre. Il s'agit surtout de rappeler l'attention dont a fait l'objet l'oratoire de Saint-Etienne de la part des puissances célestes. Mais le rapprochement entre les Huns et le sac de la cité mosellane ne faisait pas l'unanimité à la fin du VIII^e siècle, comme le prouve un texte contemporain : la *Vita*

¹ MGH, SS, p.262 : « *Igitur audientes Huni, qui duodecimo exinde miliario situm castrum quod Scarponna dicitur obsidebant, Mettensis urbis moenia coruissent, iterato ad eam festina celeritate regressi sunt...* », p.263 : « *Igitur exinde hostes (Huni) dum ad oppidum quod appellatur Decempagos, quod a Mettensi urbe triginta milibus abest, pervenissent...* »

² Gauthier, [1980] p.139-145.

³ Frédégaire, *Chronica Fredegarii*, éd. B. Krush, *Monumenta Germaniae Historica, Scriptores in rerum merovingicarum*, t.II, Hanovre, 1888, réimp. 1984, p.1-193; II, 60 : « *Chorus, rex Wandalorum cum Suaevis et Alanis egressus de sedibus, galleas adpetens... Mettis pervenit, ubi murus divino noto per nocte ruens, capta est civitas a Wandalis...* »

Trudonis, rédigée par un certain Donat à la demande d'Angilram, le protecteur de Paul Diacre¹. L'abbaye de Saint-Trond, située non loin de Tongres, faisait partie du temporel de l'évêché de Metz depuis qu'au VII^e siècle son fondateur, qui avait été membre du clergé de cette cité, en avait fait don aux pontifes messins. Dans cette œuvre, Donat avance que les Vandales s'emparèrent de la ville à l'exception de l'église Saint-Etienne qui resta miraculeusement intacte². Jamais Frédégaire, n'évoque la préservation de l'oratoire du protomartyr, et il se contente d'évoquer laconiquement la prise de Metz par les Vandales. L'auteur de la *Vita Trudonis* mêle donc des éléments présents chez Frédégaire et chez Grégoire de Tours. S'agit-il d'une erreur de sa part, ou suit-il une tradition différente de celle évoquée par Paul Diacre ? L'hagiographe ne se montre pas très sensible aux problèmes de datation dans son œuvre, aussi l'existence possible de deux traditions divergentes, pourrait-elle expliquer dans une large mesure les précautions prises par l'historien lombard qui cite à la lettre Grégoire de Tours afin d'appuyer son récit sur l'autorité du prélat tourangeau.

Après l'évocation d'Auctor suit la liste de seize évêques : Aepletius, Urbicius, Bonolus, Terentius, Gunsolinus, Romanus, Fronimus, Cromatius, Agathander, Sperus, Vilicus, Pierre et Agiulf, Arnoald et Pappolus. Paul Diacre signale seulement à propos de ces prélats que trois d'entre eux, Fronimus, Cromatius et Agathander sont d'origine grecque comme l'indiquent leurs patronymes. Il ajoute également qu'Agiulf est issu d'une famille sénatoriale et qu'il est le petit-fils de Clovis par sa mère. Il précise enfin qu'Arnoald est le neveu ou le petit fils d'Agiulf³.

La remarque de Paul Diacre concernant l'étymologie des trois évêques messins d'origine hellénique laisse perplexe, même s'il a étudié le grec dans sa jeunesse et qu'il a résidé une partie de sa vie dans les duchés du Frioul et de Bénévent, qui avaient de nombreux contacts avec l'Empire Byzantin. Il porte en effet lui-même un nom chrétien alors qu'il est un aristocrate lombard. Si l'on considère que Paul est le patronyme originel du lettré frioulan, et si l'on utilise les mêmes procédés d'analyse qu'il applique aux évêques messins, on arrive à la

¹ Donat, *Vita Trudonis*, *Acta Sanctorum*, t. II, Novembre, p.1024-1039 ; p.1024 : « *Beatissimo patri Angelramo Archiepiscopo a Donatus exiguus, ultimusque exsul perennem in Domino salutem. Beatudine vestra suggerente, Pater beatissime...* ».

² *Id.*, p.1029 : « *Intravit autem B. Trudo Dei famulus Mettense oppidum, venitque ad gloriosam Ecclesiam S. Stephani primi martyris, in qua summa ut dignum est reverentia pretiosissimus sanguis illius custoditur, quae etiam Wandalorum tempore, defendente Divina gratia et meritis sancti martyris, in medio urbis incendio sola illasea permansit...* ».

³ *M.G.H.*, SS, t.2, p.264 : « *Vicesimus ac sextus Agiulfus, qui fertur, patre ex nobili senatorum familia orto, ex Chlodovei regis francorum filia procreatus. Post istum extitit nepos ipsius, nomine Arnoaldus.* »

conclusion déroutante que Paul Diacre aurait une origine romaine et non germanique¹. L'historien lombard suit certainement dans ce passage une tradition messine, puisque l'origine grecque d'Agathimber est également mentionnée dans le catalogue métrique, composé sous l'épiscopat d'Angilram après 774 et inséré dans le sacramentaire de Drogon². A partir de cet exemple, l'érudit frioulan a peut-être recherché d'autres évêques d'origine grecque grâce à ses connaissances dans cette langue. Paul Diacre passait à la cour de Charlemagne pour un spécialiste de la langue grecque, comme le prouve sa correspondance avec Pierre de Pise³. Natif du Frioul, une province qui entretenait des relations non négligeables avec l'empire byzantin, il avait appris quelques éléments de cet idiome durant sa jeunesse, mais il avoue lui-même avoir presque tout oublié⁴. En tout cas, ses restes de culture hellénique devaient dépasser de beaucoup les connaissances en grec de l'entourage de Charlemagne.

La noble ascendance d'Agiulf et de son parent Arnoald pose également un certain nombre de difficultés. Agiulf est attesté en juin 601, grâce à la lettre envoyée par le pape Grégoire le Grand qui demande au pontife mosellan d'apporter son aide à des missionnaires qui se rendent dans les îles britanniques⁵. De toute évidence, l'écart temporel entre Clovis, mort en 511, et le prélat messin paraît trop grand pour en faire un petit-fils du fondateur du royaume franc. Cependant, il n'est pas impossible qu'Agiulf soit le produit de la fusion entre les aristocraties franques et romaines. Il est à noter d'ailleurs qu'Agiulf et Arnoald sont les premiers évêques messins à porter des patronymes germaniques.

L'étude de ces deux noms d'évêques montre qu'ils faisaient partie de la famille des Faronides, une des branches de la puissante parentèle des Agiolfingen, dont les membres prétendaient descendre d'un ancêtre commun, le mythique roi Agiulf ou Agilulf, et qui comptait des représentants dans les maisons princières bavaroises et lombardes⁶. Les

¹ Ernesto Sestan, « *La storiografia del Italia longobarda : Paolo Diacono* », dans *Settimane di studio del centro italiano di studi sull'Alto Medioevo n°XVII : la storiografia altomedievale, 10-16 avril 1969*, t. 1, p.357-390, Spolète, 1970, p.369-370.

² Neff [1908], p. : « *Emicat Ecclesiae Danaus Agathimber in aede.* »

³ *Ibidem*, Pierre de Pise à Paul Diacre, XII, p.56-62 : « *Hac pro causa Graecam doces clericos grammaticam, nostros ut in eius pergant manentes obsequio et Graiorum videantur emenditi regulis.* »

⁴ *Ibidem*, réponse de Paul Diacre à Pierre de Pise, XIII, p.63-68 : « *Graiam nescio loquellam, ignoro Hebraicam. Tres aut quattuor in scolis quas didici syllabas.* »

⁵ Grégoire le Grand, *Regestrum epistolarum*, éd. L. Hartmann, dans les *Monumenta Historiae Germanica, Epistolae*, Berlin, 1899, t.2, XI, n°42, p.314-315. Voir Gauthier, [1980] p.214-216 ; En particulier sur les problèmes chronologiques : Agiulf est attesté par cette lettre de Grégoire le Grand en 601, alors que Papolus le successeur d'Arnoald meurt en 614. Si la liste épiscopale est juste, l'épiscopat d'Arnoald a dû être extrêmement court ou bien troublé par des événements extérieurs.

⁶ Régine le Jan, *Famille et pouvoir dans le monde franc, VII^e-X^e siècles*, Paris, 1990, p.39-40.

Faronides étaient bien implantés dans la région de Meaux, où ils contrôlaient l'évêché. Cette famille était également représentée en Austrasie dans la province ecclésiastique de Trèves. Elle semble être entrée en compétition avec les Arnulfiens pour le siège épiscopal de Metz, puisqu'on voit des représentants des deux familles se succéder au début du VII^e siècle alors que la guerre civile fait rage : Arnoul et son fils Chlodulf pour les Arnulfiens alternent avec Agiulf, Arnoald et de Goery pour les Agiolfingen¹. Mais aucun témoignage ne nous fournit un écho de ces luttes pour le contrôle de l'évêché de Metz. Par contre les rivalités de ces deux lignées pour le pouvoir politique sont mieux connues². En tout cas, Paul Diacre ne conçoit aucune animosité envers les deux évêques Faronides, puisqu'il n'hésite pas à mentionner leur ascendance royale.

6. Saint Arnoul et son illustre descendance

Arnoul vu par Paul Diacre

La narration devient beaucoup plus dense lorsqu'il s'agit d'évoquer la figure de saint Arnoul, vingt-neuvième évêque de Metz. Paul Diacre rappelle rapidement la noble origine du saint, issu d'une puissante lignée franque, et sa carrière civile au service des rois mérovingiens, notamment comme « modérateur du palais ». L'auteur renvoie d'ailleurs le lecteur à la biographie du saint pour connaître les nombreux miracles réalisés par Arnoul tant pendant sa vie qu'après sa mort³. Il faut dire que le modèle épiscopal présenté par la *Vita Arnulfi* est celui d'un évêque ascétique, proche des normes martiniennes, qui correspond mal à l'image de l'épiscopat messin sous Chrodegang et Angilram. Le texte hagiographique est conçu comme une progression vers la perfection : Arnoul est un laïc qui se comporte comme un clerc, puis un évêque qui se conduit comme un moine, et enfin un ascète qui aspire à la vie

¹ *Ibidem*, p.249-250 et p.389-398.

² Arnoul fit pression avec l'aide de Pépin et d'autres grands austrasiens en 624 sur le roi Dagobert pour que le Faronide Chrodoald tombât en disgrâce. Ce dernier fut assassiné à Dieulouard non loin de Metz sur ordre de Dagobert peut-être à l'instigation d'Arnoul et Pépin ; Frédégaire, *Chronique des temps mérovingiens*, éd. et traduction par Olivier Devillers et Jean Meyers, Turnhout, 2001, p.138 : « *anno XLI Chlothariae regis cum Dgobertus iam utiliter regnarit in Auster, quidam ex procerebus de gente nobile Ayglolfingam nomen Chrodoaldus in offensam Dagoberti cadens, instigantibus beatissimo vero Arnulfo pontifice et Pippino maiores domus seu et ceteris prioribus sublimatis in Auster...* »

³ *Vita S. Arnulfi*, (BHL n°689-692), éd. Bruno Krusch, dans les *Monumenta Historiae Germanica, Scriptores in rerum merovingicarum*, t.2, p.427-446.

angélique. Or, les prélats messins de la fin du VIII^e siècle sont avant tout des administrateurs et des hommes de pouvoir qui gravitent dans l'entourage des rois.

Cependant, Paul s'étonne de ne pas trouver dans cette œuvre un fait miraculeux que le roi Charles en personne lui a conté : Arnoul pendant une période de pénitence, après quelques excès, jeta dans la Moselle un anneau et il fit du retour de cet objet la preuve de son absolution. Quelques années plus tard, alors qu'Arnoul était devenu évêque de Metz, l'anneau fut retrouvé dans l'intestin d'un poisson que le cuisinier du saint préparait pour le souper de son maître, alors qu'il s'abstenait de la consommation de viande. Arnoul décida alors de persévérer dans son abstinence et même de la renforcer.

Un anneau attribué à saint Arnoul et remontant aux temps mérovingiens est conservé de nos jours dans le trésor de la cathédrale de Metz (ce type d'objet fit en effet son apparition dans le monde franc au VII^e siècle). Il servit de support aux cérémonies qui marquaient la fête du saint le 16 août. Le motif décoratif que porte cet anneau sigillaire semble représenter une nasse d'où sort un poisson, même si tous les historiens ne sont pas d'accord sur ce point¹. Cet élément de décoration ferait donc écho à la légende rapportée par Paul Diacre. Cet anneau a-t-il vraiment appartenu à saint Arnoul ? Une chose est sûre en tout cas, le biographe du saint qui l'a connu et a été témoin d'un certain nombre de ses miracles, ne fait jamais référence à l'anneau et à son retour miraculeux, ce qui tendrait à prouver que la diffusion de cet épisode est postérieure à la mort d'Arnoul et à la rédaction de sa *Vita*.

La descendance de saint Arnoul et la famille de Charlemagne

Un autre épisode de la vie de l'aïeul de Charlemagne a retenu l'attention de Paul. Saint Arnoul, avant sa conversion spirituelle, avait eu deux fils d'un mariage légitime : Chlodulf l'aîné et Anchise le cadet. Le nom de ce dernier, qu'il faut plutôt appeler Ansegisel, patronyme typiquement franc, est l'occasion pour le lettré lombard de dresser un parallèle entre le fils d'Arnoul et le fils d'Enée, et de rappeler la tradition qui faisait des Francs les

¹ Pierre-édouard Wagner, « L'anneau de saint Arnoul », dans *Le chemin des reliques. Témoignages précieux et ordinaires de la vie religieuse à Metz au Moyen Age*, sous la direction d'Isabelle Bardiès, François Heber-Suffrin et Pierre Edouard Wagner, Metz, 2000, p.49-50.

descendants des Troyens¹. Arnoul proposa à ses deux enfants d'offrir leur héritage paternel sous forme d'aumône pour les pauvres ; l'aîné refusa mais le cadet accepta d'obéir par piété et son père lui assura qu'il recevrait dans l'avenir beaucoup plus qu'il avait laissé. Anchise et sa descendance obtinrent en effet la bénédiction du saint qui les protégea constamment jusqu'à l'accession de cette lignée à la royauté. Il est à noter que l'historien lombard ne donne pas le nom de la femme d'Arnoul, que son biographe ne mentionne d'ailleurs pas non plus. Paul insiste par contre beaucoup plus que l'hagiographe sur le caractère légitime de cette union².

L'historien énumère ensuite les descendants d'Arnoul, en insistant sur leurs exploits militaires. Il est à noter que les personnages se succèdent de père en fils suivant un modèle agnatique. De plus, toutes les branches collatérales de la dynastie ont été omises. Ainsi Pépin engendra Charles qui défit les Sarrasins. Charles eut pour fils Pépin qui soumit les Gascons et leur duc Waïfre. Pépin eut pour successeur Charles, qui étendit les frontières du royaume franc : il triompha des Lombards et de leurs rois, tout en se montrant clément et modéré dans la victoire. Il étendit sa domination sur toute l'Italie et libéra la ville de Rome, longtemps tourmentée par les Lombards. Paul finit son évocation de Charles en se demandant laquelle de ses vertus il faut admirer en premier lieu : son habileté à la guerre, sa sagesse ou sa connaissances des arts libéraux ?

Le lettré lombard évoque ensuite les enfants que le roi a eus d'Hildegarde : quatre fils et cinq filles. Il ne donne le nom que des garçons : Charles le jeune³, Pépin investi du royaume d'Italie⁴, et les jumeaux Louis, qui reçut l'Aquitaine, et Lothaire⁵. Paul n'oublie cependant pas le fils aîné de Charles, Pépin, qui est en fait le fruit d'une union avec une concubine, Himiltrude⁶. Les cinq filles de Charlemagne et d'Hildegarde, que Paul ne nomme pas, sont dans l'ordre chronologique, Adélaïde, morte dans l'année de sa naissance en 774,

¹ Cette légende de l'origine troyenne des Francs apparaît pour la première fois chez Frédégaire, II, 4-6 et II, 8; voir Lidia Capo, « Paolo Diacono e il Mondo Franco : l'incontro de due esperienze storiografiche », dans Paolo Diacono, un scrittore fra tradizione longobarda e rinnovamento carolingio, p.44-50;

² MGH, SS, II, p.264 : « Nam venerandus iste vir, ut ad superiora redeam iuventutis suae tempore ex legitimi matrimonii copula duos filios procreavit... ; chez l'hagiographe, Vita s. Arnulfi, MGH, SS, Script in rer. merov., t.2, p.433 : « Interea igitur, vix cogentibus amicis atque parentibus, inclitam et nobilissimam a gente puellam, quia Deus sic voluit, praeclaris moribus duxit uxorem. Nam illud eidem Dominus speciale munus veluti duarum gemmarum splendidum decus in mundo indulisit, ut ex eadem egregia femina duorum filiorum gaudia suscepisset. »

³ Charles le Jeune, né en 772 et mort en 811.

⁴ Pépin, né en 777, roi d'Italie en 781 et mort en 810.

⁵ Louis, né en 778, roi d'Aquitaine, associé à l'empire en 813, empereur en 814 et mort en 840. Son corps fut recueilli par son demi-frère l'archevêque de Metz, Drogon qui le transporta dans le monastère Saint-Arnoul. Lothaire est mort enfant.

⁶ Pépin le « bossu », qui se révolta contre son père en 792 et fut enfermé dans le monastère de Prüm, mort en 811.

Rothrude, née vers 775 et morte en 810, Berthe née en 778 et compagne d'Angilbert, décédée en 814, l'abbesse de Chelles Gisèle, née en 781, et enfin Hildegarde morte en avril 783, lors d'un accouchement difficile. La mort de la reine d'Hildegarde est évoquée ainsi que le remariage du roi avec Fastrade, événement qui eut lieu au plus tard au début du mois d'octobre 783.

Les épitaphes des cinq princesses carolingiennes

La reine défunte a été inhumée dans la basilique Saint-Arnoul, parce que reposait à cet endroit l'ancêtre de la dynastie royale¹. Paul cite les exemples d'Adélaïde et de Rothaïde, les sœurs de Charlemagne et d'Adélaïde et d'Hildegarde, les filles de la reine Hildegarde. Il ajoute qu'il a composé des épitaphes pour ces cinq princesses sur l'ordre de Charles, épitaphes qu'il reprend dans le fil de son récit². Rappelons que Paul dans l'*Histoire des Lombards* agit de même avec l'épitaphe de Venance Fortunat qu'il avait composée pour l'abbé de Saint-Hilaire de Poitiers.

Ces épitaphes reprennent d'ailleurs les thèmes développés par Paul précédemment, à savoir la sainteté d'Arnoul, le fondateur de la dynastie et les conquêtes réalisées par les Arnulfiens. Elles constituent donc un complément au récit historiographique. La première est celle de Rothaïde, fille de Pépin que nous ne connaissons que par Paul Diacre. Le lettré frioulan s'efforce de rattacher cette princesse à saint Arnoul en reprenant de façon poétique la généalogie des Arnulfiens en ligne masculine directe, qu'il a exposée précédemment. Rien n'est dit sur Rothaïde elle-même. La seconde épitaphe est dédiée à une autre fille de Pépin, Adélaïde, qui est qualifiée de *pia virgo*³, ce qui indique que la princesse est morte en bas âge (mais aucune allusion n'est faite à sa jeunesse), ou bien qu'elle était moniale. Metz comptait alors à l'époque au moins deux abbayes de femmes, l'une dédiée à saint Pierre, l'autre à

¹ MGH, SS, II, p. «*Quae Hildegarde apud Mettensem urbem in beati Arnulfi oratorio requiescit, pro eo denique quod a beato Arnulfo iam fati reges originem ducerent, suorum ibi carorum defuncta corpora posuere.* »

² Ces épitaphes ont été étudiées par Cécile Treffort, *Mémoires carolingiennes. L'épitaphe entre célébration mémorielle, genre littéraire et manifeste politique (milieu VIII^e–début XI^e siècle)*, 2007, Rennes, p.252-256.

³ Paul Diacre, MGH, SS, p.265: «*Pippini hic proles Adhelaïd pia virgo quiescit, quam simul et reliquas sancte tuere pater.* »

sainte Glossinde, dont les fondations remontent vraisemblablement au VII^e siècle¹. Paul Diacre ne donne guère plus d'informations sur la princesse défunte.

L'épithaphe la plus longue a été composée pour la reine Hildegarde morte en couches au mois d'avril 783². Elle n'est pas complète dans la mesure où l'avant-dernier vers est mutilé, et G. Pertz s'est efforcé de le reconstituer³. Les deux premiers vers indiquent que des éléments dorés annonçaient la présence de la sépulture, et que donc Paul a vu la tombe de la reine à Metz, après son inhumation à Saint-Arnoul⁴. Si notre compréhension de ce passage est juste, nous tenons là la preuve indubitable de la présence de l'historien lombard à Metz après avril 783. Paul Diacre insiste ensuite sur son mariage légitime et sur l'excellence des enfants qui en sont nés. Puis le poète transalpin livre un portrait assez stéréotypé de la reine en insistant sur sa beauté, et plus encore sur ses vertus morales. Toutes ces qualités en font la digne épouse d'un prince aussi puissant que Charlemagne. Enfin, après les lamentations d'usage, exprimées dans une langue pleine de réminiscences antiques, l'épithaphe se terminerait par une exhortation à Arnoul pour qu'il accueille la reine défunte. L'énumération des peuples, des régions et des fleuves qui se lamentent sur le sort d'Hildegarde (Francs, Suèves, Germains, Bretons, Gètes, Hibères, Italie, Loire, Rome) semble relever de la pure rhétorique et non d'un programme impérial bien défini. Certains peuples ont disparu comme les Gètes au moment de la rédaction, d'autres sont sous domination étrangère, et enfin, ni les Bavarois, ni les Saxons ne sont mentionnés. En 783, l'idée d'une monarchie universelle s'épanouissant dans le cadre de l'Empire restauré, est loin d'être formée. Elle connaîtra un développement remarquable au cours des années 790⁵.

Les deux dernières compositions de Paul Diacre sont dédiées à deux filles d'Hildegarde décédées en bas âge. La première, Adélaïde, est morte à proximité du Rhône durant le retour de l'expédition en Italie, qui vit la prise de Pavie en 774. Elle était d'ailleurs

¹ Gauthier, [1980] p.295-297 pour Saint Pierre aux Nonnains et p.336-339 pour Sainte Glossinde.

² Voir Jean Schneider, « Charlemagne et Hildegarde : conscience dynastique et tradition locale », dans *Autour d'Hildegarde*, sous la direction de Pierre Riché, Carol Heitz et F. Hebbert-Suffrin p.9-19. Le 1^{er} mai, lendemain de la mort de la reine, Charlemagne fait don à Saint-Arnoul de la *Villa* de Cheminot pour le salut de l'âme d'Hildegarde. *MGH diplomata Karolinarum*, t.1, n°146 ; Michel Parisse, « La reine Hildegarde et l'abbaye Saint-Arnoul de Metz », dans *Autour d'Hildegarde*, sous la direction de P. Riché, C. Heitz et F. Hebert-Suffrin, Paris, 1987, p.41-47.

³ Le vers est absent de l'édition de Marquart Freher, sur laquelle Pertz s'est appuyé. Le manuscrit de la BNF lat. 5294, ne donne que le premier mot *lesum* et *exores* un peu plus loin, que l'éditeur des *MGH* a complété p. 266 par *nunc precibus, Arnulfe, exores eorum*. Le dernier vers est entier : « *Participem fieri hanc, pater alme, tuis.* »

⁴ *MGH*, SS, II, p.266 : « *Aurea quae fulvis rutilant elementa figuris, quam clara extiterint membre sepulta, docent.* »

⁵ Treffort [2007], p.247-248, pense que la référence à la Loire renvoie peut-être à la difficile soumission de l'Aquitaine par les Carolingiens.

née pendant le siège de la capitale lombarde¹. Paul insiste dans cette épitaphe sur les victoires en Italie de Charlemagne. La seconde, nommée Hildegarde, comme sa mère, est morte à la suite de l'accouchement difficile de la reine. Paul Diacre se fait l'écho de la douleur toute récente qui a frappé la famille royale.

Quelques observations peuvent être formulées sur ces épitaphes. Tout d'abord elles ne concernent que des femmes alors que l'on sait que certains Pippinides étaient ensevelis à Saint-Arnoul, notamment Chlodulf, le propre fils du saint et Drogon, le fils aîné de Pépin II et de Plectrude, qui décéda en 708 avant son père². Le travail de Paul Diacre n'a donc pas consisté à honorer tous les Arnulfiens enterrés au côté de l'ancêtre de la dynastie, mais les membres de la famille royale, car aucun des hommes précédemment cités n'a de lien avec la royauté. D'autre part, le choix des princesses à honorer ne s'est pas limité à Hildegarde et à ses filles, puisque deux filles de Pépin III ont eu également droit à une épitaphe. Il faut noter également que tous les décès ne sont pas récents puisque la petite Hildegarde est morte en 774, soit presque neuf ans avant sa mère. Adélaïde, si l'on considère qu'elle est morte en bas âge, a dû décéder bien avant la venue de l'historien lombard sur les bords de la Moselle, puisque son père Pépin III est mort en 768. Il y a bien un programme de valorisation de Saint-Arnoul en tant que nécropole royale, comme le prouve la composition d'épitaphes pour des princesses disparues depuis des années et sur lequel nous aurons à revenir pour expliquer le sens du *Liber de episcopis Mettensibus*.

Le miracle de l'anneau de saint Arnoul, un miracle authentique relaté par Charlemagne

La notion d'autorité intellectuelle explique selon nous la présence dans l'œuvre de Paul Diacre du miracle de l'anneau perdu puis retrouvé par saint Arnoul. Ce passage a fait couler beaucoup d'encre ; Walter Goffart y voit par exemple une allusion à la situation familiale de Charlemagne : comme saint Arnoul, qui après avoir récupéré son anneau renforça son vœu de chasteté, le roi aurait décidé après la mort d'Hildegarde de ne plus avoir d'enfant

¹ MGH, SS, II, p.267 : « *Sumpserat haec (Adeleid) ortum prope moenia celsa Papiæ, cum caperet genitor Italia regna potens ; sed Rhodanum properans rapta est de limine vitæ.* »

² Alain Erlande Brandeburg, *Études sur les funérailles, les sépultures et les tombeaux des rois de France jusqu'à la fin du XIII^e siècle*, Genève- Paris, 1975, p.60-61.

ou au moins de mâle, afin de léguer ses royaumes aux fils de la reine défunte¹. Si le parallèle entre Arnoul et Charlemagne chez Paul Diacre est évident, et si effectivement le roi semble avoir voulu écarter de la succession royale Pépin le Bossu, fruit d'une union avec une concubine, un certain nombre de réserves doivent être formulées à propos des conclusions de W. Goffart. Tout d'abord, Paul Diacre mentionne le remariage de Charlemagne avec Fastrade, ce qui n'est guère un gage d'abstinence, d'autant que ce mariage est présenté comme parfaitement légal. D'ailleurs Charlemagne eut des filles de Fastrade, et lorsqu'il décida de limiter le nombre de ses héritiers, il ne se convertit pas à une quelconque abstinence, mais il décida tout simplement de ne pas se remarier et vécut uniquement avec des concubines. Ces dernières lui donnèrent un certain nombre de fils, dont Drogon qui devint par la suite évêque de Metz. Ainsi l'argument qui fait du miracle de l'anneau de saint Arnoul la préfiguration d'un vœu d'abstinence de Charlemagne est à rejeter, à moins de considérer qu'il s'agit d'une vision idéalisée de la réalité émanant de la chapelle royale, et en décalage évident avec la politique du roi. Nous pensons plus simplement que Paul Diacre a rapporté ce miracle parce qu'il émane de la plus haute autorité de son époque, à savoir le roi Charles, et il insiste bien sur l'identité prestigieuse de son témoin². Cet épisode est donc pour l'historien lombard hautement vraisemblable, et il mérite d'être retranscrit alors qu'il n'est pas présent dans la *Vita* de saint Arnoul.

7. Liste de six évêques. Evocation de Sigebaud, trente-sixième évêque

L'auteur revient ensuite à la succession des pontifes messins, il cite Goery, Godo, Chlodulf, le propre fils de saint Arnoul, Abbo, Aptatus et Félix, dont il ne donne que les noms, faute de renseignements sur ces prélats. Il est curieux que Paul Diacre ne livre pas quelques informations faciles à retrouver, comme le lieu de sépulture de Chlodulf qui reposait près de son père dans la basilique des Saints-Apôtres. D'autre part, la *Vita* d'Arnoul que le

¹ Goffart, [1996] p. 76-91.

² MGH, SS, p.264 : « *Haec ego non a qualibet mediocri persona didici, sed ipso totius veritatis assertore, praecelso rege Karolo, referente cognovi.* »

lettré lombard a parcourue, précise bien que le corps du saint fut rapporté à Metz par son successeur Goery¹, mais Paul Diacre ignore complètement cette information.

Le récit s'étoffe quelque peu avec Sigebaud, trente-sixième évêque de Metz, qui fonda les monastères de Neuwiler et d'Hilariacum, et qui deviendra par la suite Saint-Avold. Hilariacum serait une fondation de l'Aquitain Fridolin, vers 510, qu'il dédia à saint Hilaire de Poitiers. On ne connaît rien de l'histoire de ce sanctuaire, qui a certainement dû périr durant les deux siècles suivants. Dans ce contexte, les efforts de Sigebaud ont pu apparaître comme une nouvelle fondation ainsi que le présente le récit de Paul Diacre. Le corps de Sigebaud fut d'ailleurs recueilli par cet établissement monastique. La fondation ou refondation de ces deux abbayes montrent bien que l'église de Metz et son évêque étaient capables de mener une politique de mise en valeur de leurs possessions lointaines, ce qui prouve qu'ils restaient relativement puissants dans la première moitié du VIII^e siècle, et ce, malgré les troubles qui accompagnèrent l'avènement des Pippinides. Ces fondations annoncent déjà, dans une certaine mesure, les réformes de Chrodegang.

Sigebaud se serait également rendu célèbre par son courage face à la goutte qui le tourmentait. Il s'agit là du premier détail pittoresque au sujet d'un évêque de Metz, qui s'écarte des présentations stéréotypées des prélats antérieurs. Cet épisode est peut-être issu du récit de témoins qui ont connu l'évêque. Ce dernier mourut en effet en 742, et certains clercs messins qui ont connu Sigebaud dans leur jeunesse étaient sans doute encore en vie dans les années 780 quand Paul Diacre séjourna sur les bords de la Moselle. La barrière autour des 40-50 années marque en effet souvent la limite entre les témoignages oculaires et les témoignages indirects².

¹ MGH, SS *in rer merov.*, t.2, c.23 p.442-443 : « *Post annos fere iam acto tempore vir electissimus successor eius (Arnulfi) Goericus episcopus, consilium inito, coacervata clericorum seu eciam et populorum ingente caterva, acceptis quoque duobus episcopis, sic una partier pergunt ad herenum. Co in loco excubias cum reverencia caelebrantes, sancta membra ad urna lapidis auferentes, grabato inponunt, adque mox arripientes itinera, cum gaudio remeant ad urbem...* »

² Guenée [1980], p.78-85.

8. Chrodegang, trente-septième évêque de Metz

La notice consacrée à Chrodegang

La rédaction se fait beaucoup plus dense pour évoquer la figure de l'évêque Chrodegang, qui se distingua en premier lieu par sa noble origine, son père étant Sigrarn et sa mère Landrade, de puissants aristocrates¹. L'éducation à la cour et la carrière civile de Chrodegang en tant que référendaire sont rapidement relatées, pour faire place à sa carrière ecclésiastique qui commence, d'après Paul, sous le règne du roi Pépin. Le lettré lombard met ensuite l'accent sur les qualités du prélat messin en soulignant une nouvelle fois sa noble origine, et son éloquence tant en latin qu'en langue vulgaire. Le récit se poursuit par l'évocation du rôle tenu par Chrodegang dans les relations entre le clergé franc, la cour et le pape Etienne II. Paul expose ensuite la réorganisation du clergé séculier messin sous la direction de son évêque, et l'introduction des usages romains dans le déroulement de la liturgie, notamment en matière de chant².

Les travaux effectués par Chrodegang dans sa cathédrale et dans l'église Saint-Pierre-le-Majeur sont également évoqués³, ainsi que la fondation de deux monastères. Le premier, dédié à saint Pierre se situait dans le diocèse de Metz⁴. Cette imprécision pourrait signifier que la fondation n'a pas eu un grand succès, mais n'oublions pas que Paul Diacre est un étranger qui compose son histoire des évêques de Metz à la cour d'après les informations fournies par Angilram ou par d'autres clercs messins, d'où ce manque de clarté. Il pourrait s'agir d'un des deux monastères de femmes messins : Saint-Pierre-aux-Nonnains ou Sainte-

¹ Sur la famille de Chrodegang, qui était à la tête d'un important patrimoine en Hesbaye, voir Robert Folz, « Metz dans la monarchie franque au temps de Saint Chrodegang » dans *Saint Chrodegang, communications du 12^e centenaire de sa mort*, sous la direction de J. Schneider, p.11-24, Metz, 1967

² Voir Jean-Charles Picard, « Les origines des quartiers canoniaux » dans *Les chanoines dans la ville. Recherche sur la topographie des quartiers canoniaux*, sous la direction de J. C. Picard, p.15-25, Paris, 1994

³ François Heber-Suffrin, « La cathédrale de Metz, vue par Paul Diacre et les témoignages archéologiques », dans *Autour d'Hildegarde*, sous la direction de P. Riché, C. Heitz et F. Heber-Suffrin, Paris, 1987, p.73-78

⁴ MGH, SS, II, p.262 : «*Aedificavit praeterea monasterium in parochia beati Stephani in pago Mosellensi, in honore beatissimi Petri apostoli, et ditavit illud opibus magnis, monachosque ibi constituit atque sub regula sancti patris Benedicti in una karitate coniuxit.* »

Glossinde dont les premiers temps sont obscurs¹. Le manuscrit de Brême C 36 donne la leçon suivante « *monachosque ibi constituit* », mais le terme « *monachos* » n'est pas explicite et il pourrait s'agir de « *monachas* »². Le second établissement n'est autre que le monastère de Gorze. Chrodegang entra également en possession des corps de trois martyrs grâce au pape Paul ; corps qu'il distribua à trois abbayes : Gorze reçut les restes de saint Gorgon qui donna son nom au monastère ; les reliques de saint Nabor sont à l'origine du nom moderne d'Hilariacum, c'est-à-dire Saint-Avold ; enfin l'évêque de Metz fit don des reliques de saint Nazaire à la communauté de Lorsh, qu'une noble femme nommée Chiliswinde et son fils Cancro avaient offert à Saint-Etienne de Metz³. Paul finit sa notice consacrée au prélat messin en mentionnant qu'il ordonna de nombreux évêques, prêtres et diacres, suivant le rite romain des Quatre-Temps. Après vingt-trois ans, cinq mois et cinq jours, Chrodegang s'éteignit un 8 mars, au temps du roi Pépin. Sa dépouille demeurait selon l'historien lombard dans sa fondation de Gorze.

La réforme de l'Eglise franque

Les historiens ne sont pas d'accord sur les formes prises par la réforme de l'Eglise franque. Si un consensus s'est dégagé autour de la volonté affichée par les souverains francs de rétablir la hiérarchie et la discipline au sein du clergé, avec l'accord de la papauté et de son éminent représentant Boniface, les choses paraissent beaucoup moins assurées au sujet de la liturgie. La réforme dans ce domaine a-t-elle consisté à imiter les usages romains dans un désir d'uniformisation, ou sommes-nous abusés par nos sources qui datent principalement de l'époque impériale et qui tendent à projeter sur le passé des préoccupations apparues beaucoup plus tardivement, comme l'a affirmé récemment Yitzhak Hen⁴ ? Même dans le cas

¹ Michèle Gaillard, *D'une réforme à l'autre (816-934) : les communautés religieuses en Lorraine à l'époque carolingienne*, 2006, Paris, p.76-81.

² C'est l'hypothèse émise par Michel Parisse à la suite du doyen Schneider : Michel Parisse, « Remarques sur les fondations monastiques à Metz au Moyen Âge », dans *Annales de l'Est*, 1979, 3, p.199-200. Il est vrai que le manuscrit comporte une rature à cet endroit, voir le microfilm de l'IRHT n° 15350.

³ Lorsh, en face de la cité de Worms est une fondation du comte du Rheingau, Cancor en 764, qui est vraisemblablement un cousin de Chrodegang, cf. Régine Le Jan, *Famille et pouvoir dans le monde franc, VII^e-X^e siècles*, Paris, 1990, p.198-199. L'évêque de Metz amena avec lui dans cette abbaye des moines de Gorze. Le frère de Chrodegang, Gundeland, qui avait été abbé de Gorze, dirigea ce monastère à partir de 765 ; cf. Folz [1967], p.22-24.

⁴ Y. Hen, « *Paul the Deacon and the frankish liturgy* », *Paolo Diacono, un scrittore fra tradizione longobarda e rinascimento carolingio*. Convegno internazionale di studi, 6-9 mai 1999 a cura di Paolo Chiesa, p.205-221, 2000, Udine ; résumé de ces questions par Eric Palazzo, « La liturgie carolingienne : vieux débats, nouvelles

du chant, le débat n'est pas tranché. Le *modus romanus* correspond-il seulement à une façon de chanter¹, ou englobe-t-il l'ensemble des textes et le déroulement des cérémonies ? Il n'est pas facile dans ces conditions d'évaluer le rôle de Chrodegang, qui semble cependant avoir joué un rôle majeur dans le grand mouvement de rénovation du clergé franc.

La conclusion de Paul Diacre

Paul termine en évoquant Angilram, le commanditaire de son œuvre, et il s'excuse de ne pouvoir continuer son récit jusqu'à son époque, préférant laisser la place à quelqu'un de plus qualifié que lui. Cette conclusion rappelle dans ses grandes lignes, un passage du *Brevarium* d'Eutrope, que Paul a utilisé comme modèle pour composer son *Histoire Romaine*². Plusieurs mots se retrouvent en effet dans le *Liber de episcopis Mettensibus* et dans le *Brevarium*, ce qui montre que l'historien lombard s'est inspiré de ses lectures et de ses travaux antérieurs pour rédiger sa conclusion adressée à Angilram.

questions. Publications récentes », dans W. Falkowski et Yves Sassier, *Le monde carolingien. Bilan, perspectives, champs de recherches*.2009, Turnhout, p.219-241.

¹ Iégor Reznikoff, « Le Chant des Gaules sous les Carolingiens », dans *haut Moyen Age. Culture, éducation et société. Etudes offertes à Pierre Riché, sous la direction de M. Sot*, p.323-341, Paris, 1990.

² MGH, SS, II, p.268 : « *Hic iam, pater sanctissime Angilramne, narrationis serie vestram beatudinem locus expectat. Sed ego meae tenuitatis non inmemor, adtemptare minus idonee non audeo, quae de vestrae vitae cursu laudabili maiori stilo promenda sunt.* »; Eutrope, *Brevarium*, éd. par H. Droysen dans les *Monumenta Germaniae Historica, Auctores Antiquissimi*, t. 2, Hanovre, 1879 p.182: « *...quia autem ad inclitos principes venerandosque perventum est, interim operi modum dabimus, nam reliqua stilo maiore dicenda sunt, quae nunc non tam praetermittimus quam ad maiorem scribendi diligentiam reservamus.* » ; voir Goffart[1996], p.68, note n° 37.

C. LES SOURCES DE PAUL DIACRE : UN DOSSIER MODESTE

1. Le Dossier

Au total, les sources écrites utilisées par l'historien lombard sont très maigres. Une liste épiscopale ne comportant que les noms des prélats messins ; un passage des *Libri Historiarum* de Grégoire de Tours ; quelques bribes de la *Vita* de saint Arnoul et de la *Passio* de saint Hermagore. L'historien lombard s'est sans doute inspiré également d'autres textes hagiographiques pour dresser le tableau des fondations apostoliques en Italie, comme la *Passio* de saint Apollinaire de Ravenne. Il a peut-être eu sous les yeux l'œuvre de Frédégaire ou le *Liber Historia Francorum*, mais le récit de l'origine troyenne des Francs devait sans doute circuler sous forme orale à la cour de Charlemagne. D'autre part, la mention de l'écroulement des murailles de Metz qui permit aux Huns de prendre la cité, détail que l'on retrouve chez Frédégaire, découle sans doute de traditions conservées au sein du clergé messin. Paul Diacre a également mis à profit ses travaux antérieurs et notamment son *Histoire Romaine*, pour narrer la défaite des Burgondes face aux Huns, ou pour composer la conclusion de son œuvre. On peut donc constater que l'historien lombard a surtout utilisé des sources écrites qu'il connaissait déjà, lorsqu'il se rendit sur les bords de la Moselle. Ces œuvres ne lui ont fourni guère plus que des détails pour enrichir sa narration. Paul n'a eu connaissance en Austrasie que de Grégoire de Tours, de la *Vita* de saint Arnoul (et bien sûr de la liste épiscopale messine, qui lui a cependant offert la trame du *Liber de episcopis Mettensibus*).

Comparée à la parcimonie des sources écrites, la tradition orale occupe une place de choix dans l'œuvre de Paul Diacre, car il faut bien parler de tradition dans la mesure où ces récits renvoient à des moments anciens et obscurs de l'histoire des évêques de Metz. L'usage de tournures impersonnelles souligne bien le caractère mal défini des témoins et l'antiquité des événements. Ces souvenirs s'enracinent souvent dans des lieux, comme l'église Saint-

Pierre-aux-Arènes ou le monastère Saint-Félix, qui ont servi de support matériel à la conservation et à la diffusion de la tradition.

Charlemagne est le seul témoin cité expressément dans le *Liber de episcopis Mettensibus*, et encore il ne s'agit pas dans ce cas d'un témoin oculaire, puisque le futur empereur a fourni le récit d'un miracle de son aïeul Arnoul, qui vécut plus d'un siècle avant sa prise de pouvoir. Ce témoignage, qui renvoie à la mémoire familiale des Arnulfiens, a de la valeur aux yeux de Paul Diacre car il présente une très grande autorité. Il montre également que l'historien lombard s'est livré à une petite enquête, et qu'il a dû interroger le roi, au sujet de ses aïeuls, sans doute au moment de l'inhumation d'Hildegarde à Saint-Arnoul. De toute façon, une œuvre sur les ancêtres de la famille royale, composée dans les milieux de la cour, n'aurait pas pu voir le jour sans l'assentiment de Charlemagne, d'où des entretiens entre le futur empereur et le lettré frioulan.

Paul a certainement recueilli les traditions messines et des informations plus précises sur Sigebaud et Chrodegang par le biais d'Angilram et des clercs attachés à son service. Même si le lettré transalpin ne cite pas le nom de ses témoins, il paraît hautement probable que les événements relatés dans la dernière partie de son œuvre ont été collectés auprès de contemporains, tant le récit se fait plus précis et plus détaillé avec notamment l'apparition de localisations précises. Paul a pu également compléter son information grâce à ses observations personnelles, dans la mesure où il a vraisemblablement séjourné à Metz ; on pense ici à la description des constructions de Chrodegang. Arrêtons-nous quelques instants sur la présence de Paul dans la ville. Rien n'indique de façon explicite que l'historien lombard ait résidé dans la cité d'Angilram lors de son séjour à la cour de Charlemagne. Le passage du *Liber* longtemps retenu pour prouver de façon irréfutable la présence de Paul à Metz est beaucoup moins clair qu'il n'y paraît : l'auteur, lorsqu'il évoque la consolidation miraculeuse de la plaque de marbre brisée de l'autel de la cathédrale en présence d'Auctor, indique simplement qu'il suffit de passer le doigt sur cette plaque pour se rendre compte de sa solidité¹. Plusieurs facteurs rendent néanmoins hautement probable la présence de Paul à Metz. En premier lieu la cour de Charlemagne a passé les fêtes de Noël et de Pâques dans la *villa* Thionville en 782-783, à une trentaine de kilomètres seulement de la cité de son aïeul Arnoul. Angilram, qui devait résider ordinairement à la cour, a pu profiter de ce séjour pour se rendre à Metz et régler les affaires courantes de sa cité, surveiller ses chorévèques et peut-être présider

¹ Paul Diacre, *Liber de episcopis Mettensibus...*, p.263 : « *Nam ita apparet hactenus attentius cernentibus quasi divisum; sed studiose contrectatum digitis, ita probatur solidum, ut nullius in eo divisionis sentiatur indicium.* »

certaines cérémonies liturgiques, en emmenant Paul avec lui. Nous avons déjà mentionné que l'historien lombard a sans doute vu la tombe d'Hildegarde à Saint-Arnoul, ce qui tendrait à prouver qu'il se trouvait dans la cité après avril 783. Enfin les descriptions insérées dans le *Liber*, et notamment celle de la cathédrale en cours de réaménagement, renforcent la thèse du séjour de l'historien lombard à Metz.

En résumé, Paul Diacre n'a utilisé qu'un nombre limité de sources, de nature essentiellement orale, même si le catalogue épiscopal a joué un rôle fondamental pour structurer l'ensemble de son œuvre. On est d'ailleurs frappé par la concision du récit qui ne couvre même pas une dizaine de pages dans l'édition critique des *Monumenta Germaniae Historica*. Beaucoup d'historiens, à commencer par Georg Pertz, l'éditeur du *Liber* pour les M.G.H., en ont conclu que le lettré lombard, confronté à une pénurie d'informations, avait tiré tout ce qu'il avait pu de ses rares et maigres sources. Cette analyse est d'ailleurs beaucoup plus vieille puisqu'elle se retrouve déjà dans les *gesta episcoporum* rédigés dans la première moitié du XII^e siècle, à la demande de l'évêque de Metz, Etienne de Bar. L'anonyme qui composa cette œuvre écrit, lorsqu'il évoque les épisodes de la vie de saint Arnoul

« que [Charlemagne] contactant un notaire nommé Paul, ordonna que les hauts faits des prélats messins fussent recherchés. Mais comme il ne trouva presque rien, parce que jadis les Barbares, faisant irruption, avaient incendié les documents avec la cité, il ordonna de retranscrire par écrit la tradition héritée de ces temps, à partir de saint Clément.¹ »

La question mérite un nouvel examen à la lumière des documents qui s'offraient au lettré transalpin dans sa tentative pour reconstituer le passé des évêques de Metz. Il est bien sûr extrêmement ardu de présenter un tableau des différentes sources disponibles et accessibles au moment où Paul Diacre s'est mis au travail. Sans prétendre à l'exhaustivité, d'utiles remarques peuvent cependant être formulées pour éclairer les méthodes employées par l'historien lombard.

¹ *Gesta episcoporum mettensium*, éd. G. Waitz, *Monumenta Germaniae Historica, Scriptores*, t. X, p.531-551,1878; p.538-539: « Unde accersiens notarium quendam nomine Paulum, precepit Mettensium inquiri gesta presulum. Sed quasi nulla inveniens, quippe a barbaris olim irrumpentibus cum ipsa urbe succensa erant, precepit, ut vel ipsa quae ab antiquis defluerant per famam ad posteros scriberentur, et ab ipso pontifice beato Clemente inciperetur... »

2. Les sources littéraires disponibles et leur utilisation

En premier lieu, les monastères messins et la bibliothèque du palais ont dû abriter un certain nombre d'ouvrages d'Histoire et de Droit. On a vu que Paul a eu recours à l'œuvre de Grégoire de Tours, mais il ne l'a utilisée que pour évoquer l'invasion de Metz par les Huns. Certes, l'historien lombard semble avoir fait le tour des ouvrages disponibles, avec la *Vita* de saint Arnoul, Frédégaire et Grégoire, mais l'exploitation de ces sources est assez superficielle. Or, les *Libri Historiarum*, tout comme les continuations de Frédégaire comportent un certain nombre de références à la cité de Metz, notamment au temps de la splendeur des rois d'Austrasie. L'évêque de Tours fait huit fois référence à Metz, avec parfois des événements importants comme l'ordination de clercs dans la cité ou encore la réunion d'évêques pour juger le métropolitain de Reims Egidius¹. Même si les évêques messins semblent avoir joué un rôle plutôt effacé jusqu'à saint Arnoul, dans l'ombre des souverains mérovingiens, Grégoire de Tours cite plusieurs évêques et il était parfaitement possible de créer des synchronismes entre rois et évêques ; or cet effort, Paul ne l'a pas tenté, pas plus qu'il n'a cherché à utiliser les collections conciliaires qui auraient pu l'aider à localiser dans le temps certains prélats messins. Le recueil des *Lettres Austrasiennes*, composé vers 590 et qui cite un certain nombre d'évêques messins, était peut-être présent à Metz à l'époque de Paul Diacre². Il est également surprenant que le lettré transalpin, qui était un grand connaisseur de l'œuvre du poète Fortunat, comme il l'affirme lui-même dans son *Histoire des Lombards*, n'ait pas trouvé trace de la lettre adressée par Fortunat à l'évêque Vilicius de Metz, à l'occasion des noces dans cette ville du roi Childebert avec la princesse Wisigothique Brunehaut autour de 566. Paul Diacre, contrairement à l'auteur des *Gesta episcoporum* du XII^e siècle (qui s'inspire

¹ Grégoire de Tours, *Libri Historiarum*, II, 6 : prise de la cité par les Huns ; IV, 7 : ordination de l'archidiacre Cautin à Metz ; VIII, 21 : tentative de vol d'une basilique cimétériale par les hommes de Gontran Boson, VIII, 36 : Childebert réside à Metz ; IX, 20 : Grégoire se dirige vers Metz pour rencontrer le roi d'Austrasie ; X, 3 : massacre à Metz perpétré par les troupes du duc de Champagne Audovald ; X, 19 : jugement d'Egidius de Reims à Metz.

² *Epistolae Austrasicae*, éd. W. Gundlach, MGH, *epistolae*, t.3, 1892, Berlin, p.110-153 ; Bruno Dumézil, [2007], p.591-193, a récemment émis l'hypothèse que le corpus aurait été réuni par Magnéric de Trèves, le dernier représentant du réseau de Gogo.

sans doute de *l'Eloge de Metz* de Sigebert de Gembloux), ne s'appuie pas sur les vers du poète italien pour brosser un tableau de la cité mosellane¹.

3. Les archives messines

Aucune référence n'est faite aux archives du clergé messin. Or, Metz semble avoir relativement peu souffert des désordres engendrés par l'ascension et la prise de pouvoir des Pippinides dans le royaume franc ; désordres fustigés par les violentes diatribes de Boniface. Même si fort peu de documents nous sont parvenus, il semble vraisemblable que les églises de Metz conservaient du temps de Paul, un certain nombre d'actes juridiques. Un exemple peut très bien illustrer ce propos : le pape Grégoire le Grand adressa en juin 601 une lettre à l'évêque de Metz, Agiulf pour lui demander d'aider des missionnaires en route vers les îles britanniques². Paul semble ignorer complètement l'existence de ce document, alors qu'il a lui-même rédigé une *Vita* du saint pape, qui, il est vrai, est postérieure à son arrivée sur les bords de la Moselle, puisque le lettré frioulan s'inspire dans cette œuvre de Grégoire de Tours et de Bède qu'il a connus lors de son séjour à la cour. Certes, la correspondance de Grégoire a atteint un volume très important et on ne peut pas faire grief à l'historien lombard de n'avoir pas étudié toutes les missives envoyées par le souverain pontife. Un fait paraît cependant beaucoup plus troublant : il est presque certain qu'un exemplaire de cette lettre se trouvait à Metz, probablement dans les archives de la cathédrale, puisque l'auteur des *Gesta Episcoporum* du XII^e siècle s'y réfère explicitement³. Voilà une nouvelle preuve tangible du fait que Paul Diacre n'a pas mené une recherche approfondie au sein de la documentation qui s'offrait à lui.

¹ Venance Fortunat, *Carmina*, éd. et traduction par Marc Reydellet, Paris, 1994, t.I, III, 13, p.109-110, *Ad Vilicum episcopum mettensem*, v. 15 : *Urbs munita nimis quam cingit murus et amnis...* ».

² Gauthier, [1980] p.214-215.

³ *Gesta episcoporum mettensium*, p.538 : « *Huic etiam Aigulfo magnus doctor Gregorius litteras direxit* ».

4. Les monuments et le patrimoine architectural messin

Enfin Metz comptait au début du VIII^e siècle près d'une quarantaine d'églises, et sans doute bien d'autres monuments, étant donné son ancien rôle de capitale de l'Austrasie et sa place de choix dans la réforme du clergé franc. La résidence des rois mérovingiens dans la cité devait encore exister au temps de Charlemagne et comptait peut-être un certain nombre de documents épigraphiques sur le passé messin. De plus, la liste stationnale qui fut composée à la fin VIII^e siècle ou au début du IX^e mentionne l'existence de 38 églises dans lesquelles l'évêque de Metz donnait une messe pendant le Carême¹. Tous ces lieux conservaient peut-être le souvenir des anciens prélats messins, ne serait-ce que sous la forme de dédicaces. De cet important patrimoine architectural, Paul Diacre n'a presque rien tiré, hormis les traditions attachées à Saint-Félix et Saint-Pierre-aux-Arènes.

D'autre part, les évêques les plus récents devaient encore avoir une sépulture visible dans l'espace urbain². On sait en effet que les pontifes de l'époque carolingienne, Drogon en tête, ont opéré un certain nombre de translations vers des possessions extérieures à la cité pour raffermir leurs droits de propriété. Ainsi Angilram lui-même, fit transporter le corps de Syméon, le septième prélat mentionné sur la liste épiscopale de Saint-Félix /Saint-Clément vers le monastère de Senones dans les Vosges. Les messins connaissaient donc les lieux de sépulture de bon nombre de leurs évêques durant les règnes de Charlemagne et Louis le Pieux. D'ailleurs, l'auteur des *Gesta episcoporum* du XII^e siècle précise dans la plupart des cas l'ancien emplacement de la dépouille de l'évêque et le lieu de sépulture après translation. Il se dégage ainsi très clairement que Saint-Félix/Saint-Clément a accueilli une bonne partie des restes des premiers prélats, avant d'être relayé par les Saints-apôtres/Saint-Arnoul pour les Arnulfiens et Saint-Symphorien. Paul Diacre ne méconnaît pas le rôle de nécropole épiscopale joué par Saint-Félix, puisqu'il évoque le miracle survenu à proximité des tombeaux de Rufus et d'Adelphus. Il ne dit cependant rien des autres prélats inhumés à cet endroit. Il est encore plus étonnant de constater que le lettré frioulan n'indique pas le lieu de sépulture de Chlodulf,

¹ T. Klauser et S. R Bour., « Notes sur l'ancienne liturgie de Metz et ses Eglises antérieures à l'An Mil », dans *Annales de la société d'Histoire et d'archéologie de la Lorraine*, t. XXXVIII, p.497-509, 1929.

² Sur le lieu de sépulture des évêques messins et l'utilisation de leurs reliques, voir Anne Wagner, « Lecture entre les lignes d'un calendrier. Un exemple d'appropriation territoriale au Moyen Age : la politique des évêques de Metz » dans les *Cahiers Elie Fleur*, n°12-13, Metz, 1995-1996.

le fils d'Arnoul, alors qu'il précise bien le rôle de nécropole familiale joué par la basilique des Saints-Apôtres. De toute évidence, Paul Diacre n'a pas cherché à dresser la liste des lieux d'inhumation des évêques ; d'ailleurs l'abbaye de Saint-Symphorien, qui abrita les restes d'un certain nombre d'évêques des VII^e et VIII^e siècles, n'est pas citée une seule fois dans le *Liber de episcopis Mettensibus*.

Conclusion : un faible effort de recherche

Ces exemples montrent bien qu'une documentation beaucoup plus abondante qu'il n'y paraît s'offrait à Paul Diacre, et que ce dernier n'a pas utilisé toutes les sources à sa disposition. Et les textes sur lesquels l'historien lombard s'est appuyé, n'ont pas été exploités à fond, comme le prouve l'utilisation des *Libri Historiarum* de Grégoire de Tours. Le recours aux traditions messines cache l'absence presque complète de référence aux archives des églises ou à son patrimoine architectural. Quelles raisons profondes peuvent expliquer ces constatations ? S'agit-il d'un choix délibéré de l'auteur ou d'un manque d'approfondissement de son travail de recherche ? Paul a-t-il été obligé de travailler sinon dans l'urgence, du moins rapidement pour son commanditaire Angilram ? Toutes ces questions ne peuvent trouver une réponse que si l'on examine la fonction et la structure du *Liber de episcopis Mettensibus* ainsi que les raisons qui sont à l'origine de sa rédaction.

D. LES INTERPRÉTATIONS DU *LIBER*

1. Un siècle de débats autour du *Liber de episcopis Mettensibus*

Il n'a jamais existé au Moyen Âge de traités théoriques cherchant à définir les caractéristiques du genre connu sous le nom de *gesta episcoporum* et que les historiens médiévaux auraient cherché à imiter servilement. Ce sont les chercheurs modernes, Michel Sot en tête, qui ont dégagé les aspects communs à un certain nombre d'ouvrages consacrés à l'histoire des lignées épiscopales¹ ; chaque texte gardant son originalité et sa spécificité. Il est donc difficile de juger une œuvre ancienne suivant un modèle reconstruit par la recherche scientifique. Il faut d'autre part ajouter que la définition d'un genre littéraire passe souvent à l'époque médiévale par le biais d'exemples concrets qui font autorité. Les formulaires de lettres des chancelleries en sont une bonne illustration. Il a cependant existé au Moyen Âge, dans le domaine qui nous intéresse, un modèle reconnu dans toute la Chrétienté latine et qui a pu servir de référence à tous les historiens qui ont voulu restituer l'histoire des évêques d'un diocèse. Il s'agit du *Liber Pontificalis*, une histoire de la Papauté qui connut une très large diffusion². Dans cette perspective, il paraît donc judicieux de se demander jusqu'à quel point Paul Diacre a tenté de se conformer à la trame fournie par le livre romain.

Il faut ajouter enfin que la structure de certaines œuvres du lettré frioulan ne se laissent pas facilement appréhender comme le prouvent les débats sans cesse réactivés autour de l'*Histoire des Lombards*, à tel point que la question de savoir si cet ouvrage est complet ou inachevé n'est toujours pas tranchée. L'originalité de Paul Diacre va ainsi de pair avec les problèmes rencontrés par les chercheurs pour qualifier le plan et l'organisation de ses travaux historiographiques. Les débats tenus depuis plus d'un siècle autour du *Liber de episcopis mettensibus* illustrent parfaitement ces difficultés.

¹ Michel Sot, *Gesta abbatum, gesta episcoporum*, coll. typologie des sources du Moyen Age Occidental, Turnhout, 1981.

² *Liber Pontificalis*, éd. Louis Duchesne, 2^{ème} éd., 1955.

Paul Diacre, le *Liber Pontificalis* et le développement des *Gesta episcoporum* en Gaule

Paul Diacre a pendant longtemps été considéré comme le précurseur, qui serait à l'origine du développement et de l'épanouissement d'un nouveau genre historiographique en Gaule à l'époque carolingienne : les *gesta episcoporum*, composés sur le modèle du *Liber Pontificalis*. Cette opinion est apparue très tôt au sein de l'érudition moderne, et l'éditeur du *Liber de episcopis Mettensibus*, Georg Pertz, avance dans sa notice introductive que

« Paul Warnefrit, diacre de l'église d'Aquilée... l'année 784 rédigea, à Metz à ce qu'il semble, un libelle portant sur les gestes des évêques de Metz, à la demande d'Angilram l'évêque de Metz et archichapelain du roi Charlemagne. Il imita pour cela le *Liber Pontificalis*, célèbre déjà depuis un certain temps... »¹.

Tout lecteur potentiel de l'édition de G. Pertz, qui rappelons-le, fait toujours autorité, est donc amené à prendre acte du fait que Paul Diacre s'est efforcé d'imiter le *Liber Pontificalis*, et qu'il a tenté de composer des *gesta episcoporum* malgré la pauvreté de ses sources. Or, le brillant savant allemand n'a pas jugé bon d'appuyer ces assertions sur des arguments précis. Son point de vue s'est cependant transformé en lieu commun qui a été accepté et repris par les historiens de la fin du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle, comme le prouvent les premières lignes de l'édition critique des *Gesta episcoporum Mettensium* du XII^e siècle. En écho à son collègue des *Monumenta Germaniae Historica*, Georg Waitz écrit en effet que

« L'évêché de Metz fut le premier de ce côté des Alpes à connaître une description des gestes de ses prélats. Ce fut l'œuvre de Paul Diacre qui travailla à la demande d'Angilram, alors qu'il résidait à la cour de Charlemagne... »².

¹ PERTZ, M.G.H., SS., t.II, p.260 : « Paulus Warnefridi, Aquileiensis ecclesiae diaconus... anno 784, petente Angilrammo Mettensi episcopo et Karoli regis archicappellano, Mettis ut videtur, libellum de Gestis episcoporum Mettensium conscripsit. Imitatus est in eo Gesta pontificum Romanorum, iam tunc a longo tempore incluta... ».

² Waitz, M.G.H., t.X, p.531: « Mettensis episcopatus cis Alpes primus res ab antistilibus gestas vidit descriptas, Paulo Diacono, dum in aula Karoli Magni versabatur, ab Angelramno permoto... ».

Le rapprochement de l'œuvre de Paul Diacre avec le genre des *gesta episcoporum* se retrouve dans les travaux portant sur l'historiographie médiévale au cours du XX^e siècle et lorsque F. L. Ganshof s'est efforcé de dresser un tableau des œuvres à caractère historiographique composées sous les dynasties mérovingienne et carolingienne¹. Il fait du *Liber* de Paul Diacre, le point de départ du développement de l'historiographie épiscopale en Gaule². Cette idée a été reprise et même amplifiée par les travaux de Michel Sot, qui s'est livré à une étude systématique du genre littéraire connu sous le nom de *gesta episcoporum*³. Sans tomber dans les simplifications, puisqu'il ne passe pas sous silence l'existence du dernier chapitre des *Libri Historiarum* de Grégoire de Tours consacré aux pontifes tourangeaux, l'historien français fait cependant de Paul Diacre le précurseur de la composition de *gesta* « de ce côté-ci des Alpes ». Michel Sot entendait en effet montrer que les *gesta episcoporum* étaient un genre carolingien, qui s'épanouit principalement entre Loire et Rhin avant de connaître des développements ultérieurs dans l'Empire des Ottoniens⁴. Or Paul Diacre, un des plus grands lettrés du haut Moyen Âge, véritable trait d'union entre la culture italienne et la cour de Charlemagne, semblait tout désigné pour assumer la responsabilité de l'introduction d'un nouveau genre historiographique en Gaule. Dès lors, la cause était entendue : Paul Diacre, avait bien tenté de se conformer au modèle de rédaction fourni par le *Liber Pontificalis*, et les imperfections et la brièveté de son ouvrage devaient être mises sur le compte de sources lacunaires. D'autre part, l'historien lombard était à l'origine de la floraison de *gesta episcoporum* qui caractérisa l'époque carolingienne dans une aire géographique située entre Loire et Rhin.

Une première remise en cause de ce schéma, formulée dès la fin du XIX^e siècle, fut l'œuvre de Louis Duchesne, grand spécialiste des listes épiscopales de l'ancienne Gaule et du *Liber Pontificalis*. Dans la conclusion de son étude consacrée à cet ouvrage⁵, Duchesne tente de mesurer la postérité du livre romain, et il évoque l'œuvre de Paul Diacre avec des mots très durs : « *C'est une compilation d'un intérêt médiocre, où, sauf pour quatre évêques, saint Clément, saint Auctor, saint Arnoul et saint Chrodegang, on ne trouve guère autre chose que le nom et l'ordre de succession des pontifes de l'église messine. Le rapprochement de cet ouvrage avec le livre pontifical romain ne pourrait pas se justifier, si la notice du dernier*

¹F. L. Ganshof, « L'historiographie dans la monarchie franque sous les Mérovingiens et les Carolingiens », dans *La storiografia altomedievale. Settimane di studio del centro italiano di studi sull' Alto Medioevo*, 10-16 avril 1969, p.631-685, n° XVII, t.2, Spolète, 1970.

²*Ibid.*, p.656-657.

³M. Sot, *Gesta abbatum, gesta episcoporum*, Typologie des sources du Moyen Age occidental, Turnhout, 1981.

⁴*Ibid.*, p. 33-35.

⁵L. Duchesne, *Etude sur le Liber Pontificalis*, Paris, 1877.

évêque, saint Chrodegang, n'était calquée sur celle des papes, dont elle reproduit le cadre, l'ordre et la formule »¹. En dépit de sa dureté, l'analyse de Duchesne est très pertinente puisqu'elle rejette l'idée qui veut que Paul Diacre se serait attaché à calquer son œuvre sur le modèle du *Liber Pontificalis*. Elle ne nie cependant pas que l'ouvrage romain ait pu avoir une influence limitée sur le travail de l'érudit lombard. Cependant ces observations très perspicaces ne rencontrèrent qu'un écho limité parmi les historiens français et allemands.

L'historien anglo-saxon Walter Goffart, spécialiste notamment de l'historiographie du haut Moyen Âge, opéra un renversement complet de perspective dans les années quatre-vingt du siècle dernier. Selon lui, Paul Diacre n'aurait pas cherché à imiter le *Liber Pontificalis*, sauf dans la partie finale de son œuvre consacrée à Chrodegang. Le modèle de composition dont se serait inspiré l'historien lombard présenterait beaucoup plus de subtilité et serait à rechercher du côté de la *Genèse*. L'œuvre tout entière, bien loin de privilégier l'histoire des évêques de Metz, aurait une portée symbolique très marquée et serait avant tout destinée à la famille carolingienne. En quelques années, les perspectives ont donc radicalement changé en ce qui concerne le *Liber de episcopis Mettensibus* de Paul Diacre : on est passé d'un ouvrage calqué sur le *Liber Pontificalis*, à une œuvre influencée de façon marginale par le livre romain et qui répondrait à des schémas de composition beaucoup plus ambitieux.

Il est temps de nous pencher à notre tour sur ces problèmes et de tenter d'analyser la structure interne du *Liber* de Paul Diacre, mais avant cela, il nous a paru important de donner quelques points de repère sur le *Liber Pontificalis* et sur le genre historiographique connu sous le nom de *gesta episcoporum*, en étudiant les caractéristiques fondamentales de ces textes et la chronologie de leur apparition dans le monde franc.

La première rédaction du *Liber Pontificalis* remonte au début du VI^e siècle et l'ouvrage connu des continuations jusqu'au IX^e siècle. Il n'est pas question de retracer ici les péripéties qui sont à l'origine de la composition de cette œuvre, en pleine période de domination ostrogothique sur Rome et l'Italie². Il faut cependant s'arrêter quelques instants sur la structure interne de ce livre qui a servi de modèle au rédacteur de *gesta episcoporum*. Le *Liber Pontificalis* se présente comme une suite de notices classées dans l'ordre chronologique ; chaque pape depuis saint Pierre a droit à une notice, qui fournit généralement

¹ *Ibid.*, p.215.

² Nous renvoyons aux travaux de Louis Duchesne, *Etude sur le Liber Pontificalis*, Paris, 1877. Voir également l'article de Françoise Manfrin, *Liber Pontificalis*, dans le *Dictionnaire historique de la Papauté*, sous la direction de P. Levillain, p.1042-1043, Paris, 1994.

le même type d'information : le nom et le rang du pontife, son lieu de naissance et son ascendance, la durée de son règne, les décrets qu'il a pris, les constructions mises en chantier, les ordinations qu'il a célébrées, et enfin sa date de décès ainsi que le lieu où repose son corps¹.

Cette trame ainsi définie appelle plusieurs remarques. Premièrement, l'histoire de Rome et dans une certaine mesure celle de la Chrétienté s'identifient complètement à la lignée des papes. Les auteurs de *gesta episcoporum* n'ont pas eu de mal à transposer ce schéma dans le cadre de leur cité au moyen de quelques adaptations. L'évêque est représenté comme le père de la communauté chrétienne, son protecteur et son intercesseur auprès des puissances célestes. Michel Sot a attiré l'attention sur le vocabulaire utilisé par les rédacteurs de *gesta* pour désigner leurs pontifes, qui renvoie souvent au champ lexical de la famille². D'autre part, ces auteurs insistent plus sur la sainteté de la lignée épiscopale, qui se doit d'être ininterrompue et orthodoxe, que sur un prélat en particulier. Même les mauvais évêques ont leur place dans les *gesta* dans la mesure où ils constituent des preuves *a contrario* de la sainteté de la lignée. De plus, la recension des lieux autour desquels s'enracine la mémoire des évêques, aboutit à la présentation d'une véritable géographie du sacré à l'intérieur de la cité³.

Une autre caractéristique de ces ouvrages doit être mentionnée : les *gesta episcoporum* soutiennent souvent les revendications matérielles des églises. Au souci de montrer la sainteté de la lignée épiscopale se mêlent donc des préoccupations matérielles plus immédiates. On constate en effet souvent que la rédaction est contemporaine d'une remise en ordre du temporel épiscopal ou de l'existence de menaces contre les biens fonciers appartenant aux églises. Aussi les rédacteurs de *gesta* ont-ils recours à plusieurs procédés afin d'affirmer les droits de l'évêque et de sa communauté. Ils n'hésitent pas, par exemple, à retranscrire le contenu de chartes, ou à rappeler le souvenir des liens qui unissent les saints évêques à certains domaines ou bâtiments menacés. Arguments juridiques et arguments hagiographiques

¹ Sot, [1981], p.32-33.

² Michel Sot, « Historiographie épiscopale et modèle familial au IX^e siècle », dans *les Annales E. S. C.*, Paris, p.443-446, mai Juin 1978.

³Sot [1981], p.20-21.

se juxtaposent donc pour faire des *gesta episcoporum* des instruments efficaces au service des communautés ecclésiastiques¹.

Le *Liber Pontificalis* connut un énorme succès pendant tout le Moyen Âge, à tel point qu'il est courant de retrouver sa trace dans les grandes bibliothèques épiscopales et abbatiales de l'Occident médiéval². Mais cette diffusion fut lente durant le haut Moyen Âge.

Un pèlerin revenu de Rome à la fin du VI^e siècle, en apporta un exemplaire à Tours alors que Grégoire, l'évêque de cette cité, était sur le point de terminer la rédaction de ses *Libri Historiarum*³. L'historien tourangeau en profita pour ajouter dans le dixième et dernier livre de son œuvre, un passage consacré aux pontifes tourangeaux, calqué sur le modèle du *Liber Pontificalis*⁴. Il s'agit incontestablement de la première tentative d'imitation du prototype romain : chaque évêque dispose d'une notice qui est classée dans l'ordre chronologique. Grégoire de Tours s'est efforcé de redonner, pour chacun de ses prédécesseurs, le même type d'informations que l'on trouve dans le *Liber Pontificalis* : ainsi il donne dans la plupart des cas, le nom du souverain contemporain de l'évêque, la durée de son pontificat avec mention éventuelle de vacances, et enfin son lieu de sépulture. Le dixième livre des *Histoires* de Grégoire de Tours ne fut cependant pas imité et aucun auteur à l'époque mérovingienne en Gaule ne semble avoir marché sur les traces du saint pontife.

Il faut dire que l'ouvrage de l'historien tourangeau a rarement été diffusé sous sa forme complète, et il n'existe qu'un seul manuscrit contenant l'intégralité du texte. Ce témoin date du XI^e siècle provient du Mont Cassin. Dès le siècle qui a suivi sa rédaction, l'œuvre de Grégoire a connu d'importantes altérations qui ont souvent eu comme conséquence la disparition du livre X consacré aux évêques de Tours. A titre d'exemple, l'abrégiateur anonyme du VII^e siècle, dont le travail se retrouve dans 6 manuscrits des VII^e et VIII^e siècles, a délibérément écarté les quatre derniers livres des *Histoires*, afin de ne pas mentionner l'alliance burgondo-austrasienne sous la prédominance du roi burgonde Gontran. Il a également effacé dans les six premiers livres, bon nombre de chapitres relatifs à l'Eglise afin de mettre l'accent sur les faits et gestes des rois mérovingiens. Cet abrégiateur peut être à

¹ Michel Sot, « Arguments hagiographiques et historiographiques dans les *Gesta episcoporum* », dans *Hagiographies, culture et sociétés, IV^e- XII^e siècle*, Actes du colloque organisé à Nanterre et à Paris du 2 au 5 mai 1979, p.95-104, Paris, 1981.

² Guenée, [1980], p.250 ; avec 68 manuscrits dénombrés, *Le Liber Pontificalis* fait partie des succès du Moyen Âge.

³ Sot, [1981], p.33.

⁴ Grégoire de Tours, *Libri Historiarum*, X, 31.

juste titre considéré, non comme le premier historien de la France, mais comme le premier historien de la monarchie franque¹.

On sait d'autre part que Bède, dans la premier tiers du VIII^e siècle, eut sous les yeux un exemplaire du *Liber Pontificalis*, qu'il utilisa pour dresser son martyrologe et pour composer son *Histoire Ecclésiastique du peuple anglais*. Les liens tissés entre la papauté et la jeune église anglo-saxonne à partir de l'époque de Grégoire le Grand, expliquent dans une large mesure la présence du livre romain dans une contrée aussi éloignée de l'*Urbs*. Il est à noter que si Bède se sert du *Liber Pontificalis*, comme source d'informations sur Rome, il n'a jamais cherché à imiter la structure de cet ouvrage, que ce soit pour le compte du diocèse d'York ou pour celui de son monastère de Jarrow².

Les *gesta episcoporum* réapparaissent et se multiplient en fait à partir de l'époque carolingienne. Il est inexact de dire que ce genre littéraire est passé d'Italie en Gaule, car la péninsule ne donna naissance à aucune œuvre proche des *gesta episcoporum* avant le Pontifical d'Agnellus de Ravenne au IX^e siècle, et encore, son exemple fut très peu suivi³. En fait, ce genre historiographique, d'inspiration romaine, trouva surtout un terrain d'élection dans l'aire culturelle située entre Loire et Rhin. Outre le cas du *Liber de episcopis Mettensibus* de Paul Diacre, sur lequel nous aurons à revenir, il faut mentionner la composition de pareilles œuvres au Mans et à Auxerre⁴. Dans la cité sarthoise, l'évêque Aldric, formé à l'école cathédrale de Metz, fut un important dignitaire de la cour de Louis le Pieux. Il fit rédiger dans les années 830, un dossier afin de défendre le temporel de son église. Ce *corpus* comprend, outre de nombreux faux, une imitation du *Liber Pontificalis*⁵. Une autre œuvre inspirée du livre romain vit le jour à Auxerre vers 873-876, sous la plume des chanoines Alagus et Rainogala, qui faisaient partie de ce que les historiens modernes ont appelé « l'école d'Auxerre », très active sur le plan culturel sous Charles le Chauve et ses successeurs. Là aussi, les deux auteurs connaissent le *Liber Pontificalis*, et ils s'en inspirent

¹ Voir les travaux de Martin Heinzelmänn, notamment : « Grégoire de Tours « père » de l'histoire de France ? », dans *Historiens de France, Historiens de la France*. Actes du colloque international de Reims, 14 et 15 mai 1993, sous la direction de Y. M. Bercé et P. Contamine, p.19-45, Paris, 1994. Voir également Pascale Bourgain et Martin Heinzelmänn, « L'œuvre de Grégoire de Tours. La diffusion des manuscrits », dans *Grégoire de Tours et l'espace gaulois. Actes du congrès international de Tours 3-5 novembre 1994*, sous la direction de N. Gauthier et H. Galinié, p.273- 317, Tours, 1997.

²Duchesne, *Etude sur le Liber Pontificalis...*, p.214-215; Sot, [1981], p.33.

³ Picard, [1988], p.543-546.

⁴ *Actus pontificum Cenomannis in urbe degentium*, éd. G. Busson et A. Ledru, Le Mans, 1902 ; *Gestes des évêques d'Auxerre*, éd. et traduction sous la direction de Michel Sot, Les Belles Lettres, Paris, 2002.

⁵ Voir Philippe le Maitre, « évêques et moines dans le Maine, IV^e- VIII^e siècle », dans *La christianisation des pays entre Loire et Rhin (IV^e- VII^e siècle)*, *Revue Historique de l'Histoire de France*, Paris, janvier- juin 1976, 2^e éd. 1993, p.91-101.

pour reconstituer l'histoire des évêques d'Auxerre. Il faut également mentionner l'apparition des premiers *gesta* consacrés à des abbés, avec l'œuvre composée à la demande de l'abbé de Fontenelle, Ansegise, vraisemblablement entre 823 et 833. Le genre s'épanouit ensuite et des *gesta* sont rédigés à la fin du IX^e siècle et au X^e à Saint-Gall, à Lobbes et à Reims où Flodoard donne à son travail une ampleur qui dépasse de beaucoup le simple cadre d'une œuvre portant sur les évêques rémois¹. L'étude des manuscrits montre que beaucoup de copies ont été réalisées dans le *Regnum Francorum* au IX^e siècle, peut-être à partir d'un exemplaire rapporté par l'entourage de Charlemagne après le couronnement de 800². L'influence du livre romain sur la culture franque ne date vraiment que de cette époque.

Revenons maintenant à l'exemple messin. Paul Diacre possède une bonne connaissance du *Liber Pontificalis* qu'il a utilisé comme source pour composer son *Histoire Romaine*, sa *Vita* du pape Grégoire le Grand (dont la date de rédaction est difficile à préciser), et enfin son *Histoire des Lombards*. Quand et comment le lettré lombard a-t-il eu connaissance du livre romain ? Il est vraisemblable qu'un exemplaire se trouvait soit à la cour de Pavie où Paul a résidé pendant la première partie de sa vie, soit au Mont Cassin. Paul s'est donc familiarisé avec le *Liber Pontificalis*, avant son voyage en Gaule. De toute façon, l'existence d'un exemplaire dans l'entourage de Charlemagne ou à Metz à la fin du VIII^e siècle paraît hautement vraisemblable, étant donné les liens tissés entre la cour carolingienne, l'église franque et le Saint Siège, illustrés notamment par les voyages de Chrodegang à Rome ou encore par les échanges de clercs dans le cadre de la réforme liturgique. On retrouve d'ailleurs la trace du livre romain dans un manuscrit copié dans l'abbaye de Saint-Pierre de Flavigny dans la seconde moitié du VIII^e siècle³.

Paul a-t-il voulu calquer son *Liber* sur le modèle du livre romain ? Une vue d'ensemble de l'ouvrage du lettré lombard suffit pour faire naître le doute. La brièveté du texte doit tout d'abord être soulignée. Bien loin des grandes synthèses rédigées au Mans ou à Auxerre, l'œuvre de Paul n'occupe que huit pages dans l'édition de G. Pertz, à tel point que le terme de *Libellus* est rapidement apparu pour la désigner. Comme l'avait déjà souligné en son temps Louis Duchêsne, on ne retrouve guère dans le *Liber* que quatre notices consacrées aux évêques de Metz, Clément, Auctor, Arnoul et Chrodegang, auxquelles on peut ajouter le

¹ *Gesta abbatum Fontanellensium*, éd. Georg Pertz, dans les *Monumenta Germaniae Historica*, *Scriptores*, t.II, Hanovre, 1829, 270-304 ; *Chronique des abbés de Fontenelle*, éd. et traduction par Pascal Pradié, Les Belles Lettres, Paris, 1999.

² Mac Kitterick [2009], p.37-38.

³ *Ibidem*, p. XXXV. Ce manuscrit est conservé de nos jours par la bibliothèque capitulaire de Vérone sous la cote LII, 50.

passage sur Sigebaud. Le reste de l'œuvre se rapproche plus d'une liste épiscopale, enrichie parfois par quelques détails, que de véritables notices. Peut-on invoquer les carences de la documentation qui s'offrait au lettré lombard pour expliquer ces lacunes? Nous avons montré dans les chapitres précédents que Paul n'a pas mené une enquête approfondie, et qu'il s'est appuyé sur un nombre limité de sources. Même pour les évêques les plus obscurs, il aurait pu retrouver un certain nombre d'informations qui figurent en règle générale dans le *Liber Pontificalis*, comme les lieux de sépulture des prélats. Comment imaginer en effet que les messins des années 780 aient ignoré où se situaient les corps des évêques du début du VIII^e siècle ?

D'autre part, parmi les cinq passages un peu plus étoffés, seul celui relatif à Chrodegang ressemble vraiment à une notice du *Liber Pontificalis*. On retrouve en effet, dans les lignes consacrées au réformateur de l'église franque, une évocation de ses nobles origines, de sa formation à la cour de Charles Martel, de son élévation, des missions politiques qu'il remplit pour le compte de Pépin III, et des réformes liturgiques qu'il mena avec l'établissement de la règle destinée aux chanoines de la cathédrale de Metz. Puis Paul évoque ensuite les embellissements apportés par Chrodegang aux églises messines, les fondations monastiques mises en chantier, et même les ordinations d'évêques et de clercs effectuées par le prélat. La notice se clôt par la mention de la durée de l'épiscopat du pontife messin, par la date exacte de son décès et par la localisation de son lieu de sépulture. Il s'agit d'une imitation fidèle du schéma proposé par le *Liber Pontificalis*, puisque l'ordre dans lequel sont données les informations est le même que celui du livre romain.

Il en va tout autrement pour les quatre autres passages consacrés aux évêques Clément, Auctor, Arnoul et Sigebaud. Les origines de Clément et d'Auctor ne sont pas précisées, pas plus que leur lieu de sépulture. Or, si les messins de la fin du VIII^e siècle ignoraient peut-être où reposait le corps de leur premier évêque, il n'y a aucune raison de penser que le corps d'Auctor ait disparu puisque Drogon dans la première partie du IX^e siècle fit cadeau de ses reliques et de celles de Céleste au monastère de Moyenmoutier. Dans le même ordre d'idée, le *dies natalis* d'Arnoul qui est pourtant indiqué à la fin de sa *Vita*, n'est pas mentionné par le lettré frioulan. La notice consacrée à l'ancêtre des carolingiens est d'ailleurs révélatrice de l'absence, chez Paul Diacre, du désir d'imiter le *Liber Pontificalis* : l'érudit lombard disposait dans ce cas précis d'assez d'informations pour le faire. Les circonstances dans lesquelles Arnoul devint évêque ne sont pas précisées. Visiblement le lettré frioulan n'a pas jugé bon

d'ordonner le passage concernant l'ancêtre de Charlemagne de la même façon que celui consacré à Chrodegang.

Le *Liber de episcopis Mettensibus* n'a donc subi l'influence du *Liber Pontificalis* que de façon secondaire et il faut bien reconnaître qu'il s'agit d'un choix de son auteur, qui n'a pas voulu calquer toute son œuvre sur le prestigieux livre romain. On ne peut pas non plus faire de l'ouvrage de Paul Diacre le précurseur d'une vague de rédaction de *gesta episcoporum* à l'époque carolingienne. Il y a en effet près d'un demi-siècle entre l'ouvrage du lettré Lombard et celui commandité par Aldric du Mans, et nous avons vu que ce texte sarthois s'inspire directement du *Liber Pontificalis*, même si l'évêque devait sans doute avoir une connaissance du travail de Paul, de par son séjour à Metz et sa fréquentation de la cour carolingienne. Les *Gesta abbatum* de Fontenelle s'inspirent également directement du *Liber Pontificalis* et leur rédaction entre 823 et 833, les placent quarante ans après la composition de l'ouvrage de Paul Diacre¹.

Il n'y a pas non plus de volonté, dans le *Liber de episcopis Mettensibus*, de dresser une géographie du sacré. Certains sanctuaires importants à l'intérieur ou autour de la cité messine ne sont pas mentionnés, comme Sainte-Glossinde, Saint-Martin, Saint-Symphorien ou encore Saint-Pierre-Aux-Nonnains, qui existaient tous à l'époque du passage de Paul Diacre sur les bords de la Moselle. Certes, tous ces établissements ne sont pas des créations des évêques mais il est à peu près sûr que Saint-Symphorien est une fondation de Pappolus, le prédécesseur de Saint-Arnoul. Les seules églises et abbayes évoquées sont Saint-Pierre-Aux-Arènes, Saint-Félix, la cathédrale Saint-Etienne et Saint-Arnoul, qui sont les plus importantes de la ville (si l'on excepte la première citée). Paul Diacre ne cherche pas non plus à inventorier l'ensemble des possessions de l'église messine. On est frappé par l'absence de toute mention relative à Saint-Trond dont la propriété représentait bien un enjeu majeur à l'époque d'Angilram. L'archevêque de Metz n'hésita pas en effet à faire rédiger une *Vita* consacrée à Trond, qui présentait de façon claire les liens de dépendance de l'abbaye de la Hesbaye envers Metz. Dans cet ouvrage, il est bien précisé que ce monastère relève au

¹Voir l'introduction de Pradié [1999], p. XXV- XXVII et p. XXXV- XXXVIII et p. LV- LVI ; p.4-6 : « *Huius genitor [Wandrilli] Vuatchisus nuncupatus nomine ut veracium didicimus traditione seniorum, patruus gloriosissimi Pippini, ducis Francorum, filii Anschisi, extitit.* »

temporel des évêques messins, et de leurs homologues liégeois pour les problèmes d'ordre spirituel¹.

La manière dont le clergé messin aborda le texte de Paul Diacre dans les siècles suivants peut confirmer que le *Liber de episcopis Mettensibus* ne revêtait pas le caractère de *gesta episcoporum* complet, à une époque où ce genre littéraire avait atteint sa pleine maturité : dans la première moitié du XII^e siècle, l'évêque de Metz, Etienne de Bar, mit en chantier la rédaction de véritables *gesta episcoporum*². L'auteur anonyme de cette œuvre ne chercha pas à prendre la suite de l'ouvrage de Paul Diacre, qu'il connaissait et qu'il utilisa comme source. Il décida au contraire de commencer son œuvre par Clément, le premier évêque envoyé par saint Pierre. Considérant certainement que le *Liber de episcopis Mettensibus* de Paul Diacre était incomplet, il enrichit de façon significative les notices des premiers évêques en précisant leur lieu de sépulture, la durée de leur pontificat et il établit des synchronismes avec les papes et les empereurs. Le nouveau texte était de toute évidence destiné à remplacer celui de l'historien lombard jugé trop lacunaire. Aucun manuscrit du *Liber* postérieur au XI^e siècle n'est parvenu jusqu'à nous, et ce sont les *Gesta episcoporum Mettensium* du XII^e siècle et non l'œuvre du lettré lombard, qui ont reçu des continuations jusqu'en 1530. Les clercs du XII^e considéraient donc que le *Liber* ne jouait pas complètement le rôle de *gesta episcoporum* aptes à fixer le souvenir de tous les successeurs de saint Clément. Si donc l'historien lombard n'a pas écrit de *Gesta*, quelle organisation a-t-il donnée à son œuvre ?

La grille de lecture proposée par W. Goffart

Pour Walter Goffart, la structure de l'ouvrage de Paul Diacre, loin d'être dénuée de cohérence et de subtilité, serait d'une grande richesse symbolique. Selon l'historien anglo-saxon, le *Liber de episcopis Mettensibus* serait divisé en deux parties d'inégales longueurs, à

¹L'hagiographe présente clairement cette situation par le biais d'une conversation entre l'évêque Rémi de Tongres et saint Trond. Donat, *Vita s. Trudonis*, Acta Sanctorum, t. II, Novembre, p.1028: «...postquam haec sanctae sallutationis verba cessaverunt, coepit beatus pontifex [Remegius] loqui ad virum Dei et ait : « Notum tibi sint , filii mi, quia ex hac hora lege inviolabili filius meus eris, et ego locum patris tui perenniter spirituali jure tenebo...Perge ergo, fili mi feliciter ad Chlodulfum Mettensis urbis pontificem, omnemque possessionem tuam et cuncta quae habere visus es in his partibus, per manus ipsius trade S. Stefano protomartyri Christi, facque illum heredem possessionis. »

²*Gesta episcoporum mettensium*, éd. G. Waitz, *Monumenta Germaniae Historica, Scriptores*, t. X, p.531-551,1878.

l'instar d'autres compositions du lettré lombard, notamment son *Histoire Romaine*¹. La première partie retracerait l'histoire des évêques messins jusqu'à la mort de Sigebaud. La seconde serait consacrée à Chrodegang et serait directement inspirée du *Liber Pontificalis*. La première partie aurait comme source d'inspiration la *Genèse* : trois passages de l'œuvre de Paul Diacre, la fondation de l'église de Metz, l'invasion et la destruction de la cité par les Huns, et la bénédiction de saint Arnoul accordée à son fils Anchise, feraient implicitement référence au récit de la création du monde, au déluge et à la bénédiction de Jacob par Isaac².

La *Genèse* présente en effet quelques analogies avec le *Liber de episcopis Mettensibus*, dans la mesure où elle développe des épisodes qui sont reliés entre eux par des généalogies. Cela est surtout vrai pour les premiers chapitres du livre, avant l'évocation des patriarches avec Abraham³. Les épisodes autour d'Adam et Eve et de leurs deux fils Abel et Caïn sont suivis par les noms des descendants du premier homme. Puis vient le récit du Déluge qui précède l'exposition de la descendance de Noé *etc.* Encore faut-il préciser que ces généalogies indiquent le plus souvent la durée de vie des individus, ce que n'a pas cherché à faire Paul Diacre dans son œuvre. De toute façon, la *Genèse* juxtapose plusieurs traditions différentes et sa structure est tellement hétérogène et tellement complexe qu'il est très hasardeux d'en faire un modèle⁴.

D'autre part, le choix des trois thèmes bibliques retenus par W. Goffart pour établir sa grille de lecture est contestable sur de nombreux points. Ce dernier commence sa démonstration en rapprochant la bénédiction de saint Arnoul de celle dispensée par Isaac. Rappelons que le patriarche, devenu aveugle, accorde selon le premier livre du Pentateuque, sa bénédiction à Jacob au détriment de l'aîné Esaü. Grâce à l'aide de sa mère Rebecca, le cadet réussit à tromper son père en se déguisant pour lui faire une offrande. Esaü, fou de rage, obtient quand même d'Isaac une bénédiction qui le place cependant sous l'autorité de son frère, pour une durée qui n'est pas précisée⁵. Chez Paul Diacre, Anchise n'est pas présenté comme un fils rusé qui abuse son père, et Arnoul n'apparaît pas non plus comme un vieillard crédule et impotent. De plus, la bénédiction dispensée par le saint n'établit aucun rapport de sujétion entre Chlodulf et Anchise. L'évêque de Metz propose en fait de faire don de ses biens aux pauvres et il demande le consentement de ses deux fils. L'aîné Chlodulf refuse mais le

¹ Walter Goffart, [1996] p.65-66.

² *Id.*, p.67-68.

³ *Genèse*, ch. I-XI

⁴ Sur ce point voir les travaux de Jean Botero, *Naissance de Dieu. La Bible et l'historien*, Paris, 1992, 1^{ère} éd. 1986.

⁵ *Ge.*, XXVII, 1-46.

puîné Anchise accepte. Il reçoit la bénédiction de son père qui lui promet une illustre postérité¹. Si le parallèle entre la Bible et les Arnulfiens est évident, tout se passe comme si Paul Diacre avait cherché à épurer les aspects les plus contestables de son modèle, pour ne retenir que la préférence donnée au fils cadet. D'ailleurs l'historien lombard ne fait jamais référence de façon explicite à Jacob et à sa famille, alors qu'il rapproche quelques lignes plus haut Arnoul de la figure biblique de Gédéon, un des Juges des anciens Hébreux². Si Paul Diacre s'est bien inspiré de la Genèse, il l'a fait avec beaucoup de liberté.

Les parallèles entre la fondation de l'église de Metz et la création du monde d'une part, l'invasion des Huns et le Déluge d'autre part, soulèvent un certain nombre de questions. W. Goffart ne présente pas d'arguments précis pour faire de la notice de Paul Diacre consacrée à saint Clément, une imitation des récits de création du monde présents dans la Genèse. L'historien lombard se serait efforcé d'établir un parallèle entre Jésus Christ, le nouvel Adam et Clément. Mais la phrase sur laquelle s'appuie le chercheur anglo-saxon est loin d'être explicite³. Le lettré frioulan ne se réfère à aucun moment, lorsqu'il évoque la fondation du siège de Metz, au premier livre de la Genèse. Dans ces conditions, il faut bien reconnaître que les liens entre le texte de Paul Diacre et les premiers chapitres du Pentateuque sont assez lâches à moins de considérer que tous les récits de fondation de diocèses ou d'abbayes sont directement inspirés de la Genèse. Le rapprochement entre l'invasion hunnique et le Déluge prouve également que la grille de lecture proposée est dans une large mesure artificielle. W. Goffart rappelle les métaphores aquatiques qui servent à désigner les Huns dans la littérature de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge, telles que déluge et raz-de-marée, mais il reconnaît tout de suite que Paul Diacre n'utilise jamais ces expressions dans

¹MGH, S, II, p.264 : « *Cum igitur hos duos, de quibus praemissimus, venerabilis Arnulfus filios haberet, quoniam erat misericors et ad pietatis opera semper intentus, utrisque filiis suis coepit suadere, ut ei assensum praeberent, quatinus omnes suas facultates ad usus pauperum dispertiret. Tunc maior filius, id est Chlodulfus, se hoc posse facere, id est Anschisus, fidens de Christi pietate sibi plura condonari, ad omnia quae pater vellet, se libenter obedire promittit. Agit venerandus pater gratias filio, et praedicat ei, plura eundem quam reliquerat habiturum ; insuper benedixit eum eiusque cunctam progeniem nascituram in posterum. Factumque est. »*

²*Ibidem.*, p.264: « *Nec dissimiliter pater hic venerabilis quam olim Gedeon ille signum a Domino poposcit. Ille etenim indicium per vellus in area positum capere voluit, utrum in bello victoriam de inimicis habere potuisset; iste [Arnulfus] anulum in profundissimum fluminis gurgitem proiciens, experiri cupiit, utrum de inimicis iam victoriam cepisset. »* Cf. *Livre des Juges*, VI, 37-40: dans un premier temps Gédéon demande à Dieu, en guise de bon présage, de mouiller une toison avec la rosée du matin tout en laissant la terre sèche. Puis il demande au Seigneur d'humidifier la terre avec la rosée, sans mouiller la toison.

³ Goffart, [1996], p. : « *As Christ is the new Adam, so Clement, within the narrow bounds of Metz, plays the part of the first redeemed man, "primusque in illis regionibus ostentor iustitiae et index veritatis enituit."* »

le *Liber de episcopis Mettensibus*. Sa démonstration repose sur la présence de l’adjectif *universus* que l’on retrouve chez l’historien lombard et dans la Genèse, ce qui est bien peu¹.

Tous ces exemples montrent bien le caractère systématique de la démonstration de W. Goffart, qui s’est efforcé de retrouver dans le texte de Paul Diacre la savante grille de lecture biblique qu’il avait mise au point. Certains passages du texte qui cadraient mal avec ces analyses, comme le récit du miracle survenu sur le tombeau des évêques Rufus et Adelphus à Saint-Félix, ont été délibérément mis de côté. D’autre part, l’historien anglo-saxon tente de plier le texte à ses exigences comme le prouvent des expressions telles que : « *si la Genèse fournit des modèles pour deux des trois épisodes (de la première partie), l’épisode intermédiaire, celui de l’évêque Auctor à l’époque Attila, ne doit pas être une exception* »². En fait, la présence dans le *Liber de episcopis Mettensibus* des trois passages retenus par W. Goffart ne découle pas d’un choix conscient de Paul Diacre, qui aurait opéré un tri pour adapter son œuvre à un modèle biblique. Il s’agit en effet, à l’intérieur du dossier rassemblé par l’historien lombard, des seuls épisodes sur le passé des évêques de Metz qui reposent sur des sources narratives. Le récit de la fondation du siège par l’envoyé de saint Pierre, Clément, se retrouve développé en quelques lignes dans le catalogue métrique consacré aux évêques de Metz ; le sac de la cité par les Huns chez Grégoire de Tours et l’évocation de saint Arnoul dans la *Vita Arnulfi*. Paul Diacre a développé tous ces passages grâce à ses connaissances et aux témoignages qu’il a recueillis. Il a ainsi offert un tableau des fondations apostoliques pour remettre en perspective la mission de Clément. Il n’y a guère que dans la notice consacrée à saint Arnoul que Paul Diacre a véritablement opéré un choix parmi les informations disponibles, puisqu’il renvoie à la *Vita* les lecteurs qui voudraient plus de détails sur la vie et les miracles du saint. La structure de la première partie du *Liber de episcopis Mettensibus*, n’est donc pas calquée, selon nous, sur un schéma biblique mais dépend en fait des sources rassemblées par Paul Diacre.

Sans chercher à proposer une grille de lecture dans laquelle nous voudrions faire entrer à tout prix l’ensemble de l’œuvre de Paul Diacre, nous nous contenterons d’évoquer un schéma narratif qui, selon nous, structure la première partie du texte : la mémoire d’un ou de plusieurs évêques est attachée à un lieu de culte, qui est ou a été le théâtre de phénomènes

¹ Goffart, [1996], p.71-72.

² Goffart, [1996], p.71: « *If Genesis provides models for two of the three openings scenes, the intermediary one, Bishop Auctor in the days of Attila, is unlikely to prove an exception.* »

miraculeux. Ainsi le souvenir de saint Clément s'enracine très fortement dans l'église Saint-Pierre-Aux-Arènes, située dans les souterrains de l'amphithéâtre où d'après Paul Diacre, aucun serpent ne peut pénétrer. La basilique Saint-Félix garde le souvenir des évêques Rufus et Adelphe, qui répondirent miraculeusement à un pèlerin qui récitait un psaume contre le mur de la salle où reposaient leurs tombeaux. Enfin, le personnage d'Auctor est lié à la cathédrale Saint-Etienne, comme le rappelle le miracle de l'autel brisé par une poutre et miraculeusement ressoudé après l'intervention du saint. Ce schéma est sans aucun doute lié à la nature des sources employées par Paul Diacre : la tradition qui a servi à la narration de ces trois épisodes s'enracine dans des lieux qui en gardent le souvenir et deviennent ainsi le support de la mémoire collective. La suite du *Liber* ne présente plus ce schéma narratif car Paul Diacre répond à d'autres finalités et s'appuie sur d'autres sources orales et écrites. La notice consacrée à Auctor est d'ailleurs beaucoup plus fournie que les passages dédiés à Clément, Rufus et Adelphe, car l'historien lombard disposait du récit de Grégoire de Tours pour relater la prise de Metz par les Huns.

Toutes ces considérations illustrent parfaitement la difficulté qui existe pour appréhender dans son ensemble le texte de Paul Diacre. Le *Liber de episcopis Mettensibus* mêle en effet plusieurs genres qui sont inextricablement liés sans que se dégage toujours un schéma d'ensemble cohérent. On retrouve ainsi des passages proches des listes épiscopales, qui déclinent les noms des prélats sans apporter d'autres précisions ; les lignes consacrées à la descendance de saint Arnoul s'apparentent à une généalogie, suivie par un intermède poétique avec les cinq épitaphes composées pour les princesses carolingiennes ; enfin, la notice de Chrodegang, calquée sur celle des papes du *Liber Pontificalis*, annonce le développement des *gesta episcoporum* dans l'empire carolingien au IX^e siècle. Faut-il chercher une grille de lecture savante qui structurerait cet ensemble disparate ? Le caractère hétérogène du *Liber de episcopis Mettensibus* n'est sans doute que la conséquence de la maigreur du dossier rassemblé par l'historien lombard, et des exigences du commanditaire de cet ouvrage, Angilram. Il semble en effet que Paul Diacre a adapté son œuvre aux motivations multiples de l'évêque de Metz.

2. Une historiographie au service des Carolingiens

Beaucoup de commentateurs du *Liber de episcopis Mettensibus* ont suggéré que le personnage à l'origine de cette œuvre était Charlemagne. Mais Paul Diacre, même s'il a eu des entretiens avec le roi franc au sujet de son ancêtre saint Arnoul, indique très clairement qu'il a travaillé pour le compte d'Angilram. Il précise d'autre part sans ambiguïté, dans son *Histoire des Lombards*, que son ouvrage consacré aux évêques messins a été rédigé à la demande de l'archevêque de Metz¹. Or quand le lettré lombard écrit ces lignes, il se trouve vraisemblablement dans l'Italie méridionale, loin de la cour franque et rien ne l'aurait empêché de souligner le rôle joué par Charlemagne. Il faut rappeler d'ailleurs à ce propos avec quelle fierté, Paul précise dans le *Liber de episcopis Mettensibus* que Charlemagne lui a fourni un témoignage sur le miracle de l'anneau de saint Arnoul². Donc, si le roi des Francs avait été à l'origine de la composition du *Liber de episcopis Mettensibus*, le lettré italien ne se serait pas privé de le mentionner. Il faut donc en conclure que le véritable commanditaire de l'œuvre de l'historien lombard est bien Angilram, mais qu'étant donné le sujet traité, le souverain franc a probablement surveillé l'avancement des travaux et a apporté son point de vue. On peut donc se demander pourquoi l'évêque de Metz a patronné l'élaboration d'un tel ouvrage dans les années 783-784.

Les grands absents : les Mérovingiens ?

Paul Diacre n'évoque qu'une seule fois dans son œuvre la dynastie mérovingienne supplantée par Pépin et sa famille en 751. Pourtant Metz a joué le rôle de résidence royale de

¹ Paul Diacre, *Historia Langobardorum*, éd. Ludwig Bethmann et Georg Waitz, *Monumenta Germaniae Historica, scriptores in rerum Langobardicarum et Italicarum saec. VI-IX*, Hanovre, 1878, livre VI, 16 : « Fuitque eo tempore maior domus in regio palatio, Arnulfus, vir, ut postmodum claruit...De cuius mirabilibus apud Mettensem ecclesiam, ubi episcopatum gessit, liber existit, eiusdem miracula et vitae abstinentiam continens. Sed et ego in libro quem de episcopis eiusdem civitatis conscripsi flagitante Angelramno, viro nitissimo et sanctitate praecipuo, praefetae ecclesiae archiepiscopo, de hoc sacratissimo viro Arnulfo quaedam eius miranda composui, quae modo superfluum duxi replicare...»

² MGH, SS, II, p.264 : « Haec ego non a qualibet mediocri persona didici, sed ipso totius veritatis assertore, praecelso rege Karolo, referente cognovi.»

la seconde branche austrasienne de la famille mérovingienne. Ce glorieux passé, comme nous l'avons dit précédemment, a dû laisser des traces dans le patrimoine architectural messin¹. On pense notamment au palais de la Cour d'Or ou encore à l'abbaye Saint-Martin fondée par le roi Sigebert III. D'autre part, les auteurs de l'époque mérovingienne, comme Fortunat et Grégoire de Tours ont fait mention de la situation de Metz, au cœur de l'Austrasie. Le lettré italien du VI^e siècle a même dédié un de ses poèmes à l'évêque de Metz Vilicus. Or Paul passe sous silence toutes ses informations, comme si un désir d'effacer le passé mérovingien l'animait. Il est intéressant de noter que la prise de pouvoir de Pépin en 751 n'est même pas mentionnée ; le seul personnage qui porte le titre de roi est Charlemagne. La légitimité du pouvoir des Carolingiens ne découle donc pas du coup d'Etat de 751, mais tire son origine directement de la bénédiction prodiguée par saint Arnoul à son fils Anchise. Cette conception de la légitimité du pouvoir carolingien est à rapprocher des analyses de Rosamond Mac Kitterick sur les événements de 751². Cette dernière pense que les sources du deuxième tiers du VIII^e siècle, loin de présenter un récit fidèle des événements, ont tendance à surévaluer le rôle joué par la papauté. Les auteurs des *Annales Regni Francorum*, de la *Clausula de unctione Pippini* et des continuations de Frédégaire, auraient en quelque sorte façonné le récit du coup d'Etat à la lumière des relations postérieures entre Rome et les Carolingiens. Le présentation de Paul Diacre, qui est plus ou moins contemporaine de ces documents, vient renforcer cette hypothèse puisque la légitimité royale de Pépin III ne procède pas de la papauté mais de la bénédiction de saint Arnoul.

Le dénigrement des Mérovingiens chez Paul Diacre n'est pas complet, et le *Liber de episcopis Mettensibus* ne présente pas un portrait au vitriol des derniers rois issus de cette dynastie, comme c'est le cas chez Eghinard notamment. Une partie de l'héritage symbolique de la famille déchue est même mise au service des pontifes messins et des Carolingiens. L'historien lombard n'hésite pas en effet à rappeler les liens de parenté qui existent entre Clovis et les évêques Agiulf et Arnoald. D'autre part, Paul Diacre précise que Charlemagne a nommé ses deux jumeaux Louis et Lothaire, noms qui rappellent ceux des souverains mérovingiens Clovis et Clotaire, qui jouissaient donc d'une forte légitimité. Dès 763, le préambule de la *Loi Salique*, composé par un moine de Saint-Denis, faisait référence au baptême de Clovis, le roi chrétien par excellence et le fondateur du royaume franc. Cette volonté de récupérer une partie du souvenir des souverains mérovingiens donnera naissance à

¹ Eugen Ewig, « Résidence et capitale pendant le haut Moyen Age », dans la *Revue Historique*, t. 230, Paris, 1963, p.49-53.

² Mac Kitterick [2006], p.151-177.

la généalogie de Metz composée avant 814, qui fait de saint Arnoul le fils de la princesse mérovingienne Blithilde ¹. L'attitude nuancée de Paul Diacre envers la dynastie mérovingienne est donc en accord avec celle de Charlemagne dans les années 780. Le passé mérovingien est en grande partie occulté, omission dont la ville de Metz en tant qu'ancienne « capitale » a fait les frais, mais le souvenir et l'héritage des grands souverains mérovingiens sont utilisés pour mettre en avant l'idée de continuité au niveau du pouvoir.

La généalogie des Arnulfiens dans le *Liber de episcopis Mettensibus*

Seules des généalogies royales nous sont parvenues du haut Moyen Âge sous la forme écrite ; la mémoire des familles aristocratiques ne remontant pas en règle générale au-delà de quatre générations, même si certaines parentèles ont gardé le souvenir d'un ancêtre commun et mythique, comme les Agiolfingen². Une généalogie n'est jamais un document neutre, car elle cherche à enraciner un pouvoir ou une autorité dans le passé. Elle peut également fournir d'utiles informations sur les modalités de transmission du pouvoir au sein d'un royaume ou d'une famille. Dès l'époque mérovingienne, et plus précisément sous les règnes de Clotaire II et de Dagobert, des généalogies royales et des catalogues royaux sont apparus dans le monde franc, à un moment où le pouvoir royal se reconstitue et se renforce après des décennies de guerres civiles. Clotaire II et Dagobert ont en effet la lourde tâche de s'imposer à l'ensemble du *regnum Francorum*, d'où un besoin accru de légitimité³. *L'Origo gentis Langobardorum*⁴, que Paul connaît depuis son séjour à la cour de Pavie, présente également quelques similitudes avec le *Liber de episcopis Mettensibus*, dans la mesure où cette œuvre expose la succession des rois lombards, avec la mention de quelques informations pour chaque souverain. *L'Origo* ne concerne cependant pas une famille comme le *Liber*, car plusieurs dynasties se sont succédées sur le trône lombard. D'autre part, la source du pouvoir royal diffère dans les deux ouvrages puisque les Lombards tirent l'origine de leur puissance du dieu Wotan et de sa femme Freyr, donc d'un mythe païen, alors que les Carolingiens sont les héritiers de la sainteté de leur ancêtre Arnoul.

¹ Ed. G. Waitz, *Monumenta Historiae Germanica, Scriptorum*, Hanovre, 1881, t. XIII, p.242-243. Sur cette généalogie, voir Otto Gerhard Oexle, « *Die Karolinger und die Stadt des heiligen Arnulf* », dans *Frümittelalter studien*, t.1, Berlin, 1967, p.252-279.

² Le Jan, [1990], p.38-40.

³ *Ibidem*, p.40-43.

⁴ *Origo Gentis Longobardorum*, éd. G. Waitz, *Monumenta Germaniae Historica, Scriptorum in rerum Longobardicarum et Italicarum, saec. VI^e- IX^e*, t.1, Hanovre, 1879, p.1-11.

La généalogie du *Liber de episcopis Mettensibus* se distingue sur un certain nombre de points de celles composées au VII^e siècle. Deux de ses caractéristiques sont en effet remarquables : les personnages se succèdent de père en fils depuis Arnoul et Anchise, aspect sur lequel nous reviendrons ultérieurement, et le titre de roi n'est attribué qu'au dernier représentant de la lignée, Charlemagne. Tout se passe comme si la bénédiction de saint Arnoul accordée à son fils cadet Ansegisel était en fait une légitimation du pouvoir de la lignée, que les victoires militaires ont confortée et renforcée. La rupture instaurée par le coup d'Etat de 751 n'apparaît pas sous la plume de Paul Diacre. L'autorité des Carolingiens trouve donc sa légitimité dans la sainteté d'Arnoul qui est le véritable fondateur de la dynastie, à une époque où le contrôle de l'Eglise franque réformée empêche l'émergence de nouveaux saints parmi les représentants de la famille royale¹. Le pouvoir des Carolingiens est sacré puisqu'il découle de la bénédiction d'un saint inspiré par Dieu, ce qui est en parfaite adéquation avec l'apparition de la cérémonie du sacre sous Pépin III.

Cependant la rupture instaurée par cet événement n'apparaît pas dans le *Liber de episcopis Mettensibus*, qui insiste sur la continuité du pouvoir depuis la bénédiction de saint Arnoul. Il y a ainsi une volonté de la part de Paul Diacre et d'Angilram de présenter la généalogie familiale des Carolingiens sur le modèle d'une généalogie royale et ce pour légitimer le pouvoir exercé par Charlemagne. L'historien lombard rappelle d'ailleurs lorsqu'il évoque l'épiscopat de Chlodulf « que la race des rois fut propagée depuis Anchise », comme si ce personnage et ses descendants Pépin II et Charles Martel avaient déjà accédé à la royauté².

Le souvenir de l'ancêtre de la lignée se conjugue également avec la mémoire collective du « peuple franc », qui depuis Frédégaire, fait remonter ses origines jusqu'aux Troyens, thèse reprise ensuite officiellement dans le préambule de la *Lex Salica* amendée par Pépin III³. Le maillon qui permet de faire le lien entre les Arnulfiens et le peuple de Priam est Ansegisel, le fils de saint Arnoul, que Paul Diacre, féru de Virgile, rapproche d'Anchise le fils d'Enée⁴. Il faut voir là plus qu'une simple réminiscence littéraire : il s'agit de la volonté de rattacher directement les Arnulfiens aux Troyens et donc de légitimer leurs prétentions à

¹ Pierre Riché, « Les Carolingiens en quête de sainteté » dans *Les fonctions des saints dans le monde occidental (III^e-XIII^e siècle)*, Collection de l'Ecole Française de Rome n°149, p.217-224.

² MGH, SS, II, p.267: « ... Chlodulfus cuius supra mentionem fecimus, beati Arnulfi genitilis filius, Anchisi quoque, a quo semen propagatum est regium germanus... »

³ Sur l'origine troyenne des Francs et son apparition en préambule de la Loi Salique, voir Lidia CAPO, « Paolo Diacono e il Mondo Franco : l'incontro de due esperienze storiografiche »..., note n°6 p.44.

⁴ Michel Sot, « Historiographie épiscopale et modèle familial au IX^e siècle » dans les *Annales E.S.C.*, p.433-446, Paris, mai- juin 1978.

régner sur le « peuple franc », tout comme Enée et son fils Anchise avaient régné sur les rescapés du sac de Troie et sur les Latins.

On peut se demander quel rôle Angilram a joué dans la mise au point de cette généalogie. Il faut tout d'abord rappeler qu'Arnoul n'apparaît pas toujours dans les généalogies carolingiennes postérieures, comme le véritable fondateur de la dynastie. La famille de Pépin de Landen semble avoir été plus importante que celle d'Arnoul comme le prouvent les noms des maires du palais et des rois carolingiens, alors que les noms Arnoul et Drogon ne sont réservés qu'à des bâtards¹. Ces textes font de Pépin II, le petit fils d'Arnoul qui étendit son autorité sur l'Austrasie, la Neustrie et la Bourgogne à la suite de sa victoire de Tertry, le véritable fondateur de la dynastie carolingienne². Ce personnage symbolise certainement pour les annalistes la mise au pas des aristocrates rebelles et l'affermissement du pouvoir central. C'est le cas dans les *Annales Mettenses Priores*, dont la première partie fut composée en 806, dans un climat dramatique où les problèmes de succession de Charlemagne se conjuguent à des catastrophes naturelles, comme la sécheresse qui engendra une grande famine³. Il est tout aussi significatif de constater qu'une autre généalogie fut élaborée à Metz avant 814, qui rattachait la dynastie à saint Arnoul qui était désormais présenté comme le représentant de l'aristocratie sénatoriale par son père Ansbert et l'héritier des Mérovingiens par sa mère Blithilde. On constate donc la coexistence de deux versions différentes sur l'identité du véritable fondateur de la dynastie carolingienne : d'un côté il s'agit de saint Arnoul, comme le laissent penser les documents produits autour des évêques de Metz ; de l'autre Pépin II, le petit-fils d'Arnoul. Si ces deux conceptions existaient déjà au temps d'Angilram, il y a fort à parier que le prélat messin a profité de l'occasion offerte par la rédaction de l'ouvrage de Paul Diacre pour essayer d'ancrer fermement les origines de la dynastie carolingienne autour de Metz et de saint Arnoul, avec la bénédiction de Charlemagne, qui n'hésita pas à rapporter à Paul Diacre le miracle de l'anneau de son ancêtre. Monique Goulet a fait remarquer que Paul Diacre est le premier à donner une généalogie complète des ancêtres de Charlemagne, à partir de saint Arnoul. Ni Frédégaire, ni le *Liber Historiae Francorum* n'évoquent le lien de parenté entre Ansegise et Arnoul. La fonction du miracle de l'anneau dans le récit de Paul Diacre est sans doute à mettre en rapport avec cette

¹ Wagner [1999], p.386-387.

² Oexle [1967], p.252-279.

³ Sur ces annales voir l'article de Y. Hen, « *The Annals of Metz and the Merovingian past* », dans *The uses of the past in the early Middle Age*, sous la direction de Y. Hen and Matthew Innes, Cambridge, 2000, p.175-190; sur ce genre historiographique, Michael Mac Kormick, *Les annales du haut Moyen Age*, coll. Typologie des sources du Moyen Age Occidental, n°14, Turnhout, 1975.

volonté de faire de saint Arnoul, le premier maillon de la lignée royale. Le témoignage de Charlemagne sur l'anneau de son aïeul montre au lecteur que le roi lui-même considérait l'évêque de Metz comme son ancêtre le plus important.

Il faut également mettre en évidence le fait que la glorification de la lignée royale tend à l'emporter sur l'éloge des évêques de Metz. Chlodulf, le fils aîné d'Arnoul, qui occupa également le siège messin, apparaît en effet dans le *Liber de episcopis Mettensibus* comme un personnage peu charitable qui refuse de remettre sa part d'héritage en aumône aux pauvres. Son frère cadet Ansegisel accepte au contraire la proposition d'Arnoul et reçoit par la même occasion la bénédiction du saint pour lui et pour sa descendance. Chlodulf n'apparaît donc pas sous son meilleur jour, et Paul Diacre, lorsqu'il évoque plus tard sa place dans la lignée épiscopale messine, n'ajoute aucun correctif à son sujet. Il ne précise pas par exemple que Chlodulf aurait changé d'attitude au moment de son élévation à l'épiscopat messin¹. Ces remarques montrent bien que la généalogie des Arnulfiens prime dans une certaine mesure sur la lignée épiscopale. D'ailleurs, il est intéressant de remarquer que dans la *Vita* consacrée à saint Trond, qui est une œuvre contemporaine du *Liber de episcopis Mettensibus*, puisqu'elle est dédiée à Angilram, Chlodulf apparaît sous un jour complètement différent. L'hagiographe présente en effet l'évêque de Metz, comme un sage prélat qui joue le rôle de mentor auprès du jeune Trond².

Le problème de la succession de Charlemagne

Nous avons dit précédemment que les généalogies peuvent légitimer un certain mode de transmission du pouvoir royal, or celle du *Liber de episcopis Mettensibus* présente une succession de père en fils sans mention des branches adventices. Il s'agit du premier exemple d'une généalogie présentant une filiation patrilinéaire directe. Même le frère aîné de Pépin III, Carloman, qui a porté le titre de roi, tout comme le cadet de Charlemagne qui se nommait également Carloman ne sont pas cités par Paul Diacre, alors que leur souvenir devait encore

¹ MGH, SS, II, p.267: « ... Chlodulfus cuius supra mentionem fecimus, beati Arnulfi genitilis filius, Anschisi quoque, a quo semen propagatum est regium germanus, ad episcopale culmen ob paternae sanctitatis gloriam tricesimus secundus ascendit, de quo nihil amplius, praeter quod a tale radice exortus est, fama perduxit. »

² Donat, *Vita s. Trudonis*, Acta Sanctorum, t. II, Novembre, p.1029-1031.

exister à la cour franque. Il devait cependant s'être chargé d'aspects négatifs à la suite des querelles de pouvoir au sein de la famille royale. Il est significatif de noter que Drogon, le fils aîné de Pépin II, qui est mort en 708 avant son père, n'apparaît pas non plus sous la plume de Paul Diacre, alors que l'on sait que ses restes étaient conservés dans le monastère des Saints-Apôtres¹. Sa tombe était-elle encore visible à l'époque de Charlemagne ou l'historien lombard a-t-il choisi de faire délibérément l'impasse sur ce personnage ?

A la lumière de ces observations, on peut dire que le *Liber de episcopis Mettensibus*, ne présente pas la généalogie d'une famille mais celle d'une lignée. Il s'agit bien évidemment de montrer la continuité dans la transmission du pouvoir et la cohésion de la famille carolingienne, en faisant abstraction des partages et des querelles qui ont marqué le début de chaque nouveau règne. Le souvenir des dissensions entre Charlemagne et son frère Carloman a dû jouer un rôle. Mais d'autres motifs plus profonds ont pu pousser à la rédaction d'une telle généalogie. Il reste aussi à expliquer pourquoi Paul Diacre, après cette généalogie, qui est organisée de façon verticale, a inséré un tableau de la famille de Charlemagne, en nommant tous ses fils.

Pour cela, il faut revenir au contexte des années 780 qui sont marquées par un souci de remise en ordre de la société franque et par un effort d'organisation des territoires nouvellement conquis, qui trouvera une traduction célèbre avec l'*Admonitio Generalis* de 789². Comme l'a bien montré W. Goffart, Charlemagne a sans doute dès cette époque pensé à sa succession : le jeune Louis est investi du royaume d'Aquitaine, alors que son aîné Carloman reçoit celui d'Italie. Ce dernier change d'ailleurs de nom à l'occasion de son baptême par le pape en 781 pour s'appeler Pépin. Or, il existait déjà un autre fils de Charles qui portait le nom de Pépin (le bossu), l'enfant de la concubine Himiltrude, et il faut rappeler que quand ses deux jumeaux sont nés, le souverain franc a préféré leur donner des prénoms mérovingiens, Lothaire et Louis, plutôt que de les nommer comme l'un de leurs frères aînés Pépin, Charles le jeune et Carloman. Certes, ce changement peut être mis en rapport avec l'investiture du royaume d'Italie, Carloman rappelant le nom du frère de Charlemagne, dont la veuve et les enfants se réfugièrent auprès du roi des Lombards Didier, mais cette explication n'apporte pas une réponse au choix du nom Pépin³. D'autre part, Pépin le « Bossu » n'a jamais été investi d'un royaume, alors qu'il portait un nom réservé aux enfants destinés à

¹ Alain Erlande Brandeburg, *Etudes sur les funérailles, les sépultures et les tombeaux des rois de France jusqu'à la fin du XIII^e siècle*, Genève- Paris, 1975. p.60-61.

² Goffart, [1996] p.83-91.

³ Sur les noms portés par les Carolingiens, voir Le Jan [1990], p.201-205.

régner, et Charlemagne a peut-être tenté de l'écarter progressivement de sa succession pour réserver le pouvoir aux seuls fils d'Hildegarde, à une époque où l'Eglise commence à contester la légitimité des unions contractées avec des concubines¹.

W. Goffart a montré que le *Liber de episcopis Mettensibus* comporte plusieurs passages qui vont dans ce sens. Il est temps pour nous de reprendre et de compléter sa démonstration. Il faut noter, tout d'abord, l'insistance que Paul Diacre met à rappeler le mariage légal contracté par Arnoul avant son épiscopat, alors que Pépin est présenté comme le fruit d'une union consommée avant le mariage légal². D'autre part, le choix de saint Arnoul en faveur de son cadet Anchise préfigure peut-être la succession de Charlemagne qui entendait sans doute réserver le cœur du royaume franc à son fils cadet, Charles le jeune, au détriment de son aîné Pépin « le bossu », alors que Louis et Carloman-Pépin se seraient contentés des royaumes annexes d'Aquitaine et d'Italie, comme ce fut effectivement le cas à la suite de la *divisio imperii* de 806. La transmission du pouvoir de père en fils au sein de la famille carolingienne est également renforcée dans le *Liber de episcopis Mettensibus* par l'exemple de la lignée épiscopale messine : à chaque évêque, succède un seul prélat, sans divisions ni contestations³. La progéniture d'Hildegarde se trouve rehaussée par les éloges qui sont adressés à la reine, mère des rois, dans son épitaphe et dans celles des autres princesses où apparaît également la notion de descendance légitime⁴. Pépin « le bossu » a donc peut-être vu son rôle peu à peu se marginaliser au sein de la cour franque dans les années 780, ce qui aurait conduit à sa révolte en 792 avec l'aide de certains aristocrates et à son enfermement dans le monastère de Prüm jusqu'à la fin de ses jours.

¹ *Ibidem*, p.263-275.

² MGH, SS, II, p.264 : « *Nam venerandus iste vir...iuventutis suae tempore ex legitimi matrimonii copula duos filios procreavit...* » ; p.265 : « *[Karolus] Habuit tamen, ante legale connubium, ex Himiltrude nobili puella filium nomine Pippinum.* » L'hagiographe de saint Arnoul n'est pas aussi précis, *Vita s. Arnulfi*, MGH, *Script. in rer. merov.* t.2, p.433 : « *Interea igitur, vix cogentibus amicis atque parentibus, inclitam et nobilissimam a gente puellam, quia Deus sic voluit, praeclaris moribus duxit uxorem. Nam illud eidem Dominus speciale munus veluti duarum gemmarum splendidum decus in mundo indulsit, ut ex eadem egregia femina duorum filiorum gaudia suscepisset.* »

³ Sot, [1978] p.439-442.

⁴ Notamment l'épitaphe d'Adélaïde, MGH, SS, II, p.266 : « *Iste sacer [Arnulf] Domini qui post servavit ovile, Legitimi fuerat germinis ante pater.* »

3. Les ambitions d'Angilram

Le *Liber de episcopis Mettensibus* n'est pas qu'une œuvre dédiée à la gloire des Carolingiens. Son contenu révèle d'autres préoccupations qui sont en rapport avec les ambitions d'Angilram son commanditaire. Quelques hypothèses peuvent donc être formulées sur les motivations éventuelles de l'évêque de Metz au moment de la mort de la reine Hildegarde et du travail de Paul Diacre. Une chose paraît en tout cas difficilement contestable : Angilram est à l'origine du renouveau culturel de la cité de Metz. C'est en effet sous son épiscopat qu'apparaissent trois œuvres littéraires après des décennies de silence : le catalogue métrique des évêques, le *Liber de episcopis Mettensibus* de Paul Diacre, et la *vita* consacrée à saint Trond. Cet élan culturel devait se développer pendant toute la période carolingienne et même au-delà.

Enraciner le titre d'archevêque à Metz

Les règnes de Pépin III et de son frère Carloman marquent le début d'un grand mouvement de réforme de l'Eglise franque, sous l'impulsion notamment de Boniface et avec l'assentiment de la papauté. Un des premiers soucis des souverains francs fut de rétablir la hiérarchie ecclésiastique, et le problème des archevêques et des métropolitains s'est très rapidement posé¹. Les métropoles ecclésiastiques, calquées en grande partie sur les provinces du Bas Empire, depuis les réformes de Dioclétien, avaient à leur tête un évêque qui portait le titre de métropolitain. Ce personnage ne détenait en fait pas un pouvoir personnel sur les autres prélats, et il n'exerçait pas ses fonctions de façon autonome, car toutes les décisions importantes étaient prises en accord avec les autres évêques lors de synodes, dans le cadre d'une gestion collégiale. Mais les troubles survenus en Gaule sous les derniers rois Mérovingiens et les spoliations opérées par Charles Martel, qui n'hésita pas à promouvoir ses alliés sur les sièges épiscopaux importants, désorganisèrent dans une large mesure le fonctionnement de l'Eglise franque.

¹ Nous nous sommes appuyés pour traiter ces problèmes sur les travaux de Emile Lesne, *La hiérarchie épiscopale, provinces, métropolitains, primats en Gaule et en Germanie. 742-882*, Paris – Lille, 1905.

Deux conceptions différentes de la réforme et de la hiérarchie ecclésiastique sont apparues lors des premiers conciles réformateurs : celle de Boniface, qui avait l'expérience de l'organisation de l'église insulaire, ordonnée sous la direction de l'archevêque de Canterbury, qui dépendait lui-même du Saint Siège. Le missionnaire anglo-saxon entendait au moins dans un premier temps imiter l'organisation de son église d'origine. Il reçut du pape le titre d'archevêque en 732 pour son action en Germanie. Une autre conception s'est manifestée peu après, qui entendait restaurer les anciennes métropoles ecclésiastiques, en faisant de chaque métropolitain un archevêque avec des droits assez étendus sur ses suffragants. Le premier évêque franc à recevoir cette dignité fut Willichaire de Vienne sous Grégoire III (731-741), mais ce prélat était alors en exil à Rome, ce qui interdit de tirer des conclusions sur l'état d'avancement de la réforme de la hiérarchie ecclésiastique. Pépin III décida en 744 d'élever au rang d'archevêque les titulaires des sièges de Reims, de Rouen et de Soissons, mais la réforme eut du mal à entrer dans les mœurs, et ce malgré les efforts de Boniface, qui se rallia à la conception des archevêques-métropolitains, même s'il est difficile de dire s'il considérait ces pontifes comme ses égaux. En fait, une partie du clergé franc s'est effrayée d'une possible sujétion à Rome, et Pépin III semble avoir craint l'émergence d'un contre-pouvoir avec la réapparition des métropolitains. En 754, Boniface en froid avec la cour franque, partit chercher le martyr en Germanie, et Chrodegang fut élevé à la dignité d'archevêque, et jouit dès lors d'une autorité étendue sur le clergé franc. En 755, le concile de Ver mettait entre parenthèses la restauration des métropoles en décidant que les évêques seraient jugés par leurs pairs et non par leur métropolitain. Chrodegang, mort en 766, fut remplacé par Wilchaire de Sens qui exerça les mêmes fonctions.

Le règne de Charlemagne fut marqué par la restauration progressive et très lente des anciennes métropoles, peut-être en raison de la méfiance du roi, et d'une définition plus claire des pouvoirs des métropolitains. Ce dernier voyait notamment son autorité se renforcer considérablement sur ces suffragants, alors que l'église du Bas Empire n'avait connu que le principe de la collégialité. Ainsi, le capitulaire d'Herstal en 779 précise bien que le suffragant se doit d'obéir au métropolitain de sa province. Ces décisions s'inséraient d'ailleurs bien dans le programme de réformes de Charles qui visait à ordonner et à hiérarchiser l'ensemble de la société franque. Peu avant 782, Tilpin obtint du pape Hadrien le *pallium* ainsi que le titre d'archevêque de Reims, et se vit charger d'une enquête sur Lull de Mayence afin de savoir s'il était digne de recevoir les mêmes honneurs. La réforme s'appuya en fait sur un document ancien, la *noticia provinciarum et civitatum gallie*, qui présentait la liste des provinces civiles

du Bas Empire, que les autorités franques prirent pour un document officiel. En 811, d'après Eghinard, toutes les anciennes métropoles avaient été restaurées sauf Eauze, Aix et Narbonne, qui reçut cet honneur en 813. De nouvelles métropoles s'ajoutèrent aux anciennes pour prendre en compte les conquêtes réalisées par Charlemagne : en 782 Mayence et en 798 Salzbourg. Il faut ajouter enfin que certains évêques portèrent le titre d'archevêque après octroi du *pallium* par le pape, sans être pour autant métropolitains. Il s'agissait souvent de personnalités importantes comme Théodulf, et les chapelains du palais Angilram, Hildebald de Cologne et Drogon.

Il est clair qu'Angilram a pu se servir, dans les années 780, de la rédaction du *Liber de episcopis Mettensibus* pour revendiquer le titre d'archevêque à un moment où cet honneur tendait à devenir l'apanage des métropolitains. Il faut tout d'abord préciser que Paul Diacre ne cherche pas à élever Metz au-dessus des autres sièges épiscopaux de la Gaule. Le lettré lombard ne prétend pas que Clément fut le premier missionnaire envoyé par saint Pierre en Gaule, et il mentionne d'autres « éminents docteurs » sans toutefois les citer. Il n'entend pas non plus dresser le tableau des patriarchats à son époque, afin de faire entrer Metz dans ce cercle très restreint. Aucune référence n'est faite à Jérusalem, et comment pourrait-on expliquer dans cette optique la présence de Brindisi aux côtés d'Antioche, d'Alexandrie, de Milan, d'Aquilée et de Ravenne ? On peut donc en déduire que l'ouvrage de l'historien lombard ne présente aucune prétention de la part des évêques de Metz, à la fonction d'archevêque, comprise comme autorité suprême de l'église franque, comme l'avait exercée Chrodegang.

Metz est mise par contre sur le même pied d'égalité que tous ces vénérables centres de la Chrétienté, ce qui signifierait qu'elle pouvait également revendiquer le titre de métropole. Paul Diacre ajoute également que Clément fut le premier missionnaire à opérer « dans ces régions »¹. Faut-il y voir une allusion à Trèves et considérer ainsi que Metz fut évangélisée avant sa métropole ? En tout cas, la lenteur de la mise en place de la nouvelle organisation hiérarchique de l'Eglise Franque et les atteroiements des années antérieures ont peut-être décidé Angilram à montrer que Metz était le siège le plus prestigieux dans le nord-est de la Gaule, à une époque où les traditions apostoliques ne sont attestées dans aucune autre cité de l'ancienne Belgique Première. La vacance du siège, après la mort d'Angilram en 791, devait ruiner ses efforts, qui n'ont cependant pas été complètement vains. Ainsi Charles le Chauve,

¹ MGH, SS, II, p.261 : « *Is igitur venerandus sacerdos [Clemens]... priumus in illis regionibus ostentor iustitiae et index veritatis enituit.* »

intercédant en 864 auprès du pape Nicolas pour l'évêque de Metz Advence, dans l'affaire du divorce de Lothaire, fait référence à la grandeur du siège messin :

« qui mérita d'être honoré par le siège apostolique, à la demande de notre empereur Charles de divine mémoire, de telle sorte qu'Angilram, le prédécesseur de celui-là, devint son archichapelain durant un temps et apocrisaire du siège apostolique dans ces régions et qu'après à la demande de notre pieux et auguste seigneur et père de sainte mémoire, il fut honoré d'un gardien, en la personne de notre dit oncle paternel, le vénérable évêque Drogon, et avec le dit ministre, il avait reçu et de l'empereur et du Saint Siège, l'usage du pallium ¹ »

La renommée de plusieurs évêques en particulier, et du siège en général, était donc rappelée dans les années 860 par le roi de Francie orientale.

La succession de Fulrad

Fulrad, dont la famille possédait de nombreuses possessions en Austrasie², fut le chapelain de Pépin III, et de ses fils Carloman et Charlemagne. En tant que gardien de la chape de saint Martin, il régissait les services religieux de la cour, avec notamment un droit de regard sur la chancellerie et sur l'école de chant, qui formaient les futurs évêques et abbés du royaume. Fulrad jouait également le rôle de conseiller pour les questions religieuses et de spécialiste pour les affaires italiennes. Il s'était rendu plusieurs fois à Rome et avait été un des grands acteurs du coup d'Etat de 751. Sa mort le 16 juillet 784 devait certainement laisser un vide au sein de la cour après des années de bons et loyaux services³.

Angilram succéda à Fulrad malgré sa qualité d'évêque, qui l'empêchait en principe de trop s'éloigner de sa cité, mais le pape Hadrien accorda par la suite au prélat messin le droit

¹ MGH, *ep. Karol. aevi.*, éd. n°9, 1925, Berlin, p.222-223 : «*Quae postulatione avi nostri divae memoriae Karoli imperatoris honorari ab apostolica sede meruit, ut Engilrammus praedecessor istius, summus capellanus eius et apocrisarius apostolicae sedis in istis regionibus aliquandiu fieret, et postea deprecatione sanctae recordationis pii augusti domni genitoris nostri excellenti genio a sede apostolica in praefato patruo nostro Drogone venerando episcopo fuerat honorata ut una cum praedicto ministerio et imperatoris et apostolicae etiam usu pallii potiretur.* » ; traduction, Michel Gaillard [2006], p..

² Alain Stoclet, *Autour de Fulrad de Saint-Denis vers 710-784*, EPHE n°72, Genève, 1993.

³ *Dictionnaire d'Histoire et de Géographie Ecclésiastique*, t. XIX, p.384-386. Fulrad devient abbé de Saint-Denis en 749-750. En 750, il part sonder le pape Zacharie sur un éventuel changement de dynastie dans le *Regnum Francorum*. En 753, il part à la rencontre d'Etienne II qui séjourne pendant une bonne partie de son séjour en Gaule à Saint-Denis. Il joue un rôle important dans les négociations qui suivent et lors de l'expédition contre les Lombards en 755-756.

de séjourner à la cour. L'année 784 est donc cruciale pour le prélat messin puisqu'il accède à un poste prestigieux qui lui donne un rôle important au sein du royaume franc. On peut donc voir dans cette optique le *Liber de episcopis Mettensibus*, écrit par un éminent lettré comme une tentative pour justifier les prétentions d'Angilram au poste de chapelain occupé par Fulrad, qui était malade ou sénile au moment de la rédaction (l'abbé de Saint-Denis était né vers 700-710, et il avait donc passé le cap des 70 ans)¹. Les origines apostoliques du siège et ses liens avec Rome seraient inscrits dans l'ouvrage de Paul Diacre afin de montrer qu'Angilram pouvait tout à fait prendre la succession de Fulrad comme conseiller du prince sur les questions italiennes. Le *Liber* rappelle d'ailleurs à ce propos les rapports entre Rome et Chrodegang, le prédécesseur d'Angilram. L'œuvre de Paul Diacre avait peut-être également comme fonction de montrer les origines prestigieuses de Metz et ses liens avec la famille royale pour en faire le centre mémoriel de la dynastie carolingienne. Le thème de l'apostolicité du siège messin a peut-être joué un rôle dans cette argumentation car les traditions apostoliques existaient à Saint-Denis depuis le VI^e siècle. Angilram et Paul Diacre ont donc tenté de mettre sur pied d'égalité l'église de Metz et le monastère neustrien pour montrer que l'évêque mosellan était digne d'assurer la succession de Fulrad.

L'abbaye de Saint-Arnoul, nécropole royale

Les Pippinides semblent avoir hésité entre plusieurs lieux de sépulture sans qu'aucune règle ne s'impose réellement². Deux nécropoles se distinguent cependant : Saint-Arnoul à Metz et Saint-Denis. Saint-Arnoul a joué un rôle important puisqu'elle a recueilli les dépouilles d'Arnoul, de son fils Chlodulf et du fils aîné de Pépin II, Drogon, qui s'éteint avant son père en 708³. Il est à noter cependant que ce monastère n'accueillit jamais les restes des maires du palais. Charles Martel et son fils Pépin III, réactivèrent en fait la nécropole royale de Saint-Denis, qui avait joué un rôle important au temps du roi Dagobert⁴. Charlemagne décida même au cours des premières années de son règne de se faire ensevelir au même

¹ Josef Fleckenstein, «Karl der Grosse und sein Hof», dans Wolfgang Braunsfels, *Karl der Grosse. Lebenwerk und Nachleben*, t.I, *Persönlichkeit und Geschichte*, 1965, Düsseldorf, p.24-51, surtout p.34-35.

² Alain Erlande Brandeburg [1975], p.60-73 ; Alain Dierkens, « Atour de la tombe de Charlemagne. Considérations sur les sépultures et le funéraires des souverains carolingiens et des membres de leur famille », dans *Byzantion*, 1991, 56, p.156-180.

³ Le petit cartulaire de Saint-Arnoul, dont le noyau originel remonte peut-être au X^e siècle, contient une fausse charte qui précise que Pépin II fut enseveli dans cette abbaye. Cette information, fort suspecte, n'est corroborée par aucun autre document.

⁴ Alain Dierkens, « La mort, les funéraires et la tombe du roi Pépin le Bref, *Médiévales*, 1996, 31, p.37-51.

endroit que son père. Il s'agissait peut-être là d'un choix politique dans la mesure où Saint-Denis se trouvait dans la part d'héritage de Carloman II. En tout cas, aucune autre disposition de Charlemagne concernant sa tombe ne nous est parvenue, alors que le souverain avait déjà prévu sa succession en faisant couronner Louis empereur de son vivant, et on ne peut que rappeler la hâte avec laquelle ses familiers ensevelirent son corps en 814 afin de conserver la précieuse dépouille à Aix. Il faut d'autre part ajouter que pendant le règne de Charlemagne, le centre de gravité du royaume s'est déplacé vers l'est avec les conquêtes des armées franques, et que le roi, très absorbé par les affaires d'Italie et de Germanie, ne vint plus qu'épisodiquement en Neustrie. L'empereur prit d'ailleurs acte de ces évolutions en faisant aménager le palais d'Aix, dans les années 790, afin de lui donner les allures de résidence privilégiée (mais non unique)¹.

Une incertitude existe donc sur les dernières volontés de Charlemagne, et la question de la nécropole royale s'est posée à deux reprises : en avril 783 avec la mort d'Hildegarde comme nous l'avons vu, mais aussi avec celle de la reine-mère Berthe en juillet. Cette dernière fut transportée par ordre de Charlemagne de Choisy à Saint-Denis pour y reposer aux côtés de son mari. Le parallèle est tentant entre les deux reines : Berthe enterrée à Saint-Denis qui représente l'ancien monde tout comme Fulrad et Hildegarde et ses enfants appelés à régner, qui sont le symbole du nouveau.

Angilram a peut-être tenté de rehausser le prestige de la nécropole de Saint-Arnoul, afin d'en faire une candidate possible pour recevoir les restes du roi et futur empereur. Le *Liber de episcopis Mettensibus* présente en effet les épitaphes de cinq princesses carolingiennes, qui ont été composées à l'occasion de la mort de la reine Hildegarde, alors que certaines d'entre elles étaient mortes depuis des années. Il y a donc un véritable programme de revalorisation de Saint-Arnoul, en rappelant les liens de ce sanctuaire avec la dynastie carolingienne. Charlemagne en est à l'origine puisque c'est lui qui a sollicité les talents de Paul Diacre. Angilram a dû voir tout le parti qu'il pouvait tirer de ces poèmes funéraires, et il a demandé au lettré de les insérer dans le *Liber*. Les thèmes évoqués dans les épitaphes rejoignent en effet ceux énoncés dans la présentation de la lignée des Arnulfiens. Ces efforts pour remettre sur le devant de la scène la nécropole de Saint-Arnoul trouveront un meilleur

¹ Aix n'a pas éclipsé les autres résidences, sur ces questions voir la synthèse de Michel Sot, «Le palais d'Aix, lieu de pouvoir et de culture », dans W. Falkowski et Yves Sassier, *Le monde carolingien. Bilan, perspectives, champs de recherches*, 2009, Turnhout, p-243-261.

sort lorsque Drogon ramènera la dépouille de son demi-frère Louis le Pieux en 840, afin de l'inhumer aux côtés de sa mère Hildegarde¹.

Conclusion. Le *Liber*, produit de la rencontre de trois grands personnages

La mort de la reine Hildegarde en avril 783, à la suite d'un accouchement difficile, fut l'occasion pour l'évêque de Metz Angilram d'exprimer un certain nombre de revendications par le biais d'une œuvre littéraire, *Le Liber de episcopis Mettensibus* composé par Paul Diacre. Angilram a confié le soin de composer le texte qui portait ses revendications à un lettré italien renommé, le seul qui alliait des talents d'historien réputé, grâce à son *Histoire Romaine*, à ceux de poète pour la composition d'épithames. Il est significatif de constater qu'Angilram n'a pas sollicité un clerc de sa cité qui aurait sans doute eu une meilleure connaissance des traditions messines, mais un lettré étranger capable de manier plusieurs genres et de donner une plus grande ampleur à ses travaux.

Angilram, qui fut à l'origine du renouveau culturel de sa cité, entendait en effet faire reconnaître son titre personnel d'archevêque et si possible l'attacher de façon définitive au siège épiscopal de Metz, en faisant de Clément, l'évangéliste des Messins, un disciple de saint Pierre, comme les archevêques italiens cités dans le texte. Ce souci était déjà apparu dans le catalogue métrique consacré aux évêques de Metz, qui fut vraisemblablement composé avant la rédaction de l'ouvrage de Paul Diacre. La réforme de la hiérarchie épiscopale était en effet en train de se mettre en place, non sans hésitations, et tendait à faire coïncider les titres d'archevêque et de métropolitain. Il était donc important de rappeler les origines apostoliques de l'église messine et de mettre en évidence ses liens avec la dynastie carolingienne pour lui permettre de revendiquer la qualité de métropole. La longue notice consacrée dans l'ouvrage de Paul à Chrodegang, qui porta le titre d'archevêque entre sans aucun doute dans cette optique.

A côté de cette volonté de faire du siège messin l'égal des autres métropoles, Angilram poursuivait sans aucun doute des buts plus immédiats, en rapport avec les événements survenus à la cour dans les années 783-784. Le vieil abbé de Saint-Denis Fulrad, chapelain du

¹Michèle Gaillard, « L'éphémère promotion d'un mausolée dynastique, la sépulture de Louis le Pieux à Saint-Arnoul de Metz », dans *Médiévales*, n°33 ; automne 1997, p.141-151.

palais et conseiller expérimenté du prince pour les questions religieuses et les problèmes italiens, arrivait au terme de sa brillante carrière, et sa succession devait se préparer en coulisse. Angilram était candidat à cette succession qui lui échut finalement, et il est probable que le *Liber de episcopis Mettensibus* a joué un rôle dans cette affaire en rappelant le prestige de l'église de Metz et ses liens avec la dynastie carolingienne, pour tenter de rivaliser avec Saint-Denis, qui occupait une place importante au sein de l'église franque.

Il était également important de faire de saint Arnoul, le véritable fondateur de la lignée royale à une époque où existait peut-être déjà une autre vision du passé de la dynastie, orientée plutôt vers les Pippinides avec comme premier représentant Pépin II. On assiste d'ailleurs par la suite au développement de ces deux versions à la fin du règne de Charlemagne et sous Louis le Pieux, et la trame fournie par Paul Diacre fut étoffée à Metz avant 814 en faisant d'Arnoul, un descendant des Mérovingiens par sa mère. Ces derniers occupent d'ailleurs une place ambiguë dans le *Liber de episcopis Mettensibus*, qui passe sous silence le prestigieux passé de Metz au temps de la seconde dynastie austrasienne. Tout l'héritage de l'ancienne famille n'est cependant pas rejeté, puisque la filiation entre les évêques Agiulf, Arnoald et Clovis est précisée, ce qui est à mettre en parallèle avec le choix de Charlemagne en 778 de nommer ses deux jumeaux Louis et Lothaire en référence aux deux grands rois Clovis et Lothaire. Le souvenir des personnages les plus prestigieux de la dynastie mérovingienne est donc assumé et utilisé par les nouveaux souverains dans le cadre d'une mémoire sélective.

Paul Diacre et Angilram ont eu l'habileté de présenter la généalogie de la famille de Charlemagne sous la forme d'une généalogie royale : le coup d'Etat de 751 n'est même pas mentionné dans le *Liber*, et une impression de continuité dans la transmission du pouvoir se dégage de la lecture de l'ouvrage de Paul Diacre ; la source et la légitimité de l'autorité des Arnulfiens découlant de la bénédiction accordée par saint Arnoul à son fils cadet Ansegisel. Le nom de ce dernier, transformé par l'historien lombard en Anchise, en référence au fils d'Enée, permet de rappeler l'origine troyenne des Francs et de rattacher directement la nouvelle dynastie aux rescapés du sac de Troie. Les saintes origines de la famille s'insèrent donc dans le passé mythique et prestigieux du « peuple franc ». Il faut d'ailleurs souligner que le personnage d'Anchise qui est bien effacé chez les historiens antérieurs apparaît pour la première fois sous la plume de Paul Diacre comme un maillon important de la lignée carolingienne. Cet aspect provient sans aucun doute d'un choix délibéré de la part d'Angilram, dans son désir de lier les Arnulfiens aux évêques de Metz. Il est intéressant de

noter que Chlodulf, le premier fils d'Arnoul, qui devint également évêque de Metz comme son père, est présenté avec des traits péjoratifs, alors que la *Vita Trudonis*, qui fut aussi également rédigée sous l'épiscopat d'Angilram, le dépeint de façon beaucoup plus positive. Chlodulf et son refus d'offrir en aumône sa part d'héritage aux pauvres, servent en fait à rehausser le prestige d'Ansegisel, qui lui, accepte la proposition de son père. Ce passage montre que la glorification de la lignée royale passait avant celle des évêques de Metz.

La généalogie du *Liber de episcopis Mettensibus* a peut-être également joué un rôle dans les débats autour de la succession de Charlemagne, à une époque où le souverain était en train de réorganiser son royaume. La *Divisio imperii* de 806, donne à Charles le Jeune le cœur du royaume franc alors que ses frères Carloman-Pépin et Louis sont investis de l'Italie et de l'Aquitaine. Or, ces choix ont vraisemblablement été faits dès les années 780, et le *Liber de episcopis Mettensibus* précise bien les royaumes accordés à Pépin-Carloman et à Louis, le reste revenant de façon tacite à Charles le Jeune. L'œuvre de Paul Diacre peut être considérée sous certains aspects comme une tentative de promouvoir les enfants d'Hildegarde au détriment de l'aîné de Charlemagne, « Pépin le Bossu », né d'une union illégitime avec Himiltrude. L'historien lombard présente en effet une filiation en ligne directe de père en fils, sans mention des branches adventices, et ce en liaison avec le modèle de la succession directe des évêques sur le siège messin. Carloman II qui a pourtant porté le titre de roi n'est pas mentionné. Les généalogies ont pour fonction de légitimer un pouvoir en rappelant ses origines et son mode de transmission. Le *Liber* insiste également sur les notions de mariage et de filiation légitimes et sur le choix du fils cadet de saint Arnoul au détriment de l'aîné. Tous ces éléments vont dans le sens d'une légitimation de Charles le Jeune et d'une mise à l'écart de Pépin le « Bossu » ; Louis et Carloman-Pépin ne recevant que des royaumes périphériques, d'où la rébellion du fils d'Himiltrude en 792. Il est d'ailleurs significatif de constater que Charlemagne renomma son fils Carloman, Pépin, en 781 à Rome, avant de l'investir du royaume d'Italie, ce qui tendait à marginaliser le premier Pépin. La mise à l'écart de ce prince a certainement été progressive de peur d'une révolte avec l'aide d'une partie des aristocrates mécontents. L'œuvre de Paul Diacre présente en fait en 783-784, l'état d'avancement de ce processus de marginalisation.

La mort de la reine Hildegarde a peut-être également réactivé le problème des nécropoles royales, à un moment où le centre de gravité du royaume franc s'était déplacé vers l'Est, du fait des conquêtes de Charlemagne. Son père et son grand-père avaient choisi comme lieu de sépulture Saint-Denis en Neustrie, et le futur roi dans ses jeunes années en avait fait de

même, probablement pour des raisons politiques vis-à-vis de son frère Carloman II. Mais Charlemagne séjourna de moins en moins en Neustrie et il ne prit aucune disposition par la suite quant à l'emplacement de sa tombe. Angilram a peut-être voulu promouvoir la nécropole de Saint-Arnoul de Metz, en rappelant le souvenir du fondateur de la dynastie, ainsi que la présence des sépultures de plusieurs princesses carolingiennes. Saint-Arnoul n'avait jusqu'alors pas accueilli les tombeaux de maire de palais ou de roi, et semble avoir joué le rôle de nécropole pour les femmes de la dynastie dans les années 770-780. D'où la composition et l'insertion des épitaphes des deux sœurs de Charlemagne, de la reine Hildegarde et de ses deux filles, dans le *Liber de episcopis Mettensibus*, qui sont en parfaite harmonie quant à leurs thèmes avec le reste de l'ouvrage de Paul Diacre. L'accent est en effet mis sur la généalogie de la famille, sur la légitimité des filiations et sur les conquêtes de Charlemagne. Il y a derrière ces épitaphes tout un programme de promotion de Saint-Arnoul, puisque certaines princesses étaient mortes bien avant la rédaction du *Liber*. La présence dans cette œuvre des deux sœurs de Charlemagne est peut-être là pour contrebalancer le choix de la femme de Pépin III, Bertrade, de se faire ensevelir à Saint-Denis en juillet 783. Le problème de la nécropole royale de Saint-Arnoul devait revenir sur le devant de la scène en 840 lorsque l'archevêque de Metz Drogon fit transporter la dépouille de son demi-frère, Louis le Pieux, dans cette abbaye.

E. LES DESTINEES DU *LIBER DE EPISCOPI METTENSIBUS* AU MOYEN ÂGE

Fruit de la rencontre de trois grandes personnalités, le *Liber de episcopis Mettensibus* n'a pas connu une grande diffusion dans le monde franc. La mort d'Angilram et la longue vacance du siège messin pendant un quart de siècle ont sonné le glas des ambitions du prélat messin, qui entendait faire de Metz le centre mémoriel de la dynastie royale. L'histoire du *Liber* ne s'arrête pourtant pas là puisque son contenu va être utilisé dans un cadre local selon deux optiques différentes : pour promouvoir le culte de saint Clément de Metz, autour du thème de l'apostolicité, pour rappeler les liens entre Saint-Arnoul et les Carolingiens. Ces préoccupations divergentes vont conduire au démembrement du texte de Paul Diacre.

1. Saint Clément et le thème de l'apostolicité

Une partie du *Liber* a été utilisée pour promouvoir le culte de saint Clément, le premier évêque de Metz. Le développement de ce culte est lié aux mutations que connaît le monastère de Saint-Félix dans la seconde partie du X^e siècle¹. Cette abbaye suburbaine était restée jusqu'à cette date, un centre modeste desservi essentiellement par des clercs séculiers sous la direction d'un archidiacre de la cathédrale. Le sanctuaire jouissait d'une position très modeste au sein des établissements religieux messins ; il se distinguait simplement par la présence des sépultures des premiers évêques de Metz, dont celle de saint Clément. L'invention des reliques du premier évêque de la cité est antérieure à 875, mais on ignore complètement les tenants et les aboutissants de cette opération, si ce n'est qu'elle a été sans doute entreprise par Drogon. Les choses changent lorsque l'évêque Adalbéron I^{er} décide de réformer Saint-Félix à l'instar de l'abbaye de Saint-Arnoul. Il y installe des moines sous la direction de l'Irlandais Caddrœ, abbé de Waulsort. Les donations affluent vers le monastère qui adopte la règle bénédictine, chère aux réformateurs lotharingiens.

La réforme semble avoir été mise entre parenthèses sous Thierry I^{er}, le successeur d'Adalbéron à partir de 965. L'abbé qui succède à Caddrœ, mort en 974-975, est en effet Fingen qui prit ses fonctions au plus tôt en 984. Entre-temps, Saint-Félix paraît être revenu au système de gestion antérieur aux réformes d'Adalbéron, sous la direction de Wigeric, le primicier de la cathédrale, proche de l'évêque Thierry I^{er}. Ce personnage mena d'importants travaux de rénovation comme la restauration du cloître et de la basilique, ainsi que l'aménagement du lieu où reposaient les reliques de saint Clément. Il faut noter également que l'évêque Thierry I^{er} tenta de s'emparer des reliques du premier évêque de Metz, afin peut-être d'accompagner les travaux de la cathédrale Saint-Etienne qu'il avait entrepris. Les projets de

¹ Voir l'article de Jean-Charles Picard, « Le recours aux origines. Les vies de saint Clément, premier évêque de Metz, composées autour de l'an Mil », dans *Religion et culture autour de l'An Mil. Royaume capétien et Lotharingie. Actes du colloque Hugues Capet 987-1987. La France de l'An Mil, Auxerre 26-27 juin 1987*, études réunies sous la direction de D. Iogna-Prat et J. C. Picard, Paris, 1990, p.111-117 ; ainsi que les travaux Baudouin de Gaiffier, « Notes sur le culte de saint Clément de Metz et de Caddrœ », dans *Analecta Bollandiana*, t. LXXXV, p.21-44, 1967.

Thierry échouèrent face à la résistance des moines de Saint-Félix, et l'évêque finit par renoncer à la translation de l'évangéliste de la cité¹.

Ces deux événements, les travaux de rénovation et la tentative ratée de Thierry I^{er}, sont à l'origine de la composition de deux textes hagiographiques qui ont pour but d'enraciner le culte de saint Clément à Saint-Félix : la *Vita s. Clementis I^a* et la *Vita s. Clementis I^b* qui est l'œuvre d'un moine nommé Carus². Le premier n'est en fait qu'un complément apporté à la notice du premier évêque messin, qui se trouve dans le *Liber de episcopis Mettensibus* de Paul Diacre. Cette interpolation narre le combat de Clément contre un groupe de serpents qui diffusaient des germes pestilentiels et empêchaient ainsi les Messins de sortir de leur cité. L'évangéliste mit en fuite les serpents, il ligota le plus gros d'entre eux avec son étole et le jeta à la Seille. Grâce à cet exploit, qui servira de base à la diffusion de la légende du Graouilly³, Clément obtint la conversion des Messins qui renoncèrent alors à leurs anciens cultes. L'hagiographe énumère ensuite les lieux attachés au souvenir du premier évêque messin : l'église Saint-Pierre-aux-Arènes, à laquelle s'ajoutent Saint Jean-Baptiste et la crypte qui servit à Clément de lieu de sépulture, et qui est située à l'emplacement du monastère de Saint-Félix. Enfin l'interpolation se clôt par l'évocation de trois miracles.

Les buts de son auteur sont évidents : il s'agit de compléter le récit de Paul Diacre, en enracinant très fortement le culte de saint Clément à Saint-Félix. Ces additions à la notice du premier évêque ne semblent pas avoir circulé dans un premier temps de façon autonome, complètement séparées *Liber de episcopis Mettensibus* : les manuscrits Metz Bm 494 ou Bnf lat. 5294, qui datent de la première moitié du XI^e siècle, présentent la notice de Clément et son interpolation en continuité avec le reste de l'œuvre de Paul Diacre, ce qui montre que l'interpolateur n'a pas voulu rédiger une *vita* autonome du saint mais qu'il entendait plutôt

¹ Picard Jean-Charles, « Le recours aux origines. Les vies de saint Clément, premier évêque de Metz, composées autour de l'an Mil », dans *Religion et culture autour de l'An Mil. Royaume capétien et Lotharingie. Actes du colloque Hugues Capet 987-1987. La France de l'An Mil, Auxerre 26-27 juin 1987*, études réunies sous la direction de D. Iogna-Prat et J. C. Picard, p.111-117, Paris, 1990.

² Pour la *Vita* éd. I^a Sauerland [1896], p.7-12 ; pour la *Vita I^b* *Monumenta Germaniae Historica, Poetae latini aevi carolini*, t.5, p.109-145. Sur le dossier hagiographique voir le chapitre « saint Clément » dans Monique Goullet et Martin Heinzelmann (dir.), *Miracles, Vies et réécritures dans l'Occident médiéval. Actes de l'atelier de la réécriture des Miracles et SGH X-XII : dossiers des saints de Metz et de Laon et de saint Saturnin de Toulouse, Beihefte der Francia*, 65 2006, Ostfildern, p.152-190.

³ Sur le développement de la légende du Graouilly, voir l'article de Mireille Chazan, « le dragon dans la légende de Saint Clément, premier évêque de Metz », in *dans la Gueule du dragon*, sous la direction de Jean Marie Privat, p.17-36, Sarreguemines, 2000. Il faut également citer les travaux fondateurs de Jacques Le Goff, « Culture ecclésiastique et culture folklorique au Moyen Age : Saint Marcel de Paris et le dragon », dans *Pour un autre Moyen Age. Temps, travail et culture en Occident*, Paris, 1977, p.236-279. Sur la lutte rapportée par Venance Fortunat, entre saint Marcel de Paris et le dragon, qui a joué le rôle de modèle en Gaule, voir également Jean-Charles Picard, « Il était une fois un évêque de Paris appelé Marcel », dans *haut Moyen Age. Culture, éducation et société. Etudes offertes à Pierre Riché*, p.79-91, Paris, 1990.

compléter le texte de Paul Diacre, en gardant la perspective d'une histoire de la lignée épiscopale. Mireille Chazan estime que l'interpolateur a cherché à authentifier son récit, en l'insérant dans l'œuvre de Paul Diacre qui faisait alors référence au sein du clergé messin. La notice devait circuler après de façon autonome, comme une œuvre à part entière¹. Beaucoup de manuscrits contenant cette *vita* sont des légendiers². On peut par exemple citer le cas de Bnf lat. 5278 qui date du XIII^e siècle et qui provient vraisemblablement de Metz³.

Dans d'autres manuscrits, la *Vita I^a* de saint Clément commence par la notice composée par Paul Diacre, mais après quelques lignes seulement ce texte laisse la place à une relation originale⁴. Il s'agit en fait de la *vita III* de saint Clément composée vraisemblablement au XII^e siècle⁵. Les Bollandistes qui se sont référés aux premières lignes de ces œuvres pour les classer les ont parfois rangées parmi les témoins de *Vita I^a*, ce qui est fallacieux. Parmi les témoins de cette tradition, on trouve notamment les manuscrits de Paris, BNF, Richelieu, lat. 16735 copié à la fin du XII^e siècle, qui a appartenu au prieuré clunisien et le lat. 17007 de la bibliothèque nationale qui sont tous les deux des légendiers dont le contenu est quasiment analogue ; le premier cité ayant vraisemblablement servi de modèle au second⁶.

Les hagiographes du diocèse de Liège ont également utilisé l'ouvrage de l'historien lombard. L'abbaye de Saint-Trond a joué le rôle d'intermédiaire entre Metz et Liège durant la première partie du Moyen Âge. Rappelons à titre d'exemple que Chrodegang était originaire de la Hesbaye. Paul Diacre fut lui-même indirectement influencé par la première version de la *Vita* de saint Servais, lorsqu'il décida de relater le sac de Metz par les Huns. Cet épisode devait à son tour passer dans les œuvres hagiographiques liégeoises, à une date qu'il est malheureusement difficile à préciser. En tout cas, les *Gesta abbatum* consacrés aux évêques

¹ Sur la tradition manuscrite de cette *Vita prima*, voir Mireille Chazan, « Saint Clément », dans et Martin Heinzlmann, *Miracles, vies et réécritures dans l'Occident Médiéval. Dossier des saints de Metz et de Laon et de saint Saturnin de Toulouse, Beihefte der Francia*, 65, 2006, ostfildern.

² Gouillet-Chazan [2006], p.156-158.

³ Sur ce manuscrit, voir François Dolbeau, « Anciens possesseurs de manuscrits hagiographiques latins conservés à la Bibliothèque nationale de Paris », dans la *Revue d'Histoire des Textes*, Paris, 1979, t.9, p.196-197. Il s'agit peut-être d'un des deux volumes de *Vitae Sanctorum* envoyés à Colbert par le chapitre de Metz en 1676.

⁴ Paris, BNF, lat. 16 735 : « *Postquam, peractis omnibus quae cum Patre pro mundi salute gerenda... baetus Petrus... apud Antiochiam ecclesia sue sedit nomine dedicata.* » ; après ces mots la narration cesse de suivre l'ouvrage de Paul Diacre, Paris, BNF, lat. 16 735 : « *Igitur dum beatus Petrus apostolorum immo terram et mium regnorum...* »

⁵ Mireille Chazan, « le dragon dans la légende de Saint Clément, premier évêque de Metz », in *dans la Gueule du dragon*, sous la direction de Jean Marie PRIVAT, Sarreguemines, 2000, p.29-30.

⁶ Il s'agit en fait dans les deux cas de légendiers en 5 volumes ; cf. François Dolbeau, « Anciens possesseurs de manuscrits hagiographiques latins conservés à la Bibliothèque nationale de Paris », dans la *Revue d'Histoire des Textes*, Paris, 1979, t.9, p.230.

de Liège, que composa Hériger de Lobbes autour de l'An Mil font référence au personnage d'Auctor qui apparut pour la première fois sous la plume de Paul Diacre¹. Cet évêque de Metz est cité par la suite dans toutes les histoires des évêques liégeois. La biographie de saint Servais, écrite par Jocundus dans la seconde moitié du XI^e siècle, montre qu'il ne s'agit pas forcément de simples copies de l'œuvre d'Hériger : l'hagiographie relate en effet le miracle de l'autel brisé de la cathédrale Saint-Etienne, reconsolidé par saint Auctor, qui ne figure pas chez Hériger². Un exemplaire du *Liber de episcopis Mettensibus* se trouvait donc peut-être à Liège ou à Saint-Trond.

2. Saint Arnoul et le thème dynastique

Eghinard a eu connaissance de l'œuvre de l'historien lombard qui a servi de source secondaire à sa biographie de Charlemagne³. Certains passages de cet ouvrage présentent en effet quelques similitudes avec le *Liber de episcopis Mettensibus*, notamment lorsque le lettré franc expose les ascendances de Charlemagne⁴. Mais il faut remarquer que le nom de saint Arnoul n'est jamais cité, ce qui va à l'encontre de la volonté exprimée par Angilram et Paul Diacre de faire de cet évêque de Metz, le véritable fondateur de la dynastie carolingienne. Eghinard qui fut abbé laïc de Fontenelle, a peut-être apporté à ses moines un exemplaire du *Liber*. Ces derniers se dotèrent entre 823 et 833 de *gesta abbatum*, calqués directement sur le modèle du *Liber Pontificalis*. Cependant, aucun passage de cette œuvre ne s'inspire directement du *Liber de episcopis Mettensibus*, et il faut donc en conclure que l'ouvrage de

¹ *Gesta episoporum Tungrensium, Traiectensium et Leodiensium*, éd. Rudolph Koepke dans les *Monumenta Germaniae Historica, Scriptores*, t. VII, p.134-234, Hanovre, 1846, p.174-175 : « *Et quia idem [Servatius] sanctus vir, cui haec demonstrabantur, cum sua subplicatione beati quoque Auctori Mettesensium episcopi obtulerat precem, vidit in parte sepretrionai altrinsecus stantem fidelem quemdam virum...* »

² P. C., Boeren Jocundus, *biographe de saint Servais*, La Hayes, 1972, p.154 : « *His omnibus ad iura ecclesiastica decentissime adumpletis, domini eum iubente iterum Traiectum abiit : deinde Mettis, ubi cum a beato Auctore eiusdem civitatis antistite susceptus honorifice fuisset in templo prothomartiris Stefani missam celebravit et lapidem alteris, qui trabe desuper enirente varias dissili erat in partes, erat enim preciosus valde rogatu fratrum manu tangens consolidavit, ita ut per iuncturas fragmentorum per quas direxerat extremum digitorum nulla penitus lesionis in eo apparet vestigia prioris.* »

³ Eghinard, *Vita Karoli imperatoris*, éd. et traduction par Louis Halphen, Les Belles Lettres, 1947, Paris.

⁴ *Ibidem*, p.10-12 : « *quo officio tum, cum Hildricus deponeretur, Pippinus pater Karoli egis jam velut hereditario fungebatur. Nam pater eius Karolus, qui tyrannos per totam Franciam dominatam sibi vindicantes obpressit et Sarracenos Galliam occupare, temptantes duobus magnis proeliis, uno in Aquitania apud Pictavium civitatem, altero juxta Narbonam...ita devicit ut in Hispania eos redire compelleret, eumdem magistratum a patre Pippino sibi dimissum egregie administravit...* » Certains mots sont communs aux deux œuvres. Ainsi *tyranni* qui désigne les ennemis de Charles Martel se retrouve dans l'épithète de Rothaïde, composée par le lettré lombard, Paul Diacre, *Liber de episcopis Mettensibus*...p.265 : « *Pippinus pater est, Karolo de principe cretus, Aggarenum straviv magna qui caede tyrannum.* »

l'historien lombard n'a pu jouer qu'un rôle secondaire et indirect dans la mise au point de ces *Gesta*, composés en l'honneur des successeurs de saint Wandrille.

La même constatation vaut également pour les *Gesta* du Mans composés à la demande de l'évêque Aldric, qui devait certainement connaître le *Liber* de Paul Diacre, puisqu'il passa une partie de sa jeunesse à Metz. Cependant, aucune filiation directe n'existe entre cette œuvre, inspirée directement du *Liber Pontificalis*, et celle de Paul Diacre. Les nombreuses controverses qui animèrent l'épiscopat de Drogon à Metz n'ont pas non plus débouché sur une diffusion du *Liber de episcopis Mettensibus*. Ni son ascension au titre d'archevêque et à la direction de la chapelle royale, ni sa volonté de devenir l'autorité suprême de l'Eglise franque, ni l'inhumation de la dépouille de son demi-frère Louis le Pieux à Saint-Arnoul, n'ont fourni l'occasion d'une réactivation de l'œuvre de l'historien lombard¹.

Le Petit cartulaire de Saint-Arnoul contient dans sa cinquième section consacrée aux liens entre les Carolingiens et l'abbaye, les épitaphes des princesses carolingiennes composées par Paul Diacre. Le *Liber* et ses poèmes funéraires ont donc permis aux moines de Saint-Arnoul de rappeler l'identité carolingienne de leur monastère. *Le Petit cartulaire* a connu plusieurs remaniements au cours du Moyen Âge, et il est difficile de dire quand ces épitaphes ont intégré l'ensemble du *corpus*. Le compilateur semble s'être appuyé sur Bnf, lat. 5294 copié au XI^e siècle à Saint-Symphorien. Ce témoin renferme en effet les épitaphes des princesses carolingiennes. L'avant-dernier vers de l'épitaphe de la reine Hildegarde manque dans ce manuscrit et dans celui du *Petit cartulaire*.

Un autre extrait du *Liber* de Paul Diacre a été extrait de l'œuvre originale pour venir compléter plusieurs manuscrits de la *Vita Arnulfi* I. Il s'agit du miracle de l'anneau rapporté par Charlemagne, qui a été inséré dans l'œuvre hagiographique dans un certain nombre de manuscrits cisterciens². Ainsi s'opère la fusion des deux principaux ouvrages porteurs de la mémoire de saint Arnoul.

¹ Sur tous ces problèmes voir l'article de Christian Pfister, « L'archevêque de Metz Drogon », dans *Mélanges Paul Fabre. Etudes d'histoire du Moyen Age*, Paris, 1902. Voir aussi Michèle Gaillard, « L'éphémère promotion d'un mausolée dynastique, la sépulture de Louis le Pieux à Saint-Arnoul de Metz », dans *Médiévales*, n°33 ; automne 1997, p.141-151.

² Il s'agit de la recension C de Bruno Krush, MGH, SS *in rer. Merov.*, II, p.432.

Conclusion : un succès modeste, mais une source fondamentale pour l'hagiographie messine

La dimension messine du *Liber de episcopis Mettensibus*, a permis à cette œuvre de survivre jusqu'au XII^e siècle et de jouer un rôle fondateur au sein de la production hagiographique locale et même lotharingienne, si l'on songe à l'influence modeste, mais bien réelle, de ce texte sur les auteurs du diocèse de Liège. Tout cela doit être remis en perspective dans le cadre des échanges culturels intenses qui existaient entre les diocèses de Metz et de Liège pendant la première partie du Moyen Âge, par l'intermédiaire notamment de l'abbaye de Saint-Trond, qui relevait au temporel de l'évêque de Metz et au spirituel de son homologue liégeois¹. D'autre part, la notice consacrée à saint Clément a servi de base à la composition des biographies du premier évêque de Metz, qui se sont succédées dans le temps à partir de la fin du X^e siècle, époque qui marque la véritable expansion du culte de l'évangéliste de la cité mosellane, dans le contexte de la restauration du monastère de Saint-Félix et de ses combats contre les prétentions de l'évêque Thierry I^{er}.

Est-il finalement si étonnant qu'un texte aussi hétérogène que le *Liber* ait fini par être démembré, puis supplanté au XII^e siècle par la rédaction de nouveaux *gesta episcoporum* ? L'ouvrage de Paul Diacre n'a été conçu qu'en partie comme un vecteur de la mémoire des évêques de Metz, et l'absence de certaines informations, comme l'emplacement des lieux de sépulture des pontifes, devait gêner le clergé messin. Aussi, lorsque l'évêque Etienne de Bar mit en chantier dans les années 1130 la rédaction de *gesta episcoporum*, le clerc chargé de cette tâche n'ajouta pas des continuations au *Liber de episcopis Mettensibus*, mais il choisit de commencer son œuvre avec saint Clément. Il reprit les notices de Paul Diacre en y ajoutant un certain nombre de compléments. Cette version plus étoffée de l'histoire des évêques de Metz finit par supplanter l'ouvrage de Paul Diacre comme support écrit de la mémoire des évêques. On peut donc dire que le *Liber de episcopis Mettensibus* a cessé d'être une œuvre vivante et efficace dans le courant du XII^e siècle.

¹Michel Parisse, « Liège et la Lorraine au Moyen Âge », dans les *Annales de l'Est*, 1968, 20, p.253-268.

CONCLUSION

On peut conclure de toutes ces observations que le *Liber de episcopis Mettensibus* est en grande partie une œuvre de circonstances, rédigée à la demande d'Angilram et sous le contrôle de Charlemagne. Cet ouvrage s'enracine en effet fortement dans le contexte des années 783-784, ce qui n'est pas sans conséquences sur sa forme et sa structure. Durant ces années charnières, différents problèmes se sont posés au roi Charles, dans le cadre plus général de la réorganisation de son immense empire. Parmi ces préoccupations, il faut mentionner les problèmes de succession au trône et le besoin de légitimité de la nouvelle dynastie, avec en toile de fond, la peur d'une révolte toujours possible d'une partie de l'aristocratie franque. Angilram, de son côté, poursuivait sans aucun doute des objectifs plus personnels, en liaison avec son ambition de succéder à Fulrad comme chapelain de la cour, de revendiquer le titre d'archevêque et de faire de Metz, la nécropole royale des Carolingiens et donc le principal centre mémoriel de la dynastie. Il était nécessaire dans cette optique de rappeler les relations qui rattachaient les Carolingiens aux prélats messins. Les liens étroits entre Rome et les rois francs font écho aux liens anciens entre l'*Urbs* et Metz, réactivés par Chrodegang et Angilram. Le pouvoir de la nouvelle dynastie ne provient pas d'un coup d'Etat mené avec l'aval de la papauté, comme le présentent les autres sources de la fin du VIII^e siècle, mais de la sainteté de l'ancêtre de la lignée : l'évêque de Metz, saint Arnoul.

La conjonction de ces facteurs a donné naissance à une œuvre composite, qui devait prendre en compte des objectifs différents. Angilram a confié le soin de composer un tel ouvrage à Paul Diacre, le seul véritable historien de la première Renaissance Carolingienne, capable en outre de manier plusieurs genres littéraires différents. Il est d'ailleurs significatif de constater que le pontife messin n'a pas sollicité un clerc de sa cité qui aurait sans doute eu une meilleure connaissance des traditions et des archives messines. Loin de rédiger des *gesta episcoporum* sur le modèle du *Liber Pontificalis*, l'historien lombard s'est adapté aux circonstances et a organisé sa matière en fonction des préoccupations de son commanditaire.

Le dossier réuni par Paul Diacre est très mince. Il s'appuie sur une liste épiscopale et n'utilise qu'avec parcimonie les historiens de l'époque mérovingienne, comme Grégoire de Tours et Frédégaire, dont il n'a pas utilisé toutes les ressources. Certaines absences sont troublantes comme l'omission des informations fournies sur Metz par Fortunat, auteur que Paul connaissait pourtant bien. Les archives messines et certaines données archéologiques simples comme le lieu de sépulture des évêques messins, n'ont pas été mises à profit par l'historien lombard, qui s'en remet le plus souvent à la tradition orale. Paul a peut-être été obligé de travailler rapidement pour le compte d'Angilram, qui devait convoiter la place de chapelain occupée par le vieux Fulrad de Saint-Denis. Il a surtout gommé en grande partie tout le passé mérovingien de la ville qui n'entraît pas dans son projet global : faire découler le pouvoir des rois carolingiens de la bénédiction de saint Arnoul. Seule la mémoire de Clovis et de Clotaire, les plus grands rois mérovingiens, est évoquée de façon fugitive. Ces mentions, ainsi que les prénoms donnés par Charlemagne à ses fils, indiquent que le travail d'assimilation par la nouvelle dynastie du passé mérovingien a déjà commencé, mais qu'il n'en est qu'à ses débuts.

L'histoire du *Liber de episcopis Mettensibus* ne s'arrête pas avec la disparition de la génération de Charlemagne et de Louis le Pieux. C'est paradoxalement l'éloge des évêques de Metz, incomplet chez Paul, qui a retenu le plus l'attention des lecteurs médiévaux. Inversement, certains aspects fondamentaux à l'époque de la rédaction du *Liber* n'ont pas eu un grand succès auprès des générations suivantes. Ainsi les liens entre les évêques de Metz et la dynastie carolingienne ne semblent pas avoir suscité de véritable engouement. Ni l'évêque Drogon, ni les derniers Carolingiens qui luttèrent portant pour récupérer l'ancien royaume de Lotharinge et la cité de Metz, ne se servirent de l'œuvre de Paul Diacre pour étayer leurs revendications. Un thème inséré dans le *Liber de episcopis Mettensibus* a cependant traversé les âges. Il s'agit de l'apostolicité du siège messin qui a servi d'argument de base aux successeurs d'Angilram pour revendiquer le titre d'archevêque. Les problèmes des évêques Robert et Wala, à la fin du IX^e siècle, et d'Etienne de Bar au XII^e, attestent bien la constance de ces revendications. L'éloge des pontifes messins devait cependant paraître bien incomplet à l'évêque Etienne de Bar au XII^e siècle, qui jugea bon de faire rédiger de véritables *gesta episcoporum*, qui comblaient les lacunes de l'ouvrage de Paul Diacre. A partir de cette date, le *Liber de episcopis Mettensibus* cesse d'être une œuvre vivante et il ne recevra ni continuation ni traduction en langue vernaculaire. Cet ouvrage de circonstances, né du contexte des années

783-784, aura quand même fixé la souvenir des évêques de Metz pendant plus de trois siècles et demi.

Le *Liber de episcopis Mettensibus* jette donc quelques lumières sur les ambitions des évêques messins à la fin du VIII^e siècle, et sur la façon dont ils concevaient le passé de leur cité. De nombreuses interrogations subsistent cependant auxquelles l'œuvre de Paul Diacre n'apporte que de médiocres réponses. Comment peut-on par exemple expliquer la vacance du siège pendant 25 ans après une période aussi glorieuse sous Chrodegang et Angilram ? Car si le *Liber* nous livre de précieuses informations sur la vision qu'avait le clergé messin de son passé et de la dynastie royale, nous savons finalement peu de choses des sentiments de Charlemagne à propos de Metz. Or, tant que la question de la vacance n'aura pas été résolue, les analyses sur le *Liber* resteront toujours ouvertes.

III. TROIS SIÈCLES ET DEMI SANS *GESTA EPISCOPORUM* NI CONTINUATIONS

« Maintenant, très saint père Angilram, une place est réservée à votre béatitude dans la suite de la narration. Mais moi, qui ne suis pas oublieux de ma faiblesse, je n'ose pas entreprendre d'une manière moins convenable ce qu'il faut rapporter dans un meilleur style du déroulement admirable de votre vie »¹.

Par ces mots Paul Diacre mettait un terme à son ouvrage consacré aux évêques de Metz. Or, de la fin du VIII^e siècle jusqu'aux années 1130, l'œuvre de l'érudite transalpin n'est honorée par aucune continuation, alors qu'il avait clairement indiqué, non sans rhétorique, que son travail était destiné à être poursuivi par d'autres. Il ne faisait d'ailleurs que se placer dans la tradition du *Liber Pontificalis*, qui connut tout au long du Moyen Âge de nombreuses continuations au fur et à mesure de la disparition des papes². Les *gesta episcoporum*, qui s'inspirent dans une large mesure de ce modèle romain, constituent un genre littéraire vivant et ouvert sur le présent, toujours prêt à recevoir de nouvelles notices consacrées aux évêques les plus récents, comme le prouvent les exemples d'Auxerre, du Mans ou encore de Verdun³. Ce déficit messin semble d'autant plus étonnant que les *gesta episcoporum* connaissent un réel succès durant la période étudiée, notamment en Lotharingie. Un rapide examen de la production historiographique et de son évolution entre le milieu du IX^e siècle et la Querelle des Investitures, qui éclate dans les années 1070, aidera à le montrer. Expliquer cette absence de continuations ou de remaniement durant ces siècles est dans le cas messin un exercice périlleux, dont nous ne méconnaissons pas les difficultés ni les incertitudes, car il est déjà assez difficile dans bien des situations de déterminer pourquoi un texte a été rédigé à un

¹ MGH, SS, X, p.268 : « *Hic iam, sanctissime Angilramne, narrationis serie vestram beatudinem locus expectat. Sed ego meae tenuitatis non immemor, adtemptare minus idonee non audeo, quae de vestrae vitae cursu laudabili maiori stilo promenda sunt.* »

² Duchesne [1877], p.. ; Klaus Herbers, « *Le Liber Pontificalis comme source de réécritures hagiographiques. (IX^e-X^e siècles)* », *La réécriture hagiographique dans l'Occident médiévale. Transformatins formelles et idéologiques*, sous la direction de Monique Goullet et Martin Heinzlmann, Ostfildern, 2003, p.87-109.

³ Sot [1981], p.50-53.

moment précis. Il faut d'ailleurs rappeler que, même en Lotharingie, la rédaction de *gesta episcoporum* reste un acte exceptionnel. Répondre à ces interrogations ne peut donc s'effectuer qu'avec de très grandes précautions, en avançant surtout des hypothèses et sans viser à des certitudes hors de notre portée.

A. L'essor des *Gesta episcoporum* aux X^e et XI^e siècles en Lotharingie

En premier lieu, il est facile de constater que les œuvres carolingiennes et post-carolingiennes, inspirées par le *Liber Pontificalis*, reçoivent aux X^e et XI^e siècles un certain nombre de prolongements. Les *Gesta episcoporum* d'Auxerre, composés vers 875 comptent ainsi pas moins de quatre continuations entre la fin du VIII^e siècle et le XII^e¹. Au Mans, un premier auteur semble avoir ajouté les notices qui complètent la rédaction initiale, et qui couvrent la période 832-1065, alors qu'un second a poursuivi le travail pour les trois évêques suivants, au moment où s'achève le premier quart du XII^e siècle². C'est la cas également à Fontenelle où l'ouvrage consacré aux abbés de Saint-Wandrille est prolongé jusqu'en 872³. Si l'on s'en tient à la province ecclésiastique de Trèves, les *gesta episcoporum* de Verdun, rédigés par le prêtre Bertaire peu après 916-917, furent poursuivis jusqu'en 1047 par un membre de la communauté de Saint-Vanne, avant que Laurent de Liège ne fournisse une nouvelle continuation qui se termine en 1144⁴. Ajouter de nouvelles notices apparaît donc comme un geste habituel et souligne encore davantage l'exception messine. Seul le *Liber Pontificalis* d'Agnellus de Ravenne connut un tel sort, et ne reçut pas de prolongements au sein du corpus étudié⁵.

¹ Sot Michel, *les Gestes des évêques d'Auxerre*, Les Belles Lettres, Paris, 2002, t.I, p.VIII-X.

² *Actus Pontificum cenomannis in urbe degentium*, éd. G. Busson et A. Ledru, Le Mans, 1902, p.CXXXIV-CXXXIX.

³ Pascal Pradié, *Chronique des abbés de Fontenelle*, Les Belles Lettres, Paris, 1999, p.XXXV-XXXVIII.

⁴ Bertaire, *Gesta episcoporum Viridunensium*, M.G.H., SS, IV, éd. G. Pertz, Hanovre, 1841, p.39-45. La première continuation occupe les p.45-51, Laurent de Liège, *Gesta episcoporum Viridunensium et abbatum S. Vitoni*, MGH, SS, X, éd. G. Waitz, Hanovre, 1852, p.486-516.

⁵ Agnellus, *Liber pontificalis ecclesiae Ravennatis*, éd. O. Holder-Egger, M.G.H., *Script. In rerum Langgobardicarum*, 1878, lieu, p.265-391.

La période des X^e et XI^e siècles se distingue également par la rédaction d'œuvres originales. Après une époque de vaches maigres dans la première partie du X^e siècle, soulignée en son temps par Robert-Henri Bautier¹, la production historiographique reprend son essor à partir des années 950, et l'on assiste à une véritable floraison de *Gesta episcoporum* et de *gesta abbatum*, qui représentent une part importante du total des œuvres composées. Un certain nombre d'évêchés et d'abbayes situés entre Loire et Rhin se dotent alors de textes à la gloire de leur lignée épiscopale ou abbatiale. Le nord de la Lotharingie est en pointe dans ce mouvement puisque l'histoire des évêques de Liège fut illustrée par Hériger, l'abbé de Lobbes, au début du XI^e siècle ; ce dernier est un disciple de l'abbé Folcuin, qui rédigea lui-même des *gesta abbatum* consacrés aux dirigeants de cette abbaye². L'œuvre d'Hériger, qui s'arrête avec l'évocation de saint Remacle, mort en 669, a été poursuivie jusqu'à l'épiscopat de Walon (1042-1048) par Anselme, un chanoine de Saint-Lambert mort en 1056³. Les évêques de Cambrai, cité qui se trouve dans l'Empire mais dépend du métropolitain de Reims, ont également leurs *Gesta episcoporum*, écrits sous l'épiscopat de Gérard I^{er} (1012-1051). C'est sans doute Foulques, le chapelain de ce pontife qui est le rédacteur des deux premiers livres et du début du troisième consacré au pontife régnant aux alentours de 1024-1025. Un autre clerc a parachevé ce dernier livre après la mort de Gérard et a ajouté quelques détails dans le reste de l'ouvrage⁴. Cette œuvre imposante, qui illustre les conceptions de Gérard en matière de pouvoir épiscopal, connaît une première continuation dès la fin du XI^e siècle⁵. Signalons enfin les *Gesta abbatum Gemblacensium* dont le début fut rédigé par le grand érudit Sigebert de Gembloux, qui avait été écolâtre à Saint-Vincent de Metz, avant de revenir sans doute avant 1070, dans son monastère d'origine⁶.

La diffusion du genre des *gesta episcoporum* et des *gesta abbatum* dans ces régions aux confins de la Lotharingie et de la Francie Occidentale illustre également les liens qui unissent les diocèses de Cambrai, Liège et Reims⁷. Car l'œuvre la plus emblématique de cette

¹Robert-Henri Bautier, « l'historiographie en France au X^e et XI^e siècles. Franc du nord et du nord-est. » dans *la Storiografia altomedievale. Settimane di studio*, 1969, 17, 2, 1970, p.793-850.

²Hériger et Anselme, *Gesta episcoporum, Tungrensium, Traiectensium et Leodensium*, M.G.H., SS, VII, éd. R. Koepke, Hanovre, 1846, p.134-244. Folcuin, *Gesta abbatum Lobiensium*, M.G.H., SS, éd. G. Pertz, Hanovre, 1841, p.52-74.

³ Sur ce personnage, voir Jean Louis Kupper, *Liège et l'église impériale. XI^e-XII^e siècles*, 1981, Paris, p.14-15.

⁴ *Gesta episcoporum Cameracensium*, M.G.H., SS, VII, éd. L. Bethmann, Hanovre, 1846, p. 394-525.

⁵ Les continuations, à l'exception de la première, sont éditées par Charles de SMEDT, *Gesta episcoporum Cameracensium, les gestes des évêques de Cambrai, de 1092 à 1138*, Paris, 1880.

⁶ Sigebert de Gembloux, *Gesta abbatum Gemblaciensium*, éd. G. Pertz, M.G.H., SS, VIII, éd. R. Koepke, Hanovre, 1846, p.520-542. Mireille Chazan, [1999], p.66-71 ; Tino Licht, *Untersuchungen zum biographischen Werk Sigeberts von Gembloux*, Heidelberg, 2005.

⁷ Sot [1981],35-36.

cette période, et le modèle de la plupart des autres auteurs, est bien évidemment l'*Histoire de l'Eglise de Reims*, rédigée dans le royaume de Francie Occidentale par le chanoine Flodoard, qui se révèle être un véritable trésor d'érudition¹. D'une façon générale d'ailleurs, la plupart de ces textes, rédigés entre 950 et 1070, se signalent par leur désir d'exhaustivité et par l'ampleur des sources utilisées, à tel point que les historiens modernes ont longtemps hésité à classer toutes ces œuvres dans la catégorie des *gesta episcoporum*. Rien n'illustre mieux ces tergiversations que les hésitations de Michel Sot autour de l'ouvrage de Flodoard, qui déborde par bien des aspects le cadre de l'histoire locale de l'église de Reims² ; mais on retrouve les mêmes doutes pour des œuvres postérieures comme les *Gesta episcoporum Treverorum*³, qualifiés d'histoire urbaine. Toutes ces interrogations dépendent en réalité de la définition donnée par les historiens modernes au genre des *gesta episcoporum*. Pour qu'un texte entre dans cette catégorie, il n'est pas suffisant que la succession des évêques soit utilisée comme cadre chronologique ou élément de datation pour narrer des événements étrangers à la lignée épiscopale ; il faut également que leur auteur manifeste la volonté de valoriser, à travers une suite de notices individuelles, la sainte succession de prélats sur un même siège, et que les pontifes restent ainsi véritablement au cœur du sujet. Les *gesta episcoporum* se distinguent autant par leur forme stéréotypée que par leur idéologie propre.

En tout état de cause, la composition de toutes ces œuvres et l'épanouissement du genre durant les IX^e, X^e et XI^e siècles contrastent fort avec l'absence de continuations ou de remaniement importants à Metz, malgré la présence sur le siège épiscopal de personnages considérables comme Drogon⁴, le fils illégitime de Charlemagne, ou Thierry I^{er}, le cousin de l'empereur Otton I^{er}⁵. Doit-on expliquer cette lacune par un désintérêt pour la lignée épiscopale messine, ou la conservation de la mémoire des évêques de Metz passe-t-elle par d'autres voies ? Deux périodes semblent se distinguer assez clairement : la première, qui englobe le IX^e siècle et le premier tiers du X^e, est marquée par la pauvreté relative des textes littéraires composés à Metz; la seconde qui s'étend des années 930 jusqu'à la Querelle des Investitures connaît un essor important de la production hagiographique et dans une moindre

¹Flodoard, *Historia Remensis ecclesiae*, M.G.H., SS, XIII, éd. I. Heller et G. Waitz, Leipzig, 1925, p.405-599. Michel Sot, *Flodoard, un historien et son église*, Paris, 1993.

²Sot [1993], p.103-106.

³Heinz Thomas, *Studien zu Trierer Geschichtsschreibung des 11. Jahrhunderts, insbesondere zu den Gesta Treverorum*. *Reinischisches Archiv*, Bonn, 1968.

⁴Drogon occupa le siège messin de 823 à 855.

⁵Thierry I^{er}, évêque de Metz de 965 à 984.

mesure historiographique, en liaison avec les réformes monastiques, sans que ce mouvement ne se concrétise par la rédaction de véritables continuations au *Liber* de Paul Diacre.

B. Splendeurs et misères des évêques de Metz sous Charlemagne et ses héritiers (IX^e siècle- 929)

1. La grande vacance

Une longue vacance, très mal documentée, affecte le siège de Metz en 791 à la suite de la mort d'Angilram, le commanditaire du *Liber* de Paul Diacre. Il ne s'agit pas d'un cas unique, puisque d'autres diocèses sont privés de pasteur pendant le règne de Charlemagne, comme Verdun et Trèves pour s'en tenir à l'ancienne Belgique première¹. Ce qui distingue la vacance messine des autres, c'est son exceptionnelle durée, puisqu'elle s'étend sur près d'un quart de siècle. Les données chronologiques, d'ailleurs, qui n'émanent que d'une seule source, le catalogue épiscopal copié dans le manuscrit du XI^e siècle BNF lat. 5294, ne concordent pas vraiment avec ce que nous savons de l'avènement de Drogon. Le catalogue indique en effet que la vacance a duré 27 ans et 4 mois et que l'épiscopat de Gondulf y a mis fin et se prolongea durant six ans, 8 mois et sept jours soit un total de 34 ans et quelques jours (vacance et épiscopat de Gondulf)². Or, Angilram est mort le 26 octobre 791 et Drogon qui prit la suite de Gondulf, fut sacré le 28 juin 823, ce qui représente un intervalle de 31 ans et 8 mois environ entre les deux événements. Gondulf, dont le *dies natalis* est le 7 septembre, passa vraisemblablement de vie à trépas l'année précédente, en 822 ; les durées de la vacance après la mort d'Angilram et de l'épiscopat de Gondulf ne représentent donc dans les faits

¹ Otto Gerhard Oexle, « *Die Karolinger und die Stadt des heiligen Arnulf* », dans *Frühmittelalterliche Studien*, 1, 1967, Berlin, p.279-284.

² *M.G.H., SS*, II : « *Angelramnus... Obiit VII kal. Novemb. In loco qui dicitur Asnagahunc Chunis-Berch et cessavit episcopatus annos XXVII et menses IV. Gundulfus episcopus, sedit annos VI, et menses VIII et dies VII ; requiescit in Gorzia monasteri ; obiit 7 id. septembris.* »

qu'un total de 30 ans et 10 mois, au lieu des 34 ans indiqués dans le catalogue. Une erreur de copie s'est peut-être glissée dans le manuscrit : le nombre XXVII remplacerait fautivement le nombre XXVIII de la version originale, mais il ne s'agit là que d'une hypothèse et il est malheureusement impossible de dire avec exactitude quand Louis le Pieux a décidé de mettre un terme au vide épiscopal à Metz. Si l'on s'en tient à l'indication de la vacance dans le catalogue, il s'agirait du début de l'année 819¹. Si au contraire on accorde plus de confiance à la durée de l'épiscopat de Gondulf mentionnée dans ce document, il faudrait placer la normalisation de la situation à Metz à la toute fin de l'année 815 ou au début de 816².

Cette solution est la plus crédible dans la mesure où le catalogue copié dans le manuscrit Bnf lat. 5294 est un remaniement d'un catalogue plus ancien, dont on trouve une copie dans le manuscrit de Brême C 36, et qui s'arrête avec l'épiscopat de Wala, mort en 882. Ce document indique bien la durée de l'épiscopat de Gondulf mais omet complètement la vacance, certainement dans le but d'affirmer la continuité épiscopale dans la cité mosellane. Il y a donc fort à parier que l'auteur du catalogue remanié au XI^e siècle, qui se trouve dans le catalogue Bnf lat. 5294, a ajouté cette information et a tenté d'en indiquer la durée mais il s'est sans doute trompé dans ses calculs. Il faut également prendre en compte que la fin de l'année 815 s'inscrit dans le contexte des changements voulus par Louis le Pieux après la mort de son père : c'est à cette époque qu'il place notamment sur le siège épiscopal de Trèves, Hetti, un de ses proches³. Il est cependant possible que le concile d'Aix tenu durant l'hiver 818-819, outre son importance pour la réforme de l'église franque, ait été également l'occasion de régler, une fois pour toute, le problème du vide laissé depuis tant d'années sur le siège mosellan.

Les raisons de la vacance messine restent encore aujourd'hui obscures. Charlemagne a-t-il voulu seulement engranger les revenus du diocèse de Metz ? Avait-il l'intention de réserver le siège épiscopal à un des ses fidèles ou à un des membres de sa famille ? Ces explications ne permettent en aucun cas de rendre compte de la longueur étonnante de cette vacance, qui trouve davantage son origine dans des causes structurelles que dans des facteurs conjoncturels. Le souverain voulait-il faire de la cité sise sur les bords de la Moselle sa résidence principale, avant de porter son choix sur Aix, comme l'a jadis avancé Jean Schneider ? Charlemagne aurait alors décidé de ne pas choisir un successeur au puissant

¹ C'est-à-dire 791 et 10 mois environ + la durée indiquée de la vacance dans le catalogue, soit 27 ans et 4 mois.

² C'est-à-dire 822 et 8 mois environ – la durée de l'épiscopat de Gondulf, soit 6 ans et 8 mois.

³ Michèle Gaillard, « *De privato honore Mettensium Pontificum* : les archevêques de Metz à l'époque carolingienne. », dans les *Annales de l'Est*, Nancy, 2006, p.151-175

Angilram, qui aurait pu lui faire de l'ombre dans son nouveau centre du pouvoir. Cette hypothèse est séduisante mais elle n'est guère étayée par les sources ; et elle suppose qu'il aurait été impossible au roi des Francs de cohabiter dans sa future capitale avec un évêque. Même après son installation régulière à Aix, le fils de Pépin III n'a pas manifesté un désir pressant de rétablir une situation normale à Metz. Michèle Gaillard a récemment relié l'absence de titulaire à Metz et à Trèves avec l'influence sur Charlemagne d'Hildebald, archevêque de Cologne et chapelain de la cour, qui aurait vu d'un mauvais œil la nomination de concurrents¹. Une explication complémentaire peut être avancée pour éclaircir un phénomène d'une si longue durée, qui ne peut d'ailleurs se comprendre que dans le contexte de la réorganisation de l'Eglise franque et du rétablissement des métropoles ecclésiastiques. Charlemagne et son entourage semblent avoir hésité sur la bonne marche à suivre dans l'ancienne province de Belgique Première, et sur la désignation de la nouvelle métropole, ce qui n'était sans doute pas pour déplaire à Hildebald. Richbod ou Amalaire, qui occupèrent le siège de Trèves à la fin du VIII^e siècle et au début du IX^e, ne portèrent d'ailleurs jamais le *pallium* avec le titre d'archevêque. Même si les causes profondes de la vacance épiscopale nous échappent en grande partie, il est en revanche avéré que le diocèse de Metz, faute de titulaire, a été administré par des chorévêques, dont le nom de Magulf est parvenu jusqu'à nous, car ce personnage fut également abbé de Gorze dans les années 802-811, comme le prouve le cartulaire de cette abbaye².

2. Gondulf (mort en 822)

Après cette longue vacance, le siège épiscopal messin est tout d'abord occupé par Gondulf, dont on sait fort peu de choses, mis à part le fait qu'il fut peut-être membre de la communauté de Gorze. Un Gondulf figure en effet dans la liste des moines de Gorze copiée en 824 dans le livre de confraternité de la Reichenau³. Le catalogue des évêques de Metz du manuscrit de la Bnf lat. 5294 précise d'ailleurs qu'il fut enterré à Gorze. Etant donné le prestige du siège messin et l'obscurité du personnage, il est possible que Gondulf ait été un chorévêque promu à l'épiscopat pour régulariser la situation messine.

¹ *Ibidem*, p.14-16.

² A d'Herbomez, *le cartulaire de l'abbaye de Gorze. Ms. 826 de la bibliothèque de Metz, Mettensia*, t.II, Paris 1898, n°41, 42, 43 et 44, p.75-81.

³ Gaillard [2006c], p.169, note 88.

3. Drogon (823-855)

Son successeur est un homme d'une toute autre envergure et d'une ascendance illustre puisqu'il s'agit de Drogon¹, le fils de Charlemagne et d'une concubine nommée Regina. Né sans doute en 801 ou 802, il fut d'abord élevé au palais. Louis le Pieux décida en 818 de le faire tonsurer ainsi que son frère Hugues et son demi-frère Thierry, et de le confier à un monastère pour son éducation, peut-être Saint-Evre de Toul, plus sûrement les Saints-Apôtres/Saint Arnoul à Metz, comme Michèle Gaillard en a émis l'hypothèse². L'empereur, effrayé par la révolte de Bernard d'Italie, entendait ainsi éloigner le danger potentiel que pouvait représenter l'existence au sein de la famille régnante de cadets susceptibles de servir de catalyseurs aux intrigues de l'aristocratie. Drogon mena une vie canoniale jusqu'à sa réintégration en 822 dans l'entourage de Louis. Son élévation au siège de Metz intervint après la mort de Gondulf et il fut consacré le 28 juin 823, dans une atmosphère de réconciliation générale³. Le fils illégitime de Charlemagne était d'ailleurs peut-être destiné à prendre possession du siège épiscopal que son ancêtre Arnoul avait occupé avant lui⁴, à moins que la mort de Gondulf ait fort opportunément coïncidé avec le rappel de Drogon, offrant ainsi à Louis le Pieux l'occasion de stabiliser la situation de son demi-frère.

Le rôle politique de Drogon ne prend véritablement de l'ampleur que dans les années 830, quand surviennent les querelles entre Louis le Pieux et ses fils. L'évêque de Metz fut toujours un partisan de l'empereur et fut l'un des derniers fidèles présents à ses côtés après l'épisode du *Champ du Mensonge* en 833⁵. Il fut un des principaux acteurs de la restauration du pouvoir de Louis le Pieux, dont le symbole est le couronnement de Metz de 835. Sa fidélité fut récompensée par l'octroi du *pallium* et du titre d'archevêque entre 828 et 832⁶, et par son élévation au poste de chapelain de la cour entre juin 833 et janvier 836⁷. Drogon assista aux

¹ La vie de Drogon a été étudiée par Christian Pfister, « L'archevêque Drogon de Metz », dans *les mélanges Paul Fabre. Etudes d'histoire du Moyen Age*, Paris, 1902, p.101-145 ; voir la synthèse plus récente Sophie Glansdorff, « l'évêque de Metz et archichapelain Drogon (801/802-855) », *Revue belge de philologie et d'histoire*, 81, 2003, fasc.4, p.945-1014 ; Gaillard [2006] p.157-169.

² Gaillard [2006c], p.158-160.

³ La nomination et la consécration de Drogon coïncident avec la naissance du fils de Judith, Charles, Gaillard [2006c], p.160.

⁴ C'est l'hypothèse formulée par Michèle Gaillard [2006c], p.160-161.

⁵ Glansdorff [2003], p.954.

⁶ Gaillard, [2006c] p.164-167 ; Sophie Glansdorff [2003], p.956, place cet événement en 835.

⁷ Glansdorff, [2003], p.956-969

derniers instants de son aîné le 20 juin 840, et ramena son corps à Metz pour qu'il fût inhumé aux côtés de sa mère Hildegarde et de son ancêtre Arnoul dans le monastère des Saints-Apôtres/Saint Arnoul.

L'archevêque de Metz reconnut dans un premier temps Lothaire comme son souverain légitime, avant de se rallier au parti de Charles le Chauve, après la bataille de Fontenay-en-Puisaye. Metz échut à Lothaire après le partage de Verdun, et l'oncle et le neveu se réconcilièrent certainement puisque Drogon continua d'exercer sa charge de chapelain de la cour aux côtés de l'aîné de Louis le Pieux. Il accompagna d'ailleurs à Rome en 844, Louis, le premier fils de Lothaire, qui devait prendre en main le royaume d'Italie. Le pape Serge II lui confia la charge de vicaire du Saint-Siège qui devait lui conférer une autorité sur le clergé franc au nord des Alpes. Mais Drogon n'arriva jamais réellement à s'imposer car sa nomination ressemblait trop à une manœuvre de Lothaire pour reconquérir une influence dans les royaumes de ses deux frères cadets¹. Les dernières années de la vie de Drogon furent consacrées à la gestion de son diocèse, comme le prouvent les actes rédigés pour les monastères de Gorze et de Saint Arnoul qui datent pour la plupart d'entre eux de cette période². Drogon joua incontestablement un rôle de modérateur entre les trois fils de Louis le Pieux, en tant que dernier rejeton de Charlemagne encore vivant, même si Lothaire demeurait son aîné. Le destin de l'oncle et du neveu plus âgé furent d'ailleurs parallèles puisque Lothaire s'éteignit le 29 septembre 855, alors que Drogon passa de vie à trépas à la suite « d'un accident de pêche », le 8 décembre de la même année, près de Luxeuil où il séjournait. Sa dépouille fut inhumée aux Saints Apôtres/Saint Arnoul où sa mère et son demi-frère Louis reposaient déjà.

¹ Glansdorff, [2003], p.969-974.

² Gaillard [2006], p.163-164.

4. Advence (858-876)

La succession est assurée en 858 seulement, par Advence, un chanoine de la cathédrale, qui a été le disciple de Drogon¹. L'épithaphe d'Advence indique qu'il est originaire de Francie² (il s'agit peut-être de la *Francia Media*, si l'on en croit les *Gesta episcoporum Mettensium* du XII^e siècle, qui lui attribuent une origine messine)³. Nous ne connaissons pas les causes précises de la vacance après la mort de Drogon, mais des considérations politiques ont certainement retardé l'avènement d'un nouveau pontife sur le siège de saint Clément : Lothaire II a très vraisemblablement dû composer avec l'influence de ses deux oncles Louis à l'est, et Charles le Chauve à l'ouest. La famille d'Advence ne semble pas avoir fait partie de l'aristocratie franque, mais outre sa proximité avec Drogon, il semble avoir été un fidèle du roi Charles, qui a peut-être réussi à imposer un de ses protégés à un poste stratégique dans le royaume de son neveu. En tout cas, avec Advence se termine à Metz le temps des grands archevêques carolingiens comme Chrodegang, Angilram et Drogon, qui appartenaient tous à la fine fleur de l'élite politique austrasienne.

Le nouvel évêque de Metz joua un rôle politique non négligeable en son temps, tout en adoptant une attitude prudente. Il soutint en effet le roi Lothaire II qui voulait se séparer de sa première femme Theutberge, tout en maintenant une relation épistolaire amicale avec Hincmar de Reims, et en évitant de rompre avec le pape Nicolas I^{er}, pour échapper aux sanctions pontificales. Ses lettres constituent d'ailleurs une source de tout premier ordre, qui permettent de mieux cerner les tenants et les aboutissants de ce divorce⁴. Advence sut également concilier sa loyauté envers Lothaire II et ses relations avec Charles le Chauve, dont il semble avoir été un fidèle. Aussi, lorsque le roi de Francie occidentale profita de la mort de son neveu en 869 pour récupérer son héritage et ajouter la *Francia Media* à son royaume, il

¹ La vie d'Advence a été étudiée par Michèle Gaillard, « un évêque et son temps : Advence de Metz 858-875 », *Lotharingia une région au centre de l'Europe autour de l'an Mil*, Sarrebruck, 1995, p.85-118.

² MGH, *Poetae Latinaevi Carolini*, IV, p.1033: « *Francia me genuit, genitor cognomine Saxo...* »

³ MGH, SS, X, p.541: « ... *ex Mettensibus liberiori genere natus.* »

⁴ MGH *Epistolae Karolini aevi*, IV: *Epistolae ad divortium Lotharii regis pertinentes*, p.207-240, éd. E. Dümmler, Berlin, 1902.

put compter sur le soutien de l'évêque messin¹. Advence joua d'ailleurs un rôle important lors du couronnement de Charles le Chauve à Metz le 9 septembre de la même année. Mais ce dernier ne profita pas longtemps de ses deux royaumes, et sous la pression de son frère cadet, Louis le Germanique, le roi de Francie orientale, il dut transiger. Par le traité de Meerssen, conclu en 870, les deux derniers fils vivants de Louis le Pieux se partagèrent la succession de Lothaire II, et Metz échut à Louis le Germanique. On ne sait pas comment s'organisèrent les relations entre Advence et son nouveau souverain, mais il y a fort à parier que l'évêque de Metz sut faire preuve de prudence, comme ce fut le cas tout au long de sa carrière. La fondation de la communauté de Neumünster en Sarre, dans l'est du diocèse de Metz, prouve qu'Advence a entretenu dans les dernières années de sa vie des relations normales avec son nouveau souverain puisque Louis le Germanique a confirmé le temporel du nouvel établissement en 871².

Advence s'éteignit en 876 dans la villa de *Salto* d'après les *Gesta episcoporum Mettensium* du XII^e siècle, peut-être Saulx-en-Barrois ou Saulx-en-Woevre³. Il est le premier évêque inhumé dans la cité épiscopale puisque son corps fut ramené dans la chapelle Saint-Gall, non loin de l'église-cathédrale⁴. Dans le domaine de la culture, le prélat fut en contact avec le grand savant irlandais Sedulius Scotus qui lui dédia un poème, et il est peut-être l'auteur des vers gravés sur un reliquaire conservé à la cathédrale jusqu'en 1682. cela montre en tout cas que les activités culturelles n'avaient pas disparu dans l'entourage de l'évêque⁵.

5. Wala (876-882)

Wala son successeur, dont on sait fort peu de choses, fut élevé à la dignité épiscopale et consacré au printemps 876⁶. Il fut honoré du *pallium* par le pape Jean VIII, ce qui provoqua provoqua la colère de l'archevêque de Trèves. La lettre du souverain pontife accordant ce privilège a été insérée dans la copie du *Liber* de Paul Diacre du manuscrit Bnf lat. 5294,

¹ Gaillard [1995], p.104-106.

² MGH, DSRK, n°138, p.192-193; Gaillard [2006], [DN1], p.331.

³ MGH, SS, X, p.541.

⁴ Ernst Gierlich, *Die Grabstätten der rheinischen Bischöfe vor 1200, Quellen und Abhandlungen zur Mittelrheinischen Kirchengeschichte*, Mayence, 1990, p.122-123.

⁵ Gaillard [1995], p.106 et p.108-109.

⁶ Sur la date exacte de cette cérémonie, voir Parisot [1898], p.410-411, note 5.

comme nous l'avons vu précédemment¹. Wala connut une fin tragique le 10 avril 882 à Remich entre Thionville et Trèves : il trouva en effet la mort en essayant de s'opposer aux Normands qui tentaient de remonter la vallée de la Moselle après avoir pillé la métropole ecclésiastique². Le comte de Metz Adalard et l'archevêque de Trèves Bertulf réussirent à s'enfuir. Le corps de Wala fut déposé dans l'église Saint-Sauveur qu'il avait fait construire³. Ce sacrifice n'épargna pas cependant à l'église de Metz les désastreuses conséquences des déprédations nordiques : Charles le Gros préleva sur le trésor de la cathédrale de quoi calmer les ardeurs des chefs normands, et il acheta également la paix en confiant les revenus de la mense épiscopale à Hugues, le bâtard de Lothaire II⁴.

6. Robert (883-917)

Son successeur fut Robert, qui occupa le siège pendant 33 ans et dont le long pontificat est très mal documenté ; d'après les *Gesta episcoporum Mettensium* du XII^e siècle et *la vie et les miracles de sainte Glossinde*, rédigée au X^e siècle vraisemblablement par Jean de Saint-Arnoul, il serait originaire d'Alémanie⁵, tout comme le nouvel archevêque de Trèves Trèves Radbod consacré la même année que lui en 883. Ceci pourrait être le signe d'une intervention de l'empereur Charles le Gros dans la région afin de contrôler les sièges épiscopaux, après le décès de son frère Louis le Jeune l'année précédente⁶. Robert est présent au concile de Mayence en juin 888 dans l'entourage d'Arnulf, ce qui montre son ralliement au nouveau souverain⁷. C'est dans sa cité épiscopale que se tint en 893 un concile provincial présidé par le métropolitain Radbod, dont les actes nous ont été conservés⁸. On sait également

¹Cf. p.40-41; Gaillard [2006c], p.171-173.

² Parisot [1898], p.460-461, les sources sur cet événement sont indiquées dans la note 1.

³ *Gesta Episcoporum Mettensium*, MGH, SS, X, p.541.

⁴ *Annales Bertiniani*, MGH, *SRG in usum*, Hanovre, 1883, A.882, p.153 : « [Karolus] Sigefrido etiam et Vurmoni illorumque complicitibus plura milia argenti et auri, quae de thesauro Sancti Stephani Mettensis aliorumque sanctorum locis arripuit, eis dedit et ad devastandam regni sui atque consobrini sui partem, sicut antea fecerant, residere permisit. Hugoni autem Hlotharii iunioris filio, facultates ecclesiasticas Mettensis episcopii, quas sacri canones futuro episcopo reservari praecipuerunt, ad consumendum commisit. »

⁵ *Miracula Sanctae Glodesindis*, MGH, SS, IV, c.30, p.237 ; MGH, SS, X, p.541 ; il est probable que l'auteur des *Gesta episcoporum* du XII^e siècle connaisse les miracles de sainte Glossinde.

⁶ Parisot [1898], p. 466-468, note 4.

⁷ Parisot [1898], p. 488-489.

⁸ Mansi, *Sacrorum conciliorum nova et amplissima collectio*, Venise, 1772, t.18, p.77-82.

également qu'il prit le titre d'abbé de Gorze comme le prouvent plusieurs actes du cartulaire de cette abbaye¹. Il passe également pour avoir restauré les murailles de la cité².

7. Wigéric (917-927)

Wigéric devint évêque de Metz en janvier 917³. Son pontificat est mal connu tout comme celui de son prédécesseur. Son origine est incertaine et son nom indique peut-être un lien de parenté avec le comte du palais Wigéric, l'ancêtre de la maison d'Ardenne, qui donna au siège messin des évêques comme Adalbéron I^{er} et Adalbéron II, et à la Haute Lotharingie sa première dynastie ducale. On sait que Wigéric fut princier du chapitre messin et abbé de Gorze⁴, avant d'être évêque, et qu'il se servit des biens de l'évêché et des abbayes de son ressort pour se procurer des fidèles, dans le cadre des luttes politiques qui agitaient alors l'ancien royaume de Lothaire II⁵. Il prit le parti du roi de Francie Occidentale Raoul, ce qui lui permit de mettre la main sur la place stratégique de Saverne au débouché des Vosges⁶. Il dut finalement faire sa soumission au roi de l'est Henri l'Oiseleur, qui vint établir son camp sous les murs de Metz, en compagnie du duc Gislebert et de l'archevêque de Trèves Ruotger en 925⁷. C'est peut-être dans le cadre de ces luttes que Wigéric a concédé l'abbatit de Gorze au comte de Metz Adalbert pour obtenir son soutien⁸. La Lotharingie et les Messins passaient

¹Herbomez [1898], n°84, p.151-152, n°87, p.157-159 et n°88, p.159-162. Gaillard [2006], p.258 et p.380-381.

²MGH, SS, X, p.541 : « *Domnus Robertus, reformator coenobiorum et murorum urbis.* »

³Sur la date exacte de cet événement voir Parisot [1898], p.618, note 4.

⁴Wigéric est attesté comme primicier dans le *Liber Mermorialis* de Remiremont, juste après l'entrée de l'évêque Robert. Il est attesté comme abbé de Gorze en 912 et en 914, donc avant son épiscopat, ce qui tendrait à prouver qu'il était un fidèle de Robert qui a protégé son ascension au sein du chapitre et lui a remis l'abbatit de Gorze, peut-être à titre de gratification.

⁵Ces concessions semblent avoir été importantes comme le mentionne une charte du duc Frédéric I^{er} de Haute-Lorraine délivrée en faveur de Gorze : Herbomez [1898], n°26, p.1999 : « *Inter cetera que [Wigericus] larga manu suis tribuerat fidelibus* » ; Wichmann, « *Adelbero I. Bischof von Metz, 929-962* », *JGLGA*, Metz, 1891, p.114.

⁶Flodoard, *Annales*, MGH, SS III, p.372, A.923.

⁷*Continuatio Reginonis*, MGH, SRG *in usum*, t.50, A.923, p.157.

⁸Adalbert est attesté en 922 comme abbé laïc. La vie de Jean de Gorze va dans ce sens sans mentionner toutefois l'abbatit d'Adalbert mais en indiquant les bienfaits concédés par Wigéric au comte. Parisse [1999], c.36, p72-73. Adalbert a épousé la fille du comte du palais Wigéric, sœur d'Adalbéron, futur évêque de Metz, Liutgarde, ce qui s'expliquerait facilement si les deux Wigéric, l'évêque de Metz et le comte du palais étaient proches parents. Sur tous ces problèmes voir Gaillard [2006], p.256 et p.258.

ainsi sous la domination du souverain de Francie orientale. L'épiscopat de Wigéric est également marqué par le début des incursions des cavaliers hongrois dans la région¹.

Ainsi, en ce premier tiers du X^e siècle, s'efface progressivement à Metz le modèle épiscopal carolingien, illustré par l'octroi du *pallium* qui symbolise bien le rôle privilégié joué par les prélats messins au service des héritiers de Charlemagne, des papes et de la réforme de l'Eglise². Il est remarquable de constater que même la longue vacance épiscopale de près d'un quart de siècle n'a pas entamé le prestige du siège messin, puisque Drogon occupe *grosso modo* un rôle similaire à celui tenu par ses prédécesseurs Chrodegang et Angilram dans l'entourage des souverains carolingiens, et l'on peut rapprocher le destin de la famille régnante et celui du siège messin, comme si le lien très fort entre les lignées royale et épiscopale, établi par Paul Diacre à la fin du VIII^e siècle dans son *Liber*, avait été validé par les faits : rayonnant au temps de l'affirmation du pouvoir pippinide sous Chrodegang, l'importance politique du siège messin décline en même temps que celui des héritiers de Louis le Pieux. Cette influence ne disparaît pas, loin de là, mais elle revient à de plus justes proportions, celles qui ont précédé la splendeur des rois carolingiens.

Les déboires de Wala et les efforts de Robert pour conserver le *pallium* ne doivent pas cacher que l'épiscopat, à Metz comme ailleurs dans les royaumes francs, est en train de changer de nature. Déjà Wala est mort en menant au combat ses propres troupes contre les Normands, et non pas dans la suite du souverain comme Angilram en 791, lors de l'expédition contre les Avars. La résistance de Wigéric à Metz face à Henri l'Oiseleur montre que l'évêque contrôle militairement la cité. Il s'agit là du début d'une évolution qui devait faire des prélats messins de véritables princes territoriaux. L'attitude des pontifes messins dans la seconde moitié du IX^e siècle est également marquée par une politique de bascule entre les deux royaumes francs antagonistes, qui sont en compétition pour contrôler l'ancienne *Francia Media*, comme le montrent les choix politiques opérés par Advence, Wala puis Adalbéron I^{er}. Après la mort de Louis le Gros, s'ouvre une période faite d'incertitudes durant laquelle le destin de la Lotharingie semble hésiter entre l'est et l'ouest. La position stratégique de la cité

¹Les Hongrois effectuent des raids en Lotharingie en 917, 919 et en 926, Parisot [1898], note 4 p.619, note 1, p.620, p.627-628. Les *Annales S. Vicentii Mettensis* la deuxième incursion de 919, MGH, SS, III, p.157 ; les *Miracula s. Gorgonii* ont gardé le souvenir du passage des pillards aux alentours de Gorze et de la fuite des moines sous Wigéric, MGH, SS, IV, p.240.

²Michèle Gaillard, «*Serviteurs du roi, serviteurs de l'Eglise, les évêques de Haute Lotharingie au IX^e siècle et au début du X^e* », dans *Les serviteurs de l'Etat au Moyen Âge*, 1999, Paris, p.33-45.

messine permet aux prélats qui s'affirment de plus en plus comme des princes locaux d'essayer de jouer une politique autonome, en s'appuyant sur les rois de l'ouest afin de tempérer, voire d'annuler la domination politique des souverains de l'est. Cette stratégie n'est d'ailleurs guère originale, dans la mesure où un grand nombre d'aristocrates lotharingiens l'a adoptée et pratiquée, et cette période troublée a permis à de fortes personnalités comme Ricuin ou encore Gislebert d'émerger et de jouer leur carte personnelle.

8. Benno (927-929)

La succession de Wigéric intervient en 927. Henri I^{er} impose sur le trône de saint Clément, contre l'avis des Messins, le Souabe Benno, ancien chanoine de la cathédrale de Strasbourg, vivant en ermite sur le lieu de la future abbaye d'Einsiedeln. Il s'agit pour le roi de contrôler un siège stratégique au sein des territoires nouvellement soumis¹. Le souverain s'est appuyé à diverses reprises sur le personnel du chapitre cathédral de Strasbourg dans le cadre de sa politique lotharingienne, et la réputation de sainteté dont était entouré Benno devait, dans l'esprit d'Henri, faire taire les éventuelles critiques des autochtones.² Bien mal lui en prit, car l'ancien anachorète fut bientôt victime de violences et on lui fit subir de cruels sévices qui touchèrent à sa vue et à sa virilité³. Cet attentat, non revendiqué dans les sources, fut sans doute commandité par un des clans aristocratiques qui contrôlaient la Lotharingie et qui voyaient très certainement d'un mauvais œil l'évêché de Metz échapper à leur emprise. Il n'est d'ailleurs pas difficile de trouver une réponse à la question *cui prodest* et nos soupçons se portent tout naturellement sur la famille de son successeur. Benno, « rendu inutile », abdiqua lors d'un concile tenu à Duisbourg en 929, et reçut les revenus d'un abbatiat pour

¹ Flodoard, *Annales*, MGH, SS, III, p.377 et p.378, A.927 at A.928 : « *Ibi etiam Henricus episcopium Mettensium, contempta electione ipsorum, cuidam, ut ferebatur, Dei servo dedit, cognomento Bennoni.* » ; *Continuatio Reginionis*, MGH, SRG *in usum*, t.50, A.925, p.157-158 ; Jean de Saint-Arnoul, *Vie de Jean de Gorze* édition et traduction par Michel Parisse, Paris, 1999. ; *Miracula sanctae Glodesindis*, MGH, SS, IV, c.46, p.237.

² Geneviève Bühner-Thierry, *Evêques et pouvoir dans le royaume de Germanie. Les Eglises de Bavière et de Souabe 876-973*, 1997, Paris, p.194.

³ *Miracula sanctae Glodesindis*, MGH, SS, IV, c.46, p.237 : « *[Benno] infanda et nimis lacrimabili servulorum quorundam factione excecatus et inutilis redditus, quo fungi non poterat officio sese ipse abdicavit.* » ; Flodoard, *Annales*, MGH, SS, III, p.378, A.928 : « *Benno Mettensis episcopus, insidiis appetitus, eviratus liminibusque privatus est.* »

survivre¹. La voix était libre pour Adalbéron, le fils du comte du palais Wigéric², dont la consécration allait marquer un tournant pour la cité mosellane tant sur le plan politique que dans les domaines religieux et littéraire.

C. Pauvreté de la production littéraire et maintien du souvenir de la lignée épiscopale IX^e siècle et début du X^e

1. Les œuvres hagiographiques

De la mort d'Angilram jusqu'à l'avènement d'Adalbéron I^{er}, le diocèse de Metz ne se signale pas par une production littéraire abondante. On ne compte, en ce qui concerne l'hagiographie, qu'une seule *vita* qui daterait de la fin du IX^e siècle du début du X^e : la *vita prima sanctae Glodesindis*³, la fondatrice d'une abbaye de moniales à Metz au VII^e ou au milieu du VIII^e siècle⁴, qui fait peu de cas de la lignée épiscopale messine. Même la translation effectuée en 830 en présence de l'archevêque Drogon n'a pas inspiré la rédaction d'une pièce à la gloire de la sainte et de ses pouvoirs thaumaturgiques. Dans le texte, l'évêque contemporain de la sainte n'est pas mentionné alors que cette dernière se réfugie dans l'église Saint-Etienne de Metz pour fuir ses parents qui veulent la marier, et qu'elle reçoit miraculeusement le voile des mains d'un ange⁵. Ce n'est que dans la seconde translation qu'apparaît Drogon, qui déplace le corps de Glossinde de l'église Sainte-Marie attenante au monastère et le dépose dans l'église principale⁶. Le récit des miracles accomplis par la sainte mentionne également la mort de Wala⁷ et la menace normande, ainsi que l'épiscopat de

¹ L'aveuglement n'entraîne pas automatiquement la déposition d'un évêque à cette époque ; Benno a renoncé à sa charge de son plein gré, Bühner-Thierry [1997], p.204.

² *Continuatio Reginonis*, MGH, SRG *in usum*, t.50, A.927, p.158.

³ BHL 3562 et BHL 3564, AA SS *Iul.* VI, p.203-210. Gaillard [2006], p.33-38.

⁴ Les arguments pour les deux thèses sont résumés dans Gaillard [2006], p.77-81.

⁵ AA SS *Iul.* VI, c.8, p.204.

⁶ Le tombeau de la sainte se déplace miraculeuse et va à la rencontre de Drogon. L'église principale est dédiée à sainte Marie, à saint Pierre et saint Sulpice, *Translatio s. Glodesindis* II, AA SS *Iul.* VI, c.31-37, p.215-216.

⁷ *Miracula s. Glodesindis*, AA SS *Iul.* VI, c.60, p.220

Robert, qui sert d'élément de datation au narrateur¹. Ce dernier maîtrise bien la succession des évêques de Metz à partir de Drogon. D'après les hypothèses émises par Monique Goulet, l'ensemble du texte (*vita*, première et seconde translation et miracles) serait l'œuvre d'un seul et même auteur qui écrirait au début de l'épiscopat de Wigéric, le successeur de Robert, qui commence en 917². Si les circonstances exactes de la rédaction nous échappent complètement, il est clair en tout cas que la *vita prima* de sainte Glossinde a peu à voir avec la lignée épiscopale et le souvenir des prélats messins.

Aucune biographie d'un évêque messin, ancien ou récent, n'a été rédigée durant cette période, et la conservation de la mémoire des saints pontifes ne passe donc pas par l'hagiographie. Cette pauvreté relative contraste avec le rayonnement de certains pontifes mosellans, et il est étonnant de constater que ni Angilram, ni Drogon le fils de Charlemagne, n'ont été honorés par la composition d'une *vita*. Cela peut en partie s'expliquer par le fait que l'archevêque de Metz a dû résider une grande partie de son temps à la cour. Pourtant Drogon manifesta un réel intérêt pour ses prédécesseurs comme le prouvent les translations qu'il réalisa. Les restes d'Adelphe furent déplacés vers Marmoutier, ceux de Rufus à Otrenheim, et ceux de Céleste et Auctor à Marmoutier. Ces translations ont sans doute permis d'attacher le souvenir des évêques du passé à la personne de Drogon, et de souder la communauté des croyants autour de son archevêque. Le fils illégitime de Charlemagne s'est également servi de ces translations pour réaffirmer solennellement les droits de son église sur des biens et des établissements alsaciens³. Cependant, aucun récit de translation des reliques d'un évêque de Metz composé durant cette période, n'est parvenu jusqu'à nous, alors que l'occasion était belle de rédiger un tel ouvrage⁴.

Drogon lui-même, d'autre part, n'a sans doute pas tissé des liens assez forts avec les abbayes messines, pour qu'elles entretiennent son souvenir par la rédaction d'un texte. Cela pourrait se comprendre pour les clercs de Saint-Félix/ Saint Clément, qui n'ont peut être pas vu d'un très bon œil la migration de leurs corps saints vers l'Alsace. Les démêlés de Thierry I^{er} au milieu du X^e siècle avec Saint Félix/Saint-Clément, à propos du corps de saint Clément,

¹ *Ibidem*, c.63, p.221.

² Monique Goulet et Martin Heinzelmann, *Miracles, vies et réécritures dans l'Occident Médiéval. Dossier des saints de Metz et de Laon et de saint Saturnin de Toulouse*, *Beihefte der Francia*, 65, 2006, ostfildern, p.283-287.

³ Anne Wagner, « *Lecture entre les lignes d'un calendrier. Un exemple d'appropriation territoriale au Moyen Âge : la politique des évêques de Metz* », dans *Cahiers Elie Fleur*, n°12-13, 1995-1996, Metz, p.19-41.

⁴ La *Vita prima sancti Adelphi* est peut-être une exception comme Monique Goulet en émet l'hypothèse mais ce texte qui narre la translation des restes du saints par Drogon est très difficile à dater. Cf. p.177.

sont là pour prouver que les translations ne s'effectuaient pas toujours dans une atmosphère de confiance et de franche coopération¹.

La seule communauté avec laquelle Drogon semble avoir entretenu des relations privilégiées est bien évidemment l'abbaye des Saints-Apôtres/Saint-Arnoul, qui reçut ses restes. Or, ce monastère n'honora pas particulièrement au Moyen Âge la mémoire de Drogon, comme l'atteste le *Petit-cartulaire* qui se contente de recopier l'épithaphe de l'archevêque de Metz, ainsi que celle de Louis le Pieux et des princesses carolingiennes, dont la communauté conservait les sépultures. Les parties narratives de ce recueil font une place modérée au fils illégitime de Charlemagne², et peu d'actes le concernant directement ont été conservés par le compilateur³. Les liens tissés entre Angilram et Saint-Nabor/Saint-Avold semblent avoir été particulièrement forts, mais sans que cela se concrétise par la composition d'une biographie⁴.

La présence de clercs dans les établissements messins, avant la réforme monastique du X^e siècle, a dû jouer un rôle important dans cette faiblesse de la production hagiographique, car la conscience d'appartenir à une communauté unie dont l'existence s'enracinait dans un passé ancien et lié aux évêques de Metz devait être moins forte que dans le cas de moines pratiquant une discipline et une vie collective plus strictes. Faut-il, d'autre part, incriminer le niveau scolaire de clercs messins ou le fonctionnement des écoles ? L'analyse de la correspondance d'Advence, qui fut chanoine à Metz avant de devenir évêque, montre que le prélat lotharingien s'exprime dans un latin correct et ce dernier n'hésita d'ailleurs pas à se lancer dans une réfutation du traité d'Hincmar sur le mariage⁵. N'oublions pas qu'il fut en contact avec Sedulius Scotus, un des plus grands lettrés de son époque. La vie de Jean de Gorze écrite entre 974 et 984 mentionne sans plus de précisions que le réformateur lotharingien étudia à Metz avant de passer par l'école du monastère de Saint-Mihiel, dirigée

¹ L'épisode est raconté dans les *Miracula priora sancti Clementis*, écrit entre 1050 et 1090 à Saint-Félix/Saint-Clément, éd. H. V. Sauerland, *Sancti Clementis primi Mettensis episcopi vita, translatio ac miracula*, Trèves, 1896, c.17, p.16-17 ; sur cette œuvre voir Goullet Chazan [2006], p.171-175, sur la translation ratée du corps de Saint Clément de Thierry I^{er} voir Picard J Ch., [1990], p.293-296.

² Drogon apparaît dans le *Petit Cartulaire de Saint-Arnoul* en rapport avec sa tombe et celle de Louis le Pieux, Gaillard [2006b], c.10, p.18-19, c.54 et c.55, p.90-93 et c.111, p.196-197, et avec la translation de sainte Glossinde Gaillard [2006b], c.25, p.38-43.

³ Deux diplômes royaux de Lothaire et de Charles le Chauve concédant et confirmant la donation de la villa de Rémyilly à Saint-Arnoul se trouvent dans la *Petit Cartulaire*. Ils ont sans doute été délivrés à la demande de Drogon alors responsable du monastère : Gaillard [2006b], c.44 et c.45 p.74-80, voir aussi Gaillard [2006], DSA 1, p.325-326 et DSA 2, p.327-328.

⁴ Henri Tribut de Morembert, « *Manuscrits de l'abbaye de Saint-Avold* », dans *Saint Chrodegang, communications du 12^e centenaire de sa mort*, sous la direction de Jean Schneider, Metz, 1967, p.183-201.

⁵MGH, *Epistolae Karolini aevi*, IV, n°5, p.214-217 ; Gaillard [1995], p.99-100, l'œuvre aurait été composée peu après le concile de Metz de juin 863.

alors par un disciple de Rémi d'Auxerre¹. La même œuvre nous fait connaître un archidiacre de la cathédrale messine nommé Blidulfe, qui rejoignit la communauté monastique et « *qui l'emportait en outre sur les autres moines par sa connaissance des lettres, et qui était l'un des derniers survivants de l'école de Rémi* »². La ville de Metz ne manquait d'ailleurs pas de clercs puisque Michèle Gaillard a montré que le chapitre cathédral comptait une cinquantaine de membres et que ses effectifs sont restés relativement stables aux IX^e et X^e siècles.³

2. Les généalogies arnulfiennes

La production intellectuelle à Metz est surtout représentée durant cette période par deux genres moins élaborés sur le plan littéraire, les généalogies et les catalogues épiscopaux, qui sont au cœur de deux séries de préoccupations différentes. Les clercs messins se sont tout d'abord signalés par l'élaboration de savantes généalogies qui ont pour pivot le personnage de saint Arnoul⁴. Une première version est composée entre 800 et 814, alors que Charlemagne est déjà revêtu de la dignité impériale⁵. Elle connaît une réelle diffusion et reçoit un certain nombre de continuations et d'interpolations ; les moines de Fontenelle, par exemple insèrent leur patron Saint-Wandrille pour en faire le petit-fils de saint Arnoul⁶. Pendant ce temps, le texte original est remanié et continué à Metz alors que Lothaire I^{er} est encore vivant, donc avant 855⁷. Ces généalogies présentent un certain nombre d'éléments caractéristiques. Il s'agit s'agit tout d'abord de préciser les origines de saint Arnoul que ni la *Vita* du VII^e siècle, ni Paul Diacre n'avaient détaillées avec précision. L'ancêtre de Charlemagne devient le petit-fils d'un sénateur romain, Ansbert, et d'une princesse mérovingienne, Blithilde. Son père serait Arnoald et son oncle Agiulf. L'auteur n'a fait que reprendre les assertions de Paul Diacre, mais en mettant Arnoul dans la situation de l'évêque Agiulf ; le lettré lombard rapporte en effet dans son *Liber* que ce dernier est le produit d'une union entre le représentant d'une famille sénatoriale et une fille de Clovis, et qu'Arnoald est son neveu et successeur sur le

¹Parisse [1999], c.10, p.48-51.

²Parisse [1999], c.69, p.99 : « *Sanctae Metensis aecclisiae archidiaconus Blidilfus... et litterarum ceteros eius loci preiret scientia, quippe qui ex scholis adhuc supererat Remigii...* »

³Gaillard [2006], p.201-205.

⁴O. G. Oexle [1967], p.252-256 ; Kurt-Ulrich Jäschke, « *Die Karolingergenealogien aus Metz und Paulus Diaconus* », dans *Rheinisches Vierteljahrbücher*, n°31, 1970, Bonn, p.190-208.

⁵*Genealogia Karolorum*, MGH, SS, XIII, n°2, p.245-246.

⁶*Domus Carolingicae genealogia*, MGH, SS, II, n°1, p.308-309, Oexle [1967], p.262-263.

⁷*Domus Carolingicae genealogia*, MGH, SS, II, n°2, p.310.

siège messin¹. Le généalogiste a gardé le même schéma tout en modifiant un certain nombre de détails ; l'invention d'une filiation entre Arnoald et Arnoul est peut-être à mettre sur le compte de la ressemblance entre les deux patronymes. Pour valoriser l'origine de l'aïeul des Carolingiens, l'auteur a parsemé sa généalogie de saints aquitains, comme Ferréol. La présence de ces Aquitains dans le texte s'explique par les liens tissés entre leur région d'origine et l'Austrasie depuis la conquête menée par Clovis et son fils Thierry I^{er} au début du VI^e siècle. L'existence de cultes d'origine aquitaine est bien attestée à Metz par la liste stationnelle copiée à la fin du VIII^e siècle, où sont mentionnées des églises consacrées à des saints vénérés au sud de la Loire, comme sainte Ségolène d'Albi². Otto-Gerhard Oexle relie d'ailleurs la présence de ces noms aquitains avec le désir de l'église de Metz de protéger les biens menacés qu'elle détenait dans cette région³. Ces généalogies ont sans doute également pour but de réaffirmer la relation qui existait entre la dynastie régnante et la cité de Metz pour peut-être obtenir, dans la première version composée avant 814, la fin de la vacance épiscopale. Outre les problèmes posés par la défense des possessions en Aquitaine, la seconde version ne devait pas déplaire à Drogon, qui voyait réaffirmer la noblesse de ses origines et consolider ainsi les liens entre sa famille et le siège qu'il occupait.

Ces généalogies présentent un faible intérêt pour le propos qui est le nôtre dans la mesure où elles sont avant tout le fruit de préoccupations dynastiques. Les clercs messins ont certes été capables de se projeter dans le passé et de scander l'écoulement du temps de façon régulière avec des noms de saints et de souverains, mais force est de constater que l'épine dorsale de ces textes n'est pas constituée par la lignée épiscopale messine, qui apparaît de façon secondaire et déformée. Dans la première généalogie datant du règne de Charlemagne, le siège épiscopal occupé par Clou, le fils d'Arnoul, n'est pas mentionné, alors qu'Arnoul n'est même pas qualifié par le terme évêque⁴. La ville de Metz n'apparaît d'ailleurs pas dans cette première mouture. La seconde version ne précise pas non plus ces données mais fait référence à l'épiscopat messin d'Agiulf⁵. Paul Diacre avait mis en relation deux lignées distinctes, celle des évêques de Metz et celle des Carolingiens, qui se rejoignaient à certains moments clés de leur histoire. Les généalogies mettent simplement en rapport les Carolingiens avec quelques personnages, dont le lien avec le siège messin n'est pas toujours

¹ MGH, SS, II, p.260 : « *Vicesimus ac sextus Agiulfus, qui fertur, patre ex nobili senatorum familia orto, ex Chlodovei regis Francorum filia procreatus. Post istum extitit nepos ipsius, nomine Arnoaldus.* »

² Bour [1929], p.52-53, Gauthier [1986], p.51.

³ Oexle [1967], p.256-262.

⁴ MGH, SS, XIII, p.245.

⁵ MGH, SS, II, p.310: « *Agiulfus vero in Mettis civitate episcopus ordinatus est.* »

précisé. Ces documents, même s'ils font référence à plusieurs évêques de Metz, n'expriment donc pas l'existence d'un souvenir fort autour de la lignée épiscopale messine.

3. Le catalogue épiscopal du manuscrit Brême C 36

Il en va tout autrement pour le catalogue épiscopal élaboré sous l'épiscopat de Robert et qui est conservé dans le manuscrit de Brême C 36. Il n'est pas anecdotique de rappeler que c'est à cette époque qu'on a prolongé la liste des évêques de Metz, copiée dans le sacramentaire de Drogon, jusqu'à Robert avec la mention du jour de son ordination, ce qui est déjà la preuve d'un intérêt pour la lignée épiscopale messine¹. Le catalogue du manuscrit de Brême, qui s'arrête avec son prédécesseur Wala, est une œuvre d'une plus grande ambition. Ce document est en effet remarquable pour deux raisons : d'une part, il ne se contente pas de mentionner le *dies natalis* des prélats messins, mais il indique également la durée de leur épiscopat. Le catalogue recense également les évêques de Metz qui ont porté le titre d'archevêque². Il serait illusoire de chercher un début de vérité pour ce qui est des longueurs des règnes indiquées. Les données sont exactes à partir de Chrodegang et de ses successeurs, ce qui est loin d'être le cas pour les durées indiquées par le catalogue pour les prédécesseurs du réformateur de l'église franque. Les rares informations sûres que nous possédons par d'autres sources, sont rarement en conformité avec ce document et jettent le doute sur la chronologie proposée. On sait par exemple qu'Agiulf était encore en fonction en 601, lorsqu'il reçut une lettre du pape Grégoire le Grand³, et qu'Arnoul est vraisemblablement monté sur le siège messin en 614-616 à la suite de la chute et de l'exécution de Brunehaut et de ses arrières petits-fils par Clotaire II⁴. Il est en tout cas mentionné en tant qu'évêque dans le testament de Bertram du Mans en 616⁵. Les pontificats d'Arnoul et d'Agiulf sont donc séparés par une quinzaine d'années au maximum, or le catalogue du manuscrit de Brême indique un intervalle de 35 ans. Certes, le règne de saint Arnoul sur l'église messine a bien duré une quinzaine d'années comme indiqué dans le catalogue, mais un autre exemple montre bien que toutes ces données sont sujettes à caution. Chlodulf, le fils aîné de saint Arnoul, qui

¹ BNF lat. 9428, f.126.

² Il s'agit d'Urbinius, de Chrodegang, d'Angilram, de Drogon et de Wala.

³ MGH, *epistolae, Gregorii I papae registrum epistolarum*, t.II, XI, 41, p.314-315.

⁴ Gauthier [1980], p.376-377; Wagner A, [1999], p. 386-389.

⁵ Ce document a été conservé dans les *Actus Pontificum in urbe degentium*, éd. Ledru 1901, composés au IX^e siècle, p.129 et 131-132.

occupa également le siège messin, est logiquement né avant l'épiscopat de son père, en 614 dans l'hypothèse la plus tardive, et il faut également tenir compte de la naissance d'Ansegise son puîné. Or, le catalogue indique un écart de 84 ans entre l'avènement d'Arnoul et la mort de Chlodulf. Ce dernier serait passé de vie à trépas à 84 ans au minimum, ce qui est possible mais fort peu vraisemblable. Cette incroyable longévité n'a d'ailleurs pas seulement intrigué les historiens contemporains, mais elle a également étonné l'auteur de *la vie de saint Chlodulf*, qui a relevé ce détail dans le catalogue et l'a utilisé pour accentuer la sainteté de son héros à la fin de son œuvre¹.

L'auteur du catalogue n'a en fait pas été guidé par un illusoire souci d'exactitude, mais par la volonté de montrer la continuité du siège épiscopal messin depuis le fondateur saint Clément jusqu'à Robert. Les chiffres apportent dans ce contexte une apparence de vérité et de précision capable d'en imposer au lecteur. Cette continuité est également renforcée par le fait que l'auteur n'a pas indiqué les vacances épiscopales, alors que le continuateur du catalogue, qui a travaillé au temps de l'évêque Thierry I^{er} au milieu du X^e siècle, a été capable de préciser que la mort de Chrodegang fut suivie d'une vacance de 2 ans 6 mois et 19 jours par exemple. La précision de ces informations laisse d'ailleurs à penser que des notices ont dû être composées et mises à jour de l'avènement de Chrodegang jusqu'à la mort de Drogon, comme nous le verrons plus loin. L'auteur du catalogue conservé dans le manuscrit de Brême C 36 ignorait peut-être ces vacances mais il paraît plus vraisemblable de considérer qu'il a fait volontairement le choix de les passer sous silence, afin de renforcer l'impression de continuité fournie par le catalogue.

La question qui se pose est de savoir pourquoi on a confectionné à Metz un tel document, qui ne trouve son équivalent ni dans la cité métropolitaine de Trèves, ni dans celles de Toul et de Verdun, qui se contentent de simples listes de pontifes ? La réponse peut venir d'une autre indication fournie par le catalogue : le titre d'archevêque porté par certains prélats messins. Outre Chrodegang, Angilram et Drogon, qui ont effectivement porté ce titre, et Wala qui a tenté de le faire, l'auteur a ajouté Urbitius le 15^e évêque pour des raisons qui sont obscures. L'auteur a-t-il eu sous les yeux une source littéraire ou épigraphique ? Il faut peut-

¹*Vita s. Clodulphi*, AA. SS., Iun., t.II, p.132 : « *dum recurrentes ad Metensium pontificum catalogum, invenimus B. Arnulphum, jam in perfecta aetate, promotum votis populorum, et ad episcopatum magis raptum quam electum, in quo sedit annis quindecim ; qui succedens sanctus Goericus rexit ecclesiam annis decem et septem, cui item venerabilis Godo subsecutus, regimen praesidatus administravit annis octo. Huic vero is de quo in praesentariu nobis sermo est, Chlodulphus beatissimus successit, et insulas sacerdotii felicissime, dum adornatur, adornans, rexit ecclesiam annis quadraginta duobus. Poterat autem esse annorum triginta, dum pater eius dominus Arnulphus ad pontificium sublimatus est : sicque hinc inde colligentes, aestimamus dies eiusdem domni Chlodulphi pontificis venerandi centum fuisse annorum... »*

être chercher un lien avec la tombe de cet évêque que les GEM du XII^e siècle localisent à Saint-Maximin Outre-Seille, alors que les corps de ses prédécesseurs ont presque tous été inhumés à Saint-Félix/Saint-Clément. Y a-t-il eu translation ? En tout cas, aucun culte particulier ne semble avoir été rendu à ce pontife dont on ignore à peu près tout, comme d'ailleurs Paul Diacre et l'auteur du catalogue métrique de la fin du VIII^e siècle¹. Un des buts poursuivis était sans doute de repousser dans le temps l'apparition du titre d'archevêque à Metz, et ainsi d'enraciner cette distinction dans la longue durée, mais dans ce cas, pourquoi ne pas avoir choisi un des tous premiers évêques de Metz ? Urbitius se distingue seulement par la durée de son épiscopat, 49 ans, le plus long dans le catalogue, ce qui est peut-être à mettre en relation avec le titre d'archevêque attribué à ce personnage.

D'après les *gesta episcoporum* de Trèves, un des arguments utilisés par Wala pour légitimer son droit à porter le *pallium* aurait été le fait que certains de ses prédécesseurs dont Urbitius, avaient déjà reçu cet honneur². La volonté de revêtir cette dignité est une tendance lourde de l'histoire des évêques de Metz durant le haut Moyen Âge, qui se manifeste par éclipse et génère souvent des conflits avec le métropolitain trévirois³. Les pontifes messins n'ont sans doute jamais voulu supplanter leurs homologues de Trèves (seul Hugues de Flavigny l'affirme⁴), mais ils ont eu plus sûrement à cœur de s'émanciper de la tutelle de leurs supérieurs en se parant des mêmes attributs que lui. Si l'octroi de cette dignité ne fut dans les faits jamais lié au siège messin, mais à la personnalité et aux fonctions politiques exceptionnelles de certains d'entre eux⁵, les prélats messins se sont servis de l'histoire de leur lignée pour tenter de créer une tradition. Il y a ainsi fort à parier que Robert, sous l'épiscopat

¹ HL, t.I, pr., p.CXVIII : « *Claruit hac decimus quintusque Urbicius urbe* » ; Paul Diacre ne fait que mentionner le nom d'Urbitius dans l'énumération des évêques : MGH, SS, II, p.264 : « *Deinde quintus decimus Urbicius...* »

²MGH, SS, VIII, p.165 : « *Walo lecto in auribus omnium qui aderant quod sibi a papa transmissum fuerit de usu pallii privilegium, asseruit, non se primum set quintum fuisse, quem apostolica sedes hoc honore dignata sit sublimare, salva tamen in omnibus metropolitano subiectione, primum Urbitium, secundum Pipini regis ex sorore nepotem Crodegangum, tertium Angelramnum, quartum Druogonem, Karoli Magni imperatoris filium.* »

³Gaillard [2006], p.151-174.

⁴Hugues de Flavigny, *Chronicon*, l.I, MGH, SS, VIII, p.341 : « *Quod etiam quibusdam Mettensis ecclesiae praesulibus aliquoties [pallium] concessum fuisse legitur, pro multimoda vastatione Trevirensis matris ecclesiae, quae licet primatum petitione Helenae reginae a beatae memoriae papa Silvestro per corpus Mathiae apostoli et per baculum beati Petri acceperit, quod et ab antiquo possidebat, quia ubi ante adventum Domini in capite provinciarum primates erant legum secularium, ad quos confugiebant pro oppressionibus vel iniustitiis qui ad aulam imperatorum confugere non poterant vel quibus permissum non erat, ipsis in locis apostoli et beatus papa Clemens, ut refert beatus successor eius papa Anacletus, patriarchas vel primates, qui unam formam tenent licet diversa sint nomina, legis divinae poni et esse iusserunt ; tamen ita multoties peccatis exigentibus attrita fuit, ut ea vacante Mettensium presules metropolitani fungerentur officio et dignitate.* » Hugues de Flavigny écrit en pleine Querelle des Investitures au moment où ses convictions grégoriennes s'opposent aux prises de position d'Egilbert de Trèves, fidèle serviteur de l'empereur, ce qui laisse penser qu'il avait intérêt à dévaloriser le siège métropolitain.

⁵ Gaillard [2006c], p.173-174.

duquel le catalogue fut réalisé, nourrissait de pareilles ambitions, comme le prouvent certaines chartes de Gorze qui le qualifient d'archevêque¹. Ses projets n'ont jamais abouti, mais il est sans doute vraisemblable que le prélat messin a préparé le terrain en faisant réaliser ce catalogue pour étayer ses prétentions², d'où l'intérêt porté à la lignée épiscopale messine, à sa continuité et à son prestige, puisque nous avons vu que le principal argument avancé par les évêques de Metz pour étayer leurs droits s'enracinait dans le passé.

Or, ce rôle aurait très bien pu être tenu par la rédaction de *gesta episcoporum*, soit sous la forme de continuations à l'œuvre de Paul Diacre, soit sous la forme d'un remaniement complet de ce texte, mais il n'en fut rien. Il est vrai que le *Liber* de l'érudit lombard, écrit dans une optique différente se prêtait mal à ce genre de prétentions, et il aurait demandé quelques transformations. Robert n'a-t-il pas trouvé dans son entourage un clerc assez habile pour mener ce projet à bien, ou jugeait-il plus efficace de confectionner un catalogue épiscopal, qui montrait dès la première lecture l'ancienneté, la continuité et le prestige du siège messin ? La réponse se trouve sans doute entre ces deux explications, dans un contexte intellectuel, qui, il ne faut pas l'oublier, se distingue par la faiblesse de la production littéraire messine.

¹Herbomez [1898], n°75, p.135-137 ; n°83, p.149-151 ; n°86, p.155-157 ; n°87, p.157-159 ; n°89, p.162-164. Robert utilise les deux titres d'*episcopus* et *archiepiscopus* de manière indistincte : ainsi l'acte n°87 est une donation faite par la même Richilde en 910 en faveur de Gorze dans lequel Robert porte le titre d'*archiepiscopus*, alors que l'acte n°89 est une donation de la même reine et datant de la même année dans laquelle Robert ne porte que le titre d'*episcopus*.

² Gaillard [2006c], p.171-173, estime qu'il paraît peu probable que Ratbod, archevêque de Trèves et archichancelier sous Zwentibold, Louis l'Enfant et Charles le Simple ait accepté la concurrence de son suffragant messin.

C. Les évêques de Metz dans le royaume de Germanie et l'Empire : réforme monastique et puissance politique (de 929 à la Querelle des Investitures)

1. Metz dans l'église impériale

Adalbéron I^{er} (929-962)

A la suite de l'abdication de Benno, le siège messin fut occupé par un personnage d'une tout autre envergure, Adalbéron I^{er}, dont le règne marqua profondément la cité et la Haute-Lotharingie toute entière¹. Henri I^{er}, après l'échec de sa politique consistant à nommer à Metz un évêque extérieur à la région, donna son assentiment à l'élection d'Adalbéron en 929. Ce dernier présentait une illustre ascendance : sa mère Cunégonde avait du sang carolingien, alors que son père Wigéric occupait la fonction de comte palatin. Son frère Frédéric devint par la suite duc de Haute-Lotharingie pour le compte d'Othon I^{er}, et son autre frère, le comte Sigefroid fut sans doute à l'origine de la première maison de Luxembourg². Les débuts de l'épiscopat d'Adalbéron furent marqués par les troubles politiques qui ensanglantèrent toute la Lotharingie. Cette région avait été annexée par le roi de Germanie Henri I^{er}, mais la haute aristocratie lotharingienne continuait à pratiquer une politique de bascule entre le royaume de Francie Occidentale et celui de Francie Occidentale. Adalbéron I^{er} ne fit pas exception et il continua la politique initiée par son prédécesseur Wigéric. Il se rallia dans un premier temps à l'ambitieux Boson, neveu du roi de Bourgogne du même nom et frère de Raoul, souverain du royaume de l'ouest, qui l'avait débarrassé de son encombrant parâtre Ricuin. Puis l'évêque de Metz embrassa le parti du duc de Lotharingie Gislebert, et le suivit dans sa rébellion contre Othon I^{er} en 939, qui réunissait également le propre frère du souverain Henri l'Oiseleur, le duc Eberhardt, avec, bien évidemment, le soutien du carolingien de l'ouest, Louis IV. Adalbéron I^{er}, comme naguère son prédécesseur Wigéric,

¹ Wichmann, « *Adelbero I. Bischof von Metz, 929-962* », *JGLGA*, Metz, 1891, p.104-174.

² Mathilde Uhlirz, « *Die ersten Grafen von Luxemburg* », dans *Deutsches Archiv*, 12, 1956, p.36-51.

continua à résister aux troupes royales, même après la mort de Gislebert, et il fut le dernier à faire sa soumission à Othon I^{er}.

A partir de cette date, le pontife messin manifesta une loyauté indéfectible envers le roi de Germanie, notamment lors de la rébellion du duc de Lotharingie Conrad le Roux et du propre fils d'Othon, Liudolf en 953 et 954. Malgré les efforts d'Adalbéron, la cité de Metz fut prise par surprise par le duc félon, qui n'hésita pas d'ailleurs à faire appel aux Hongrois pour l'appuyer. Ces derniers pénétrèrent en Lotharingie et ravagèrent toute le région sans toutefois piller la ville de Metz. L'année suivante, la sédition s'éteignit face au danger hongrois et Othon sut fédérer toutes les énergies pour battre les envahisseurs au Lechfeld en 955. Entre-temps Brunon, le frère du roi, avait reçu le titre de duc de Lotharingie, qu'il cumulait désormais avec son titre d'archevêque de Cologne. Afin de mener à bien sa tâche, il délégua une partie de son pouvoir et nomma un duc de Haute-Lotharingie en 959, qu'il choisit parmi la famille d'Adalbéron, sans doute à titre de récompense pour sa fidélité. Cette dignité échut à Frédéric, son frère puîné, époux de la sœur d'Hugues Capet, Béatrice. La première dynastie des « ducs de Lorraine » était ainsi fondée.

La grande affaire de l'épiscopat d'Adalbéron fut cependant la réforme monastique. Adalbéron favorisa dans une large mesure les initiatives impulsées par un cercle de personnages pieux et décidés, parmi lesquels émerge la figure de Jean de Gorze¹. L'évêque de Metz confia à ce groupe l'abbaye de Gorze pour y rétablir une vie monastique régulière en 933. Il se montra un ferme soutien pour les nouveaux moines. Les sources hagiographiques édulcorent toutefois doute quelques tensions entre le prélat et les moines réformés au sujet d'une partie du temporel de l'abbaye conservé en précaire par la famille d'Adalbéron, comme on l'apprend à propos du domaine de Varangéville en Meurthe-et-Moselle, concédé à Gozelin, le frère du prélat². Ici se manifestent les forces et les faiblesses de la réforme monastique lotharingienne, qui pouvait compter sur le soutien et l'appui des évêques et des grands laïcs mais qui devait également composer avec leurs intérêts. En revanche, Adalbéron fut directement à l'origine de la réforme des Saints-Apôtres/Saint-Arnoul et de Saint-Trond. Pour rétablir la régularité de la vie monastique, l'évêque de Metz imposa dans le premier

¹ Michel Parisse, « *L'abbaye de Gorze dans le contexte politique et religieux lorrain à l'époque de Jean de Vandières (900-974)* », dans *L'abbaye de Gorze au X^e siècle*, dir M. Parisse et G. Oexle, 1993, Nancy, p.51-85 ; sur l'activité réformatrice d'Adalbéron I^{er}, voir John Nightingale, *Monasteries and patrons in the Gorze reform*, 2001, Oxford, p.71-86.

² Parisse [1999], c.99, p.128-129 ; *Translatio et miracula s. Gorgonii*, MGH, SS, IV, c.10 p.241-242, voir Michel Parisse, « *Varangéville, prieuré de Gorze* », dans *Saint Chrodegang. Communications présentées au colloque tenu à Metz à l'occasion du douzième siècle de sa mort*, Metz, 1967, p.157-162.

monastère cité deux moines de Gorze, Héribert et Anstée¹. Il prit personnellement les choses en main dans le second puisqu'il porta le titre d'abbé². Dans les deux cas, il dût lutter contre une partie des résidents qui voyaient d'un mauvais œil la perspective d'abandonner la douceur de la vie de clerc séculier contre la rigueur de la règle bénédictine. Certains membres de la communauté des Saints-Apôtres/Saint-Arnoul osèrent même porter l'affaire devant le roi, mais Othon appuya toujours les efforts de l'évêque de Metz³. A Saint-Félix/Saint-Clément, Adalbéron fit appel au célèbre abbé irlandais de Waulsort, Kaddroé, afin de remettre au goût du jour la règle de saint Benoît⁴. En ce qui concerne Sainte-Glossinde, l'évêque de Metz plaça comme abbesse sa propre nièce Himiltrude. A côté du rétablissement d'une vie monastique régulière, toutes ces réformes se caractérisent par une restauration du temporel des communautés et par un gros effort de construction. La réforme se diffusa par la suite à partir de Gorze et dépassa les limites du diocèse de Metz, pour toucher des abbayes comme Stablo ou Malmédy⁵.

Comme un symbole de ces temps nouveaux, Adalbéron s'éteignit en avril 962 alors qu'il visitait l'abbaye de Saint-Trond. Son corps fut ramené à Metz et fut inhumé à Gorze⁶, preuve que les relations entre les moines réformés et l'évêque de Metz s'étaient grandement améliorées. Le long règne d'Adalbéron marque l'intégration de sa cité dans le giron du royaume de Francie orientale, et son destin est caractéristique des transformations politiques et religieuses subies par cette région entre la mort de Lothaire II et l'avènement des Ottoniens. A l'époque où il fut ordonné, les royaumes de l'Est et de l'ouest rivalisaient à chances égales pour annexer la Lotharingie, favorisant ainsi les ambitions des héritiers des grands lignages de cette région, comme Boson ou Gislebert. A la fin de sa vie, Adalbéron symbolisait le type même du prélat impérial, mettant sa puissance temporelle au service du pouvoir royal et impulsant sur le plan spirituel, la réforme des abbayes de son diocèse.

¹Müller [1993], p.16-20.

² Gustave Boes, *L'abbaye de Saint-Tond des origines jusqu'en 1155*, 1970, Tongres, p.76-81.

³ Un diplôme d'Othon I^{er} du 10 janvier 942 conservé dans *le Petit Cartulaire de Saint-Arnoul* confirme l'expulsion des chanoines à la demande d'Adalbéron I^{er} et fait mention des réclamations des religieux venus se plaindre auprès du roi ; Gaillard [2006], n°56, p.92-95.

⁴ Wichmann [1891], p.151-152.

⁵ Sur l'extension de la réforme de Gorze et ses limites voir Parisse [1993], p.73-85 ; Anne Wagner, *Gorze au XI^e siècle. Contribution à l'histoire du monachisme bénédictin dans l'Empire*, 1996 p.17-74 ; John Nightingale [2001], p.25-105.

⁶ Sur les données contradictoires autour de la tombe d'Adalbéron I^{er} Gierlich [1990], p.125-127.

Thierry I^{er} (965-984)

L'épiscopat resta vacant pendant près de trois ans, jusqu'au retour d'Othon I^{er} d'Italie, qui portait sans doute un intérêt considérable aux affaires messines, puisqu'il installa sur le siège de saint Clément, son cousin Thierry, qui fut consacré en 965¹. Ce dernier avait auparavant reçu une formation à Halberstadt puis auprès de son cousin Brunon, qui cumulait les fonctions d'archevêque de Cologne et de duc de Lotharingie. L'évêque de Metz joua le rôle de conseiller aux côtés de son petit cousin Othon II, qu'il accompagna en Italie et ne manqua pas de tirer profit de sa position. Après la mort de l'empereur en décembre 983, Thierry rentra à Metz et se joignit à la révolte du duc de Bavière Henri le Querelleur, sans doute par haine de la régente Théophano, ce qui jeta le discrédit sur la fin de son épiscopat.

Thierry fut incontestablement un évêque bâtisseur, qui profita de sa position éminente au sein de la famille royale pour bénéficier des largesses des souverains. Il restaura la nef centrale de la cathédrale et il fortifia le site d'Epinal ; il implanta également à cet endroit une communauté religieuse, chargée entre autres de veiller sur les restes de saint Goery, le successeur de saint Arnoul. Ces reliques, qui provenaient de Saint-Symphorien, furent solennellement déplacées par l'évêque de Metz. Mais la grande affaire de son épiscopat fut la fondation de l'abbaye de Saint-Vincent, dont les travaux commencèrent en 968. Elle devait couvrir le flanc nord de la cité, qui ne possédait pas de grand établissement religieux et donc pas de « protection spirituelle ». Thierry I^{er} ne ménagea pas ses efforts pour pérenniser sa création et pour ainsi enraciner son pouvoir dans une ville qui lui était étrangère et qui avait très mal reçu Benno, un de ses prédécesseurs imposé tout comme lui par l'autorité impériale. Il acquit ainsi dans la péninsule italienne de nombreux manuscrits, ainsi que des reliques de martyrs (saint Vincent, Sainte Lucie), toujours très rares dans le nord de la Gaule. Ces précieux restes lui ont permis de mener à bien une politique de redistribution auprès des établissements monastiques messins (parfois pour faire passer des confiscations de terres comme par exemple à Saint-Arnoul). Il passa de vie à trépas le 7 septembre 984, et fut inhumé dans son abbaye de Saint-Vincent.

¹ Robert Folz, « Un évêque Ottonien : Thierry I^{er} (965-984), dans *Media in Francia. Mélanges en l'honneur de Karl Ferdinand Werner*, 1989, Paris, p.139-156 ; Anne Wagner, « Collection de reliques et pouvoir épiscopal au X^e siècle. L'exemple de l'évêque Thierry I^{er} de Metz », dans *Revue d'histoire de l'Église de France*, juillet-octobre t.83 n°211, 1997, p.317-341.

Adalbéron II (984-1005)

L'évêché revint à un membre de la famille ducale, Adalbéron II, le fils du duc défunt Frédéric et de Béatrice, la sœur d'Hugues Capet (et donc le neveu d'Adalbéron I^{er})¹. La duchesse fut récompensée pour sa fidélité envers la dynastie régnante pendant la révolte d'Henri le Querelleur, et obtint le siège messin pour son rejeton Adalbéron. Le nouvel évêque de Metz, qui avait été formé à Gorze et qui avait occupé le siège épiscopal de Verdun, juste avant son ordination dans la cité mosellane, s'appliqua à restaurer et réformer, avec l'aide de moines irlandais, les monastères de son diocèse et notamment Saint-Symphorien, qui fut l'objet de toutes ses attentions. Adalbéron II ne joua pas un rôle politique comparable à celui de son prédécesseur, même s'il entra en contact avec quelques-uns des plus grands personnages de son époque comme Otton III, Gerbert ou le pape Jean XV. Il mourut en décembre 1005.

Thierry II (1005/1006-1046/7)

Le duc Thierry de Haute-Lotharingie entendait bien remplacer son frère défunt par son fils en bas âge nommé également Adalbéron. Mais Thierry de Luxembourg², chargé de veiller sur le futur élu, s'empara du siège messin et expulsa le fils du duc³ ; usurpation qui fut entérinée, sans doute de mauvais gré, par le roi Henri II, et le nouvel évêque fut intronisé avant la fin de 1006. Les affirmations de Sigebert de Gembloux, à propos d'une hostilité durable d'Henri II envers Thierry II à la suite de cette usurpation sont à rejeter⁴, car le

¹ Robert Folz, « Adalbéron II évêque de Metz (984-1005) », *Ex ipsis rerum documentis. Beiträge zur Mediävistik, Festschrift für Harald Zimmermann*, Klaus Herbers, Hans Henning Kortüm und Carlo Servatius, Sigmaringen 1991, p.399-416.

² La vie de Thierry II a été étudiée par Henri Tribut de Morembert, « *Thierry de Luxembourg (1005-1047)*, dans les *Biographies Françaises*, 7, 1956, Luxembourg, p.3-20.

³ Sur cette affaire, voir Robert Parisot, *Les origines de la Haute Lorraine et sa première maison ducale (959-1033)*, Paris, 1909, p.383-395. Tribut de Morembert [1956], p.3-6

⁴ Sigebert de Gembloux mélange plusieurs épisodes et sa chronologie n'est pas très assurée. Il place ainsi une première révolte de Thierry en 1004 à propos de la dot de sa sœur Cunégonde aliénée pour créer l'évêché de Bamberg : *Chronica*, MGH, SS, t.VI, p.354, A.1004 : « *Unde Deodericus Mettensium episcopus, dolens dotem et patrimonium sororis suae Cunigundis imperatricis deligari ab imperatore aecclesiae Babengergensi, rebellat.* » Or en 1004, l'évêché de Bamberg n'est pas fondé et Thierry II n'est pas encore évêque. Les

souverain ferma les yeux très rapidement, comme le prouve la présence du nouvel évêque de Metz parmi les prélats de l'Empire à Francfort-sur-le-Main, à la fin d'octobre et au début du mois de novembre 1007, dans le cadre de création du nouvel évêché de Bamberg¹. Il faut dire que le nouveau pontife pouvait compter sur une solide parentèle puisqu'il était le fils du comte de Luxembourg, Sigefroid, et que sa sœur n'était autre que la femme du roi Henri II, Cunégonde; son frère Henri reçut le duché de Bavière.

Si des conflits sont nés à propos de l'aliénation d'une partie de la dot de Cunégonde pour fonder l'église de Bamberg, comme l'affirme Sigebert, ils sont antérieurs à la réunion de Francfort et se sont rapidement apaisés comme le montre la présence de Thierry II dans l'entourage d'Henri II, à l'occasion de cette érection épiscopale. Le conflit entre le souverain et le pontife messin devait éclater à propos d'un autre événement. A la mort de l'archevêque de Trèves Liutdolf, en 1008, un autre frère de Thierry II, Adalbéron, se fit élire contre la volonté d'Henri II, qui voyait sans doute d'un mauvais œil la montée en puissance des Luxembourg. Le souverain désigna Meingaud pour occuper le siège métropolitain et se mit en campagne contre les frères de Luxembourg. La guerre s'installa pour de nombreuses années avec son cortège de misères et de désolations comme l'atteste l'abbé de Saint Symphorien Constantin dans la *Vie d'Adalbéron II*². Cette œuvre, ainsi que les écrits d'Alpert³, montrent également que Thierry II avait gardé des inimitiés dans la cité puisque son auteur, un familier d'Adalbéron II, et donc sans doute un fidèle de la maison d'Ardenne, ne cache pas son aversion pour le prélat régnant. Metz fut assiégée deux fois par les troupes d'Henri II, avant que l'évêque Thierry ne se réconciliât avec son beau-frère le roi, probablement en 1013. La querelle prit définitivement fin lorsque Adalbéron résilia sa charge et laissa le siège de Trèves à Poppon en 1015. Thierry soutint par la suite la candidature de Conrad l'Ancien au trône de Germanie et demeura un de ses plus fidèles appuis.

problèmes de l'usurpation du siège messin sont renvoyés à l'année 1009 : MGH, SS, VI, p.354, A.1009 : «*Heinricus imperator Mettim urbem obsidet propter Deodericum fratrem uxoris suae contra se rebellantem, qui episcopatum ipsius urbis usurpaverat. Dux enim Mosellanorum Deodericus post fratrem suum Alberonem dato episcopatu Mettensium filio suo adhuc puero, tutorem ei substituit ipsum Deodericum ; qui puero urbe excluso et episcopatu usurpato, ipsum etiam Deodericum ducem bello cepit. Urbe ergo per obsidionem pene desolata, tandem pax convenit.*

¹ G. Waitz a édité la notice de fondation de l'évêché de Bamberg que Thierry II a souscrite, en annexe de son édition de la *Vita Henrici II*, d'Adalbert, MGH, SS, IV, note 11, p.795.

² Constantin de Saint-Symphorien, *Vita Adalberonis II*, MGH, SS, IV, c.27, p.668.

³ Alpert, *De episcopis Mettensibus libellus*, MGH, SS, IV, p.700.

Adalbéron III (1047-1072)

L'évêché messin resta dans l'orbite des comtes de Luxembourg, puisqu'il échut à Adalbéron III, fils du comte Frédéric de Luxembourg et neveu de l'évêque Thierry II. Le nouveau prélat a fait ses études à Toul en compagnie de Brunon de Dabo, le futur Léon IX, auquel il a servi de répétiteur ; la *Vita Leonis* est d'ailleurs très élogieuse à propos du futur prélat messin¹. La succession devait être préparée de longue date puisqu'Adalbéron a vraisemblablement occupé les fonctions de princier du chapitre cathédral². Son épiscopat, bien moins agité que celui de son prédécesseur, est mal documenté, mais on sait qu'il fut à l'origine de la construction de la collégiale Saint-Sauveur. Son règne constitue en quelque sorte l'apogée de la puissance des évêques de Metz dans le système de l'Église Impériale. L'abbé Rodolphe de Saint-Trond déclare même à propos d'Adalbéron III « *que pour tout ce qui relève de son diocèse nul prince ou nul avoué n'osait lui causer le moindre préjudice*³ ». C'est sous ce pontife que Sigebert de Gembloux, le grand érudit, occupa le poste d'écolâtre au sein de l'abbaye Saint-Vincent. Cette période de prospérité devait prendre fin avec l'avènement d'Hérیمان en 1073, le successeur d'Adalbéron III mort à la fin de l'année précédente, qui se trouva, bien malgré lui, placé au centre de la grande querelle entre les papes et les empereurs.

Plusieurs traits ressortent de ce rapide survol de l'histoire des évêques de Metz durant les IX^e et X^e siècles⁴. Les pontifes messins se sont intégrés dans le système de l'église impériale et ont reçu à une date difficile à déterminer les droits comtaux⁵. Jean Schneider a

¹ Michel Parisse, « L'entourage de Léon IX » dans Georges Bischoff et Benoît-Michel Tock (dir.), *Léon IX et son temps*, 2006, Turnhout, p.435-456, p.442.

² Un Adalbéron se trouve en première position des témoins d'une charte de l'évêque Thierry II en faveur de Saint-Symphorien en 1032 : AD Mos. H 1672.

³ Rodolphe de Saint-Trond, *Gesta Abbatum Trudonensium*, MGH, SS, X, éd. R. Koepke, p.213-248, Hanovre, 1852, p.233-234 : « ... Cui [Adalberoni] in omnibus quae erant ipsius episcopii, nullus principum sive advocatorum audebat quicquam dampni inferre... ».

⁴ Pour une approche générale de la période des Saliens voir Franz-Reiner Erkens, « Die Trierer Kirchenprovinz am Vorabend des Investiturstreits » dans *Blätter für deutsche Landesgeschichte*, 1989, 125, p.109-158 ; Alfred Haverkamp, « Die städte Trier, Metz und Verdun. Religiöse Gemeinschaften im Zentralitätsgefüge einer Städtelandschaft zur Zeit der Salier » dans Stefan Weinfurter (dir.), *Die Salier und das Reich*, t.3, *Gesellschaftlicher und ideengeschichtlicher Wandel im Reich und Salier*, 1991, Sigmaringen, p.165-187.

⁵ Sur le problème des droits comtaux voir les travaux de Wichmann [1891], p.161-169 ; V. Châtelain, « Le comté de Metz et la vouerie épiscopale du VIII^e au XIII^e siècle », dans *JGLGA*, 10, 1898, p.72-120 et 13, 1901, p.245-

proposé un schéma pour comprendre cette évolution. Ce modèle a été repris par les historiens modernes et fait toujours autorité¹. L'immunité concédée aux Eglises a constitué la base de la puissance épiscopale². Les prérogatives de l'immuniste se sont accrues et les évêques ont commencé à exercer des pouvoirs qu'ils n'avaient jamais possédés jusque là. Ils battent monnaie à leur effigie au milieu du X^e siècle et ils ont réussi à mettre sous tutelle le comte de Metz, qui devient un vassal de l'évêché. Cette nouvelle puissance ne s'exerce pas seulement sur la ville mais également sur une grande partie des territoires qui composent le temporel des prélats. Les rois et les empereurs ont accompagné ce mouvement qui permettait de faire contre-poids au pouvoir des princes laïcs. Ils sont à l'origine de concessions ponctuelles comme le droit accordé à Thierry I^{er} de battre monnaie à Epinal et d'y tenir un marché. Il est rare cependant que les souverains aient concédé aux évêques l'ensemble des droits régaliens sur leurs cités dans un seul diplôme (comme à Cambrai). Le plus souvent, ils se sont contentés d'offrir les débris de droits publics qui subsistaient encore dans les cités et que ne possédaient pas encore les évêques.

Mais le résultat est sans équivoque, puisque les pasteurs messins deviennent les princes les plus puissants de la Haute-Lotharingie. Cet accroissement des pouvoirs des évêques de Metz rend le siège de saint Clément encore plus convoité, d'où la nomination d'un cousin de l'empereur pour contrôler cette fonction stratégique, d'où également la compétition entre les grandes familles de l'aristocratie lotharingienne, comme le montre l'éviction du petit Adalbéron par Thierry II en 1005-1006. Deux grandes lignées ont en fait alterné à Metz, la famille d'Ardenne avec Adalbéron I^{er} et Adalbéron II et sa branche collatérale de Luxembourg avec Thierry II et Adalbéron III. Les empereurs et rois de Germanie ont bien évidemment cherché à contrôler les maîtres d'une cité aussi puissante, capable de résister à deux sièges sous Henri II, et qui pouvait fournir un point d'appui à une éventuelle révolte (ce qui faillit d'ailleurs se produire sous Adalbéron I^{er} ou à la fin de l'épiscopat de Thierry I^{er}). Les souverains n'ont cependant introduit qu'une seule fois un évêque étranger à la région, mais dans ce cas il s'agissait d'un de leurs proches parents. Il faut dire que le souvenir du

311; Michèle Depoux, *La seigneurie épiscopale de Metz. Ses variations territoriales de 962 à 1415*, thèse de l'école des chartes, 1954. t.1 *Apogée de la seigneurie épiscopale(962-1238)*, p.42-59 ; Michel Parisse, « *Remarques sur le destin des assises territoriales de l'évêché de Metz (8^e 13^e)* », dans *Die alte Diözese Metz L'ancien diocèse de Metz*, dir. Hans Walter Hermann, Sarrebrück 1993, p.76-80.

¹ Jean Schneider, « Notes sur quelques documents concernant les cités lorraines au Moyen Age », dans la *Revue historique de la Lorraine*, 83, 1950, p.29-37.

² Sur les diplômes d'immunité concédés à l'Eglise de Metz, voir H. V. Sauerland, *Die Immunität von Metz, von ihren Anfängen bis zum Ende elften Jahrhunderts*, 1877, Metz ; Reinhold Kaiser, « *Karls des Grossen Immunitätsprivilegien für Trier (772) und Metz (775)* », *Jahrbuch für westdeutsche Landesgeschichte*, 2, 1976, p.1-22.

malheureux Benno, victime de mutilations après sa nomination, a dû pousser les Ottoniens et les Saliens à composer avec l'aristocratie locale et à privilégier les familles fidèles, comme ce fut le cas lors du choix d'Adalbéron II dont la mère, la duchesse Béatrice, avait résisté à Henri le Querelleur. Ce rayonnement des évêques de Metz se manifesta également durant cette période sur le plan littéraire, puisque la cité mosellane et les monastères environnants connurent une intense activité culturelle, et ce, en liaison avec la réforme monastique.

2. Historiographie et hagiographie à Metz aux X^e-XI^e siècles

En ce qui concerne l'historiographie, on retrouve la trace d'annales poursuivies et tenues à jour, comme c'est le cas à Saint-Vincent où il existe deux séries différentes et indépendantes. La première couvre la période de 938 à 1038, la seconde concerne les années 954-1056¹. Ce genre de documents apporte peu de renseignements sur l'intérêt porté à l'ensemble de la lignée épiscopale à cette époque.

Plusieurs grands auteurs, comme Alpert ou Sigebert de Gembloux, sont passés par Metz aux XI^e siècle. L'opuscule d'Alpert de Metz, consacré à l'évêque Thierry I^{er} mérite quelques développements². Cet ouvrage a été écrit vers 1015 pour l'abbé de Saint-Symphorien Constantin. Son auteur a été moine à Metz, sans doute à Saint-Symphorien ou à Saint-Vincent. On retrouve par la suite sa trace dans le diocèse d'Utrecht, où il rédige un autre texte historiographique, intitulé *Libellus de diversitate temporum*, dédié à l'évêque Burchard de Worms³. Il ne reste que la fin du premier ouvrage que les éditeurs des MGH ont nommé à tort *Libellus de episcopis Mettensibus*, car il aborde surtout l'épiscopat de Thierry I^{er} et cherche à expliquer, sans toutefois l'excuser, la trahison de ce dernier à la fin de sa vie quand il embrassa le parti d'Henri le Querelleur. Il s'agit en tout cas d'une œuvre historiographique tournée vers le passé récent ; elle s'appuie sur les souvenirs des contemporains d'Alpert, qui écrit une trentaine d'années après les faits. Seule la fin prophétique montre un certain attachement à la lignée épiscopale messine.

¹ Chazan [1999], p.48, seule la deuxième série a été éditée, *Annales Laudunenses et Sancti Vicentii Mettensis breves*, MGH, SS, XVb, p.1295.

² Chazan [1999], p.47-50.

³ Alpert, *Opera*, MGH, SS, IV, p.696-723.

Sigebert de Gembloux n'a pas rédigé d'ouvrage historiographique à Metz, même s'il a pu profiter de la richesse de la cité lotharingienne pour parfaire sa culture historique. Son séjour dans la ville n'est pas resté stérile, loin s'en faut. A côté de productions hagiographiques et biographiques, comme la vie de l'évêque Thierry I^{er}, le savant a composé un éloge de la ville de Metz, entre 1065 et 1070, juste avant son retour à Gembloux¹. Ce texte comprend un prologue en prose qui précède un poème versifié ; il a été intégré à la vie de Thierry I^{er} au chapitre 17. Sigebert met en avant la grandeur et la gloire de la cité mosellane en suivant les codes littéraires des *laudes urbium* de l'Antiquité, revues et corrigées par la culture chrétienne. Parmi les thèmes évoqués, comme les reliques conservées à Metz, l'étymologie des différents noms de la cité, les avantages naturels du site ou encore les bâtiments religieux, la sainteté de la lignée épiscopale n'apparaît jamais en tant que telle, mais les prélats messins sont honorés en fonction de leurs lieux de sépulture et des établissements auxquels ils ont attaché leur nom. Certes, les évêques de Metz structurent dans cette œuvre l'histoire et l'espace de la cité ; toutefois, cette mémoire n'est pas linéaire car elle ne s'applique pas à l'ensemble de la lignée épiscopale.

Le catalogue épiscopal du manuscrit BNF lat.5294

Il en va différemment pour la première œuvre qui retiendra notre attention : le catalogue épiscopal conservé dans le manuscrit de Bnf lat. 5294, et qui se trouve également dans le *Petit Cartulaire de Saint-Arnoul*². Ce dernier reprend les informations du catalogue du manuscrit de Brême C 36, et les prolonge jusqu'à Adalbéron I^{er}. Benno imposé par Henri I^{er} et aveuglé à la suite d'un attentat n'est pas mentionné. Il ne peut s'agir ici que d'une *damnatio memoriae*, dans la mesure où l'auteur du catalogue travaille sous Thierry I^{er} le successeur d'Adalbéron, mort en 984, à une époque où le souvenir de cet épisode devait encore être vivant. Mais plus que la personnalité du pauvre Benno, c'est sans doute la mémoire d'un acte aussi inique et honteux pour les Messins que l'auteur a cherché à effacer par cette manipulation. Le catalogue présente quelques divergences par rapport à son modèle, qui ne sont pas sans intérêt. La première est due à une erreur de copie puisque Wala n'est pas gratifié

¹ Ed. E de Bouteiller, *Eloge de Metz par Sigebert de Gembloux, poème latin du onzième siècle*, 1881, Paris, p.40-48 ; voir Mireille Chazan, «Erudition et conscience urbaine dans l'Eloge de Metz de Sigebert de Gembloux »dans *Les Cahiers Lorrains*, p.441-453; Licht [2004], p..

² MGH, SS, II, p.268-270.

du titre d'archevêque, alors que c'est le cas pour Robert, son successeur. Soit le titre de Wala est passé à Robert, soit il a été purement et simplement oublié si l'auteur du catalogue a considéré Robert comme un archevêque à part entière.

Il est plus intéressant de constater que les évêques Chrodegang, Angilram, et Drogon ne sont pas simplement évoqués avec leur titre d'archevêque, la durée de leur épiscopat et leur *dies natalis*, comme c'est le cas dans la manuscrit de Brême. D'autres informations ont été ajoutées. On apprend ainsi que l'archevêque Chrodegang fut le fondateur de Gorze où son corps repose¹ ; Angilram occupa l'office de chapelain du palais, mourut dans un lieu nommé *Asnagahunc Chunis Berch* et fut inhumé dans le monastère de Saint-Avold² ; Drogon, fut le fils de Charlemagne et occupa la charge de premier chapelain de la cour. Il mourut en Bourgogne et sa dépouille fut ramenée « dans l'église de l'apôtre Jean » c'est-à-dire aux saints-Apôtres/Saint-Arnoul³. Le catalogue donne également des indications précises sur les vacances épiscopales entre Chrodegang et Angilram et entre ce dernier et Gondulf. L'auteur s'est sans doute appuyé sur une source perdue pour donner ces informations, comme pourrait l'attester la précision des données chronologiques et le fait que le catalogue après Drogon reprend son schéma d'exposition habituel en mentionnant seulement la durée de l'épiscopat du pontife, son *dies natalis* et éventuellement la dignité d'archevêque.

On peut formuler l'hypothèse que des notices ont été composées sur les grands évêques carolingiens, peut-être au fur-et-à-mesure de leur décès ; cette pratique est attestée par exemple à Auxerre⁴. Un autre argument peut être avancé en ce sens : l'auteur n'attribue pas à Angilram le titre d'archichapelain ou de premier chapelain qui n'existait pas à l'époque de ce personnage, mais qui fut porté par la suite par Drogon. Comment un clerc messin de la seconde partie du X^e siècle aurait-il pu faire cette différence ? La même constatation s'impose pour les vacances épiscopales, qui ne font leur apparition dans le catalogue qu'à l'époque de Pépin III et de Charlemagne. Or à d'autres endroits, lorsque la vérification est possible, on

¹ MGH, SS, II, p.269 : « *Chrodegandus archiepiscopus qui sedit annos XXIII menses III et dies III. Requiescit in Gorzia monasterio, quod ipse a fundamentis construxit...* »

² MGH, SS, II, p.269 : « *Angelramnus archiepiscopus et palatii capellanus, qui sedit annos XXIII et dies XXVIII. Requiescit in monasterio cuius vocabulum Nova-Cella. Obiit VII kal. Novemb. in loco qui dicitur Asnagahunc Chunis-berch...* »

³ MGH, SS, II, p.269 : « *Domnus Drogo archiepiscopus et sacri palati summus capellanus, filius Karoli imperatoris... obiitque VII d. dicembri in Burgundia, praedio sancti Petri Mimeriaco dicto, indeque corpus eius delatum ad urbem Mediomatricorum, et humatum est in ecclesia beati Iohannis apostoli idus decembris.* »

⁴ Un avertissement glissé à la fin de la notice de l'évêque Geoffroy, le 51^e, nous informe sur l'habitude prise par les clercs de l'église d'Auxerre de coucher par écrit les hauts faits des prélats aussitôt après leur mort, Sot [2002], p.278 : « *Altissiodorensis ecclesiae non ignobilis consuetudo est, quam cito de seculo migrat eius episcopus, ilico terminum vitae, sedis introitum, ac precipue bene gesta ipsius conscribere.* »

constate que les vacances ont été intégrées dans le décompte des années de règne des évêques sans mention explicite. Le catalogue indique par exemple qu'Adalbéron I^{er} occupa le siège épiscopal 35 ans 9 mois et 25 jours, alors qu'il régna en fait de 929 à 962, soit 32 ans. Le catalogue a pris en compte dans ce cas précis la vacance de trois ans survenue après la mort du prélat. On ne peut pas évoquer un manque d'informations, puisque Adalbéron est le dernier pontife mentionné dans le catalogue. Il faut donc penser que son auteur a délibérément choisi d'incorporer les trois années de vacances avant l'avènement de Thierry I^{er} dans le décompte attribué à Adalbéron plutôt que de mentionner une césure dans la transmission de la dignité épiscopale. La mention des deux vacances épiscopales entre Chrodegang et Angilram, et entre celui-ci et Gondulf, n'est donc probablement pas une invention de l'auteur du catalogue qui répugnait comme nous l'avons vu, à donner ce genre de renseignements, mais émane sans aucun doute d'une source que ce dernier a recopiée à la lettre. Cette impression est renforcée par le fait que la durée de la première vacance mentionnée entre Chrodegang et Angilram est juste, car on peut contrôler son exactitude par d'autres sources¹. Le nom de la localité où Angilram trouva la mort plaide également pour une source messine disparue, car cette information est exacte, puisqu'au moment du trépas de son archevêque, Charlemagne menait son expédition contre les Avars et se trouvait à proximité de Enns (*Anisa* ou *Anesum* en latin) et Wienerwald (Cuneoberg, Chuneberg), ce qui correspond bien avec *Asnagahunc Chunis Berch* indiqué par le catalogue. Aucune source ne mentionne la mort d'Angilram et l'endroit où se trouvait l'armée franque, et il y a fort peu de chances pour que le compilateur du catalogue ait confronté plusieurs séries d'annales pour arriver à ce résultat. Aussi faut-il admettre qu'il a eu recours à une source messine aujourd'hui disparue, qu'il a incorporée dans son travail.

De toute façon, que ces notices aient été rédigées au IX^e siècle ou qu'elles soient l'œuvre de l'auteur du catalogue ne change rien au fait qu'on se trouve en présence d'une démarche proche de celle des auteurs de *gesta episcoporum*. Certes, ces notices sont assez sèches, mais elles ne sont pas beaucoup plus courtes que certains passages des GEM du XII^e siècle, et l'on est avec elles à la frontière entre les deux genres. La question qui se pose une nouvelle fois est de savoir pourquoi elles n'ont pas été directement ajoutées à la suite du texte

¹ Les *Annales Laureshamenses* donnent la date du 6 mars 766 pour la mort de Chrodegang ; MGH, SS, I, p.28 : « 766 transivit dominus Hrodegangus archiepiscopus pridie non. Mart. » et mentionnent la mort d'Angilram en 791 au retour de l'expédition contre les Avars, MGH, SS, I, p.35 : « in ipso itinere obiit bone memorie Enghilrammus, Mediomatrice ecclesie archiepiscopus... » Il s'agit d'un 26 octobre comme le mentionne le martyrologe hiéronymien contenu dans le manuscrit Berne 289, copié à la fin du VIII^e siècle et en usage à la cathédrale de Metz au IX^e siècle. On connaît par la même source la date de la consécration d'Angilram : le 25 septembre et la date de la prise de possession de ses fonctions, le 23 octobre.

de Paul Diacre. Si l'on reprend l'hypothèse d'une source perdue, qui aurait été tenue à jour au fur et à mesure du décès et de l'avènement des pontifes, la chose pourrait s'expliquer facilement. La première notice de la source perdue pourrait concerner Chrodegang et a peut-être été rédigée dans les premières années de l'épiscopat d'Angilram, avant la mise par écrit du *Liber* du lettré lombard. Il pourrait même s'agir d'une première tentative pour honorer la mémoire des évêques de Metz, avant qu'Angilram ne rencontre Paul Diacre et son savoir-faire.

Le catalogue épiscopal du ms. Bnf lat. 5294 présente une autre particularité, car un certain nombre de lettres majuscules ont été ajoutées à la suite du dernier évêque mentionné : D I A S *etc.* Il s'agit probablement d'une référence à une légende messine dont on trouve la trace dans l'opuscule d'Alpert consacré à l'évêque Thierry I^{er}, et dans la biographie du même évêque écrite par Sigebert de Gembloux¹. Le premier adopte un ton assez sibyllin et ne prend pas le temps d'expliquer l'origine de cette croyance. Il suppose sans doute que ses lecteurs la connaissent. Il explique en effet que les paroles angéliques ont l'habitude d'être obscures afin que les pieux esprits s'exercent pour les comprendre, et il cite une phrase « *Item Adalbero 22 annis* », puis il disserte sur le sens du mot *item* afin de montrer que les deux Adalbéron ont brillé par les mêmes vertus. Puis Alpert évoque le cas de Thierry II, qu'il ne porte pas dans son cœur, et dont le nom ne correspond pas à la lettre angélique. Il va même jusqu'à retranscrire une rumeur selon laquelle l'épiscopat serait vacant jusqu'à l'arrivée de l'homme dont le nom correspondrait à la bonne lettre. La suite du récit éclaire en partie ce passage obscur car l'auteur se demande pourquoi les paroles angéliques n'ont pas utilisé l'expression « *item Deodericus* » mais « *alter Deodericus* ». Il poursuit en cherchant à expliquer le sens du mot *alter*, pour en arriver à la conclusion qu'il faut distinguer sur le plan moral le premier évêque de Metz Thierry, du second, même s'ils portent le même nom.

Ces lignes assez déroutantes trouvent un début d'explication chez Sigebert de Gembloux qui rapporte une ancienne tradition transmise oralement et par écrit. La source littéraire du grand érudit est bien entendue Alpert de Metz, qu'il connaît et qu'il utilisera par la suite dans sa chronique universelle². D'après Sigebert, le premier évêque de Metz, Clément, aurait reçu d'un ange les premières lettres du nom de ses successeurs. Le pontife messin demande à voir ces lettres dont certaines sont dorées, d'autres argentées, d'autres enfin

¹ Alpert, *De episcopis Mettensibus libellus*, MGH, SS, IV, p.700 ; Sigebert de Gembloux, *Vita Deoderici*, MGH, SS, IV, c.4, p.465-466.

² Chazan [1999], p.49-58.

simplement colorées. Le cousin d'Othon I^{er} voit la première lettre de son nom en argent et promet de la transformer en or en multipliant les bonnes actions lors de son épiscopat.

Il faut donc conclure d'après ces deux récits que les Messins possédaient une suite de lettres censées indiquer le nom des futurs évêques. Cette liste indiquait un I pour Adalbéron II, comme le montre l'expression d'Alpert, « *Item Adalbero* », et un A pour Thierry II, d'après l'expression « *Alter Deodericus* ». Or les trois premières lettres qui suivent le catalogue épiscopal que nous étudions sont D, I et A. On peut ainsi en conclure que nous sommes bien en présence d'une référence à cette prophétie puisque le D, qui se trouve sur une ligne vide, peut très bien correspondre à *Deodericus*, c'est-à-dire Thierry I^{er}, le successeur d'Adalbéron I^{er}, le dernier évêque mentionné dans le catalogue. L'invention de cette légende ne doit pas être antérieure à l'épiscopat de Thierry I^{er} et trouve sans doute son origine dans l'entourage de l'évêque puisque aucune des vies de saint Clément, rédigées dans le monastère du même nom, ne fait référence à cette prophétie. L'évêque a peut-être forgé cette prophétie pour récupérer la mémoire du fondateur du siège, à une époque où il tentait de transférer les reliques du saint vers la cathédrale. L'insertion de ces lettres dans le catalogue prouve que son auteur entendait non seulement couvrir l'ensemble du passé de l'épiscopat, mais en plus annoncer son futur. Cette conception du temps se retrouve d'ailleurs dans un certain nombre d'œuvres d'historiographies médiévales, avec souvent des préoccupations eschatologiques, ce qui ne semble pas être le cas avec le catalogue messin¹.

Le noyau primitif du *Petit Cartulaire de Saint-Arnoul* ?

Ce document prouve en tout cas que l'épiscopat de Thierry I^{er} fut marqué par un réel intérêt pour la lignée épiscopale. Le noyau primitif du *Petit Cartulaire de Saint-Arnoul* qui date du X^e ou du XI^e siècle permet de faire la même constatation. Ce dernier est en fait une compilation de textes hagiographiques, historiographiques et juridiques, dont nous ne possédons que le dernier état qui remonte au début du XIV^e siècle². Trois temps forts sont mis en lumière : la fondation repoussée à l'époque apostolique, la période carolingienne et le temps de la réforme monastique sous Adalbéron I^{er}. Une étude attentive de ce document

¹Guenée [1980], p.20-21.

²Edition, traduction et commentaire par Michèle Gaillard, *le souvenir des Carolingiens à Metz au Moyen Âge. Le Petit Cartulaire de Saint-Arnoul*, Paris, 2006.

montre que le compilateur a utilisé, dans la première partie consacrée aux origines de l'abbaye, des textes rédigés sous le règne de Thierry I^{er} : on retrouve le même catalogue épiscopal que celui conservé dans le ms BN lat. 5294 alors que le *Petit Cartulaire* ne contient même pas une liste des abbés du monastère. Dans cette partie, le petit cartulaire expose les premiers temps de l'abbaye et développe la légende de saint Patient, le quatrième évêque de Metz, qui est présenté comme un disciple de saint Jean, et passe pour être le fondateur des Saints Apôtres /Saint Arnoul. Il s'agit là d'une histoire monastique, mais son auteur a pris soin de lier le passé de son abbaye à la lignée épiscopale pour lui donner plus de crédibilité. Il déclare ainsi « *qu'avant saint Arnoul il s'écoula au moins 500 ans et durant cette période se succédèrent 24 évêques, malgré de nombreuses années de vacance. De saint Arnoul à l'épiscopat de Thierry, qui fonda l'église de Saint-Vincent, s'écoulèrent au moins 300 ans et 17 évêques se succédèrent dont le dernier fut ledit Thierry.*¹ » Outre l'importance accordée au saint patron, et par extension au glorieux passé carolingien, ce passage montre qu'à côté du décompte par année, la liste des évêques sert de point de repère pour scander la succession des temps.

Les *Vitae* d'évêques messins et la prégnance du modèle arnulvien

Un des fruits de la réforme monastique, qui commence sous l'épiscopat d'Adalbéron I^{er}, est la multiplication des textes hagiographiques composés dans les établissements messins ou dépendants de Metz. L'œuvre la plus emblématique de cette période et également la plus étudiée, bien qu'incomplète, est bien sûr la *vie de Jean de Gorze*, attribuée avec beaucoup de vraisemblance à Jean de Saint-Arnoul². Quelle place occupe le souvenir de la lignée épiscopale au sein de cette floraison littéraire ? Une première constatation s'impose : parmi les vies, translations et autres récits de miracles, les *vitae* d'évêques messins se taillent la part du lion au sein du *corpus*, car la plupart des monastères ont cherché à honorer la mémoire du fondateur ou d'un saint patron particulièrement important par le biais d'un ou de plusieurs

¹Gaillard [2006], c.3, p.4-5 : « *A temporibus huius sancti usque ad beatum Arnulphum defluerunt quingenti anni et amplius, viginti quatuor episcopis medio tempore succedentibus, licet ecclesia multis annis vacaverit. Ad beato Arnulpho usque ad Deodericum episcopum Metensem, qui ecclesiam beati Vicencii fundavit, trecenti anni et amplius defluerunt, decem et septem episcopis sibi succedentibus, quorum ultimus fuit dictus Deodericus.* »

² Parrisé [1999], p.21-28 ; Peter Christian Jacobsen, « *Die Vita des Johannes von Gorze und ihr literarisches Umfeld. Studien zur Gorzer und Metzger Hagiographie des 10. Jahrhunderts.* », dans *L'abbaye de Gorze au X^e siècle*, dir. M. Parrisé et O. G. Oexle, 1993, Nancy, p.25-50 ; Gouillet et Wagner [1999], p.267-271.

textes voués à leur gloire. Même si la célébration de la succession de saints prélats sur le siège messin n'entre pas directement dans le projet de ces auteurs, un examen rapide de ces œuvres peut nous aider à cerner si le souvenir des évêques s'est maintenu, durant la période comprise entre l'avènement d'Adalbéron I^{er} et la Querelle des Investitures.

Saint-Félix/Saint-Clément est ainsi à l'origine de la *Vita prima* de saint Clément qui au début a été conçue comme une interpolation au *Liber* de Paul Diacre, comme nous l'avons vu¹. Cette première version est suivie peu après par une vie métrique beaucoup plus ambitieuse, œuvre d'un certain *Carus* qui est bien plus prolixe puisqu'elle se mue sur sa fin en une véritable histoire du salut, dans laquelle cependant la lignée épiscopale messine ne joue pas les premiers rôles. La rédaction de ces ouvrages sont liée à la translation ratée des reliques du premier évêque par Thierry I^{er}².

Les choses se présentent différemment aux Saints-Apôtres/Saint-Arnoul où c'est tout d'abord la mémoire de saint Arnoul et de sa famille qui est honorée. Comme dans le *Liber de episcopis Mettensibus* de Paul Diacre, et comme dans les généalogies du IX^e siècle, le souvenir des évêques de Metz reste fortement associé au prestige de la dynastie arnulfiennne. En premier lieu, la *Vita* mérovingienne de saint Arnoul fait l'objet d'une réécriture dont il ne reste plus aucun témoin aujourd'hui, mais qui a été éditée par les Bollandistes à partir d'un manuscrit de Vic-sur-Seille, où les évêques de Metz installèrent leur chancellerie dans la seconde moitié du XIII^e siècle³. Cette œuvre, composée sans doute autour de l'An Mil, n'eut pas le même succès que son antique modèle. Le lieu de rédaction est vraisemblablement Saint-Arnoul, dans la mesure où le texte s'appuie sur les généalogies arnulfiennes élaborées dans ce monastère. Cette hypothèse est confortée par la mention du lieu de naissance de saint Arnoul, Lay-Saint-Christophe, où les moines possédaient des biens et ont fait édifier un prieuré à la fin du XI^e siècle. L'auteur anonyme⁴, ne fait la plupart du temps qu'enrichir la trame proposée par l'hagiographe du VII^e siècle, et la lignée épiscopale n'apparaît qu'en liaison avec les Arnulfiens. C'est ainsi que Goéry, le successeur d'Arnoul sur le siège messin,

¹ Ed. Sauerland [1896], p.7-12, voir Goullet-Chazan [2006], p.155-163.

² Picard [1990], p.298-299.

³ *Vita Arnulfi* II, BHL 693, AA SS Iul. IV, Anvers, 1725, p.440-444. Voir Goullet [2006], p.229-234.

⁴ L'éditeur du texte, le Bollandiste Pierre Van Den Bosche attribue l'œuvre à un certain Umno sur la fois du prologue mais il semble qu'il s'agisse d'une mauvaise lecture du manuscrit et qu'il faille remplacer Umno par l'adverbe *Immo*. Goullet [], p.233-234.

est rattaché à cette famille, comme c'est déjà le cas dans la seconde version des généalogies arnulfiennes élaborées avant 855¹.

La mémoire de Chlodulf ou Clou, le fils de saint Arnoul a également suscité la rédaction d'une *vita*², dont la date exacte est sujette à discussion, même si la composition est intervenue après la réforme monastique mise en chantier par l'évêque Adalbéron I^{er}. Le texte ne mentionne pas en effet la translation des restes de Clou à Lay-Saint-Christophe qui est traditionnellement fixée en 959 même si cette date est loin de présenter toutes les garanties de sûreté³. La logique voudrait en tout cas que la *vita* soit antérieure à la translation, quelle qu'en soit la date. Monique Goulet a récemment proposé une époque plus tardive, autour de l'An Mil ou dans la première partie du XI^e siècle en montrant que l'hagiographe s'est appuyé sur la *vita Goerici*⁴. Ici encore, évêques de Metz et Arnulfiens sont étroitement associés par l'intermédiaire de Chlodulf, le fils d'Arnoul.

La communauté des Saints-Apôtres/Saint-Arnoul se tourne également, durant cette période, vers le problème de ses origines, qui étaient restées jusqu'à cet instant dans l'ombre. Les rivalités avec Saint-Félix/Saint-Clément semblent avoir joué un rôle important dans cette démarche, puisque les moines de cette abbaye pouvaient se targuer de posséder un prestigieux fondateur en la personne de saint Clément, le premier évêque envoyé par saint Pierre. Les membres de la communauté des Saints-Apôtres/Saint-Arnoul aspiraient également comme leurs meilleurs ennemis du Sablon à l'apostolicité. Le choix des moines de cette abbaye s'est porté sur le quatrième évêque de Metz, Patient qui devient d'après le *Petit Cartulaire de Saint-Arnoul*, le fondateur de la communauté et le disciple de saint Jean. Le choix de ce pontife s'explique par le fait que la mémoire de Céleste et de Félix, les deuxième et troisième évêques, avait déjà été accaparée par les moines de Saint-Félix/Saint-Clément qui en avait fait des compagnons de saint Clément, enterrés comme lui dans la crypte de leur établissement,

¹ D'après la généalogie forgée vraisemblablement à Metz avant 855, Ansbert, le grand-père paternel de saint Arnoul aurait eu un frère nommé Gamardus, qui serait le Grand-père de Goery, MGH, SS, II, p.310 : « *Ansbertus vero, unde prius commemorationem fecimus, qui fuit ex genere senatorum, habuit fratres Deotarium, Firminum, Gamardum et Agiulfum... Gamardus, qui cognominatus est Babo, genuit Godinum et Desiderium... Godinus genuit Govericum, qui cognominatus est Abbo...* »

² *Vita Chlodulphi*, BHL 1735 AA SS Iun. II, 1698, p.127-132. Goulet [2006], p.242-248.

³ D'après le *Petit Cartulaire de Saint-Arnoul*, cette translation aurait eu lieu sous l'archevêque de Reims Odelric, la 40^e année de l'épiscopat d'Adalbéron I^{er}, le 6 septembre 959, Gaillard [2006], 64, p.116-117 et commentaire p.228. Or ceci est impossible car Adalbéron est devenu évêque en 929 jusqu'en 962. Odelric n'a occupé sa charge qu'à partir de 962. Comme cette partie du *Petit Cartulaire* est la plus récente (elle a été rédigée au XIII^e siècle), il se peut que la datation proposée soit une reconstitution erronée du compilateur.

⁴ Goulet [2006], p.246-248.

comme le prouve la *vie de Chrodegang* écrite peu avant 987¹. Aucun texte hagiographique concernant saint Patient antérieur à l'An Mil ne nous est parvenu, et le passage fourni par le *Petit Cartulaire de Saint-Arnoul*, ainsi que le *vita* recensée par les Bollandistes sont postérieurs à cette date ; mais il est possible que des matériaux hagiographiques plus anciens aient existé comme source de ces deux textes². En tout cas, ces documents perdus ont dû être composés après la fin du X^e siècle, lorsque la mémoire de saint Clément absorbe le souvenir de ses deux successeurs, Céleste et Félix, sur le modèle de la légende de Saint-Denis à Paris et de celle des saints Euchaire, Valère et Materne, les trois premiers évêques de Trèves, dont la première version écrite a été couchée sur parchemin en 968-969³. Précisons à ce propos que la première œuvre qui fait mention de la venue de Clément avec ses deux successeurs est la *Vita Mansueti*, le premier évêque de Toul, écrite par l'abbé Adson de Montier-en-Der entre 974 et 994, et dédiée à l'évêque Gérard de Toul, ce qui prouve qu'à cette date cette légende avait déjà connu une large diffusion⁴.

Gorze a honoré avant 987 son fondateur, Chrodegang, par une biographie rédigée dans un style savant et souvent surchargé. Nous ne possédons malheureusement pas la fin du texte. Les moines de cette abbaye ont sans doute souffert de la fondation récente de leur abbaye, alors que Saint-Félix/Saint-Clément et les Saints-Apôtres/Saint-Arnoul prétendaient à une origine apostolique. D'où la rédaction d'une nouvelle vie de saint Clément⁵, qui cherche à dissocier le souvenir du premier évêque du monastère Saint-Félix/Saint-Clément, et qui précise que l'envoyé de saint Pierre fonda un oratoire sur l'emplacement du futur monastère de Gorze, alors qu'il se rendait à Metz pour gagner au Christ les habitants de cette cité. Comme cette œuvre utilise l'*éloge de Metz* de Sigebert de Gembloux, il faut placer sa rédaction après 1070, peut-être sous le brillant abbatiat d'Henri (1055-1093), alors qu'un moine de Gorze Lanzon, devenait abbé de Saint-Vincent.

¹ MGH, SS, X, c.4, p.254-255.

² Gaillard [1999], c.1-10, p.2-19; *Vita sancti Patientis*, BHL 6482, AA, SS, *Ian.*, t.I, p.469-470; ces deux textes semblent marier plus ou moins bien une double tradition, voir Gaillard [2006], p.XV-XVI ; Gouillet Gouillet-Kempf [2006], p.191-197.

³ BHL 2655, *Vita Eucharitii, Valerii et Materni*, AA, SS, *Ian.*, t.II, p.918-922 ; voir Krönert [2003], p.169-205.

⁴ BHL 5209-5210, AA, SS, *sept.*, I, c.4, p.639 : « *Ex hujus itaque numero collegi beatum Maternum Trevericæ civitatis pontificem, Rhemorumque sanctum Sinixium, Mediomatricorum vero Clementem, Felicem atque Caelestem... fuisse non dubitamus.* » ; sur cette œuvre voir Monique Gouillet « *Les saints du diocèse de Toul* », dans *L'hagiographie du haut Moyen Âge en Gaule du Nord. Manuscrits, textes et production*, dir. Martin Heinzmann, *Beihefte der Francia*, 52, 2001, Stuttgart, p.16-25.

⁵ *Vita sancti Clementis II*, BHL 1860, éd. Joseph van der Gheyn, *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque royale de Belgique*, II, *Patrologie*, p.486-502, voir Gouillet-Chazan [2006], p.165-171.

Le monastère de Saint-Symphorien ne semble pas avoir connu cette « course aux origines » puisque nous ne connaissons pas de *vita* consacrée au fondateur, Pappolus, qui n'apparaît en tant que tel, et encore de façon indirecte, qu'au XII^e siècle, dans un acte de l'évêque de Metz Etienne de Bar, daté de 1130, et dans les GEM¹. La *vita* consacrée à Adalbéron II dans la première moitié du XI^e siècle le présente comme un riche donateur mais pas explicitement comme le fondateur de Saint-Symphorien. Cet établissement ne demeure cependant pas en marge de la vie culturelle messine, puisque l'abbatiate de Constantin dans la première moitié du XI^e siècle apparaît comme une époque particulièrement prolifique sur le plan littéraire². C'est lui-même qui compose la vie de l'évêque Adalbéron II, restaurateur et réformateur de Saint-Symphorien, dont il fut un familier et qui choisit cet établissement comme dernière demeure³.

La vie de saint Goery a sans doute été composée dans cette l'abbaye⁴. Elle développe un certain nombre d'éléments légendaires, comme le titre de roi porté par Goery ou les liens de parenté entre ce dernier et saint Arnoul⁵, reprenant ainsi les forgeries des généalogies carolingiennes. Certains manuscrits mentionnent que son corps est conservé à Saint-Symphorien, d'autres comportent une interpolation qui précise que ses restes furent transportés à Epinal par l'évêque Thierry I^{er}. Comme ce dernier est qualifié par le terme « *major* » et que le récit relatif à la translation suit pratiquement à la lettre la vie d'Adalbéron II, on peut penser qu'une première rédaction eut lieu avant la translation, probablement à Saint-Symphorien, et que ce texte original reçut par la suite une interpolation dans sa partie finale, pour tenir compte du changement de sépulture, sous ou après l'épiscopat de Thierry II.

Neuwiler, abbaye alsacienne fondée par saint Pirmin et l'évêque de Metz Sigebaud, a également honoré la mémoire d'un pontife messin par la rédaction de deux textes hagiographiques consacrés à Adelphe, le 10^e évêque de la cité mosellane, après la translation de ses reliques en Alsace par Drogon au milieu du IX^e siècle. Le premier auteur est resté anonyme, et il est difficile de donner une date exacte à son œuvre, qui a été composée après la

¹ Michel Parisse, *Actes des princes lorrains, 2^e série: les princes ecclésiastiques, I Les Evêques de Metz, B Etienne de Bar (1120-1162)*, 1972, Nancy, n°30, p.68-70. Sur la fondation de Saint-Symphorien par cet évêque, voir la démonstration de Nancy Gauthier [1980], p.91-92.

² Jean Vezin, « *Les manuscrits en Lotharingie autour de l'An Mil* », dans *Religion et culture autour de l'an Mil. Royaume capétien et Lotharingie*, dir. D. Iogna-Prat et J. Ch. Picard, 1990, Paris, p.309-314.

³ Constantin de Saint-Symphorien, *Vita Adalberonis II*, BHL 0029, MGH, SS, IV, p.658-672.

⁴ *Vita sancti Goerici I*, BHL 3606-3607, AA SS, sept., VI, p.48-54; voir Gouillet [2006], p.234-240.

⁵ AA SS, sept., VI, c.8, p.49: «*Arnulphus venerabilis, carne et sanguine tibi propinquus...* »

translation¹. Son modèle littéraire est la *Vita Arnulfi*, tandis que sa principale source est le *Liber* de Paul Diacre, qui narre un miracle survenu près des tombeaux du saint à Saint-Félix/Saint-Clément.² Le second hagiographe, nommé Werinharius, a travaillé selon Monique Goulet au tournant des XI^e et XII^e siècles³. Il se distingue par un moindre intérêt pour les forgeries biographiques autour du personnage d'Adelphe (l'appartenance à la famille de Constantin) et pour les miracles *post mortem* du saint. Il n'apporte cependant aucune information historique supplémentaire par rapport à la première mouture de la *Vita*. La seule donnée qui concerne la lignée épiscopale proprement dite dans les deux textes est le lien de parenté entre Adelphe et son prédécesseur Rufus, qui aurait été l'oncle du premier, mais l'hagiographe n'a fait ici que renforcer le lien entre les deux personnages suggéré par Paul Diacre, qui les associe dans le récit du miracle des tombes de Saint-Félix/Saint-Clément. Il reste à noter enfin que ces deux textes n'ont pas eu d'influence notable sur la production historique et hagiographique messine, qui ne mentionne jamais ce lien de parenté entre les 9^e et 10^e évêques de Metz, ce qui paraît après tout logique pour un monastère périphérique et mal contrôlé par les prélats messins⁴.

Enfin Térrence, le 17^e évêque a lui aussi été l'objet après l'An Mil d'une *Vita*, dont les éléments sont pratiquement tous fabuleux⁵. Il est difficile de déterminer quelle communauté est à l'origine de la rédaction de ce texte ; il ne s'agit pas en tout cas des chanoines de Neumünster qui ont reçu les reliques du saint lors de la fondation mise en chantier par Advence, à la fin de son épiscopat. Le diplôme de Louis le Germanique qui confirme les possessions de la nouvelle communauté, daté de 871, mentionne bien la translation du saint corps.⁶ Mais ni les *Gesta Episcoporum Mettensium*, ni la *chronique Universelle* de Saint-Clément ne font ni référence à cette ni à la localisation de la sépulture de Térrence⁷. Une rédaction de la *vita* à Saint-Félix-Saint-Clément paraît peu probable, dans la mesure où un moine de cette communauté comme l'auteur de la *Chronique Universelle* devait être au courant des reliques encore conservées dans son monastère, à moins qu'il ait délibérément fait

¹ *Vita sancti Adelphi*, BHL 0076, AA SS, Aug., VI, p.507-512; voir Monique Goulet, «La vie d'Adelphe de Metz par Werinharius : une réécriture polémique», dans «Scribere sanctorum gesta», *Recueil d'études d'hagiographie médiévale offert à Guy Phillipart*, 2005, Turnhout, p.451-476.

²MGH, SS, II, p.262.

³BHL 0075, Guy Phillipart, «La vie de saint Adelphe de Metz par Werinharius d'après un manuscrit de Neuwiller», dans *Analecta Bollandiana*, 100, 1982, p.431-442.

⁴ Les *Gesta Episcoporum Mettensium* du XII^e siècle et tous les autres textes qui en découlent ignorent le lien de parenté entre Rufus et Adelphe.

⁵ *Vita sancti Terentii*, éd. Goulet [2006], p.296-309, voir la discussion critique p.207-212.

⁶ MGH, DRSK 1, n°138, p.192-193 : «[Adventius] divino nutu corpus sanctissimi Therencii Metensis pontificis et almiflui confessoris in eadem ecclesia collocavit... » ; Gaillard [2006], [DN1], p.331.

⁷ GEM, MGH, SS, X, c.17 p.537; *Chronicon sancti Clementis Mettense*, MGH, SS, XXIV, p.494.

l'impasse sur cet événement. Monique Goulet suggère la piste d'une rédaction gorzienne, à la suite de la dédicace d'un autel contenant des reliques de Térance, mais la *vita* ne fait aucune référence à Gorze et on ne sait ni quand ni comment les reliques sont arrivées dans cette abbaye. Le lieu d'origine de l'auteur de ce texte hagiographique reste donc un mystère pour nous.

Les évêques de Metz sont donc honorés durant la période 929-1076 par de nombreuses biographies hagiographiques, alors qu'avant le milieu du X^e siècle, la littérature consacrée aux prélats messins et donc la connaissance de leur histoire se résumaient à la *Vita Arnulfi* mérovingienne, au *Liber* de Paul Diacre et au catalogue épiscopal élaboré sous l'épiscopat de Robert. Ces nouveaux textes présentent plusieurs profils assez différents. On retrouve tout d'abord la figure assez récente du fondateur historique, dont la vie est illustrée par des œuvres prolixes et détaillées. La concurrence entre les abbayes pousse cependant à reculer le plus loin possible dans le temps leur fondation en liaison avec la figure mythique de Clément ou de Patient. La réforme monastique a sans aucun doute renforcé la cohésion des communautés, en remplaçant les clercs par des moines, soumis à des obligations collectives beaucoup plus rigoureuses. Cet esprit de corps beaucoup plus fort se traduit par un intérêt croissant pour le temps des origines, qui devient un élément essentiel pour définir l'identité de ces communautés.

Ces *vitae* établissent un lien entre le passé et le présent ; entre le fondateur qui donne leurs lettres de noblesse aux différents établissements, et le présent qui hérite de ce capital de prestige. Ces œuvres qui valorisent un seul évêque traduisent donc un rapport au passé sélectif et discontinu, assez différent de celui qui prévaut dans les *gesta episcoporum*, où le temps est scandé de façon continue avec la déclinaison ininterrompue de la lignée épiscopale. La *vita d'Adalbéron II*, écrite par l'abbé Constantin de Saint-Symphorien par exemple, mentionne bien un certain nombre de pontifes messins, mais seulement parce qu'ils ont un rapport avec l'abbaye ou avec l'œuvre d'Adalbéron II. Ainsi Robert et Advence sont cités car Adalbéron a mené à bien des projets de construction lancés par ces deux prélats¹. Les noms d'Epletius, de Papolus, de Godo et de Goery n'apparaissent que dans la mesure où leurs sépultures se trouvent à Saint-Symphorien, et parce que le second a fait des dons à l'abbaye².

¹MGH, SS, IV, c.12 et 13, p.662 ; il s'agit dans le second cas de Neumünster, en Sarre où Advence a fondé une communauté de chanoines à la fin de son épiscopat comme le prouve un diplôme de confirmation de Louis le Germanique daté de 871, (Gaillard [2006], DN1,p.331), et a fait transporter les reliques de Térance le 17^e évêque de Metz. Adalbéron II ajoute une communauté de femmes aux chanoines installés par Advence et Robert

²MGH, SS, IV, c.36, p.671-672.

Le texte est d'ailleurs ambigu au sujet de ces tombes puisque l'auteur fait référence, quelques paragraphes auparavant, à la translation des restes de Goery à Epinal, et aux guérisons que ces reliques entraînent lors d'une épidémie en présence d'Adalbéron II¹. Localiser le corps de Goery à Saint-Symphorien, alors qu'il n'y était plus, est sans doute un moyen de souligner le prestige de cette abbaye en énumérant tous les prélats qui ont choisi un jour d'y être inhumés.

On retrouve également dans le même passage l'attraction du prestige arnulfien puisque Goery et Godo, présentés comme des frères, sont rattachés à la famille de l'ancêtre des Carolingiens. La mémoire de la lignée épiscopale est donc sélective et ne s'attache qu'à quelques prélats qui ont un lien avec Saint-Symphorien et l'œuvre de restauration d'Adalbéron II. Le but est bien évidemment de glorifier ce personnage et cette abbaye. D'une façon générale, le lien reste fort dans la plupart de ces textes entre les Arnulfiens et les évêques de Metz, selon le modèle initié par Paul Diacre. Malgré les vicissitudes politiques et le déclin des Carolingiens, l'attraction pour le prestige de saint Arnoul reste forte dans la littérature messine, sans qu'il faille forcément attribuer à ce phénomène une signification politique, car la cité ne semble pas avoir été un bastion légitimiste. La politique des évêques de Metz, à partir de la soumission d'Adalbéron I^{er} aux Ottoniens, prouve le contraire.

Deux *vitae* qui s'appuient sur la lignée épiscopale : la *Vita Chrodegangi* et la *Vita Deoderici* de Sigebert de Gembloux

Parmi ces *vitae* d'évêques messins, celles de Chrodegang et de Thierry se singularisent cependant par leur volonté de replacer l'action de leur héros au sein de l'histoire des évêques de Metz. La première de ces deux œuvres a été rédigée peu avant 789 à Gorze pour honorer la mémoire du fondateur². Son auteur commence par localiser la cité de Metz, et par quelques considérations étymologiques au sujet du nom de cette ville. Puis, après avoir rapidement loué les constructions menées à bien par les premiers habitants, l'hagiographe raconte l'arrivée à Metz de saint Clément, l'envoyé de saint Pierre et la conversion des Messins, ce qui est l'occasion pour lui de louer toute la lignée épiscopale messine en ces termes : « ... *il faut lever les yeux avec un esprit pieux vers les évêques d'un tel siège, et puisque depuis saint*

¹MGH, SS, IV, c.14, p.662-663.

²*Vita Crodegangi*, BHL 1781, MGH, SS, X, p.552-572, Gouillet [2006], p.251-257.

*Clément jusqu'à notre Chrodegang ils eurent tous une vie très sainte... »*¹. Suit une évocation des évêques les plus importants. Il s'agit de Clément, le premier évêque, et de Céleste et de Félix, qui l'accompagnèrent et lui succédèrent sur le siège épiscopal, et qui ont tout trois leur sépulture dans la crypte de Saint-Félix/Saint-Clément, sur le modèle des trois premiers évêques de Paris et de Trèves², ainsi qu'un certain nombre de leurs successeurs³. Le personnage d'Auctor est également mentionné, tout comme saint Arnoul, qui est présenté avec son illustre descendance⁴. Le prestige arnulvien joue encore une fois un rôle considérable puisque l'auteur, alors qu'il décline toute la généalogie des ancêtres de Charlemagne, rattache saint Chrodegang à cette illustre famille, sa mère Landrade étant d'après l'hagiographe la fille de Charles Martel et la sœur de Pépin⁵. On retrouve ici l'influence du *Liber* de Paul Diacre, qui développe amplement le thème de la sainteté de la lignée épiscopale et celui du prestige des descendants de saint Arnoul. L'hagiographe de Gorze reprend le même projet de fusion de ces deux lignées pour le mettre cette fois au service de son héros, Chrodegang.

Thierry I^{er}, fondateur de Saint-Vincent de Metz fit également l'objet d'une biographie, grâce aux bons offices de Sigebert de Gembloux, qui occupa le poste d'écolâtre de cette abbaye⁶. C'est à la demande de deux moines de cette communauté, Ulrich et Rodolphe, que le grand érudit se mit au travail. Son œuvre est composite puisqu'elle est autant une biographie du fondateur qu'une histoire du monastère depuis sa fondation. Thierry apparaît à travers le portrait que dresse Sigebert, aussi bien comme un prélat engagé dans les affaires impériales, de par son rôle de conseiller auprès d'Othon II, que comme un pasteur soucieux de guider et protéger ses ouailles. Il n'est pas étonnant de retrouver dans cette œuvre des références à la lignée épiscopale messine, d'autant que l'auteur possède les connaissances nécessaires et maîtrise parfaitement les différentes temporalités. Outre l'épisode étudié précédemment, qui aborde les initiales des pasteurs messins, un passage est particulièrement intéressant pour le sujet qui nous occupe. Il intervient au chapitre 10 lorsque Sigebert tente d'expliquer pourquoi

¹ M.G.H., SS, X, c.1, p.553 : « *oculos piaie mentis ad antistites tantae sedis erigas, et quia a sancto Clemente usque ad nostrum Chrodegangum omnes sanctissimae vitae fuerint, omnes super creditam custodiam quia bene vigilaverint, prorsus invenies.* »

² BHL 2655, *Vita Eucharitii, Valerii et Materni*, AA, SS, Ian., t.II, p.918-922 ; voir Krönert [2003], p.169-205.

³ MGH, SS, X, c.3 et 4, p.554-555.

⁴ MGH, SS, X, c.7, p.556.

⁵ *Ibidem*, p.556 : « *Hic avus [Karolus] sancti Chrodegangi, hic Landradam mater eius et avunculum Pippinum genuit.* »

⁶ Sigebert de Gembloux, *Vita Deoderici*, MGH, SS, IV, p.461-482; sur Sigebert voir Mireille Chazan, « *Sigebert de Gembloux le Lotharingien* », dans *Publications de la section historique de l'Institut Grand-Ducal de Luxembourg*, 106, 1991, p.21-48 .

les évêques Thierry et Adalbéron I^{er} de Metz n'eurent pas le privilège de porter le *pallium* : il rappelle à cette occasion que

« *d'autres cités des Gaules oseront la surpasser parce qu'elles auraient reçu de Dieu des évêques plus puissants, plus fameux par leur noblesse ou plus illustres par leur sainteté : c'est pourquoi certains des évêques de Metz, honorés au delà de la façon réservée aux prélats, ont souvent reçu du siège apostolique, soit par la grâce de leur sainteté, soit pour la gloire de leur noblesse, un privilège tel que, exceptée la sujétion au métropolitain, ils soient considérés comme archevêques par la fonction et par l'honneur*¹. »

Sigebert était donc parfaitement conscient du prestige des évêques de Metz mais il ne fut jamais sollicité, ni par Adalbéron III, ni par un clerc de la cathédrale, pour composer une œuvre à leur gloire, sous la forme de notices de *gesta episcoporum*.

Conclusion : Trois siècles et demi sans *Gesta episcoporum* : manque de moyens ou absence de besoin ?

Malgré les vœux de Paul Diacre, son *Liber* consacré aux évêques de Metz n'a pas trouvé de continuateur ni de remanieur. Certes, il faut nuancer dans la mesure où de brèves notices ont sans doute été rédigées pour honorer la mémoire des grands évêques carolingiens. Metz, durant ces années charnières n'a d'ailleurs pas manqué d'auteurs de talents, comme Sigebert de Gembloux, prêts à mettre leur plume au service de patrons ecclésiastiques comme nous l'avons vu. Les nombreuses œuvres rédigées au X^e et au XI^e siècles sont la preuve d'une activité culturelle importante, souvent liée au renouveau monastique, né des initiatives de quelques réformateurs soutenus et aidés par les évêques de Metz. La curiosité autour des pasteurs mosellans s'est considérablement accrue pendant ce siècle et demi. Mais là réside une première limite, car les moines qui sont à l'origine de ces *vitae* ont davantage été tentés de louer leurs saints patrons plutôt que la lignée épiscopale tout entière, même si certaines œuvres comme la *vie de saint Chrodegang* ont pris le soin de replacer leur héros au sein de l'histoire des évêques de Metz. La mémoire des prélats messins a donc été monopolisée par les moines et une lutte est même survenue entre Thierry I^{er} et les membres de la communauté de Saint-Clément autour du souvenir et des restes du fondateur du siège.

¹ MGH, SS, IV, c.10, p.469.

Les prélats messins étaient-ils tellement sûrs de leur puissance dans cette période d'apogée, pour pouvoir se passer d'un instrument de légitimation tel que les *gesta episcoporum* ? Les occasions n'ont pourtant pas manqué de réaffirmer les droits et le prestige du siège messin. Le désir d'effacer les traces de la longue vacance sous Charlemagne et de réaffirmer la continuité épiscopale, ou encore l'octroi du *pallium* et l'autonomie par rapport au métropolitain de Trèves auraient pu inciter à la rédaction de continuations ou au remaniement du *Liber* de Paul Diacre. Certains évêques ont dû souffrir d'un manque de légitimer comme Thierry II après avoir chassé le jeune Adalbéron au début du XI^e siècle. Les guerres, auxquelles ce prélat participa contre son souverain Henri II, se soldèrent par des aliénations de terres et de droits, et donc une diminution du temporel de l'évêché, ce qui aurait pu également pousser à la rédaction de textes sur le modèle des *gesta episcoporum*, mais il n'en fut rien. Il faut d'ailleurs ajouter que peu d'actes épiscopaux ont été conservés pour cette période pourtant florissante dans le domaine politique, et le hasard de la conservation des documents ne suffit pas à lui seul à expliquer ce phénomène¹. Le très long épiscopat de Thierry II qui a duré près d'un demi-siècle nous a laissé seulement un acte dont la sincérité est plus que douteuse. L'indigence de la production diplomatique est peut-être à mettre en rapport avec l'absence d'ouvrage dédié à la lignée des évêques messins à la même époque.

On ne peut pas évoquer l'absence des évêques à Metz pour expliquer ce déficit, en mettant en avant le fait qu'il aurait manqué une impulsion ou une volonté venue d'en haut. Certes, Thierry I^{er} passa une grande partie de son temps au côté de son royal cousin, Othon II, pour le conseiller et il partit même avec lui en Italie. C'est pourtant sous son épiscopat qu'un anonyme compléta le catalogue épiscopal messin, et que l'on forgea la prophétie autour des premières lettres des noms des évêques. Les bibliothèques messines étaient richement dotées et comptaient de nombreuses œuvres historiographiques, notamment Saint-Vincent. Une note conservée dans un manuscrit du XI^e siècle provenant des Saints Apôtres/Saint-Arnoul offre deux listes de livres qui ne se trouvaient pas dans cet établissement, mais qu'il était possible de consulter à Saint-Vincent et à Saint-Symphorien². On retrouve notamment certains classiques de l'historiographie antique et médiévale, intégralement ou en extraits, comme César, Justin, Eutrope, peut-être la première décade de Tite Live, *la Chronique* d'Eusèbe

¹ Michel Parisse, « Importance et richesse des chartes épiscopales. Les exemples de Metz et de Toul des origines à 1200 », dans Parisse, *A propos des actes des Evêques. Hommage à Lucie Fossier*, 1991, Nancy, p.30-33.

² Il s'agit du manuscrit Metz BM 221, qui mentionne 26 ouvrages à Saint-Symphorien et 29 à Saint-Vincent qui ne se trouvaient pas à Saint-Arnoul, voir le *Catalogue Général des Manuscrits des Bibliothèques publiques des départements, Metz, Verdun, Charleville t.V*, Metz, Paris, 1879, p.XXXII-XXX et p.96-97 ; Chazan [1999], p.45-46.

traduite et poursuivie par Jérôme, *l'Histoire Ecclésiastique* d'Eusèbe traduite par Rufin, Orose, Darès et Dycitis le Phrygien, Jordanès, Isidore, Bède et Reginon de Prüm. Une autre œuvre historiographique d'importance se trouvait également aux Saints-Apôtres-Saint-Arnoul : les *Annales Mettenses posteriores*, aussi connues sous le nom de *compilation de Metz*. Il s'agit d'une grande histoire des Francs qui commence avec la chute de Troie et se poursuit jusqu' au début du règne d'Henri I^{er} l'Oiseleur¹. La deuxième partie de cet ouvrage, qui est la seule éditée, se présente sous la forme d'annales dont le contenu est emprunté aux grandes annales carolingiennes, complétées par Reginon et Widukind de Corvey. Sigebert utilisa d'ailleurs cette vaste compilation pour rédiger sa chronique universelle. Doit-on placer sa composition à Metz ? La question mériterait un examen plus approfondi, mais si la réponse s'avérait positive, ce qui est loin d'être évident, cette compilation serait l'ouvrage historiographique le plus abouti et le plus complexe jamais rédigé à Metz. En tout état de cause, les outils ne manquaient pas pour s'adonner à l'histoire, et certains clercs messins devaient posséder une excellente culture historiographique. Il faut ajouter d'autre part, que le *Liber* de Paul Diacre se trouvait au moins à Gorze, à Saint-Arnoul et à Saint-Symphorien². Les érudits messins connaissaient donc l'invitation du lettré lombard à la fin de son œuvre.

En fait les *gesta episcoporum*, en tant que genre littéraire semblent avoir été supplantés par un autre type de document : les catalogues épiscopaux qui indiquent les durées d'épiscopat. Ces derniers permettent en effet de mettre en valeur les mêmes éléments que les *gesta episcoporum*, comme la continuité de la lignée épiscopale depuis la fondation du siège, ou encore le prestige des pontifes avec notamment la mention du titre d'archevêque, même s'ils sont d'une faible utilité pour défendre le temporel de l'évêché. Or, il se trouve que les droits et les possessions des prélats mosellans entre le milieu du IX^e siècle et la fin du XI^e sont plutôt en expansion, et les successeurs de saint Clément ne semblent pas vraiment sur la défensive, sauf à quelques moments critiques³.

Ces catalogues présentent aussi l'avantage d'être plus faciles et plus rapides à réaliser, dans la mesure où leurs auteurs n'ont pas besoin d'un important *corpus* de sources, puisque les durées indiquées sont la plupart du temps fantaisistes. Ces documents sont également d'une redoutable efficacité puisqu'une longue lecture n'est pas nécessaire, et qu'un simple regard permet de dégager les thèmes que nous venons d'évoquer. Ainsi s'explique

¹ Chazan [1999], p.133-137.

² Cf. p.39-45.

³ Depoux [1954], t.1, p.15-132 ; Parisse [1993], p.76-80.

certainement le succès à Metz de ces catalogues détaillés alors que les autres diocèses de la province ecclésiastique se sont contentés de simples listes d'évêques¹, ou ont mis en chantier la rédaction de *gesta episcoporum* et de continuations, comme à Verdun au début du IX^e siècle, à Trèves peut-être dès les années 1070², et à Toul au début du XII^e siècle³. La Querelle des Investitures et ses prolongements dans le diocèse de Metz ainsi que l'affaiblissement temporaire des évêques messins vont changer la donne et créer un contexte favorable à la rédaction de nouveaux *gesta episcoporum*.

¹ Une liste épiscopale devait exister à Verdun qui a servi de base aux travaux de Bertaire, pour les *Gesta episcoporum Verdunensium*, MGH, SS, VIII, p.36-45, mais elle ne semble pas avoir comporté de durée pour les épiscopats car Bertaire ne donne pas systématiquement cette information. La plus ancienne liste conservée est postérieure et se termine au début du XII^e siècle avec l'évêque Richer mort en 1107, voir Duchesne [1915], p. 66-75.

² Les plus anciennes listes épiscopales à Trèves datent de la fin X^e siècle et se terminent avec l'évêque Egbert mort en 993. Les durées des épiscopats ne sont pas mentionnées. Sur la constitution de ces listes et leur enrichissement progressif voir Duchesne [1915], p.30-45 ; Krönert [2003], p.629-632.

³ A Toul, la plus ancienne liste conservée est postérieure aux *Gesta episcoporum Tullensium* du début du XII^e siècle, MGH, SS, VIII, p.631-648, elle se trouve dans le manuscrit Düsseldorf Panzer n°290 et s'achève avec l'évêque Ricuin mort en 1126. Une autre liste plus ancienne existait sans doute à la fin du X^e siècle comme l'atteste la *vie de saint Mansuy* d'Adson de Montier-en-Der, AA, SS, sept., I, c.25, p.644, qui fait référence aux « *Gestis praecedentium Leucorum urbis antistitum* ». Mais ce document ne devait pas indiquer de durée pour les épiscopats des pontifes toulousins sinon on comprendrait mal que le rédacteur des *Gesta episcoporum Tullensium* ne s'en soit pas servi, voir Duchesne [1915], p.58-66.

Deuxième partie

Les Gesta

Episcoporum

Mettensium

XII^e siècle

La mort d'Adalbéron III, le 13 novembre 1072, marque la fin d'une époque dans l'histoire des évêques de Metz, même si les contemporains n'en ont pas immédiatement pris conscience. Les habitants de la cité furent certainement sensibles à la fin de la domination de la première maison de Luxembourg sur le siège épiscopal, qui durait depuis presque 70 ans, mais personne ou presque à cette date ne pouvait évidemment prévoir l'éclatement du grand conflit entre les papes et les empereurs qui devait avoir pour conséquence la remise en cause des équilibres politiques et religieux existant dans le diocèse de Metz depuis plus d'un siècle. Rappelons que les évêques de Metz ont profité à plein de leur intégration dans le *Reichskirchensystem*, ce qui leur a permis d'accroître de façon considérable leurs pouvoirs temporels, au point de se créer une véritable principauté épiscopale. Les prélats messins ont également manifesté (par intermittence il est vrai) une véritable volonté réformatrice sur le plan religieux, avec la création et la restauration de monastères depuis l'époque d'Adalbéron I^{er}. L'allégeance au pouvoir impérial et la fidélité aux réformes portées par la papauté sont les deux éléments constitutifs de l'idéal qui anime les évêques lotharingiens au milieu du XI^e siècle, comme l'illustre parfaitement le comportement d'Adalbéron III, qui fut l'ami de Léon IX et le fidèle serviteur des Saliens. Avec la rupture entre les deux pouvoirs, cet idéal traditionnel devient intenable, et les évêques vont devoir choisir entre papes et empereurs, et surtout subir les conséquences de leurs choix¹.

¹ Les travaux des historiens allemands ont depuis un quart de siècle profondément renouvelé les problématiques qui porte sur la Querelle des Investitures dans l'Empire et notamment en Lorraine. Voir notamment Franz Reiner Erkens, *Die Trierer Kirchenprovinz im Investiturstreit*, 1987, Cologne; Jörg R. Müller, *Vir religiosus ac strenuus, Albero von Montreuil, Erzbischof von Trier (1132-1152)*, 2006, Trèves. Ce résumé entend offrir une synthèse de ces recherches sur un moment crucial de l'histoire des évêques de Metz car la dernière synthèse en français couvrant l'ensemble de cette crise remonte au début du XX^e siècle : A. Dantzer, « *La Querelle des Investitures dans les évêchés de Metz, Toul et Verdun, de 1075 au concordat de Worms (1122)* », dans *Annales de l'Est*, XVI, 1902.

I. La naissance de la principauté épiscopale

A. Les évêques de Metz durant la Querelle des Investitures

1 . Première phase de la crise : les déboires d'Hérیمان (1073-1090)

La figure d'Hérیمان, le successeur d'Adalbéron III, dont la notice occupe une grande place dans les GEM¹, est difficile à cerner en raison de ses volte-face politiques, qu'il n'est pas toujours facile de comprendre, et surtout parce que les auteurs médiévaux ont retravaillé son image pour en faire soit un champion de la cause grégorienne sous la plume d'Hugues de Flavigny², soit un exemple de versatilité dans les GEM, et de scepticisme dans les *Miracula Sancti Clementis II*³. Il nous faut présenter d'abord un cours résumé de ce que nous savons de l'Hérیمان historique, replacé dans le contexte de la Querelle des Investitures⁴, avant d'évoquer dans une autre partie son image dans la littérature lotharingienne.

Les origines d'Hérیمان sont mal connues, et il est surprenant qu'Hugues de Flavigny, qui ne tarit pourtant pas d'éloges sur l'évêque de Metz, ne donne aucune indication. A aucun moment lors de la Querelle des Investitures, les sources ne mentionnent un quelconque parent qui aurait joué un rôle dans le destin du prélat messin. Seuls les *Gesta abbatum Trudonensium* fournissent une précision en évoquant les liens de parenté entre Hérیمان et l'évêque de Liège, Henri, qui aurait été son neveu⁵. Or, Henri est le frère du comte de Toul, Frédéric I^{er}

¹ *Gesta Episcoporum Mettensium*, MGH, SS, X, p.543.

² Hugues de Flavigny, *Chronicon*, MGH, SS, VIII, p.453.

³ Hecelin, *Translatio et miracula sancti Clementis*, MGH, SS, XXX^b, p.896-899.

⁴ Ce résumé s'appuie principalement sur l'article de F. Ruperti et G. Hocquard, « Hérیمان évêque de Metz (1073-1090), *ASHAL*, 1930, XXIX, p.503-578. Le travail a été préparé par F. Ruperti qui est décédé pendant la Première Guerre mondiale. Ses notes ont été reprises par l'abbé Hocquard après la guerre qui livre une image grégorienne d'Hérیمان. Siegfried Salloch, *Hermann von Metz. Ein Beitrag zur Geschichte des deutschen Episkopats im Investiturstreit*, 1931, Francfort, sans avoir connaissance des travaux de Ruperti et d'Hocquard et sans égaler leur érudition, dresse un portrait plus nuancé du personnage.

⁵ Rudolf de Saint-Trond, *Gesta abbatum Trudonensium*, MGH, SS, X, p.249.

d'Astenois, qui a épousé vers 1050 Gertrude, l'héritière du comté de Toul¹, mais il n'est pas possible de préciser à laquelle des deux lignées Hérیمان se rattache. La première est originaire de Champagne, autour de Dampierre, alors que la seconde tire son origine d'un certain Rambaud, qui porte déjà le titre de comte de Toul autour de l'An Mil. Il serait plus logique de rapprocher le futur évêque de Metz de cette famille, compte-tenu de ce que nous savons des séjours d'Hérیمان à Liège et à la cour impériale. Mais dans ce cas, il serait le seul enfant mâle connu du comte Renard II, à côté de ses deux filles Gertrude et Liutgarde. Selon cette hypothèse, sa carrière ecclésiastique ne pourrait s'expliquer que par la présence d'un frère (que nos sources ne mentionnent pas), destiné à hériter du comté mais victime d'une mort précoce.

Il ne fait guère de doutes en revanche qu'Hérیمان a intégré le clergé liégeois, en occupant divers postes de responsabilité au sein du brillant chapitre cathédral, comme ceux d'archidiacre et de prévôt². Ces fonctions ont dû le mettre en contact avec Adalbéron III et le clergé messin, car l'abbaye de Saint-Trond, située dans le diocèse de Liège, avait pour seigneurs temporels les évêques de Metz. Hugues de Flavigny est le seul à évoquer un passage d'Hérیمان au sein de la chapelle royale sous la tutelle d'Annon de Cologne, mais si l'épisode est vraisemblable, le récit de ce chroniqueur a été retravaillé dans un sens très fortement grégorien, et il est impossible de croire au dégoût du jeune clerc face à la licence d'Henri IV et de son entourage³. Sa carrière ultérieure montre au contraire qu'une bonne entente existait avec le souverain salien.

Après la mort du vieil Adalbéron III, en novembre 1072, Hérیمان devient évêque de Metz dans des conditions mal connues faute de précisions. Henri IV l'a-t-il désigné pour cet office ou y-a-t-il eu une élection en bonne et due forme ? Quel rôle a joué Annon de Cologne dans la carrière d'Hérیمان ? Alors que plusieurs candidats désignés par le Salien sont contestés dans leur diocèse au tournant des années 1060 et 1070, comme à Constance et surtout à Milan, les sources sont peu prolixes en ce qui concerne le cas messin⁴. Hugues de Flavigny indique seulement que le nouvel évêque a reçu l'investiture des mains du souverain⁵.

¹ Parisse [1982], p.130 et p.437 ; Michel Bur, « La frontière entre la Champagne et la Lorraine du milieu du X^e à la fin du XII^e siècle », dans *Francia*, 4, 1976, p.237-254, p.243 Hérیمان est peut-être apparenté à la famille de Bar-Ardenne car le père de Frédéric et d'Henri s'est vraisemblablement mariée avec une princesse de cette famille. Mais aucune source ne mentionne ce lien de parenté lorsque l'évêque de Metz.

² Ruperti/Hocquard [1930], p.558-559.

³ Hugues de Flavigny, *Chronicon*, MGH, SS, VIII, p.453.

⁴ Tellenbach, [1993], p.179-200.

souverain¹. Un tour d'horizon des autres diocèses de l'ancienne Belgique Première peut apporter quelques éclairages sur ce problème. A Toul, le souverain a désigné en 1069 Pibon, son chancelier² ; à Verdun, Henri III avait placé un chanoine de Bâle, Thierry qui avait également été son chapelain³. Udon de Nullenburg, membre du chapitre cathédral de Trèves, s'est par contre imposé sur le siège métropolitain en 1066, après une élection régulière, malgré l'opposition d'Annon de Cologne, dont le candidat succombe dans une embuscade⁴. On voit à travers ces exemples que les souverains saliens se sont efforcés de placer des clercs de leur chapelle à des postes de responsabilité dans une région frontalière et donc stratégique. C'est dans cette optique qu'il faut envisager la désignation d'Hériman qui met un terme à la domination de la maison de Luxembourg sur le siège messin. En 1069 déjà, à la mort du duc de Basse-Lotharingie Frédéric, la cour avait choisi Godefroy le Bossu pour lui succéder dans cette charge plutôt qu'un Luxembourg. Il est intéressant de constater que le pricier du chapitre messin Adalbéron, qui appartenait peut-être à la maison de Luxembourg n'a pas été promu⁵. Il est donc vraisemblable que la cour impériale a nommé Hériman pour reprendre le contrôle du siège messin, trop longtemps dominé à son goût par une grande famille

¹ Hugues de Flavigny, *Chronicon*, MGH, SS, VIII, p.453 : « *Ubi vero episcopatus officium adeptus est, satis penituit de manu regis illius investituram pontificatus se suscepisse...* »

² Erkens [1987], p.5.

³ Dantzer [1902], p.89.

⁴ Erkens [1987], p.12-13.

⁵ Une incertitude demeure à propos de l'appartenance de ce personnage à la maison de Luxembourg. Un pricier nommé Adalbéron est attesté en 1065 dans une charte d'Adalbéron III délivrée pour Saint-Trond. *HL*, t.II, preuves, p.ccxlii-ccxliiii. Après cette date, le personnage est régulièrement attesté dans cette charge jusqu'au^{er} octobre 1094, dans un acte en faveur de Saint-Vincent où il apparaît comme pricier et archidiacre, Bartocchi [1988], n°7, p.58-60. Parallèlement, la fausse charte d'Hériman de 1090 en faveur de Saint-Clément comptent dans la liste des souscriptions un archidiacre Adalbéron, sans mentionner de pricier. Si ce document est un faux ou a été fortement interpolé, la liste des témoins a des chances d'être authentique, E. Müsebeck « *Zoll und Markt in Metz in der ersten Hälfte des Mittelalters* » dans *JGLGA*, 15, 1903, p.28. En 1093, la donation à Cluny du prieuré de Thiécourt par Poppon, contient parmi les signataires un Adalbéron pricier et un autre archidiacre, *HL*, t.III, pr., col.26-27. Dans le règlement de Poppon en 1095 en faveur de Gorze au sujet du prieuré d'Amelle, seul un Adalbéron apparaît en tant qu'archidiacre. Il ressort de toutes ces constatations que deux personnages nommés Adalbéron ont appartenu au chapitre cathédral au tournant des XI^e et XII^e siècles. Le second, le plus jeune qui est attesté à partir de 1093, voire 1090, est un rejeton de la famille d'Ardenne-Luxembourg. Un Adalbéron a en effet été capturé et décapité par les Turcs pendant le siège d'Antioche alors qu'il jouait aux dés avec une femme dans un jardin. Albert d'Aix précise bien que l'infortuné est jeune en 1097, qu'il est le fils du comte Conrad et qu'il occupe la fonction d'archidiacre : Albert d'Aix, *Historia Hierosolimitana*, dans *Recueil des Historiens des Croisades*, IV, 1879, Paris, p.370-371 : « *Contigit die quadam filium comitis Cunradi de Luezelenburch, Adalberonem nomine, clericum et archidiaconum Metensis ecclesiae, juvenem nobilissimum de regio sanguine, et proximum Henrici Tertii Romanorum Augusti...* ». La proximité avec la maison impériale est due au fait que Conrad a épousé la sœur d'Agnès de Poitou, la mère d'Henri IV. La généalogie proposée par Alfred Lefort, *La maison souveraine de Luxembourg*, 1902, Luxembourg, Reims, p.13, est plus proche des dires d'Albert d'Aix que celle de Michel Parisse [1982], p.. Il est impossible de dire si le premier Adalbéron, le pricier, a vraiment appartenu à la famille de Luxembourg. Le fait que tous les priciers messins entre 1065 et 1136 ont porté ce nom ne facilite pas leur identification, et on pourrait même se demander sur le ton de la plaisanterie si s'appeler Adalbéron n'était pas une condition indispensable pour faire une belle carrière au sein du chapitre cathédral messin, voir Michel Parisse, « *Les priciers messins au 12^e siècle. Questions généalogiques et chronologiques* », *ASHAL*, 1971, 71, p.23-28.

aristocratique. On ignore tout de la date exacte et des modalités de l'élévation d'Hérیمان à l'épiscopat. Même sa consécration n'a pas laissé de traces dans les documents. Henri IV a passé l'automne en Saxe et il a célébré Noël à Bamberg. Il est donc difficile de placer la succession épiscopale à la fin de 1072¹. Le chanoine liégeois a dû être présenté comme candidat du roi au chapitre, qui a confirmé ce choix. Le nouvel élu a probablement reçu l'investiture du Salien, mais la simonie n'a pas dû jouer de rôle dans le processus de désignation, étant donné le profond penchant d'Hérیمان pour la réforme de l'Eglise, même si cette expression est imprécise et peut donner matière à bien des orientations différentes². Il apparaît en tout cas pour la première fois dans la documentation comme évêque le 29 avril 1073³. Aucune source ne nous renseigne sur l'accueil réservé par les Messins à leur nouveau pasteur, mais l'installation d'un prélat extérieur au diocèse sur le siège de saint Clément explique peut-être les difficultés postérieures d'Hérیمان, qui a sans doute payé cher son manque d'enracinement local. Sans se traduire par une opposition ouverte, le pontife a souffert d'un manque de soutien de la noblesse lorraine, lorsque les nuages de la discorde politico-religieuse ont commencé à s'amonceler au dessus du ciel de l'Empire. Rappelons-nous que Conrad de Pfullingen, installé sur le siège de Trèves dans des conditions proches de celles qui ont conduit à l'élévation d'Hérیمان à Metz, a fait l'objet d'un rejet important de la part des Trévirois, et a même été assassiné par des membres de sa *familia*, probablement sur l'initiative du Burgrave et avoué de la cité Thierry⁴.

Les premiers actes du nouvel évêque de Metz montrent qu'il reste attaché à l'idéal traditionnel de service de l'empereur et du pape. Il participe ainsi avec d'autres dignitaires ecclésiastiques et laïcs à la réunion de Gerstungen, le 20 octobre 1073, afin de trouver une solution au problème saxon qui accapare alors toute l'attention d'Henri IV⁵. Le souverain confie même au prélat messin la garde de prisonniers saxons de haut rang, probablement après le retournement de la conjoncture militaire et la victoire de l'Unstrut en juin 1075⁶. Cela montre que le pontife lotharingien, à la veille de l'éclatement du conflit entre les deux grands pouvoirs de l'Occident chrétien, jouit encore de toute la confiance du roi.

Aucun document n'évoque une quelconque activité réformatrice d'Hérیمان dans son diocèse, mais son attitude envers Grégoire VII prouve sa proximité avec le nouveau pape. La

¹ Salloch [1931], p.5-6.

² Tellenbach, [1993], p.157-162.

³ Ruperti/Hocquard [1930], p.559, n°6.

⁴ Müller [2006], p.170.

⁵ Ruperti/Hocquard [1930], p.559, n°7.

⁶ Cela se déduit du fait que des otages saxons sont libérés par Hérیمان dans les premiers mois de 1076 : Ruperti/Hocquard [1930], p.565, n°29.

correspondance du souverain pontife atteste qu'Hérیمان lui a écrit pour le féliciter de son élection¹. L'évêque de Metz se rend deux fois à Rome en 1074 et 1075. Lors du premier voyage, il s'arrête à l'aller dans la cité de Lucques afin de célébrer Pâques auprès des comtesses Béatrice et Mathilde de Toscane, originaires de Lotharingie et principaux soutiens des réformateurs dans le nord de l'Italie. Il fait alors la connaissance du grand prélat réformateur Anselme de Lucques. Arrivé à Rome, Hérیمان intercède en faveur d'Hermann de Bamberg, accusé de simonie par son propre clergé, et de Dietwin de Liège². L'année suivante, le 12 avril 1075, Grégoire VII prononce la déposition d'Hermann en présence de Siegfried de Mayence, d'Adalbéron de Würzburg et d'Hérیمان³. Outre cette affaire, l'évêque de Metz a été chargé par le Saint-Siège d'un certain nombre de missions pour remédier à des différends survenus au sein de l'Eglise. En plus du cas d'Hermann de Bamberg, Hérیمان, de concert avec Udon de Trèves, doit enquêter sur les accusations de simonie et de nicolaïsme portées contre Pibon de Toul par un clerc de son diocèse⁴. Il est de même chargé de transmettre les ordres du pape et d'arbitrer s'il le faut le conflit qui oppose Thierry de Verdun et les moines de Saint-Mihiel⁵.

On touche là à la principale cause de mécontentement de l'épiscopat impérial : les ingérences de plus en plus répétées de Grégoire VII dans les affaires de l'Eglise de Germanie et de Lotharingie. Habités à régler leurs différends de façon autonome, sous la forme de conciles provinciaux, les évêques allemands, issus pour la plupart de la haute aristocratie de l'Empire, vivent de plus en plus mal le soutien que le pape accorde aux clercs dénonciateurs, comme c'est le cas dans l'affaire de Toul où Pibon a néanmoins été blanchi par ses pairs. Cette procédure conduite contre le prélat toulinois a ainsi provoqué l'amertume de son métropolitain Udon de Trèves⁶. Alors que les évêques de la province ecclésiastique ont pris leurs distances avec la politique de Grégoire VII, Hérیمان fait figure d'exception, lui qui garde d'excellentes relations à la fois avec le roi et avec le souverain pontife, dont il est l'un des relais au nord des Alpes⁷.

La réunion de Worms, où Hérیمان se rend contrairement à d'autres prélats grégoriens, comme Altmann de Passau, sonne l'heure des choix déchirants. Les évêques allemands, à

¹ Rupert/Hocquard [1930], p.509-510, p.559-560, n°9.

² On ignore la cause du premier voyage d'Hérیمان à Rome. Il accompagne l'abbé de Saint-Hubert, Thierry, Rupert/Hocquard [1930], p.560-561, n°10-14.

³ Rupert/Hocquard [1930], p.562, n°18.

⁴ Rupert/Hocquard [1930], p.561, n°15. Sur cette affaire voir Erkens [1987], p.5-12.

⁵ Rupert/Hocquard [1930], p.561, n°13.

⁶ Erkens [1987], p.10-15.

⁷ Erkens [1987], p.16-19.

l'instigation d'Henri IV, déposent solennellement Grégoire VII, le 24 janvier 1076. Hériman est le seul à protester avec Adalbéron de Wurtzbourg contre cette décision en élevant un certain nombre d'objections juridiques. L'évêque de Metz relève tous les vices de forme dans la procédure suivie : un évêque et *a fortiori* le pape, ne peuvent être jugés sans procès, examen des charges et audition de témoins. Hériman doit cependant céder sous la pression de l'assemblée et de Guillaume d'Utrecht, qui met dans la balance le serment de fidélité prêté au souverain. Tout cela finit par emporter l'adhésion du prélat récalcitrant¹. Très vite cependant, l'évêque de Metz, comme les autres pontifes de la province ecclésiastique de Trèves, fait sa soumission à Grégoire VII qui mène une habile politique de gradation dans l'échelle des sanctions afin de diviser l'épiscopat impérial². Hériman n'est pas présent à l'assemblée d'Utrecht, réunie pour Pâques le 27 mars 1076 afin de prononcer l'excommunication du pape. Il va même jusqu'à libérer les otages saxons confiés à sa garde, se sentant probablement délié de son serment de fidélité envers le souverain à la suite des sanctions pontificales³. Evidemment, cette décision provoque l'ire du roi qui songe à punir ce qu'il considère comme une trahison, mais son attention est accaparée par d'autres problèmes dans l'immédiat.

Il ne faudrait pas croire cependant que les idéaux d'Hériman ont été profondément modifiés par les dramatiques événements de l'année 1076, et que le prélat messin nourrit une hostilité profonde envers le souverain. Même s'il ne joue pas un rôle actif dans les négociations entre les partis qui aboutissent à la réconciliation de Canossa, comme Udon de Trèves et à un degré moindre Thierry de Verdun⁴, Hériman n'a pas renoncé à voir dans le Salien le souverain légitime des trois royaumes qui forment l'Empire. Une lettre de Grégoire VII nous apprend que l'évêque de Metz lui a demandé des précisions sur un certain nombre de points doctrinaux⁵. Les réponses du pape permettent de reconstituer en partie les interrogations d'Hériman, qui semble avoir été gêné par l'excommunication d'Henri IV. Héritier des conceptions de l'épiscopat impérial qui attribuent au souverain un rôle dans la direction de l'Eglise, ces questions montrent également la conscience juridique du prélat

¹ Lambert d'Hersfeld, *Annales*, MGH, SS, V : « *Adalbero Wirciburgensis episcopus et Herimannus Mettensis episcopus aliquamdiu restiterunt ; dicentes, incongruum valde et contra canonum scita est, ut episcopus aliquis absens, absque generali concilio, sine legitimis et idoneis accusatoribus et testibus, necdum probatis criminibus quae obicerentur, condemnaretur ; nedum Romanus pontifex, adversus quem nec episcopi, nec archiepiscopi cuiusquam recipienda sit accusatio. Sed Willihelmus Traiectensis episcopus, qui causam regis pertinacius tuebatur, vehementer imminebat, ut aut cum ceteris in dampnationem papae subscriberent, aut regi, cui sub iureiurando fidem spondissent, protinus renonciant.* » Ruperti/Hocquard [1930], p.563, n°23

² Ruperti/Hocquard [1930], p.518-520 ; Erkens [1987], p.19-24

³ Ruperti/Hocquard [1930], p.565, n°29.

⁴ Erkens [1987], p.25-33.

⁵ La première lettre de Grégoire VII est éditée dans *Gregorii VII Registrum*, MGH, *epistolae selectae in usum scholarum*, t.II,1, livre IV, 2, p.293-297. Ruperti/Hocquard [1930], p.565, n°30.

messin, qui avait déjà exprimé des doutes de même nature lors de la réunion de Worms¹. S'il participe bien à la réunion des grands à Ulm à la mi-février 1077, qui envisage la nomination d'un nouveau roi², Hérیمان est absent de celle de Forchheim, qui aboutit à l'élection au trône de Rodolphe de Rheinfelden. Aucune source ne permet d'expliquer cette absence, mais il est vraisemblable que mis au courant de la pénitence d'Henri à Canossa, l'évêque de Metz s'est désolidarisé du front anti-salien. En août 1077, il se trouve même engagé en compagnie d'Udon de Trèves dans les négociations du Neckar avec les partisans de l'antiroi pour le compte d'Henri IV³.

Le vieil idéal de services partagés entre pape et roi est cependant de plus en plus difficile à honorer, et l'inévitable rupture intervient dans les premiers mois de 1078, sans que nous soyons bien informés sur les causes précises du départ fracassant du prélat de la cour. Toujours-est-il que, dans la première partie de l'année, Hérیمان est convoqué par le roi ainsi que d'autres Lotharingiens. Il avoue alors publiquement son attachement pour le pape, avant de quitter la cour de façon injurieuse pour le souverain⁴. Henri IV et le duc Thierry de Haute-Lorraine entrent alors en campagne et occupent Metz à la fin avril 1078. L'épisode appelle plusieurs interrogations : comment rendre compte de cette rupture alors qu'au printemps 1078 les relations entre Henri et Grégoire VII ne sont certes pas au beau-fixe mais se sont dans une large mesure normalisées ? La réaction rapide et violente du roi peut s'expliquer par le sentiment d'avoir subi un affront public, à moins que le Salien ait profité de l'occasion pour régler de vieux comptes après la libération des otages saxons. Le roi a peut-être eu peur d'une vague de défection dans l'Empire, et il a testé la fidélité de certains grands seigneurs lotharingiens. Devant l'attitude de ces derniers, il aurait alors choisi de frapper fort et rapidement pour faire peur et dissuader ses opposants potentiels de réunir leurs forces à celles de Rodolphe de Rheinfelden. Dans cette hypothèse, l'expédition contre l'évêque de Metz aurait eu une valeur d'exemple et de dissuasion. Hérیمان a tenté de se créer des alliés en aliénant une partie du temporel de l'évêché, comme le lui reproche Grégoire VII dans une lettre datée du 22 octobre 1078⁵. Il n'a toutefois pas cherché à résister dans sa cité et s'est

¹ Erkens [1987], p.37-41.

² Ruperti/Hocquard [1930], p.566, n°32.

³ Ruperti/Hocquard [1930], p.566, n°34

⁴ Berthold, *Annales*, MGH, SS, V, p.311 : « *Metensis quoque episcopus et alii quamplures Lotharingorum, qui eisdem diebus ad regem Henricum ductu fidei venerant, attemptandi si ad illius voluntatem inclinari possent, audito apostolicae legationis contemptu se in parte domni apostolici manere et persistere palam profitentes, cum offensa ipsius gratia domum redibant.* ». Ruperti/Hocquard [1930], p.567, n°38. Erkens [1987], p.41-43.

⁵ Ruperti/Hocquard [1930], p.568, n°41.

prudemment retiré devant l'avance de l'armée royale, tandis que le duc s'en prenait au temporel de l'évêché¹.

On retrouve la trace de l'évêque de Metz dans l'entourage du pape lors du synode de Carême tenu en février 1079². C'est probablement à cette occasion qu'il reçoit le titre de légat pontifical qui est attesté par plusieurs sources³. La conduite d'Hérیمان dans les années qui suivent prouve qu'il se tient, autant que faire se peut, à l'écart de la lutte ouverte contre le Salien. Certes, un de ses vassaux, Hermann de Salm, est élu roi de Germanie le 10 août 1081 par les opposants à Henri IV, mais aucune source n'évoque l'intervention du prélat messin dans cette affaire, dont les fils sont difficiles à dénouer⁴. Hérیمان et Henri ne semblent pas avoir entretenu des relations privilégiées et l'évêque en exil nourrit toujours des scrupules à propos de l'excommunication du Salien par le pape, comme le prouvent les lettres de Grégoire VII et de Gebhard de Salzbourg qui visent à lever ses doutes⁵. Ces interrogations répétées, qui rejoignent celles de 1076, montrent à quel point Hérیمان reste attaché à la sacralité du souverain. Ce traditionalisme explique sans aucun doute l'attitude de l'exilé. Ce dernier ne participe pas activement au combat contre Henri, et son effacement lors de l'élection royale de son vassal Hermann de Salm. Les termes du problème peuvent d'ailleurs être renversés. C'est peut-être pour gagner des complicités en Lotharingie, et rallier de grands personnages comme Hérیمان à leur cause, que les opposants à Henri IV ont choisi Herman de Salm comme challenger du Salien.

Hérیمان entretient d'ailleurs des relations soutenues avec plusieurs membres du parti impérial comme Thierry de Verdun qui l'accueille durant quelques mois en 1079⁶, ou Conrad, comte de Luxembourg, à la demande duquel il consacre l'église du monastère nouvellement fondé le 6 juillet 1083⁷. On le retrouve également aux côtés de son neveu Henri, Henri, l'évêque de Liège, fidèle soutien d'Henri IV, pour régler cette même année les problèmes du monastère de Saint-Trond et installer un abbé réformateur Lanzon, déjà en charge de l'abbaye Saint-Vincent de Metz⁸. Cet épisode montre que malgré les dissensions, la

¹ Ruperti/Hocquard [1930], p.567, n°39.

² Ruperti/Hocquard [1930], p.568, n°42. Ce titre de légat apparaît notamment dans la notice de fondation du monastère Saint-Pierre par le comte Conrad de Luxembourg en 1083 dans laquelle Hérیمان est désigné comme «*vicarii sedis apostoli*», *HL*, t.III, 2^e éd., pr., p.ix-x.

³ Ruperti/Hocquard [1930], p.532-533.

⁴ Ruperti/Hocquard [1930], p.530-531 ; Erkens [1987], p.48-49.

⁵ Lettre de Grégoire VII datée du 15 mars 1081 : *Gregorii VII Registrum*, MGH, *epistolae selectae in usum scholarum*, t.II, 2, livre VIII, 21, p.546-563. Lettre de Gebhard de Salzbourg: MGH, *Libelli de Lite imperatorum et pontificum*, I, p.263-279. Ruperti/Hocquard [1930], p.569-570, n°47 et 48. Erkens [1987], p.49-50.

⁶ Ruperti/Hocquard [1930], p.569, n°49.

⁷ Ruperti/Hocquard [1930], p.570, n°51

⁸ Ruperti/Hocquard [1930], p.571, n°55

la Querelle des Investitures n'a pas aboli les solidarités traditionnelles nouées à l'échelle locale, même si elle a pu dans certains cas fortement les ébranler. L'intervention d'Henri de Liège en faveur de la restauration de la discipline ecclésiastique est une des preuves parmi tant d'autres que le conflit n'oppose pas des réformateurs autour du pape à des réactionnaires impénitents groupés autour du Salien. Ce sont deux conceptions de la réforme qui s'opposent, selon le rôle que l'on attribue au pape ou au souverain dans l'ordre du monde. Hérیمان hésite entre les deux, car s'il est partisan de Grégoire VII, il accorde une certaine importance au souverain dans le gouvernement de l'Église. Il n'éprouve, en tout cas, aucune gêne à collaborer sur le terrain avec des membres de l'autre camp pour faire avancer la réforme ecclésiastique à l'échelon local.

Cependant, cette coopération ne permet pas de régulariser la situation de l'exilé, tant l'hostilité d'Henri IV envers le prélat messin reste grande. Et si l'évêque de Metz a pu rentrer dans sa ville à une date et dans des circonstances indéterminées, sa situation reste précaire. Hérیمان n'a pas participé à la consécration d'Egilbert, le nouvel archevêque de Trèves désigné par le Salien¹. Le roi se rend à Metz, où sa présence est attestée le 16 octobre 1084 par un diplôme délivré pour le compte de Saint-Arnoul². Il est probable que l'évêque messin, même s'il est mentionné dans l'acte, ne s'y trouvait pas, comme l'a montré Franz-Reiner Erkens, refusant par là même toute relation avec le souverain excommunié³. D'après les *Annales d'Augsbourg*, Henri IV aurait soumis en 1084 Hérیمان et les Messins⁴. Une lettre du souverain envoyée fin septembre ou début octobre 1084 à Ruopert de Bamberg évoque la situation désastreuse de l'église de Metz et l'appel des Messins au roi pour rétablir la paix⁵. Faut-il en conclure que les habitants de la cité, lassés de l'exil de leur pontife ont supplié Henri d'intervenir ? Existait-il des troubles à Metz entre pro et antigrégoriens ? Les Messins ont-ils commencé à ébaucher des institutions autonomes en l'absence d'Hérیمان, comme ce sera le cas par la suite dans des circonstances comparables ? Il ne faut cependant pas prêter trop d'importance à la rhétorique utilisée par Henri IV qui présente les Messins et les Saxons en train de le supplier de ramener la paix. Certes, il a pu exister un groupe de Messins

¹ Le nouvel archevêque est le 6 janvier 1079. C'est un fidèle d'Henri IV. Ruperti/Hocquard [1930], p.527 ; Erkens [1987], p.66-67.

² Gaillard, *Le petit cartulaire de Saint-Arnoul* [2006], n°48, p.84-85. Ruperti/Hocquard [1930], p.572, n°59.

³ Erkens [1987], p.50-52: «*Notum est tibi, quanto periculo fluctuat ecclesia, quantus error in omni surgit Saxonia; quantaque desolazione nobilis illa Metensis penitus destruitur ecclesia; et non solum ibis ed et in deversis partibus ecclesia nostri patitur imperii... Metenses autem e contrario Metim clamant nos transire, quatinus illic tandem pax et scurita reddetur ecclesiae.* »

⁴ *Annales Augusti*, MGH, SS, III, p.131 : «*Inde imperator Metensem civitatem aggrediens, episcopum civesque urbis eiusdem sibi rebelles pactione subiugavit.* »

⁵ Ruperti/Hocquard [1930], p.572, n°60.

favorables à Henri IV et au duc Thierry, mais il ne faut pas oublier que la première fonction du roi au Moyen Âge est d'assurer la paix. Le Salien, qui prépare son intervention à Metz, trouve ainsi une source de légitimité pour ses prochaines opérations militaires. Dans le cadre d'un règlement plus large du problème posé par les évêques grégoriens de l'Empire, l'assemblée de Mayence, qui se tient au mois d'avril 1085, dépose et excommunie Hérیمان ainsi que deux archevêques et douze autres évêques¹.

Cette décision change radicalement la donne dans la cité mosellane car un nouvel évêque est installé le 1^{er} juin par le souverain lui-même². Il s'agit de Walon, l'abbé de saint-Arnoul, connu pourtant pour appartenir au parti de la réforme ecclésiastique³. Rien n'est sûr à propos des origines et de la formation de ce personnage, qu'il faut peut-être situer du côté de Liège, comme le pense Bernd Schütte, ou à Gorze si l'on suit Anne Wagner⁴. Son abbatiat messin est attesté de façon sûre pour la première fois en 1063. Nommé abbé de Saint-Rémi de Reims en 1073, il se heurte rapidement à l'archevêque Manassès. Il se tourne alors vers Grégoire VII qu'il félicite à cette occasion pour son élection. Face à l'hostilité de son archevêque et d'une partie de ses moines, il finit par renoncer à sa charge champenoise et rentre à Metz, où il continue à exercer la direction de Saint-Arnoul avec la bénédiction du pape⁵. Les circonstances étaient peu propices à une réforme de l'abbaye rémoise. L'infortuné abbé n'a en effet pas retrouvé les mêmes conditions qu'en Lorraine où la réforme monastique s'est faite en étroite collaboration avec les évêques, comme le montre l'exemple d'Adalbéron I^{er} au siècle précédent.

Walon entre en contact avec Henri IV au plus tard lors de son séjour dans la cité mosellane en octobre 1084. Le diplôme que délivre le souverain en faveur de Saint-Arnoul montre qu'il n'est pas gêné par l'excommunication du Salien⁶. Le choix de Walon comme évêque impérial pour remplacer Hérیمان, peut paraître surprenant au premier abord, mais l'empereur poursuit une politique de division de ses ennemis, en nommant aux sièges épiscopaux des réformateurs irréprochables⁷. L'abbé messin, en poste depuis plus de 20 ans, devait représenter une autorité religieuse et intellectuelle respectée, sur laquelle l'empereur comptait pour faire oublier l'évêque légitime. La mort de Grégoire VII et les incertitudes de la

¹ Ruperti/Hocquard [1930], p.573, n°63.

² Ruperti/Hocquard [1930], p.574, n°65.

³ Sur ce personnage voir Anne Wagner, «Wala abbé de Saint-Arnoul de Metz ou la difficulté d'être Lorrain à la fin du XI^e siècle» dans *Les Cahiers lorrains*, mars 1995, p.3-21 et l'introduction à l'édition de Walon : Bernd Schütte, *Die Briefe des abtes Walo von St. Arnulf vor Metz*, dans MGH, *Studien und Texte*, X, 1995, Hanovre.

⁴ Schütte [1995], p.19-22.

⁵ 22-26 ; ses lettres 1-5 se rapportent à cette affaire.

⁶ Gaillard [2006], n°48, p.84-85.

⁷ Erkens [1987], p.55-58; Schütte [1995], p.26-30.

vacance ont pu faire penser qu'une nouvelle période s'ouvrait et qu'une conciliation était possible entre les ennemis d'hier. Dans cette optique, Walon espérait sans doute pouvoir œuvrer pour la réforme ecclésiastique, tout en restant dans le giron impérial. Mais cet équilibre, que rechercha également Hérیمان d'une autre manière, n'était pas tenable comme le montre l'affaire de Saint-Trond. Walon finit par soutenir Luipo, un moine indiscipliné promu à l'abbatiate par Henri IV contre l'abbé réformateur Lanzon, qui jouissait de l'appui de l'évêque de Liège Henri, un fidèle pourtant de l'empereur. Très rapidement Walon, qui ne semble pas avoir été doté d'un caractère très pugnace, comme le prouve son renoncement dans l'affaire de Reims, dépose sa charge épiscopale. Il se retire alors à Gorze où il exerce la fonction de *custos puerorum*, en renonçant au service du souverain, pour lequel il a d'ailleurs quelques mots acerbes. Cette faiblesse de caractère est sans doute à l'origine de sa nomination à Saint-Rémi de Reims et au siège de Metz, car Manassès puis Henri IV entendaient probablement disposer à ces deux postes stratégiques d'un personnage à la fois malléable et irréprochable. Mais ce fut un échec dans les deux cas. Après une période de pénitence, Walon est réintégré comme abbé de Saint-Arnoul par Hérیمان, probablement après son retour dans la ville en 1089¹. Rien ne témoigne dans les documents d'une quelconque hostilité entre les deux personnages qui poursuivaient des idéaux assez similaires. Le malheureux abbé s'éteint en 1099.

Henri IV installe alors un nouvel évêque impérial, Brunon, qu'il choisit dans la famille souabe des comtes de Calw, bien connue pour son penchant pour la réforme avec notamment la restauration du monastère de Hirsau². D'ailleurs, l'oncle maternel du nouveau prélat n'est autre que le pape réformateur Léon IX³. L'empereur entendait sans doute poursuivre la même même politique commencée avec la nomination de Walon, mais là encore le choix se révéla malheureux. Auteurs impériaux et grégoriens s'accordent pour fustiger le comportement indigne de Brunon, qui se fit surtout connaître pour avoir dilapidé les biens de l'évêché⁴. Les Messins ulcérés par le personnage se révoltent, le chassent et font le serment de n'accepter comme pontife que leur évêque légitime Hérیمان⁵. Les habitants de la cité interviennent, cette fois-ci de façon certaine, dans le cours des événements et s'affirment comme une force politique. Le cas de Brunon est en tout cas exemplaire du fait qu'appartenir à une famille

¹ Ruperti/Hocquard [1930], p.574, n°66.

² Ruperti/Hocquard [1930], p.574-575, n°67-68. Erkens [1987], p.58-60.

³ Brunon ainsi dénommé comme son illustre oncle est le fils du comte Adalbert de Calw et d'une sœur de Léon IX. Parisse, [1982], p.89.

⁴ C'est le cas à Saint-Trond, Ruperti/Hocquard [1930], p.576, n°74.

⁵ Ruperti/Hocquard [1930], p.576, n°75.

gagnée à la réforme de l’Eglise, ne fait pas de vous un réformateur zélé : les générations peuvent se suivre sans toujours se ressembler !

Pendant ce temps, Hériman, de gré ou de force, a choisi de s’éloigner des affaires messines. Il rejoint rapidement la cour de la comtesse Mathilde de Toscane où il attend des jours meilleurs¹. Son nom est même évoqué comme successeur possible de Victor III sur le trône de saint Pierre². Il finit contre toute attente par trouver un terrain d’entente avec l’empereur pour rentrer dans sa cité épiscopale³. Nous sommes mal renseignés sur les conditions qui régissent cet arrangement. Il est probable que le souverain, qui s’est rendu à Metz en 1089, et a sans doute mesuré l’attachement des Messins pour leur évêque légitime, s’est efforcé de poursuivre sa politique visant à nommer des réformateurs zélés afin de renforcer sa légitimité. Par ce geste, il entendait certainement pacifier la région, tout en divisant ses derniers opposants, en ramenant dans son giron un de ses plus vieux opposants. Quelles sont les raisons qui ont poussé Hériman, après tant d’années d’exil, à renouer le fil du dialogue avec le Salien ? Tout d’abord, la mort d’Hermann de Salm en septembre 1088 a dû jouer un rôle dans cette normalisation de la situation messine. Même affaibli, l’antiroi représentait toujours une menace car une nouvelle rébellion aurait pu se cristalliser dans l’espace lorrain autour de sa personne. Sa disparition est certainement à l’origine du rapprochement entre son ancien seigneur, l’évêque de Metz et le Salien. Il est probable cependant que le prélat messin n’a pas rallié de façon inconditionnelle le camp impérial, et qu’il n’a pas reconnu l’antipape Clément III, contrairement à la très grande majorité de l’épiscopat impérial. Il faut sans doute envisager la mise en place d’un *modus vivendi* : Hériman en regagnant sa cité avait la possibilité de remettre de l’ordre dans le temporel de son église et de poursuivre ses efforts de réforme, à condition de ne pas s’opposer de façon ouverte à la politique du Salien⁴. Après son retour en grâce, sa tentative pour restaurer la discipline à Saint-Trond relève de cette logique, même si l’infortuné prélat messin est finalement obligé de fuir devant le mécontentement de la population locale⁵.

A l’issue d’un épiscopat de 17 ans, marqué par de nombreuses épreuves, Hériman s’éteint le 3 mai 1090 dans sa cité épiscopale, peu après l’élévation des reliques de saint

¹ Ruperti/Hocquard [1930], p.575, n°70.

² Ruperti/Hocquard [1930], p.575, n°71.

³ Ruperti/Hocquard [1930], p.576, n°76.

⁴ Erkens [1987], p.61-63.

⁵ Ruperti/Hocquard [1930], p.549-550 et p.576-577, n°78-79.

Clément¹ ; une cérémonie destinée sans aucun doute à réunir tous les Messins autour de leur pontife, après des années d'absence et de désunions. Le fait qu'il s'agisse seulement d'une élévation du corps du premier pontife et que les reliques aient été replacées dans leur lieu initial, l'abbaye Saint-Clément, montre également la faiblesse d'Hériman, incapable de placer définitivement le précieux trésor dans l'église cathédrale. Il ne se sentait sans doute pas assez fort pour engager une épreuve de force avec des moines rétifs et risquer le même échec qu'avait essuyé en son temps l'infortuné Thierry I^{er}. Quant à son lieu d'inhumation, le choix d'une église Saint-Pierre, très vraisemblablement Saint-Pierre-aux-Images, est sans doute à replacer dans le cadre de cette politique. Hériman, en se mettant sous le patronage du prince des apôtres, pouvait ainsi rappeler sa fidélité à la papauté. Par cette décision, il réaffirmait également son contrôle sur le groupe épiscopal après des années d'exil, et l'opposition d'une partie de la population messine.

Le bilan de l'épiscopat d'Hériman peut paraître paradoxal. Bien que partisan mesuré mais sincère des idées grégoriennes, en relation constante avec Grégoire VII et la comtesse Mathilde de Toscane, faisant même figure un moment de *papabile* durant le règne de l'indécis Victor III, son pontificat ne s'est pas traduit par des réformes de grande ampleur dans son diocèse. En outre, l'affaire de Saint-Trond, dans laquelle il est intervenu pour rétablir un semblant de discipline au sein du monastère, s'est soldée par un cuisant échec. Comble de l'infortune, le réformateur a même dû aliéner une partie du temporel de son église afin de se faire des alliés. Il faut dire, à la décharge d'Hériman, que les circonstances ne lui ont pas permis d'exercer sa fonction avec le minimum de stabilité nécessaire pour mener à bien des réformes de grande ampleur dans son diocèse.

Franz-Reiner Erkens a rendu justice à ce prélat qui dès le XII^e siècle apparaît dans les sources comme un personnage faible et versatile, toujours indécis entre le pape et l'empereur². Le savant allemand a su au contraire montrer toute la cohérence de la conduite de l'évêque de Metz, qui s'est rapidement rangé dans le camp grégorien, sans jamais renier cette allégeance, comme le prouvent son exil et son refus de reconnaître Clément III. Hériman, qui occupa la fonction de légat pontifical³, ne semble toutefois pas avoir partagé les thèses les plus extrêmes

¹ Ruperti/Hocquard [1930], p.577-578, n°80-83. L'acte rédigé à cette occasion en faveur de Saint-Clément par Hériman est un faux ou a été très fortement interpolé à partir d'un document authentique. Il a été conservé dans deux versions différentes : Müsebeck [1903], p.24-30. Picard [1990], p.111-117.

² Erkens [1987], p.63-67.

³ *HL*, t.III, 2^e éd., pr., p.ix-x.

de Grégoire VII et de ses fidèles : ses doutes réitérés sur la légitimité de l'excommunication d'Henri IV, et son refus de participer à la lutte armée contre le souverain, même après l'élection d'un de ses vassaux, Hermann de Salm, à la tête de l'opposition des princes, conduisent à penser que le prélat messin continuait à accorder une grande légitimité au Salien. En fait, Hériman est l'héritier d'un idéal de réforme ecclésiastique répandu en Lotharingie qui repose sur la collaboration du pape et de l'empereur afin de purger l'Eglise de ses maux. Après la rupture entre les deux pouvoirs, le prélat messin est resté fidèle à cet idéal malgré l'hostilité croissante du Salien. Il a toujours laissé la porte à une possible réconciliation, comme le prouve son ultime retour en grâce. Faisant abstraction des problèmes théoriques et des tensions entre les deux pouvoirs, Hériman pouvait une dernière fois tourner ses efforts vers la cause la plus importante à ses yeux : la réforme de l'Eglise (c'est-à-dire la restauration de la discipline au sein de son clergé et des abbayes sous sa dépendance).

2. Deuxième phase de la crise : l'échec de l'épiscopat de Poppon et l'installation d'Adalbéron IV (1090-1115)

Poppon, le successeur d'Hériman, n'a pas laissé une trace importante dans les GEM. Cette œuvre ne lui a pas consacré une véritable notice, mais s'est contentée de mentionner de façon laconique son épiscopat¹. Il faut dire que son pontificat s'est soldé par un échec dans la mesure où l'infortuné prélat a fini sa vie hors de sa cité épiscopale, après en avoir été chassé par l'empereur et les Messins, alors qu'un évêque schismatique s'emparait du siège de saint Clément.

La succession d'Hériman intervient alors qu'Henri IV est en Italie depuis le mois de mars 1090. Les Messins ont mis cette occasion à profit pour élire canoniquement Poppon, un chanoine de la cathédrale de Trèves, issu vraisemblablement d'une branche cadette de la famille de Luxembourg, et dont le frère Henri obtient la dignité de comte palatin en 1085². Dans ce cas, le siège épiscopal serait revenu dans la mouvance des Luxembourg puisque Poppon serait le neveu d'Adalbéron III. Le personnage ne présente pas à son arrivée à Metz un profil anti-salien, car il a cohabité sans heurts apparents avec l'archevêque Egilbert imposé

¹ *Gesta Episcoporum Mettensium*, MGH, SS, X, p.544: « *Defuncto autem domno Popone, qui provisor pius extitit clericis pro tempore...* »

² Dantzer [1902], p.96-97, Erkens [1987], p.171-172.

par l'empereur. Son frère, le comte Henri, s'est battu aux côtés du Salien lors de la bataille de l'Elster Blanc le 15 octobre 1080. Il est vrai que l'on assiste à cette époque en Haute-Lotharingie à un apaisement des tensions, comme le retour à Metz d'Hérیمان l'a bien montré. Un clerc messin, le prévôt du chapitre Richer, a été élu à Verdun après la mort du très anti-grégorien (mais cependant réformateur) Thierry en 1089. Or, il s'agit du frère d'Albert de Briey, le fidèle représentant des intérêts de la comtesse Mathilde en Lotharingie, qui reçoit pourtant des mains du souverain l'investiture¹. Les premières années des deux nouveaux prélats sont peu documentées, comme si selon Erkens, les nouveaux élus attendaient de connaître les résultats de l'expédition d'Henri IV de l'autre côté des Alpes pour se prononcer et prendre réellement position². La preuve en serait l'absence de consécration des deux pontifes. Une telle cérémonie aurait représenté, selon l'obédience des officiants, une prise de position en faveur d'Urbain II ou de l'antipape Clément. Poppon ne semble d'ailleurs pas jouir d'une sympathie particulière auprès du successeur de Grégoire VII, car Urbain II diligente même une enquête pour savoir si Poppon a canoniquement été ordonné diacre par Egilbert, du temps où il faisait partie du clergé de Trèves³.

Alors que les affaires du Salien semblent tourner au désastre, Poppon reçoit la consécration épiscopale à Pâques 1093, des mains du très grégorien archevêque de Lyon Hugues de Die, en présence de Pibon de Toul, de Richer de Verdun, et des légats pontificaux pour la Germanie⁴. Poppon s'emploie alors à faire avancer la réforme ecclésiastique dans son diocèse et dans son évêché, comme en attestent ses actions pour Gorze, Saint-Vincent, Epinal et Saint-Trond, même si ses choix pour ce dernier monastère ont pu se révéler malheureux⁵. Poppon ne manifeste pas d'hostilité à cette date envers le Salien⁶.

Le retour d'Henri IV en Germanie en 1097 change la donne, puisque Poppon est expulsé de sa cité et remplacé par un évêque impérial, Adalbéron IV, sans qu'il soit possible de préciser les circonstances exactes de ce coup de force⁷. Rodolphe de Saint-Trond suggère que Poppon, n'ayant pas reçu l'assentiment impérial, fut chassé de son trône épiscopal⁸. Henri

¹ Erkens [1987], p.168-171

² Erkens [1987], p.173.

³ Müller [2006], p.90-91.

⁴ Erkens [1987], p.174.

⁵ Erkens [1987], p.175-178.

⁶ C'est l'avis de Müller, qui constate la présence d'Henri IV dans la formule de datation d'un acte entérinant un échange entre la collégiale Saint-Sauveur à Metz et le doyen du chapitre de Verdun Richer, Müller [2006], p.91 ; Mos G 1757.

⁷ Erkens [1987], p.185-186.

⁸ MGH, SS, X, c.7, p.254 : «*propter Popponem episcopum Metensem, qui episcopatum absque dono et consensu imperatoris obtinebat, adhuc enim imperator hoc in toto regno suo iure antiquo possidebat, ut absque dono eius nullus in eo constitueretur episcopus. Nunc autem, quoniam, ut dixi, Poppo absque dono et voluntate*

Henri IV aurait ainsi voulu affirmer son autorité après sa longue absence, en faisant un exemple à Metz. Mais la brutalité du procédé, sans négociation ni retour en arrière possible, semble cacher un désaccord plus profond. Le parti impérial à cette date s'impose d'ailleurs aussi bien à Metz, que l'abbé de Saint-Vincent Lanzon, le vieux compagnon d'Hériman, quitte pour le bastion grégorien de Saint-Mihiel, qu'à Saint-Trond, où l'abbé Thierry est élu et reconnu par Henri IV, sans tenir compte des droits du seigneur temporel du lieu, l'évêque de Metz. Poppon, qui rencontre même des difficultés pour ordonner ses propres clercs¹, s'éteint le 4 août 1103 ; son lieu de sépulture n'est pas clairement identifié². Les mésaventures de la fin de son épiscopat ont inspiré un clerc de son entourage qui a composé une satire assez mordante pour blâmer l'ingratitude des Messins, notamment celle des bouchers et des chanoines. Une grande partie des dignitaires du chapitre cathédral paraît en effet avoir rejoint le parti de l'évêque schismatique³.

Adalbéron IV, dont les origines sont mal connues (une sœur est attestée comme abbesse de Saint-Glossinde)⁴, passe une grande partie de son début de pontificat à la cour impériale, peut-être parce qu'il rencontre des difficultés pour s'imposer dans son diocèse. Les choses changent quand le pontife messin se rapproche d'Henri le jeune, avant de soutenir la révolte du fils contre le père. Cette volte-face lui permet de nouer des contacts avec les partisans de Pascal II, en vue d'une régularisation de sa situation, d'autant que Poppon est

imperatoris episcopatum Metensem intraverat , et hac de causa imperator quae sunt apud nos beati prothomartyris suo iuri macipaverat... »

¹ Müller [2006], p.91-92.

² La Chronique universelle de Jean de Mailly, qui a été rédigée à Metz au XIII^e siècle donne comme lieu de sépulture de Poppon, *Chacenai*, MGH, SS, XXIV, p.514.

³ *Satira in Metenses*, MGH, *Libelli de Lite imperatorum et pontificum*, III, p.618-621.

⁴ La *Vita Theogeri* qui a été écrite grâce au témoignage d'un protagoniste des événements évoque un lien de parenté entre Adalbéron IV et la famille royale, MGH, SS, XII, p.466 : «*In diebus illis Alberius quidam, ex imperiali prosapia oriundus, sed vita et moribus ignobilis, regis quoque partibus favens, Mettensem episcopatum invasit.*» Müller [2006], note 188, p.94-95, émet l'hypothèse, sans la développer, qu'il pourrait s'agir du pricier du chapitre qui se nomme Adalbéron et qui est attesté pour la dernière fois en octobre 1094. Il n'est pas sûr qu'il s'agisse d'un membre de la famille de Luxembourg mais si cela était vérifié, on comprendrait mieux le ralliement d'une grande partie du chapitre cathédral et des Messins à sa cause et le manque de soutien de Poppon. Le lien avec la famille royale et à chercher du côté de la tante maternelle d'Henri IV qui a épousé le comte Conrad de Luxembourg. Un argument s'oppose cependant à cette thèse : ce pricier Adalbéron est attesté pour la première fois en 1065 et Adalbéron IV disparaît des sources autour de 1120. Si les deux Adalbéron ne sont qu'un seul et même personnage, ce dernier aurait joui d'une très grande longévité. On sait par ailleurs qu'Adalbéron IV avait une sœur nommée Adélaïde qui fut abbesse de Sainte-Glossinde et dut aller chercher refuge à Lunéville à cause de ses relations avec son frère excommunié ; Müller [2006] a oublié cette information ; sur cette abbesse, voir Michel Parisse, «*Agnès, abbesse de Sainte-Glossinde et de Metz et de Notre-Dame de Herbitzheim* », dans *Les Cahiers Lorrains*, avril 1965, p.44-51.

mort¹. La normalisation est achevée au début de l'année 1106, lorsque Adalbéron IV et le légat du Saint-Siège, le cardinal Richard d'Albano, se retrouvent côte-à-côte pour trancher un différend entre les communautés de Chaumousey et de Remiremont². Le prélat devient pour un temps le dirigeant incontesté de son diocèse et de son évêché. Il mène alors une politique de réforme ecclésiastique, comme le prouve la présence à ses côtés des abbés grégoriens de Saint-Clément et Saint-Vincent qui souscrivent à ses actes, ou encore la solution trouvée aux problèmes du monastère de Saint-Trond, avec l'élection de l'abbé réformateur Rodolphe, investi par Adalbéron lui-même³.

3. Troisième phase de la crise : les échecs du parti grégorien (1115-1122)

Mais cette période de calme relatif ne résiste pas au déclin de la puissance d'Henri V : le légat Cunon de Préneste l'excommunie avec ses partisans (sans les nommer) le 6 décembre 1114 à Beauvais, sanction qui est répétée à Reims, Cologne et Châlons au printemps de l'année suivante. Dans le même temps, l'opposition des princes se réveille et les troupes impériales subissent une lourde défaite face au duc Lothaire de Saxe à Welfesholz le 11 février 1115⁴. Ces changements dans les rapports de force au sein de l'Empire remettent en cause les fragiles équilibres établis dans le diocèse de Metz du temps de la splendeur du Salien. Il est possible que dès le premier semestre 1115, l'archidiacre Adalbéron de Montreuil et l'écolâtre Garland se soient rendus auprès du pape Pascal II pour obtenir la déposition de l'évêque de Metz, resté fidèle à son protecteur impérial⁵, ce qui tendrait à prouver que la paix

¹ Erkens [1987], p.187-188.

² Müller [2006], p.93

³ Rodolphe de Saint-Trond, *Gesta abbatum Trudonensium*, MGH, SS, X, p.262-263 et la première continuation MGH, SS, X, p.264, 267, 271-272, 282, 294 ; sur les différentes interventions d'Adalbéron IV en faveur de la réforme voir Müller [2006], note 185, p.93-94 ; même l'archidiacre Adalbéron de Montreuil a reconnu le pouvoir d'Adalbéron de Montreuil comme le prouve l'acte que délivre l'archidiacre pour régler en 1109 un litige entre le monastère de Gorze et un clerc au sujet des vignes d'Onville au sud de l'abbaye : Herboromez [1898], n°146, p.155-157.

⁴ Erkens [1987], p.230-231.

⁵ Cette hypothèse suggérée par Erkens a été développée par Müller [2006] p.101. Pascal II tranche à Bénévent un litige le 24 mai 1115 entre les communautés de Saint-Evre et de Molesme à propos du prieuré de Châtenois. Parmi les témoins figurent le *magister scholarum* Garland, qui est attesté comme écolâtre de Metz et un Adalbéron *Metensis archiepiscopus*. *HL* t.III, pr. Coll. LXXIII-LXXIV ; Il s'agit là d'une erreur de copie puisque cet Adalbéron apparaît parmi les autres diacres témoins et il ne peut donc s'agir de l'archidiacre Adalbéron de Montreuil. Que faisaient ces deux clercs messins à Bénévent alors que l'affaire jugée ne les concernait pas directement. Müller pense que ces deux personnages ont sollicité l'aide du pape pour obtenir la déposition d'Adalbéron IV.

était bien précaire dans la cité mosellane, et que les Grégoriens guettaient la première occasion favorable pour se débarrasser de leur pasteur. En tout cas, le parti grégorien messin obtient l'excommunication et la déposition d'Adalbéron IV par Conon de Préneste lors du concile de Reims, tenu fin 1117-début 1118 en présence d'Adalbéron de Montreuil. La répétition des sanctions par Calixte II, au concile rémois d'octobre 1119, est sans doute la preuve que l'évêque impérial était encore en place dans sa cité, grâce au soutien des Messins et du comte de Metz Folmar¹. Après cette dernière mention, Adalbéron IV sort complètement de notre documentation, à tel point qu'il est impossible de proposer une date précise pour sa mort, qui a dû se produire avant la conclusion du concordat de Worms. La *vita Theogeri* indique qu'il usurpa le siège messin pendant environ 24 ans.² Comme son intronisation remonte à l'année 1097, il est certainement mort en 1120 ou 1121. Tout le paradoxe de cette époque peut se mesurer au fait qu'Adalbéron IV, qui mena une réelle politique réformatrice durant son épiscopat, fut victime d'une *damnatio memoriae*. On constate d'ailleurs une forte distorsion entre les sources narratives rédigées après la Querelle des Investitures, qui dépeignent le pauvre Adalbéron IV sous un jour bien noir, et les actes de la pratique qui permettent de restituer une image plus juste de l'action et des idées de ce personnage.

La figure d'Adalbéron de Montreuil, archidiacre puis princier du chapitre cathédral, émerge pour la première fois lors de ces événements. Nous sommes particulièrement bien informés sur ce personnage grâce aux deux biographies rédigées après son élévation au siège de Trèves en 1131³. Adalbéron, qui est cité dans les GEM⁴, s'impose comme le leader du parti grégorien à Metz, alliant à la fois ruse et courage, comme l'ont abondamment narré ses biographes. Passé maître dans l'art du déguisement, utilisant des vêtements de mendiant ou l'équipement d'un chevalier, il est capable de déjouer les embûches dressées sur sa route par

¹ Erkens [1987], p.232-234.

² *Vita Theogeri*, MGH, SS, XII, p.466: «*et per annos circuite viginti quatuor miserabiliter non tam rexit, quam oppresit ecclesiam...* »

³ *Gesta Alberonis archiepiscopi*, MGH, SS, VIII, p.234-260. Un anonyme rédige une vie métrique qui s'arrête en 1145. Peu après la mort d'Adalbéron en 1152, l'écolâtre du monastère Saint-Pierre Balderic, un de ses familiers compose une vie en prose ; pour une approche synthétique de ces deux œuvres, voir Müller [2006], p.22-35.

Ces deux biographies, qui sont avec la *Vita Theogeri* notre principal d'information pour la dernière phase de la Querelle des Investitures à Metz, tendent à surévaluer le rôle d'Adalbéron de Montreuil. Ce dernier est en effet présenté quasiment comme le seul rempart face aux partisans d'Henri V et l'instigateur de toutes les actions du parti grégorien.

⁴ *Gesta Episcoporum Mettensium*, MGH, SS, X, p.544: «*Huic certamini velut signifer imperterritus et in omni conflictu intrpidus dominus Adelbero, post Treverensium archiepiscopus gloriosus, de gradu in gradum promotus, ab ipsa, ut ita dicam, puericia pro fide catholica in castris ecclesiae militavit, donec ex scismate tropheum pacis invixit ecclesiae.* »

le Salien, et d'assurer les liaisons entre les Grégoriens messins et Rome¹. Il appartient à une famille de seigneurs de rang moyen, dont les biens patrimoniaux ont deux centres de gravité dans l'espace lorrain : le premier se situe dans la région de Boulay, autour de Thicourt, là où le père d'Adalbéron, Gérard, a fondé un prieuré clunisien en 1093 avec la coopération de l'évêque Poppon de Metz. Le second se situe au sud autour de Lunéville et Montreuil, où Adalbéron lui-même fondera la communauté de chanoines réguliers de Belchamp avant son élection comme archevêque de Trèves en 1131².

Les désillusions de Theoger

Theoger, le concurrent grégorien d'Adalbéron IV, n'a laissé aucune trace dans les GEM, alors qu'il a été élu et consacré canoniquement. Il faut dire que l'infortuné prélat ne s'est jamais imposé dans son diocèse et a même été incapable d'entrer dans sa ville épiscopale. Le choix de ce moine réformateur dans une situation de crise s'est révélé particulièrement malheureux et nous pouvons nous demander, tel Géronte dans *les fourberies de Scapin*, que diable allait faire Theoger dans cette galère ? Nous sommes assez bien renseignés sur les faits et gestes de ce personnage grâce à la biographie rédigée à l'initiative d'un de ses plus proches disciples, Erbon, l'abbé de Prüfening près de Ratisbonne, à ceci près que le début du premier livre qui présente les premières années de Theoger, ainsi que la fin des livres I et II n'ont pas été conservés. Philippe Jaffé, qui a réalisé l'édition pour les MGH a cru bon de combler ces lacunes avec les résumés proposés par l'abbé Trithème, qui au XVI^e siècle a eu accès à un exemplaire complet de l'œuvre³. Cette dernière, même tronquée, garde cependant un grand intérêt grâce aux extraits de la correspondance de Theoger qu'elle contient.

¹ *Gesta Alberonis archiepiscopi*, MGH, SS, VIII, p.237 et p.246-247. Balderic rapporte même sans trop y croire qu'Adalbéron travesti en mendiant aurait participé sous la table à un repas d'Henri V et qu'il en aurait profité pour espionner les plans du parti impérial.

² Parisse [1982], p.133-136 ; Erkens [1987], p.206; voir les trois premiers chapitres de la biographie de Müller [2006] sur les origines et la carrière messine d'Adalbéron de Montreuil ; Müller a notamment relativisé les informations provenant d'une notice clunisienne et souvent reprise par les commentateurs qui fait de Gérard de Thicourt et de Gauthier, le père et l'oncle d'Adalbéron des *milites* d'Henri IV et du duc de Haute-Lorraine Thierry.

³ *Vita Theogeri*, MGH, SS, XII, p.449-479 ; Hans Joseph Wollasch, *die Anfänge des Klosters Sankt Georgen im Schwarzwald. Zur Ausbildung der geschichtlichen Eigenart eines Klosters innerhalb der Hirsauer Reform*, Freiburg, 1964, p.111-130 ; Erkens [1987], p.232-236. Wollasch [1964], p.114, émet l'hypothèse que l'auteur de la *Vita Theogeri* est le bibliothécaire de Prüfening Wolfger qui aurait travaillé d'après les souvenirs et les documents conservés par Erbon. Pour une bibliographie complète sur le sujet, voir Müller [2006], note 94, p.36 et p.111, n°250.

Après la déposition officielle d'Adalbéron IV en 1117, les Grégoriens se sont réunis dans un lieu périphérique du diocèse, peut-être le prieuré de Lixheim¹, pour élire un nouvel évêque, alors qu'Henri V se trouve en Italie². Leur choix se porte sur Theoger, l'abbé de Saint-Georges de la Forêt-Noire. Issu d'une famille de ministériaux et ancien élève du très grégorien Manegold de Lautenbach, il devient chanoine et écolâtre de la collégiale Saint-Cyriaque de Neuhausen, avant de se convertir au monachisme et d'entrer dans l'abbaye d'Hirsau. Vers 1088, il prend la direction du monastère de Saint-Georges près de Willingen, fondé en 1084 dans la mouvance d'Hirsau³. Il remplit ses fonctions pendant trente ans et se signale par son dynamisme, qui l'amène à fonder plusieurs monastères en Alsace et dans l'est de la Lorraine⁴. Il entre alors en contact avec la noblesse lotharingienne et notamment le comte de Metz, Folmar le vieux, qui fournit la dotation initiale du prieuré de Lixheim. D'après la *vita Theogeri*, le comte aurait même pris l'habit monastique peu avant de mourir et d'être inhumé dans ce lieu⁵. Il est peu vraisemblable que les deux hommes aient été frères comme l'affirme une source tardive, la version remaniée des *Gesta episcoporum Mettensium*, élaborée sous la direction de Bertrand de Coblençe en 1376⁶. Les sources du XII^e siècle, et notamment la *vita Theogeri*, rédigée sous la dictée d'un témoin oculaire, ne font allusion à aucun lien de parenté de ce genre, même au moment critique où le comte de Metz se trouve en présence de l'ancien abbé⁷. Outre la réputation et le prestige de Theoger, c'est sans doute ses accointances avec les Folmar et la noblesse du diocèse de Metz (les comtes de Sarrebruck

¹ C'est l'hypothèse développée par Wollasch [1964], p.122, et reprise par Robert Bornert, « *Le prieuré bénédictin Notre-Dame de Lixheim (1106-1528)* », dans *Les cahiers lorrains*, 4, décembre 1997, p.297-321. La *Vita Theogeri* mentionne seulement un lieu petit et excentré à la limite du diocèse, MGH, SS, XII, p.467 : « *Venientes ergo in desertum ab omnibus locum, qui in extremis fere episcopatus finibus situs haud grandem gestabat ecclesiam...* ». Il est peu probable que le comte de Metz, Folmar, partisan d'Adalbéron IV et bien possessionné dans la région de Lixheim ait permis la réunion des électeurs grégoriens .

² Wollasch [1964], p.121-122; Müller [2006], p.109-112.

³ Wollasch [1964], p.120.

⁴ Wollasch [1964], p.111-119.

⁵ *Vita Theogeri*, MGH, SS, XII, p.462: « *Quod videlicet castrum Salicae gentis comes Volmarus vir religiosus et nobilis obtulit, atque ut in militum castro monachorum fieret habitatio, postulavit. Theogerus itaque non solum istius petitionibus assessum praebuit, sed et comitem ipsum extremum iam spiritum agentem monastico habitu induit, suisque intercessionibus illius morte dilata, ut triduo superesset obtinuit; quatenus perceptis ab eo salutaribus sacramentis ac rebus suis rite dispositis hac vita demum decederet, iamque cum monachis monachus in eodem monasterio sepulturam acciperet.* » Sur la famille des comtes de Metz de la maison de Lunéville, voir Châtelain [1901] p.298-311; Parisse, *Noblesse et chevalerie...* [1982], p.102-106 ; toute la discussion est résumée par Müller [2006], p.113, n°254, lui-même, comme une bonne partie des chercheurs allemands de la deuxième partie du XX^e siècle admet ce lien de parenté comme une possibilité malgré l'absence de preuve émanant d'une source contemporaine.

⁶ *Cronica episcoporum Mettensium*, éd. Wolfram [1898], p.312-313: « *Defuncto domno Popone qui clericis suo tempore provisor extitit pius dominus Theogerus sibi in presulatu successit. Hic frater erat Folmari comitis Metensis, cuius progenitores multa claustra fundaverunt...* »; sur ce sujet voir Müller [2006], note 254, p.113, qui pense que ce lien de parenté est possible.

⁷ *Vita Theogeri*, MGH, SS, XII, c.29, p.478.

notamment¹) qui ont poussé Adalbéron de Montreuil et les autres électeurs à choisir le vieil abbé, en espérant obtenir un soutien décisif pour s'imposer dans la cité épiscopale mosellane². Il devait par la suite agir de la même façon en poussant l'élection d'Etienne de Bar en 1120, mais ses calculs dans les deux cas devaient s'avérer fallacieux.

Le refus du nouvel élu ne relève pas seulement du topos hagiographique : les tendances ascétiques de Theoger le détournait sans doute d'une telle fonction, mais surtout, l'abbé devait être assez bien renseigné, grâce à la filiale de son monastère installée à Lixheim, sur les problèmes de l'église messine et sur le petit nombre de Grégoriens aptes à le soutenir. Conscient de ces difficultés, Albéron de Montreuil, d'après la *Vita Theogeri*, aurait même falsifié une missive du légat Conon de Préneste, afin de faire venir le vieil abbé sans lui révéler son élection au siège de Metz³. Theoger, toujours d'après la même source, aurait mis en avant la présence de fils de prêtres dans sa famille pour faire valoir son incapacité à exercer une charge épiscopale. Mais le légat Conon, devant lequel l'affaire est portée, ratifie l'élection. Il faut d'ailleurs plusieurs injonctions, agrémentées de menaces, pour décider Theoger à remplir ses nouvelles fonctions et recevoir la consécration épiscopale le 7 juillet 1118 à Corvey des mains de Conon, assisté par Conrad de Salzbourg et Adelgot de Magdebourg⁴.

Le nouvel élu, qui s'est enfin décidé à rejoindre son diocèse, est incapable de rentrer dans sa cité épiscopale, malgré le soutien du comte Renaud de Bar. Après un séjour à Dieulouard, une enclave de l'évêché verdunois dans le diocèse de Toul, dont le comte de Bar est l'avoué, une première tentative infructueuse pour pénétrer dans la cité intervient en août 1118 ; les ralliements sont peu nombreux. Il est vrai que la nouvelle du retour en Germanie d'Henri V, à la fin de l'été, a redonné des forces à ses partisans. Theoger, dépité, se retire dans son monastère de la Forêt-Noire, mais l'archidiacre Adalbéron de Montreuil n'entend pas en rester là⁵. C'est vraisemblablement à sa demande que le pape Gélase II réagit en jetant l'interdit sur la cité en janvier 1119, alors que l'infortuné vieillard se prépare à faire une nouvelle tentative pour reprendre le contrôle de la ville et de son siège épiscopal au mois de mars 1119. Les obstacles sont néanmoins trop grands, comme Theoger peut le constater

¹ L'archevêque de Mayence Adalbert I^{er}, un des leaders de l'opposition contre Henri V appartient à cette famille, Müller [2006], p.114.

² Wollasch [1964], p.127-128.

³ *Vita Theogeri*, MGH, SS, XII, p.468. Sur le rôle joué par Adalbéron de Montreuil dans ces événements et sur les palinodies de Theoger, voir Müller [2006], p.115-118.

⁴ *Vita Theogeri*, MGH, SS, XII, p.469-473.

⁵ *Vita Theogeri*, MGH, SS, XII, p.475-476.

lorsqu'il est mis à mal par les habitants de Gorze, au moment de Pâques, et par les Messins lors d'un séjour à Saint Clément dans les faubourgs de Metz¹.

Dans les deux cas, il faut souligner que l'opposition ne compte pas seulement des laïcs mais également des religieux comme à Gorze, où les instigateurs du tumulte sont des *monasteriales*, des membres de la communauté qui vont à l'encontre de l'orientation grégorienne de leur abbé. Dans le cas des troubles de Saint-Clément, la *vita* indique même le nom d'un moine, un certain Constantin, parent de l'abbé Ancelin, qui maltraite physiquement le pauvre évêque. Ces deux exemples montrent clairement la faiblesse du parti grégorien dans le diocèse de Metz, dont les abbés ont bien du mal à faire taire les oppositions dans leurs propres établissements. On retrouve également du côté des insurgés le comte Folmar le jeune, le propre fils du fondateur de Lixheim, désigné par le terme préfet de la ville. Ce dernier joue dans cet épisode un rôle de modérateur, même s'il invite fermement Theoger à s'éloigner de la cité. Il rappelle à cette occasion qu'il a juré, de même que les Messins, de ne pas se soumettre à un pontife qui n'aurait pas reçu le consentement de l'empereur et de l'archevêque de Trèves².

Le parti impérial semble en effet très solide dans la cité mosellane : outre le comte de Metz, certaines abbayes comme Saint-Arnoul et une partie plus ou moins importante du chapitre cathédral, les Grégoriens se heurtent également aux habitants qui se sont liés par serment. Cela pourrait constituer une étape dans la mise en place d'une organisation communale. Il serait tentant d'expliquer l'attitude des habitants de la ville vis-à-vis de l'évêque Theoger par la volonté de s'émanciper du pouvoir seigneurial, mais les choses paraissent plus complexes³. Rappelons d'abord que les Messins sont intervenus auparavant pour expulser l'évêque Brunon de Calw installé par Henri IV et rétablir le grégorien Hériman. On ignore par ailleurs les relations de pouvoir entre Adalbéron IV et les citoyens, même si les fréquents séjours de ce dernier à la cour impériale et sa situation contestée ont sans doute permis aux Messins de s'affirmer en tant que collectivité autonome ; une alliance entre les bourgeois, les serviteurs de l'évêque et une partie du chapitre cathédral s'est sans doute formée pour poursuivre des objectifs spécifiques. Il est assez intéressant de noter que les Messins ont mené entre 1110 et 1113 une opération de représailles contre le bourg de Dieulouard sur la Moselle. Le contrôle de la navigation sur cette rivière est en effet un

¹ *Vita Theogeri*, MGH, SS, XII, p.477-478.

² Sur Folmar le jeune voir Châtelain [1901] p.304-306.

³ Erkens [1987], p.239-245.

élément vital pour la prospérité du commerce messin¹. Or, Adalbéron IV n'est pas mentionné, comme si le seigneur de la cité n'avait joué aucun rôle dans cet épisode, ce qui tendrait à prouver que les Messins ont agi de façon autonome. D'où la peur provoquée par l'annonce de l'arrivée d'un nouveau pontife susceptible de reprendre en main l'administration de son évêché, prélude à une revanche des Grégoriens victimes de sanctions à l'image d'Adalbéron de Montreuil, dont la maison a été pillée et détruite quelques temps auparavant². Un phénomène de fuite en avant se serait alors produit, les Messins préférant défendre un évêque illégitime, faible et donc plus accommodant, plutôt qu'un prélat soutenu par le Saint-Siège. De plus, comme le remarque F-E Erkens, il ne faut pas sous-estimer le sentiment de loyauté envers l'empereur qui est assez largement répandu parmi les citoyens de l'Empire. Il n'est toutefois pas possible d'aller plus loin dans ce domaine, étant donné la sécheresse des sources, et nous formulons ici plus d'hypothèses que de certitudes.

Le malheureux prélat messin se tourne alors vers Brunon de Lauffen, l'archevêque de Trèves, qu'il retrouve finalement à Cologne. Mais le métropolitain en 1119-1120 se montre pour le moins réservé à son égard et adopte une attitude ambiguë : il renvoie la décision finale sur le problème messin à un concile qui réunirait ses suffragants et qui se tiendrait le 25 juillet 1120³. Le biographe du prélat messin nous apprend également que Brunon a consacré le saint-Chrême pour des membres du chapitre cathédral de Metz hostiles à Theoger, et qu'il a même conclu une trêve avec eux. Il s'agit du trésorier Arnoul et du princier Adalbéron de Louvain⁴. Cette démarche montre que plusieurs dignitaires du chapitre n'étaient pas enclins à reconnaître un évêque qu'ils n'avaient pas élu et qu'ils étaient prêts à engager (avec un certain succès) une lutte d'influence dans l'Empire pour faire triompher leurs vues. Encore une fois, Adalbéron IV semble jouer un rôle marginal dans cette affaire. D'ailleurs, si ce dernier avait encore occupé une place centrale dans la cité, pourquoi les membres du chapitre auraient-ils tenu compte des sanctions ecclésiastiques et seraient-ils partis chercher le Saint-Chrême hors de Metz ? Arnoul et Adalbéron de Louvain n'ont donc pas été missionnés par Adalbéron IV, et ils reconnaissent en partie son illégitimité, tout en rejetant Theoger. Ils semblent poursuivre une voie moyenne afin d'aboutir à une conciliation qui aurait surtout permis aux chanoines messins de conforter leurs intérêts.

¹ Müller [2006], p.99-100 et p.124-125.

² D'après son biographe Balderic, ses biens ont faits deux fois l'objet de déprédations. *Gesta Alberonis archiepiscopi*, MGH, SS, VIII, p.247.

³ *Vita Theogeri*, MGH, SS, XII, p.479.

⁴ *Vita Theogeri*, MGH, SS, XII, p.479.

Finalement, malgré les sanctions, ce ne sont pas les Messins qui sont isolés mais bien Theoger ! L'archevêque de Trèves, d'après la biographie du prélat, va même jusqu'à conseiller à son suffragant de cesser ses fonctions épiscopales en attendant la décision du futur concile provincial. Pour expliquer cette défiance de Brunon, la *vita* indique que l'archevêque aurait été gêné par une éventuelle déposition d'Adalbéron IV qui l'avait lui-même consacré. Ceci n'est guère vraisemblable, dans la mesure où d'après la même source, Brunon avant ces épisodes du printemps 1119, aurait écrit aux Messins pour leur enjoindre d'accueillir leur évêque légitime, et qu'il s'était déjà rapproché du pape précédemment¹. Comme le pense F. E. Erkens, le vieil abbé, n'a pas réussi à convaincre le fin politique qu'était Brunon qu'il était l'homme capable de rétablir l'ordre et le calme dans le diocèse de Metz².

De guerre lasse, Theoger finit par rejoindre le nouveau pape Calixte II, qui au concile de Reims, tenu en octobre 1119, réitère son soutien envers l'évêque de Metz, ainsi que les sanctions à l'encontre des Messins et d'Adalbéron IV. Le vieux pasteur suit le souverain pontife jusqu'à Autun, où la cour pontificale séjourne pour les fêtes de Noël, et à Cluny. C'est la fin du voyage pour le prélat messin qui, malade et fatigué, renonce à accompagner le pape dans ses déplacements ultérieurs. Il reste dans la prestigieuse abbaye bourguignonne durant quatre mois et profite de l'accueil chaleureux de l'abbé Pons et de ses moines avant de s'éteindre le 29 avril 1120, sans avoir pu revoir son monastère de Saint-Georges de la Forêt-Noire. Il est alors inhumé à Cluny.

Alors que Theoger avait été vraisemblablement choisi à cause de ses relations dans la noblesse lorraine, ces soutiens, une fois devenu évêque, lui ont fait défaut pour mettre en échec Adalbéron IV et le parti impérial à Metz, comme le prouve l'attitude du comte de Metz Folmar, dont le père avait pourtant entretenu des liens étroits avec l'ancien moine souabe. Sans ces appuis, Theoger n'a même pas pu entrer dans sa cité, alors qu'il avait reçu l'aide des aristocrates lorrains pour implanter son courant monastique dans le nord-est du diocèse de Metz. L'évêque a ainsi échoué là où l'abbé avait réussi.

¹ *Vita Theogeri*, MGH, SS, XII, p.477.

² Erkens [1987], p.235-236.

Les débuts difficiles d'Etienne de Bar

Le nouvel élu, Etienne, est issu de la maison de Bar¹, qui fournit à la Haute Lorraine sa première maison ducale et les évêques de Metz Adalbéron I et II au X^e siècle, avant de perdre le titre ducal, faute d'héritier mâle après la mort de Frédéric III en 1033². Son père, le comte Thierry convole en justes noces avec Irntraud, la fille du comte de Bourgogne Guillaume II le Hardi, au plus tard en 1076³. L'oncle maternel d'Etienne, Gui, devait passer à la postérité comme archevêque de Vienne, et en tant que pape sous le nom de Calixte II à partir de février 1119. On sait peu de choses de la jeunesse d'Etienne, qui a dû être voué dès sa plus tendre enfance à une carrière ecclésiastique. Le jeune homme a été formé auprès de son oncle l'archevêque Gui de Vienne : un acte de Lambert de Châtillon, daté du 28 juin 1106 et qui confirme une donation faite par l'archevêque Anseric de Besançon au monastère de Romainmoutier, mentionne parmi les témoins un certain Stephanus de Mouçons⁴. Il s'agit certainement d'Etienne de Bar, car sa famille porte également le titre de comte de Mousson, depuis le mariage de sa grand-mère Sophie avec le comte de Mousson-Montbéliard, Louis. S'il s'agit bien d'Etienne, cela nous amène à placer sa naissance au moins une quinzaine d'années avant 1106, c'est-à-dire au début des années 1090, ce qui est compatible avec la conclusion des GEM, qui précisent que dans les années 1130, l'évêque était dans la force de l'âge⁵. Si cette hypothèse est exacte, le prélat aurait approché et sans doute dépassé l'âge vénérable de 70 ans au moment de son trépas en 1162. Si Etienne avait bien une trentaine d'années en 1120, lors de son élévation à l'épiscopat, on ignore par contre les différentes étapes de sa carrière ecclésiastique, et les différentes charges qu'il n'a pas manqué d'exercer.

Les événements s'accélérent en tout cas pour lui pendant l'année 1120 : Le 29 avril Theoger s'éteint à Cluny, et le siège épiscopal devient vacant, mais les Grégoriens du diocèse de Metz, et en particulier Adalbéron de Montreuil, ont certainement dû préparer dans les mois précédents la succession épiscopale, étant donné l'âge et la déconfiture du vieux prélat. Les

¹ Fritz Ruperti, *Bischof Stephan von Metz (1120-1162)*, JGLGA, 22, 1910, p.1-95; Erkens [1987], p.246-248.

² M. Grosdidier de Matons, *Le comté de Bar des origines au traité de Bruges (vers 950-1301)*, 1922, Paris ; Parisse [1982], p.113-117. Georges Poull, *La Maison souveraine et ducale de Bar*, 1994, Nancy

³ Ruperti [1910], p.3-4.

⁴ Ruperti [1910], p.73, n°1.

⁵ *Gesta Episcoporum Mettensium*, MGH, SS, X, p.544 : « *Qui quoniam adhuc vita floret et aetate viget...* »

sources ne fournissent pas de détails au sujet du choix d'Etienne, ni même la date exacte de son élection, mais elles précisent bien le rôle joué par Adalbéron de Montreuil dans cette opération, qui selon Balderic son biographe, aurait agi pour plaire au comte de Bar¹. Même si ce dernier a certainement vu dans cette élection une occasion pour étendre l'influence de sa famille en occupant un siège épiscopal puissant et prestigieux, il n'est pas difficile d'imaginer qu'après les cuisants échecs essuyés par Theoger, le parti grégorien messin s'était mis à la recherche d'un personnage puissant, possédant de solides appuis dans l'Eglise et dans l'aristocratie lotharingienne. Etienne, en tant que frère du comte de Bar, Renaud, et neveu de Calixte II, présentait tous les gages pour s'imposer dans le diocèse de Metz. Etant dans la force de l'âge, les électeurs attendaient sans doute de lui qu'il se montre un peu plus pugnace que le vieux Theoger. Le nouvel élu reçoit la consécration à Rome après le 3 juin des mains de son oncle², qui l'honore également en lui concédant le droit de porter le *pallium*³. Il est probable qu'Etienne faisait partie de la suite pontificale au moment de son élection, avant de suivre Calixte II lors de son retour en Italie⁴. Theoger et Etienne ont dû se côtoyer à la fin de l'année 1119, et le nouvel élu devait être parfaitement au courant des problèmes de l'Eglise messine et des difficultés qu'il allait rencontrer pour s'imposer. C'est probablement pendant cette période qu'Adalbéron de Montreuil, présent dans l'entourage de Theoger, a fait la connaissance d'Etienne, avant de chaudement le recommander aux autres électeurs grégoriens.

On ne sait pas à quelle date le nouvel évêque a quitté Rome pour faire son entrée dans son diocèse. Les sources précisent en revanche que les portes de la cité mosellane sont restées closes jusqu'à la conclusion du concordat de Worms en septembre 1122, et qu'Etienne a

¹ *Gesta Alberonis archiepiscopi*, MGH, SS, VIII, p.247: «*Post quem [Theogerum] eos fecit habere episcopum Stephanum nomine, fratrem Rainaldi comitis de Monzon. Hoc amore comitis Rainaldi putabatur fecisse. Nam ipsi duo unum per amicitiae esse videbantur.* »

² La date correspond à l'entrée de Calixte II à Rome car les GEM précisent seulement qu'Etienne de Bar a reçu la consécration des mains de son oncle à Rome; MGH, SS, X : «*...domnum Stephanum, apostolica consecratum benedictione in urbe romana... in episcopatum suscipiunt* » Ruperti [1910], p.73, n°5, Müller [2006], p.131 qui a repris les éléments du débat place la consécration d'Etienne entre juin 1120 et septembre 1121.

³ *Gesta Episcoporum Mettensium, continuatio I*, MGH, SS, X, p.544 : «*In urbe romana ab eodem pontifice summo [Calixto] consecratus est et tam pallii dignitate quam cardinalis titulo honoratus.* » Il est très peu probable qu'Etienne ait porté le titre de cardinal comme l'affirme le premier continuateur des GEM qui écrit dans les années 1180. Aucune source lorraine ne corrobore cette information. Müller [2006], note 331, p.131, pense qu'il s'agit d'une confusion avec un Etienne cardinal de Sainte Marie in Cosmedin qui est effectivement attesté entre 1120 et 1123, voir Ulysse Robert, *Bullaire du pape Calixte 2. Essai de Restitution*, 1891, Paris, n°185, 209, 213, 389.

⁴ Ce n'est qu'une hypothèse, mais l'absence complète d'attestation en Lorraine durant les années qui précèdent renforce l'argumentation.

rempli ses devoirs sacerdotaux sur le Mont Saint-Quentin, qui domine la cité¹. Les calculs d'Adalbéron de Montreuil se sont encore une fois révélés erronés, car le prestige et la noblesse d'Etienne n'ont pas permis de faire voler en éclat le front anti-grégorien, qui s'était formé à Metz durant l'épiscopat de Poppon. C'est dire la solidité et la stabilité du parti impérial dans la cité. Malheureusement, on ne connaît pas dans le détail les péripéties qui n'ont pas manqué d'occuper les longs mois d'attente d'Etienne, mais l'opposition entre les deux camps n'a pas dû prendre des proportions dramatiques, car on assiste à une normalisation très rapide après septembre 1122 : une lettre de Calixte II adressée Henri V, datée du 13 décembre de la même année, nous apprend que le pape remercie l'empereur pour ses bonnes dispositions envers Etienne.² La réconciliation entre les Messins et leur pontife ne s'est pas faite sans concession. Les chanoines de la cathédrale sont dans les années qui suivent le retour au calme en possession d'une partie des revenus du tonlieu dans la cité. Or, il s'agit d'une prérogative régaliennne, qui est passée aux évêques de Metz au cours du X^e siècle. Le chapitre, d'autre part, a soutenu le plus souvent les évêques imposés par l'empereur. On peut donc en déduire qu'Etienne de Bar a aliéné une partie de ses revenus dans la cité pour acheter la paix³. C'est vraisemblablement à la fin de 1122 que le prélat reçoit l'investiture par le sceptre⁴. La présence de l'évêque de Metz est attestée de façon régulière dans l'entourage impérial, lorsque la cour séjourne dans les pays rhénans⁵. A partir de ce moment, Etienne, fidèle aux conceptions de l'épiscopat germanique, va adopter une attitude équilibrée entre l'Empire et le Sacerdoce, en servant à la fois les empereurs et l'Eglise.

Déboires, échec, désillusions, débuts difficiles, les titres choisis pour caractériser les épiscopats des pontifes messins durant la Querelle des Investitures reflètent la crise traversée par le pouvoir épiscopal durant cette période. Tous les prélats légitimement élus ont été expulsés ou se sont vus interdire l'entrée dans leur cité. Même si la Lorraine, comprise dans

¹ *Gesta Episcoporum Mettensium, continuatio* I, MGH, SS, X, p.544 : « *Hic a civitate metensi biennio et eo amplius, quia prememorati principis gratiam necdum habebat, exclusus, primos ordines in loco qui Sancti Quintini mons dicitur, celebravit...* »

² Ruperti [1910], p.74, n°9

³ E. Müsebeck, « *Zoll und Markt in Metz in der ersten Hälfte des Mittelalters* » dans *JGLGA*, 15, 1903, p.1-33. Cette hypothèse a été reprise par tous les historiens de Metz postérieurs.

⁴ La première continuation des GEM se contente de façon indirecte de confirmer qu'Etienne a reçu les *regalia* après la fin de la Querelle des Investitures, *Gesta Episcoporum Mettensium, continuatio* I, MGH, SS, X, p.544 : « *1120... cum regalia nondum ab Henrico V, qui tunc temporis arcem tenebat imperii, recepisset...* »

⁵ La présence d'Etienne à la cour impériale est attestée le 28 décembre 1122 à Spire et le 8 mai 1123 à Neuhausen près de Worms, Ruperti [1910], p.74, n°10 et 11.

ses limites actuelles, ne fut pas un des principaux champs de bataille durant la guerre civile dans l'Empire, le bilan messin invite à nuancer les conclusions de F-E Erkens sur l'absence de troubles graves et persistants dans la région¹. Henri IV et Henri V ont fait des séjours répétés à Metz, montrant par la même l'importance stratégique de la cité², et ce n'est pas un hasard si Grégoire VII a écrit à Hérیمان deux lettres destinées à une large diffusion. Le pape devait effectivement pressentir qu'une manche importante dans la partie engagée contre les souverains germaniques se déroulait dans cette vieille terre d'élection de la réforme ecclésiastique qu'était la Lorraine. Certes, la province ecclésiastique n'est pas la Saxe, mais n'oublions pas que la Haute Lotharingie n'est qu'une province périphérique de l'Empire. Pas moins de trois concurrents ont été désignés par les Saliens et installés *manu militari* pour remplacer les pontifes grégoriens, introduisant ainsi le trouble et la confusion dans la lignée épiscopale. Adalbéron IV, commença sa carrière épiscopale comme évêque schismatique. Il fut cependant un évêque légitime, avant d'être de nouveau voué aux gémonies par les Grégoriens. Le souvenir en demi-teinte laissé par Hérیمان dans les sources messines du XII^e siècle témoigne d'une perte de prestige réelle de l'épiscopat messin. Cet évêque aurait pu apparaître comme un martyr de la vindicte impériale, mais le souvenir qu'il a laissé est beaucoup plus ambigu, comme nous le verrons.

Paradoxalement, tous ces prélats (si l'on excepte le cas malheureux de Brunon de Calw), légitimement élus ou non, impériaux ou grégoriens, ont manifesté avec plus ou moins de vigueur un réel attachement à la réforme de l'Eglise, même si les circonstances ne leur ont pas permis de mener une action en profondeur. Ce phénomène se retrouve à l'échelle de la province ecclésiastique de Trèves, et montre que le conflit n'a pas opposé promoteurs et réfractaires à la réforme de l'Eglise mais deux conceptions de la réforme qui divergent sur le rôle assigné au pape et surtout au souverain dans l'Eglise. Sur cette base, se sont greffés des facteurs individuels et familiaux comme ce fut le cas d'Adalbéron IV, un membre de la famille impériale, ou d'Etienne de Bar, issu d'un lignage gagné à la réforme. Certaines prises de position d'ailleurs ne peuvent se comprendre que dans un contexte local : le soutien du comte Renaud de Bar au parti grégorien a sans doute des motifs religieux, mais il s'explique également par l'hostilité de cette noble famille envers les ducs de Haute-Lotharingie, restés fidèles aux Saliens. Les comtes de Bar ont d'ailleurs abandonné assez tard leur habitude fort peu grégorienne de nommer les abbés de Saint-Mihiel dans la Meuse.

¹ Erkens [1987], p.276-285.

² La présence d'Henri IV est attestée 4 fois à Metz en 1078, 1084, 1085 et 1089, celle d'Henri V en 1107, 1113, 1119 et 1124. Par comparaison, celle d'Henri IV n'est attesté qu'une seule fois à Toul en 1065 et une fois à Trèves en 1078/1079, tandis qu' Henri V une fois de façon certaine à Verdun en 1107, Erkens [1987], p.271-275.

Les évêques de Metz qui représentaient sans doute la principale puissance politique en Haute-Lotharingie avant 1076 ont perdu une partie plus ou moins importante de leurs assises territoriales, à cause des aliénations et autres usurpations survenues durant ces périodes de trouble, à tel point qu'une impression d'extrême impuissance se dégage de leurs actions. Les grands lignages aristocratiques ont profité de la faiblesse des prélats messins : les ducs de Haute-Lotharingie ou encore les comtes de Metz au service des Saliens ont rabaissé le pouvoir des évêques pour asseoir leurs propres intérêts. Mais surtout une rupture est intervenue entre les habitants de la cité et leurs pontifes, rompant l'identification très forte entre la ville, les Messins et la lignée épiscopale. Quel abaissement de voir Theoger, le successeur de saint Clément, rudoyé aux abords de la cité par la foule et obligé de piteusement rebrousser chemin les jours suivants ! Une scène inimaginable aux temps du puissant Adalbéron III. Même Etienne de Bar, le propre neveu du pape Calixte II et le frère d'un des puissants lignages de Haute-Lotharingie ne put entrer en possession de sa chaire épiscopale. Ce déficit de légitimité et de puissance constituent au lendemain du concordat de Worms un redoutable défi pour le nouvel élu, qui va devoir mener une action sur tous les fronts afin de restaurer le prestige et le pouvoir des évêques de Metz.

B. Etienne de Bar, le fondateur de la principauté épiscopale (1120-1162)

Le long épiscopat d'Etienne de Bar de 1120 à 1162 reste mal connu à bien des égards, malgré les nombreux documents de cette époque parvenus jusqu'à nous. On assiste en effet une augmentation du volume des sources conservées comme le prouvent les 125 actes d'Etienne réunis et édités par Michel Parisse (dont une douzaine au moins sont faux¹). Il s'agit d'une véritable rupture quantitative si l'on envisage la faiblesse relative des pièces conservées pour les épiscopats précédents². Nous disposons également de quelques fragments de correspondance concernant l'évêque messin, de diverses mentions de type annalistique dans des chroniques rédigées dans l'espace lotharingien, ainsi que de quelques mentions dans la vie de saint Bernard, qui d'après Geoffroy son biographe, est intervenu à deux reprises pour rétablir la paix à Metz³. Il n'existe cependant aucun récit linéaire décrivant l'activité d'Etienne depuis son élévation sur le trône de saint Clément jusqu'à sa mort. Personne n'a écrit la biographie du prélat messin contrairement au cas d'Adalbéron de Montreuil, l'ancien princier de la cathédrale de Metz, devenu par la suite archevêque de Trêves⁴.

Ce vide narratif aurait pu être comblé par les *Gesta Epsicorum Mettensium* rédigés après 1132, mais leur auteur écrivant dans l'entourage de l'évêque, et probablement influencé par le modèle laissé par Paul Diacre, n'a pas jugé correct de développer les hauts faits du prélat régnant⁵. La meilleure source d'information sur Etienne reste la notice que lui a consacrée le premier continuateur des GEM autour de 1189⁶. Mais ce dernier n'a pas choisi de bâtir un récit linéaire : voulant mettre en valeur la puissance temporelle des évêques, devenus de véritables princes territoriaux, son récit se résume à une longue énumération de

¹ Michel Parisse, *Actes des princes lorrains . 2ème série . Princes ecclésiastiques. I. Les évêques de Metz. B. Etienne de Bar 1120-1162*, Nancy, 1972.

² Michel Parisse a recensé 71 chartes épiscopales antérieures à 1120, pour 105 authentiques sous Etienne de Bar : Michel Parisse, « *Importance et richesse des chartes épiscopales. Les exemples de Metz et de Toul, des origines à 1200* », dans *A propos des actes des évêques. Hommage à Lucie Fossier*, Nancy, 1991, p.19-43.

³ Geoffroy d'Auxerre, *Vita et Miracula sancti Bernardi Clarevallensis abbatibus*, MGH, SS, XXVI, L.IV, p.116-117 et L.V, p.120.

⁴ *Gesta Alberonis archiepiscopi*, MGH, SS, VIII, p.234-260.

⁵ *Gesta Episcoporum Mettensium*, MGH SS, X, p.544.

⁶ *Gesta Episcoporum Mettensium, continuatio I*, MGH, SS, X, p.544-545.

châteaux enlevés et détruits par les prélats messins, sans jamais donner de dates précises. Aussi est-il impossible d'offrir une chronologie précise de l'épiscopat d'Etienne et notamment de son œuvre de restauration dans les premières années de son règne. Un exemple permettra d'illustrer ces difficultés et les carences de notre documentation : les GEM et leur première continuation, ainsi que les chroniques messines, à l'exception notable de la *Chronique universelle de Saint-Clément*, font complètement l'impasse sur la participation d'Etienne à la deuxième croisade, en 1147, et si nous n'avions pas disposé d'autres sources extérieures au contexte lorrain, cet épisode important dans la vie du prélat messin serait complètement tombé dans l'oubli. Privé d'une chronologie précise pouvant servir de colonne vertébrale à son travail, Fritz Ruperti, qui entreprit en 1910 de rédiger une biographie scientifique d'Etienne pour le compte du *Jahrbuch der Gesellschaft für lothringische Geschichte und Altertumskunde*, choisit d'adopter un plan thématique, plan que nous allons suivre également¹. Il n'est bien sûr pas question de livrer une biographie exhaustive des 42 années d'épiscopat d'Etienne de Bar sur le modèle de celle proposée par Jörg Müller pour Adalbéron de Montreuil, car notre objectif principal reste de mettre en lumière le contexte historique dans lequel les *Gesta episcoporum Mettensium* ont été rédigés. Aussi allons-nous surtout insister sur les premières années de règne du prélat messin et sur quelques événements importants qui ont marqué sa carrière.

1. Etienne de Bar : le prince ecclésiastique

La défense du temporel messin

Pendant le long épiscopat d'Etienne de Bar, le pouvoir épiscopal va se renforcer et s'enraciner plus fermement dans l'espace. Les constructions et les destructions de châteaux l'attestent, ainsi que les changements sémantiques, qui apparaissent dans le vocabulaire exprimant la domination de l'évêque². L'une des premières tâches dévolues au nouvel évêque de Metz, après le retour de la paix en 1122, est de remettre de l'ordre dans le temporel de

¹ Fritz Ruperti, *Bischof Stephan von Metz (1120-1162)*, JGLGA, 22, 1910, p.1-95

² Jean-Luc Fray, « Recherches sur la seigneurie banale au XII^e siècle d'après le vocabulaire des actes des évêques de Metz (1058-1210), dans *la Seigneurie rurale en Lotharingie. Actes des 3^e journées Lotharingiennes. Publications de la section historique de l'institut du Grand Duché de Luxembourg*, t.102, 1986, p.75-101

l'évêché. Une approche géographique peut tout d'abord donner un éclairage sur la politique d'Etienne de Bar. La restauration de la puissance des pasteurs messins semble s'être concentrée, selon la première continuation des GEM, sur trois zones où l'ancienne présence des évêques de Metz avait été mise à mal par la Querelle des Investitures¹. La première se situe dans le Saulnois, autour de Vic et de Marsal, qui sont des points névralgiques pour les prélats messins, car la production de sel représente une de leurs premières sources de revenus. Certains aristocrates lotharingiens ont profité de l'affaiblissement relatif de la puissance temporelle des évêques pour s'installer dans cette région et construire des châteaux². Les sources mentionnent le duc de Haute-Lotharingie, probablement Simon, qui avait élevé des fortifications entre Vic et Marsal, peut-être aux alentours de Moyenvic³. Le comte de Hombourg est également nommé pour un château près de Marsal. Il pourrait s'agir du comte de Metz, Folmar le jeune, qui porta également le titre de comte de Hombourg, et qui s'est manifesté par son opposition aux évêques de Metz, notamment Theoger, lors de la dernière phase de la Querelle des Investitures⁴. Ce dernier ne réapparaît d'ailleurs dans les souscriptions des actes d'Etienne qu'en septembre 1125⁵. En se fondant sur les indications fournies par la première continuation des GEM, les commentateurs anciens et modernes considèrent que le rétablissement du pouvoir épiscopal a été très rapide dans le Saulnois⁶. Ces affirmations mériteraient peut-être d'être nuancées car les premiers actes d'Etienne concernant les salines, qui attestent que la région est pacifiée et sous contrôle, ne datent que de décembre 1126 et de 1133⁷. A partir de 1138, les mentions de concession de places à sel deviennent de plus en plus fréquentes dans les actes d'Etienne de Bar.

¹ Ruperti [1910], p.10-15, Depoux, *La seigneurie épiscopale de Metz. Ses variations territoriales de 962 à 1415...* [1954], p.156-213 ; Parisse, *Remarques sur le destin des assises territoriales de l'évêché de Metz...* [1993], p.80-83.

² *Gesta Episcoporum Mettensium, continuatio I*, MGH, SS, X, p.544: « *castrumque ducis apud Vicum, et munitioem inter Vicum et Marsallum, in loco palustri sitam, simulque castrum comitis Hoemburc, quod Marsallo adherens toti villae onerosum dampnosumque diu exiterat, in manu valida destruxit et complanavit.* »

³ Vic-sur-Seille, arr. Château-Salins, chef-lieu de canton, Marsal, arr. Château-Salins, c. Vic-sur-Seille ; Moyenvic, arr. Château-Salins, c. Vic-sur-Seille; Michel Parisse, *Un pays du sel. Le Saulnois en Lorraine, XII^e-XIII^e siècles*, dans *Le sel et son histoire*, dir. Guy Cabourdin, Actes du colloque de l'association interuniversitaire de l'est Nancy 1-3 octobre 1979, Nancy, 1981, p.37-50.

⁴ Châtelain [1901] p.304-306 ; cf. 203

⁵ Parisse [1979], n°14, p.31-33, l'information est corroborée par une charte d'Etienne de Bar en 1130 qui mentionne la repentance de Folmar pour ses usurpations à Marsal, Parisse [1979], n°28, p.63 : « *concedimus servicium videlicet quod comes Folmarus extorquebat super bonum vestrum in apud Marsal, recognens quod male egerat, penituit et in manu nostra dimisit et nos ecclesie nvestre contulimus* » ;Müller [2006], p.135.

⁶ MGH, SS, X, p.544 : «... *et omnes curtes episcopatus a Tirannis, solo Rumiliaco excepto, occupatas, fratris sui comitis Barrrensis et aliorumque cognatorum et amicorum suorum fretus auxilio, celeritate mira recuperavit Idem in sua promotonis suae recentia...* »

⁷ Parisse [1979], n°18 p.42 et n°33, p.76.

La seconde région se situe dans les Vosges, entre Epinal et le versant oriental du massif montagneux, où les prélats messins possèdent de nombreuses possessions depuis des temps anciens. On voit ainsi Etienne de Bar consolider le château de Rambervillers et prendre d'assaut une tour située à Epinal, ainsi que les châteaux de Deneuvre et de Pierre-Percée¹. Ses opérations ont dû s'étaler sur l'ensemble de l'épiscopat d'Etienne de Bar. Elles constituent souvent une réaction face à l'indocilité ou à la révolte ouverte de vassaux et d'avoués de l'évêché de Metz, comme le prouve l'exemple d'Epinal : l'évêque de Metz doit d'abord chasser le duc de Lorraine, sans doute Simon (1115-1139), de la tour appelée *Moronis*, avant de collaborer avec son fils Matthieu (1139-1176) pour mettre au pas et expulser du *castrum* un avoué peu scrupuleux². D'après les actes conservés, le prélat se montre d'ailleurs particulièrement actif auprès des établissements vosgiens lors des premières années de son épiscopat. Ainsi sa présence est attestée à Senones en juin 1124³.

Etienne intervient également dans la vallée de la Moselle en détruisant le château de Dieulouard et en attaquant Prény. Poursuivant ainsi les actions menées entre 1110 et 1113 par les Messins pendant la Querelle des Investitures afin de libérer cet axe vital pour les communications et le commerce de la cité⁴. Les efforts manifestés pour garder le contrôle d'Epinal s'inscrivent également dans cette logique car ce bourg constitue le point de jonction entre les possessions vosgiennes des évêques de Metz et la vallée de la Moselle.

Etienne agit également contre des vassaux infidèles comme les seigneurs d'Apremont : ici les informations de la première continuation des GEM peuvent-être mises en perspective avec une lettre d'Adalbéron de Montreuil, archevêque de Trèves, qui demande à ses suffragants de faire respecter les sanctions ecclésiastiques contre Gobert, qui a usurpé des terres des abbayes Sainte Glossinde, Saint Vincent, Gorze, Sainte Marie de Verdun et du chapitre cathédral de Metz⁵.

¹ *Gesta Episcoporum Mettensium, continuatio I*, MGH, SS, X, p.544-545; Rambervillers, arr. Epinal, chef-lieu de canton; Deneuvre, arr. Lunéville, c. Baccarat; Pierre-Percée, arr. Lunéville, c. Badonviller.

² *Episcoporum Mettensium, continuatio I*, MGH, SS, X, p.544, Epinal est une enclave épiscopale au milieu des possessions ducales, Duvernoy [1904], p.56 ; sur ce château, voir le résumé de Michel Bur, *Le château d'Epinal, XIII^e-XVI^e s.*, Paris, 2002, p.19-23.

³ Parisse [1979], n°5 p.20, 1123 pour Senones ; n°7, p.21-22, 1123 pour Marmoutier ; n°9, p.27, 21 juin 1124, consécration de l'église de l'abbaye de Senones ; n°10, p.27, 22 juin 1124 pour Senones ; n°14, p.31-33 pour Marmoutier...

⁴ Laurent de Liège, *Gesta Episcoporum Verdunensium*, MGH, SS, X, p.503 Schneider [1950], p.10-11 et p.73-74 ; Dieulouard fait partie du diocèse de Toul et de l'évêché de Verdun ; les comtes de Bar en sont les avoués même si les évêques verdunois sont fréquemment en conflit avec eux, Sabine Biehlmann, *Dieulouard, des origines à la fin du Moyen-Age*, mémoire de maîtrise, 1992, Nancy.

⁵ MGH, SS, X, p.544 ; AD MM, B 338, f.404 : la lettre A désigne inmanquablement Adalbéron de Montreuil.

Si l'on examine maintenant les soutiens d'Etienne dans sa tâche de récupération et de défense du temporel de l'église de Metz, on retrouve sans surprise les membres de son lignage, comme le précise la première continuation des *Gesta Episcoporum Mettensium*¹. Il s'agit tout d'abord de ses frères, les comtes Renaud de Bar (1105-1149), Thierry II de Montbéliard (1105-1169) et Frédéric de Ferrette (1105-1160), qui apparaissent çà et là dans les chartes de l'évêque de Metz. Le comte Hermann II de Salm (1111- vers 1138), le fils de l'ancien antiroi et le beau-frère d'Etienne, qui apparaît dans son entourage dès 1124, a peut-être également apporté une aide non négligeable². Il faut aussi ajouter les vassaux de l'évêché, au premier rang desquels on retrouve le comte et grand avoué de l'évêché Folmar, qui signe de façon régulière les actes de l'évêque à partir de 1125. Le comte semble avoir changé d'attitude dans les années qui ont suivi la grande réconciliation marquant la fin de la Querelle des Investitures, lui qui fut l'un des principaux obstacles au retour des prélats grégoriens dans la cité avant 1122. Mais mis à part les souscriptions intermittentes de ces vassaux, nous sommes privés de source pour cerner avec plus de précision comment était constituée l'armée épiscopale, et comment elle opérait.

Les GEM mentionnent également l'aide apportée par les souverains. Etienne réside fréquemment à leur cour, lorsqu'elle se trouve dans les pays rhénans, ou à proximité³. Il fait même partie des assemblées qui élisent Lothaire de Supplenburg en août 1125 et Conrad III en mars 1138, sans qu'il soit facile de déterminer quel rôle le prélat messin a joué dans ces événements⁴. Il est impossible de dire quelle est la nature de l'aide apportée par les souverains qui ne résident que rarement dans la province ecclésiastique de Trèves. Ils ne semblent pas être intervenus directement dans les affaires messines ni contre les ennemis d'Etienne dans les premières années de son épiscopat. Alors que la ville de Metz avait été visitée assez régulièrement pendant la Querelle des Investitures à cause de son intérêt stratégique, l'apaisement des tensions dans l'Empire se traduit par une marginalisation relative de la cité

¹ MGH, SS, X, p.544 : «... et omnes curtes episcopatus a Tirannis, solo Rumiliaco excepto, occupatas, fratris sui comitis Barrrensis et aliorumque cognatorum et amicorum suorum fretus auxilio, celeritate mira recuperavit Idem in sua promotonis suae recentia...»

² Parisse [1979], n°9, MGH, SS, XV, II, p.983. Les actes d'Etienne avant cette date sont faux ou ne présentent pas de liste de témoins. Hermann II a épousé Agnès de Bar, la sœur d'Etienne.

³ La présence d'Etienne de Bar est attesté à la cour d'Henri V en décembre 1122, mai 1123, juin 1123, décembre 1124, janvier 1125 : Ruperti [1910], n°10, 11, 13, 18, 19, 20, 21 ; sous Lothaire III en décembre 1125, janvier 1126, juin 1128, décembre 1128, mars 1131, avril 1131, avril 1132, Ruperti [1910], n°26, 27, 37, 40, 52, 53, 55 ; sous Conrad III en avril 1138, mai 1139, février 1140, avril 1141, Ruperti [1910], n°74,75, 82, 83, 91, 92, 93, 94 ; sous Frédéric Barberousse en décembre 1152, janvier 1154, janvier 1156, Ruperti [1910], n°141, 142, 145, 1151

⁴ Ruperti [1910], n°23 et n°73, le séjour de Frédéric Barberousse est attesté par un acte délivré en faveur de l'abbé Wibald de Stavelot : MGH, DD F I, n°44, p.74-75.

qui n'est plus guère fréquentée par les souverains. Seuls Henri V, en campagne contre le roi de France Louis VI en août 1124, Conrad III en 1141, et Frédéric Barberousse le 10 janvier 1153, sont attestés à Metz durant les quarante ans de pouvoir d'Etienne de Bar sur la ville¹.

Il est également possible d'approfondir notre connaissance de l'épiscopat d'Etienne en dressant l'inventaire de ses ennemis. Le premier qui vient en tête de liste est le duc de Lorraine, Simon comme nous l'avons déjà mentionné. Les ducs, en tant que fidèles partisans des Saliens pendant la Querelle des Investitures, ont occupé un certain nombre de biens de l'évêché dans le Saulnois, ou à Epinal, sans qu'il soit possible d'en dresser la liste exacte. Le duc Thierry II s'est même intitulé duc de Metz dans une charte établie pour l'abbaye d'Andenne². Il semble normal que la restauration de l'autorité épiscopale se soit accompagnée d'une confrontation directe avec Simon, même si la participation d'Etienne à la guerre entre le duc et Adalbéron de Montreuil, devenu archevêque de Trèves en 1131, n'est attestée par aucune source ; elle paraît néanmoins probable³. C'est sans doute à cette occasion qu'Etienne de Bar assiège le château de Prény, un des bastions du pouvoir ducal ; il et se trouve sur le point de le prendre lorsque son frère, le comte Renaud de Bar intervient et impose sa médiation⁴. Ceci situe inévitablement l'affaire avant 1147, date du départ à la croisade du comte qui ne devait pas revoir vivant la Lorraine, et même avant 1139 si l'on considère que le duc en question est très certainement Simon.

Les relations semblent s'être apaisées avec le successeur de Simon, Matthieu, comme le montre l'affaire de l'avoué d'Epinal, même si une action conjointe de l'évêque et du duc en 1160 contre le comte de Saarwerden n'est étayée par aucune source, comme l'avait déjà souligné en son temps Franz Ruperti⁵. Par contre, un litige semble s'être produit entre l'évêque de Metz et Matthieu au sujet du château de Hombourg, après la mort du comte Hugues ; château qui finalement revint au prélat au regard du droit féodal, qui aurait bénéficié

¹ Ruperti [1910], n°94 ; Müller [2006], p.137-138.

² H.L, III, pr., coll. 52-53 : « *Sign. Theoderici Ducis Metensis* » ; Schneider [1950], p.73.

³ La seule source sur ce conflit sont les deux actes édités par Hontheim, *Historia Trevirensis diplomatica et pragmatica*, 1750, Herbipoll I, n°145 et 146, p.519 et 520, dans lesquels Adalbéron de Trèves règle à Thionville un différend entre les chanoines de Saint-Dié et le duc Simon en présence de ses suffragants dont Etienne de Bar. Ces actes ne mettent en aucun cas fin à une longue guerre entre le duc et l'archevêque. L'idée d'un tel conflit a dû naître chez les historiens modernes après l'excommunication prononcée par Adalbéron contre Simon à la suite de l'affaire de Remiremont.

⁴MGH, SS, X, p.544 : « *quod ipse [Stephanus] tempore quodam ei werram inferente, castrum ipsius Prinei magnanimitèr obsedit, illudque muris iam perforatis, indubitanter cepisset, nisi victoria miam paratam iamque imminentem imprdisset frater eius comes Barrensis.* » ; Duvernoy [1904], p.54-55, place cet événement en 1144/5.

⁵ Ruperti [1910], p.42, note 2 et n°56, p.79

dans cette affaire de l'aide de l'empereur Frédéric¹. Hugues doit être identifié comme le dernier comte de Metz, de la maison de Lunéville, le fils de Folmar précédemment cité, qui s'est éteint vers 1152 sans héritier direct². Une crise de succession a dû se produire car le comté n'est pas revenu au frère du défunt Folmar mais au fils de sa sœur, Hugues de Dabo.

Les problèmes viennent peut-être du tri difficile qui a dû s'opérer entre les possessions héréditaires de la famille de Lunéville, et celles qu'elle tenait en fief des évêques de Metz ; le duc de Lorraine a peut-être soutenu les revendications du comte Folmar de Lunéville. L'occasion était belle de profiter de cette situation. Quant à l'aide du souverain, elle n'est pas impossible, car Frédéric a été élu le 5 mars 1152 et un acte d'Etienne de la même année, qui cite déjà Frédéric comme souverain, notifie la donation faite par Simon de Parroy à l'abbaye de Vaux-en-Ornois, avec le consentement de Matthieu de Lorraine, ce qui montre que le prélat et le duc n'étaient pas encore en conflit au début de l'année³. En août, l'évêque de Metz participe même à un concile provincial réuni par son métropolitain Hillin de Falmagne, et qui aboutit à une réconciliation entre l'abbesse de Remiremont et Matthieu⁴. Les tensions ont dû apparaître à la fin de l'année et l'intervention du souverain prendre une forme diplomatique et pas forcément militaire, comme le suggèrent la présence du prélat messin à l'assemblée royale réunie à Trèves pour Noël, et la passage à Metz de Frédéric Barberousse le 10 janvier 1153⁵. Hugues de Dabo est également présent lors de ces journées, mais il ne porte pas encore le titre de comte de Metz. Michel Parisse et Franck Legl pensent que le futur empereur est le principal responsable du passage du comté de Metz à la famille de Dabo⁶. Etienne de Bar, cependant, a donné son approbation. Il ne devait pas voir d'un mauvais œil la prise de pouvoir d'une famille, qui de par la dispersion géographique de ses biens et de ses intérêts,

¹ *Episcoporum Mettensium, continuatio* I, MGH, SS, X, p.544: « et castrum Hoemburg iure ab ipso feodali descendens, post decessum comitis Hugonis, a duce Lothoringiae occupatum, domini Friderici imperatoris auxilio sibi et posteris suis adquisivit, libere omni aevo tenendum. »

² Parisse [1982], p.104-108 et 409 ; Franck Legl, *Studien zur Geschichte der Grafen von Dagsburg-Egisheim*, 1998, Sarrebrück, p.250-256. Le comte Hugues n'est plus mentionné après 1150.

³ Parisse [1979], n°81, p.179-180.

⁴ Ruperti [1910], 136, p.89.

⁵ Ruperti [1910], n°141, p.89 et n°142, p.90. Franz Ruperti, p.12 note 2, considère peu probable l'intervention du tout récent roi Frédéric et propose de voir derrière ce nom le frère d'Etienne de Bar, le comte de Ferrette Frédéric. Derrière cette erreur se trouverait une faute de copie : *fratris* au lieu de *imperatoris* ; cette hypothèse a été reprise par Michel Depoux, [1954], p.162-163. le séjour de Frédéric Barberousse est attesté par un acte délivré en faveur de l'abbé Wibald de Stavelot : MGH, DD F I, n°44, p.74-75.

⁶ Michel Parisse, «Présence et interventions de Frédéric Barberousse en Lorraine », dans Alfred Haverkamp (dir.), *Friedrich Barbarossa Handlungsspielräume und Wirkungsweisen des staufischen Kaisers*, 1992, Sigmaringen, p.201-223 ; Legl [1998], p.251-252 et 256 : Frédéric aurait voulu satisfaire la famille de la femme d'Hugues, Liutgarde de Sulzbach qui n'est autre que la tante du duc Frédéric de Souabe, le fils de Conrad III qui était trop jeune à la mort de son père pour assumer la royauté.

aurait exercé une influence moins forte sur Metz et sur l'évêché. Hugues de Dabo apparaît pour la première fois en tant que titulaire du comté le 23 juin 1154.

La Querelle des Investitures a également aiguisé les appétits de potentats moins puissants que les grands aristocrates lorrains. L'évêque doit intervenir en 1130 pour restituer à l'abbaye Saint-Symphorien l'église d'Arraye près de Nomeny que deux hommes, Thierry de Louvigny et Renier d'Avio, probablement des *milites*, détenaient¹. Cet acte montre qu'à cette date toutes les séquelles de la grande crise politico-religieuse n'avaient pas encore été liquidées. L'évêque de Metz doit aussi intervenir pour récupérer des terres aliénées par ses prédécesseurs, comme l'atteste un acte de 1125 en faveur de Marmoutier². D'après ce document, les moines, fatigués des exactions des ministériaux sur leur mense, auraient même menacé de quitter leur établissement. La date indique que ces aliénations ont vraisemblablement eu lieu durant la Querelle des Investitures. Les prédécesseurs d'Etienne ne sont pas nommés, mais il faut se souvenir que Grégoire VII reprocha amèrement à Hérیمان de dilapider les biens de son évêché pour se procurer des fidèles³. Les prélats suivants ont d'ailleurs dû utiliser le même genre de procédé pour prendre possession, puis se maintenir sur les sièges messins. Le règlement complexe du conflit, qui permet aux ministériaux de recevoir un dédommagement, montre qu'Etienne n'a pas eu seulement recours à la force et qu'il a su composer pour ramener la paix dans son évêché. L'évêque de Metz est également entré en lutte contre des vassaux infidèles comme l'avoué d'Epinal dont nous ignorons le nom. C'est sans doute dans ce cadre qu'il faut comprendre les interventions contre les « *rebelliones* » de Deneuvre et d'Apremont⁴, sans pouvoir assigner une date précise à ces expéditions. Faut-il ajouter le comte Henri de Salm à cette liste ? Ce problème est lié aux interventions de saint Bernard dans le diocèse de Metz.

¹ Parisse, [1972], n°30, p.68-70.

² Parisse [1979], n°14, p.31-33.

³ Cf. p.193 de notre étude

⁴ Apremont, arr. Commercy, c. Saint-Mihiel ; les sires d'Apremont ont constitué leur puissance grâce à l'avouerie des grandes abbayes messines le long de l'axe qui conduit de Metz à Saint-Dizier par la vallée du Rupt-de-Mad. Il n'est pas possible d'identifier avec précision quel sire a connu des tensions avec Etienne de Bar : Gobert III mort peu après 1138 ou Gobert IV mort en 1162, sur l'ascension de cette famille voir Parisse [1982], p.140-144 et p.350. Une trace de litige subsiste dans une charte épiscopale inachevée qui entendait régler un différend entre l'abbaye de Gorze appartenant à la mense épiscopale et Gobert III au sujet des corvées de charroi dues par certaines terres du monastère ; voir Parisse [1979], n°118, p.257-258.

Etienne de Bar et Bernard de Clairvaux, épisode 1 : la repentance du comte Henri de Salm

La *Vita prima sancti Bernardi*, rédigée sous la direction de Geoffroy d'Auxerre le secrétaire du saint, indique, sans donner de dates, que l'abbé de Clairvaux sortait un jour de Metz avec Etienne de Bar et son frère le comte Renaud, quand l'évêque lui désigne le comte Henri de Salm comme un fauteur de troubles contre les Messins. Comme Henri refuse de se soumettre, le saint accomplit un miracle en rendant l'ouïe à un sourd. Le comte de Salm se jette alors aux pieds de Bernard et finit par s'incliner¹. Le vernis hagiographique posé sur les faits ne permet pas de comprendre les tenants et les aboutissants qui se cachent derrière cette scène. En tout cas, cette dernière s'est forcément déroulée avant le départ pour la Croisade d'Etienne et de Renaud, en 1147, alors que le comte Henri est attesté à partir de 1135. Il faut donc situer l'épisode entre 1135 et 1147. Un acte datant de la première année fait référence à un concile tenu à Metz, en présence du clergé de la ville et présidé par Adalbéron de Trèves, afin de régler les différends entre l'abbaye de Senones et le comte Henri de Salm². C'est peut-être dans ce cadre qu'il faut situer le passage de l'abbé de Clairvaux à Metz.

Nos faveurs vont cependant à une autre hypothèse qui placerait la scène peu avant le départ outremer des croisés lorrains en 1147. Bernard est-il passé par Metz à cette époque ? Un acte d'Etienne en faveur de l'abbaye de la Crête en Haute-Marne, une fille de Cîteaux, qu'on doit dater entre 1145 et 1150, a été signé par saint Bernard³. Or, on sait que l'abbé est

¹ Geoffroy d'Auxerre, *Vita et Miracula sancti Bernardi Clarevallensis abbatis*, MGH, SS, XXVI, IV, p.116-117 : « *Egrediebatur idem pater Metensium civitem, et ex more devotus eum populus deducebat cum episcopo eorum Stephano et fratre eius Rainaldo Barrensi comite aliisque personis tam ex clericali quam ex militari ordine multis. Interim causam extitit, ut rogaret nobilem virum Henricum de psalmis super verbo quodam, quod ipse ei episcopus et alli qui convenerant suggerebant, ut videlicet Metensi civitati et populo pacem daret, cui graviter inimicabatur. Ille vero rennuere penitus et abiurare nec ullis precibus flecti. Inter haec supervenientes alii offerebant beato viro hominem surdum, obsecrantes, ut ei manum imponere dignaretur. A tille fidei zelo succensus, sicut interdum ob causas necessarias terror quidam et auctoritas supra nomine in eius facie rutilabat, conversus ad militem : « Tu nos ; inquit, audire contempnis, quos continuo coram te audiet surdus ». Et imponens manus homini, signavit eum et in aures eius digitos misit. Quo protinus audiente, pavens Henricus et tremens ruit ad pedes hominis Dei, humiliter satisfaciens et libere annuens quicquid fuerat postulatus. ».* Ce récit appartient à la partie rédigée par Geoffroy d'Auxerre lui-même à partir de notes prises sur les différents miracles opérés par Bernard lors de ces voyages. Sur le genèse de la *Vita prima*, voir Adriann H Bredero, « *La vie et la vita prima* », dans *Bernard de Clairvaux. Histoire, Mentalités, Spiritualité*, I, Paris, 1992, Sources Chrétiennes n°380, p.53-82.

² Acte d'Adalbéron de Trèves en faveur de l'abbaye de Senones, HL, IV, coll. 193-195, Ruperti [1910], n°64, p.80.

³ Parisse [1979], n°69, p.158.

venu prêcher la Croisade en Lorraine, ce qui situerait sa présence à Metz, et la rédaction de cette pièce en 1146/47, comme le présume son éditeur Michel Parisse¹. Ce document clôt un différend entre les Cisterciens de la Crête et un certain Oduin de Froville, à propos de places à sel situées à Moyenvic. Ce personnage qui est un vassal des comtes de Metz, paraît bien modeste pour avoir sérieusement menacé le clergé du diocèse messin². Le lieu où a été dressé cet acte n'est pas indiqué, mais la présence de deux dignitaires du chapitre cathédral, le princier Thierry de Bar et Frédéric de Pluviose, du comte de Bar Renaud et de l'abbé de Beaupré (près de Lunéville) Hugues, indiquerait qu'il a pu être rédigé à Metz. Bernard est peut-être passé par la cité mosellane, lors de son voyage vers Francfort pour rencontrer Conrad III et l'entretenir de la croisade en mars 1147³. Il en aurait profité pour régler plusieurs litiges concernant des Cisterciens dans le diocèse de Metz.

Car l'année 1147 est également marquée par un conflit entre Etienne et la famille de Salm : un acte de l'évêque de Metz daté de cette année met fin aux querelles entre les moines cisterciens de Haute-Seille près de Lunéville et la comtesse Agnès de Langestein soutenue par ses héritiers. Agnès est la propre sœur d'Etienne de Bar, et la femme d'Hermann II de Salm, mort en 1138, dont le fils n'est autre que le comte Henri que l'on retrouve dans la *vita Bernardi*. La présence du comte de Salm dans l'entourage de l'évêque de Metz est attesté dans les années 1146/47, ce qui pourrait accréditer la thèse d'une rencontre avec saint Bernard, mais tend à relativiser les tensions entre Etienne et le comte Henri⁴. Une autre lettre de l'abbé de Clairvaux, écrite pour Etienne de Bar et adressée au chancelier de l'église romaine Guy Moricot de Vico, qui occupa cette fonction à partir de 1146, pourrait d'ailleurs bien évoquer le conflit avec la famille de Salm, car Etienne est présenté dans ce document comme se trouvant « dans le plus grand embarras », sans plus de détails⁵. Il s'agit d'une lettre de recommandation envoyée à un dignitaire de la curie qui vient d'entrer en charge. Elle a donc été rédigée peu après la promotion de Guy, probablement avant le départ de l'évêque de Metz à la croisade, durant le second trimestre 1147.

¹ Parisse [1979], n°68, p.156-157.

² Froville se trouve non loin de Lunéville où les comtes de Metz étaient possessionnés. Oduin apparaît comme vassal du comte Hugues dans un acte d'Etienne de Bar en faveur des Cisterciens de la Crête entre 1153 et 1162, Parisse [1979], n°113, p.248. En tant qu'avoués de l'évêché, les comtes de Metz ont peut-être inféodé à la famille d'Oduin une terre située à Moyenvic dans la zone des salines, sur cette famille voir Parisse [1981], p.147.

³ Sur les relations entre saint Bernard, la Lorraine et l'Empire, voir Michel Parisse, « *Les relations avec l'Empire* », dans *Bernard de Clairvaux. Histoire, mentalités, spiritualité*, Paris, 1992, sources chrétiennes n°380, p.401-427.

⁴ Parisse [1979], n°66, p.145-151 et n°67, p.152-157.

⁵ Sancti Bernardi Opera, T.VII, *Epistolae. Corpus Epistolarum* Lettre 367.

Etienne, ainsi qu'Adalbéron de Montreuil, ont établi des liens anciens avec saint Bernard, comme l'attestent les lettres 29 et 30¹. La seconde évoque un projet commun au trois personnages, qui n'est pas spécifié, et qui est repoussé après les moissons. Sa date de rédaction est à placer avant 1131, alors qu'Adalbéron est encore pricier de l'église de Metz². La datation de la première lettre ne va pas de soi. Dans cette dernière, le saint indique qu'Etienne de Bar s'est associé à sa communauté et que l'évêque a ramené la paix dans son église. Les éditeurs de ce document situent sa rédaction dans les années qui suivent la Querelle des Investitures³, mais la lettre pourrait tout aussi bien faire référence à la discorde survenue en 1136 à propos de l'élection du nouveau pricier, (après la promotion du titulaire Adalbéron de Chiny au siège de Liège), qui a opposé Etienne à son chapitre cathédral, comme nous le verrons plus loin. C'est peut-être à cette occasion que saint Bernard, bien informé sur cette affaire, rédige sa lettre n°29, ce qui expliquerait la longue mise en garde de l'abbé de Clairvaux contre l'orgueil⁴.

D'autres contacts avec l'abbé de Clairvaux sont attestés par les sources conservées. Une lettre adressée par Bernard aux trois cardinaux-évêques d'Ostie, de Tusculum et de Préneste nous informe sur les problèmes de l'église messine menacée par un

« loup affreux [qui] essaie tous les jours tantôt par des ruses secrètes et tantôt de vive force de pénétrer dans ce bercail du Christ, et de disperser le troupeau que Notre-Seigneur a réuni au prix de son sang. Ce n'est pas d'hier ni d'avant-hier que date cet état des choses ; il n'était encore qu'un faible louveteau que déjà il exerçait ses ravages dans cette bergerie et y multipliait ses rapines, ses meurtres et ses incendies⁵. »

¹ Sancti Bernardi Opera, T.VII, *Epistolae. Corpus Epistolarum*, 1-180, éd. Dom Jean Leclercq, Charles Hugues Talbot et Henri Rochais, Rome 1957-1998, p.83-85 ; Bernard de Clairvaux, *Lettres*, T.1, lettres 1-41, trad. Henri Rochais, introduction et notes Monique Duchet-Suchaux, coll. Sources Chrétiennes n°425, Paris, 1997, n°29, p.313-315, n°30, p.316-319.

² Müller [2006], p.162-163, avance l'hypothèse qu'il pourrait s'agir de Saint-Benoît-en-Woëvre dans la Meuse, à proximité de Commercy.

³ Franz Ruperti place la rédaction de ce document en 1126 sans apporter plus d'explications, Ruperti [1910], n°32, p.76.

⁴ Rochais [1997], n°29, p.312-315: *«Congratulamur vobis ; sed damus gloriam Deo, scientes quod estis et quod potestis, ipsius non vestrum esse. Quod et vos semper sentire in vobis amicabiliter admonemus, ne nihil et esse, et posse incipiatis, si quid aliter sapitis et vestris, quod absit, meritis vel viribus quippiam horum ascribitis. »*

⁵ Sancti Bernardi Opera, T.VII, *Epistolae. Corpus Epistolarum*, n°230.

Sabine Teubner-Schoebel place la rédaction cette lettre entre le milieu de l'année 1142 et l'été 1143. Elle identifie clairement le prédateur qui n'est pas nommé dans le document avec Etienne de Bar¹. Cela paraît peu vraisemblable dans la mesure où aucune autre source ne mentionne un conflit de grande ampleur entre l'évêque de Metz et son clergé, comme le prouvent les actes qu'il fait établir durant ce laps de temps, et on voit mal de quel autre clerc il pourrait s'agir². Il est possible que derrière le loup affreux se cache un prince lotharingien, mais nous sommes incapables de dire lequel : le duc Matthieu et le comte de Salm apparaissent dans les actes d'Etienne à la même époque, ce qui exclut un conflit grave avec ces deux hommes³. Faute d'autres sources pour éclairer son contenu, cette lettre reste un mystère.

Etienne de Bar et Bernard de Clairvaux épisode 2 : la bataille du Froidmont 1153

Faut-il également compter parmi les ennemis d'Etienne, son propre neveu, le comte Renaud II de Bar ? Ce dernier a livré bataille aux Messins en 1153 et l'engagement s'est soldé par une lourde défaite des citains. L'affaire est d'importance et a eu un grand retentissement chez les contemporains, si l'on en juge par les mentions de cet événement dans les sources de l'époque⁴. Plusieurs zones d'ombre persistent cependant car nos connaissances reposent surtout sur des mentions de type annalistique qui ne permettent pas d'éclairer toutes les circonstances de cet épisode. Geoffroy d'Auxerre, le biographe de saint Bernard, nous a livré

¹ Sabine Teubner-Schoebel, *Bernhard von Clairvaux als Vermittler an der Kurie. Eine Auswertung seiner Briefsammlung*, 1993, Bonn, p.282-285. Cette lettre a échappé à Franz Ruperti malgré son grand effort d'érudition. La datation en 1142-1143 se déduit du fait que la lettre appartient à un groupe de trois lettres de Bernard destiné aux trois cardinaux et non à Innocent II avec lequel les relations s'étaient détériorées ; Teubner-Schoebel [1993], p.41-42.

² Pas moins de 7 actes sont délivrés par Etienne de Bar en 1142 et 1143, Parisse [1979], n°56 à 62, p.130-140.

³ En 1142, Etienne confirme la donation de 5 places à sel de Vic par le duc Matthieu, Parisse [1979], n°60, p.135 ; la même année le comte Henri de Salm souscrit un acte d'Etienne en faveur des religieuses de Sindelsberg, Parisse [1979], n°61, p.136-137. Emile Duvernoy voit dans ce loup le duc Matthieu I^{er} et il lie la lettre de saint-Bernard avec l'assaut mené par Etienne contre le château ducal de Prény : Emile Duvernoy, *Le duc Mathieu I^{er} (1139-1176)*, 1904, Paris, p.54-55 ; mais il indique le date de 1154-1155 ce qui convient pour le siège mais non pour la lettre d'après Sabine Teubner-Schoebel.

⁴ *Annales de Saint-Vincent*, MGH, SS, III, p.158 : « 1153. Occisio Mettensium » ; *Annales de Mouzon*, MGH, SS, III, p.162 : « 1152. Bellum apud Tireium inter Stefanum Metensem episcopum et ducem Matheum, in quo dux victor extitit. Obitus Bernardi abbatis Clarevallensis. » ; Richer, *Gesta Senoniensis ecclesiae*, MGH, SS, XXV, p.284, c.29 : « Anno Domini 1153 interficiuntur cives Mettenses ab exercitu Renaldi comitis Barrensis apud Tireium tempore Stephani episcopi eiusdem civitatis. » ; *Annales de Saint-Vit de Verdun*, MGH, SS, X, p.527 : « 1153. Bellum ante Monzon, ubi Mettenses interierunt. » ; *Chronicon Sancti Clementis ecclesie*, MGH, SS, XXIV, p.501 : « 1153... Occisio Mettensium ante castrum. » ; Jean de Mailly, *Chronica universalis Mettensis*, MGH, SS, XXIV, p.517 : « Occisio Metensium in Frigido Monte II kal. Martii. »

un récit linéaire de l'affaire dans laquelle son abbé a été impliqué, mais encore une fois l'orientation hagiographique du texte obscurcit par moment notre perception de la réalité¹. Nous possédons enfin une lettre d'Etienne de Bar qui demande à son ami Wibald de Stavelot d'intercéder en sa faveur auprès du nouveau roi Frédéric². Rappelons tout d'abord les faits : la bataille s'est déroulée en 1153, la dernière année de la vie de saint Bernard ; seules les *Annales de Mousson* donnent la date de 1152, mais elles accusent un retard d'une année, car elles placent également en 1152 le trépas de l'abbé de Clairvaux. La *Chronique universelle* de Jean de Mailly, rédigée à Metz au XIII^e siècle indique même la date du 28 février. La bataille a donc eu lieu en plein hiver, ce qui est assez inhabituel pour une campagne militaire d'envergure. Venons-en au lieu : la *Chronique Universelle de Saint-Clément* indique la présence d'un château, les *Annales de Mousson* et Richer de Senones mentionnent *Tironeium* ou *Tironeum*, alors que Geoffroy d'Auxerre et la *Chronique universelle de Saint-Clément* font référence à un *Monte Frigido*, situé à peu de distance de la Moselle, si l'on en croit le biographe de saint Bernard³. Les *Annales de Saint-Vanne* de Verdun fournissent une indication un peu différente en expliquant que le champ de bataille se trouvait à proximité de Mousson. En croisant toutes ces informations, il apparaît assez clairement que le combat a eu lieu non loin de Pont-à-Mousson, entre le Froidmont (commune actuelle de Bouxières-sous-Froidmont) et la Moselle, à la hauteur du lieu-dit de Vitrey⁴.

Ces constatations conduisent à penser que l'adversaire des Messins est bien le comte de Bar, Renaud II, comme l'indique expressément Richer de Senones, et non le duc de Lorraine Matthieu, comme le laissent penser les *Annales de Mousson* ; toute la zone appartient en effet au comté de Bar. Le duc et le comte étaient peut-être alliés. On ne sait rien sur les causes de cette guerre si ce n'est que les Messins auraient réagi contre les offenses infligées par les princes voisins, d'après Geoffroy d'Auxerre⁵. On peut avancer l'hypothèse que les deux camps se disputaient peut-être le contrôle de l'axe de la Moselle, si important pour le commerce messin. Le déroulement de la bataille ne pose pas non plus de problème

¹ Geoffroy d'Auxerre, *Vita et Miracula sancti Bernardi Clarevallensis abbatis*, MGH, SS, XXVI, V, p.118-120.

² Parisse [1979], n°85, p.187.

³ Geoffroy d'Auxerre..., MGH, SS, XXVI, V, p.118 : « *Conclusi [Mettenses] denique inter Frigidi-Montis, dic enim eum appellat, et Moselle amnis angustias...* »

⁴ Le lieu-dit de Vitrey se trouve de nos jours sur le territoire de la commune de Pont-à-Mousson, la comtesse de Bar, Sophie, donne en 1091-1092 l'église de *Thirey*, c'est-à-dire Vitrey au monastère de Saint-Mihiel, ce qui prouve que cet est une possession des comtes de Bar. La donation est confirmée en décembre 1145 par le pape Eugène III, voir André Lesort, *Chroniques et chartes de l'abbaye de Saint-Mihiel, Mettensia*, VI, 1909, Paris, n°45 et n°91; Gérard Giuliano, *Châteaux et maisons fortes en Lorraine centrale*, dans *Documents d'archéologie française*, n°33, 1992, Paris, p.162.

⁵ Geoffroy d'Auxerre..., MGH, SS, XXVI, V, p.118 : « *[Mettenses] egressi enim in multitudine gravi ad versus principes vicinos, a quibus preter morem lacessitam se esse tanta civitas indignabatur...* »

dans la mesure où toutes les sources concordent pour relater la défaite des Messins avec plus ou moins de détails : les *Annales de Saint-Vincent* se contentent d'une très sèche « *occisio Mettensium* » alors que Geoffroy donne le chiffre rhétorique de 2000 morts du côté messin. La déroute a été importante, comme le prouvent les échos qu'elle a laissés dans les sources, mais le fait que les Messins ne se sont pas avoués vaincus et ont continué la guerre montre que la cité n'était pas encore exsangue.

Quel rôle joue Etienne de Bar dans ces événements ? Les historiens l'ont placé dans le camp des vaincus, à la suite des *Annales de Mousson*. Néanmoins, cette source est la plus imprécise de toutes, car elle se trompe sur la date et sans doute sur l'identité du principal adversaire des Messins. Une autre lecture des faits est peut-être possible et nous permet d'avancer une hypothèse différente. Les autres textes ne mentionnent que les Messins dans le cadre de ce combat. Richer de Senones avance même que ces derniers furent défaits au temps d'Etienne de Bar, comme si les habitants de la cité et leur évêque n'étaient pas liés dans cette affaire. La contradiction fondamentale réside selon nous dans l'opposition entre l'évêque de Metz et le comte de Bar, son neveu. Cette dernière paraît surprenante d'autant que Thierry, le propre frère de Renaud II, est le princier du chapitre messin à cette époque et fait figure de favori pour la succession épiscopale¹. D'après la vie de saint Bernard, l'archevêque de Trèves Hillin de Falmagne se serait rendu à Clairvaux et aurait sollicité l'aide du célèbre abbé pour rétablir la paix entre les Messins et leurs ennemis. Le récit de Geoffroy est assez imprécis car il ne donne aucun nom propre, mais il expose clairement que l'arbitrage du saint a eu beaucoup de mal à s'imposer. Il ne s'agit pas là d'un simple artifice hagiographique, comme le prouve la lettre d'Etienne de Bar à Wibald de Stavelot, qui se plaint amèrement des dispositions prises par saint Bernard et qui lui demande d'intercéder en sa faveur auprès du nouveau roi Frédéric. A grand renfort de miracles, le saint parvient à rétablir la paix ; cette scène s'est déroulée sur une île de la Moselle, où les baisers de paix ont été échangés entre les deux partis². L'hagiographe poursuit son récit en expliquant que les deux camps sont venus solliciter le saint afin qu'il rétablisse la paix dans la ville de Metz, ce qui se produit le jour

¹ Robert Parisot s'était déjà posé cette question dans ses critiques parfois pertinentes, parfois acrimonieuses (nous sommes en pleine période d'annexion), faites au sujet de l'article de Franz Ruperti dans la « *Bibliographie lorraine (1911-1912)* », *Annales de l'Est*, t.3, 26^e année, 1912, p.36-37.

² Geoffroy d'Auxerre, *Vita et Miracula sancti Bernardi Clarevallensis abbatis*, MGH, SS, XXVI, V, p.179 : « *Tantus enim concursus erat, ut multitudinem pariter atque inopportunitate sua ipsum quoque negocium reformandae pacis pene desperabiliter impedirent, donec, quesita tandem in medio flumine insula, partis utriusque primarii in naviculis accesserunt. Ubi compositis omnibus, secundum quod fidelis arbiter diffinivit, datis sibi invicem dextris reconciliati et confederati sunt in osculo pacis.* »

même car « *le saint pressait vivement l'évêque et le peuple pour tout ce qui à trait à la paix*¹. » C'est la première fois que le pontife messin apparaît dans le récit, sans que son nom ne soit d'ailleurs cité. Les Messins acceptent finalement et Bernard guérit alors une paralytique.

La narration laisse penser que les négociations se sont déroulées en deux temps et qu'un double litige existait alors, dont un volet concernait la situation à Metz-même. On peut émettre l'hypothèse qu'un différend existait entre les habitants de la cité et Etienne qui, dans la guerre entre son neveu et ses ouailles, aurait très bien pu se ranger du côté barrois par solidarité lignagère. La lettre envoyée à Wibald de Stavelot ne fustigerait pas dans ce cas le comportement de Renaud II de Bar, mais celui des Messins qui, après s'être opposés à leur pontife dans la cité, auraient obtenu une paix trop favorable grâce aux bons soins de l'abbé de Clairvaux². Le récit de Geoffroy est d'ailleurs plutôt favorable aux Messins et dépeint leurs ennemis sous de sombres couleurs. De même, le parti qui se montre le plus rétif aux efforts d'arbitrage de saint Bernard est celui des vainqueurs, donc celui des Barrois ; cela pourrait expliquer l'acrimonie de l'évêque de Metz envers Bernard. On sait peu de choses sur le développement des institutions communales messines entre la fin de la Querelle des Investitures et la fin du XII^e siècle, mais les événements survenus au début de l'épiscopat d'Etienne de Bar, qui dut attendre, rappelons-le, deux ans avant de rentrer dans sa cité, montrent que les Messins avaient une capacité de mobilisation suffisante pour s'opposer à leur seigneur. De même, la communauté des Messins apparaît en 1160, en tant que personne juridique autonome dotée d'un sceau. Il y a peut-être un rapport entre les événements de 1153 et cette affirmation politique des citains. Cet épisode clôt définitivement le chapitre des relations tumultueuses entre Etienne de Bar et saint Bernard qui, éreinté par les négociations menées en Lorraine, rentre dans son monastère pour y mourir quelques semaines plus tard.

¹ Geoffroy d'Auxerre, *Vita et Miracula sancti Bernardi Clarevallensis abbatis*, MGH, SS, XXVI, V, p.179 : « *Simili quoque miraculo et in simili oportunitate ipsa etiam die Metensium animos inclinavit ad pacem. Ingressus enim sanctus Metensium civitatem, episcopum populumque ad ea que pacis erant vehementer urgebat.* »

² Parisse [1979], p.85, p.187 : « ... *ob hoc maxime ut super adversitatis nostrae infortunium aliquam a vobis consolatione caperemus. Nam ut verum fateamur, quod per domnum Clarevallensem pro bono pacis et salute videtur esse dispositum, non solum dolori nostro nullum remedium attulit, verum etiam mentem nostram graviori ulcere vulneravit ; quoniam tanti sceleris auctores, de successu maliciae suae cornua assumentes, non solum inpuniti evaserunt, verum etiam premium inde receperunt...* »

Les phases d'entente et de discorde ont donc alterné entre Etienne et Bernard. Il faut sans doute voir derrière cette alternance la méfiance du prélat messin, pur produit de l'épiscopat impérial, devant les initiatives d'un abbé dynamique et novateur dans ses conceptions ecclésiologiques. Si de réelles tensions ont existé entre ces deux caractères bien trempés, elles n'ont pas duré¹, et les deux hommes ont ainsi pu collaborer au moment où des nouvelles dramatiques provenaient du Proche-Orient.

Etienne de Bar : le croisé

L'évêque de Metz a joué un rôle non négligeable dans l'expédition provoquée par la chute d'Edesse le 26 décembre 1144, qui lui permit également d'entrer en contact direct avec le roi de France Louis VII. Le point de concentration des troupes des barons français est fixé à Metz en juin 1147². Les Lotharingiens se rassemblent au même endroit, avant de retrouver l'empereur germanique et de gagner Constantinople via la vallée du Danube. Les Lotharingiens, menés par l'évêque de Metz, son frère Renaud de Bar et l'évêque de Toul Henri, l'oncle du duc de Lorraine Matthieu, ont peut-être été chargés de jouer le rôle de trait d'union entre les deux principales armées. D'autre part, quelques indices laissent penser que des tensions existaient entre Lotharingiens et Allemands : on ne retrouve plus la trace d'Etienne dans l'entourage de Conrad III après l'été 1141 ; une longue absence à la cour qui est peut-être liée à un différend entre les deux hommes³. Eudes de Deuil s'est fait l'écho des tensions existant au sein de l'armée des Croisés. Après être arrivés à Constantinople avec Conrad III, les Lotharingiens décident de ne pas traverser le Bosphore avec le reste des troupes impériales, mais préfèrent attendre Louis VII car « *ils ne supportaient plus les Allemands* ». Les Byzantins, probablement soucieux de ne pas garder des troupes étrangères à proximité de Constantinople, font alors pression sur eux pour les faire traverser au plus vite, en mettant en avant un accord passé entre les deux empereurs, selon lequel tous les sujets de Conrad III devaient être transportés de l'autre côté du détroit. Les envoyés du roi de France

¹ Et encore la *Chronique Universelle de Saint-Clement* ne développe ces événements que parce que l'abbé Symon a participé à l'aventure : MGH, SS, XXIV, a.1143, p.500 : « *Secudum iter Iherosolimitanum a beato papa Eugenio dispositum atque ab abbate Clarevallis nomine Bernardo signatum, ab imperatore Conrado atque a rege Philippo Francorum atque duce Herchembaldo Burgundie et Stephano Mettensi episcopo, cum quibus Symon abbas huius loci peregrinatus est, aliisque quam plurimis principibus elaboratum.* »

² Eudes de Deuil, *Liber de via Sancti Sepulchri a Ludovico VII Francorum rege suscepta*, MGH, SS, XXVI, p.61, Otton de Freising, *Gesta Frederici imperatoris*, MGH, SS, XX, I, p.375.

³ Ruperti [1910], p.54.

dans la capitale de l'Empire arrangent finalement la situation : les Lotharingiens passent en Asie vers un endroit non précisé où ils peuvent attendre le souverain français¹.

On sait peu de choses à partir de ce moment sur le rôle joué par les Lotharingiens durant l'expédition. Après la défaite de Dorylée et la désastreuse retraite qui s'ensuit, Conrad revient à Nicée en novembre 1147, avant de rejoindre l'armée de Louis VII. Etienne joue alors le rôle de traducteur entre l'empereur et le roi lors de leur rencontre à Lupar, c'est-à-dire Ulubat, non loin de Nicée. Louis VII l'intègre alors en compagnie de son frère, le comte de Bar, à son conseil². Eudes de Deuil rappelle à cette occasion que les deux Lorrains sont ses parents, mais ce lien de parenté est difficile à préciser³. On ne sait pas si les Lorrains sont restés aux côtés du roi ou s'ils ont suivi Conrad malade à Constantinople⁴. Etienne se trouve assurément à Saint-Jean d'Acre, lors de la grande assemblée du 23 juin 1148, qui réunit l'empereur, les rois de France et de Jérusalem afin de définir la stratégie à adopter⁵. Nous n'avons par la suite plus aucune information sur le séjour de l'évêque de Metz en Terre Sainte. Il est probable qu'Etienne soit revenu avec Conrad à Constantinople avant d'entamer le voyage de retour. Sa présence est de nouveau attestée en Lorraine le 20 août 1149 dans un acte d'Henri de Toul délivré pour le monastère de l'Etanche⁶.

Ce séjour outremer ne semble pas avoir laissé un très bon souvenir à Etienne car une seule source messine le mentionne. Il faut dire que l'échec de l'expédition, les désaccords entre les princes chrétiens, les tensions avec Conrad III, et la mort de son frère le comte Renaud⁷, n'ont guère contribué à faire de ce voyage une source de fierté. Au moins, Etienne at-il pu accomplir son vœu de pèlerinage.

¹ Eudes de Deuil, MGH, SS, XXVI, p.65 : « *Venerandus Mettensis episcopus et frater eius Reinaldus de Moncon et Tullensis episcopus Alemannos non ferentes, cum copiose exercitu adventum pacifici principis expectabant ; sed Greci quibus poterant iniuriis et maxime fori subtractione illos transfretare cogebant, dicentes, se pactum cum eorum imperatore firmasse, quod nullum suorum ibi permitterent remanere. Regii vero nuncii, qui adhuc in urbe morabantur, hoc audientes ; et verum esse credentes, litem illam tali pacto terminarunt, ut illi transmearent et forum idoneum in aliam partem expectantes haberent.* »

² Eudes de Deuil, MGH, SS, XXVI, p.70 : « *Cum hec interpretante Metensi episcopo recenti dolore [Conradus] anxius perorasset et ad fletum viscera omnium commovisset, rex episcoporum et baronum consilio avunculos Morianensem comitem et marchisum de Monte-ferrato suosque cognatos Metensem episcopum et fratrem eius Renaldum et quosdam alios sibi sociavit* »

³ Certes, le fils de Renault de Bar, Renault II épouse Agnès de Champagne, dont la sœur Adèle est mariée à Louis VII, mais ce mariage royal a lieu en 1160, bien après la Croisade.

⁴ Ruperti [1910], p.55.

⁵ Guillaume de Tyr, XVII, 1.

⁶ Ruperti [1910], n°120, p.87

⁷ Renault est mort sur le chemin du retour, un acte du cartulaire de Saint-Pierremont rend compte des dernières volontés du comte, voir Michel Parisse, *Actes des princes lorrains. 1^{er} série : princes laïques. II les comtes A Les comtes de Bar, t.I, de Sophie à Henri 1^{er} (1033-1190)*, Nancy, 1972, n°18, p.57.

2. Etienne de Bar, l'évêque réformateur

Lorsqu'il est consacré évêque de Metz, le 3 juin 1120 durant la dernière phase de la Querelle des Investitures, Etienne appartient indubitablement au parti grégorien, lui, le neveu du pape Calixte II. Mais ces liens de parenté suffisent-ils à faire du jeune prélat un réformateur, dans le sens ecclésiologique du terme, c'est-à-dire un pasteur attaché à la discipline au sein de son clergé et prompt à endiguer les interventions des laïcs dans son diocèse et dans son évêché ? Quelle a été son attitude vis-à-vis des nouveaux courants spirituels qui se font jour en Occident. Sans prétendre livrer une analyse complète et exhaustive de l'activité de l'évêque messin, rendue de toute façon illusoire à cause du rôle joué par le hasard dans la conservation des documents, un examen des affaires internes de l'église messine peut permettre de répondre à ces interrogations, l'objectif étant de dégager les grandes orientations de ce long épiscopat.

Etienne et son clergé

On retrouve parmi les actes d'Etienne un certain nombre de documents qui manifestent une réelle volonté de protéger les établissements religieux dépendant de son ressort contre les prétentions des laïcs : l'évêque intervient ainsi, d'après le corpus rassemblé par Michel Parisse, une douzaine de fois pour régler des différends de cette nature (dans deux cas il s'agit de collectivités : les habitants de Magny et les habitants de Gorze)¹. Ce type d'intervention devient de plus en plus fréquent à partir de la décennie 1140, lorsque le pouvoir épiscopal est solidement installé. Il est à noter qu'Etienne n'a pas hésité à donner tort à son frère, le comte Thierry de Montbéliard, dans un litige mineur l'opposant à l'abbaye de Gorze, après une procédure judiciaire, montrant par ce biais qu'aux yeux du prélat messin le droit prime sur les solidarités lignagères². En complément de ces interventions, il faut mentionner les très nombreuses confirmations par Etienne de Bar de donations faites en faveur des

¹ Parisse [1979], n°63, p.141-143 et n°104, p.229-230.

² Entre 1149 et 1158 ; Parisse [1979], n°95, p.210-211.

établissements religieux par des laïcs, car le recours à l'écrit peut être dans certains cas la conséquence d'un litige à propos de biens ou de droits possédés par des laïcs et disputés par des communautés religieuses. En tout cas, l'utilisation de l'écrit dans ce type d'affaire à toujours pour but de préserver les droits des institutions religieuses dans le futur contre d'éventuelles réclamations venant d'héritiers potentiels.

Etienne intervient également en 1130, c'est-à-dire peu de temps avant la rédaction des GEM, dans sa cité épiscopale pour réformer son clergé et pour rétablir la discipline. Il réorganise ainsi les prébendes des collégiales Saint-Pierre-aux-Images et Notre-Dame-la-Ronde. Le but est une reprise régulière des offices¹. Ces actes montrent que l'évêque de Metz avait encore les moyens d'imposer ses vues dans la cité. Son pouvoir n'était cependant pas despotique et plusieurs éléments montrent que le prélat messin a parfois eu du mal à avoir le dernier mot. Pour ne donner qu'un seul exemple, en juin 1142, Il n'arriva pas à obtenir des moines de Saint-Clément les reliques de Légonce, le 12^e évêque, pour en doter le prieuré de Lixheim². L'affaire de 1136, que nous aborderons ultérieurement, montre que les clercs messins n'ont pas accepté sans broncher l'autorité de leur pasteur.

Un autre volet très important de l'activité d'Etienne concerne les problèmes qui opposent les établissements religieux du diocèse et de l'évêché entre eux³. L'exemple le plus fameux et le mieux documenté est celui du différend né entre Hastière et Waulsort, deux communautés qui relèvent au temporel des évêques de Metz. La plus ancienne des deux est Waulsort, qui a été donnée à Thierry I^{er} par Otton I^{er}, en décembre 969. Thierry II joint au patrimoine de cette abbaye bénédictine le domaine d'Hastière, qui appartenait jadis à Adalbéron I^{er}. Cette terre abrite alors une communauté de clercs, bientôt remplacée par des moines dans le courant du XI^e siècle. Waulsort et Hastière forment une seule communauté dirigée par l'abbé de la maison-mère avec un seul cimetière pour tous les moines. Or, Hastière tente progressivement de s'émanciper de la tutelle de Waulsort. Deux épisodes de ce conflit se jouent durant le pontificat d'Etienne de Bar. Nous sommes assez bien informés sur l'attitude du prélar grâce à la correspondance qu'il a entretenue avec l'abbé Wibald de Stablo et de Corbie, formé à Waulsort. Alors que ce dernier soutient évidemment son abbaye d'origine et tente de rameuter durant l'été 1150 tout la Chrétienté contre Hastière, le prélat messin semble avoir eu une attitude plus mesurée puisqu'il a reçu les envoyés d'Hastière, les a écoutés et a

¹ Parisse [1979], n°26 et n°29.

² Parisse [1979], n°56.

³ Ruperti [1910], p.30-36. Les pièces du dossier sont Ruperti [1910], n°124 ; n°125 (Parisse [1979] n°76) ; n°126 ; n°127, n°131, n°132 n°133 (Parisse [1979], n°140.

convoqué une assemblée afin d'entendre les différents partis et trancher le litige. Cette attitude lui vaut d'amères reproches de la part de Wibald, qui obtient gain de cause auprès de Conrad III, le 17 mai 1151. Une paix précaire s'instaure entre les deux communautés jusqu'à la mort de l'abbé Thierry de Waulsort, qui entraîne de nouvelles difficultés. Une lettre de Wibald nous apprend qu'Etienne a fixé un lieu et une date pour une assemblée chargée de régler le problème et lui demande d'attendre son retour pour trancher. Les moines d'Hastière ont profité de ce décès pour élire leur propre abbé, et ils demandent à Etienne de contrôler l'élection et de consacrer l'élu. Faut-il penser, comme Franz Ruperti, que l'évêque de Metz a soutenu Hastière dans sa tentative de sécession ? Cela est possible mais il ne semble pas avoir insisté dans cette voie puisqu'il reconnaît, avant le mois d'août 1152, la dépendance d'Hastière envers Waulsort. On peut par contre souscrire sans problème à l'autre hypothèse du savant allemand, qui pense qu'Etienne n'a été mêlé dans toute cette affaire que par sa volonté d'affirmer ses droits en tant que seigneur des deux communautés, ce qui explique ses interventions fréquentes.

Les nouveaux ordres dans le diocèse de Metz

Etienne de Bar a été sensible aux nouveaux courants spirituels qui se sont développés à la fin du XI^e siècle, et dans la première moitié du XII^e. Il soutient ainsi les abbayes cisterciennes champenoises et lorraines en leur accordant plusieurs privilèges, notamment dans la zone des salines autour de Vic et de Marsal¹. Il délivre plusieurs actes en faveur des monastères du nouvel ordre, comme c'est le cas de Villers-Bettlach près de Vigy, et de Haute-Seille près de Lunéville². Cette coopération avec les établissements cisterciens montre que les tensions qui sont apparues entre saint Bernard et l'évêque de Metz découlent de problèmes d'égo, plus que de véritables divergences spirituelles.

¹ Pour la Crête, Parisse [1979], n°69, 73, 74, 101, 113 ; Pour les Cisterciens en général, Parisse [1979], n°120.

² Villers-Bettlach fondée peu avant 1137 par Werri de Walcourt, le premier acte d'Etienne est de 1137, Parisse [1979], n°40 ; Thomas Trapp, *Die Zisterzienserabtei Weiler-Bettlach (Villers-Bettlach) im Hoch- und Spätmittelalter*, 1996 Sarrebruck, p.21-27 ; Haute-Seille fondée en 1140 ou peu avant, le premier acte d'Etienne est de 1140, Parisse [1979], n°46 ; par contre, pour Saint-Benoît-en-Woëvre fondée vers 1128 près de Vigy, les premiers actes d'Etienne ne sont que de 1134 et 1138, Parisse [1979], n°34 et 42. A Sturzelbronn, fondée près de Bitche avant 1139 par la famille ducale, le premier acte d'Etienne est de 1155, Parisse [1979], n°88. Sur les cisterciens et la Lorraine, voir Parisse [1992], p.401-427 ; Michel Parisse, *La Lorraine monastique au Moyen Âge*, Nancy, 1981.

L'évêque de Metz apporte également son appui aux communautés de chanoines réguliers qui se sont épanouies dès la fin du XI^e siècle. Dans la première partie de son épiscopat, il délivre plusieurs actes pour le monastère de Saint-Pierremont, fondé en 1095, par la comtesse Mathilde de Toscane sur ses biens patrimoniaux en Lorraine¹. Il est également associé à la fondation de la communauté de Freistroff par Werri de Walcourt, peu avant 1130². Etienne est enfin mêlé à *l'imbroglia* né entre les communautés de Sainte-Croix et de Justemont, qui aboutit au dédoublement de la fondation originelle, à la fin de l'épiscopat du prélat messin³. Ce dernier est peut-être même le fondateur vers 1150 de l'abbaye d'Autrey près de Rambervillers, même si rien ne le prouve formellement. Aucun acte d'Etienne sur cette communauté n'est parvenu jusqu'à nous, et la notice de Dom Calmet est confuse⁴. Les actes suivants le présentent seulement comme un généreux donateur⁵. Cette abbaye se trouve cependant près des possessions de l'évêché à Rambervillers et à Deneuvre, ce qui fait d'Etienne le fondateur probable. En tout cas, ces attentions pour des clercs suivant la règle de saint Augustin montrent que l'évêque de Metz était sensible aux valeurs portées par ce courant spirituel.

Les relations avec les archevêques de Trèves jusqu'en 1131

Si l'on change maintenant d'échelle afin d'examiner les relations qu'a entretenues Etienne de Bar avec les métropolitains de Trèves, force est de constater que dans un premier temps, ces dernières n'ont pas été placées sous le sceau de la concorde et de l'harmonie. La vie métrique composée en l'honneur d'Adalbéron de Montreuil, devenu archevêque de

¹ Parisse [1979], n°15, n°21, n°22 et n°25. Il n'y a plus d'actes après 1129. Un désaccord est peut-être né après cette date.

² Parisse [1979], n°27, voir Michel Parisse, « *L'abbaye de Freistroff au XII^e s.* », dans les *Cahiers Lorrains*, 2000, 1, p.43-45.

³ Parisse [1968] p.365-372.

⁴ Augustin Calmet, *Notices de la Lorraine*, 3^e éd. 1973, t.I, p.43.

⁵ Thierry III confirma les donations faites par Etienne à Autrey, abbaye de chanoines réguliers près de Rambervillers Michel Parisse, *Actes des princes Lorrains. Princes ecclésiastiques. I. Les évêques de Metz. C. Thierry III, Ferri, Thierry IV (1163-1179)*, n°53, p.97 : « *eam libertatem quam Stephanus, beatae memoriae precedessor noster, Mettensis episcopus, in pratis, campis, nemoribus et pascuis concessit et confirmavit...* »

Trèves, reflète bien ces désaccords¹. La première continuation des *Gesta Treverorum*, très anti-messine, nous informe sur un premier litige. L'archevêque de Trèves, Brunon (1102-1124), s'est rendu en Bourgogne auprès de Calixte II, à la fin de 1119, et a passé les fêtes de Noël avec le pape à Cluny, également en compagnie du pauvre Theoger. Le métropolitain se serait alors plaint des prétentions d'Adalbert de Mayence et du comportement d'Etienne de Bar qui aurait abusé des droits concédés par son oncle, le souverain pontife, et notamment de la faculté de porter le *pallium*². C'est la vieille controverse de la fin du IX^e siècle qui revient sur le devant de la scène, telle qu'elle avait éclaté sous l'épiscopat de Wala. Le rédacteur de cette première continuation a retranscrit une partie de l'acte délivré par le pape confirmant l'autorité de l'archevêque de Trèves. Or, ce document est daté de janvier 1120. Il est donc impossible qu'à cette date un tel problème ait existé, dans la mesure où Etienne n'a été consacré qu'après le 3 juin 1120 (même si les deux hommes ont dû faire connaissance à cette occasion, car le jeune prélat faisait partie de la suite de son oncle). Il faut donc supposer que le continuateur des *Gesta* a sciemment commis une erreur chronologique. Son but est de montrer que Brunon a réussi à mettre au pas Etienne à l'aide de l'autorité apostolique, alors que le privilège de Calixte II ne vise pas en réalité l'évêque de Metz. L'acte qui avait certainement pour finalité de défendre Brunon contre Adalbert de Mayence, a pu être invoqué dans le contexte des querelles de préséance entre le métropolitain et son jeune suffragant. Il est à noter que durant cette controverse, le continuateur de l'histoire des évêques de Trèves a retourné l'argument historique invoqué par les Messins, en précisant que seuls cinq prélats messins ont porté le *pallium*. Il entendait ainsi montrer que cette dignité n'était pas attachée au siège messin, en se fondant sur l'information qui figure dans le noyau primitif des *Gesta Treverorum*, dans le chapitre consacré à la lutte entre le messin Wala et l'archevêque Bertolf, à la fin du IX^e siècle³. Il est intéressant de constater que cette première continuation a été

¹ MGH, SS, VIII, p.237 : «*Hic [Adalbero] nactus Trevirorum pontificatus/ Sedem, iam dictum Stephanum nunc ante Metensem,/ Hactenus adversum tribus his metropolitanis/ Nostris Brunoni, Godefrido vel Meginhero,/ Forte resistentem, sibi nec parere volentem/ Ut voluit tandem parere coegit eundem.* »

² *Gesta Treverorum*, cont. 1, MGH, SS, VIII, c.23, p.196: «*Sed et in tempore illo praefuit ecclesiae mettensi quidam Stephanus, Calixti papae ex sorore nepos, cui iam dictus avunculus eius concesserat in celebrationibus missarum pallio indutum procedere, integra Trevericae metropolis potestate. Qui de palli honore exhilaratus, velut confidens gratiae consanguinitatis supra memoratae, ultra quam oportuit se extulit, omnimodis nitens, si quomodo potuisset, Trebericam ecclesiam deprimeret, suam autem anteferet et metropolim faceret, sperans quod quicumque inchoasset Calixtus assentiret. Quod exinde perpendimus, quia quotiescumque a metropolitano vocatus fuisset, ut, sicut, consuetudo est suffraganeis episcopis, metropolim obedientiam et subiectionem subscriberet, venire contempsit, dicens, suos quoque antecessores quandoque fuisse archiepiscopos, quod nullarum scripturarum auctoritas firmat et pronunciat. Solummodo quippe Mettensium episcoporum quinque numero pallio usi referuntur, quibus iste sextus ascribitur, servata tamen in omnibus metropolitano subiectione. Sed non omnes qui palliis utuntur archiepiscopi sunt, nisi quorum sedes metropolis subiectis sibi aliis civitatibus et episcopis principatur.*»

³ MGH, SS, VIII, c.27, p.165. Sur cette lutte, cf. p.156 de notre travail.

rédigée sous l'épiscopat d'Adalbéron de Montreuil à Trèves, l'ancien pricier de la cathédrale de Metz, élu sur le siège métropolitain en 1131, qui fut pourtant l'un des principaux soutiens d'Etienne de Bar¹. Cette rédaction est peut-être intervenue lors de la brouille entre les deux prélats en 1136.

Les choses ne semblent pas s'être arrangées sous Godefroy (1124-1127), le successeur de Brunon. Le biographe du nouveau métropolitain précise en effet qu'Etienne n'a pas voulu se rendre à Trèves pour participer à la consécration du nouvel archevêque, élu en 1124, parce qu'il voulait garder son *pallium* pendant la cérémonie, et parce qu'il voulait officier en lieu et place d'Henri de Verdun, pourtant son aïeul. Le texte explique ensuite que le cardinal-légat Guillaume de Préneste, qui passait par là, s'est alors proposé d'officier, fort d'un privilège de Calixte II lui permettant de consacrer tous les évêques qui n'avaient pas reçu ce sacrement. Etienne aurait protesté vigoureusement dans une lettre adressée au légat, qui aurait alors invité l'évêque de Metz à œuvrer à ses côtés. Devant l'obstination de ce dernier, Guillaume se serait alors passé de l'aide d'Etienne². La présence du légat pontifical à Trèves est probablement tout sauf un hasard. Les clercs de Trèves ont certainement fait appel à lui pour sortir de l'impasse et marginaliser la position de l'évêque de Metz. Etienne est par la suite présent au concile provincial, tenu à Toul en mars 1127, chargé d'examiner les accusations de simonie contre son métropolitain³. On ne connaît pas l'attitude exacte du prélat messin lors de cette réunion, mais il est probable qu'il n'a pas pris la défense de son archevêque en raison des relations tendues entre les deux hommes.

Comme Jörg Müller en a formulé l'hypothèse, les tensions semblent avoir continué après la démission de Godefroy et l'élection de Meginher à la tête de la province ecclésiastique, pour les mêmes raisons. Ces désaccords auraient même poussé le nouvel archevêque à se faire consacrer à Rome par le pape Innocent II (après novembre 1127 et vraisemblablement au printemps 1128)⁴. Tous ces épisodes laissent une image très négative

¹ Il s'agit de la version C recensée par l'éditeur du texte G. Waitz et reprises par les historiens modernes, MGH, SS, VIII, p.118, Thomas [1968], p.23-25, Krönert [2009], note 5, p.300.

² *Gesta Godefridi*, MGH, SS, VIII, p.201.

³ Ruperti [1910], n°34.

⁴ Müller [2006], p.192-193, pense qu'Etienne était présent durant ce voyage, ce qui paraît douteux. Il s'appuie sur un acte délivré par Honorius II pour régler le différend entre les communautés de Juvigny et de Saint-Mihiel. Lesort [1909], n°75. Parmi les témoins apparaissent notamment Meginher, Adalbéron de Montreuil et le cardinal Matthieu d'Albano mais pas Etienne de Bar. L'acte fait par contre référence à un premier jugement en Lorraine présidé par Etienne de Bar et Adalbéron qui donnait raison aux moines de Saint-Mihiel. De même l'hypothèse Müller [2006], p.. d'un séjour à Rome d'Etienne de Bar pendant le concile de Latran I en mars-avril 1123, émise par ce même auteur, ne repose sur rien de sûr. Etienne de Bar avait cependant ses entrées au Vatican comme le

d'Etienne de Bar, qui apparaît dans la littérature tréviroise comme un jeune suffragant orgueilleux et peu respectueux des droits de ses archevêques. Il faut cependant nuancer ce tableau car les sources qui nous renseignent sur ces événements viennent exclusivement de Trèves. Elles présentent donc une bonne dose de partialité, comme le montre l'exemple du privilège accordé par Calixte II pour défendre l'archevêque Brunon contre les prétentions d'Adalbert de Mayence, qui est d'ailleurs invoqué dans les *Gesta Treverorum* contre Etienne de Bar. Il ne faut pas cacher cependant qu'il n'y eut pas de coopération entre le suffragant et ses différents métropolitains, comme le prouve l'absence de concile provincial durant cette période (mis à part celui de mars 1127 chargé de juger Godefroy !). Ces tensions proviennent peut-être d'un certain sentiment de supériorité qu'aurait développé Etienne, au regard des origines de ces prélats, moins prestigieuses que les siennes. Issu d'une des plus puissantes familles lotharingiennes, parent de Mathilde de Toscane et neveu de Calixte II, le nouvel évêque de Metz éprouva sans doute des difficultés à obéir à des personnages appartenant à des familles plus modestes. Etienne a pu également développer une certaine forme d'aversion, voire de mépris, envers des archevêques âgés et peu combattifs face aux seigneurs laïcs et à leurs ministériaux, alors que lui poursuivait une politique périlleuse de reconstitution du temporel de l'évêché messin¹.

L'élection d'Adalbéron de Montreuil sur le siège de Trèves 1131-1132

L'archevêque de Trèves Meginher, qui avait été chargé par Honorius II de la redoutable tâche d'excommunier dans sa province ecclésiastique Conrad de Souabe, alors en révolte contre Lothaire III, est capturé par le Staufen en Italie du nord, lors d'un voyage à Rome en 1129. Il meurt en captivité à Parme le 1^{er} octobre 1130. Une nouvelle élection allait donc avoir lieu qui devait projeter Etienne de Bar sur le devant de la scène impériale. Nous sommes assez bien renseignés sur ces événements grâce à une lettre écrite par la partie minoritaire des chanoines de Trèves et adressée à Innocent II, que Balderic, le biographe d'Adalbéron de Montreuil a reproduite². Le clergé de Trèves choisit, le 7 décembre 1130, Brunon, le neveu de l'archevêque qui vécut la fin de la Querelle des Investitures. Mais le

prouve la crise de 1136 et la lettre n°137 de saint Bernard adressée à un haut dignitaire de la curie 1146/1147 pour lui recommander l'évêque de Metz.

¹ Sur ces archevêques voir Müller [2006], p.169-176.

² MGH, SS, VIII, p.248-249.

nouvel élu, qui trouve bien faibles les revenus de l'évêché de Trèves, refuse cette promotion, car il vise le siège de Cologne beaucoup plus lucratif¹. Les électeurs vont alors trouver en mars 1131 Innocent II, qui est venu à Liège rencontrer le roi Lothaire III pour s'assurer de son soutien alors que le schisme d'Anaclet II fait rage. De nombreux prélats sont présents lors de cette réunion, comme Norbert de Xanten, Bernard de Clairvaux et bien sûr Etienne de Bar. Ce dernier souscrit en effet un acte concernant l'abbaye de Sainte-Marie-de-Beuron sur le Danube le 29 mars². C'est à cette occasion que sont réglés les problèmes de l'église de Verdun : Ursion, l'ancien abbé de Saint-Denis de Reims, résilie sa charge et avec l'accord du pape et du roi. Les clercs présents désignent alors Adalbéron de Chiny³. Même si aucun document ne le mentionne, il est probable qu'Etienne de Bar a joué un rôle dans cette élection en tant que voisin du diocèse de Verdun, et en l'absence de métropolitain.

Pour résoudre le problème trévirois, le roi Lothaire décide de prendre les choses en main et de transporter la cour à Trèves pour assister à la nouvelle élection archiépiscopale, comme le concordat de Worms lui en donne le droit. Il arrive dans la métropole mosellane pour fêter Pâques, accompagné du cardinal Matthieu d'Albano, d'Etienne de Bar et de l'évêque de Toul Henri⁴. Une dissension éclate alors entre les électeurs et les laïcs menés par le grand avoué Guillaume de Bollanstedt. Ces derniers rejettent la liste de cinq candidats proposée par les clercs et réclament l'élection de Gebahrd de Henneberg, Il s'agit d'un véritable défi puisque ce personnage sulfureux, ancien prétendant au siège de Würzburg, venait juste d'être relevé de son excommunication. Les officiers épiscopaux et les ministériels entendent bien peser sur l'élection afin de garder leurs avantages acquis durant la Querelle des Investitures, puis lors de la décennie suivante, sous des archevêques faibles⁵. Ils n'hésitent pas dans cette optique à avoir recours à l'intimidation et à la force pour rallier une partie des clercs à leur parti.

Une minorité de clercs résistants, qui comprend les principaux dignitaires du chapitre cathédral, se tourne alors vers le cardinal Matthieu d'Albano et vers Etienne de Bar afin de trouver un appui. Ils leur demandent de leur proposer un personnage digne d'être élu et jouissant du soutien à la fois du pape et du roi⁶. Par cette manœuvre habile, les électeurs

¹ Müller [2006], p.181-182.

² Ruperti [1910], n°52.

³ Laurent de Liège, *Gesta episcoporum Verdunensium*, cont. I, MGH, SS, X, p.508.

⁴ Etienne de Bar est témoin d'un acte de Lothaire III en faveur du monastère d'Echternach, Ruperti [1910], n°53.

⁵ Müller [2006], p.187.

⁶ MGH, SS, VIII, p.248 : «*Postea nos vero pauci non nostris viribus contra tantam multitudinem satis confisi, ab episcopis, Albanensi vide licet Mettensi, consilium quaesivimus, et tandem sic nos et causam nostram in manu et*

minoritaires pensent se concilier de puissants appuis capables de contrebalancer leurs opposants dans la cité. Le cardinal et l'évêque de Metz, après un entretien avec Lothaire III, leur recommandent Adalbéron de Montreuil, qui d'après eux remplit ces conditions¹. Les laïcs empêchent cependant la tenue d'une élection, sans doute parce que la forte personnalité du princier fait peur, au même titre que le modèle épiscopal incarné par Etienne de Bar. Les réfractaires ont peur d'un archevêque fort, capable de se lancer dans une reprise en main du temporel de son église et de combattre les usurpations commises depuis plus de 20 ans². Très habilement, ils proposent alors, pour diviser leurs opposants, le nom du prévôt Godefroy qui figurait dans la liste initiale des cinq candidats, et qui appartient justement au groupe de clercs résistants. Mais ces derniers, rassurés par les promesses d'Etienne et de Matthieu, tiennent bon. Après le 23 avril et le départ du roi, ils procèdent à l'élection d'Adalbéron de Montreuil, se considérant comme la *sanior pars* du collège électoral.

Entretiens, Lothaire III a décidé de renvoyer le règlement du litige à une assemblée de prélats devant se dérouler à Mayence, au milieu du mois de mai. Quand celle-ci s'ouvre, les clercs trévirois annoncent la désignation d'Adalbéron de Montreuil, qui est accueillie très froidement par le roi. Lorsque Matthieu d'Albano lui rappelle qu'il avait donné son accord lors de son séjour à Trèves, le souverain répond devant tous les princes et les évêques réunis qu'il ne s'est engagé que sous la condition que la candidat soit accepté et élu à l'unanimité³. Lothaire semble avoir subi l'influence des laïcs trévirois avec probablement à leur tête le Burgrave Louis du Pont, le principal ministériel dans la cité. La scène tourne à la confusion du cardinal, comme dans un quiproquo digne des meilleurs pièces de boulevard, et les clercs trévirois s'en retournent tout penauds. Ils décident alors d'écrire au pape Innocent II afin de les aider à sortir de cette impasse, d'où la lettre retranscrite par Balderic.

D'après le récit des clercs de Trèves, il est impossible de dire si Etienne de Bar était présent à Mayence, mais cela paraît vraisemblable dans la mesure où il était partie-prenante

consilio eorum posuimus, ut de quacumque persona ipsi consulerent, dummodo illa tibi pater, accepta foret, et dominus rex eam investire vellet, illum nos eligeremus. »

¹ MGH, SS, VIII, p.248 : «*Loquuti sunt regi, deinde ad nos reversi, ut domnum Alberonem Mettensis accliesiae primicerum eligeremus, consuluerunt; et hunc domino regi placere eiusque favorem nobiscum in hoc fore dixerunt.* »

² Müller [2006], p.189.

³ MGH, SS, VIII, p.249 : «*Postea vero, ubi Maguntiam die statuto venimus, et electionem factam domino regi representavimus, ille gratia laico rum immutatus, non sperata benignitate nos audivit, nec causam nostram manu tenuit, et tandem a domino Albanensi promissionis supradictae commonitus, coram omnibus episcopis et principibus qui presentes erant, numquam se domino Albanensi vel Mettensi promississe, testatus est, quod aliquam de eligenda illa persona bonam voluntatem habuisset, nisi per assensum et concordiam omnium tam laicorum quam clericorum fieri potuisset.* »

dans l'affaire¹. Il semble clair que la lettre des clercs de Trèves appelle plusieurs interrogations. L'impression qui en ressort est que le cardinal et l'évêque ont essayé de manœuvrer entre les partis afin d'imposer leur candidat sur le siège archiépiscopal : ils auraient ainsi abusé les dignitaires du chapitre cathédral en prétendant avoir la pleine et entière confiance du roi, sans leur révéler les conditions édictées par ce dernier. Il est facile en l'occurrence de suspecter Etienne d'avoir voulu placer l'un de ses proches collaborateurs comme métropolitain, afin de mettre un terme aux problèmes de préséance et de subordination qui ont marqué les premières années de son épiscopat. De plus, Etienne pouvait rendre la pareille à son plus ancien soutien, qui avait joué un rôle important lors de son élection en 1120, en pleine Querelle de Investitures. Il est sûr de partager le même programme réformateur avec Adalbéron de Montreuil face aux usurpations des princes et des seigneurs de leurs diocèses.² En outre, Adalbéron connaissait Matthieu d'Albano, au moins depuis 1128. Il est donc possible que son nom ait été évoqué dans l'entourage du pape et du roi dès la réunion de mars 1131 à Liège, où se trouvaient ses influents amis Bernard de Clairvaux et Norbert de Xanten.

Des zones d'ombre subsistent cependant et il ne faut peut-être pas prendre les dires des dignitaires du chapitre métropolitain pour argent comptant, car ils ont certainement présenté leurs actions sous le meilleur jour, afin de gagner la faveur du pape. D'après les clercs minoritaires, un tumulte serait survenu après l'annonce de la réunion des électeurs pour choisir Adalbéron de Montreuil. Lothaire était encore présent dans la cité et il n'est pas intervenu en faveur du candidat que lui avaient proposé Etienne et Matthieu, préférant renvoyer l'affaire à une assemblée ultérieure. Cela n'a cependant pas empêché cette *sanior pars* qui prétend accorder une grande importance à l'avis du roi, d'élire quand même le princier messin après le départ de Lothaire III. Les dignitaires du chapitre semblent alors étonnés par l'attitude du souverain, qui refuse, à Mayence, de se prononcer sur leur choix. Tout ceci ressemble à une politique du fait accompli visant à forcer la main de Lothaire pour obtenir la reconnaissance d'un candidat pour lequel il avait peu de goût. En se référant sans cesse dans la lettre aux promesses d'Etienne et de Matthieu, les clercs trévirois paraissent chercher à se disculper, en rejetant l'entière responsabilité de l'imbroglio électoral sur les

¹ Etienne n'apparaît pas dans les sources entre le 23 avril 1131 et l'année 1132, Ruperti [1910], p.79 ; l'assemblée de Mayence n'a pas produit de document avec une liste de souscripteurs qui aurait permis de connaître sa composition.

² L'hypothèse complémentaire avancée par G. Müller, [2006], p.190-193 selon laquelle Etienne de Bar aurait éloigné un collaborateur qui lui faisait de l'ombre paraît peu vraisemblable. De même il est peu probable qu'Etienne ait demandé à Adalbéron de Montreuil de le délier du serment de fidélité que les évêques de Metz ont prêté pour la première fois d'après les sources à la fin du XII^e siècle sous Bertram.

deux prélats. Il nous paraît vraisemblable que les électeurs trévirois ont agi de concert dans cette affaire avec Etienne de Bar et Matthieu d'Albano, et qu'ils ont persisté dans leur idée malgré le peu d'empressement de Lothaire à les suivre. Lorsque les choses ont mal tourné à Mayence, malgré les ultimes efforts du cardinal, ils se sont tournés vers la papauté en se présentant comme des victimes, afin d'obtenir une décision favorable d'Innocent II.

La situation à Trèves semble paralysée. Une délégation de chanoines est même attaquée par le burgrave Louis du Pont, alors qu'elle se rendait à Metz auprès d'Adalbéron, entre avril et octobre 1131¹. Le nouvel élu ne semble d'ailleurs pas très enthousiasmé par sa nouvelle fonction, et il refuse d'accepter sa promotion. Il ne s'agit pas que d'un topos hagiographique, car Adalbéron devait connaître les difficultés que le nouvel archevêque aurait pour s'imposer. Finalement, le pape Innocent II reconnaît son élection et le menace de lui retirer ses prébendes. Adalbéron se rend alors à Reims en octobre 1131, où il rencontre le pape et se joint à sa suite. La curie, qui prépare l'épineux voyage de Lothaire en Italie pour son sacr,e semble temporiser afin de ne pas froisser le souverain et d'obtenir sans conflit l'investiture royale pour Adalbéron. Devant les atermoïement du roi, Innocent II décide de consacrer le nouvel élu vraisemblablement le 6 mars 1132². Il s'agit d'une violation manifeste du concordat de Worms de 1122, qui stipule clairement que le roi doit remettre les *regalia* au nouvel élu avant qu'il ne reçoive la consécration épiscopale. C'est pour cette raison que Lothaire commence par refuser de reconnaître le nouvel archevêque. Après avoir un peu bougonné sur la forme et pour ne pas compromettre son voyage en Italie, le roi finit par céder. Il remet finalement les *regalia* à Adalbéron, qui devient pleinement mettre de son évêché³. Il est vrai qu'entretemps le nouveau métropolitain s'est lancé dans une campagne militaire victorieuse pour prendre possession de sa cité, et mettre au pas les officiers épiscopaux et les ministériels récalcitrants.

On ne sait pas quel rôle a joué Etienne de Bar dans la suite des événements, après l'assemblée de Mayence, mais l'absence de document pour l'année 1132 pourrait indiquer qu'il a participé aux opérations militaires menées par Adalbéron. Quoiqu'il en soit, l'évêque de Metz a joué un rôle direct dans un événement qui a impliqué les deux grandes instances de direction de la Chrétienté; un rôle susceptible de provoquer la rédaction d'une œuvre littéraire

¹ Müller [2006], p.201.

² C'est l'hypothèse formulée de façon convaincante par G. Müller [2006], p.205.

³ G. Müller [2006], p.209-210.

comme les *Gesta episcoporum Mettensium*, dont l'une des fonctions est justement d'insérer l'histoire de l'église de Metz dans celles de la papauté et de l'Empire.

Après 1131, coopérations et tensions

Incontestablement, les relations entre Metz et Trèves s'améliorent ; on voit les deux hommes collaborer ensemble et animer dans les années qui suivent un certain nombre de conciles provinciaux, chargés des affaires de l'Eglise et des contentieux avec les laïcs¹. Etienne de Bar a vraisemblablement participé à l'assemblée de Coblenz réunie début mars à l'initiative d'Adalbéron de Montreuil, afin de faire élire le plus vite possible Conrad III, roi de Germanie, malgré les fortes résistances dans l'Empire². Les interventions d'Adalbéron de Montreuil en faveur d'établissements situés dans le diocèse de Metz, inconcevables sous les archevêques précédents, montrent que les deux hommes collaborent ensemble, sans problèmes d'ego, d'autant que l'ancien pricier du chapitre messin avait une bonne connaissance des affaires messines³. L'archevêque a sans doute veillé sur le diocèse de Metz, pendant la Croisade, ainsi que le pape Eugène III, qui séjourna dans la région à la fin de 1147 et au début de 1148, et délivra un certain nombre de bulles en faveur d'établissements messins⁴. Comme ces actes ont été rédigés à Trèves, Adalbéron de Montreuil a certainement dû jouer un rôle d'intercesseur entre les communautés messines et le souverain pontife.

¹ Mars 1133, paix avec le duc Simon de Lorraine, n°58 ; 1135 paix entre le comte Frédéric de Toul et le chapitre cathédral de Toul, ; 1135 contre le comte Henri de Salm à la demande des moines de Senones, Ruperti [1910] n°62 n°64 ;

² Bien que le nom d'Etienne de Bar n'apparaisse pas explicitement dans les sources, la démonstration de F. Ruperti est convaincante : après la mort de l'abbé Rodolphe de Saint-Trond le 6 mars 1138, le nouvel élu Folcard se rend à Metz pour recevoir des mains de l'évêque de Metz l'investiture pour le temporel de son abbaye. Il patiente quelques jours mais quand Etienne de Bar revient il émet des doutes quand à la régularité de l'élection de celui-ci. Il renvoie alors l'affaire à la prochaine réunion de la cour du nouveau roi Conrad à Cologne, qui doit se tenir incessamment sous peu. Là, la régularité de l'élection est entérinée ; *Gesta abbatum Trudonensium*, cont. 1, c.1, p.336 ; ; Rodolphe est mort le 6 mars, l'élection de Conrad a eu lieu le 7 mars à Coblenz et son sacre le 13 mars à Aix. L'absence d'Etienne de Bar peut donc s'expliquer par sa participation à ces deux cérémonies d'autant qu'à son retour l'évêque de Metz connaît déjà la date de la prochaine assemblée de Cologne en avril 1131 pour les fêtes de Pâques, Ruperti, [1910], p.48-50

³ 1138 pour Gorze, Ruperti [1910] n°77 ; 1141 pour Saint-Vincent, Ruperti [1910] n°95, 1145 pour Senones, Ruperti [1910] n°107.

⁴ Eugène délivre cinq bulles en faveur de Villers-Bettnach, Parisse [1986], n°198 ; en faveur de Saint-Pierremont, Parisse [1986], n°199 ; en faveur d'Haute-Seille contre Senones, Parisse [1986], n°200 ; en faveur de Gorze, Parisse [1986], n°201 ; en faveur de Notre-Dame-la-Ronde, Parisse [1910], n°203. Il est probable qu'Eugène III qui venait d'Auxerre soit passé par Metz lors de son périple vers Trèves.

Cette bonne entente entre Etienne et Adalbéron n'aura été altérée qu'une seule fois lors d'une grave crise survenue en 1136 au sein du clergé messin ; crise qui devait impliquer les plus hautes autorités de la Chrétienté, à savoir saint Bernard et le pape Innocent II. Le pape a autorisé Adalbéron à garder les revenus de ses anciennes prébendes après son intronisation sur le siège de Trèves. Il semble avoir gardé la charge de pricier du chapitre messin pendant trois ans, et c'est en 1135 qu'apparaît pour la première fois dans les sources son successeur, Adalbéron de Chiny¹. Ce dernier ne devait pas rester longtemps en place, car après la destitution de l'évêque de Liège Alexandre, pour cause de simonie au concile tenu à Pise fin mai 1135, il est élu pour le remplacer dans la cité mosane avant le mois de novembre de la même année². La charge de pricier est de nouveau vacante à Metz, et elle va devenir l'enjeu principal d'un conflit entre les chanoines de la cathédrale et Etienne de Bar.

Les détails de l'affaire nous sont fournis par saint Bernard qui fut sollicité par Adalbéron pour intercéder en sa faveur auprès d'Innocent II, et qui rédigea deux lettres à ce sujet³. Etienne aurait fait casser, avec la bienveillance du Saint-Siège, l'élection des chanoines messins, pourtant soutenus par Adalbéron de Montreuil leur métropolitain :

«En effet par quel mérite de la sainteté de son sacerdoce ou de l'honneur épiscopal, l'évêque de Metz a-t-il obtenu que l'élection faite par les chanoines soit brisée sur un signe de sa part en même temps que la liberté de l'Eglise, et que le pricier soit élu sur sa décision contre les privilèges de cette église.»⁴.

L'archevêque de Trèves avait lui-même fait reconnaître ce droit quand il n'était encore que pricier de Metz, lors d'un voyage à Rome en 1128 auprès d'Honorius II⁵. On comprend dès lors l'intérêt porté par Adalbéron à cette affaire. Rappelons qu'à Metz le pricier est à la tête du chapitre cathédral, et qu'outre les revenus que pouvait procurer cette charge, la pricerie, souvent confondue avec la charge d'archidiaque du Val-de-Metz, était une véritable

¹ Ce personnage est fils d'Othon II comte de Chiny et d'Adélaïde de Namur. Sa Consécration intervient le 22 mars 1136. Son oncle est évêque de Verdun de 1131 à 1156. Adalbéron est mort le 23 mars 1145 ; Parisse [1971], p.26-27.

² Müller [2006], p.493, note 880.

³ Sancti Bernardi Opera, T.VII, *Epistolae. Corpus Epistolarum*, n°177, p.396-397 et n°178, p.397-400, sur la correspondance entre Adalbéron de Montreuil et saint Bernard, voir Klaus Krönert, «Bernard de Clairvaux et l'affaire de Saint-Maximin de Trèves : entre idéaux réformateurs et relations amicales », dans G. Lobrichon (dir.), *Les lettres des réformateurs*, à paraître.

⁴ Ep.178 : *«Quonam enim merito suae vel sacerdotis sanctitatis, vel episcopalis honestatis, obtinuit Metensis, ut et electio facta a canonicis, ad nutum eius una cum ecclesiae libertate cassetur, et primicerius ad consilium eius contra illius ecclesiae privilegia eligatur ? »*

⁵ JL 7300, Parisse [1986], n°147 ; la présence d'Adalbéron est également attestée par le règlement du conflit entre Saint-Mihiel et Juvigny ; Lesort [1909], n°75.

pépinière de futurs évêques. Le doyen du chapitre obtient d’Innocent II, le 24 avril 1136 à Pise, le renouvellement des privilèges du chapitre¹, mais cette décision ne marque pas pour autant un camouflet pour l’évêque de Metz, car le princier élu n’est autre que l’archidiacre Thierry de Bar, le propre neveu d’Etienne, qui devait lui succéder sur le siège de saint Clément en 1163². Ces événements ont le plus souvent été interprétés comme une marque d’autoritarisme du prélat messin, qui aurait voulu imposer par la force la promotion de son neveu à un poste stratégique³.

Cette affaire pose cependant plusieurs problèmes. La chronologie tout d’abord : Etienne de Bar apparaît comme témoin d’un acte d’Adalbéron de Montreuil le 20 janvier 1136, ce qui prouve que les relations entre les deux prélats n’étaient pas encore à couteaux-tirés en ce début d’année. Une collaboration ne paraît en effet guère possible lorsqu’on parcourt les lettres de saint Bernard, pleines de traits acerbes contre les trois évêques suffragants de l’ancienne Belgique Première⁴. Or, la confirmation par Innocent II des privilèges du chapitre est du 24 avril. Il faut donc placer durant ces trois petits mois l’élection litigieuse, une première démarche des chanoines auprès de leur métropolitain, une seconde d’Etienne vers Innocent II, et enfin une troisième des clercs mécontents vers le même souverain pontife, qui plus est en hiver et au début du printemps, lorsque les routes sont le moins praticables. Soit Bernard exagère beaucoup, soit la chronologie des faits doit être revue : la démarche d’Etienne auprès du pape est peut-être intervenue après la bulle du 24 avril 1136, ce qui expliquerait qu’il a eu le dernier mot. La seconde lettre de l’abbé de Clairvaux serait alors postérieure et exprimerait le dépit d’Adalbéron, déçu de ne pas avoir obtenu de résultat probant. Bernard de Clairvaux aurait par la suite envoyé une autre missive à Etienne, la lettre n°29, pour le féliciter d’avoir ramené la paix, et pour le mettre en garde contre le péché d’orgueil⁵.

Les droits du chapitre ont été reconnus de longue date : nous possédons tout d’abord une fausse bulle de Léon IX, qui a peut-être été confectionnée lors de cette crise⁶. La première véritable mention de ces privilèges se trouve dans deux diplômes d’Henri III datés

¹ JL 7773, Parisse [1986], n°165.

² Thierry est attesté pour la première fois en tant que princier en 1137 dans un acte en faveur des cisterciens de Villers-Bettlach ; Parisse [1979], n°40, p.89-92 ; sur ce personnage voir Parisse [1971], p.27.

³ Ruperti [1910], p.43-44 ; Müller [2006], p.502-503.

⁴ Ep. 177, p.396 : «*Inter cetera quibus angor, suffraganeos accepi iuvenes et nobiles. Adiutores esse deberent, et utinam non adversarentur.* » ; Ep 178, p.399 : «*Alioquin videte quid illis episcopatibus faciatis, Metensi scilicet atque Tullensi, quia, ut verum fatear, videntur esse absque episcopis, et utinam absque tyrannis.* »

⁵ Cf. p.227 de notre travail

⁶ JL 4187 ; Parisse [1986], n°23.

de 1056, qui font référence à des concessions antérieures et notamment à une charte aujourd'hui perdue d'Adalbéron III¹. En revanche, la bulle de Calixte II, délivrée en 1123 pour garantir les droits et les biens du chapitre messin, ne fait pas mention de ces libertés électorales². Ces droits apparaissent donc très tôt dans notre documentation et ils devaient probablement être rentrés dans les habitudes du clergé messin. L'élection ne s'est peut-être pas faite à l'unanimité et l'évêque de Metz a pu soutenir une minorité de chanoines qui avaient choisi son neveu, en la présentant comme la *sanior pars*. En tout cas, ce brusque coup de chaleur n'a pas laissé de traces dans la relation entre Etienne et son métropolitain, puisque l'on retrouve les deux hommes associés lors de l'élection de Conrad de Souabe en mars 1138³.

Après plus de 30 ans de collaboration, il n'est pas étonnant de retrouver Etienne de Bar aux funérailles de son ancien compère Adalbéron, le 29 janvier 1152. L'évêque de Metz éprouva sans doute à cette occasion de la nostalgie en se remémorant le chemin parcouru depuis son élection chaotique de 1120⁴. Ce décès n'eut pas de conséquences graves sur les relations entre Metz et Trèves, et la coopération semble s'être poursuivie sans accroc majeurs avec le nouvel archevêque de Trèves Hillin de Falmagne (1152-1169)⁵.

La mort d'Etienne de Bar

Par une ironie de l'histoire, Etienne dût à la fin de sa vie affronter les mêmes déchirements qu'au début de son épiscopat. Depuis 1159, deux papes se disputent en effet le

¹ 27 février 1056, Coblenze, MGH, DD, H III, n°368, p.500-501, n°368: «*Notum sit omnibus sancte dei ecclesie nostrisque fidelibus tam futuris quam presentibus, quia Adelbero venerabilis Metensium presul nostram clementiam adiit postulans, ut filiis suis canonicis sancti Stephani et sancti Pauli privilegium, quod illis antecessores sui de rebus sancti Pauli et de libertate eorum statuerunt et ipse renoverat, nos imperiali auctoritate confirmaremus.* » ; 7 mars 1056, Kaiserwerth, MGH, DD, H III, n°369, p.501-502.

² JL 7053 ; Robert [1891], II n°387 ; Parisse [1986], n°129

³ Cf. p.220 de notre travail.

⁴ MGH, SS, VIII, p.258-259.

⁵ Outre la bataille du Froidmont de 1153 que nous avons déjà évoqué, les deux hommes participent à un concile provincial dès août 1152 chargé du différend entre le duc Matthieu et Remiremont, Parisse [1910], n°136 ; les deux hommes règlent ensemble le différend entre Saint-Symphorien et Saint-Benoît en 1158, Parisse [1910], n°155 ; vers 1160 Hillin confirme une décision d'Etienne concernant les clercs de Vic, Parisse [1910], n°162 ; Hillin confirme en 1161-1162 les possessions des communautés de Saint-Thiébauld de Metz et d'Epinal, Parisse [1910], n°171 et 174.

pouvoir, comme aux temps de la Querelle des Investitures : Alexandre III, l'ancien collaborateur d'Hadrien IV, qui poursuit une politique hostile à l'empereur, et Victor IV soutenu par Frédéric Barberousse. Les deux camps se livrent un combat acharné à grands coups d'anathème et mènent une campagne active pour se rallier les différentes régions de la Chrétienté. Quelle a été l'attitude du vieux prélat messin dans ces événements ? Il semblerait que dans un premier temps l'évêque de Metz ait reconnu Victor IV, comme la plus grande partie de l'épiscopat impérial, ainsi que le prouve la lettre d'Eberhard II de Bamberg à son métropolitain Eberhard II de Salzbourg. Cette dernière fait le compte-rendu du concile de Pise, convoqué au début de l'année 1160 par Frédéric Barberousse, pour régler le litige électoral survenu au sein du collège des cardinaux. Ce document mentionne bien parmi les évêques, qui se sont déclarés par la suite pour Victor IV, les évêques suffragants de la province de Trèves, dont Etienne de Bar. De son côté, l'archevêque Hillin de Falmagne adoptait une attitude plus prudente¹.

Victor IV se rend à Metz, où il confirme le 27 octobre 1162 les dons et le testament du messin Liébault² et prend sous sa protection la collégiale Saint-Thiébauld, en reconnaissant les droits de Sainte-Glossinde sur cet établissement³. Etienne n'apparaît pas comme témoin dans ces deux actes et on peut se demander s'il était présent dans sa cité lors de la visite du pape. Il n'est plus fait référence aux papes dans les actes d'Etienne après la mort d'Hadrien IV, alors que Frédéric Barberousse apparaît à deux reprises après 1159, comme si le prélat messin avait adopté une attitude prudente et réservée envers l'antipape soutenu par l'empereur. Cette impression est renforcée par le fait que son neveu et successeur Thierry de Bar, qui fut également l'un de ses plus proches collaborateurs, refusa de se faire consacrer, et qu'il chassa les cardinaux de Victor IV qui s'approchaient de Metz. Il est certain que le vieux prélat a hésité longuement durant le schisme, comme le prouve une lettre d'Alexandre III adressée à l'archevêque de Reims Henri, entre 1168 et 1170⁴. Henri refuse de recevoir un prêtre nommé Jean, sous le prétexte qu'il avait été ordonné par l'évêque de Metz alors schismatique⁵. Le

¹MGH, *epistola*, *Die Briefe des Deutschen Kaiserzeit*, VI, München, 1983, *Die Admonter Briefsammlung*, n°50, p.99-100 : «*Solus Treverensis de regno nostro superest in parte illa de numero archiepiscoporum, qui non consenserit ; eius tamen suffraganei omnes consenserunt.* »

²Ruperti [1910], n°175 ; l'acte est inédit.

³Ruperti [1910], n°176.

⁴Parisse [1969], éd. PL, t.200, n°660, col.626-627; document cité dans HMB, t.II, p.287. Cette lettre n'a pas été retrouvée par Franz Ruperti.

⁵PL, t.200, n°660, col.626 : «*Ex tenore quarundam litteratum tuarum, et ex confessione Jaonis sacerdotis latoris prasentium accepimus quod, cum ad quamdam ecclesiam praesentatus fuisset, illum ad eandem recipere noluit, eo quod ab O quondam Metensi episcopo qui licet catholicus fuerit, in schimatis est postea lapsus*

pape charge Thierry III, le successeur d'Etienne, de mener une enquête afin de savoir si le prélat était réellement schismatique au moment de l'ordination de Jean, ce qui montre que le pape n'était pas très sûr de l'attitude d'Etienne dans les derniers mois de sa vie. D'après la lettre, Etienne de Bar aurait d'abord été Alexandrin puis Victorin, et enfin Alexandrin peu avant sa mort¹. Par une étrange ironie de l'histoire, les derniers jours du prélat messin ressemblaient fort aux premiers temps de son épiscopat, lorsque les troubles de la Querelle des Investitures l'avaient empêché de rentrer en possession de sa cité épiscopale.

Cette affaire illustre finalement bien le comportement d'Etienne, qui présida pendant deux générations aux destinées de l'église messine avec beaucoup de caractère. En digne héritier des conceptions de l'épiscopat impérial, il a cherché à concilier à la fois ses devoirs envers le pape et envers le souverain. Il a aussi veillé à restaurer l'ordre dans son église et à la mettre à l'abri de l'influence des laïcs dans la lignée du parti grégorien auquel il se rattachait. C'est peut-être dans cette perspective traditionaliste qu'il faut analyser l'autoritarisme de son caractère, qui a provoqué des conflits avec son clergé et ses métropolitains : cette attitude puiserait ses racines dans la haute idée qu'Etienne de Bar se faisait de sa fonction épiscopale et de ses droits. Avec lui semble apparaître beaucoup plus clairement la figure du prince-évêque, tenant la dragée-haute aux laïcs et menant des campagnes sans cesse répétées pour détruire des châteaux dangereux ou construire des fortifications salutaires pour l'évêché. Si l'épiscopat d'Etienne est certainement un moment clé dans la consolidation de la principauté épiscopale messine, il ne faut cependant pas trop accentuer le contraste avec ses prédécesseurs, car nous sommes victimes dans une certaine mesure du changement quantitatif et qualitatif qui affecte nos sources dans la première moitié du XII^e siècle. Les documents deviennent plus nombreux, mais surtout un changement intervient dans la rédaction de l'historiographie épiscopale : alors que Paul Diacre et l'auteur des GEM ont insisté sur la sainteté et la continuité de la lignée épiscopale messine, le premier continuateur des GEM, qui est l'une de nos sources d'informations principales pour l'épiscopat d'Etienne, a changé d'optique et s'est proposé de mettre en valeur l'action militaire des évêques de Metz. Toutefois, il est difficile de nier qu'Etienne n'a pas donné des bases solides à l'évêché

errorem, dicitur ordinatus fuisse. » L'initiale O est fautive car la situation évoquée ne peut faire référence qu'à Etienne de Bar (1120-1162)

¹ PL, t.200, n°660, col.627 : «*Unde quoniam de tempore suae ordinationis certitudinem non habemus, dilecto filio nostro Metensi electo per scripta nostra mandavimus, ut quo tempore, scilicet an dum praefatus episcopus catholicus fuit, an ex quo in schisma lapsus, excommunicationis meruit vinculo inodari, sive post absolutionem illius, memoratus Joannes per eum sacerdotii gradum susceperit, veritatem diligenter et studiose inquirat...*»

messin ; bases qui ne seront véritablement fragilisées que dans la seconde moitié du milieu du XIII^e siècle.

Après avoir été élevé par le futur pape Calixte II, après avoir connu personnellement quatre souverains germaniques, un roi de France, un empereur byzantin et un roi de Jérusalem, après avoir participé à deux des événements qui marquèrent le plus profondément la Chrétienté médiévale, à savoir la Querelle des Investitures et la Croisade, Etienne de Bar s'éteint le 30 décembre 1162, après 42 ans d'un règne bien rempli. Le caractère exceptionnel de son épiscopat se manifeste par le choix de son lieu de sépulture ; il est en effet le second évêque de Metz à être inhumé dans sa cathédrale, à l'image de Thierry II un siècle plus tôt. Un épiscopat aussi riche a eu fort logiquement un versant littéraire que nous allons aborder maintenant.

II. Etude des *Gesta episcoporum Mettensium*

A. Manuscrits et éditions des *Gesta episcoporum Mettensium*

1. Présentation des manuscrits

Le manuscrit original des *Gesta episcoporum Mettensium* n'a malheureusement pas été conservé ; cette perte nous prive de toute une série d'informations, comme l'intitulé exact du titre ou le nom de l'auteur ; indications précieuses pour déterminer les fonctions assignées aux GEM au moment de leur rédaction. La plus ancienne copie date du XIV^e siècle et compte un certain nombre de notices qui ont été ajoutées sous forme de continuations ; aucun témoin d'ailleurs ne présente l'état initial du texte sans compléments, et seule l'étude intrinsèque du texte permet de distinguer les différentes strates de la rédaction. Nous allons présenter ces manuscrits en nous focalisant sur le noyau initial des GEM, quitte à revenir plus tard sur certains points dans les chapitres consacrés aux continuations et à la *Chronique des Evêques de Metz* en langue vernaculaire. Georg Waitz, l'éditeur du texte et des trois premières continuations pour les MGH a travaillé à partir de trois manuscrits¹. G. Wolfram, qui fut le directeur des archives messines au début du XX^e siècle a utilisé deux témoins supplémentaires pour préparer l'édition d'une partie des continuations inédites qui vont jusqu'en 1530². Nous avons adopté le même système de classement que celui proposé par Matthieu Perru dans son article sur le manuscrit 796 de la bibliothèque municipale de Metz³, en ajoutant certaines

¹ *Gesta episcoporum Mettensium*, MGH, SS, X, p.533.

² « *Chronica episcoporum Mettensium* », éd. G Wolfram, dans *JGLGA*, n°10, 1898, p.296-337.

³ Matthieu Perru, « Le livre des *droits Monseigneur de Metz ou Saint-Juratoire : le manuscrit 796 de la bibliothèque municipale de Metz* », à paraître .

références lorsque cela s'est avéré nécessaire. Nous avons également repris la numérotation des continuations mise au point par Auguste Prost¹, quitte à en souligner les points les plus discutables, à la critiquer, et surtout à la compléter en tenant compte des ajouts dont le savant messin ignorait l'existence.

A. Paris, BNF lat. 5357. XIII^e – XIV^e s.

Témoïn : Manuscrit sur parchemin du XIII^e siècle regroupant diverses œuvres hagiographiques dont les 4 livres de la vie du pape Léon IX². Anciennement coté Regius 5357. C'est le ms. 1 de Waitz. Texte réparti sur deux colonnes de 31 lignes. Nombreuses lettres initiales ornées de deux lignes de haut. Les quatorze derniers feuillets qui contiennent les GEM ont été ajoutés postérieurement, au XIV^e siècle.

GEM : Le texte des GEM commence au folio 175r et se termine au fol.183v. Pas de titre au début de l'œuvre mais un titre apparaît après la fin de la présentation géographique de la ville de Metz et l'évocation de la mission de saint Clément : « *In nomine Sanctae Trinitate incipiunt Gesta Pontificum Mettensium* ». Beaucoup de leçons sont fautives : ainsi fol.178v, la notice de Pierre le 25^e évêque a été oubliée cependant que celle de Vilicus son prédécesseur contient le *dies natalis* de Pierre. fol.183v, la dernière phrase du texte des GEM manque : « *Qui quoniam vita floret et aetate viget...* ».

Continuations : Le manuscrit contient également fol.184-fol.186, la première continuation composée sous l'évêque Bertram après 1189, qui prend la suite du texte des GEM au folio suivant sans titre.

¹ Auguste Prost, *Histoire de Metz. Les légendes*, 1875, Metz, p.90-93.

² On trouve également dans ce codex les œuvres suivantes qui précèdent les GEM, *la vie de Grégoire le Grand* composée par Jean Diacre, *La Vie de saint Léon IX, pape, les Actes de saint Jean l'évangéliste, une vie de saint Maur, la vie de saint Hilaire de Poitiers, Legenda du pape Sylvestre, Legenda d'Urbain pape et martyr, Legenda de l'apôtre saint Barnabé, la Passio de saint Paul et la Passio de saint Calixte, pape et martyr*.

B. Paris, BNF latin 13896. XIV^e s.

Témoïn : Manuscrit in-4^o sur papier, qui ne contient que les GEM¹. Le filigrane du papier est une balance à deux plateaux. Anciennement coté Saint-Maur-des-Fossés n° 122, puis Saint-Germain n° 1396. Porte également cette mention : « *Ex bibliotheca Claudii Favrau in suprana regni curia senatoris. Nunc vero est ex libris Ryamundi Formentis.* » C'est le ms. 2 de Waitz. Les noms propres et quelques autres mots sont souvent repassés à l'encre par une autre main du XVII^e siècle, qui a également ajouté en marge et en bas de page des corrections dont le *dies natalis* des premiers évêques, des précisions généalogiques, ainsi que des dates souvent erronées calculées en fonction de l'année de l'Incarnation.

GEM : La copie, qui occupe les fol.1-20v n'a pas été effectuée avec beaucoup de rigueur, comme le prouvent les ratures et les erreurs de transcription fréquentes ; voici les plus significatives : fol.3v on passe de la notice de Syméon, le 7^e évêque à celle d'Adelphus le 10^e. Les notices de Sambat et de Rufus, les 8^e et 9^e évêques ont été rajoutées en bas du texte par la main du XVII^e siècle; fol.14v : dans la notice de Gondulf, 32^e évêque, apparaît un passage de la notice de Robert, 44^e évêque, qui a été barré.

Continuations :Le manuscrit comporte fol.25-fol.33v la première continuation jusqu'à l'épiscopat de Bertram en 1190 et la seconde jusqu'à la mort de l'évêque Jacques de Lorraine en 1260.

C. Paris, BNF latin 5532. XIV^e-XVI^es.

Témoïn : Manuscrit sur parchemin, les GEM sont la seule œuvre copiée. Ecritures du XIV^e (fol. 1-22 v et fol.23r-27r), XV^e et XVI^e siècles (fol. 27v). Anciennement coté *Regius* 5532. C'est le ms. 3 de Waitz, et le C de Wolfram. Traces de piqûres et de réglures.

¹ Delisle, *Inventaire des manuscrits latins conservés à la bibliothèque nationale sous les numéros 8823-18613*, Paris, 1863-1871, p.120.

Les notices de quelques évêques manquant dans le texte original des *Gesta* ont été ajoutées par une main du XVe ou du XVIe siècle.

GEM : Les GEM occupent les fol.1-13v. Cette copie se signale par un certain nombre d'erreurs de transcription assez importantes : fol.2, le vers de Fortunat sur la ville de Metz a été oublié ; fol.4v, la fin de la notice de Térance le 17^e évêque est incomplète, la première partie du fol.5 est restée vide et a été remplie par des remarques de la main du XVII^e siècle. Le texte des GEM reprend en bas de page avec la fin de la notice de Grammatius le 21^e évêque. Le folio 5v reprend le même texte que le folio 4v avec la fin de la notice d'Urbinius, le 15^e évêque, et la suite des GEM se poursuit normalement. Une main du XVII^e siècle a noté dans la marge, ou en bas de page l'existence des évêques Benon, Adalbéron IV et Theoger.

Continuations : Le manuscrit présente la série la plus longue et la plus complète des continuations des GEM, copiées par trois mains d'époques différentes. La première main a poursuivi après les GEM fol.14v-22v avec les continuations 1, 2 et 3 : la première jusqu'en 1189 sous Bertram, la deuxième jusqu'à la mort de l'évêque Jacques de Lorraine, et la troisième jusqu'à Bouchard d'Avesnes en 1296, toutes trois éditées par Waitz. Une deuxième main a copié une série de continuations en partie inédites : la 4^e éditée par les Bénédictins dans leur *Histoire de Metz* jusqu'en 1325 et inédite à partir de cette date jusqu'à Thierry Bayer de Boppard et son entrée solennelle dans la cité, le dimanche des Rameaux de l'année 1376. La continuation suivante a été copiée par la deuxième main. Elle a été éditée par Wolfram : c'est la 5^e qui va de Pierre de Luxembourg à la mort de Conrad Bayer de Boppard en 1459; la 6^e continuation a été copiée par une troisième main, elle a été éditée par Wolfram et va de Georges de Bade qui devient évêque de Metz en 1459 à la nomination de Nicolas de Lorraine le 22 avril 1530.

D. Saint-Omer, BM 297. XV^e s.

Témoin : *In quarto sur vélin.* Traces de piqures et de réglures. Provient de l'abbaye Saint-Bertin. Tous les éditeurs ont ignoré l'existence de ce témoin. Ecriture sur deux colonnes avec des titres et des sommaires en rouge et des lettrines rouges et bleues. Ce manuscrit

contient plusieurs traités religieux dont le *De miserabili humane conditionis ingressu* d'Innocent III est le plus récent¹.

GEM : Le texte des GEM se trouve à la fin du manuscrit, fol.131v-145v, copié de la même main que les œuvres précédentes sur 24 lignes. Il n'y a pas de variantes majeures, ni de lacunes dans ce témoin par rapport aux manuscrits précédents et à la version reproduite dans l'édition des MGH de Waitz : les notices de Benon et de Theoger n'ont pas été ajoutées, pas plus que la mention de la translation des restes de Térence le 17^e évêque à Neumünster en Alsace. Les évêques sont numérotés de I à XLI.

Continuations : Le manuscrit compte tout d'abord la continuation 1, fol.145r-149v de la même main que le reste du volume. La numérotation des évêques s'interrompt avec Thierry III de Bar le 52^e inclus.

La même main a poursuivi en recopiant la seconde continuation mais fol.154r, la notice de Jacques de Lorraine a été retranscrite dans une autre écriture gothique plus petite qui a pris le relais sur 20 lignes. A partir de cet endroit, les feuillets sont numérotés en haut à gauche à partir de I jusqu'à XVII,I et les évêques sont à nouveau numérotés à partir de Philippe de Florange le 62^e.

fol. 156v : début de la continuation 3b, annoncée par une croix rajoutée dans le manuscrit, qui va de la mort de Jacques de Lorraine en 1260 à l'entrée de Thierry Bayer de Boppard à Metz en 1376, en donnant une version remaniée plus longue que les continuations 3, 4 et 5. Cette partie 3b a été éditée par Wolfram².

Le manuscrit offre également une continuation originale différente de la 4^e contenue dans C que nous avons appelée 4b. A la fin de la continuation 3b au fol.171v le mot *Postea* est noté dans la deuxième écriture, puis le reste du texte a été retranscrit dans une troisième écriture gothique plus ramassée et plus petite sur 31 lignes, dont les premiers mots sont *invidente dyabolo...*

Le texte de cette partie inédite, qui se distingue par sa longueur (en coparaison avec la continuation 4) s'interrompt brusquement après le début de la notice consacrée à Raoul de Coucy, qui commence au bas de la deuxième colonne du fol.174v : les deux derniers feuillets

¹ *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques des départements*, III, *Saint-Omer, Epinal, Saint-Dié, Saint-Mihiel*, Paris, 1861, p.148-149 : f.1r-f.39v : *De miserabili humane conditionis*, le même traité d'Innocent III se trouvait dans un manuscrit messin appartenant à la cathédrale de Metz, daté du début du XIV^e siècle : Metz, BM 479, et dans un autre manuscrit provenant de Saint-Bertin datant du XV^e siècle : Saint-Omer, BM 283.

² Wolfram, *JGLGA*, n°10, 1898, p.313-335.

du dernier quaternion ont été arrachés et il est donc impossible de dire avec précision où cette dernière continuation s'arrêtait, et quand fut copié le manuscrit.

E. Metz, BM 796. XIV^e-XVI^e s.

Témoin : Manuscrit in-folio sur parchemin, première partie du XIV^e siècle, seconde partie du XV^e et troisième de XVI^e siècle. C'est le ms. A de Wolfram ; Waitz ignore son existence. Le texte est généralement réparti sur deux colonnes. Sur la couverture d'époque moderne est noté : *Livre des droits Monssignour de Mes* ». Le manuscrit contient un certain nombre de textes juridiques relatifs au gouvernement de la cité de Metz¹, comme les rapports de droits qui dénombrent les droits des empereurs, des évêques et des comtes-avoués sur la ville (fol.100-109) ou encore les règlements de la *commune pax de Mets* rédigées entre 1210 et 1220 (fol.110-113), ainsi que le serment prêté par les Treize au pontife messin (fol.114-118). A la suite de la démonstration de Wolfram, il faut identifier le rédacteur de la première partie du manuscrit comme étant Bertrand de Coblenz, le vicaire général de l'évêque Thierry Bayer de Boppard, qui a travaillé entre le mois d'avril 1376 et celui de juin 1379, date de son départ de la cité sur fond de Grand Schisme, laissant le manuscrit inachevé². L'ensemble de cette première partie répond à un objectif clair : rehausser le prestige des évêques de Metz et réaffirmer leurs droits sur la ville à une époque où le titulaire du siège est affaibli notamment sur le plan financier puisqu'il dépend dans une large mesure des liquidités des bourgeois messins.

La seconde et la troisième parties se placent dans le même esprit étant donné qu'au XV^e siècle une main a ajouté les droits de l'avoué de Montigny, qui dérivent de ceux de l'avoué carolingien (fol.121-125). Au début du XVI^e siècle, furent également retranscrits les serments prêtés par les Treize, les maîtres-échevins et les vassaux de l'évêque. En face du serment du Maître-échevin, un folio enluminé d'un manuscrit plus ancien a été inséré qui représente une crucifixion. C'est sur cette image que d'après Philippe de Vigneulles, les

¹ *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques des départements, Metz, Verdun, Charleville, V*, Paris, 1879, p.269-271 ; Wolfram [1898], p.298-301, Perru [?], p.

² Bertrand de Coblenz est un partisan d'Urbain VI, le pape de Rome, dans une cité, Metz, qui est fidèle au pape d'Avignon, Clément VII. En juin le cardinal d'Aigrefeuille, partisan de Clément VII se rend à Metz, ce qui provoque le départ de Bertrand et l'emprisonnement de deux autres clercs.

Maîtres-échevins prêtés serment au début du XVI^e siècle, d'où le nom de Saint-Juratoire pour ce manuscrit qui aurait donc joué un rôle officiel dans le gouvernement de la cité.

GEM : La transcription des GEM appartient à la première partie, qui remonte aux années 1376-1379 et occupe les feuillets 54r-72r. Le texte présente un certain nombre d'ajouts par rapport aux manuscrits antérieurs dont voici les exemples les plus importants : fol.60v : ajout de la translation de l'évêque Terentius à Neumünster ; fol.68, ajout de la même main en bas de page et en ligne continue de la notice de Benno ; fol.69, l'évêque Thierry I^{er} apporte à Metz un anneau de la chaîne de saint Pierre ; fol.82, la fin du texte des GEM est coupé après les mots « *ex scismate tropheum pacis invixit ecclesie* », ajout de la notice de Theoger avec une écriture plus resserrée. Le texte se poursuit après la mort de Theoger avec la notice d'Etienne de Bar, telle qu'elle se présente dans la première continuation. On remarque dans cette continuation un certain nombre de lacunes communes à D et au manuscrit E : la fin de certaines notices n'a pas été complétée, et le nom de l'empereur contemporain des évêques manque. Il est seulement annoncé par les lettres *impe*.

Continuations : Le manuscrit comporte, fol.72v-fol.87, la première continuation jusqu'à l'épiscopat de Bertram en 1189, et la seconde jusqu'à la mort de l'évêque Jacques de Lorraine en 1260. Le texte compte ensuite une continuation, fol.87-100v, (que nous avons noté 3b) jusqu'en 1376 sous l'épiscopat de Thierry Bayer de Boppard, qui est différente des continuations 3, 4 et 5 du manuscrit C, comme nous l'avons déjà fait remarquer à propos de D. Elle a été éditée par Wolfram. La notice de Thierry Bayer de Boppard n'est pas complète au fol.100v : le texte s'interrompt de façon abrupte en plein milieu de l'antépénultième phrase, au bas du folio.

F. Paris, BnF Baluze 57. XVI^e-XVII^e s.

Témoin : C'est le manuscrit B de Wolfram. Recueil de nombreuses chroniques d'époques différentes qui montrent un intérêt certain pour la Lorraine et son histoire, rassemblées par André Duchesne : on retrouve ainsi les *Gesta Treverorum* et leurs continuations jusqu'en 1397, les *Gesta episcoporum Verdunensium* et leurs continuations, les

Gesta episcoporum Tullensium, ainsi que des catalogues épiscopaux relatifs à ces diocèses, de même que les *Annales de Saint-Vincent*¹. Le catalogue des évêques de Metz écrit de la même main se termine avec Henri de Bourbon-Verneuil, qui devient le titulaire du siège en 1612, ce qui prouve que le manuscrit a été copié après cette date².

GEM : Le texte des GEM occupe les feuillets 135-146, et n'est pas de la main d'André Duschesne. Le copiste a collationné au moins deux manuscrits, comme le prouvent les notes en marge. Outre une version allant jusqu'en 1376 comparable à E, il disposait également d'un manuscrit contenant seulement les deux premières continuations jusqu'en 1260, sans les ajouts dans le texte des GEM que l'on retrouve dans E, notamment les notices de Benno et de Theoger. Ce second témoin est donc semblable à B.

Continuations : Le manuscrit contient fol.146r-162v les continuations 1, 2, et 3b, jusqu'à l'année 1376 sous l'épiscopat de Thierry Bayer de Boppard. Le texte des continuations est identique à M, à ceci près qu'il contient les deux dernières phrases de la notice de cet évêque, ce qui exclut qu'il ait été copié directement sur E sans l'aide d'un autre témoin.

G. Metz BM 797. XVIII^e s.

Témoin : Manuscrit *in-folio* sur papier de 1764, copié par E. Dupré de Geneste, secrétaire perpétuel de l'Académie royale de Metz³. Les GEM occupent les fol.57-69. Les continuations 1, 2 et 3b les pages 70-87. La présentation avec le nom et le numéro des évêques écrit en rouge avant chaque notice n'a pas été poursuivie jusqu'au bout.

GEM et continuations : C'est la copie intégrale de E :on remarque l'absence des derniers mots de la notice de Thierry Bayer de Boppard, comme c'est le cas dans le modèle.

¹ MGH, SS, III, p.155-160.

² Lucien Auvray et René Poupardin, *Catalogue des manuscrits de la collection Baluze*, Paris, 1921, p.71-72.

³ *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques des départements, Metz, Verdun, Charleville, V*, Paris, 1879, p.271

H. Metz BM 901. XVIIIe s. Perdu

Témoïn : Manuscrit sur papier, *in-folio*. Tome premier d'un ensemble de documents relatifs à l'histoire messine, confectionné pour la rédaction de l'*Histoire de Metz* des bénédictins. Détruit en 1944¹.

GEM et continuations : Les données du catalogue des manuscrits messins de 1879, qui est notre seule source d'information en la matière, nous livrent des renseignements contradictoires² : ce dernier affirme d'abord dans la présentation générale qui précède le catalogue proprement-dit, que H contenait les GEM et les continuations 1,2,3 et 4.

Or, un manuscrit médiéval des GEM a été utilisé par les Bénédictins, qui, dans les preuves du t.3 de leur *Histoire de Metz*, ont publié en partie la continuation 4 et se sont arrêtés en 1325. En tête de ce travail les moines mentionnent d'ailleurs l'existence d'un témoïn conservé dans l'abbaye de Saint-Vincent dont le texte s'arrêtait à cette date.

H a-t-il été copié à partir de cet exemplaire disparu que nous nommerons J ? Rien n'est moins sûr cependant : le catalogue indique en effet dans la notice de H, que ce dernier a été copié sur un manuscrit s'intitulant « *Livre des drois mons. de Mes* », ce qui renvoie inmanquablement à E. H aurait contenu d'après la notice du catalogue la version latine des *Gesta* et les continuations 1, 2 et 3b, identiques au Metz BM 796, ainsi qu'une traduction française (fol. 73-103). Si les Bénédictins disposaient de cette version courant jusqu'en 1376, pourquoi n'ont-ils pas continué leur édition du texte des continuations au-delà de 1325 ?³. Il est impossible de trancher en raison de la perte du manuscrit.

¹ *Ibidem*, p.334-335.

² *Ibidem*, p.CLX.

³ *Ibidem*, p.335 : « Fol.62 : *Chronique des évêques de Metz, copiée sur un ancien manuscrit intitulé : « Livre de Moss de Mes ».* »

I. Metz, BM 798. XVI^e et XVII^e s. Perdu

Témoïn : Manuscrit *in-folio* sur papier. Anciennement coté D 94. Proviendrait du fonds du cabinet de E. Dupré de Geneste. Ensemble de documents relatifs à l'histoire des évêques de Metz et de leurs droits sur la cité. Détruit en 1944¹.

GEM et continuations : Après une transcription de *la Chronique française des évêques*, ce manuscrit contenait vraisemblablement une copie d'une version abrégée des *Gesta* établie à partir dans E, intitulée *Series episcoporum Metensium* (pp. 66-171)². Le contenu exact du texte nous échappe car le modèle du XVI^e siècle, que nous appellerons 1 est introuvable.

J. Saint-Vincent de Metz. XIV^e ou XV^e ? Perdu

Les Bénédictins ont édité dans les preuves du tome III de leur *Histoire de Metz*, une continuation des GEM qui va de 1260 à 1325 précédée de la remarque suivante : « Cette chronique est divisée en trois parties : la première contient la suite des Evêques de Metz, depuis S. Clément jusqu'à Poppon, la seconde finit à Bertram, & la troisième à Jacques de Lorraine en 1260. J'en ajoute ici une quatrième qui n'a point encore été publiée. Elle est tirée d'un manuscrit de l'abbaye de S. Vincent, dans laquelle cette chronique se trouve continuée jusques Henry Dauphin, élu évêque de Metz en 1419, »³ (en fait 1319, il s'agit d'une erreur d'impression). Ce manuscrit est inconnu par ailleurs et Auguste Prost ne mentionne pas son existence en 1875⁴. Il devait contenir les GEM, ainsi que les continuations 1,2,3 et 4. Seul un fragment de la 4^e, en tout point comparable à ce qu'on peut trouver dans C, a été édité par les Bénédictins.. Il n'est pas possible de fixer une date pour la confection de ce manuscrit hormis le *terminus ad quem*, le premier quart du XIV^e siècle.

¹ *Ibidem*, p.271-272.

² *Ibidem*, p.271 : « Chronique des évêques de Metz, copiée sur le manuscrit du commencement du XVI^e siècle, intitulé « *Series episcoporum Metensium* », qui se conserve au secrétariat de l'évêché, lequel ne paraît être qu'un translat abrégé d'un autre manuscrit du milieu du XIV^e siècle, intitulé : « Livre des drois moss. de Mes », lequel se voit (1764) dans la bibliothèque de M. Besser père, conseiller au parlement. »

³ *HB*, III, pr., p.1.

⁴ Auguste Prost, *Histoire de Metz. Les Légendes*, Brionne, 1875, p.90-93.

Tableau récapitulatif des continuations des GEM

Numéro	Période	Manuscrits	Editions
1	De l'élection d'Etienne de Bar à Bertram encore en charge 1120-1190	A,B,C,D,E,F,G,H,S	Waitz, MGH, SS, X, p.544-547
2	De la mort de Bertram à la mort de Jacques de Lorraine 1212-1260	B,C,D,E,F,G,H,I	Waitz, MGH, SS, X, p.547-551
3	De la mort de Jacques de Lorraine à celle de Bouchard d'Avesnes 1260-1296	C et J	Waitz, MGH, SS, X, p.551
3b	De la mort de Jacques de Lorraine à Thierry Bayer de Boppard encore vivant 1260-1376	D,E,F,G,H,I	Wolfram, <i>JGLGA</i> , n°10, 1898, p.313-335

3c	Traces de 3 notices d'évêques de la fin du XIII ^e s : Guillaume de Trainel, Laurent et Renault de Bar	Manuscrit inconnu contenant les GEM et des continuations jusqu'en 1286	Extraits édités par André Duchesne dans son <i>Histoire généalogique de la Maison de Bar</i> , preuves, p.38
4	De la mort de Jacques de Lorraine à Thierry Bayer de Boppard encore vivant 1325-1376	C	Inédit, texte identique à la version de la <i>Chronique des Evêques de Metz</i> en langue vernaculaire
4b	De la mort de Thierry Bayer de Boppard à Raoul de Coucy 1376- ?	D, mais interrompu	Inédit
5	De la mort de Thierry Bayer de Boppard jusqu'à la nomination de Georges de Bade 1376-1459	C	Wolfram, <i>JGLGA</i> , n°10, 1898, p.335-336
6	De la nomination de Georges de Bade à celle de Nicolas de Lorraine 1459-1530	C	Wolfram, <i>JGLGA</i> , n°10, 1898, p.336-337

Tableau récapitulatif du contenu des manuscrits des GEM

Manuscrit	Côte	Date de confection du manuscrit	Texte des GEM	Continuations	Particularités
A	Paris BNF lat. 5357	XIV ^e s	Oubli de la notice de Sambatius Manque dernière phrase	1	
B	Paris BNF lat. 13896	XIV ^e s	Les notices de Sambatius et de Rufus ont été rajoutées en bas de feuillet	1 et 2	
C	Paris BNF lat. 5532	XIV ^e -XVI ^e s	Oubli du vers de Fortunat	1,2,3,4,5 et 6	La continuation 4 est en partie inédite (après 1325)
D	Saint-Omer, BM 297.	XV ^e s		1,2, 3b et 4b	La continuation IV est inédite et interrompue

E	Metz, BM 796.	XIV ^e -XVI ^e s	<p>Rajout des notices de Benon et de Theoger</p> <p>Mention de la mort de Bertram à la fin de la première continuation</p> <p>Digression chronologique à la fin de la deuxième continuation</p> <p>Manque la fin de la dernière notice de Thierry Bayer de Boppart</p>	1,2 et 3b	Les variantes ont été éditées par Wolfram, <i>JGLGA</i> , n°10, 1898, p.312-313
F	Paris BNF Baluze 57.	XVII ^e s	<p>Même texte que E</p> <p>Présence de la dernière phrase notice de Thierry Bayer de Boppart</p>	1,2 et 3b	Le copiste disposait de 2 manuscrits dont 1 est proche de B et l'autre de E mais avec les derniers mots de la dernière notice
G	Metz BM 797.	XVIII ^e s	Même texte que E	1,2 et 3b	
H	Metz BM 901	XVIII ^e s	Même texte que	1,2 et 3b ?	Détruit en

			E ?		1944
I	Metz BM 798	XVI ^e -XVII ^e s	Version abrégée de E ?	1,2 et 3b ?	Détruit en 1944
J	Saint-Vincent	XIV ^e s ?	?	1,2 et 4 jusqu'en 1325	Manuscrit perdu, qui s'achevait en 1325 selon les Bénédictins dans <i>l'Histoire de Metz</i> , T.3, pr, p.1-4

2. Essai de *Stemma*

L'original des GEM, que nous nommerons ω , est perdu et nous sommes réduits à des hypothèses au sujet de la transmission des premiers manuscrits. Aucun témoin n'est antérieur au XIV^e siècle. L'existence de copies plus récentes et contenant des continuations a sans doute provoqué la disparition des versions plus anciennes, considérées alors comme incomplètes, pour ne pas dire obsolètes. Il est assuré par contre que A et B sont des rameaux isolés dans le *Stemma*, en raison de leurs nombreuses lacunes. A dérive d'un manuscrit contenant les GEM et la continuation 1 que nous nommerons α et B d'un témoin contenant les GEM et les continuations 1,2, que nous nommerons β .

Matthieu Perru a tenté de retrouver les liens qui unissent les différents manuscrits. Pour lui le pivot du *corpus* est E, qui aurait servi de modèle aux copistes suivants, la qualité reconnue de ce témoin expliquant qu'il soit rapidement devenu une référence¹. Essayons de résumer ses hypothèses sans trahir sa pensée : Bertrand de Coblençe, pour mener à bien son projet visant à glorifier les évêques de Metz et réaffirmer leurs droits dans la cité, aurait

¹ Matthieu Perru, « Le livre des *droits Monseigneur de Metz ou Saint-Juratoire : le manuscrit 796 de la bibliothèque municipale de Metz* », dans Mireille Chazan et Gérard Nauroy (dir.), *Ecrire l'histoire à Metz au Moyen Âge*, à paraître

recopié le texte des GEM, et les deux premières continuations, à partir d'un manuscrit disparu. Les témoins en notre possession présentent en effet trop de lacunes graves pour avoir servi de modèle. Le vicaire général aurait alors ajouté un certain nombre de détails et deux notices : celles de Benno et de Theoger. Arrivé en 1260, Bertrand aurait décidé d'ajouter des continuations originales jusqu'en 1376, différentes de celles que l'on retrouve dans C₁. L'absence des dernières phrases de la dernière notice, celle de Thierry Bayer de Boppard, pourrait s'expliquer par son départ en juin 1379, à cause des tensions provoquées par le Grand Schisme².

La découverte de D à Saint-Omer, dont la confection remonte au XV^e siècle, remet en cause une grande partie de ces hypothèses. Ce manuscrit ne peut pas avoir été copié directement sur E, même s'il lui est postérieur et qu'il présente les mêmes continuations 1,2 et 3b jusqu'en 1376. Les deux manuscrits contiennent un certain nombre de points communs (indiquées en italique dans le tableau suivant) ; à la fin de la notice de Jacques de Lorraine, prend place cette mention que l'on ne retrouve pas dans les exemplaires antérieurs :

« Remarque que depuis le début du livre jusqu'à Etienne qui devint évêque de Metz l'année du Seigneur 1120, on peut constater un déficit d'années. Je ne sais pas si l'épiscopat fut vacant pendant un telle durée, puisqu'on écrit qu'après la mort de l'évêque Hériman, il fut inoccupé pendant quelques temps. Pareillement, depuis Walon, le 42e évêque, les papes sont moins bien mis en relation avec les empereurs. J'ai pris soin de noter cela, moi qui veux conduire à leur fin les chroniques, depuis l'évêque Jacques exclu, jusqu'à Thierry V inclus, afin qu'une erreur d'écriture ne soit pas attribuée à la postérité.³ »

Une collation de D et de E révèle malgré tout leur incompatibilité : D ne contient pas les notices de Benno et de Theoger qui ont été ajoutées dans E⁴. On comprendrait mal que le copiste de D, s'il avait travaillé directement sur E, ait délibérément omis ces passages. D'autre part, La fin de la notice de Bertram n'est pas la même : alors que D présente à cet endroit un

¹ Perru p.2-3 et p.9.

² Perru, p.5

³ Metz BM 796, fol.87a ; Saint-Omer BM 297, f.156v, édition Wolfram, *JGLGA*, n°10, 1898, p.313 : « *Nota quod a principio libri usque ad Stephanum episcopum qui creatus est episcopus Metensis anno Domini MCXX, in annis videtur defectus, nescio si tanto tempore episcopatus vacaverit, quia scribitur, quod post mortem episcopi Hermanni per aliqua tempora vacabat. Similiter a XLII episcopo, scilicet Walone minus bene summi pontifices allegantur cum imperatoribus.*

Hec notare curavi volens a Jacobo episcopo exclusive usque nunc ad Theodericum V inclusive cronicas perficere, ne scripture posteriori error imputetur. »

⁴ Metz BM 796, f.68 : notice de Benon ; f.72 : notice de Theoger ; édition Wolfram, *JGLGA*, n°10, 1898, p.313.

texte identique à A, B et C et donc à l'édition de Waitz¹, E comporte une variante importante qui mentionne la mort de Bertram². Enfin, D contient bien la fin de la notice de Thierry Bayer de Boppard³ qui manque dans E⁴. Tous ces détails excluent donc que le copiste de D ait eu E ou un de ses dérivés sous les yeux.

Tableau 3 Collation des manuscrits D et M	
D Saint-Omer BM 297 (XV^e s.)	M Metz BM 796 (XIV^e-XVI^es.)
Texte des GEM (jusqu'en1120)	Texte des GEM (jusqu'en1120)
<ul style="list-style-type: none"> • absence des notices de Benno et de Theoger, comme dans l'édition de Waitz 	<ul style="list-style-type: none"> • Ajout des notices de Benno et de Theoger
Continuations 1 et 2 (1120-1260)	Continuations 1 et 2 (1120-1260)
<ul style="list-style-type: none"> • Fin de la notice de Bertram, comme dans l'édition de Waitz • <i>Présence de la remarque chronologique à la fin de la notice de Jacques de Lorraine</i> 	<ul style="list-style-type: none"> • Ajout de la mention de la mort et de la durée du pontificat de Bertram • <i>Présence de la remarque chronologique à la fin de la notice de Jacques de Lorraine</i>

¹ Saint-Omer BM 297, f.149v : « ... *ut rursus eum redivivis vacare curis et laboribus oporteret, et ad omnium quae humanis necessaria sunt usibus acquisitionem quasi de novo accingi. Nec desit qui loco et tempore sequentia eius [Bertrami] gesta tradat annalibus et ad cognitionem transire faciat posterorum.* », édition Waitz, MGH, SS, X, p.547.

² BM Metz 796, f.80a : « *Huius [Bertrami] felici regimine Metensis ecclesia annis triginta duobus gubernata obit anno Domini millesimo CC duodecimo. Nec desit qui loco et tempore sequentia eius tradat annalibus gesta,* édition Wolfram, JGLGA, n°10, 1898, p.313.

³ Saint-Omer BM 297, f.171v : « *Hec acta sunt preterita sed futura nobis sunt ignota. Adhuc multa relatione digna scribere supersedeo, ne nimia sui commendatio animum ad arrogantiam inducat, et ne malus invidus me de adulatione redarguat, cum adhuc corporaliter vivat. Sed si fecerit sicut huc usque fecit, citius deficiet scriptoribus membrana quam boni scribendi materia.* » ; édition Wolfram, JGLGA, n°10, 1898, p.335.

⁴ BM Metz 796, f.100b : « *Hec acta sunt preterita sed futura nobis* »

<p>Continuation 3 (1260-1376)</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Noms des empereurs laissés en blanc</i> • Fin de la notice de Thierry Bayer de Boppard complète <p style="text-align: center;">Ajout de la Continuation IV inédite (1376- ?)</p>	<p>Continuation 3 (1260-1376)</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Noms des empereurs laissés en blanc</i> • Absence des derniers mots de la notice de Thierry Bayer de Boppard
--	--

Comment rendre compte de ces difficultés ? Notre hypothèse de travail serait qu'il aurait existé un autre manuscrit γ , qui aurait servi de modèle aux copistes de E et de D, et même si ce témoin a disparu, nous pouvons préciser un certain nombre de ses caractéristiques en relevant les points communs et les différences entre D et E : γ a forcément été rédigé peu après juin 1376, puisque D contient la fin de la notice de Thierry Bayer de Boppard relative aux événements de cette année qui manque dans E. D'ailleurs comment expliquer la présence de ces derniers mots du texte dans les manuscrits postérieurs comme F autrement que par l'existence d'un témoin intermédiaire ? γ ne devait pas contenir d'autre part les notices de Benno et de Theoger, ni la mention de la mort de Bertram, mais il présentait vraisemblablement la petite digression chronologique à la fin de la notice de Jacques de Lorraine, que nous avons présenté plus haut et que nous retrouvons dans tous les manuscrits postérieurs.

Il faut maintenant rendre à César ce qui est à César : c'est selon nous l'auteur de γ qui a rédigé les notices allant de 1260 à 1376, c'est-à-dire la continuation 3b et qui est le vrai continuateur des GEM puisque d'après nos hypothèses, D, qui contient la petite digression chronologique, n'a pas pu s'appuyer sur E mais sur le manuscrit perdu, γ . Par contre le copiste de E ne s'est pas contenté de retranscrire simplement γ , il a ajouté un certain nombre d'éléments comme les notices de Benno et de Theoger, ainsi que la mention de la mort de Bertram. Ces conjectures sont renforcées par le fait que ces deux notices, qui manquent dans

la version originale des GEM, ont été retranscrites dans E de façon assez marginale : en pied de page pour celle de Benno, et dans une écriture plus petite pour celle de Theoger. L'auteur de E a donc lui aussi fait œuvre d'historien. Qui est à l'origine de γ , et quels rapports entretenait-il avec Bertrand de Coblenche qui a supervisé la confection de E? Etant donné que les deux manuscrits ont été copiés à la même époque, entre juin 1376 et juin 1379, il est possible que Bertrand ait commandé ou même rédigé une première version de la continuation 3b allant de 1260 à 1376, sous forme de travail préparatoire pour la confection de E, et qu'au moment de retranscrire ce travail, il ait ajouté en dernière minute les notices des évêques manquant dans la rédaction initiale des GEM, après avoir compulsé d'autres sources ou découvert d'autres documents. Son départ inopiné à la suite des difficultés liées au schisme pourrait être la cause de l'absence des derniers mots du texte. On voit donc que le remaniement du texte des GEM et la rédaction de continuations qui couvrent la fin du XIII^e siècle et une grande partie du XIV^e ont une genèse complexe.

Le manuscrit F a également une origine complexe. Son texte s'arrête avec la continuation 3b en 1376, mais la présence des derniers mots de la notice de Thierry Bayer de Boppard laisse penser que E n'a pas pu servir à lui seul de modèle et qu'un autre témoin a été utilisé, en l'occurrence peut-être γ ou un exemplaire identique. Le copiste a également utilisé un autre manuscrit, qui doit être B, comme le prouvent les variantes indiquées dans les marges et en bas-de-page. Rappelons que B a appartenu aux bibliothèques de Saint-Maur-des-Fossés et de Saint-Germain-des-Prés et que F a appartenu un temps à André Duchesne, bon connaisseur de ces fonds, qui en a recopié la plus grande partie.

G dérive de E car il s'arrête en 1376 et contient les mêmes lacunes, notamment l'absence des derniers mots de la notice de Thierry Bayer de Boppard. Les autres documents copiés indiquent également clairement que E a servi de modèle. Cela devait également être le cas de H, détruit en 1944, car le catalogue des manuscrits réalisé en 1879 fait référence aux mêmes documents que dans E. En ce qui concerne I, détruit en 1944, nous en sommes réduits à suivre le catalogue de 1879, qui indique qu'il s'agit d'une copie d'un des GEM datant du XVI^e s que nous nommerons ι et que ce dernier dérive de E, sans pouvoir malheureusement le vérifier.

Reste C qui contient les continuations les plus tardives jusqu'en 1530. Il dérive de β dans la mesure où il présente le texte des GEM les continuation 1 et 2, sans les ajouts que l'on

peut trouver dans E. Une filiation directe avec B est exclue du fait des nombreuses lacunes de ce témoin. La continuation 3 est de la même main que la copie des GEM et des continuations 1 et 2, et C pourrait bien être l'original pour cette continuation 3. Nous avons nommé à la suite de Matthieu Perru ce premier ensemble exécuté par la même main C₁. C₂ correspond à l'état du manuscrit après l'action d'une seconde main au XV^e siècle, qui a ajouté les continuations 4,5 et 6. Comme il n'existe pas de césure au niveau de la forme et de l'écriture entre ces continuations, l'existence d'une distinction entre 4 et 5 qui a été signalée par Auguste Prost et reprise par les chercheurs après lui, vient du fait que 4 se termine en 1376 sans mentionner la mort de Thierry Bayer de Boppard en 1384, alors que 5 commence à l'avènement de Pierre de Luxembourg, et se distingue par la plus grande brièveté de ses notices. La question portant sur l'existence d'une césure à l'intérieur de la continuation 4 sera traité plus loin dans la paragraphe consacré au manuscrit J. C₃ correspond à l'état du manuscrit tel qu'il peut être consulté de nos jours avec la continuation 6 qui est certainement l'œuvre de la dernière main qui au XVI^e siècle a participé à l'élaboration de ce manuscrit.

Il faut enfin ajouter un problème connexe qui a été soulevé par Wolfram : les textes des continuations 4 et 5 sont identiques à ceux de la *Chronique des évêques de Metz* en langue vernaculaire, ce qui a fait dire à Wolfram, sur la foi d'une analyse minutieuse des noms propres, que le texte latin serait une traduction du texte français et non l'inverse, ce qui compliquerait considérablement nos tentatives pour établir les liens entre les différents témoins. La continuation 6 en latin serait par contre l'œuvre du copiste. Si l'on approfondit ces hypothèses un premier copiste aurait donc recopié dans C les GEM les continuations 1,2 et 3 (il serait sans doute l'auteur de cette troisième continuation). Puis un second copiste aurait traduit en latin le texte de la *Chronique des Evêques de Metz*, qui correspond à la continuation 4 et aurait ajouté une suite originale : la continuation 5. Enfin une troisième main aurait ajouté au XVI^e siècle la continuation 6 en latin. Nous aurons à revenir sur cette hypothèse lorsque nous aborderons les problèmes relatifs à la *Chronique des Evêques de Metz*.

J pose des problèmes insolubles dans la mesure où cet exemplaire est perdu et que nous ne possédons qu'un fragment édité par les Bénédictins, qui présente les continuations 3 et 4, sans pour autant connaître la date de confection du codex. Ces derniers indiquent que ce témoin se terminait avec Henri Dauphin, qui devient évêque de Metz en 1319 et non en 1419, comme l'indique de façon erronée le texte de *l'Histoire de Metz*. Wolfram a contesté l'existence d'une continuation s'arrêtant à cette date. Pour lui, le manuscrit des Bénédictins

devait être incomplet, à cause, par exemple, de l'arrachage des derniers feuillets, et le texte aurait dû se poursuivre jusqu'en 1376. Pour l'archiviste allemand, la continuation 4 ne serait qu'une seule et même continuation et il appuie son hypothèse sur une analyse stylistique, car il n'existe pas de véritable changement dans la façon de rédiger les notices avant et après Henri Dauphin. Replacer J dans le *Stemma* n'est pas facile : s'il s'agit d'un manuscrit incomplet, il pourrait dériver de C₂. Si ce n'est pas le cas et si la rédaction s'arrêtait bien en 1325 avec la démission d'Henri Dauphin, il faudrait imaginer que J dériver de C₁ et que C₂ reprennent et prolongent J, ce qui paraît bien complexe.

3 . Trois fragments édités par Duchesne

Les GEM n'ont pas eu l'honneur d'être édités au XVI^e siècle. Il faut attendre André Duchesne (1584-1640), qui occupa la charge de géographe de Louis XIII, pour voir plusieurs fragments du texte édités dans les preuves de son *Histoire généalogique de la Maison de Bar-le-Duc*, parue en 1631¹. Il s'agit de la notice d'Etienne de Bar, qui ouvre la première continuation et de celle de son neveu Thierry III devenu évêque après lui. Duchesne indique avant le texte : « *Extrait d'une histoire latine des evesques de Mets, finissant en l'an MCCLXXXVI* ». Nous avons d'abord pensé à une erreur dans l'édition car aucune continuation des GEM ne s'arrête en 1286. Il est en effet facile de remplacer un X et rajouter un C pour obtenir la date de 1376, qui correspond à la fin de la continuation 3b contenue notamment dans le manuscrit C, qui a servi de modèle aux suivants. Les choses sont en fait bien plus complexes : si le premier extrait correspond bien aux notices d'Etienne et de Thierry de Bar, telles qu'on les rencontre dans la continuation 1, le second, qui contient les notices de Guillaume de Traînel, Laurent et le début de celle de Renault de Bar, ne se retrouve dans aucun manuscrit connu et ces compléments n'ont pas été mentionnés dans le recensement effectué par Auguste Prost². Ils présentent des variantes importantes par rapport aux continuations 3 et 3b éditées en partie par Waitz. Voici le texte de ces notices qui se trouvent dans les preuves relatives à Thiebault II, comte de Bar, p.38 :

« *Huic successit Guillemus de Trainel, missus a sede apostolica, qui ob insolentiam eius conquerentibus de eo abbatibus civitatis Metensis domino papae, ab officio et beneficio suspenditur et*

¹ André Duchesne, *Histoire des Maisons de Dreux, de Bar-le-Duc, de Luxembourg et de Limbourg, du Plessis de Richelieu, de Broys et de Chasteauvillain*, Paris, 1631, preuves p.15-16

² Prost [1875], p.90-93.

excommunicatur. Cumque Romam iter dirigeret, versus Clarummontem in Argonna spoliatus a comite Barrensi, seu mandato eius, nimio dolore afflictus, Cathalaunum ductus ibidem moritur anno Domini MCCLXIX, vacante sede apostolica.

Anno MCCLXIV. Castrum de Prineio obsidetur a Comite Barrensi.

Post hunc Guillelmum anno Domini MCCLXX. Magister Laurentius domini papae notarius in episcopatum eligitur. Qui Laurentius habuit guerram cum Duce Lotharingiae & comite Barrensi, et obsiderunt castrum Spinalense anno Domini MCCLXXII. Et congregato exercito multo circa Marsallum apud Attignei, duce subito superveniente, cepit dictum episcopum, et captivum retinuit multo tempore, anno et dimidio. Tandem concilio celebrato apud Lugdunum anno Domini MCCLXXIII sub domino Gregorio papa X ibidem restituitur a Theobaldo comite Barrensi, et pace inter eos reformata coram domino papa & litteris confectis et bullatis, iterum bellum oritur inter episcopum et ducem anno Domini MCCLXXVI.

Anno Domini MCCLXXVI. Combuxit dominus Heinricus de Barro episcopatum metensem. »

Meurisse dans son *Histoire des Evesques de l'Eglise de Metz* reproduit les passages relatifs à Guillaume de Traînel p.472-473 et à Laurent p.475 en latin en indiquant dans la marge « *Chronicon lat. M.S. Episcopor. Metens.* » La source de Meurisse n'est cependant pas à chercher dans un manuscrit, mais sans aucun doute possible dans l'édition de Duchesne. On retrouve en effet dans la notice de Guillaume de Traînel les mêmes majuscules « *COMITE BARRENSI* ». Dans d'autres parties de son œuvre, le suffragant messin qui achève son *Histoire des Evesques de l'Eglise de Metz* en 1634, précise bien qu'il connaît l'ouvrage de Duchesne malgré sa date récente de parution en 1631.

A la page 43 des preuves de son *Histoire généalogique de la maison de Bar*, André Duchesne donne des extraits de la notice de Renault de Bar, comme on peut la retrouver dans la continuation 3b, et dans l'édition de Wolfram. Plus loin, dans les preuves de l'*histoire généalogique de la maison de Luxembourg*, p.12 et p.22-23, le géographe de Louis XIII cite à nouveau les GEM précédés de la mention suivante : « *extract de la chronique des evesques de Mets non imprimée* ». On retrouve des passages des notices de Thierry II, et d'Adalbéron III, qui sont des rejetons de la maison d'Ardenne-Luxembourg, avec un texte conforme à l'édition de Waitz.

De toutes ces constatations, on peut tirer les hypothèses suivantes : Duchesne a utilisé un manuscrit allant jusqu'en 1376, certainement F, qui lui a appartenu et qui est de sa main pour une large part. L'érudit avait également à sa disposition un autre manuscrit, dont nous ne connaissons rien et qui se terminait en 1286. Ce manuscrit devait contenir le texte des GEM ainsi que la continuation 1 et des notices originales dont Duchesne nous a conservé une partie.

Il est difficile de dire où commençait cette continuation originale ; elle devait sans doute prendre la suite de la continuation 2 à partir de la mort de Jacques de Lorraine en 1260 et certainement se terminer en 1286, comme l'indique Duchesne, qui après cette date utilise F pour fournir des preuves relatives à Renaud de Bar. Nous désignerons cette continuation, qui se distingue de 3 et de 3b, en la nommant 3c.

4. Les éditions

La première édition complète est l'œuvre de Dom Luc d'Achery (1632-1685), moine de Saint-Germain-des-Prés, dans son ouvrage majeur intitulé *Spicilige* (glanure en français), en 13 volumes dont le dessein était de rassembler et publier un grand nombre de documents du Moyen Âge. Cette édition contient le texte des GEM et les continuations 1 et 2 jusqu'en 1260, *Spicilegium veterum aliquot scriptorum qui in Galliae bibliothecis latuerant* Paris 1655-1677, p.643. D'Achery a vraisemblablement travaillé sur le manuscrit B qui a appartenu au monastère de Saint-Germain-des-Prés, comme le prouvent les limites chronologiques et les erreurs de transcription.

Louis-François-Joseph de la Barre (1688-1738), membre de l'Académie des Inscriptions et des Belles Lettres, a retranscrit et corrigé cette première édition du *Spicilige* devenue rare. Cette nouvelle édition dont voici la référence, *Spicilegium sive collectio veterum aliquot scriptorum qui in Galliae Bibliothecis delituerant* t.II, 1723 Paris p.224-233, est complétée et augmentée de plusieurs informations, tirées des variantes proposées par Baluze.

Dom Martin Bouquet (1685-1754), un temps bibliothécaire de Saint-Germain-des-Prés, a repris l'entreprise lancée en son temps par Colbert en 1676 et soutenue plus tard par le chancelier d'Aguessau de donner une nouvelle édition aux historiens de la France, après le refus poli de Mabillon. On retrouve le texte des GEM et des continuations aux références suivantes : *Recueil des Historiens de la France et de la Gaule*, t.XI, p.198-199 : pour les notices qui vont de Thierry I^{er} à Hérیمان c'est-à-dire à la fin des GEM ; t.XIII, p.642-644 : pour les notices qui vont d'Etienne de Bar jusqu'à Thierry IV de Lorraine ; il s'agit du début de la continuation 1 ; t.XVIII, p.677-678 : pour les notices de Bertram et de Conrad de Scharfeneck. Bouquet n'a pas travaillé sur des témoins conservés, mais a recopié l'édition de d'Achery corrigée par la Barre, comme il l'indique lui-même.

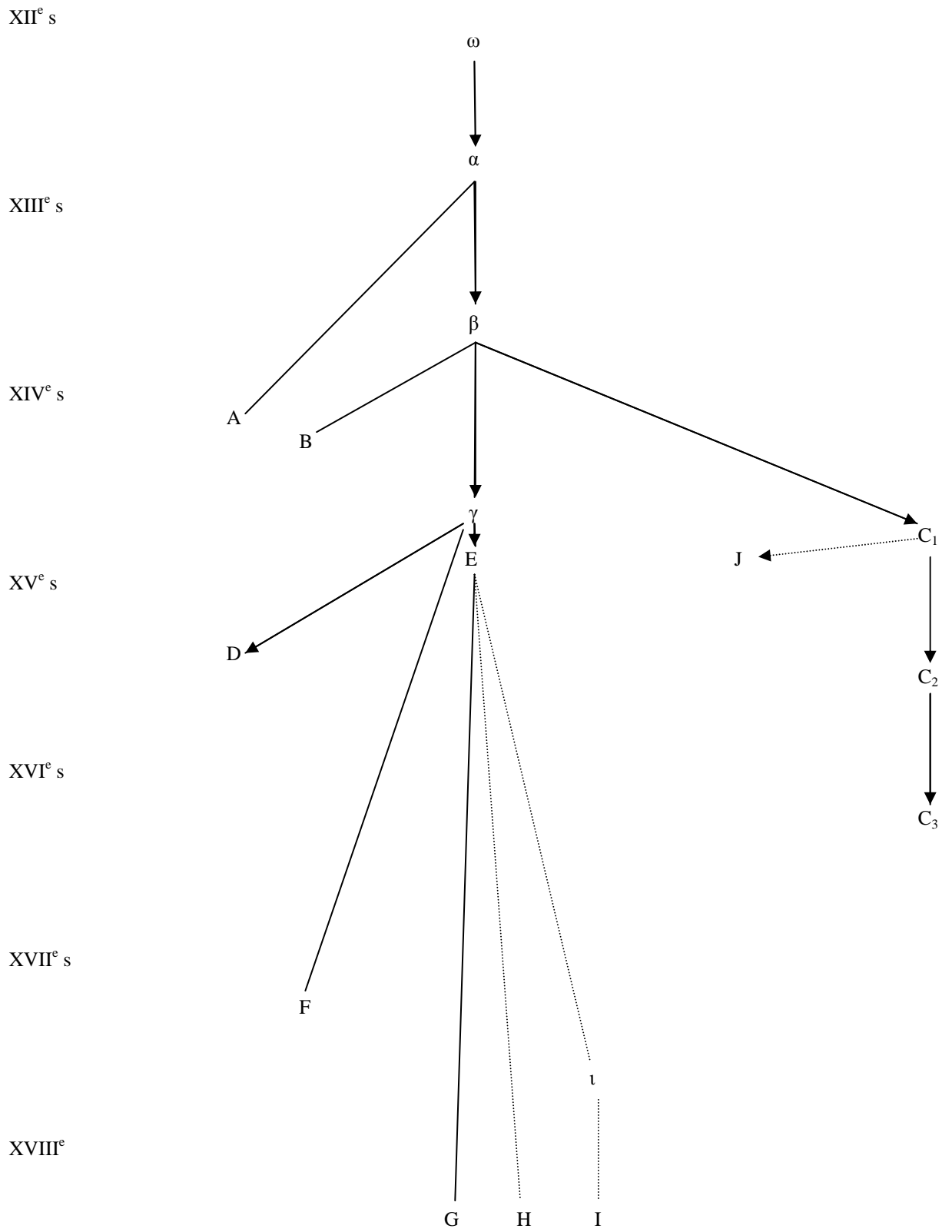
Dom Calmet dans son *Histoire de la Lorraine*, t.1, pr. Coll.72-88, a édité une partie du texte des GEM et les continuations 1 et 2 non pas à partir d'un manuscrit mais en utilisant l'édition de d'Achery, ainsi que l'indique la phrase qui précède la transcription: « *ce qui suit est tiré du sixième tome du spicilege de R P. dom Luc d'Achery...* ». Dom Calmet a choisi de recopier les notices d'Angilram et de ses prédécesseurs jusqu'à le mort de Jacques de Lorraine en 1260.

Les Bénédictins dans leur *Histoire de la ville de Metz*, y.III, pr p.1-4, ont édité les continuations 3 et 4 à partir d'un manuscrit de Saint-Vincent aujourd'hui perdu.

La première édition scientifique est l'œuvre de Georg Waitz pour le compte des *Monumenta Germaniae Historica*, 1852, Hanovre, p.531-551. Le savant allemand s'est appuyé sur les manuscrits A, B, C, et il connaît le témoin F. Son édition compte le texte des GEM ainsi que les continuations 1, 2 et 3, le reste du travail étant repoussé à une date postérieure. Le texte est fiable dans l'ensemble malgré quelques petites scories : ainsi Waitz a décidé de placer fautivement p.536 le corps de Sambat, le 8^e évêque de Metz à Othrenheim, près de Worms après translation depuis le monastère de Saint-Clément, alors que cette opération a concerné son successeur Rufus, comme l'indiquent pourtant les manuscrits A et C.

Georg Wolfram qui fut directeur des archives à Metz au tournant du XX^e siècle a repris le travail entrepris par Waitz dans le *JGLGA*, n°10, 1898, p.296-338. Il a travaillé sur deux manuscrits supplémentaires E et G, et a indiqué tout d'abord les variantes qu'il a trouvé dans ces témoins par rapport à l'édition de Waitz. Puis il a édité les continuations 3b à partir de E et G, et 6 et 7 à partir de C.

Gesta Episcoporum Mettensium : stemma codicum.



LEGENDE

Manuscrits dont l'existence est supposée:

- ω : Manuscrit original contenant les GEM seuls.
- α : Manuscrit contenant la copie des GEM et l'original de la première continuation
- β : Manuscrit contenant la copie des GEM et l'original de la seconde continuation.
- γ : Manuscrit contenant la copie des GEM et l'original de la continuation 3b.
- ι : Manuscrit contenant l'original de la version abrégée des GEM.

Manuscrits conservés:

- A : BNF, lat. 5257, XIV^e s., avec la continuation 1 jusqu'en 1190.
- B : BNF, lat. 13896, XIV^e s., avec les continuations 1 et 2 jusqu'en 1260.
- C₁ : BNF, lat. 5532, XIV^e s., avec les continuations 1, 2 et 3 jusqu'en 1296
- C₂ : BNF, lat. 5532, ajout du XV^e s. avec la continuation 4 et 5 jusqu'en 1459.
- C₃ : BNF, lat. 5532, ajout du XVI^e s. avec la continuation 6 jusqu'en 1530.
- D : Saint-Omer BM 297, XV^e s., avec les continuations 1,2,3b et 4b, début XV^e s.
- E : Metz BM 796, XIV^e s., avec les continuations 1,2 et 3b jusqu'en 1376.
- F : BNF Baluze 57, XVII^e s., avec les continuations 1,2, et 3b jusqu'en 1376.
- G : Metz BM 797, XVIII^e s., avec les continuations 1,2 et 3b jusqu'en 1376.

Manuscrits perdus:

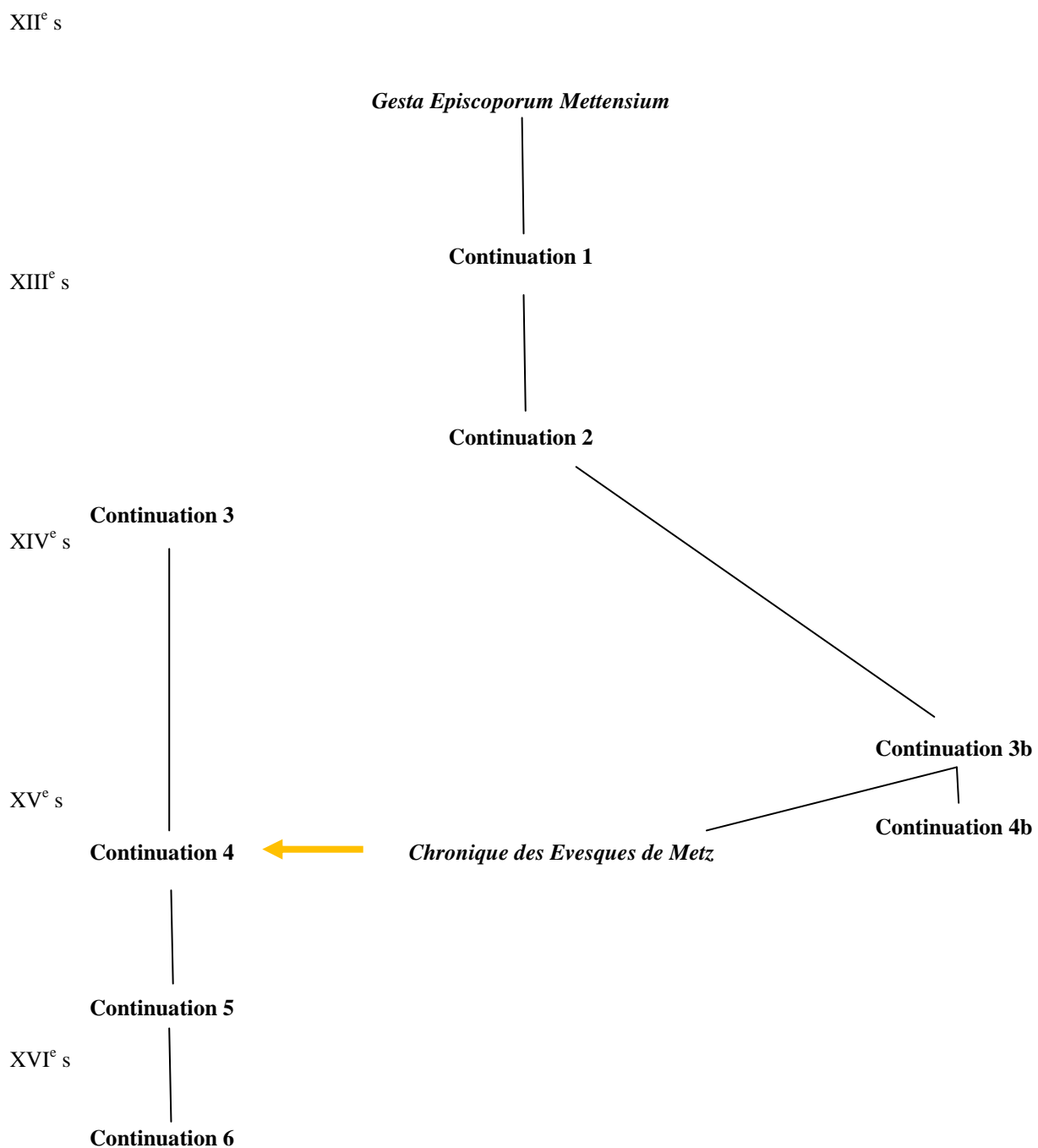
- H : Metz BM 901, XVI^e-XVII^e s., avec les continuations 1,2 et 3b jusqu'en 1376.
- I : Metz BM 798, XVIII^e s., contenant l'abrégé des GEM jusqu'en 1376.
- J : Manuscrit mentionné par les Bénédictins et appartenant à Saint-Vincent

Filiation:

- Copie simple
- > Copie et ajouts
- Hypothèse de transmission

NB: ce *Stemma* ne se veut en rien définitif et ne présente que des hypothèses. Elle n'a pour seul objet que de donner un aperçu de la filiation entre les différents manuscrits, sans cacher toutes les zones d'ombres qui existent.

Les continuations latines



Légende:

- Enchaînement des continuations
- ← Traduction de la dernière partie de la *Chronique des Evêques de Metz*

B. La structure des notices des *Gesta episcoporum Mettensium*

La plupart des notices des *Gesta episcoporum Mettensium* présentent un aspect stéréotypé : elles indiquent pratiquement systématiquement pour chaque évêque, son nom, la durée de son règne, son lieu de sépulture (quand il est connu), son *dies natalis*, ainsi que les papes et les empereurs qui vécurent à son époque. Ce canevas constitue en quelque sorte le squelette de l'œuvre, et bon nombre d'évêques doivent se contenter de ces informations assez sèches. Notre attention se focalisera tout d'abord sur cette épine dorsale en essayant de comprendre comment l'historien messin a rassemblé cette matière primordiale et l'a utilisée pour construire la base de son œuvre, avant de s'intéresser dans un second temps au contenu et aux sources de chacune des notices présentes dans le texte.

1. Profil général des notices : tombes et *dies natales* et durées d'épiscopat des évêques

Les durées des épiscopats, ainsi que les jours de décès des prélats que l'on retrouve dans les *Gesta episcoporum Mettensium* sont à première vue tirés du catalogue épiscopal du ms Bnf lat. 5294, qui s'arrête avec la mention de l'épiscopat d'Adalbéron I^{er}, mort en 962¹. Les données de ce codex concordent en effet avec les GEM, à quelques détails près sur lesquels nous aurons à revenir. Une autre constatation rapproche les *Gesta* du manuscrit Bnf lat. 5294 : l'auteur du XII^e siècle utilise, comme nous allons le voir *le Liber de episcopis Mettensibus* de Paul Diacre² et la *Vita Adalberonis II*, écrite par l'abbé Constantin de Saint-Symphorien³, qu'il mentionne explicitement. Or ces deux œuvres se trouvent dans le manuscrit évoqué plus haut, qui fut copié sous l'abbatiate de ce même Constantin, c'est-à-dire

¹ Bnf lat.5294, f.16v-17v, la liste a été prolongée dans le manuscrit par plusieurs mains du XIV^e et du XVI^e s.

² MGH, SS, X, p.538, c.29 : «Unde [Karolus Magnus] accersiens notarium quendam nomine Paulum, precepit Mettensium inquiri gesta presulum.»

³ MGH, SS, X, p.542, c.47 : «Successit et huic consanguineus eius Adelbero Mettensium presul quadragesimus septimus, de quo multa leguntur honeste descripta... Eius gesta qui vult dinoscere, dignetur quae de eo scripta sunt legere.»

dans la première partie du XI^e siècle¹. Une autre preuve est également fournie par le fait que les successeurs d'Adalbéron I^{er}, qui ne sont pas mentionnés par le catalogue, ont des durées d'épiscopat erronées. Par exemple, Adalbéron II occupa le siège 21 ans et non pas 28, comme le prétendent les GEM². Cette erreur est d'autant plus troublante que l'historien messin écrit qu'il connaît la *Vita Adalberonis II*, qui dans son dernier chapitre donne la date d'élévation de ce prélat à l'épiscopat (984) et sa date de mort (1005)³. De même, Thierry II tint le siège une quarantaine d'années de 1006 à 1046/7 au lieu des trente indiquées dans le texte des *Gesta*⁴.

La durée de règne n'est même pas indiquée pour certains prélats qui sont postérieurs au catalogue épiscopal comme Thierry I^{er}, Adalbéron III et Hériman. Thierry I^{er} n'a d'ailleurs pas de *dies natalis* dans sa notice, ce qui est d'autant plus curieux que l'auteur des GEM prétend connaître la *Vita Deoderici* composée par Sigebert de Gembloux⁵, qui donne de façon rigoureuse tous ces repères chronologiques⁶. Il connaît peut-être le manuscrit Wolfenbüttel Aug 76-14, qui est le seul témoin qui nous a conservé cette œuvre, et qui contient également des textes hagiographiques messins⁷. Tout se passe comme si après la fin du catalogue épiscopal, l'historien messin n'avait pas cherché à compléter les informations fournies par ce document avec les autres sources à sa disposition, comme les *Vitae* d'évêques messins. Cela aurait nécessité une lecture minutieuse de ces textes que l'auteur des GEM n'a manifestement pas effectuée. L'historien des prélats messins n'indique pas non plus les vacances épiscopales qui sont notées dans le catalogue. Il passe ainsi sous silence le quart de siècle qui sépare la fin de l'épiscopat d'Angilram, en 791, du début de celui de Gondulf. Le rédacteur des GEM a sans doute été gêné par cette information qui introduisait une cassure au sein de la lignée

¹ Bnf lat.5294, l'œuvre de Paul Diaque occupe les f.1r-16r sous le titre *vita beati clementis mettensium primi pontificis* ; la *Vita Adalberonis II* occupe les f.69v-90r.

² MGH, SS, X, p.542, c.47 : «[Adalbero] sedit XXVIII... »; sur Adalbéron II, voir Folz [1991], p.399-416.

³ La *Vita Adalberonis II*, écrite par l'abbé de Saint-Symphorien Constantin dans la première moitié du XI^e siècle est claire : MGH, SS, IV, c.37, p.672 : « *Suscepit episcopale officium, anno ab Incarnatione Domini nostri Iesu Christi DCCCCLXXXIII XVII Kalendas Novembris ; ordinatus est eodem anno V kal. Ianuarii. Transiit ex hac luce ad beatam vitam et veram lucem anno dominice incarnationis millesimo quinto, indictione III regnante Henrico rege, anno regni sui VI...* »

⁴ MGH, SS, X, p.543, c.48: «[Theodericus] Rexit cum potentia cathedram annis XXX.»

⁵ MGH, SS, X, p.542, c.46: «*Huius [Deoderici] gesta habentur.*»

⁶ Sigebert de Gembloux, *Vita Deoderici episcopi*, MGH, SS, IV, p.482, c.22: «*Transiit autem anno Domini DCCCCLXXXIII, indictione XI, epacta XV, concurrente VII, VII Idus Septembris, VI feria, anno I regni Ottonis tercii.*» Thierry I^{er} est en fait mort en 984.

⁷ Ce manuscrit est composite : la première partie, qui contient des textes messins et lotharingiens a été copiée au XII^e siècle, alors que la seconde date du XV^e. La *vita Deoderici* occupe les *folii* 1-6r et la *Vita Adalberonis II* les f. 10-14r. Sur ce manuscrit voir Otto von Heimann, *Katalog der Herzog August Bibliothek Wolfenbüttel. VI Die Augusteischen Handschriften*, Francfort, 1966., t.3, p.396-398; Licht [2005], p.30.

épiscopale messine, et il ne l'a pas prise en compte pour ne pas compromettre l'idée de continuité dans la succession épiscopale depuis les temps apostoliques jusqu'à Etienne de Bar

En ce qui concerne les *dies natales* des évêques, Il faut attendre le 13^e titulaire du siège, saint Auctor, pour voir apparaître la mention du jour de sa mort. Cette information devient systématique à partir du 16^e évêque Bonolus. Pourquoi l'auteur ne donne-t-il pas cette indication pour les premiers pontifes ? Tous les catalogues épiscopaux qui sont conservés précisent le *dies natalis* de tous les évêques. C'est le cas notamment du manuscrit Paris Bnf lat. 5294, que l'auteur des GEM avait très certainement sous les yeux. Il faut donc se rendre à l'évidence : l'historien messin n'avait pas, dans un premier temps, l'intention de mentionner le jour de décès des prélats, mais lorsqu'il fut confronté à la sécheresse des sources relatives aux premiers évêques, il prit le parti d'enrichir ses notices en ajoutant cette information. L'historien du XII^e siècle, après la fin du catalogue du manuscrit Bnf lat. 5294, a sûrement eu recours à un autre document, pour donner le jour de la mort des évêques qui ont vécu après l'élaboration du catalogue, c'est-à-dire Adalbéron II, Thierry II, Adalbéron III et Hérیمان. Seule la notice de Thierry I^{er} ne donne pas cette précision, comme nous l'avons indiqué plus haut. Il s'agit probablement d'un calendrier liturgique ou d'un nécrologe, ce qui expliquerait l'exactitude de ces *dies natales*, et l'absence pour ces prélats d'indications fiables concernant la durée de leur épiscopat.

Les lieux de sépulture des évêques de Metz

Les lieux de sépulture des évêques messins ont déjà fait l'objet d'études exhaustives et il n'entre pas dans notre propos de revenir sur les conclusions de ces travaux¹. On assiste dans le choix des sépultures à un déplacement à partir de la seconde moitié du IX^e siècle de la périphérie vers le centre, c'est-à-dire des monastères suburbains tels Saint-Clément, Saint-Arnoul et Saint-Symphorien, vers les églises situées *intra muros*, puis vers la cathédrale elle-même. Le processus, même s'il ne fut pas linéaire, et s'il dépend dans une large mesure du

¹ Les lieux de sépulture des évêques de Metz ont été étudiées par Ernest Gierlich, *Die Grabstätten der Rheinischen Bischöfe vor 1200. Beiträge zur mittelhheinischen Kirchengeschichte*, 65, Mayence, 1990 ; Anne Wagner, « Lecture entre les lignes d'un calendrier. Un exemple d'appropriation territoriale au Moyen Âge : la politique des évêques de Metz », dans *Cahiers Elie Fleur*, n°12-13, 1995-1996, Metz, p.19-41 ; Michèle Gaillard, « Dans ou hors de la cité : quelques réflexions sur les lieux de sépulture des évêques de Metz, Toul, Verdun, au IX^e siècle et au début du X^e siècle », dans Michel Margue, *Sépultures, mort et représentation du pouvoir au Moyen Age*, Luxembourg, 2006, p.171-184.

choix individuel des pontifes, est en cours d'achèvement au moment de la rédaction des *Gesta episcoporum Mettensium*, puisque le commanditaire de cette œuvre, Etienne de Bar fonda une tradition suivie par une grande partie de ses successeurs en se faisant inhumer à Saint-Etienne. Rappelons également que les reliques des premiers évêques de Metz ont fait l'objet d'un certain nombre de translations, notamment au cours de la période carolingienne, dans le cadre d'une véritable politique d'affermissement des droits de l'Eglise de Metz sur plusieurs établissements religieux situés en dehors du diocèse. Les renseignements fournis par les *Gesta episcoporum Mettensium* au sujet des tombes des pontifes appellent cependant quelques remarques, qui ont pour unique but de cerner comment le rédacteur des GEM a travaillé, et comment il a retrouvé la tombe de la plupart des pontifes messins. En d'autres termes, que pouvait savoir un auteur du XII^e siècle sur les sépultures de l'ensemble de la lignée épiscopale ?

Lieu de sépulture des évêques de Metz d'après les GEM

(les noms d'Eglises et d'abbayes se trouvent à Metz ou dans le diocèse de Metz, sauf indications contraires)

Nom de l'évêque	Lieu de sépulture originel	Translations	Remarques supplémentaires de l'auteur
Clément			
Céleste	Devant les portes de la crypte de Saint-Clément	Marmoutier en Alsace par Drogon	Récit de miracle survenu à Marmoutier à propos des reliques de saint Céleste et de saint Auctor
Félix	A côté de saint Céleste donc à Saint-Clément	Bamberg en Saxe par Henri II	
Patient	Saint-Jean l'Evangeliste (Saint-Arnoul)		Fondateur de cette abbaye
Victor	Saint-Clément		
Victor	Saint-Clément		
Siméon	Saint-Clément	Senones dans les Vosges	
Sambat	Saint-Clément		
Rufus	Saint-Clément le long de la crypte au sud		Mention du miracle près de la tombe de Rufus et Adelphe mentionné par Paul Diacre dans la notice de Firmin
Adelphe	Saint-Clément le long de la crypte au sud		

Firmin			
Légonce	Saint-Clément		
Auctor			L'auteur des GEM indique que ses reliques se trouvent à Marmoutier
Epletius	<i>Apud Sanctum Clementem</i>		
Urbitius	Saint-Maximin- outre-Seille		
Bonolus			
Térence			
Gonsolinus			
Romain			
Fronimius			
Gramatius			
Agathimber			
Sperus			
Vilicus			
Petrus			
Agiulf			
Arnoald			
Pappolus	Saint-Symphorien au sud de Metz		Fondateur de cette abbaye
Arnoul	<i>In heremum</i>	Saints Apôtres saint Arnoul par Goery son successeur	La translation est mentionnée dans la notice suivante consacrée à saint Goery

Goery	Saint-Symphorien	Epinal par Thierry I ^{er}	
Godo			
Chlodulf	Saints-Apôtres Saint-Arnoul		
Abbo			
Aptat			
Félix			
Sigebaud	Saint-Symphorien <i>in suburbio Mettensi</i>		
Chrodegang	Gorze		Deuxième fondateur après saint-Clément
Angilram	Saint-Avold		Fondateur de Saint-Avold
Gondulf			
Drogon	Saint-Jean l'Évangéliste (c'est-à-dire Saint-Arnoul)		
Advence	Saint-Gall		Mort à « <i>Salto</i> », peut-être Saulx-en-Barrois ou Saulx-en-Woevre
Wala	Saint-Sauveur		Fondateur de ce lieu
Robert	Saint-Gall		
Wigéric			
Adalbéron I ^{er}	Gorze		
Thierry I ^{er}			L'auteur des GEM connaît sa <i>vita</i>

Adalbéron II	Saint-Symphorien		L'auteur des GEM connaît sa <i>vita</i> . Dans cette notice il mentionne les autres évêques enterrés à Saint Symphorien : Epletius, Papolus, Godo, Aptat, Félix
Thierry II	Metz		
Adalbéron III	Saint-Sauveur		Restauration de Saint-Sauveur
Hérیمان	Eglise Saint-Pierre		
Poppon			

Les tombes de Saint-Symphorien

Les sources utilisées sont parfois faciles à identifier. Ainsi, l'auteur s'est principalement appuyé, pour les évêques inhumés à Saint-Symphorien, sur *la Vie d'Adalbéron II*, à laquelle il renvoie ostensiblement et qui se trouve dans le manuscrit Bnf lat.5294. C'est en effet dans la notice consacrée à Adalbéron II, inhumé lui-même à Saint-Symphorien qu'il précise la localisation des tombes d'Epletius, Godo, Aptat et Félix II :

« *Il [Adalbéron II] fut enterré dans l'église de Saint-Symphorien où les saints évêques Epletius, Papolus, Godo, Aptat et Félix, fameux par leurs mérites, reposent.* »¹.

Or *la Vie d'Adalbéron II*, lorsqu'elle aborde dans sa partie finale la mort et la sépulture du prélat, fait la liste des évêques qui reposent déjà à Saint-Symphorien :

« *Et ainsi ce lieu était et est tenu pour fameux et illustre en raison des nombreux corps de ses prédécesseurs, les saints évêques des Messins. En effet, saint Epletius bien célèbre parmi ses pairs par sa sainteté et son ancienneté repose ici même, lui dont le mérite a été révélé en notre temps par de nombreux témoignages provenant de nombreuses personnes. Le seigneur Papolus, à qui saint Arnoul succéda dans l'épiscopat, qui fit don de nombreux biens à ce même lieu ; saint Goery, faiseur de*

¹ MGH, SS, X, p.542, c.47 : « *Sepultus est in ecclesia Sancti Symphoriani, ubi et Sancti Epletius, Papolus, Godo, Aptatus, Felix, pontifices meritis insignes quiescunt.* »

*miracles à notre époque ; saint Godo, frère de ce même évêque Goery, et tous deux apparentés par le sang et par la chair à saint Arnoul lui avaient succédé dans l'épiscopat ; le seigneur Aptat, le seigneur Félix, et de très nombreux autres clercs de cette même ville, inhumés en ce lieu, y sont vénérés avec honneur. »*¹

Il est probable que c'est seulement au moment où l'auteur des GEM s'est penché sur le cas d'Adalbéron II et a consulté sa *Vita*, qu'il a découvert le lieu de sépulture de Godo, Aptat et Félix II. Il ne semble en tout cas pas être un familier de cette abbaye, car il éprouve deux fois le besoin de la situer à proximité de la cité, au sud de Metz, *in suburbio Mettensi, ad australem Mettensis urbis plagam*, ce qui n'est pas le cas pour les autres grands établissements monastiques, comme Saint-Clément et Saint-Arnoul. Ces derniers étaient pourtant installés à l'extérieur des murs de la cité, avec un éloignement comparable à celui de Saint-Symphorien².

Examinons maintenant le cas des sépultures d'Epletius et de Pappolus, les 14^e et 28^e évêques, qui sont mentionnées à la fois dans la notice des GEM consacrée à Adalbéron II, ainsi que dans leurs notices respectives. Il n'y a pas de discordance en ce qui concerne Pappolus, puisque l'auteur place deux fois son lieu d'inhumation à Saint-Symphorien. Il n'en va pas de même pour Epletius, dont la tombe est tout d'abord placée dans sa notice à proximité de Saint-Clément, puis à Saint-Symphorien dans la notice d'Adalbéron II, comme nous venons de le voir. Pourrait-il s'agir simplement d'un erreur de copie ? Tous les manuscrits des GEM parvenus jusqu'à nous ont retranscrit servilement cette incohérence sans la corriger. Ernest Gierlich pense que les restes d'Epletius, dont on ne sait rien par ailleurs, ont pu faire l'objet d'une translation de Saint-Clément vers Saint-Symphorien, aux temps d'Adalbéron II, c'est-à-dire à la fin du X^e siècle³. La *Vita Adalberonis II* fait d'ailleurs référence à des miracles récents. Ce serait le seul cas de transfert d'une pieuse dépouille d'une abbaye messine vers une autre, ce qui paraît peu probable, d'autant qu'il s'agit d'un évêque peu prestigieux et qu'une telle opération n'a laissé aucune trace dans les sources. On voit mal

¹ Constantin, *Vita Adalberonis II*, p.671-672, c.36: «... qui etiam locus multis sanctorum praecedessorum suorum pontificum Mettensium corporibus insignis et celebris habebatur et habetur. Nam sanctus Aeplicius sanctitate et antiquitate inter suos coepiscopos satis clarus, nostris etiam temporibus multis et multorum revelationibus cuius meriti sit manifestatus, ibidem requiescit. Dominus Papolus, cui sanctus Arnulfus in episcopatu successit, qui eidem loco, multa praediorum beneficia contulit, et beatus Goericus, nostris temporibus mirabilis miraculorum operator, et sanctus Godo, germanus eiusdem pontificis Goerici, qui sancti Arnulfi etiam sanguine et carne affines in episcopatu successerant, dominus Aptatus, dominus Felix, reliquique quam plurimi sacerdotes eiusdem urbis honorabiliter ibidem humati venerantur.»

² Saint-Clément, située au Sablon était même plus éloignée des murs de la cité que Saint-Arnoul et Saint-Symphorien, qui se trouvaient à une distance quasiment similaire.

³ Gierlich [1990], p.104-106.

en effet un monastère se départir d'un de ses trésors pour favoriser un établissement rival, situé qui-plus-est, à quelques centaines de mètres. Rappelons à ce propos que Thierry I^{er}, le prédécesseur d'Adalbéron II, qui fit de gros efforts pour doter en reliques italiennes l'abbaye de Saint-Vincent qu'il avait fondée, n'a pas réussi à entrer en possession des restes de saint Clément, et sa tentative de translation échoua piteusement¹. Un dernier détail doit être souligné au sujet de la sépulture d'Epletius. Le rédacteur des *Gesta* indique que ce prélat est inhumé *apud sanctum Clementem*, alors qu'il fait référence à la crypte pour localiser les tombes des autres évêques qui reposent dans ce monastère. Pourquoi cette terminologie assez vague ? Faut-il en déduire que les restes d'Epletius se trouvaient à l'écart ? En tout cas, l'auteur des GEM ne s'est pas aperçu de cette discordance, ce qui paraît d'autant plus bizarre que dans d'autres cas, comme ceux de Goery et de Sigebaud que nous allons aborder tout de suite, il a su concilier ses sources sans commettre d'étourderies notoires.

Les GEM indiquent en effet dans la notice de saint Goery, le 30^e évêque, que ses restes se trouvaient à l'origine à Saint-Symphorien, avant d'être transférés à Epinal par l'évêque Thierry I^{er2}, vers 980 vraisemblablement³. La mention de cette translation peut provenir de plusieurs sources différentes. Il existe une *Vita Goerici* avec deux fins différentes selon les témoins conservés. Dans la première version, il n'est pas fait mention de la translation des restes de l'évêque vers Epinal, ce qui tendrait à prouver que la *vita* dans sa forme originale a été rédigée avant l'épiscopat de Thierry I^{er}, dans le troisième quart du X^e siècle. La seconde version fait au contraire référence à cette translation, par le biais d'une interpolation qui résume à grands traits les principaux détails de l'opération⁴. L'auteur des GEM, toutefois ne disposait vraisemblablement que de la version originale de la *vita Goerici* qui se trouve dans deux *codices* qu'il semble connaître : le ms. Bnf lat.5294⁵, et le ms. Wolfenbüttel Aug 76-14⁶. Il a donc probablement eu recours à une autre source pour faire référence à cette translation, qui a notamment laissé une trace dans la *Vita Adalberonis II*⁷, ainsi que dans la biographie de

¹ Cf. p.150-151 de notre travail

² MGH, SS, X, p.539, c.30 : « ...*et sepultus est in ecclesia Sancti Symphoriani martiris et post translata sunt ossa eius ad castrum Spinal dictum.* »

³ La date exacte n'est précisée dans aucun des trois documents du XI^e siècle qui la signalent. Outre les *Vitae Adalberonis II* de l'abbé Constantin et *Deoderici* de Sigebert sur lesquels nous allons revenir, cette translation est également évoquée dans une source extérieure au diocèse de Metz, *la Vie de Gérard de Toul*, écrite au milieu du XI^e siècle pour l'évêque de Toul Brunon, le futur Léon IX : Werry, *Vita sancti Gerardi*, MGH, SS IV, p.498-499, c.13, voir Goulet [2006], p.238.

⁴ Goulet [2006], p.234-241.

⁵ f. 44r-59r.

⁶ f.6v-8v.

⁷ *Vita Adalberonis II*, MGH, SS, IV, p.662, c.14: « *Domnus Deodericus item Mettensis urbis antistes gloriosus, cui hic dominus noster, Adelbero successerant praesul, in pago Calvomontense locum quemdam inter Mosellam*

de Sigebert de Gembloux consacrée l'évêque Thierry I^{er} ¹. En tout cas, il est remarquable que l'auteur des GEM, fort de cette information, ait retiré le nom de Goery de la liste des évêques enterrés à Saint-Symphorien qu'il donne dans la notice d'Adalbéron II. Il ne s'est donc pas contenté de recopier servilement sa source, en l'occurrence la *Vita Adalberonis* II, qui lui apportait du reste des informations contradictoires puisque le c.14 de cette œuvre mentionne la translation des restes à Epinal alors que le c.47 continue à placer la sépulture de cet évêque à Saint-Symphorien.

Un dernier évêque est inhumé selon les GEM à Saint-Symphorien : il s'agit de Sigebaud, comme l'indique sa notice². La *Vie de Saint Chrodegang*, rédigée à Gorze avant 987, localise pourtant sa sépulture dans le monastère de Saint-Avold, dont Sigebaud fut le fondateur³. L'historien messin connaissait-il cette œuvre ? La réponse peut-être positive si l'on considère qu'il s'est servi du ms. Wolfenbüttel Aug 76-14, qui est le seul témoin existant à la fois pour ce texte d'ailleurs incomplet⁴, et pour la *Vita Deoderici* de Sigebert de Gembloux, mentionnée dans les GEM. Un autre œuvre hagiographique mentionne l'*inventio* miraculeuse du corps de Sigebaud à Saint-Symphorien en 1107, après une translation mystérieuse des reliques du saint de Saint-Avold vers Metz⁵. L'auteur du texte, qui prétend avoir été témoin de la redécouverte du corps, ne sait absolument rien sur ce transfert pour le moins énigmatique. E. Gierlich a avancé l'hypothèse d'une translation opérée par Adalbéron II, le grand restaurateur de Saint-Symphorien à la fin du X^e siècle, dont les moines du XII^e siècle auraient perdu le souvenir⁶. On peut également mettre en évidence le contexte particulier du début du XII^e siècle et la Querelle des Investitures pour expliquer les non-dits de ce texte. Il est difficile de préciser si l'auteur des GEM a utilisé la *Vita Chrodegangi* et la *Vita Sigibaldi*, étant donné la sécheresse de la notice de Sigebaud. Les *Gesta* ne mentionnent ni l'emplacement primitif de la tombe de cet évêque à Saint-Avold, ni la translation et

et montem, qui in divexo sui castrum habens ex accidenti rusticorum lingua Spinal vocatur, divino famulatu aptum repperiens, monasteium construxit, consecrans illud Deo et sancto Goerico, cuius sacratissima ossa ab urbe Mettensi transferens, digna veneratione collocavit... »

¹ Sigebert de Gembloux, *Vita Deoderici*, MGH, SS, IV, p.470, c.12 : « [Deodericus] Inspirante etiam magni consilii angelo, corpus sanctissimi Goerici, confessoris Christi, levatum de aeclesia sancti Symphoriani, quae sita est in suburbio Mettensi, transtulit illuc [Spinal]... »

² MGH, SS, p.540, c.36 : « Sepelitur in ecclesia beati martiris Symphoriani in suburbia Mettensi. »

³ *Vita Chrodegangi*, MGH, SS, X, p.558, c.10 : «... Sanctus Sigibaldus diebus suae infirmitatis perseverano, tandem Deo qui dederat Spiritum eius evocante, viatico quo cuncti salvimur accepto, VII. Kal. Novembrium ab angelis in coelum deducitur. Sepelitur vir beatus in monasterio Hylariaco, quod ipse a fundamentis felici et ingentii studio aedificavit... »

⁴ f. 20r-24v; la *vita* s'arrête de façon abrupte au c. 31 sans évoquer la mort du prélat. La seconde colonne du f. est restée vide, voir Gouillet-Wagner [2006], p.253.

⁵ *Vita Sigibaldi*, BHL, 7709-7710, AA, SS, Oct. XI, p.939-943; voir Philippart-Wagner [2004], p.643-644.

⁶ Gierlich [1990], p.116-117.

l'*inventio* de 1107 à Saint-Symphorien. Etant donné le caractère relativement récent de cet événement au moment de la rédaction des GEM (dans les années 1130), il est possible que le souvenir de cette *inventio* ait été encore bien vivant dans la mémoire des Messins.

Les tombes de Saint-Arnoul

La mention des évêques inhumés à Saint-Arnoul, c'est-à-dire Patient, Arnoul, son fils Chlodulf et Drogon, provient également de sources littéraires. Les différents noms, qui qualifient dans les GEM le monastère de Saint-Arnoul, trahissent en effet l'utilisation de plusieurs documents. La notice de Patient, le 4^e évêque, donne le terme Saint-Jean-l'Évangéliste. Il faut certainement mettre en rapport ce passage avec les plus anciens documents repris par le *Petit Cartulaire de Saint-Arnoul*, dont la composition peut remonter à la deuxième partie du XI^e siècle et à l'abbatiate de Walon¹, comme nous le verrons plus loin. La *Vita sancti Patientis*, qu'il faut probablement dater du XI^e siècle, ne donne pas le lieu de sépulture du saint². On retrouve également dans la notice de Drogon l'appellation Saint-Jean-l'Évangéliste pour désigner le monastère messin³. La source est ici le catalogue épiscopal du manuscrit Bnf lat. 5294, qui a été élaboré sous l'épiscopat de Thierry I^{er}, dans la deuxième partie du X^e siècle, mais dont les notices sur les évêques carolingiens ont vraisemblablement été rédigées au IX^e siècle⁴.

Le nom des Saints-Apôtres est en revanche utilisé pour localiser le lieu d'inhumation de Chlodulf et d'Arnoul. Rappelons qu'au XII^e siècle, au moment où l'historien messin rédige ses *Gesta*, le nom Saint-Arnoul est devenu d'usage courant⁵, mais on ne le retrouve qu'une seule fois sous la plume de l'historien des évêques de Metz, au moment de la dédicace de la nouvelle basilique par Léon IX⁶. La localisation des tombes d'Arnoul et de Chlodulf dans les GEM soulève d'ailleurs un certain nombre de problèmes. En ce qui concerne le second, la translation de ses restes vers le prieuré de Lay-Saint-Christophe, en 959, n'apparaît pas dans

¹ MGH, SS, X, p.535, c.4: «*Hic ecclesiam sancto Iohanni evangelistae ad australem plagam ipsius urbis construxit...ubi et ipse postmodum requievit sepultus...*»; Gaillard [2006], p.XXV-XXXI.

² *Vita Sancti Patientis*, AA SS, Ian., I, p.468-470 ; Gouillet-Kempf [2006], p.190-199.

³ MGH, SS, X, p.541, c.40 : « *Corpus eius inde relatum sepelitur in ecclesia Sancti Iohannis evangelistae Mettis.* »

⁴ MGH, SS, II, p.269: «*indeque corpus eius delatum ad urbem Mediomatricorum, et humatum est aeclesia beati Iohannis apostoli...*»; cf. p.40-41 de notre travail.

⁵ Le terme Saint-Arnoul s'impose à la fin du X^e siècle, les vies d'évêques messins composées à cette époque et dans les premières années du XI^e siècle, comme les *Vitae Chlodulphi, Goerici et Arnulphi II*, donnent presque systématiquement le nom ancien et le nom récent.

⁶ MGH, SS, X, c.48, p.543 : «*et huius tempore Guarinus abbas sancto basilicam construxit Arnulfo, quam sanctus Leo IX dedicavit privilegioque suo sublimavit.* »

le texte¹. Cela peut s'expliquer facilement si l'on considère que l'historien messin a utilisé la *Vita Chlodulphi* consacrée à cet évêque, qui ne mentionne pas ce transfert et qui se trouve elle aussi dans le ms. Bnf lat. 5294 et dans le ms. Wolfenbüttel Aug. 76-14². Certes, les moines de Saint-Arnoul ont conservé la tête du saint, mais ce détail paraît bien insuffisant pour expliquer le fait que les GEM continuent à placer les restes de Chlodulf dans ce monastère suburbain. Cette constatation pourrait indiquer que le rédacteur des *Gesta* n'est pas un familier de l'abbaye et qu'il n'a pas mené une enquête sur le terrain pour corroborer les informations fournies par ses sources littéraires.

La notice de saint Arnoul n'indique pas son lieu de décès, (*Habendum* près de l'actuelle Remiremont dans les Vosges) et la translation de ses restes opérée par son successeur Goery, vers le monastère qui devait porter son nom par la suite. Elle se contente d'indiquer qu'

« *il abandonna l'épiscopat et toute la gloire du siècle, et il gagna un lieu désert où il reposa en paix.* ³ »

Cette formulation plutôt floue appelle quelques commentaires. L'historien messin avait à sa disposition la *vita* mérovingienne de saint Arnoul recopiée dans le manuscrit Bnf lat. 5294, et qui est d'une grande précision sur le lieu d'inhumation du saint et sur la translation de ses restes⁴. Cette lacune pourrait s'expliquer par le fait que l'historien messin connaît et utilise la *Vita Arnulphi* II qui ne relate pas le retour des restes du saint vers Metz⁵. C'est seulement dans la notice consacrée à Goery que l'auteur des GEM précise que ce

¹ La date de cette translation n'est pas assurée. Elle apparaît pour la première fois dans le *Petit Cartulaire de Saint-Arnoul* au XIII^e siècle, Gaillard [2006], n°64, p.116-117 et commentaire p.228 ; cf. p.173-174, de notre travail

² Bnf lat.5294, f.59v-69v ; Wolfenbüttel Aug. 76-14, f.8v-10r.

³ MGH, SS, X, c.29: «... *episcopatum et omnem gloriam seculi reliquit, heremumque petiit, ubique in pace quievit.* »

⁴ Bnf lat. 5294, 25v-35r ; MGH, Script. in rer. merov., t.II, c.22, p.442 : « *sicque demum vir egregius Romaricus, allatum sanctissimum corpus illius, cum dignitate et honore, quo valuit, in castello Habendo sepulturae tradidit.* » ; c.26, p.444 : « *atque sacrum corpus illius in basilica sanctorum Apostolorum cum reverentia et grandi exultatione sepulturae recondunt.* »

⁵ *Vita Arnulphi* II, AA SS, Jul., t.IV, p.444, c.23: « *Hinc ecclesiastico more traditur sepulturae in Aventio monte, qui etiam dicitur Habendum castrum, qui est vicinus monti cognomento Rotundi Becci.* » ; L'analyse de ce texte hagiographique est compliquée par le fait qu'aucun témoin n'est parvenu jusqu'à nous et qu'on ne connaît donc pas sa forme originelle. Sa datation est également très problématique, faute de repères chronologiques sûrs dans la rédaction. Monique Goullet propose les alentours de l'An Mil; cf. p.173 de notre travail

ce prélat ramena le corps de son prédécesseur aux Saints-Apôtres, c'est-à-dire Saint-Arnoul¹. Cette information se trouve amplement détaillée dans la *Vita Goerici* qui figure également dans les ms. Bnf lat. 5294 et dans le ms. Wolfenbüttel Aug. 76-14². De toute façon, la localisation de la sépulture de saint Arnoul, le plus célèbre des saints messins avec Clément, et l'ancêtre de Charlemagne, devait être connue par tous les habitants de la cité, comme le prouvent *l'Eloge de Metz* de Sigebert de Gembloux et le prologue de la *Vie de Saint-Martin* de Richer de Metz³. Il ne peut s'agir de la part de l'auteur des GEM que d'un oubli, vite corrigé dans la notice suivante après la lecture de la *Vita Goerici*.

Les tombes de Saint-Clément

Le cas des tombes de Saint-Clément est différent et se distingue du reste des sépultures évoquées dans les *Gesta episcoporum Mettensium*, car les indications sont vraiment précises. La question se pose de savoir si l'auteur a utilisé des documents écrits, ou s'il a mis à profit des observations directes. Le premier problème concerne saint Clément dont la tombe n'est pas mentionnée dans sa notice. Or, il était de notoriété publique que le fondateur du siège reposait dans l'abbaye qui devait porter son nom par la suite, ainsi que le soulignent Sigebert de Gembloux et Richer de Metz. Cette information apparaît notamment dans la *Vita Chrodegangi* que l'auteur connaissait peut-être, et surtout dans la *Vita Clementis I*, qui rappelons-le, a d'abord été conçue comme une interpolation à la notice de Clément rédigée par Paul Diacre dans le *Liber de episcopis Mettensibus*, avant d'être isolée et de vivre une existence littéraire autonome. Cette interpolation figure dans le ms Bnf lat. 5294 qui est à la base des travaux de l'historien du XII^e siècle. Cette lacune ne provient donc pas d'une méconnaissance du lieu de sépulture du premier évêque, mais d'un oubli ou d'un choix délibéré.

L'auteur des GEM localise en revanche fort bien les corps de Céleste et de Félix, les deux successeurs de saint Clément, dont le lieu d'inhumation se situait initialement « *devant les portes de la crypte Saint-Clément* »⁴. Aucun document conservé ne donne des

¹ MGH, SS, X, p.539, c.30 : « [Goericus] ...predecessorisque sui corpus ab heremo revexit et in basilica Apostolorum digne sepelevit.»

² Bnf lat.5294, f.44r-58v ; Wolfenbüttel Aug. 76-14, f.6v-8v.

³ Emile de Bouteiller (éd.), *Eloge de Metz par Sigebert de Gembloux. Poème du XI^e siècle, suivi de quelques autres pièces sur le même sujet*, 1881, Paris, p.52-53 : «*Iohannes alis sublimatus virginitatis,/Arnulfum gremio sanctum complexus amico,/ Inter eos medius stat clarus ab urbe videri,/ Atque volans alto post se trahit agmen ab imo.* » ; le poème de Richer de Senones a également été édité par Bouteiller [1881], p.61-69, mais E. de Bouteiller ne connaissait pas le nom de l'auteur de ces vers.

⁴ MGH, SS, X, p.535, c.2 : « *Sepultus est ante fores criptae Sancti Clementis.* »

informations aussi précises : la *Vita Chrodegangi* , écrite avant 987, est la première à mentionner l'arrivée de Céleste et de Félix en compagnie du premier évêque, avec la *Vita Mansueti* d'Adson de Montier-en-Der. Ce récit est probablement à mettre en liaison avec le modèle trévirois proposé par la *Vie d'Euchaire, Valère et Materne*. Or, la *Vita Chrodegangi* donne certes le lieu de sépulture de Céleste et Félix, mais elle ne fait référence qu'à la crypte où les trois missionnaires étaient enterrés, sans plus de précisions¹. Il aurait existé des *Acta Celestis* selon le bollandiste C. Goorius, qui refusa de les éditer à cause de leur caractère trop récent à son goût². En tout cas, l'historien du XII^e siècle n'a pas utilisé cette œuvre, car il s'appuie uniquement sur des traditions, comme il l'écrit lorsqu'il aborde par la suite le transfert des reliques de Céleste :

« Mais après un laps de temps, il fut transporté par l'archevêque de Metz Drogon, à Marmoutier en Alsace, où il est dignement vénéré et où l'on rapporte quelque chose de remarquable à son propos. Ses reliques, alors qu'elles étaient transférées à une certaine époque pour l'utilité commune avec les reliques de saint Auctor, on dit que ce dernier, qui était transporté en premier, comme si il était plus célèbre, avait résisté, jusqu'à ce que saint Céleste le précéda. Bien qu'on pense que ses hauts-faits aient été importants, les écrits des auteurs anciens ne nous ont rien transmis à ce sujet.³ »

Les restes du second évêque ont donc été transférés d'après les GEM à Marmoutier en Alsace par Drogon, le fils de Charlemagne. Contrairement à d'autres déplacements de reliques, la translation de Céleste n'apparaît pas dans le martyrologe hiéronymien du ms. de Berne 289, qui fut en usage à la cathédrale de Metz durant une grande partie du IX^e siècle, donc aux temps de Drogon, et l'auteur de la *vita* consacrée à Chrodegang ne l'a pas indiquée

¹ *Vita Chrodegangi*, MGH, SS, X, p.554-555, c.4: «*Hi tres Trinitatis sancta confessione decorati, sicut longissimae peregrinationis insimul ingressi sunt dura pericula, sic in constructae cellulae habitaculo pariter sunt humati. Aedificaverant enim criptam, et dicaverat eam Sanctus Clemens sancto et magistro suo Petro. Sita est autem extra moenia urbis plaga meridiana. Eorum vero ardenti amore ferventes, plurimi eorum successorum loculo eidem corpora sua sepelienda tradiderunt.*»

² AA SS, October, t.VI, p.481.

³ MGH, SS, X, p.535, c.2 : «*sed post curricula temporum a Drogone archiepiscopo Mettense translates est in Elisaciam apud Mauri Monasterium, ubi condigne veneratur ; ubi de illo tale refertur insigne. Pignera eius cum pro necessitate communi quodam tempore refferentur cum reliquis sancti Auctoris, dicitur sanctus Auctor, qui quasi famosior preferebatur, restitisse, donec sanctus prederet Celestis. Cetera eius gesta quamvis credantur magna, tamen eorum nichil ad nos transmiserunt scripta priorum.* »

non plus¹. La présence des reliques de Céleste est cependant attestée à Marmoutier avant 1115². Il y a donc bien eu transfert de reliques mais nous sommes assez dubitatifs sur le fait que Drogon soit à l'origine de cette opération. Si l'on examine les translations effectuées par l'archevêque de Metz, il apparaît clairement qu'il a déplacé les reliques de pontifes déjà fameux grâce au *Liber* de Paul Diacre. Rufus, Adelphe et Auctor étaient en effet des évêques déjà célèbres à la fin du VIII^e siècle et au IX^e, car une tradition s'était formée autour d'eux, que le lettré lombard avait recueilli dans son œuvre. Leurs reliques devaient donc être chargées d'un grand prestige et d'une *virtus* non moins importante, d'où leur utilisation pour consolider les droits de l'Eglise de Metz sur des établissements éloignés. Céleste par contre est juste un nom dans le récit de Paul Diacre, et les martyrologues ne mentionnent pas sa sainteté. Sa renommée n'est pas attestée avant la fin du X^e siècle et le développement de la légende des trois premiers missionnaires, sur le modèle de la *vita Eucharii...* de Trèves. Des aménagements ont eu lieu dans la crypte de Saint-Clément dans la seconde moitié du X^e siècle, à l'initiative du princier de la cathédrale Vindricus, alors en charge du sanctuaire³, et ces travaux sont peut-être à l'origine de l'*inventio* des corps des deux premiers successeurs de Clément. Nous plaçons donc pour une confusion de la part de l'auteur des GEM, qui aurait fait de Drogon l'initiateur du transfert des reliques de Céleste, dans un passage où il évoque également les restes de saint Auctor, le 13^e évêque, qui eux ont bien été déplacés par l'archevêque carolingien.

Un autre argument peut être évoqué pour étayer cette hypothèse. C'est au début du XI^e siècle, et non à l'époque carolingienne qu'a eu lieu le transfert des restes de Félix, le troisième successeur de Saint-Clément vers l'église de Bamberg, à la demande du roi Henri II. La date exacte de cette translation n'est pas connue, mais il faut se rappeler que le dernier des Ottoniens eut maille à partie avec l'évêque Thierry II, son beau-frère, et plus généralement avec la famille de Luxembourg, et qu'il vint même assiéger Metz par deux fois en 1009 et 1012⁴. La translation n'a pu avoir lieu que dans une phase d'entente entre l'évêque et le roi. A la suite de la création du nouveau diocèse de Bamberg, le 1^{er} novembre 1007, l'empereur a

¹ L'auteur de la *Vita Chrodegangi*, à la fin du X^e siècle continue à placer les restes des deux premiers successeurs de Clément dans la crypte de Saint-Clément : MGH, SS, X, c.4, p.554-555.

² Gierlich [1990], p.95.

³ Cette information se trouve dans la *Vita Metrica sancti Clementis* composée par le moine irlandais Carus entre 992-1005, MGH, *poetarum latinorum medii aevi*, t.V/1, p.142 : « *In qua cripta Clemens pausaverat olim./ Quam pater egregius Vindricus iam auxit adornans./ Urbis Metensis primicerius ingens.* », sur ce texte voir Gouillet-Chazan [2006], p.161-166 ; Gierlich [1990], p.93.

⁴ Henri Tribut de Morembert, « *Thierry de Luxembourg (1005-1047)*, dans les *Biographies Françaises*, 7, 1956, Luxembourg, p.3-20.

peut-être réclamé des reliques pour doter la nouvelle cathédrale, et il faudrait voir dans cette opération une forme de remerciement de Thierry II envers Henri II, qui venait de légitimer son usurpation sur le siège épiscopal messin. D'un autre côté, ce transfert de reliques, s'il est postérieur à la brouille de 1008, a peut-être joué un rôle dans le processus de réconciliation entre les deux hommes, après la dévastation du pays messin par les troupes royales¹.

En ce qui concerne saint Auctor, l'historien du XII^e siècle rapporte dans le passage que nous avons traduit, que le sauveur des Messins face aux Huns se trouvait à Marmoutier, mais contrairement à ce qui est communément admis, les GEM ne prétendent pas explicitement que le transfert des restes fut l'œuvre de Drogon. Cette hypothèse est toutefois plus que probable dans la mesure où le martyrologe hiéronymien du ms. Berne 289, en usage à la cathédrale une grande partie du IX^e siècle, indique une translation du corps d'Auctor qui pourrait donc bien être l'œuvre du fils illégitime de Charlemagne. La notice des GEM consacrée à ce saint ne donne d'ailleurs pas l'emplacement originel de sa tombe, car l'historien messin l'ignorait peut-être, à moins qu'il ne s'agisse d'un oublié².

Les GEM indiquent ensuite que les restes de Siméon, le 7^e évêque, furent transférés à Senones, sans préciser que cette translation fut l'œuvre d'Angilram³, comme l'atteste l'abbé Richer, qui écrit au XIII^e siècle l'histoire de son abbaye⁴. Le déplacement du corps de Rufus, le 9^e évêque, de Saint-Clément vers Odernheim où les prélats messins étaient possessionnés⁵, apparaît également dans le récit de l'historien du XII^e siècle, qui ne précise cependant pas l'initiateur de cette translation⁶. Ce transfert est attesté par le martyrologe de Raban Maur qui ajoute l'auteur de cette opération, Drogon⁷. Par contre, les GEM n'indiquent pas la translation opérée par le même personnage de la dépouille d'Adelphe, le 10^e évêque, de Saint-

¹ C'est l'hypothèse émise par E. Gierlich [1990], p.96.

² La *Chronique universelle de Saint-Clément*, composée à la fin du XII^e siècle place la tombe de saint Auctor à Saint-Clément, sans mentionner de translation postérieure, MGH, SS, XXIV, c.13, p.494.

³ MGH, SS, X, c.7, p.535-536 : « *Similiter et ipse sepelitur in ecclesia beati Clementis, sed postea transfertur ad monasterium Senonense.* »

⁴ Richer de Senones, *Gesta Senionensis ecclesiae*, MGH, SS, XXV, 1.II, c.2, p.370.

⁵ Claude Sibertin-Blanc, « *Contribution à l'histoire du Wormsgau : l'évêché de Metz et ses possessions au pays de Worms VII^e-XVII^e s.* », p.271-287.

⁶ MGH, SS, X, p.536, l'édition de G. Waitz est fautive et évoque cette translation dans la notice de l'évêque précédent Sambat.

⁷ La translation a eu lieu un 7 novembre : Raban Maur, *Martyrologium*, éd. J. Mac Culloh CC. cont. med., XLIV, 1979, Turnhout, p.113 : « *VII Idus Nov... Eodem die natale sancti Rufi Metensis urbis episcopi et confessoris, qui translatus est a predicta urbe consentiente Drogone praesule in Wormacinssem pagum in villam quze vocatur Oterenheim temporibus Hludharii imperatoris et Hludovici regis, ubi etiam sanctitas eius multis virtibus claruit.* »

Clément vers Neuwiller, dans le diocèse de Trèves, où la présence des saintes reliques est attestée et donna lieu à la composition de deux *vitae* ¹.

Les sources d'information de l'historien du XII^e siècle sur les tombes épiscopales de Saint-Clément et les translations des saints corps semblent émaner de plusieurs sources. On peut tout d'abord se demander si l'auteur des GEM ne s'est pas appuyé sur une source écrite, comme un calendrier liturgique, par exemple, qui aurait indiqué les différents transferts de reliques, dont certains remontent à plus de trois siècles avant la rédaction des *Gesta Episcoporum Mettensium*, et dont les attestations sont éparpillées dans de nombreux textes. Les moines de Saint-Clément avaient une connaissance assez précise des sépultures épiscopales présentes dans leur abbaye, et ils ont très bien pu élaborer un tel document, comme le prouve un exemple de peu postérieur au travail de l'historien messin : le corps de Légonce, le 12^e évêque, qui est également localisé par les GEM à Saint-Clément a été réclamé en 1142 par le prieur de Lixheim pour accroître le prestige de son établissement². Toutefois, malgré les démarches de l'évêque Etienne de Bar, les moines de Saint-Clément ne voulurent pas se départir de leur précieux trésor. Nous possédons un acte, authentifié par l'évêque de Metz, qui indique qu'à la suite de cette demande les restes des évêques Victor I et II, Légonce, Sperus et de la vierge Aprincie furent rassemblés dans une châsse commune³. La mention dans ce texte de la présence à Saint-Clément des reliques de Sperus, le 23^e évêque, (détail que les GEM ignorent), pourrait laisser penser qu'elles ont fait l'objet d'une *inventio* après leur rédaction⁴. Il faut toutefois se méfier de ce type d'argument, car le rédacteur des

¹ AA SS, sept., VI, c.8, p.49: «*Arnulphus venerabilis, carne et sanguine tibi propinquus...* »

² *Vita sancti Adelphi*, BHL 0076, AA SS, Aug., VI, p.507-512 et BHL 0075, Guy Phillipart, «*La vie de saint Adelphe de Metz par Werinharius d'après un manuscrit de Neuwiller*», dans *Analecta Bollandiana*, 100, 1982, p.431-442 ; voir Monique Goullet, «*La vie d'Adelphe de Metz par Werinharius : une réécriture polémique*», dans «*Scribere sanctorum gesta*», *Recueil d'études d'hagiographie médiévale offert à Guy Phillipart*, 2005, Turnhout, p.451-476. Cette information se trouve également dans la *Chronique Universelle de Saint-Clément de la fin du XII^e siècle*, MGH, SS, XXIV, c.10, p.493.

³ Lixheim se trouve aux limites orientales du diocèse de Metz, sur un affluent de la Sarre, aux confins de la Lorraine et de l'Alsace. Il s'agit d'une fondation des comtes de Metz, les Folmar, au début du XII^e siècle, avec la collaboration du monastère de Hirsau et de Theoger, futur évêque de Metz, voir Hans Joseph Wollasch, *die Anfänge des Klosters Sankt Georgen im Schwarzwald. Zur Ausbildung der geschichtlichen Eigenart eines Klosters innerhalb der Hirsauer Reform*, Freiburg, 1964, p.111-130; Robert Bornert, «*Le prieuré bénédictin Notre-Dame de Lixheim (1106-1528)*», dans *Les cahiers lorrains*, 4, décembre 1997, p.297-321.

⁴ Michel Parisse, *Actes des princes lorrains. 2ème série. Princes ecclésiastiques. I. Les évêques de Metz. B. Etienne de Bar 1120-1162*, Nancy, 1972, n°56, p.130-131.

⁵ C'est l'hypothèse émise par Mireille Chazan, «*Les vies latines de saint Clément, premier évêque de Metz*», note 87 p.142-143 ; «*Charlemagne dans l'historiographie messine à la fin du Moyen Âge*», note 6, p.274-275, dans Mireille Chazan, *Etudes d'historiographie médiévale*, Metz, 2008.

GEM n'a pas toujours fait preuve dans son travail d'une grande rigueur et l'absence de localisation des restes de Sperus est peut-être le fruit d'un oubli ou d'une étourderie de sa part.

L'historien du XII^e siècle a sans doute complété son information par des observations personnelles ou par le témoignage de témoins directs, ce qui expliquerait les localisations précises des anciennes tombes de Céleste et de Félix, les deuxième et troisième évêques, devant la crypte et le long du mur nord de Saint-Clément. L'auteur s'est enfin servi des traditions nées au sein de l'abbaye de Marmoutier en Alsace, lorsqu'il narre le miracle survenu pendant le déplacement des reliques de Céleste et Auctor, comme l'indique l'utilisation de l'expression « *refertur* ».

Les tombes de Gorze

Les *Gesta* localisent les tombes de Chrodegang et d'Adalbéron I^{er} à Gorze¹. Plusieurs sources donnent ces informations comme le *Liber de episcopis Mettensibus* de Paul Diacre pour la sépulture du premier². L'historien messin connaissait peut-être l'épithaphe d'Adalbéron qui fournit également ce détail³. Il est plus probable, dans le cas de Chrodegang, qu'il a utilisé le catalogue du ms. Bnf lat.5294 qu'il avait à sa disposition et qui livre également cette information⁴.

Cette même source localise également à Gorze la sépulture de Gondulf, le 39^e évêque et prédécesseur de Drogon, mais les GEM n'ont pas retenu ce renseignement⁵. Il est possible d'ailleurs que l'historien messin ait vu de ses propres yeux les tombeaux de ces évêques qui devaient être pieusement conservés à Gorze. Par contre, il ne sait pas qu'Adalbéron I^{er} est peut-être mort à Saint-Trond, monastère réformé par ses soins, et dont il avait gardé l'abbatiate. Sa dépouille fut cependant ramenée à Gorze dans le diocèse de Metz. Cette information, il est

¹ MGH, SS, X, c.37, p.540 et c.45, p.542.

² MGH, SS, II, p.268.

³ Cette épithaphe nous est parvenue dans une version mutilée par le truchement de Martin Meurisse qui l'a édité à partir d'un « vieux livre » plus ou moins effacé provenant de l'abbaye Saint-Arnoul : Meurisse [1634], t.2, p.315-316.

⁴ MGH, SS, II, p.269.

⁵ MGH, SS, X, c.39, p.541.

vrai, figure uniquement dans la troisième continuation des *Gesta abbatum Trudonensium* rédigés au XIV^e siècle¹ ; une source qui est fort tardive et donc suspecte.

Les sépultures *intra muros*

A partir du milieu du IX^e siècle, les pontifes messins commencent à choisir des sépultures dans les sanctuaires *intra muros*, même si cette tradition s'estompe au milieu du X^e siècle avec Adalbéron I^{er}, avant de reprendre avec Thierry II au milieu du siècle suivant². Les GEM rendent compte de cette évolution puisqu'ils placent d'abord la tombe d'Advence, le 41^e évêque et ancien membre du chapitre de la cathédrale, dans la chapelle Saint-Gall, qui se trouvait à proximité de la cathédrale Saint-Etienne³. L'auteur ajoute également le lieu de décès du prélat messin : la villa de *Salto*, peut-être Saux-en-Barrois ou Saux-en-Woevre dans le département actuel de la Meuse⁴. Aucun texte en notre possession, pas même l'épithaphe d'Advence qui est parvenue jusqu'à nous, ne fournit ce détail⁵. Le rédacteur des GEM s'est certainement appuyé sur une source perdue mais il nous est aujourd'hui difficile de préciser sa nature (une autre épithaphe, un nécrologe, des annales, un texte littéraire ?). Il est également possible que l'historien du XII^e siècle ait vu la sépulture d'Advence, tout comme celle de Robert, le 43^e pontife, qui fut inhumé au même endroit. Le cérémonial de la cathédrale de Metz, qui remonte au XII^e siècle, prévoit d'ailleurs la commémoration à Saint-Gall de la mort d'un évêque, qui est sans doute Robert⁶.

La tombe de Wala, le 42^e évêque, est localisée par les GEM dans l'église de la collégiale Saint-Sauveur, que ce prélat avait fondée. Plusieurs passages de cette notice laissent

¹ Ce texte du XIV^e siècle donne des informations précises sur le date de la mort et la localisation de la tombe qui sont peut-être issues d'une épithaphe conservée jusqu'au XIV^e siècle ou d'annales internes au monastère de Saint-Trond : MGH, SS, X, c.12, p.378 : « *Anno Domini 964, regni Ottonis 26, anno imperii eiusdem 3 dominus Adelbero huius nominis secundus, Metensis episcopus et abbas huius loci, postquam 20 annis abbatiae preluit, quadam die ad hoc monasterium deveniens, in lecto egritudinis cecidit, convocatis fratribus, post sacramentorum sumptionem 7. Kalendas Maii in Domino obdormivit. Cuius corpus post solempnes exequias in latere exterioris parieti ipsius monasterii ad levam versus claustrum ambitum est sepultum. Cui Theodericus huius nominis primus, Ottonis imperatoris consobrinus, in episcopatu metensi, et Thietfridus in abbacia huius loci succedit.* » E. Gierlich [1990], p.125-127 évoque l'hypothèse d'une translation entre Saint-Trond et Gorze.

² Gaillard [2006], p.178-182. Le même processus apparaît à Toul où le premier évêque inhumé *intra muros* est Ludelme mort en 906.mais Gauzelin mort en 962 a choisi l'abbaye de Bouxières-aux-Dames qu'il avait fondée.

³ Klauser-Bour [1929], p.622-625.

⁴ E. Gierlich [1990], p.122-123, évoque le fait qu'Advence fut chanoine à Metz pour expliquer son choix de se faire inhumé *intra muros* dans un sanctuaire mineur mais ses origines modestes ont peut-être joué un rôle dans la mesure où sa famille n'était attachée à aucun sanctuaire messin comme Drogon qui fut peut-être chanoine à Metz et dont la famille est liée aux destinées de Saint-Arnoul. De même pour Robert sans doute « parachuté » par Charles le Gros à Metz.

⁵ MGH, *Poetae Latinaevi Carolini*, IV, p.1033.

⁶ Le cérémonial de la cathédrale de Metz prévoit la vénération d'une « *tumba episcopi* » à Saint-Gall, le deux janvier, qui est le *dies natalis* de Robert ; Gierlich [1990], p.124. J.B Pelt, *Etudes sur la cathédrale de Metz. La Liturgie*, 1937, Metz, p.289.

à penser que l'auteur s'est appuyé sur une source littéraire. Il pourrait s'agir de *la seconde vie de sainte Glossinde*, œuvre de l'abbé Jean de Saint-Arnoul, qui présente des analogies avec le texte des GEM¹. Martin Meurisse au XVII^e siècle écrit qu'il a vu à Saint-Sauveur dans le cloître la statue de Wala décorée du *pallium*, ainsi qu'une châsse renfermant ses restes avec une inscription bien postérieure au IX^e siècle². Dans la seconde moitié du XI^e siècle, l'évêque Adalbéron III a procédé à une restauration de ce sanctuaire³, qui a peut-être abouti à une mise en valeur du tombeau de Wala. Adalbéron III, mort en 1070, après un épiscopat prestigieux, a également choisi ce lieu comme dernière demeure. Cette information devait être connue de tous les Messins dans les années 1130.

La dernière sépulture mentionnée par les GEM, est celle d'Hérیمان à Saint-Pierre. Ces dernier est mort en 1090, soit une quarantaine d'années avant la rédaction de ce texte dans les années 1130⁴. L'auteur ne précise pas s'il s'agit de Saint-Pierre-aux-Images ou de Saint-Pierre-le-Vieux, qui faisaient toutes les deux partie du groupe cathédral⁵. L'historien du XII^e siècle, en agissant de la sorte, estimait certainement que ses lecteurs et la plupart de ses contemporains savaient où était inhumé Hérیمان, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui. Malgré cette ellipse, un faisceau d'indices vont dans le sens d'une sépulture à Saint-Pierre-aux-Images, comme l'a démontré de façon convaincante Ernst Gierlich⁶. Alors que Martin Meurisse ignorait au XVII^e siècle l'emplacement exact de la tombe d'Hérیمان⁷, des travaux menés en 1712 dans cette église ont mis à jour un tombeau contenant une inscription mutilée qui laisse peu de doutes sur l'identité du prélat inhumé. Saint-Pierre-aux-Images n'avait jamais été honorée par la présence d'une sépulture épiscopale, et ce choix insolite est peut-être à mettre en relation avec la fidélité d'Hérیمان envers le Saint-Siège pendant la Querelle des Investitures. Ce dernier pouvait également réaffirmer son pouvoir sur le groupe épiscopal,

¹ Jean de Saint-Arnoul, *Vita Glodesindis* II, AA, SS, t.VI, c.60, p.220 : « *Corpus post cladem Mettim relatum, & in basilica Sancti Salvatoris, quam ipse in sepulchrum sibi pridem a fundamentis exstruxerat, sepultum.* ».

² Meurisse [1634], t.I, p.276 : « *»D'ailleurs on voit encor sur la statue de Wala qui est dans le cloître de Saint-Sauveur de Metz, la forme et figure d'un pallium.* », p.277 : « *Don corps fut apporté en l'Eglise de Saint Sauveur laquelle il avoit commencé de faire bastir, ou il repose encor aujourd'huy* » ; sur la tombe de Wala, voir également R. S. Bour, « *Où a été enterré Wala, évêque de Metz mort en 882 ?* », dans les *Cahiers Lorrains*, n°11, mars 1932, p.33-35.

³ Sur la réorganisation et la reconstruction de Saint-Sauveur voir la charte d'Adalbéron III, Meurisse [1634], t.II, p.361-362 ; Sigebert de Gembloux, y fait référence dans son éloge de Metz composé juste avant 1070, MGH, SS, t.IV, p.478 : « *Et tibi Salvator, nova moenia surgere grator/Quae patriae columen, vitae spectabile culmen/Struxit Adelbero pius, omne suo decus aevo.* »

⁴ MGH, SS, X, c.50, p.543 : « *in ecclesia Sancti Petri Mettis est sepultus.* »

⁵ Klausner-Bour [1929], p.622-625, p.537-539 et p.634-635 ; Gauthier-Picard [1986], p.44.

⁶ Gierlich [1990], p.132-134.

⁷ Meurisse [1634], t.2, p.380 : « *Son fut ensevely en une Eglise dediée a Dieu sous le nom de S. Pierre ; mais de toutes celles qui ont saint Pierre pour patron, ie n'ay pu découvrir dans laquelle ça esté.* »

après des années d'exil, marquées par l'hostilité d'une partie de la population messine gagnée à la cause impériale.

Oublis, omissions et discordances

Le désir d'indiquer systématiquement les lieux de sépulture des évêques est manifeste, mais il faut également signaler le manque de rigueur de l'auteur des GEM, qui a par exemple oublié de localiser la tombe de Thierry I^{er}, alors qu'il prétend connaître la vie de Sigebert de Gembloux consacrée à ce prélat¹. On peut également s'étonner de ne pas retrouver dans les *Gesta* l'emplacement de la tombe de Gondulf, le 39^e pontife, qui d'après le catalogue épiscopal du manuscrit Bnf lat. 5294, a été inhumé à Gorze. Comment expliquer ces lacunes sans invoquer l'étourderie de l'historien du XII^e siècle ? Les *Gesta* n'indiquent pas non plus la tombe de Wigéric, le 44^e évêque, mort en 927, et elle n'a d'ailleurs pas laissé de traces dans les documents de l'époque². Il est probable que l'auteur des GEM, démuné de sources, ne la connaissait pas.

On peut également s'étonner de l'imprécision concernant le lieu d'inhumation de Thierry II, dont le règne occupe la première moitié du XI^e siècle. L'auteur des GEM, qui écrit seulement un siècle après, ne donne pas l'endroit exact mais se contente d'indiquer de façon fort imprécise que sa tombe se trouve à Metz³. Or, la tombe de Thierry II était sans doute encore visible à l'époque de la rédaction des *Gesta*, et de toute façon le souvenir de son emplacement ne devait pas s'être perdu⁴. Cette sépulture a été retrouvée en 1521 lors des travaux d'édification du cœur gothique de la cathédrale Saint-Etienne. Une croix en plomb fut en effet découverte, qui permit d'identifier le cadavre, comme l'atteste Philippe de Vigneulles, qui fut témoin de l'événement⁵. Le fait par exemple que l'évêque Epletius soit

¹ MGH, SS, X, c.46, p.442 : « *Huius gesta habuntur.* » Sigebert de Gembloux dans sa *Vita Deoderici* indique très clairement la localisation de la sépulture de Thierry I^{er}, MGH, SS, t.IV, c.23, p.482 : « *Delatus ergo ad sancti Vincentii cenobium, scilicet ad praeclarum devotionis suae testimonium, sepultus est ibi cum honore, qualis decebat tanti nominis pontificem.* »

² Aucune source à notre disposition ne mentionne sa sépulture. Wigéric (917-927) fut pricier du chapitre et abbé de Gorze. Sa tombe ne se trouvait probablement pas à Gorze car nous sommes assez bien renseigné sur les sépultures épiscopales dans ce monastère, d'autant que Wigéric n'y a pas laissé un souvenir impérissable en aliénant une partie du temporel de cette abbaye pour trouver des alliés dans sa lutte contre Henri l'Oiseleur. En tant qu'ancien membre du chapitre cathédral messin, sa tombe est peut-être à placer dans une église *intra muros*, comme ce fut le cas pour ses trois prédécesseurs, Advence, Wala et Robert.

³ MGH, SS, X, c.48, p.543 : « *Sepultus est Mettis* »

⁴ E. Gierlich [1990], p.129-131, hésite à placer le lieu de sépulture originel de Thierry II dans la cathédrale Saint-Etienne, car son corps a pu faire l'objet d'un déplacement entre le XI^e et le XVI^e siècles.

⁵ Philippe de Vigneulles, *Chronique*, éd. Ch Bruneau, [1927-1933], Metz, t.IV, p.344 : « *Tout ammey le cuer, dessoulbs la grande couronne, fut le dit jour ouvert le monument de l'évesque Déderis ou Deodericus le josne... Et, jai ce que son sépulcre et tombiaux fût le plus riche et excellent de tous les autres, et eslevés par-dessus, l'on*

crédité de deux tombeaux, à Saint-Clément et à Saint-Symphorien renforce ce sentiment d'imprécision. L'omission de la sépulture de saint Clément, le premier titulaire du siège semble par contre procéder d'une volonté délibérée de l'auteur des GEM. Nous y reviendrons quand nous examinerons la notice relative à l'envoyé de saint Pierre.

On peut conclure de toutes ces constatations que le rédacteur des GEM s'est surtout appuyé sur des sources littéraires pour retrouver les lieux de sépulture des évêques, ce qui pourrait surprendre au premier abord, mais il était sans doute plus facile et plus rapide de recueillir les informations contenues dans les manuscrits rassemblés pour sa recherche, que de mener de minutieuses et fastidieuses recherches sur le terrain, d'autant que certaines sépultures épiscopales ne devaient plus être visibles à son époque. L'historien du XII^e siècle a également complété ses informations par ses propres observations, pour les tombes de Saint-Clément et pour celles des prélats les plus récents. De l'ensemble se dégage un réel désir d'exhaustivité, un souci permanent de compléter la notice de chaque prélat avec des informations nécrologiques ; souci qu'il partage d'ailleurs avec la grande majorité des auteurs de *Gesta episcoporum* de son temps. Mais on ne peut passer sous silence les oublis et les confusions que l'on retrouve au fur et à mesure de la lecture, et qui dénotent un manque de rigueur et une certaine difficulté à manier un *corpus* de sources finalement assez réduit. Cette ambition et ces défauts se retrouvent également dans le système de datation employé dans les *Gesta episcoporum Mettensium*.

2. Scander le temps : les listes des papes et des empereurs chez les auteurs de *gesta*

La plupart des notices des GEM, comme nous l'avons déjà fait remarquer, sont assez courtes et ne présentent en règle générale que des informations sur les *dies natales* des prélats ainsi que sur les durées d'épiscopat, donnant à la première partie de cette œuvre une impression de grande sécheresse, proche finalement de celle renvoyée par les catalogues. Un élément cependant, présent dans chacune de ces petites unités narratives, contribue à leur donner un peu plus de relief : la mention des papes et des empereurs qui ont régné à la même époque que les évêques de Metz. Il ne pourrait s'agir à première vue que d'informations

ne trouvait riens dedans que les os, avec une croix de plomb comme la figure est ycy protraictes avec la lettre et au vray... »

secondaires, mais ce système de datation, qui couvre l'ensemble de l'histoire des évêques de Metz, présente en réalité un très grand intérêt, tant pour l'étude du travail de l'historien messin, que pour les conceptions idéologiques qu'elles révèlent .

Cette constatation appelle tout d'abord une comparaison avec les autres textes qui relèvent du même genre, afin de comprendre comment la plupart des historiens épiscopaux ont choisi de scander l'écoulement des temps. Il est rare de retrouver un tel effort de datation dans les *gesta episcoporum* qui prétendent à une origine apostolique, la plupart des auteurs ayant renoncé devant l'ampleur de la tâche. Ils se contentent en fait d'indiquer quand ils le peuvent les durées d'épiscopat des différents prélats. Paul Diacre, traitant le même sujet que l'anonyme messin du XII^e siècle, ne s'est guère soucié de dater la majeure partie des événements qu'il rapporte ou d'établir des synchronismes entre les évêques messins et le règne des papes et des empereurs qu'il connaissait pourtant bien, comme le prouve son *Histoire Romaine*. L'écoulement du temps est uniquement scandé dans son *Liber* par la succession ininterrompue des prélats. Un rapide tour d'horizon de la production de *gesta episcoporum* du IX^e au XII^e s. permettra de mettre en évidence l'originalité messine.

Les *Gesta episcoporum* carolingiens et post-carolingiens en Gaule (IX^e-X^e s)

Auxerre

Un système de datation rigide, comparable à celui des GEM, ne se retrouve en fait que dans un seul texte. Il s'agit de l'œuvre consacrée aux évêques d'Auxerre, rédigée entre 872 et 875 sous l'épiscopat de Wala par les chanoines Alagus et Rainogala¹. Outre la durée des épiscopats, qui est donnée quasi systématiquement, les premières notices indiquent le nom des empereurs et des papes contemporains des prélats auxerrois, mais cet effort de datation ne commence en réalité qu'au milieu du III^e siècle, puisque les auteurs n'ont pas succombé « aux sirènes de l'apostolicité », et font du premier évêque, Pérégrin, un disciple du pape Sixte II (257-258)². Ce système ne s'étend d'ailleurs pas à l'ensemble de l'œuvre: le 20^{ème} évêque Didier (605-623) est le dernier prélat dont le nom est mis en parallèle avec des empereurs

¹ Michel Sot, *Les Gestes des évêques d'Auxerre*, t.1, Paris, 2002, p.VIII-XII.

² Les auteurs des *Gesta* d'Auxerre se sont appuyés sur la *passio Pelegrini*, qui comme la plupart des passions bourguignonnes place les différents martyres sous le règne de Dioclétien et en partie sur le *Liber Pontificalis*, Sot, [2002], p.10-11.

romains, en l'occurrence Phocas (602-610) et Héraclius (610-641)¹. A partir du 12^e évêque, Théodose, qui assista au concile d'Orléans en 511, il est fait mention de Clovis et des rois francs, avec certaines imprécisions pour le VIII^e siècle². La référence aux papes s'arrête dans la notice de Tétrice, le 24^{ème} évêque, qui donne encore le nom de Serge I^{er} (687-701)³.

La source principale utilisée par les auteurs bourguignons est sans aucun doute le *Liber Pontificalis*, clairement mentionné dans les *Gesta auxerrois*. Ce dernier a fourni le catalogue des papes et quelques noms d'empereurs et de consuls⁴, même si la mention de ces magistrats est irrégulière et souvent très approximative. Le « *Livre des papes* » ne livre d'ailleurs pas systématiquement dans chacune de ses notices le nom des souverains, et les historiens auxerrois ont donc eu recours à d'autres sources pour compléter la liste des empereurs. L'exemple le plus simple est celui de Jovien qui est cité à sa place dans l'ordre des empereurs romains dans les *Gesta episcoporum* d'Auxerre mais qui ne figure pas dans le *Liber Pontificalis*⁵. Les auteurs bourguignons ne devaient cependant pas disposer d'un catalogue complet des souverains romains car on comprendrait mal autrement l'absence d'un grand nombre de personnages du III^e siècle comme Claude le Gothique, Tacite ou encore Probus, rarement cités dans les listes d'empereur, et l'invention de Maxime et d'Alexandre dont les règnes auraient précédé celui de Dioclétien⁶.

Concilier les sources hagiographiques locales, les données du *Liber Pontificalis* et celles fournies par les catalogues ne fut pas chose facile, puisque les passions bourguignonnes font toutes d'Aurélien (270-275) le grand persécuteur dans la région, alors que le *Liber Pontificalis* indique que le pape Sixte II (257-258), le contemporain du premier évêque bourguignon d'après les *Gesta*, vécut aux temps de Dèce et de Galère, soit une douzaine d'années avant l'avènement du vainqueur de Zénobie⁷. Ces informations contradictoires expliquent les incohérences de la première notice, celle de Pérégrin, qui est censé avoir été un contemporain d'Aurélien et qui d'après la fin de sa notice serait passé de vie à trépas sous Valérien et Gallien, les empereurs contemporains de la mort de Sixte II⁸. Il est vrai que ces

¹ Sot, [2002], p.84-85.

² Sot, [2002], p.56-57.

³ Sot, [2002], p.116-119.

⁴ La notice de saint Germain, le 7^e évêque contient une référence explicite au *Liber Pontificalis* et un exemplaire de cette œuvre a été copié dans le monastère de Saint-Germain dans le second quart du IX^e siècle, sur ces éléments, voir Sot [2002], p.XXVII et p.28-29.

⁵ Sot, [2002], p.22-23, dans la notice d'Amâtre, le 6^e évêque.

⁶ Dans la notice de Marcellien le second évêque, Sot, [2002], p.18-19.

⁷ Duchesne [1955], t.1, XXV, p.155.

⁸ Sot, [2002], p.16-17.

incohérences tendent à disparaître au fur et à mesure de la progression des notices, de telle sorte que les listes pontificale et impériale sont à peu près en adéquation. Ces observations ne sont nullement destinées à souligner les quelques errements qui caractérisent le système de datation inachevé des *Gesta episcoporum* d'Auxerre. Elles montrent au contraire à quel point la genèse d'un tel système est complexe. L'historien messin, qui est au centre de nos préoccupations, fut en effet confronté aux mêmes difficultés : harmonisation de plusieurs catalogues, résolution des contradictions entre les sources locales et les données générales, avec comme cerise sur le gâteau, le redoutable défi posé par l'apostolicité du siège messin.

Le Mans

Les *Actus pontificum cenomannis in urbe degentium* composés sous les auspices de l'évêque Aldric du Mans (832-857) présentent une autre série de difficultés¹. Leur auteur a pris soin de noter la durée de chaque épiscopat, ce qui représente un premier système de mesure du temps. Un second système existe puisque les notices sont précédées d'un titre qui indique le nom des empereurs contemporains de chaque évêque, alors que ces informations ne sont pas reprises dans le récit proprement dit. Cette référence chronologique cesse avec Innocent, le 8^e prélat manceau, qui d'après les *Actus* fut un contemporain d'Anastase (491-518)². La datation se fait dès lors avec le nom des rois francs. Dans cette première partie, le principal problème réside dans le fait qu'il est impossible de concilier la thèse de la fondation apostolique du siège sarthois avec un quelconque catalogue impérial. Julien, le premier évêque, est présenté comme un disciple du pape Clément, parmi les 72 disciples des apôtres³, et donc l'historien manceau précise en toute logique que le missionnaire vécut sous Domitien (81-96), Nerva (96-98) et Trajan (98-117)⁴. Son successeur Turibius présenté également comme un disciple de Clément, sur le modèle dionysien des trois premiers missionnaires, aurait été un contemporain d'Antonin le Pieux (138-161), ce qui paraît concevable⁵.

¹ *Actus pontificum cenomannis in urbe degentium*, éd. G. Busson et A. Ledru, Le Mans, 1902.

² Busson [1902], p.53.

³ Les catalogues épiscopaux conservés de l'église du Mans sont postérieurs à la rédaction des *Gesta episcoporum*, de même que les textes hagiographiques relatifs au premier évêque saint Julien, Busson [1902], p.XXXIII et XLIII-LVII.

⁴ Busson [1902], p.28. L'éditeur a corrigé le nom de Dèce donné par le manuscrit Le Mans BM 224 en Domitien.

⁵ Busson [1902], p.40.

Cependant, le troisième personnage, Pavatius, apparaît dans le titre de sa notice comme un contemporain de Maximin (le Thrace 235-238) et d'Aurélien (270-275) et dans le corps de cette dernière comme un envoyé du pape Clément¹. Malgré des épiscopats très longs, le catalogue des pontifes manceaux est trop court pour couvrir une période qui va du I^{er} au IX^e siècle. L'historien sarthois a dû s'en rendre compte après le second évêque, d'où des bonds spectaculaires dans la succession des Césars pour rattraper le retard pris par les prélats sarthois. Il s'agit d'un cas intéressant car dans d'autres diocèses comme Trèves, une solution différente a été adoptée afin de répondre au même problème : les listes épiscopales ont été rallongées au XI^e siècle pour remplir toute la période qui va des temps apostoliques aux prélats contemporains². Les données chronologiques finissent par s'harmoniser dans les *Actus* du Mans avec Principe, le septième évêque, qui participa au concile d'Orléans, et qui fut donc bien un contemporain de l'empereur Anastase (491-518)³. Ces difficultés ne sont pas purement anecdotiques et relèvent de la volonté d'harmoniser des données chronologiques inconciliables. Le problème se posera dans les mêmes termes à Metz au XII^e siècle, en raison de l'apostolicité de ce siège.

On pourrait objecter que les titres des notices qui contiennent ces indications chronologiques ne sont pas dus à l'auteur de l'histoire des évêques du Mans, qui travailla au milieu du IX^e siècle, mais sont l'œuvre d'un copiste, comme c'est souvent le cas, ou d'un continuateur maladroit qui aurait tenté de situer dans le temps les premiers évêques sarthois, d'où des discordances entre les titres et le corps des notices. Un seul manuscrit médiéval nous a livré le début des *Actus* : il s'agit du manuscrit de la bibliothèque du Mans 224, qui est relativement tardif puisque l'éditeur du texte place sa confection à la fin du XII^e siècle. Il contient le noyau originel et plusieurs continuations jusqu'à Guillaume de Passavant, qui occupa le siège jusqu'en 1187⁴. Néanmoins, seuls les titres de la première partie rédigée sous Aldric comportent la mention des empereurs et des rois francs ; les notices des continuations ne sont précédées que par le nom de l'évêque. Si ces mentions chronologiques étaient l'œuvre d'un des continuateurs, qui aurait voulu mieux structurer l'ouvrage, pourquoi aurait-il donné des titres précis aux notices des évêques du noyau originel et se serait-il arrêté après, alors que la datation était plus facile pour les époques les plus récentes ? D'autre part, le copiste du manuscrit de la bibliothèque du Mans 224 à la fin du XII^e siècle, a recopié une liste des rois

¹ Busson [1902], p.43.

² Krönert [2009], p.269.

³ Busson [1902], p.50.

⁴ Busson [1902], p.CXXXIV-CXXXIX.

depuis Somnodus, le grand père de Clodion jusqu'à Louis VII¹, et pourtant il n'a pas cherché à compléter les titres des notices des prélats manceau après Aldric, en donnant le nom du souverain contemporain des évêques². On peut donc considérer que ces titres sont l'œuvre du premier auteur des *Actus* du Mans, qui avait bien l'intention d'établir un synchronisme entre les empereurs, les souverains francs et les pontifes manceaux.

Verdun

Le chanoine Bertaire, qui écrit à Verdun au début du X^e siècle, ne cherche pas à situer chaque évêque dans le temps, en se référant aux règnes des empereurs et des papes³. Les pontifes verdunois se succèdent sous sa plume sans plus d'indication. Ses sources lui permettent parfois de donner des références chronologiques, comme pour l'évêque Didier, qui à la suite d'une grande famine vint chercher de l'aide auprès du roi Thierry⁴. Mais cette volonté de fournir des précisions chronologiques n'est pas systématique. Comme pour Paul Diacre et son *Liber*, l'important semble surtout de situer les évêques les uns par rapport aux autres. Les références chronologiques ne sont pas une fin en soi, comme dans les GEM, mais aident à expliquer et à comprendre les actes d'un évêque en particulier. Les mentions des règnes des souverains francs commencent véritablement avec l'évêque Madalvé, dans la seconde partie du VIII^e siècle, sans que cela devienne systématique⁵. Il faut dire que le chanoine verdunois a fait un véritable travail d'historien en mettant à profit les diplômes royaux conservés par son église. A partir de la fin du VIII^e siècle, Bertaire mentionne une vacance de 12 ans⁶, et indique pour chacun des pontifes suivants les durées d'épiscopat, sauf pour Bérard, l'avant-dernier⁷. Ces dernières apparaissent donc tardivement à l'époque du triomphe des Carolingiens. Le chanoine et historien verdunois ne disposait sans doute que

¹ Cette liste a été éditée par Busson [1902], p.1-6. Les noms des souverains suivants ont été ajoutés à des époques postérieures.

² Les continuations commencent avec Aldric ; Busson [1902], p.295.

³ Bertaire, *Gesta episcoporum Verdunensium*, M.G.H., SS, IV, éd. G. Pertz, Hanovre, 1841, p.39-45.

⁴ Bertaire, MGH, SS, IV, c.5, p.41 ; ce passage a probablement pour source Grégoire de Tours, Grégoire de Tours, III 34, qui mentionne cependant le roi Theudebert.

⁵ Bertaire, MGH, SS, IV, c.12, p.43-44 : « *Fuit enim tempore Pipini regis usque ad tempus Karoli Magni. Obiit...* »

⁶ Bertaire, MGH, SS, IV, c.13, p.44 : « *Post hunc [Madelveum] episcopates istius aecclesiae per duodecim annos vacuus extiit.* »

⁷ Bertaire, MGH, SS, IV, c.19, p.45, le catalogue épiscopal utilisé par Bertaire devait sans doute se terminer avec le prédécesseur de Bérard. Il ne peut s'agir que d'un oubli de la part de Bertaire qui écrit seulement deux ans après la mort de ce prélat et qui devait donc connaître la durée de son épiscopat.

d'une liste épiscopale qui s'est transformée en catalogue fiable à partir de la fin du VIII^e siècle, ce qui est à mettre en parallèle avec les catalogues épiscopaux messins qui ne commencent à présenter des durées sûres et assurées qu'à partir de la même époque¹

Reims

Pour ne s'en tenir qu'au premier livre de l'*Historia Ecclesiae Remensis*², on remarque que Flodoard n'a pas non plus cherché à localiser systématiquement dans le temps les premiers archevêques de Reims, même s'il donne parfois quelques repères chronologiques. Après l'arrivée des deux premiers titulaires du siège, Sixte et Sinicius, envoyés par saint Pierre, et l'évocation des martyrs de Reims, l'historien annonce qu'il n'a trouvé qu'un prélat, Amans, entre les temps apostoliques et l'époque de Constantin, où Betausius de Reims assista au concile d'Arles. Il explique ce fait par les persécutions subies par les chrétiens³. Les cinq successeurs de Betausius ne font pas non plus l'objet d'indications chronologiques⁴. Leur énumération suffit à les situer dans le temps. Puis vient la très prolixe notice consacrée à saint Nicaise, que l'auteur situe au temps des invasions vandales en Gaule⁵. Flodoard évoque ensuite le souvenir des quatre évêques suivants sans références chronologiques, avant de passer à saint Rémi, dont le souvenir est bien évidemment lié au baptême de Clovis⁶. Même imprécision chronologique au début du livre II, quand l'historien rémois donne le nom des deux premiers successeurs de Rémi⁷. Il précise ensuite pour le troisième, Mapinius, qu'il reçut des dons de la reine Suavegoth, ce qui peut difficilement passer pour un repère chronologique⁸. Flodoard, dont les talents d'historien sont connus, a sans doute reculé devant la tâche de retrouver les empereurs, rois ou papes contemporains des premiers évêques, en raison notamment de l'absence d'un véritable catalogue épiscopal donnant la durée des pontificats. S'il ne l'a pas fait par la suite à partir de l'instauration de la dynastie mérovingienne, c'est sans doute qu'il ne jugeait pas utile de le faire. Il a seulement cherché à

¹ Cf. p.278-281 de notre travail

² Flodoard, *Historia Remensis ecclesiae*, M.G.H., SS, XIII, éd. I. Heller et G. Waitz, Leipzig, 1925, p.405-599. Michel Sot, Flodoard, un historien et son église, Paris, 1993.

³ Flodoard, *Historia...*, MGH, SS, XIII, c.5, p.417: «...adeo ut post premissos nostrae fidei patres beatum Sixtum atque Sinicium unum dumtaxat presulem inveniamus Amansium usque Constantini, sub quo Betausius reperitur, qui cum Primogenito diacone suo primus ex Belgica provincia legitur Arelatensi interfuisse sinodo... » .

⁴ Il s'agit Aper, Maternianus, Donatien, Viventius et Sévère.

⁵ Flodoard, *Historia...*, MGH, SS, XIII, c.6, p.417-420.

⁶ Il s'agit de Baruc, Baructius, Barnabas et Bannadius.

⁷ Romain et Flavien.

⁸ Flodoard, *Historia...*, MGH, SS, XIII, c.1, p.447.

situer dans le temps les prélats les plus considérables de l'église de Reims, sans adopter un système chronologique rigide.

Les *gesta episcoporum* des XI^e et XII^e siècles

Liège

Hériger de Lobbes, dans son ouvrage consacré aux prélats liégeois, qui s'arrête avec la mort de saint Remacle en 669, se montre plus sensible aux problèmes chronologiques, même s'il ne donne pas beaucoup plus d'informations temporelles pour les premiers temps de son diocèse que les autres auteurs de *gesta episcoporum*¹. Il prend tout d'abord le soin de situer la prédication de Pierre dans le temps, puisqu'il précise que l'apôtre arriva à Rome la deuxième année du règne de Claude, et qu'il fut actif pendant 25 ans, jusqu'à la 13^e année du règne de Néron, c'est-à-dire la 36^e après la Passion². Hériger tire ces informations de la *Chronique universelle* d'Eusèbe-Jérôme³. L'érudit lotharingien insiste également sur les 48 longues années de l'épiscopat de Materne, envoyé par Pierre avec Euchaïre et Valère, qui aurait occupé simultanément les sièges de Trèves et de Tongres⁴. Puis il explique qu'il ne peut pas donner de détails sur les 8 successeurs de Materne, car l'invasion des Huns aurait effacé toute trace de leur épiscopat. Il s'agit là d'un lieu commun, mais parmi les détails qu'Hériger aurait aimé livrer à ses lecteurs, il définit ce à quoi aurait dû ressembler selon lui une notice-type. En premier lieu se trouvent les noms des empereurs et consuls contemporains de chaque prélat liégeois⁵. S'agit-il d'un vœu pieux ou d'un élément qui rentrait véritablement dans le programme de l'auteur ? Mis à part le cas de saint Servais, qui a droit à une très longue notice nourrie d'indications chronologiques⁶, il faut bien dire qu'il ne le fait pas pour les successeurs de ce prélat⁷. Le lettré lotharingien n'offre donc pas un système chronologique

¹ Hériger et Anselme, *Gesta episcoporum, Tungrensium, Traiectensium et Leodensium*, M.G.H., SS, VII, éd. R. Koepke, Hanovre, 1846, p.134-244.

² Hériger..., MGH, SS, VII, c.4, p.167.

³ II, 16.

⁴ Hériger..., MGH, SS, VII, c.13, p.170.

⁵ Hériger..., MGH, SS, VII, c.15, p.171 : «*Qui [episcopi] quorum vel imperatorum vel consulum claruerint temporibus, quosque vita singulorum habuerit exitus, quotque singuli annis amministraverint officium pontificatus... quia totius Galliae ab Hunis facta non solum nostrae, sed aliarum aecclisarum abolevit eversio...*»

⁶ Saint Servais est présenté comme un contemporain de l'invasion des Huns en Gaule, qu'Hériger place sous l'empereur Valens et son préfet Maximin : Hériger..., MGH, SS, VII, c.21, p.173 : «*Verum Huni fame compulsi par avaritiam Maximi a Valente Gallis praefecti, coacti sunt Romanorum partibus refragari, moxque iterum Gallias occupare...*»

⁷ Hériger..., MGH, SS, VII, c.27 et 28, p.176.

rigide, mais il prend soin de situer dans le temps les évêques les plus importants, à l'aide de quelques indications disséminées, qui sont autant de repères proposés au lecteur dans la succession des pontifes liégeois.

Hériger était bien conscient des problèmes chronologiques soulevés par l'apostolicité du fondateur du siège Materne, comme le prouve un passage d'une de ses lettres :

« A propos de nos évêques trévires, Euchaire, Valère et Materne, qu'on dit avoir été envoyés par l'apôtre Pierre, un certain lieu nommé Elegia offre une concordance avec leur histoire, mais à partir de la passion de saint Pierre qui eut lieu la 13^e année du règne de Néron- saint Pierre s'il envoya justement Euchaire, Valère et Materne, il le fit quelques années avant sa passion-, on compte 263 années depuis cette passion jusqu'à la 25^e année de Constantin, quand mourut saint Sylvestre, par l'ordre duquel se déroula le concile d'Arles, où on lit que saint Materne évêque de Cologne fut présent avec son archidiacre Maurin et où fut également présent saint Agritius, l'évêque des Trévires. »¹

Hériger semble donc mal à l'aise avec la chronologie des premiers évêques, embarras qu'il résout en partie dans son histoire des évêques de Liège, en invoquant des vacances épiscopales de durées indéterminées². Anselme, le chanoine de Saint-Lambert, qui poursuit le travail d'Hériger jusqu'au milieu du XI^e siècle, ne se montre pas plus soucieux de datation. Il commence seulement à partir de l'époque carolingienne à indiquer certains repères en fonction de l'année de l'Incarnation, sans pour autant donner les durées des épiscopats³. Lui n'ont plus n'a pas ressenti le besoin d'enserrer la lignée épiscopale liégeoise dans les mailles d'un système chronologique rigide.

Cambrai

Les *Gesta episcoporum Cameracensium* ont été écrits dans l'entourage de l'évêque Gérard de Cambrai (1012-1051), probablement par son chapelain Foulques aux alentours de 1024-

¹ « De nostris Treverensibus Eucharico, Valerio, Materno, qui dicuntur missi fuisse ab apostolo Petro, et locus quidam in Elisatio pago nomen habens Elegia concordat cum eorum historia, sed a passione beatri Petri, que est 13 annus Neronis, qui si forte Eucharium, Valerium et Maternum Treveribus misit, ante aliquot annos passionis suae hoc fecit, computantur anni 263 usque ad 25 annum Constantini, quando obiit sanctus Sylvester, cuius iussu Arelato facta est synodus, ubi legitur interfuisse sanctus Maternus Agrippinae episcopus cum Maurino archidiacono suo ubi et affuit sanctus Agricius Treverirum episcopus. »

² Hériger..., MGH, SS, VII, c.26, p.175-176, après la mort de saint Servais et c.43, p.182 avant l'arrivée de saint Amant.

³ Les durées d'épiscopat apparaissent de façon régulière avec Evrard après le milieu du X^e siècle, Anselme..., MGH, SS, VII, c.24, p.201-202.

1025¹. Cette œuvre ne présente pas un système de datation homogène dans les premières notices, et la liste des prélats cambrésiens, malgré le rappel d'une présence chrétienne dans la cité avant les destructions du V^e siècle, commence réellement avec saint Vaast dont le souvenir est fortement attaché à Clovis et à saint Rémi qui le consacra.² Les durées de règne des premiers prélats ne sont pas indiquées³. Certains évêques sont replacés dans une chronologie plus large, au gré des sources dont disposait l'auteur, mais il n'y a pas de volonté systématique de dater l'épiscopat de chaque prélat en le mettant en parallèle avec la liste des empereurs ou des rois francs. Comme à Liège et à Reims, les *Gesta* de Cambrai sont parsemés de repères chronologiques qui permettent de situer dans le temps les principaux évêques.

Trèves

Les *Gesta episcoporum Treverorum* sont l'œuvre d'un auteur anonyme dont le texte s'arrête en 1101⁴. Son projet semble dépasser la simple histoire épiscopale, puisqu'il relate longuement les origines païennes de sa cité, avec notamment l'évocation du héros fondateur Trebeta, obligé de fuir l'Assyrie en raison de la vindicte de sa marâtre Sémiramis. La valorisation de la lignée épiscopale s'intègre donc ici dans le cadre plus général d'une glorification de la ville de Trèves et de son peuple.

L'auteur prend le soin de situer très précisément dans le temps les règnes des premiers évêques Euchaire, Valère et Materne, avec toutes les ressources dont disposait l'historiographie médiévale en matière de datation. On apprend ainsi que Materne a été envoyé en Gaule en l'an 54, la 19^e année du règne de l'empereur Claude, la 8^e du pontificat de saint Pierre à Rome. Son épiscopat dura 23 ans. Celui de son successeur Valère 15 ans. Celui de Materne, 40 ans, au terme duquel, il mourut d'après l'auteur en l'an 128⁵. Ce souci

¹ *Gesta episcoporum Cameracensium*, M.G.H., SS, VII, éd. L. Bethmann, Hanovre, 1846, p. 394-525 ; sur la datation de cette œuvre, voir Erik van Mingroot, «*Kritisch onderzoek omtrent de datering van Gesta episcoporum Cameracensium*», dans la *Revue Belge de philologie et d'histoire*, n°53, 1975.

² *Gesta episcoporum Cameracensium...*, MGH, SS, VII, c.6, p.405.

³ Les indications chronologiques deviennent vraiment régulière à partir de l'époque carolingienne, avec l'utilisation de la datation selon l'année de l'Incarnation.

⁴ *Gesta Treverorum*, éd. G. Waitz, MGH, SS, VIII, Hanovre, 1848, p.130-174 ; sur cette œuvre voir H. Thomas, *Studien zur Trierer Gechichtsschreibung des 11. Jahrhunderts, insbesondere zu den Gesta Trevirorum*, Bonn, 1968 (*Rheinisches Archiv*, 68; Klaus Kroenert, *La construction du passé de la cité de Trèves : VIII^e-XI^e siècles. Étude d'un corpus hagiographique*, [2006], K. Kroenert, *Construire l'histoire d'une ville épiscopale : les Gesta Trevirorum (XII^e siècle)* dans M. Sot et F. Bougard, *Liber, Gesta, Histoire. Ecrire l'histoire des évêques et des papes de l'Antiquité au XXI^e siècle*, 2009, Turnhout, p.299-314. H. Thomas [1968], p.25-33, d'après le témoignage de dom Calmet met en avant l'existence d'une première version disparue qui aurait été rédigée après 1072. K. Kroenert [2009], p.312, émet quant-à-lui l'hypothèse selon laquelle l'ouvrage aurait été commandité par les archevêques Popon (1016-1047) ou Eberhardt (1047-1066) dont les notices sont les plus prolixes. Cette première mouture inachevée aurait été terminée sous Brunon (1102-1128).

⁵ *Gesta Treverorum...*, MGH, SS, VIII, c.15 et 16, p.147-148.

chronologique ne s'étend cependant pas à toute l'œuvre, car les 21 successeurs de Materne sont alignés sans plus de précisions temporelles. Il faut dire à ce sujet que peu avant la rédaction des *Gesta Treverorum*, les listes épiscopales de la cité avaient été allongées en reprenant en partie le nom de pontifes liégeois, pour tenir compte de l'apostolicité du siège, et effacer le souvenir des vacances épiscopales¹. L'auteur reprend à la lettre la déploration d'Hériger que nous avons évoqué plus haut et il exprime ainsi l'incapacité dans laquelle il se trouve de situer dans le temps chaque évêque de Trèves par rapport au règne des empereurs et des consuls². Il ne s'avoue cependant pas vaincu et il égrène les dix persécutions qui ont touché l'Eglise, car pour lui son manque d'informations en est la conséquence.

Les archevêques suivants, sauf exceptions³, ne possèdent pas de durée d'épiscopat dans les *Gesta*, malgré le renom de certains d'entre eux comme Agritius, ou Maximin. D'une façon générale, l'auteur reste attaché au schéma déjà évoqué pour Reims, Liège ou Cambrai : il cherche surtout à dater certains moments forts de l'histoire de Trèves, qui font office de repères chronologiques dans son œuvre, et il emploie assez fréquemment les années de l'Incarnation pour y parvenir⁴. Il n'a pas pour ambition de livrer un système chronologique rigide, qui aurait remplacé précisément dans le temps chacun des titulaires du siège de Trèves.

Toul

Un texte dédié aux évêques toulousains a peut-être existé dès le X^e siècle, comme l'atteste la *Vita Mansueti* d'Adson de Montier-en-Der, mais il n'est pas parvenu jusqu'à nous⁵. Les *Gesta episcoporum Tullensium*, dans la version éditée par G. Waitz, ont été rédigés au début du XII^e siècle, sous l'épiscopat de Ricuin (1107-1126)⁶. Cet évêque eut quelques peines à garder le contrôle de son diocèse pendant la Querelle des Investitures. Les *Gesta* auraient servi à légitimer son pouvoir et à réunifier le peuple et le clergé toulousain autour de l'évêque⁷. Joachim Dahlhaus, après une minutieuse étude des manuscrits contenant le texte des *Gesta*, estime pour sa part qu'une première rédaction est intervenue en 1049-1050, sous l'évêque

¹ Krönert [2003], p.629.

² MGH, SS, VII, c.15, p.171 ; *Gesta Treverorum*, MGH, SS, VIII, c.16, p.148-149 ; l'auteur trévirois reprend les mêmes mots qu'Hériger mais il ajoute aux Huns, les Normands comme responsables de l'oubli qui touche la lignée épiscopale. La ville a été pillée par les hommes du nord en 882.

³ L'auteur précise notamment la durée de l'épiscopat de Félix, 12 ans, d'Hetti, 30 ans, MGH, SS, VIII, c.22, p.157 ; c.26, p.164.

⁴ L'auteur a notamment utilisé la chronique universelle de Reginon de Prüm.

⁵ Adson de Montier-en-Der, *Vita Mansueti*, BHL 5209-5210, AA, SS, sept., I, c.25, p.644 l'auteur fait référence aux « *Gestis praecedentium Leucorum urbis antistitum* ».

⁶ *Gesta episcoporum Tullensium*, éd. G. Waitz, MGH, SS, VIII, Hanovre, 1848, p.632-648.

⁷ Dirk Schlochtermeyer, *Bistumschniken des Hochmittelalters. Die politische Instrumentalisierung von Geschichtsschreibung*, Paderborn, 1998, p.159-172.

Brunon de Dabo, c'est-à-dire Léon IX, mais il ne s'agit là que d'une hypothèse, qui ne s'appuie sur aucune preuve décisive¹.

Parmi les premiers évêques, seul saint Evre, le 8^e, est localisé précisément dans le temps. Les autres ne sont souvent que des noms dont les durées de règne ne sont pas mentionnées. Certains pontifes sont mis en relation avec des rois francs, qui ont fait des dons à l'église de Toul². La mention des *dies natales* des prélats devient régulière à partir de Bodon, le 22^e évêque, au milieu du VIII^e siècle³ ; les années d'épiscopat à partir de Frothaire, le 26^e pontife dans la première moitié du IX^e siècle, malgré quelques exceptions⁴. Les dates données en fonction de l'année de l'Incarnation sont rares et n'interviennent pas avant la seconde moitié du X^e siècle⁵. L'auteur des *Gesta episcoporum Tullensium* n'a donc pas cherché à établir des synchronismes entre les évêques de Toul, les papes et les souverains, même s'il en avait les moyens dans la seconde partie de son œuvre. Comme dans les exemples précédents, quelques repères chronologiques éparpillés au fil du texte lui permettent de resituer la lignée épiscopale toulousaine dans le temps.

Les repères chronologiques dans les *Gesta abbatum* et dans les *gesta episcoporum* saxons

Le problème se pose différemment pour les auteurs de *gesta abbatum* et pour les clercs allemands d'Hildesheim, Halberstadt, Magdebourg et Mersebourg qui s'efforcèrent de consigner par écrit les hauts faits de leurs évêques. Aucun n'avait en effet à remonter le temps jusqu'aux premiers siècles du christianisme, dans la mesure où la plupart des monastères de la Gaule du nord datent au plus tôt de l'époque mérovingienne et que les diocèses allemands transrhénans ont été fondés sous les Carolingiens et les Ottoniens. Tous ces historiens pouvaient fournir facilement des données chronologiques précises sur leurs abbés ou leurs évêques.

¹ Joachim Dahlhaus, « Zu den *Gesta episcoporum Tullensium* », dans Armin Kohnle, *Papstgeschichte und Landesgeschichte. FS für Hermann Jakobs zum 65. Geburtstag*, Cologne, 1995.

² Ainsi pour Teufriidus, le 15^e évêque, qui reçut un don de Dagobert, *Gesta episcoporum Tullensium*, MGH, SS, VIII, c.15, p.635.

³ *Gesta episcoporum Tullensium*, MGH, SS, VIII, c.22, p.636-637.

⁴ *Gesta episcoporum Tullensium*, MGH, SS, VIII, c.26, p.637.

⁵ Première apparition avec la consécration de Gérard de Toul en 963, et dernière avec la mort de Pibon en 1107 *Gesta episcoporum Tullensium*, MGH, SS, VIII, c.34, p.642 et c.50, p.648.

C'est le cas par exemple à Fontenelle, en Normandie, où sont composés des *Gesta sanctorum patrum coenobii Fontanellensis*, entre 823 et 833 sous l'abbé Anségise, avant qu'un premier remaniement n'intervienne sous son successeur Foulques entre 834 et 845¹. Chaque notice commence par une mise au point chronologique dans laquelle l'auteur précise le nom du roi au moment de l'avènement d'un nouvel abbé, ainsi que l'année de l'Incarnation et souvent le nom du pape. A titre d'exemple, il écrit que

«Bain, évêque de Thérouanne, reçut et assura le gouvernement du monastère, la 7^e année de Childebert, roi des Francs, la 5^e depuis notre bienfaisant et très illustre protecteur, le prêtre Wandrille et la 13^e du pontificat du pape Serge jusqu'à la 15^e de ce même roi, et la 2^e du pape Jean qui fut le 88^e pape depuis le bienheureux apôtre Pierre, la 21^e du maire du palais Pépin, fils d'Anségisèle, la 706^e de l'Incarnation de notre Seigneur, 4^e indiction, pendant 9 ans. »²

On peut difficilement faire plus précis ! Les auteurs de *gesta episcoporum* écrits en Germanie, et notamment en Saxe, proposent également des références précises qui s'appuient sur les règnes des papes et des empereurs, mais là aussi il faut tenir compte de l'apparition tardive de leurs églises, à partir des conquêtes et des fondations de Charlemagne, voire des Ottoniens, comme c'est le cas à Magdebourg. Ainsi la première mouture des *gesta episcoporum* composés à Hildesheim en 1079, ou peu après, utilise presque systématiquement les années de l'Incarnation pour situer les principaux événements concernant l'évêché³. Il est vrai que l'auteur de ce texte, qui s'est appuyé sur le chartrier de son église, n'avait pas à remonter les siècles jusqu'aux temps apostoliques pour dater les épiscopats des premiers pontifes.

¹C'est l'hypothèse formulée par leur éditeur moderne Frère Pascal Pradié, *Chronique des abbés de Fontenelle (Saint-Wandrille)*, Paris, 1999, p.XXV-XXVIII.

²*Chronique des abbés de Fontenelle...*, p.26-27.

³*Chronicon episcoporum Hildesheimensium*, MGH, SS, X, p.845-854 ; sur cette œuvre voir Schlochtermeyer [1998], p..

Les repères chronologiques dans les *Gesta episcoporum* composés entre Loire et Rhin (VIII^e-XII^e s.)

	Apostolicité (premier évêque, disciple des apôtres)	Durée des épiscopats	Datation par les règnes des rois et des empereurs	Datation par les pontificats des papes	Datation par les années de l'Incarnation
Metz Paul Diacre fin VIII ^e s.	oui	Non sauf pour le dernier évêque cité Chrodegang 2 ^e tiers du VIII ^e s.	non	non	non
Le Mans Milieu IX ^e s.	oui	oui	oui	non	non
Auxerre fin IX ^e s.	non 1 ^{er} évêque au milieu du III ^e s.	oui	oui jusqu'à Héraclius mort en 641. Les rois francs sont donnés à	oui jusqu'à Serge I ^{er} tout début VIII ^e s.	1 (841)

			partir de Clovis		
Verdun début X ^e s.	Oui	A partir de l'évêque Pierre, 3 ^e quart du VIII ^e s.	Très irrégulières (Rois et empereurs francs)	non	Non
Reims préciser	Oui	non	Très irrégulières (rois et empereurs francs)	non	2 (814 ;845)
Liège début et milieu du XI ^e s.	Oui	à partir d'Evrard, seconde moitié du X ^e s.	Non	non	2 (932 ;1056) Hériger donne 2 dates en fonction de la Passion pour situer les actions de Pierre
Cambrai vers 1024-1025	non saint	non	Irrégulière à partir de	non	Irrégulière à partir du IX ^e s.

	Amans, 1 ^{er} évêque au VI ^e s.		Charlemagne		
Trèves Après 1101	Oui	Très irrégulières	Non	non	Irrégulière (de -50 à 1015) 2 dates sont données <i>ab urbe condita</i> pour situer la fondation de la cité
Toul Après 1107	Oui	à partir de Frothaire début IX ^e s.	Non	non	2 (963 et 1107)
Metz GEM après 1132	Oui	oui elles sont régulières jusqu'à Adalbéron I ^{er} milieu X ^e s.	Oui	oui	1 (801)

3. Le système chronologique des GEM et la controverse autour des premiers papes

Donc, contrairement à la plupart des rédacteurs de *Gesta episcoporum* qui prétendaient faire remonter les origines de leur lignée épiscopale à l'époque apostolique, l'historien messin du XII^e siècle a tenté de dater précisément l'épiscopat de chaque prélat messin en fonction des règnes des papes et des empereurs, en créant un véritable système chronologique. Examinons tout d'abord son point de départ.

Evêques de Metz (attestations d'après d'autres sources)	Durées d'épiscopat d'après les GEM, (années cumulées)	Papes cités dans les GEM, (numéro et dates des pontificats réelles ou supposées)	Empereurs cités dans les GEM, (numéros et dates de règnes)	Événements
Clemens	25	Pierre (mort en 64 ou 67) Clément (88-97)	9 ans sous Claude (41-54) 14 sous Néron (54-68) Mort sous Vespasien (3) (69-79)	Arrivée à Metz de Clément la V ^e année du règne de Claude (49 d'après Reginon)
Celeste	15 (40)	Anaclet (doublet avec Clet 76-88)	7 ans sous Vespasien (69-79) 2 ans sous Titus (79-81) Mort sous Domitien (81-96)	
Felix	42 (82)	Evariste (97-105) Alexandre (105-115) Sixte (115-125) Telesphore (125-135)	Domitien (81-96) Nerva (96-98) Trajan (98-117) Mort sous Adrien (117-138)	
Patiens	14 (96)	Ygin (136-140) Pie (140-155)	Adrien (117-138) Antonin (138-161)	
Victor (341)	9 (105)	Pie (140-155)	Mort sous Antonin	

			(138-161)	
Victor	3 (108)	Pie (140-155)	Mort sous Antonin (138-161)	
Symeon	30 (138)	Anicet (155-166) Sother (166-175) Eleuthère (175- 189)	Antonin (138- 161) Marc Aurèle et Verus(161-180) Mort sous Commode (180- 192)	
Sambat	18 (156)	Victor (189-199) Zéphyrin (199- 217)	Commode (180- 192) Pertinax (192) Sévère (193-211)	
Rufus	29 (185)	Zéphyrin (199- 217) Calixte (217- 222) Urbain (222-230)	Sévère (193-211) Caracalla (212- 217) Macrin (217-218) Heliogabale (218- 222) Sévère Alexandre (222-235)	
Adelfus	17 (202)	Pontien (230- 235) Antère (235-236) Fabien (236-250)	Sévère Alexandre (222-235) Maximin (235- 238) Gordien [3] (238- 244) Philippe (244- 249)	
Firmin	45	Corneille (251-	Dèce (249-251)	

	(247)	253) Lucius (253-254) Etienne (254-257) Sixte (257-258) Denis (259-268) Felix (269-274) Eutychès (275-283) Gaius (283-296) Marcellin (296-304) Mort sous Marcel (308-309)	Galle et Volusien (251-253) Valérien (253-260) Gallien(260-268) Claude (268-270) Aurélien (270-275) Tacite (275-276) Florianus Probus (276-282) Carinus (282-283) Numérien (283-284) Dioclétien (284-305)	
Legontius	34 (281)	Eusèbe (309) Miltiade (311-314) Silvestre (314-335) Marc (336)	Constantin (306-337)	
Auctor	49 (330)	Jules (337-352) Liberius (352-366) Felix (355-365) Damase (366-384) Sirice (384-399)	Constance (337-361) Julien (361-363) Jovinien (363-364) Valentinien (364-375) Valens (364-378) Gratien (375-383) Valentinien (2)	Mention du pseudo concile de Cologne en présence de saint Maximin et de saint Martin († 397) pour juger Euphratès

			(375-392)	
Epletius	16 (346)	Sirice (384-399) Anastase (399-401)	Théodose (379-395)	
Urbinius	29 (375)	Innocent (401-417) Zosime (417-418)	Arcadius (395-408) Honorius (395-423)	
Bonolus	3 (378)	Boniface (418-422)	Arcadius (395-408) Honorius (395-423)	
Therentius	20 (398)	Celeste (422-432) Sixte (432-440)	Honorius (395-423) Theodose junior (408-450)	
Gonsolinus	18 (416)	Léon (440-461)	Marcien (450-457) Valentinien (3) (425-455) Léon (457-474)	
Romanus	36 (452)	Hilaire (461-468) Simplice (468-483) Felix (483-492)	Zénon (474-491) Anastase (491-518)	
Fronimus	8 (460)	Felix (483-492) Gelase (492-496) Anastase (496-498)	Anastase (491-518)	
Grammatius	25 (485)	Jean (523-526) Symmaque (498-514) Hormidas (514-	Anastase (491-518) Justin (518-527)	

		523)		
Agatimber	12 (497)	Felix (526-530) Boniface (530-532) Mercure (533-535) Agapet (535-536) Sylvère (536-537)	Justinien (527-565)	
Sperus (535)	17 (514)	Vigile (537-555)	Justinien (527-565)	
Vilicius (vers 566)	25 (539)	Pélage (556-561) Jean 3 (561-574) Benoît (575-579)	Justin junior (565-578) Tibère Constantin (578-582)	
Petrus	10 (549)	Pélage (2) (579-590)	Tibère Constantin (578-582)	
Agiulf (601)	12 (561)	Grégoire le Grand (590-604)	Maurice (582-602)	
Arnoald	8 (569)	Sabinien (604-606) Boniface 3 (607)	Focas (602-610)	
Papolus (avant 612)	24 (593)	Deusdedit (615-619) Boniface V (619-625) Honorius (625-638) Sévérin (640)	Heraclius (610-641)	
Arnoul (614-627)	15 (608)	Jean (640-642) Théodore (642-	Heraclius (610-641)	

		649) Martin (649-655) Eugène (654-657)	Eraclona Constantin (4) (668-685)	
Goeric	17 (625)	Vitalien (657-672) Adeodat (672-676)	Constantin (4) (668-685)	
Godó	10 et 2 mois (635 et 2 mois)	Donus (676-678) Agathon (678-681) Léon (2) 682-683) Benoît (684-685) Jean (685-686) Cunon (686-687) Serge (687-701)	Constantin (4) (668-685)	
Chlodulf	40 et 25 jours (675 et 2 mois et 25 jours)	Serge(687-701) Jean 5 (6) (701-705) Jean 6 (7) (701-705) Sisinius (708) Constantin (708-715) Grégoire 2 (715-731)	Constantin (4) (668-685) Léon (695-698) Tibère (698-705) Justinien 2 (695-711) Philippe (711-713) Anastase (2) (713-715)	
Abbo	10 (685 et 2 mois et 25 jours)	Grégoire 3 (731-741)	Théodose (3) (715-717) Léon (3) (717-741)	
Aptatius	13	Zacharie (741-	Constantin 5 (741-	

	(698 et 2 mois et 25 jours)	752)	775)	
Felix	9 mois (698 et 11 mois et 25 jours)	Zacharie (741-752)	Constantin 5 (741-775)	
Sigebaud	25 (723 et 11 mois et 25 jours)	Etienne (2) (752-757) Paul (757-767)	Constantin 5 (741-775) Léon 4 (775-780)	
Chrodegang (742-766)	23 (746 et 11 mois et 25 jours)	Mention de Zacharie (741-752) Etienne (2) (752-757) Paul (757-767)	Irène (797-802) Constantin (780-797) Nicéphore (802-811) Staurachius (811) Michel (811-813) Sous Pépin (741-768) et Carloman (741-754)	« Consécration » de Pépin III par Zacharie (749) Etienne 3 (2) sacre Pépin et ses deux fils Charles et Carloman (754) cf. Reginon
Angilram (768-791)	23 (769 et 11 mois et 25 jours)	Léon (795-816) Adrien (772-795) Etienne 3 (816-817)	Léon 3 Iconocalste (717-741) (plutôt Léon V 813-820)	Sacre de Charlemagne par Léon 3. L'auteur donne la date de 801-9 ^{eme} indiction
Gondulf	6 (775 et 11 mois et 25 jours)	Pascal (817-824) Eugène (2) (824-827)	Charlemagne (768-814)	
Drogon (823-855)	32 (807 et 11 mois et 25 jours)	Valentin ((827) Grégoire IV (827-844) Serge (844-847)	Louis le Pieux (814-840)	
Advence (858-875)	17 (824 et 11 mois et 25 jours)	Léon 4 (847-855)	Charles le Chauve (840-877)	Couronnement de Charles le

	25 jours)	Benoît (855-858) Nicolas (858-867) Mort sous Adrien II (867-872)	(empereur en 875)	Chauve par Advence et Hincmar (869) Concile de Metz (mai 859)
Wala (876-882)	6 et 15 jours (830 et 11 mois et 40 jours)	<i>Grégoire 5</i> <i>Jean 7</i>	Carloman (879-884) Louis (879-882) Charles le simple (893-922) Ou Charles le Gros (876-888) (empereur en 884)	
Robert (883-917)	34 (864 et 11 mois et 40 jours)	<i>Léon 5</i> <i>Jean 7</i>	Arnulf (roi en 887) (empereur 896-899)	
Wigeric (917-927)	10 et 30 jours (874 et 11 mois et 70 jours)	<i>Léon 7</i> <i>Benoît 4</i> <i>Grégoire 6</i>	Zwentibold (895-900)	
Adalberon (929-964)	35 et 9 mois et 25 jours (909 et 20 mois et 95 jours)		Otton 1 (roi en 936) (empereur 962-973)	
Thierry (965-984)	?	<i>Jean 7</i> <i>Jean 8</i> <i>Léon 7</i>	Henri (2) (roi en 1002) (empereur 1014-1024)	
Adalberon II	28	<i>Jean</i>	Henri 2 (3)	

(984-1005)		<i>Léon</i> <i>Etienne 5</i>	(roi en 1039) (empereur 1046-1056)	
Thierry II (1006-1046/7)	30	Marin Agapet Octavien Léon 9 (1049-1054)	Henri 2 (3) (roi en 1039) (empereur 1046-1056)	Dédicace de Saint Arnoul par Léon 9 (1049)
Adalberon III (1047-1072)	?	Léon 9 (1049-1054) Etienne = Frédéric de Lorraine (1057-1058) Alexandre 2 (1061-1073)	Henri après Conrad Henri 2 (3) (roi en 1039) (empereur 1046-1056) ou Henri 4 (1084-1106)	
Hériman (1072-1090)	?	Grégoire 7 (1073-1085)		

Le point de départ : l'arrivée de Clément à Metz et le problème des premier papes

Après avoir mentionné l'élévation de Clément à l'épiscopat par saint Pierre, les GEM enchaînent tout de suite sur des considérations chronologiques :

« ...et ainsi saint Clément parvint à Metz la cinquième année du règne de Claude, il tint le siège épiscopal 25 ans, c'est-à-dire 9 ans sous Claude, et 14 ans sous Néron. Il mourut au temps de Vespasien, après la passion de saint Pierre et la mort de Néron, alors que Clément, son cousin germain gouvernait les fidèles romains après l'apôtre Pierre. J'ai consigné ce calcul car si on n'englobe pas les temps des pontificats de Lin et de Clet dans la durée de la prélatrice de Pierre, les années de règne des pontifes romains ne seront pas en concordance avec celle des empereurs, puisque

le saint apôtre se consacrait plus dans l'exercice de son ministère à convertir plutôt qu'à baptiser, comme l'atteste le livre des Actes des Apôtres. On sait en effet de façon certaine qu'après l'arrivée de l'Esprit Saint en Corneille, il leur ordonna qu'ils fussent baptisés, et ce pour éviter des schismes afin que les baptisés par l'apôtre ne se pensassent plus dignes que les autres. Et c'est pourquoi Paul dans sa première épître aux Corinthiens écrit : « Grâce à Dieu ! je n'ai baptisé aucun d'entre vous, hormis Crispus et Gaius, afin que vous ne disiez pas d'aventure que vous avez été baptisés au nom de Paul ». Car ceux qui étaient ordonnés prêtres par les apôtres, étaient supérieurs aux autres tels des évêques. La difficulté du calcul des années grandît dans l'église, comme je le pense, en partie à cause de la négligence des écrivains et en partie à cause de la pression des persécuteurs.¹ »

La durée de l'épiscopat de Clément de Metz provient du catalogue épiscopal. Quatre des cinq manuscrits des GEM indiquent qu'il exerça son ministère durant 9 années sous le règne de Claude, mais G. Waitz a préféré suivre la leçon fautive du manuscrit Bnf lat. 5532 qui indique 11². L'éditeur allemand a en effet retenu la leçon du plus vieux témoin, qui pourtant est loin d'être le plus fiable, et en additionnant ces 11 années aux 14 du règne de Néron, il retrouvait les 25 années de l'épiscopat du premier évêque messin. Il oubliait cependant que ce dernier s'est poursuivi sous le règne de Vespasien, comme le précisent les GEM. La notice de Céleste le second évêque avance qu'il a présidé aux destinées de l'église messine pendant 15 ans dont 7 sous Vespasien³. Or la plupart des catalogues impériaux, comme ceux reproduits par Bède ou Reginon de Prüm attribuent au premier Flavien un règne de 9 ans, 11 mois et 22 jours⁴. Si l'on retire les sept années de Céleste, on arrive à la conclusion que l'épiscopat de Clément s'est prolongé pendant deux années et quelques mois

¹ MGH, SS, X, p.535 : « *Advenit itaque Mettis beatus Clemens V Claudii anno ; sedit in episcopatu XXV annis, hoc sub Claudio IX et sub Nerone XIII. Obiit tempore Vespasiani, post passionem beati Petri et mortem Neronis, beato Clemente ipsius fratruale Romanis fidelibus post Petrum apostolum presidente. Hanc adeo subputationem annotavi, quia nisi tempora pontificatus Lini atque Clet sub spacio presulatus beati Petri comprehenderis, non sibi consone, respondebunt anni pontificum Romanorum annis imperatorum. Pro certo enim scitur, quia beatus apostolus non baptizandis sed convertendis ministerii officium magis impendebat, sicut liber Actus apostolorum testatur, quod post adventum sancti Spiritus in Cornelium et suos iusserit eos baptizari, et hoc propter scisma vitandum, ne baptizati ab apostolo digniores se ceteris putarent. Quocirca et Paulus Chorinthiis in prima epistola scribit : Gratias Deo, quod neminem vestrum baptizavi, nisi Crispum et Gaium, ne forte dicatis, quod in nomine Pauli baptizati estis. Nam qui ab apostolis ordinabantur presbiteri, ceteris preminebant ut episcopi. Scrupulus autem subputationis annorum partim negligentia scriptorum, partim pressura persecutorum, ut arbitror, in ecclesia inolevit. »*

² Bnf lat.5532, f.1r : « *sedit in episcopatu XXV annis, hoc sub Claudio XI et sub Nerone XIII...* ». La copie la plus soignée qui figure dans le ms Metz BM 796, donne XI.

³ MGH, SS, X, c.2, p.535 : « *Beato Clemente, ad Celestia migrante, sanctus Celestis illi successit in officio episcopali, seditque annis XV, sub Vespasiano VII, sub Tito II, sub Domiciano reliquos.* »

⁴ Bède, *Chronica maiora*, MGH, SS, Auct. Ant., t.XIII, p.284 ; Reginon de Prüm, *Chronicon*, MGH, SS in usum scol., t.L, p.6 : « *Anno Dominicae Incarnationis LXXIII. Vespasianus regnat annos IX, menses undecim, dies XXII.* »

sous Vespasien. Donc avec 9 ans sous Claude, 14 sous Néron et 2 sous Vespasien, on retrouve les 25 ans du ministère de Clément sur les Messins.

L'erreur provient certainement d'une négligence du copiste du ms Bnf lat. 5532, qui a transformé le chiffre romain IX en XI. Le nombre 9 paraît en effet plus logique pour une autre raison. D'après le texte des GEM, Clément est arrivé la cinquième année du règne de Claude, qui a duré de 41 à 54¹. En additionnant les 5 ans déjà écoulés et les 9 de l'épiscopat, on retrouve la longueur du principat du mari d'Agrippine. Il est à noter que la durée de règne de Néron a été arrondie à 14, alors qu'il n'a tenu les rênes de l'empire que 13 ans et 7 mois².

La controverse autour de la succession des premiers papes

Les doutes formulés par l'historien messin sur les pontificats de Lin et Clet ne sont pas une originalité pour l'époque, car nous sommes en présence d'un des lieux communs les plus fameux de l'historiographie médiévale, et il n'est pas rare de retrouver ce *topos* sous la plume des grands auteurs de chroniques universelles³. Les origines de la controverse tiennent au fait que les chrétiens de Rome ont d'abord fonctionné avec une direction collégiale avant que ne s'impose l'épiscopat monarchique dans la première moitié du II^e siècle⁴. La question de la succession de Pierre est donc vaine d'autant que la communauté romaine n'est pas une création des apôtres, mais existait déjà avant leur passage dans l'*Urbs*, comme le prouvent les *Actes*. C'est dans le cadre des luttes contre les gnostiques qui prétendaient être les seuls détenteurs de la vérité divine que les chrétiens de Rome présentèrent les premières listes épiscopales, sous la forme d'une suite d'évêques remontant jusqu'à saint Pierre et saint Paul. Ils ne projetaient pas seulement dans le passé l'organisation de leur communauté avec son dirigeant unique, mais ils affirmaient ainsi que la vérité apostolique avait été transmise

¹ Claude a régné de janvier 41 à octobre 54.

² Néron a régné d'octobre 54 à juin 68.

³ Mireille Chazan, «*Les lieux de la critique dans l'historiographie médiévale*», dans *Etudes d'historiographie médiévale*, Metz, 2008, p.424-425.

⁴ Klaus Schatz, *la primauté du pape. Son histoire des origines à nos jours*, Paris, 1992 ; Yves Marie Hilaire (dir), *Histoire de la papauté*, Paris, 2003, (2^e éd.), p.26-34.

jusqu'à leur génération par une lignée ininterrompue d'évêques, ce qui constituait à leurs yeux un solide gage de fiabilité¹.

Une première tradition fait de Clément le troisième successeur de Pierre. Dans La première liste donnée par Irénée et conservée par Eusèbe de Césarée dans son *Histoire Ecclésiastique*, Clément apparaît en troisième position après Lin et Clet, et devant Evariste². Cet ordre de succession figure également dans la *Chronique* de l'évêque syrien traduite en latin par Jérôme. Par ailleurs, le *Catalogue Libérien* au IV^e siècle présente une faute de copie, qui s'est glissée dans la liste, puisque après Pierre et Clément, apparaissent un Clet et un Anaclet qui précèdent Evariste³. C'est une autre version fautive qui est adoptée par le *Liber Pontificalis* au VI^e siècle, qui a servi de modèle à beaucoup de catalogues pontificaux qui ont circulé en Occident au Moyen Âge. Elle donne l'ordre de succession suivant : Lin, Clet, Clément, Anaclet.... La passion du pape Clément rédigée au V^e siècle présente ce dernier comme le troisième successeur de Pierre⁴ ; elle fut très largement diffusée au Moyen Âge puisqu'il en existe pas moins de 170 manuscrits, mais il est intéressant de constater que les copistes médiévaux ont parfois hésité et ont changé dans certains témoins la place de Clément dans la liste pontificale, en le présentant comme le second, voire le quatrième dirigeant de l'Eglise romaine⁵.

Une autre tradition s'est formée qui a pour principale caractéristique de présenter Clément comme le premier successeur de saint Pierre, ainsi que l'illustrent Tertullien et saint Jérôme dans leurs écrits⁶. Cette thèse se retrouve également dans la lettre apocryphe de Clément adressée à Jacques le frère du Seigneur⁷. Ce document épistolaire, composé au plus tard au tout début du IV^e siècle, expose un certain nombre de règles canoniques par le biais

¹ On retrouve la même logique dans les listes épiscopales qui prétendent remonter jusqu'aux temps apostoliques, faisant ainsi des évêques contemporains les dépositaire de la vérité.

² Irénée, *Adversus Haereses*, III, 3, 3. Sur les plus anciennes listes pontificales, voir Duchesne [1955], p.II-XII.

³ Ed Theodor Mommsen, MGH, SS, *Auct. Ant.*, t.IX, 1892, Berlin, p.73-76.

⁴ *Passio sancti Clementis papae*, BHL 1848-1849 : «*Tercius Romanae ecclesiae praefuit episcopus Clemens qui discipulam apostoli Petri secutus...* »

⁵ Le site des Bollandistes a recensé les 3 versions différentes de la numérotation des premiers papes.

⁶ Tertullien, *De praescriptione haereticorum*, CC, *series lat.* t.II, Turnhout, 1954, l.XXXII, 2, p.203 : «*sicut Romanorum Clementem a Petro ordinatum...*». L'attitude de saint Jérôme sur cette question est plus ambiguë : dans son commentaire sur Isaïe il indique que Clément dirigea l'église romaine après Pierre ; Jérôme, *In Esaiam*, CC *series lat.*, t.LXXIII, 2, 1963, Turnhout, l.XIV, 13-15, p.587 : «*et Clemens, vir apostolicus, qui post Petrum Romanam rexit ecclesiam scribit ad Corinthois...* » ; il se montre beaucoup plus nuancé dans le *De viris illustribus* où il fait état de deux traditions et semble plutôt pencher pour la première : Jérôme, *De viris illustribus*, PL, t.XXIII, c.15, p.631 : «*Clemens... quartus post Petrum Romae episcopus siquidem secundus Linus fuit, tertius Anacletus, etiamsi plerique Latiorum secundum post Petrum apostolum putent fuisse Clementem.*»

⁷ *Epistola Clementis ad Iacobum*, BHL 6646-6647, PL CXXX, coll.19-38.

d'un discours prononcé par saint Pierre à l'occasion de la bénédiction de son successeur Clément. Cette lettre fut largement diffusée en Occident, comme nous le verrons.

La controverse commence véritablement à prendre de l'ampleur au V^e siècle. Elle ne se traduit pas par le triomphe d'une des deux thèses en présence mais plutôt par une volonté d'harmoniser les deux versions de la tradition. Parmi ces conciliateurs, se trouve notamment Rufin dans la préface de sa traduction latine des *Reconnaisances de Clément*, dont il sera question plus loin. Ce dernier explique notamment que Clément fut le véritable successeur du prince des apôtres et il ajoute que Lin et Clet s'occupèrent des tâches épiscopales sous la direction de saint Pierre, qui pouvait ainsi se consacrer à sa mission apostolique¹.

Le problème revient au goût du jour au IX^e siècle avec la controverse sur le rôle et les pouvoirs des chorévêques. Le débat s'est notamment focalisé sur leur droit de procéder à des ordinations en lieu et place des évêques². Ainsi Raban Maur, dans une lettre à Drogon, l'archevêque de Metz, est plutôt favorable à l'exercice de ce pouvoir et il évoque notamment l'exemple de Lin et Clet pour appuyer sa démonstration³. La fausse lettre du pape Jean III, qui a été insérée parmi les décrétales pseudo isidorienne rédigées à la même époque revient sur ce précédent pour affirmer le contraire⁴. L'auteur du corpus pseudo isidorien apparaît en effet comme un adversaire résolu des chorévêques.

La vogue des chroniques universelles qui s'épanouit en Lotharingie et dans l'Empire du X^e au XII^e s. relance la controverse. Les érudits qui ont tenté de concilier les catalogues

¹ Rufin, *Prologus in Clementis recognitiones*, CC, series lat., t.XX, Turnhout, 1961 : «*Quidam enim requirunt quomodo, cum Linus et Anacletus in urbe Roma ante Clementem hunc fuerint épiscopi, ipse Clemens, ad Iacobus scribens, sibi dicat a Petro docendi cathedram traditam. Cuius rei hanc esse accepimus rationem, quod Linus et Anacletus fuerint quidem ante Clementem épiscopi in urbe Roma, sed superstite Petro, videlicet ut illi episcopatus curam gererent, ipse vero apostolatus impleret officium, sicut invenitur etiam apud Caesaream fecisse, ubi cum ipse esset praesens, Zacchaeum tamen a se ordinatum habebat episcopum. Et hoc modo utrumque verum videbitur, ut et illi ante Clementem numerentur épiscopi, et Clemens tamen post obitum Petri docendi susceperit sedem...* »

² Sur les chorevêques en Lorraine voir Gaillard [2006d], p.191-193.

³ MGH, *epistolae*, t.III, Ernst Dümmler, Berlin, 1898, n°25, p.431-432 «*Habebant enim ipsi apostoli adiutores in praedicatione Evangelii Christi, qui etiam ordinationes fecerunt ex preceptis eorum. Unde legitur in codice, quem Damasus papa de episcopis romanae ecclesiae petente Hieronimo presbitero conscripsit quod Linus et Cletus ex praecepto beati Petri ordinationes presbiterorum fecerunt, cum tamen post passionem Petri non illi, sed Clemens in honorem cathedrae successerit, ipso eidem tradente principe apostolorum, sicut epistola eiusdem Clementis, scripta ex mano Petri, ad Iacobum fratrem Domini testatur.* »

⁴ *Decreta Tercii Iohannis papae*, PL, t.CXXX, coll.1081-2.

«*Si autem Petrus, princeps apostolorum, adiutores sibi adscivit Linum et Cletum, non tamen potestatem pontificii aut ligandi vel solvendi normam eis tradidit, sed successori suo Clementi, qui sedem apostolicam post eum et potestatem pontificalem tradente sibi beato Petro tenere promeruit. Linus vero et Cletus ministrabant exteriora, princeps apostolorum Petrus verbo et orationi insistebat, quae non incongrue ad traditionem spiritus sancti per manus impositionem pertinent. ...Linum namque et Cletum nihil legitur unquam egisse ex pontificali ministerio potestative, sed quantum eis a beato Petro praecipiebatur, tantum solummodo agebant.* »

pontificaux et impériaux pour le premier siècle, ont buté sur les données contradictoires fournies par les différentes sources à leur disposition, et il n'est pas rare qu'une savante digression soit consacrée à ce problème¹. La palme revient incontestablement à Frutolf de Michelsberg qui développe longuement le sujet, non sans une certaine dose d'humour². Marianus Scottus quant à lui s'appuie sur la fausse décrétale du pape Jean III (qu'il attribue à Léon II) et sur les lettres apocryphes de Clément, pour aboutir à une solution originale : Clément aurait commencé son épiscopat du vivant de saint Pierre³. Dans l'espace lotharingien, si Reginon de Prüm n'approfondit guère le sujet et se montre ambigu⁴, Hugues de Flavigny reprend les mêmes sources que Marianus Scottus pour conclure plus sobrement à une succession directe de Clément après la mort de Pierre⁵.

La controverse sur les premiers papes dans les GEM

S'il est donc assez courant de retrouver ce problème évoqué dans les chroniques universelles, il est beaucoup plus rare de découvrir sa mention dans des *gesta episcoporum*. L'intérêt de l'auteur des GEM pour cette controverse réside sans doute dans le fait que ses sources offraient des versions contradictoires de la succession des premiers papes. Le manuscrit Bnf lat. 5294, qui est le codex le plus utilisé par l'historien des évêques de Metz, contient en effet la *passio* du pape Clément composée au V^e siècle⁶. Or d'après ce texte, qui suit certainement Irénée et l'*Histoire Ecclésiastique* d'Eusèbe de Césarée, Clément est le troisième successeur de Pierre, martyrisé sous Trajan, ce qui est complètement incompatible

¹ Chazan [2008], p.424-425.

² MGH, SS, t.VI, p.99-100 : Frutolf confronte par exemple les données de la passion de Denis l'Aéropagite, qui indique que ce dernier rentra de toute urgence à Rome pour revoir Pierre et Paul avant leur martyre mais arriva trop tard et rencontra le pape Clément, avec l'hypothèse de l'existence des pontificats de Lin et Clet. Il se demande alors comment saint Denis qui paraît extrêmement pressé de revoir l'Urbs a mis environ 24 ans (la durée des épiscopats de Lin et Clet) pour accomplir le trajet entre Athènes et Rome !

³ Marianus Scottus, *Chronicon*, MGH, SS, t.V, p.507-508.

⁴ Reginon présente Alexandre comme le quatrième pape après saint Pierre, ce qui veut dire qu'il suit la liste indiquée par la Chronique d'Eusèbe-Jérôme qui ne connaît pas le doublon Clet/Anaclet. A la fin de sa première partie cependant, l'abbé de Prüm reproduit un catalogue pontifical qui s'arrête avec Zacharie au VIII^e siècle qui concorde avec le *Liber Pontificalis* et donc présente Alexandre comme le cinquième successeur de Pierre, après Lin, Clet, Clément et Anaclet ; Reginon de Prüm, *Chronicon*, MGH, SS in usum scol., t.L, p.7 : «*Traiani temporibus martyrio coronantur : Romae Clemens papa, Alexander quartus post Petrum papa*» ; pour le catalogue p.38.

⁵ Hugues de Flavigny, *Chronicon*, MGH, SS, t.VIII, p.289-290.

⁶ Bnf lat. 5294, f.19v-24v. Il s'agit d'une version du texte qui indique bien que Clément est le troisième successeur de Pierre.

avec la présentation des GEM qui précisent que Clément de Metz est mort sous Vespasien, après le martyr de son parent romain.

Cette *Passio sancti Clementis papae et martyris* est précédée dans le manuscrit Bnf lat. 5294 par un texte intitulé *Ordinatio sancti Clementis*, qui est en fait un extrait de la lettre apocryphe de Clément à Jacques, le frère du Seigneur, et qui décrit la bénédiction de saint Clément par saint Pierre¹. Ce dernier désigne très clairement par ce geste Clément comme son successeur². L'auteur de l'*Ordinatio Sancti Clementis*, peu intéressé par les aspects normatifs de la lettre, s'est seulement contenté de reprendre les éléments narratifs concernant l'élévation de Clément en se servant du style indirect, quand ce dernier prenait la parole.

Plusieurs ouvrages contiennent la lettre de Clément à Jacques et ont pu servir de sources pour la rédaction de l'*Ordinatio sancti Clementis*, dont l'auteur est vraisemblablement messin, puisque ce document ne se trouve que dans le ms Bnf lat. 5294, copié à Saint-Symphorien. La lettre peut tout d'abord être associée aux *Homélies pseudo clémentines*. Cette œuvre, composée en grec au III^e siècle, rapporte l'histoire de Clément, un jeune romain apparenté à la famille impériale³. Lorsque ce dernier constate que sa famille a mystérieusement disparu de Rome, il part pour l'Orient où il rencontre Pierre à Césarée. Clément se convertit alors et retrouve sa famille. Les *Homélies* sont précédées par trois lettres apocryphes, dont celle de Clément à Jacques. Rufin a traduit en latin les *Homélies* à partir d'un original grec, qui était différent des versions conservées de nos jours, mais n'a pas choisi de reproduire les documents épistolaires qui étaient en tête de l'ouvrage. Il connaît cependant la lettre de Clément à Jacques, puisqu'il y fait référence dans sa préface en expliquant les raisons qui l'ont amené à ne pas la retranscrire⁴.

¹ Bnf lat. 5294, f.17v-19v; *Oridinatio sancti Clementis*; BHL 6646a. Le texte commence par les mots suivants «*In diebus illis cum beatus Petrus apostolus finem viate suae*». Pour l'édition de la lettre originale de Clément à Jacques, PL, t.CXXX, coll. 19-38.

² Bnf lat.5294, f.19v : «*Beatus Petrus in medio coram omnibus posuit manum suam super caput Clementis et in cathedra sua cum ingenti verecundia illum sedere compulit et benedixit eum et sic sanctus Clemens sedit in cathedra eius apostolatus.* »

³ Sur ce texte et l'édition de sa traduction latine voir André Schneider et Luigi Civillo, *Les Reconnaissances du pseudo-Clément, roman chrétien des premiers siècles*, Turnhout, 1999.

⁴Rufin, *Prologus in Clementis recognitiones*, CC, *series lat.*, t.XX, Turnhout, 1961 : «*Epistolam sane, in qua idem Clemens ad Iacobum fratrem domini scribens de obitu nunciat Petri, et quod se reliquerit successorem cathedrae et doctrinae suae, in qua etiam de omni ordine ecclesiastico continetur, ideo nunc huic operi non premisi, quia et tempore posterior est, et olim a me interpretata et edita.* » La référence à l'ordination de Clément montre bien qu'il s'agit de la première lettre à Jacques.

Cette traduction latine des *Homélies* porte le nom de *Reconnaissances* et a eu un très grand succès dans l'Occident chrétien¹. Une vingtaine de manuscrits des *Reconnaissances* contiennent quand même la lettre de Clément à Jacques. C'est le cas par exemple du manuscrit de Verdun Bm 75, copié au XI^e siècle et qui provient de Saint-Vanne². Aucun témoin messin des *Reconnaissances* n'est parvenu jusqu'à nous, mais un indice pourrait attester sa présence dans la cité mosellane au sein de la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Symphorien, où fut copié le ms. Bnf lat. 5294, dans la première moitié du XI^e siècle. Le manuscrit Metz Bm. 221, datant du même siècle, contient une note rédigée par le moine chargé de la gestion de la bibliothèque de Saint-Arnoul. Cette dernière dresse un inventaire des livres qui ne sont pas conservés dans cette abbaye, mais qu'on pouvait alors trouver à Saint-Vincent et à Saint-Symphorien. On apprend par ce document que ce monastère disposait d'un ouvrage nommé *Clementis liber de itineribus Petri*³. Il doit probablement s'agir de l'œuvre traduite par Rufin. Restons prudents cependant : cet ouvrage a disparu de la bibliothèque de Saint-Symphorien sans laisser de trace, et il est impossible de préciser s'il était précédé par la lettre de Clément à Jacques.

La lettre de Clément à Jacques a également été intégrée à une collection canonique réunie au milieu du IX^e siècle par un évêque fictif qui se nomme Isidore Mercator, passé à la postérité chez les historiens modernes sous le nom de pseudo-Isidore⁴. Cette compilation rassemble des pièces authentiques ainsi que des faux, qui ont pour but de renforcer les droits juridiques et les pouvoirs des évêques, comme c'est le cas de la fausse décrétale de Jean III que nous avons déjà évoquée. La collection a probablement été réunie à Corbie dans les années qui ont suivi la restauration de Louis le Pieux en 833. Ce retour aux affaires de l'empereur se traduit par le jugement, l'exil, voire la déposition d'un certain nombre de prélats qui avaient trahi la confiance du fils de Charlemagne. L'auteur du *corpus* pourrait bien être Paschase Radbert, moine de Corbie et successeur de l'abbé Wala, qui fit les frais de l'ire de Louis le Pieux⁵. La compilation rencontra un franc succès au Moyen Âge.

¹ Sur la diffusion des *Reconnaissances*, voir Bernhard Rehm, *Die pseudoklementinen Rekognitionem in Rufins Übersetzung*, II, Berlin, 1965. Il a existé plus de 115 témoins du texte dans sa traduction latine de Rufin

² *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques des départements. T.V, Metz, Verdun, Charleville*, Paris, 1879, p.475-476.

³ Édition dans le *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques des départements. T.V, Metz, Verdun, Charleville*, Paris, 1879, p.97

⁴ Édition PL, t.CXXX, coll.19-38. La lettre de Clément à Jacques est la première d'un corpus de 5 lettres mises sous le nom de ce pape.

⁵ Klaus Zechiel-Eckes, «*Ein Blick in Pseudoisidors Werstaat. Studien zum Entstehungsprozess des falschen Dekretalen*», dans *Francia*, 28, 1, p.37-90.

Enfin la lettre de Clément à Jacques a circulé de façon indépendante et un exemplaire était sans doute conservé à Metz. Le grammairien irlandais Murethach a en effet copié la première lettre du *corpus* pseudo Clémentin pour l'archevêque Drogon, et a composé à cette occasion une dédicace en vers élégiaque en l'honneur de l'archevêque messin¹. Le manuscrit de Mons Bm 225 contient une copie du XII^e siècle de la lettre et du poème². Il ne faut pas se laisser abuser par le premier vers de Murethach, dans lequel il indique qu'il a recopié les paroles de saint Pierre, car la lettre de Clément à Jacques est constituée presque exclusivement par le discours du prince des apôtres, rapporté au style direct³. Il serait tentant de mettre en relation cet intérêt de Drogon pour cette lettre apocryphe avec celle qu'il reçut de Raban Maur, et qui fait référence à la correspondance entre Clément et Jacques, le frère du seigneur⁴. Malheureusement, la lettre composée par l'abbé de Fulda pour Drogon n'est pas datée et il n'est pas possible de dire si l'archevêque de Metz a demandé une copie de la lettre apocryphe après avoir appris son existence grâce à Raban Maur, ou s'il la possédait déjà.

Si nous en sommes réduits à des conjectures sur la conservation à Metz de la copie de Murethach jusqu'au cœur du XII^e siècle, il est cependant certain que le monastère de Gorze conservait un exemplaire de la lettre de Clément à Jacques peu de temps avant la rédaction des GEM. Le catalogue de la bibliothèque de l'abbaye, qui a été copié à la fin du XI^e siècle dans le manuscrit Reims Bm 427⁵, contient en effet une rubrique numérotée 275-276, intitulée intitulée « *Epistolae Clementis duae ad Iacobum fratrem Domini* » ; le titre suivant, numéroté 277-279, précise « *et reliquae tres de diversis causis* »⁶. Ces entrées montrent que le *corpus* des lettres clémentines se trouvait également à Gorze un demi siècle environ avant l'épiscopat d'Etienne de Bar. Or, il n'est pas nécessaire de rappeler les liens particulièrement forts qui unissaient Gorze et les églises messines.

¹ Murethach, *In Donati arte maiore*, Ed. Louis Holtz, CC, *series latina cont. med.*, t.XL, 1977, Tournhout, p.XXIII-XXVII.

² Mons BM 225, f.69r-77r ; Description du manuscrit : Paul Faider, *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque publique de la ville de Mons*, Gent et Paris, 1931 , p.3-5 ; Bernhard Bischoff, *Mittelalterliche Studien. Ausgewählte Aufsätze zur Schriftkunde und Literaturgeschichte*. T.2, Stuttgart, 1967, p.51-53.

³ CC, *series lat.*, cont. med., t.XL, p.XXIII: «*Muridac haec Petri conscripit dicta beati/ Drogoni domino iure regente suo...* »

⁴ Raban Maur, *epistola ad Drogonem*, éd. Ernst Dümmler MGH, *epistolae*, III, 1898, Berlin, p.432 : «*...sicut epistola eiusdem Clementis, scripta ex mano Petri, ad Iacobum fratrem Domini testatur.* »

⁵ Wagner [1996] p.101-104.

⁶ Wagner Anne [1996] p.166.

Quelle que soit l'origine manuscrite de la lettre de Clément à Jacques, il est clair qu'elle a servi de modèle à l'élaboration de l'*Ordinatio Sancti Clementis* ; texte dont les données chronologiques sont en totale contradiction avec celles de la passion du même pape, qui se trouve également dans le manuscrit Bnf lat. 5294. Une autre source utilisée par le rédacteur des GEM aborde le problème de la succession des papes. Il s'agit de la *Vita Clementis II* rédigée dans le dernier tiers du XI^e siècle. Ce texte s'étend quelque peu sur le séjour de Pierre à Rome et sur l'organisation de l'église de l'*Urbs*. Les données de cette *vita* sont peu claires car au moment où elle présente l'ascendance illustre de Clément de Metz, son neveu Clément apparaît comme le successeur de Pierre¹. Or, elle explique plus loin que Pierre ordonna Lin, Clet et Clément pour remplir successivement les fonctions épiscopales alors que lui-même se consacrait à la prédication². Faut-il en déduire que Lin et Clet n'ont pas joui du même pouvoir que Clément, ou qu'ils sont morts avant Pierre? Rien ne permet de l'affirmer dans le texte.

Confronté à ce problème, l'historien messin a choisi la voie de la conciliation entre les deux traditions telle qu'on la rencontre depuis Rufin : Lin et Clet n'ont pas exercé l'épiscopat, mais ont servi d'auxiliaires à saint Pierre dans sa charge épiscopale avant l'avènement de Clément. Le prince des apôtres pouvait ainsi se concentrer sur la prédication et les conversions. Si cette interprétation n'a rien de neuf, les raisons et les autorités qui sont données par l'auteur des GEM sont plus originales. L'historien messin pour appuyer sa thèse s'appuie en effet sur les *Écritures* et il cite le *Nouveau Testament* à deux reprises. Il fait d'abord référence aux *Actes des Apôtres*, et plus précisément au chapitre qui raconte la conversion du centurion Corneille³. Le principal problème qui est exposé dans ce passage concerne la conversion des gentils, et Pierre, après avoir constaté que l'Esprit Saint était descendu sur des païens, se résout à faire baptiser le centurion et ses amis. L'auteur des GEM passe sous silence le cœur de ce passage mais reprend à son compte le fait que Pierre n'a pas baptisé lui-même Corneille. La seconde citation provient de la correspondance de Paul, qui tente de régler les différends nés au sein de la communauté chrétienne de Corinthe, notamment au niveau du baptême, parce que plusieurs membres se réclament de Pierre, de Paul ou du Christ. Paul tente de mettre fin à ces tensions en rappelant que sa mission

¹*Vita Clementis II*, c.3 p.489-490 : «*Fabius Clemens consul et patricius Romanorum, patruus alterius Clementis, qui beato successit Petro in apostolica sede.* »

²*Vita Clementis II*, c.4 p.490 : «*Beatus igitur apostolus praedicationi vacans, per alternam successionem tres sibi ad peragendum sacerdotale officium delegit : Linum videlicet, Cletum atque Clementem.* »

³*Actes*, 10, 47-48 : «*Tunc respondit Petrus : numquid aquam quis prohibere potest ut non baptizentur hi qui Spiritum Sanctum acceperunt sicut et nos ? Et iussit eos baptizari in nomine Domini Jesu Christi. Tunc rogaverunt eum ut maneret apud eos aliquot diebus.* »

principale est d'apporter la Bonne Nouvelle. Il rappelle alors qu'il n'a baptisé personne à part Crispus, Gaius et la famille de Stephanas¹. L'historien messin suit ici fidèlement son modèle. C'est sans doute la lecture de ce second passage qui a inspiré l'historien des évêques de Metz et lui a permis d'illustrer le *topos* sur la répartition des tâches entre Pierre, Lin et Clet. Il s'agit donc d'une variation sur un thème historiographique banal. Plutôt que de se référer à des décrétales, comme la lettre du pape Jean III, ou à des écrits apostoliques, comme la première lettre de Clément à Jacques, le Frère du Seigneur, l'auteur a directement choisi de s'appuyer sur la plus grande source d'autorité de son époque, à savoir le Nouveau Testament.

Ces explications autour du rôle de Lin et Clet dans les GEM, n'ont pas pour objet de préciser la chronologie exacte du I^{er} siècle, comme c'est le cas dans la plupart des chroniques universelles, mais d'expliquer les discordances entre les catalogues impériaux et pontificaux qui diffèrent par leur longueur. Avant de voir comment l'auteur a concilié les deux listes, il est intéressant de constater que la phrase des GEM est assez proche des termes employés par Reginon de Prüm dans sa *Chronique universelle*, à la fin de sa première partie qui se termine en 741². L'abbé lotharingien, avant d'aborder les événements survenus après cette date, s'est interrogé sur l'exactitude de son système de datation, qui est fondé sur le décompte des années de règne des empereurs et des années depuis l'Incarnation. Il introduit à cet endroit une troisième variable avec les années de règne des papes, et il a choisi de recopier intégralement un catalogue des papes qui concorde avec le *Liber Pontificalis*, et qui s'étend jusqu'à Zacharie au VIII^e siècle. Il fait ensuite le compte des années de règne des papes et des empereurs pour constater que les deux sommes ne sont pas identiques et ne correspondent pas à l'année 741. Selon lui, les règnes des papes présentent une avance de 29 ans sur ceux des empereurs³. Reginon, très prudent, se refuse à trancher et avance que les erreurs pourraient être liées à des négligences de copistes⁴. Nous pouvons formuler l'hypothèse que l'historien

¹ Cor. I, 13-17 : «*Divisus est Christus ? numquid Paulus crucifixus est pro vobis ? aut in nomine Pauli baptizati estis ? Gratias ago Deo, quod neminem vestrum baptizavi, nisi Crispum et Gaium : ne quis dicat quod in nomine meo baptizati estis. Baptizavi autem et Stephanæ domum ; ceterum nescio si quem alium baptizaverim. Non enim misit me Christus baptizare, sed evangelizare : non in sapientia verbi, ut non evacuaretur crux Christi.* »

² Reginon de Prüm, *Chronicon*, MGH, SS *in usum Scol.*, t.L, p.37-38 : «*Discernamus etiam, si placet, eosdem annos Domini per tempora pontificum romanorum et videamus, quomodo sibi tempora principum et presulum adinvicem comparata respondeant.* » ; par comparaison, GEM, MGH, SS, t.X, p.535 : «*quia nisi tempora pontificatus Lini atque Clet sub spacio presulatus beati Petri comprehenderis, non sibi consone, respondebunt anni pontificum Romanorum annis imperatorum.* »

³ Les calculs de Reginon sont faux. D'après les chiffres qu'il fournit, l'écart entre le total de la durée des règnes des empereurs et celui des règnes des papes n'est que de 10 ans.

⁴ Reginon de Prüm, *Chronicon*, MGH, SS *in usum Scol.*, t.L, p.40 : «*Potest autem fieri, ut vitio scriptoris numerus depravatus sit annorum.* » ; pour comparaison GEM, MGH, SS, t.X, p.535 : «*Scrupulus autem*

messin du XII^e siècle connaissait sans doute ces quelques lignes de Reginon, d'autant que d'autres indices vont dans ce sens. Ils figurent dans la notice d'Advence qui fait référence au divorce de Lothaire II, comme nous le verrons ultérieurement. Un manuscrit de la *Chronique Universelle* de Reginon se trouvait à Metz depuis le XI^e siècle, dans la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Arnoul¹. Si l'on retranche la durée des règnes de Lin et Clet, soit 23 ans, l'écart de 29 ans indiqué par l'abbé de Prüm entre la somme des années de règnes des papes et des empereurs se réduit à des proportions raisonnables. L'auteur des GEM, à la lecture de l'ouvrage de Reginon a peut-être fait ce calcul, d'où ce lien entre le problème des premiers papes et la longueur des catalogues pontificaux et impériaux.

Etablir et harmoniser les catalogues des papes, des empereurs et des évêques de Metz

Examinons à présent les listes des papes et des empereurs telles qu'on peut les retrouver dans les GEM, ainsi que leurs rapports avec le catalogue des évêques de Metz. Ces éléments forment un système de datation interne car les données chronologiques sont intégrées au texte². Aucun catalogue harmonisé des empereurs, des papes et des évêques de Metz antérieur aux GEM n'est parvenu jusqu'à nous. Ceci soulève donc un certain nombre de problèmes au sujet des listes utilisées ; problèmes qui ne sont pas sans intérêt pour éclairer la culture, la méthode de travail, et les objectifs de l'historien messin. Parmi ces interrogations, la première qui vient à l'esprit porte sur leur harmonisation : ces trois listes sont-elles synchrones dans les GEM, ou existe-t-il d'importants décalages chronologiques ? Le rédacteur de ce texte a-t-il harmonisé lui-même ces trois listes à partir des sources à sa disposition, réalisant par là même un véritable travail d'historien, ou a-t-il réutilisé un document préexistant dans lequel ces trois listes étaient déjà réunies ? Etant donné la complexité de ces problèmes, nous commencerons par examiner les listes séparément avant de prendre en considération leur harmonisation.

subputationis annorum partim negligentia scriptorum, partim pressura persecutorum, ut arbitror, in ecclesia inolevit »

¹ BNF, lat. 5017, XI^e siècle.

² Selon la typologie mise au point par Monique Paulmier-Foucart et Mireille Chazan, «*La datation dans les chroniques universelles françaises, du XI^e au XIV^e s.* », dans *les Comptes-rendus des séances de l'Académie des inscriptions et des belles-lettres*, n° 126, 1982, 4, p.783-788.

La liste des papes

La succession des papes est conforme à l'ordre des notices du *Liber Pontificalis* jusqu'à Hadrien II (867-872), ce qui prouve que la liste utilisée par l'auteur des GEM a été établie sous le pontificat de son successeur, Jean VIII. L'élément décisif qui permet de rattacher cette série au *Liber Pontificalis* est la présence d'Anaclet après la mention du pape Clément. *Le livre des papes* est la principale source qui présente cette anomalie, puisque Clet et Anaclet placés dans cet ouvrage en troisième et cinquième position dans l'ordre de succession ne sont certainement qu'un seul et même personnage. Nous avons vu à ce propos que l'auteur des GEM a usé beaucoup d'encre afin d'exclure Lin et Clet de la liste officielle des souverains pontifes. La présence d'Anaclet dans les *Gesta* du XII^e siècle, après celle de Clément, prouve donc que la liste utilisée par l'historien des évêques de Metz contenait également cette erreur. La présence du *Liber Pontificalis* n'est pas attestée à Metz, et il est donc impossible de dire si la liste proposée par les GEM est directement tirée de cet ouvrage ou d'un catalogue pontifical déjà constitué à partir de ce modèle. On sait que les bibliothèques des abbayes messines renfermaient ce type de document, mais aucun ne se termine par Hadrien II : on en trouve un exemplaire à Saint-Arnoul, qui se finit avec le pape Théodore au milieu du VII^e siècle¹. Il ne faut pas oublier non plus que ce même monastère possédait la *Chronique* de Reginon de Prüm, qui, à la fin de sa première partie contient un catalogue qui se termine avec Zacharie².

Après Hadrien II, les noms des papes de la fin du IX^e siècle, et de la première partie du X^e, sont fantaisistes : ils sont placés sans aucune logique puisque certains papes apparaissent plusieurs fois à des endroits différents comme Jean VII dans les notices des évêques Robert (883-917) et Thierry I^{er} (965-984), ou encore Léon VII dans celles de Wala (876-882) et de ce même Thierry. Une seule exception : la notice de Wala précise que la pape Jean VII lui conféra le droit de revêtir le *pallium*. Il s'agit en fait de Jean VIII, et cette information n'est pas tirée d'une quelconque liste pontificale, mais de la lettre de ce pape qui figure dans le manuscrit Bnf lat. 5294, sous la forme d'une interpolation au *Liber de episcopis Mettensibus*

¹ Metz BM 134, VIII^e siècle ; ce manuscrit disparu en 1944 contenait également un catalogue des empereurs jusqu'à Héraclius mort en 641 ; *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques des départements, Metz, Verdun, Charleville*, V, Paris, 1879, p.54-55.

² Reginon de Prüm, MGH, SS *in usum Scol.*, t.L, p.38-39.

de Paul Diacre¹. A partir de la notice d'Adalbéron II (984-1005), et jusqu'au paragraphe consacré à Thierry II (1006-1046/7), les papes cités se sont effectivement succédés sur le trône de saint Pierre, mais de 931 à 964, et les numéros qui leur sont attribués sont faux². L'historien messin du XII^e siècle disposait donc d'un fragment de liste ou de catalogue pontifical couvrant le second tiers du X^e siècle, sans autre repère chronologique. Les derniers noms de la liste présentent par contre une plus grande exactitude avec les mentions de Léon IX et d'Etienne IX, dont les origines lotharingiennes sont rappelées³ (en omettant cependant le court règne de Victor II (1055-1057), qui s'intercale entre leurs pontificats). Nicolas II (1058-1061) n'est pas cité dans les GEM, alors que les deux derniers papes mentionnés sont Alexandre II et Grégoire VII. Ces précisions et ces oublis montrent que l'historien des évêques de Metz s'est sans doute appuyé sur la mémoire collective et non sur un document écrit pour évoquer les souverains pontifes les plus récents. Après la mort de Grégoire VII, aucun autre pape n'apparaît dans le texte, pas même Calixte II, qui est pourtant l'oncle d'Etienne de Bar, le commanditaire des *Gesta Episcoporum Mettensium*.

De toutes ces constatations il ressort clairement que la liste papale utilisée s'arrêtait à la fin du IX^e siècle, et que l'auteur des GEM a continué cette liste en inventant les noms des souverains pontifes. Il était primordial pour lui de continuer à replacer l'histoire des évêques de Metz dans le contexte général de l'histoire de la Chrétienté. Jean VIII a séjourné au nord des Alpes et a noué des liens avec l'évêque messin Wala, à qui il accorda le privilège de porter le *pallium* dans certaines circonstances. C'est peut-être par ce biais qu'un exemplaire du *Liber Pontificalis*, poursuivi jusqu'à son prédécesseur Hadrien II est arrivé à Metz, même si rien ne le prouve formellement. En tout cas, un catalogue pontifical probablement tiré de cet ouvrage est parvenu jusqu'à la cité sise sur les bords de la Moselle. Les mentions correctes qui se retrouvent à la fin de la liste papale sont certainement le fruit des souvenirs de l'auteur messin, qui a gardé en mémoire le règne de papes d'origine lotharingienne, et des deux fortes personnalités d'Alexandre II et Grégoire VII.

¹ cf. p.39-45 de notre travail

² Voici les noms donnés par les GEM : Jean, Léon, Etienne 5, Marin, Agapet et Octavien. Il s'agit en fait de Jean 11 (931-935-6), Léon 7 (936-939), Etienne 8 (939-942), Marin 2 (942-946), Agapet 2 (946-955), et Jean 12 dont le nom est Octavien (955-964).

³ GEM, MGH, SS, t.X, c.49, p.543 : «*Huius sub temporibus ecclesiae pfeuerunt Romanae sanctus Leo IX, primo Leucorum episcopus, Stephanus, qui et Fredericus, frater Gocelonis ducis...* »

Le catalogue impérial

Si l'auteur se montre très soucieux de la datation impériale avec la mention du ou des souverains contemporains de chaque évêque de Metz, la datation plus fine des événements par les années des empereurs, elle, ne dépasse pas la deuxième notice, c'est-à-dire celle de Céleste. Les bibliothèques monastiques messines contenaient un nombre appréciable de catalogues impériaux¹, mais déterminer la source qui a fourni le catalogue des empereurs utilisé par les GEM nous oriente inmanquablement vers la *Chronica Maiora* de Bède le Vénérable. Cette œuvre a en effet servi de modèle à la plupart des chroniqueurs postérieurs. Les noms et la succession des souverains romains et byzantins sont similaires dans les GEM, et dans l'œuvre du moine northumbrien : dans les deux ouvrages, par exemple, les derniers empereurs romains d'Occident qui revêtirent la pourpre au V^e siècle sont ignorés et seuls les empereurs siégeant à Constantinople sont mentionnés. Comme Bède, l'historien messin nomme Constant II, le fils d'Héraclius (641-668), Constantin². Le seul problème réside dans le fait que la liste de Bède s'arrête avec la neuvième année du règne de Léon III en 725, alors que le texte messin cite encore des empereurs du IX^e siècle, le dernier étant Michel Rangabé (811-813), voire Léon V (813-820), confondu avec Léon III.

La réponse se trouve dans une série de trois manuscrits conservés de nos jours à Berlin dans le fonds Phillips qui contiennent la *Chronica Maiora* de Bède, avec un catalogue des empereurs poursuivi jusqu'au premier quart du IX^e siècle³. Ces codices furent confectionnés à Vérone au IX^e siècle, où ils reçurent ces ajouts concernant les successeurs de Léon III. Les

¹ Brigitte Fray-Lepoitevin [2000], p.338-339.

² Bède, *Chronica maiora*, MGH, SS, *Auct. Ant.*, t.XIII, p.313 : «*Constantinus, filius Constantini an. XXVIII* ». La durée de règne est bien celle de Constant II (641-668) mais ce personnage est le fils d'Heraclius et non de Constantin III. La liste des empereurs revient à la normale après avec Constantin IV (668-685). L'erreur se retrouve par la suite notamment chez Reginon de Prüm, *Chronicon*, MGH, SS *in usum Scol.*, t.L, p.29.

³ Il s'agit des manuscrits : 1. Berlin SB Phillips 1831, IX^e s., Rose n°128, 24; 2. Berlin SB Phillips 1832, fin IX^e s., Rose 130, Fray-Lepoitevin n°25; 3. Berlin SB Phillips 1885-1896, VIII^e-IX^e s., Rose n°136-137, ce manuscrit a été divisé en trois parties dont la première se trouve à Saint-Pétersbourg. Son appartenance à une bibliothèque messine n'est pas prouvée de façon formelle mais du fait de son contenu en partie identique avec les deux manuscrits précédents et du fait de son parcours également identique, un consensus s'est formé parmi les chercheurs pour y voir un codex ayant appartenu à une bibliothèque messine, certainement Saint-Vincent : voir, Theodor Mommsen, MGH, SS, *Auct. Ant.*, t.IX, 1892, Berlin, p.3-5 ; Rose [1893], p.299-307 ; A. Vernet dans ses notes conservées à l'IRHT.

manuscrits sont venus enrichir la bibliothèque de l'abbaye Saint-Vincent de Metz, sans doute grâce aux bons soins de son fondateur Thierry I^{er}, qui ne ménagea pas ses efforts pour doter la nouvelle communauté en livres et en reliques¹. Les codices passèrent ensuite dans le fonds du collège des Jésuites de Clermont, avant d'être acquis par le collectionneur hollandais G. Meerman. Ils furent rachetés par sir Thomas Phillipps, et vinrent enrichir, à la mort du bibliophile britannique, le fonds des manuscrits de la bibliothèque de Berlin. Ainsi s'explique la présence dans les GEM d'empereurs aussi exotiques que Staurakios qui n'a régné que durant quelques mois en 811. Le catalogue du ms. Berlin SB Phillipps 1896, copié au VIII^e-IX^e s., possède un catalogue impérial qui se termine avec Léon V (813-820). Ceux des ms. Berlin SB Phillipps 1831 et 1832 se finissent avec le couronnement de Michel II en 820².

Le passage des empereurs byzantins aux souverains francs n'est pas très clair sur le plan chronologique dans les GEM. La notice de Chrodegang mentionne en effet le règne de Pépin (741-768), qui est le premier Pippinide à apparaître dans le texte, mais les dernières lignes rappellent que le prélat messin vécut aux temps de l'impératrice Irène (797-802), après la mort du fils de Constantin, et aux temps de Nicéphore, Staurachios et Michel (811-813). Il y a donc une forte discordance chronologique avec les informations données au début de la notice. La translation de la dignité impériale apparaît dans le chapitre suivant consacré à l'archevêque de Metz Angilram. L'auteur des GEM ne fait pas de Michel Rangabé le dernier empereur byzantin, mais il revient aux errements théologiques de Léon III, qu'il confond peut-être avec Léon V, lui aussi iconoclaste, dans un passage assez confus que nous décrypterons plus tard.

Après Charlemagne et Louis le Pieux, la liste des empereurs francs se transforme rapidement en liste royale, et l'intérêt de l'auteur se reporte clairement sur les souverains qui ont régné en Lotharingie, travail qui est ponctué par de nombreuses imprécisions. Par exemple, le titre impérial de Charles le Chauve dans la notice de l'évêque Advence n'est pas mentionné, alors que son couronnement à Metz est évoqué à la suite de la mort de Lothaire en ces termes : «*A cette époque vécut Hincmar, l'archevêque des Rémois, qui avec cet Advence couronna Charles à Metz, alors que son frère Lothaire avait péri du fait d'un jugement divin* »³

¹ Chazan [1999], p.42-43.

² Berlin SB Phillipps 1896, f.84v ; Berlin SB Phillipps 1831, f.89r ; Berlin SB Phillipps 1832, f.78r ; ces continuations ont été éditées par Theodor Mommsen, MGH, SS, *Auct. Ant.*, t.XIII, Berlin, 1898, p.341-343.

³ MGH, SS, t.X, c.41, p.541 : «*Huius temporibus Hincmarus Remorum archiepiscopus fuit, qui cum eodem Adventio Mettim Karolum coronaverunt, fratre ipsius Lothario divino iudicio interempto.* »

Le Lothaire évoqué ici ne peut-pas être Lothaire I^{er}, le frère de Charles le Chauve, mort comme Drogon en 855. Il s'agit en réalité de Lothaire II, le neveu de Charles, mais l'historien des évêques de Metz semble s'être perdu dans l'arbre généalogique assez fourni des Carolingiens. Dans le passage consacré à l'évêque Robert, dont l'épiscopat dura 34 ans de 883 à 917, seuls les trois rois Carloman, Louis et Charles sont cités. Les deux premiers sont incontestablement les fils de Louis le Germanique, mais une incertitude existe pour Charles, car il peut s'agir aussi bien de Charles le Gros que de Charles le Simple. Dans le premier cas, l'auteur aurait ainsi donné les noms des trois frères qui succédèrent à Louis le Germanique. Mais cette hypothèse butte sur le silence autour du titre impérial de Charles le Gros, et surtout sur le problème de décalage chronologique, car le dernier membre de la fratrie, Charles, est mort en 888, alors que le long épiscopat de Robert s'est poursuivi jusqu'en 917. La chronologie serait mieux respectée avec Charles le Simple, mais il paraît cependant plus raisonnable de considérer que l'auteur des GEM a commis une bétise dans la synchronisation des règnes des souverains francs et des épiscopats des prélats messins. La notice suivante, celle de l'évêque Wigéric (917-927) étaye cette hypothèse, puisque le souverain régnant qui est cité est Arnulf, ce qui est inexact dans la mesure où ce dernier est mort en 899.

Même décalage dans le chapitre consacré à l'évêque Adalbéron I^{er} (929-964), qui aurait été d'après les GEM un contemporain de Zwentibold (qui régna sur la Lotharingie de 895 à 900). L'évêque Thierry I^{er} (965-984) est associé au règne de l'empereur Otton I^{er}, fils d'Henri roi de Lotharingie, ce qui n'est pas complètement faux, même si le fondateur du Saint Empire s'est éteint en 973 et que le prélat messin joua surtout un rôle politique sous son fils Otton II. La notice de Thierry montre d'ailleurs que l'historien messin confondait les deux empereurs homonymes¹. Le décalage chronologique s'inverse par la suite puisque la liste des empereurs prend de l'avance sur celle des pontifes messins. Ainsi, Adalbéron II, mort en 1005, est présenté comme un contemporain de l'empereur Henri I^{er}, c'est-à-dire Henri II, qui devint roi en 1002 et empereur en 1014 avant de s'éteindre en 1024. Il faut attendre en fait la notice de Thierry II et ses démêlés avec Henri II, soit une centaine d'années avant la rédaction des GEM, pour que les règnes des empereurs germaniques soient en synchronisme avec ceux des prélats messins. Aucune allusion n'est faite dans le texte aux changements de dynastie entre Carolingiens, Saliens et Ottoniens, alors que l'historien messin a accordé un grand

¹ L'auteur confond la bataille du Lechfeld de 955 sous Othon I^{er} et celle du cap Colonne sous Othon II en 982. MGH, SS, X, c.46, p.542: «[Theodericus] *Floruit sub imperatore primo Ottone, filio Henrici regis Lotharingiorum... Prefato Ottone imperante, famosum bellum factum est in Calabria inter ipsum et Sarracenos...* »

intérêt à la translation de la dignité impériale des souverains byzantins vers Charlemagne. Il est à noter enfin qu'Henri IV n'est pas cité dans les GEM, leur rédacteur ayant préféré la formule choc « *imperio vacillante* » qui est mise en parallèle avec le pontificat de Grégoire VII. Les empereurs contemporains de la rédaction, Henri V et Lothaire III, n'apparaissent pas non plus alors que l'auteur connaissait très bien leur existence.

Que conclure de toutes ces observations sur la série des empereurs et des rois après Charlemagne ? L'historien messin a sans aucun doute été privé d'un catalogue fiable pour continuer à scander la succession des empereurs après Louis le Pieux. Il a donc dû s'en remettre à d'autres sources qui couvraient surtout l'histoire de la Lotharingie, et à des témoignages oraux. Le fait que les règnes des souverains francs et des prélats messins coïncident dans une certaine mesure jusqu'à l'épiscopat d'Advence, mort en 875, laisserait à penser que le rédacteur des GEM s'est appuyé sur la *Chronique universelle* de Reginon de Prüm. Les détails concernant le couronnement de Charles le Chauve à Metz en 869 et le divorce de Lothaire II, comme la condamnation de Thiétgaud de Trèves et Gunther de Cologne par le pape Nicolas I^{er}, ont très bien pu être puisés dans cette œuvre¹.

La datation impériale, que l'on retrouve comme colonne vertébrale de la plupart des chroniques universelles jusqu'au XIV^e siècle, n'est pas seulement un moyen commode de situer les événements dans le passé. Le recours à cette méthode a également un arrière-plan eschatologique, dans la mesure où la fin du quatrième empire doit annoncer la fin du monde, selon la prophétie de Daniel reprise et interprétée par les savants du Moyen Âge². Il est cependant difficile d'attribuer des visées eschatologiques aux GEM, car faute de connaissances sur le nom des empereurs des années 855-962, leur auteur s'est replié sur celui des rois francs qui ont exercé un pouvoir sur la Lotharingie. Toutefois, la fin de la série avec Henri III et l'absence de son fils Henri IV et de ses successeurs, ont certainement une signification qu'il faut mettre en parallèle avec l'abandon de la présentation du texte sous forme de notices. La Querelle des Investitures a été ressentie par beaucoup de contemporains comme un dérèglement de l'ordre du monde, ce qui est bien rendu par la formule des GEM « *vacillante imperio* » et la phrase « *cum itaque mare seculi velut affrico et aquilo fluctuaret* ». Le service équilibré des empereurs et des papes, qui avait été l'idéal poursuivi par les évêques impériaux, s'est trouvé remis en cause par le conflit entre Grégoire VII et Henri IV, d'où la fin dans le texte des GEM des notices comportant la mention des empereurs

¹ Reginon de Prüm, *Chronicon*, MGH, SS in usum Scol., t.L, a.865, p.82-84.

² Paulmier-Foucart-Chazan [1982], p.804-819.

et des papes. Il n'est pas anodin d'ailleurs que la restauration de l'harmonie entre les deux pouvoirs se soit produite sous l'épiscopat d'Etienne de Bar, le commanditaire de l'ouvrage et le dernier évêque cité.

Les problèmes de concordance entre les catalogues

Examinons maintenant les problèmes de concordance entre la liste des papes et celle des empereurs telles qu'elles apparaissent dans les GEM. Existe-t-il un synchronisme exact entre les deux séries ? La réponse est au premier abord positive : dans chaque notice consacrée à un pontife messin, les empereurs et les papes ont vécu à la même époque ; les quelques écarts existants sont très minimes. Ainsi l'historien mosellan place dans le même chapitre consacré à l'évêque de Metz Firmin, Dioclétien, qui déposa la pourpre en 305 et le pape Marcel (308-309). Cette erreur s'explique facilement par le fait que le catalogue pontifical qui a servi de source ne devait pas mentionner la vacance de près de 4 ans, survenue après la mort de Marcellin en 304. En considérant que Marcel avait assumé directement la succession de Marcellin, il était logique d'en faire un contemporain de Dioclétien avant son abdication de 305. D'une façon générale, les décalages sont peu nombreux et de courte durée¹. L'évaluation devient plus difficile à partir de l'empereur Léon III, parce que son règne n'était pas fini lorsque Bède a mis un terme au catalogue impérial qui suit sa *Chronique* en 725². D'ailleurs la plupart des historiens qui s'appuient sur les travaux du savant insulaire indiquent seulement une durée de 9 ans pour le souverain iconoclaste, qui présida aux destinées de l'empire de 717 à 741³. Il faut sans doute ranger parmi eux l'historien messin du XII^e siècle, car nous avons vu que la série des empereurs déclinée dans les GEM est certainement dépendante de Bède et notamment des manuscrits Berlin Ph. 1831, 1832 et 1885-1896. Si nous suivons cette hypothèse, et que nous limitons le règne de Léon III à 9 ans au lieu des 24 effectifs, les séries des souverains et des pontifes romains gardent leur synchronisme jusqu'à la notice de Sigebaud, qui fait référence au pape Paul (757-767) et au

¹ La plus grande discordance se trouve dans la notice d'Epletius qui mentionne les règnes de l'empereur Théodose I^{er} (379-395) et des papes Sirice (384-399) et Anastase (399-401), ce qui est une erreur pour le second pontife cité.

² Le catalogue impérial qui suit la *Chronica maiora* s'achève la 9^e année du règne de Léon soit 726, MGH, SS, *Auct. Ant.*, t.XIII, p.333 ; Bède est mort en 735.

³ Sigebert de Gembloux est une exception, puisqu'il indique la bonne durée. Il s'appuie sur un catalogue impérial différent qui s'arrête à la mort de Jean I^{er} en 976, MGH, SS, t.VI, p.352. Il s'agit peut-être de celui contenu dans *Historia Miscella* de Landolf Sagax.

basileus Léon IV, mort selon ces conjectures en 764 (alors qu'il présida réellement aux destinées de l'empire de 775 à 780).

On constate donc un indéniable synchronisme jusqu'au milieu du VIII^e siècle, ce qui prouve que les catalogues des souverains et des pontifes romains ont été harmonisés jusqu'à cette période, sous la forme d'un catalogue unique. Comme dans certaines chroniques universelles, les années de règne des empereurs devaient être déclinées les unes après les autres à l'aide d'un axe vertical sur lequel s'inséraient les pontificats des différents évêques de Rome et de Metz¹. Certains passages des GEM confirment que l'axe structurant de ce catalogue était fondé sur le décompte des règnes des empereurs et non sur celui des papes. Ainsi leur auteur, comme nous l'avons écoqué, nous apprend que Céleste, le second évêque de Metz, occupa son office sous Vespasien pendant 7 ans, sous Titus pendant 2 ans et le reste sous Domitien. Par contre l'axe chronologique qui structure le catalogue ne devait pas utiliser les années de l'incarnation, car les GEM n'y ont recours qu'une seule fois, pour le couronnement de Charlemagne en 801. Cette information provient d'ailleurs d'une autre source, vraisemblablement l'*Historia Miscella* de Landolf Sagax².

La série des évêques de Metz présente par contre de fortes discordances avec celle des papes et des empereurs. Le point de départ est l'ordination de saint Clément, et le début de sa mission sur les bords de la Moselle, la cinquième année du règne de Claude, mais l'historien des évêques de Metz ne se réfère pas aux années de l'Incarnation, et il est difficile de discerner de quel millésime il s'agit. Sachant que Claude a commencé à régner en 41, il faut placer le point de départ de la série entre 46 et 50 et donc ajouter ces valeurs aux années d'épiscopat des évêques de Metz afin de pouvoir établir des comparaisons. On s'aperçoit ainsi que les pontifes messins sont en retard sur les papes et les empereurs jusqu'au VI^e siècle. Les deux Victor, dont l'un est attesté en 343, sont présentés par les GEM comme des contemporains de papes et d'empereurs du I^{er} siècle ; saint Auctor qui passe pour avoir subi l'invasion des Huns au milieu du V^e siècle aurait, suivant le texte, vécu sous des souverains de la deuxième moitié du IV^e. Il ne pouvait guère en être autrement puisque l'origine apostolique des évêques de Metz est une invention qui fait son apparition au VIII^e siècle, et que les

¹ Paulmier-Foucart-Chazan [1982], p.804-805 ; à propos de celui qui suit le *De tribus maximis circumstanciis* d'Hugues de Saint-Victor dans le ms Bnf lat. 15009, voir Chazan [1999], p.542-547.

² Landolf Sagax, *Historia Romana*, éd. Amedeo Crivellucci, *Fonti per la storia d'Italia*, 1912, Rome, t.II, l.25, p.40.

premiers pasteurs messins ne sont pas antérieurs à la fin du III^e siècle¹. Les choses s'inversent dans les GEM à partir du VI^e siècle : la lignée des prélats messins prend de l'avance sur celle des souverains temporels et spirituels. A l'avènement de Chrodegang en 742, le catalogue messin totalise près de 724 ans, auxquelles il faut ajouter la petite cinquantaine d'années que nous avons mentionnée plus haut, soit 770-775 ans. La différence est donc d'une trentaine d'années.

Les choses se corsent de façon singulière et d'importantes discordances font leur apparition dans les notices de Chrodegang et d'Angilram, les 37^e et 38^e pasteurs messins, au moment où les Carolingiens s'emparent des titres royaux et impériaux sous Pépin III, et sous Charlemagne. Les GEM évoquent d'abord dans le chapitre dédié à Chrodegang, Pépin,

«que le pape Zacharie mentionné plus haut sacra roi des Francs, alors que Childéric était écarté...²»

Outre le fait que Zacharie (741-752) ne sacra jamais Pépin, l'information est incohérente car ce pape, mentionné dans la notice des évêques Aptat et Félix, les 34^e et 35^e prélats messins, était déjà mort au temps de Sigebaud, le prédécesseur de Chrodegang, qui aurait vécu d'après les GEM sous les papes Etienne II ou III (752-757) et Paul (757-767). Ensuite, le texte précise que Chrodegang fut envoyé à Rome où il rencontra le pape Etienne III qui bénit les deux fils de Pépin, Charlemagne et Carloman³. Il indique également que le pape Paul offrit à Chrodegang les reliques des trois martyrs Gorgon, Nazaire et Nabor⁴. La liste des empereurs byzantins s'emballe par contre dans la même notice puisque le dernier basileus censé avoir vécu aux temps de Chrodegang, est Michel Rangabé, qui présida aux destinées de l'empire de 811 à 813. L'écart entre la série des empereurs, celle des papes et des évêques de Metz est donc importante, même si l'on tient compte de la durée de règne tronquée de Léon III. De toute évidence, l'historien messin a eu du mal à manier ses sources. Il disposait du récit de Paul Diacre, qui dans sa notice de Chrodegang, évoque les papes Etienne III et Paul. Le sacre de Charlemagne et de Carloman se trouve dans un grand nombre

¹ Certaines durées d'épiscopat données par les GEM diffèrent de celles données par le catalogue du ms Bnf lat. 5294. Il ne s'agit pas de fautes de copie puisque par exemple les GEM donnent pour Auctor le 13^e évêque, 49 ans alors que le catalogue indique 19 ans. Or d'après les GEM l'épiscopat s'étend de Constance le fils de Constantin monté sur le trône en 337 jusqu'à Gratien et Valentinien II qui revêtirent la pourpre en 375.

² GEM, MGH, SS, X, c.37, p.540 : *«Hic demum temporibus Pipini, quem Zacharias papa supra memoratus in regem Francisc consecravit Childerico abiecto... »*

³ *Ibidem*, p.540 : *«Hic Stephanus, tercius nomine in papatus ordine, duos filios Pipini, Karolum Magnum et fratrem ipsius Karlommanum, in reges benedixit Francorum. »*

⁴ *Ibidem*, p.540 : *«Expetiit denique a Paulo Romano pontifice tria corpora sanctorum martirum... »*

de sources, dont notamment la chronique de Reginon de Prüm ; par contre celui de Pépin par Zacharie n'apparaît nulle part à notre connaissance et l'historien des évêques de Metz a commis une erreur, à moins qu'il ne s'agisse d'une déformation volontaire de la vérité afin de renforcer le rôle joué par la papauté dans la légitimation des rois francs.

La notice d'Angilram (768-791) n'est pas non plus exempte d'imprécisions chronologiques, car si ce dernier fut bien un conseiller de Charlemagne, il ne vécut pas sous les papes Léon (III) (795-816) et Etienne III (IV) (816-817). Le seul empereur byzantin mentionné est Léon III qui disparut en 741. Les GEM mettent pourtant en rapport son règne avec le couronnement impérial de Charlemagne de 801 ; il pourrait s'agir d'une confusion dans la numérotation, car l'activité iconoclaste d'un basileus nommé Léon peut également se rapporter à Léon V (813-820). Dans les notices suivantes, les trois listes sont à peu près synchrones à partir de Drogon (mort en 855) et d'Advence (mort en 875), jusqu'à la disparition du pape Hadrien II en 872. Si la série des évêques de Metz a perdu de son avance, c'est en grande partie parce que la longue vacance du siège épiscopal mosellan, pendant près d'un quart de siècle après la mort d'Agilram, n'a pas été prise en compte, alors qu'elle apparaît pourtant dans le catalogue du ms. Bnf lat. 5294. Après la notice d'Advence, les listes des papes et des empereurs, comme nous l'avons évoqué précédemment, deviennent imprécises, voire carrément fantaisistes.

Que conclure de ces errements chronologiques ? L'hypothèse la plus simple serait de considérer que le catalogue des papes et des empereurs utilisé par l'auteur des GEM s'arrêtait avec Paul, mort en 767, et Léon IV. Mais dans ces conditions comment expliquer qu'après ces deux personnages la liste des empereurs soit exacte jusqu'à Michel Rangabé, mort en 813, et celle des papes jusqu'à Hadrien II disparu en 872 ? Une autre possibilité est à envisager : l'auteur se serait délibérément écarté du catalogue harmonisé des papes et de empereurs qu'il avait à sa disposition et qui se prolongeait jusqu'au début du IX^e siècle. L'historien messin a peut-être voulu présenter une version originale de la *translatio imperii* faisant apparaître Charlemagne comme un défenseur de l'Eglise, digne de remplacer l'iconoclaste et défailant basileus Léon III, en s'appuyant notamment sur des passages de *l'Historia Romana* de Landolf Sagax, comme nous le verrons plus loin. Dans cette optique, l'auteur aurait cherché à «se débarrasser» dans la notice de Chrodegang de tous les noms de souverains byzantins de la fin du VIII^e siècle et du début du IX^e jusqu'à Michel Rangabé, sans se préoccuper de considérations chronologiques. La voie devait être libre, dès le début de la notice suivante, pour passer à la translation de la dignité impériale, que ses sources plaçaient sous un empereur

Léon. Or le dernier empereur mentionné par le catalogue du manuscrit Berlin Philipps 1896, qui a sans doute servi de modèle pour le confection du catalogue harmonisé est un Léon sans numéro, en l'occurrence Léon V lui aussi iconoclaste (813-820). L'auteur l'a peut-être pris pour Léon III l'Isaurien.

Conclusion : le maniement difficile de plusieurs catalogues

1. Un catalogue harmonisé des papes et des empereurs a été utilisé pour rédiger les GEM. Il dérive en partie de l'un des manuscrits véronais ramenés par Thierry I^{er} à Metz et déposés dans la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Vincent. Ce catalogue harmonisé allait au moins jusqu'au milieu du VIII^e siècle, voire plus probablement au début du IX^e. Sur ce catalogue est venue se greffer la série des évêques de Metz, avec des discordances chronologiques, en raison des durées fantaisistes des épiscopats des premiers prélats messins.
2. L'auteur des GEM n'est probablement pas l'auteur de ce catalogue harmonisé. Les incohérences sont trop grandes pour être le fait d'un seul personnage. Les GEM présentent ainsi l'empereur Léon IV comme un contemporain de Sigebaud et des papes de la première partie du VIII^e siècle, alors que dans la notice d'Angilram, l'empereur Léon III apparaît comme un contemporain de Charlemagne lors de la *Translatio Imperii*. Saint Auctor, qui est présenté par l'hagiographie messine comme le défenseur des habitants de la cité contre les Huns, est dans le texte un contemporain de saint Martin, de saint Maximin, et des papes et des empereurs du milieu du IV^e siècle. Attila et ses hordes auraient déferlé en Gaule juste après la mort de l'empereur Constantin le grand ! Autre anomalie chronologique : la notice de Chrodegang évoque faussement le sacre de Pépin III par le pape Zacharie, alors que ce dernier est déjà mort dans la notice de Sigebaud, le prédécesseur du réformateur de l'église franque. Un clerc doté d'une solide culture historique n'aurait pas commis ce genre de bévues. L'auteur des GEM, de toute évidence, a eu du mal à concilier ce système de datation avec ses autres sources narratives. Ce constat se retrouve également à propos de l'évocation des tombes des évêques de Metz, comme nous l'avons vu précédemment.

3. Certaines incohérences ne sont pas le fait de simples erreurs d'inattention, mais entrent dans le cadre plus large d'un projet qui structure l'ensemble des GEM. Leur auteur a en effet cherché à replacer la série épiscopale messine au sein de l'histoire universelle, à l'aide de la mention des papes et des empereurs contemporains de chacun des prélats messins. Il n'a pas hésité, après la fin du catalogue harmonisé qui lui a servi de source, à combler les trous de sa documentation en inventant des noms de pape pour la période post-carolingienne et ottonienne ; le but étant de maintenir la continuité de son système et de laisser au lecteur l'impression que l'histoire messine faisait toujours partie de l'histoire universelle.

4. La présence conjointe des papes et des empereurs a certainement une signification bien précise. Il est rare en effet de retrouver dans les premières grandes chroniques universelles les séries intégrales des papes et des empereurs harmonisées, la chronique d'Eusèbe-Jérôme faisant exception. Ni Isidore, ni Bède n'ont tenté cet effort : ils ont gardé comme axe chronologique les durées de règne des empereurs romains, sans donner systématiquement le nom des papes contemporains des souverains régnants. Il en va de même de tous les auteurs qui se sont appuyés sur l'œuvre de l'érudit northumbrien. Reginon se démarque du lot, car il adopte deux attitudes complémentaires. S'appuyant sur Bède, il ne précise pas systématiquement les papes contemporains des empereurs au début de son ouvrage. A la fin de sa première partie, il donne un catalogue pontifical tiré du *Liber Pontificalis* qui s'arrêtait avec l'épiscopat de Zacharie (741-752). Mais il cesse dans la seconde d'établir systématiquement une synchronisation entre les règnes des papes et des empereurs. Les chroniques des XI^e et XII^e siècles, qui s'appuient davantage sur les années de l'Incarnation se montrent plus rigoureuses sur ce point, et Marianus Scottus, Frutolf de Michelsberg et Sigebert de Gembloux harmonisent à la fois la série des papes et celle des empereurs¹.

Dans le cas de l'historien des évêques de Metz, cette double référence aux deux pouvoirs qui régissent les hommes, a sans doute une explication symbolique. Les évêques de Metz sont ainsi présentés comme des serviteurs à la fois des papes et des empereurs, selon le modèle idéologique dominant au sein de l'épiscopat impérial. Or, la Querelle des Investitures a mis à mal cet idéal qui est devenu intenable en raison de l'opposition entre

¹ Le règne des empereurs reste cependant l'épine dorsale de toutes ces œuvres, Sigebert de Gembloux par exemple ne se sert pas des années des pontifes romains dans son système de datation externe.

les Saliens et les souverains pontifes. Les prélats messins ont été tiraillés entre ces deux fidélités devenues antagonistes, comme le montrent très bien les déboires d'Hériman durant la première phase du conflit. Etienne de Bar, le commanditaire de l'œuvre, a lui aussi souffert de cette situation puisque les Messins, qui avaient embrassé le parti d'Henri V, lui ont interdit l'accès à sa cité pendant deux ans. Après le rapide apaisement des tensions qui a suivi le concordat de Worms, la rédaction des GEM, avec son système complexe de datation, a été l'occasion de réaffirmer l'ancien modèle de service équilibré entre pape et empereur, cher à l'épiscopat impérial et lotharingien. Le comportement d'Etienne de Bar, le neveu du pape Calixte II, illustre parfaitement cette idée puisqu'après 1122, sa présence est attestée de façon régulière dans l'entourage des empereurs¹.

¹ Ruperti [1910], p.45-59.

C. Les sources utilisées pour chaque notice

1. Réécriture du *Liber de episcopis Mettensibus* de Paul Diacre

On peut diviser les GEM en deux parties en fonction des sources utilisées : la première va jusqu'à l'épiscopat de Chrodegang inclus, et s'appuie sur le *Liber* de Paul Diacre avec un certain nombre de différences intéressantes ; la seconde, pour laquelle l'historien messin ne disposait pas de modèle, commence avec Angilram et se poursuit jusqu'à l'avènement d'Etienne de Bar au XII^e siècle. Chacune de ces parties fera l'objet d'un traitement particulier.

Le *Liber de episcopis Mettensibus* de Paul Diacre, comme nous l'avons évoqué précédemment, se trouvait dans les bibliothèques des abbayes messines : à Saint-Arnoul dans le manuscrit Metz BM 494, à Saint-Symphorien dans le manuscrit Bnf lat. 5294, sans oublier sa présence à Gorze d'après le catalogue de la bibliothèque de ce monastère¹. Comment l'écrivain du XII^e siècle intègre-t-il cette source à son récit, et pourquoi s'en écarte-t-il parfois ostensiblement ? La question est d'importance car elle peut nous permettre de comprendre pourquoi l'historien des évêques de Metz au XII^e siècle ne s'est pas contenté de prolonger l'ouvrage de son illustre prédécesseur, mais a choisi de livrer à son public une œuvre originale.

Présenter la ville de Metz. Les villes dans les *gesta episcoporum*

La cité mosellane a fait l'objet de nombreuses descriptions tout au long du Moyen Âge. Fortunat, le premier, a inséré dans son poème dédié à l'évêque Vilicus quelques vers pour louer la ville austrasienne². Sigebert de Gembloux, avant de quitter Metz et son poste d'écolâtre de Saint-Vincent entre 1063 et 1075, a composé un éloge de la cité précédé d'un prologue en prose qui a été rapidement inséré dans sa biographie de l'évêque Thierry I^{er}³. La

¹Cf. p.39-45 de notre travail.

²Fortunat, *Carmina*, III, 13, éd. et trad. par Marc Reydellet, les Belles Lettres, Paris, 1994.

³Sigebert de Gembloux, *Éloge de Metz*, éd. et traduction E. de Bouteiller, Paris, 1881. La vie de Thierry de Sigebert avec l'Éloge de Metz a été éditée par G. Pertz dans *MGH., SS., IV*, Hanovre, 1841, p.476-480 ; sur cet éloge voir Mireille Chazan, « *Erudition et conscience urbaine dans l'éloge de Metz de Sigebert de Gembloux* », dans *Les cahiers lorrains*, 1992, p.441-453 ; Tino Licht, *Untersuchungen zum biographischen Werk Sigeberts von Gembloux*, Heidelberg, 2005.

Vita Sigebaldi, composée après 1107 en l'honneur du 36^e évêque de Metz, contient également un véritable éloge qui n'a pas fait l'objet de recherches approfondies¹. Richer de Metz, qui occupa la fonction d'abbé de Saint-Martin et de Saint-Symphorien entre 1135 et 1152, est l'auteur dans ses jeunes années, peu de temps après 1122, d'un éloge de Metz qui est dédié à l'évêque Etienne de Bar, le commanditaire des GEM². Richer a inséré ce texte dans sa *Vita* de saint Martin inspirée par Sulpice Sévère, la référence en matière de littérature martinienne. Parallèlement, les *Vitae* des saints évêques messins à partir du X^e siècle, comme *la Vita Chrodegangi* ou la *vita Clementis*, proposent un certain nombre de considérations sur l'étymologie du nom de la cité, qui rejoignent en partie les recherches de Sigebert de Gembloux³.

Il existe donc une tradition littéraire qui vise à présenter Metz et à en faire l'éloge ; tradition qui se rattache en grande partie à l'antique genre des *laudes urbium* avec ses stéréotypes et ses lieux communs⁴. Ce genre s'est christianisé durant l'Antiquité tardive et le haut Moyen Âge, et a connu une belle floraison dans le nord de l'Italie où des cités comme Milan et Vérone ont été honorées par de tels éloges⁵. Il a même existé au moins un traité décrivant ce que devaient contenir de telles œuvres, comme le prouve un fragment conservé dans un manuscrit lombard du VIII^e siècle⁶. Les thèmes abordés se ressemblent d'une œuvre à l'autre : fertilité du site, puissance des fortifications, origine du nom de la cité, prestige des sanctuaires et de leurs reliques. Ces textes, dans le cas messin, sont étroitement associés aux évêques (Etienne de Bar, Vilicus, Thierry), ce qui souligne le lien très fort unissant les prélats à leur cité. Il reste à voir comment les GEM ont été influencés par cette tradition littéraire

¹ *Vita Sigebaldi*, BHL, 7709-7710, AA, SS, Oct. XI, c.5, p.940. Cette œuvre est peut-être une création de Richer de Metz, qui fut abbé de Saint-Symphorien, vers 1135.

² Sigebert de Gembloux, *Éloge de Metz*, éd. et traduction E. de Bouteiller, Paris, 1881, p.62-69. Ernest de Bouteiller a travaillé à partir du manuscrit Metz BM 241 dans lequel l'éloge de Metz a été isolé sans mention de l'auteur. L'ensemble de la *vie de saint Martin* de Richer de Metz a été éditée par Richard Decker, dans *Programm des Kgl. Gymnasiums zu Trier für das Schuljahr 1885-1886*, Trèves, 1886. Richer est attesté comme abbé de Saint-Martin et de Saint-Symphorien dans un acte d'Adalbéron de Trèves daté de 1135. En 1152 Liétaud est déjà abbé de Saint-Martin. Sur Richer voir Michael Bernhard, *Neues zu Leben und Werk des Richer von Metz*, dans *Mittellalterliches Jahrbuch*, 19, Stuttgart, 1984, p.155-158.

³ *Vita Chrodegangi*, MGH, SS, X, p.553: «*Mettis, igitur, urbium cis Alpes positarum quas novi aut nosse potui fama divitiis gloriaque omnium primae ac nobilissimae, veteres structores nomen rei satis congruens indidisse diffamantur, eam Mediomatricum appellantes, eo quod duobus fluviis Mosella et Salia circumfluentibus, ipsa mater civitatum medio quasi in insula sita resplendeat...* »; *Vita Clementis II*, p.492.

⁴ Carl Joachim Classen, *Die Stadt im Spiegel der Descriptiones und Laudes Urbium in der antiken und mittelalterlichen Literatur bis zum Ende des zwölften Jahrhunderts*, dans *Beiträge zur Altertumswissenschaft*, 2, Hildesheim, Zürich, New York, 1986.

⁵ Gina Fasoli: «*la coscienza civica nelle Laudes Civitatum* », dans *la coscienza cittadina nei comuni italiani del duecento*, convegni del centro di studi sulla spiritualità medievale, XI, 1972, Todi, p.11-44.

⁶ *De laudibus urbium Excerpta rhetorica e codice parisino 7530*, éd. Carl Halm, *Rhetores Latini minores*, 1863, Lipse, p.587-588.

vigoureuse à Metz aux XI^e et XII^e siècles, et quels éléments leur auteur a choisi de mettre en avant pour présenter la cité lotharingienne.

Localisation de Metz et réflexions étymologiques

Voici les premiers mots des *Gesta Episcoporum Mettensium* :

« Metz est une cité ancienne située dans les Gaules, dans la province de Belgique Première. Elle est bien agréable par l'aménité de ses fleuves, très abondante de vignes et de forêts, et remarquable par ses monts. Elle est plus illustre que toutes les autres villes grâce aux salines voisines, et l'air sur la rive de la Moselle est reconnu comme salubre. Fortunat a dit d'elle :

« une ville, bien fortifiée, qu'entourent un mur et un fleuve »

Elle est désignée par de nombreux noms à cause de son site et de diverses causes. Ainsi elle fut appelée Dividunum, comme si elle était le mont des Dieux (dunum veut dire mont), parce que pour les gens qui approchent, on la voit dominer la région alentour par ses tours et ses édifices. Elle est aussi appelée Mediomatricus à cause de la position des villes placées autour d'elle : elle a en effet Trèves la métropole au nord, Toul au sud et Verdun à l'ouest. Elle s'épanouit entre elles, comme si elle était une mère au milieu. Elle est également appelée Mettis à cause de son vainqueur, un certain Metius selon ces mots:

«Metius Suffectus avait donné son nom à cette ville »

Et d'après ce distique, gravé sur des pierres enfouies dans la terre et qu'on a retrouvé récemment :

*« Au temps où César porta ses armes contre la Gaule,
Metius vainquit alors la ville médiomatricque »*

La victoire romaine imposait en effet aux villes qu'elle avait soumises à son autorité, les noms des ses grands hommes afin que de cette manière elle leur assura une mémoire quasiment durable. Ainsi Reims fut appelée ainsi à cause de Remus le frère de Romulus, Toul à cause de Tullus Hostilius , Colonia Agrippina à cause d'Agrippa¹. »

¹MGH, SS, X, p.534 : MGH, SS, X, p.534 : *« Mettis est civitas antiqua in Galliarum provincia Primaie Belgicae sita, iocunditate fluminum satis amoena, vinearum ac nemorum uberrima, montibus conspicabilis, vicinarum venis salinarum illustrior urbibus ceteris, salubris aera sub ipso littore statuta Mosellae ; de qua Fortunatus inquit :*

«Urbs munita nimis, quam cingit murus et amnis. »

Haec pro situ et diversis causis multis nominatur vocabulis. Dividunum itaque nuncupata est quasi dunum, id est mons, deorum, eo quod e regione advenientibus eminere cernitur turribus et aedificiis.

Les GEM commencent donc par une présentation géographique de la ville de Metz, qu'ils situent « *dans les Gaules, dans la province de Belgique Première* », ce qui est exact, puisque traditionnellement depuis César, le Rhin constituait la limite entre la Gaule et la Germanie. Metz faisait effectivement partie de la Belgique Première avec pour capitale Trèves, depuis les réformes de Dioclétien. L'auteur du XII^e siècle insiste ensuite sur les commodités du site avec ses cours d'eau, ses vignes, ses collines, ses forêts et surtout ses salines. Les GEM enchaînent après sur une savante dissertation au sujet des différents noms portés par la cité depuis ses origines.

Il serait vain de rechercher dans cette description de la ville de Metz des éléments ancrés dans les réalités du XII^e siècle. Eloges et descriptions de villes sont en effet des genres littéraires codifiés depuis l'Antiquité grecque, avec des règles très précises, que l'on retrouve notamment chez Quintilien pour les écrivains latins. Les auteurs de tels textes se doivent de vanter les avantages du site sur lequel est édifiée la ville et de louer ses principaux édifices, avec une attention toute particulière pour les fortifications qui symbolisent la force et la solidité de la cité. Les origines de la ville, la signification de son nom et l'évocation de son fondateur sont des thèmes obligés, alors que la description des activités qui animent réellement la cité à l'époque de la rédaction, ou des remarques sur les traits des citoyens contemporains sont rarissimes. La christianisation de l'Empire Romain et de sa littérature a peu modifié ce schéma, dans la mesure où les temples et les héros antiques ont laissé place aux églises et aux saints. Les conditions originelles qui ont présidé à la fondation de la cité avec les avantages du site et l'œuvre des premières générations paraissent plus importantes pour ces auteurs que le présent. Tout se passe comme si le devenir de la cité était déjà en germe dès sa création, et que l'histoire ne faisait que développer des aspects présents dès les origines.

Ces textes présentent donc un caractère artificiel, au moins jusqu'à la fin du XII^e siècle, à cause de l'accumulation de lieux communs qui couvrent les réalités complexes et vivantes de la ville sous le voile des conventions littéraires. On voit bien que les GEM restent

Mediomatricus quoque vocatur a circumpositarum urbium situ. Habet namque Treviros Metropolim ab aquilone, Tullum a meridie, Viridunum ab occidente ; inter quas floret quasi media mater. Mettis etiam a quodam suo vitore, Metio nomine, appellatur secundum illud :

« *Suffectus dederat nomen cui Metius urbe* »

Et iuxta illud disticon, quod in defossis terra lapidibus sculptum nuper fuit inventum :

« *Tempore quo Caesar sua Gallis intulit arma,
Tunc Mediomatricam devicit Metius urbem.* »

Romana siquidem victoria urbibus sibi a se subiectis nomina suorum maiorum imponebat, ut per hoc eis quasi mansuram construeret memoriam. Denique a Remo fratre Romuli, Remis, a Tullio Hostilio Tullum, ab Agrippa Colonia civitas est Agrippina dicta.»

fidèles à ce schéma, et qu'il serait illusoire de leur accorder une trop grande confiance pour retrouver l'image réelle de Metz au Moyen Âge. Le seul détail qui mérite une attention particulière concerne le sel et les salines qui firent en effet la richesse de la cité mosellane. Ces dernières n'étaient pas situées aux abords immédiats de la ville mais le long de la Seille, à une cinquantaine de kilomètres au sud-est, dans la région du Saulnoy, aux environs de Vic et de Marsal, où les pontifes messins possédaient des terres et des droits. Leur exploitation est attestée dès le haut Moyen Âge, sous l'épiscopat de Chrodegang, et elles passèrent rapidement sous la mainmise quasi exclusive des évêques lorrains et notamment des évêques de Metz¹. Ces derniers en firent également profiter tous les établissements ecclésiastiques de leur diocèse. Le sel empruntait jusqu'à Metz la vallée de la Seille, qui était encore navigable à l'époque malgré son faible débit en utilisant des barques à fonds plat². Derrière l'évocation des salines dans les GEM, il faut donc comprendre le commerce du sel qui a beaucoup contribué à enrichir la ville, ses habitants et ses évêques. Le contrôle de sa production revêtait un intérêt stratégique majeur pour les prélats messins, comme le prouve le tiers des actes authentiques d'Etienne de Bar, qui sont conservés. Cette attention portée aux salines est à mettre en parallèle avec les problèmes rencontrés par les évêques de Metz pendant la Querelle des Investitures, qui se traduit par un affaiblissement du contrôle quasi exclusif qu'ils exerçaient sur une grande partie du Saulnois. Les seigneurs lorrains tentèrent de prendre pied dans la région afin de profiter eux aussi de la très lucrative exploitation du sel. Le duc de Lorraine Thierry édifia ainsi une fortification entre Vic et Marsal, peut-être sur la motte de Chatry, et le comte de Metz et de Hombourg, avoué de l'évêché, fit de même à Marsal. Etienne de Bar entreprit, après le concordat de Worms, la destruction de ces points fortifiés dans le cadre de sa politique volontariste de restauration du temporel de l'évêché³. La date de ces opérations militaires nous est inconnue, mais il y a fort à parier qu'elles eurent lieu dans les premières années de son épiscopat, après son installation à Metz, étant donné l'importance des salines pour les finances épiscopales. L'évocation du sel dans les GEM n'est donc pas complètement anodine, et fait sans doute référence aux efforts d'Etienne de Bar, l'évêque contemporain de la rédaction, pour contrôler le Saulnois et l'arracher aux potentats locaux.

La description de la ville de Metz qui ouvre les GEM ne doit cependant pas être négligée, moins pour les détails réalistes qu'elle recèle que pour l'image de la cité qu'elle

¹ Michel Parisse, « *Un pays du sel : le Saulnois en Lorraine XII^e- XIII^e siècles* », dans *Le sel et son histoire. Actes du colloque de l'association interuniversitaire de l'est, Nancy, 1-3 octobre 1979*, sous la direction de Guy Cabourdin, Nancy, 1981, p.37-50.

² Charles Hiegel, « le sel en Lorraine du VIII^e au XIII^e siècle », dans les *Annales de l'Est*, 33, 1981/1, p.3-48.

³ Cf. p.217-225 de notre travail ; Parisse [1981], p.42-43.

propose. Voyons comment l'historien des évêques de Metz a construit son éloge, qui repose principalement sur deux sources. La première est le poème de Fortunat à l'évêque Vilicus. Rappelons que le poète transalpin séjourna à la cour des rois d'Austrasie à Metz, et qu'il fut présent lors du mariage de Sigebert I^{er} et de Brunehaut aux alentours de 566. Durant ces séjours sur les bords de la Moselle, le lettré italien fit la connaissance des plus hauts dignitaires de la cour d'Austrasie, et notamment du prélat messin auquel il adressa trois poèmes. La première et la plus longue de ces trois œuvres commence par louer les richesses naturelles et agricoles de la ville de Metz. Il évoque ainsi le confluent de la Seille et de la Moselle, qui regorge de poissons ainsi que les richesses du terroir local : champs, bois et vignes. Comme dans le reste de son œuvre, Fortunat semble plus à l'aise dans ses descriptions bucoliques, que dans l'éloge des bâtiments urbains, car il ne consacre que deux vers aux puissantes fortifications de la ville, avant de passer aux louanges adressés à la personne de Vilicus. Ce sont précisément ces deux vers que l'auteur des GEM a choisi d'insérer dans son histoire des évêques messins, en citant sa source fameuse, afin sans doute de rehausser le prestige de la ville de Metz¹. Aucun manuscrit messin contenant l'œuvre de Fortunat n'est parvenu jusqu'à nous, mais elle était présente dans l'espace lorrain. Bertaire par exemple, l'auteur des *Gesta episcoporum* de Verdun, en fait un usage abondant puisqu'il retranscrit intégralement les deux poèmes consacrés à l'évêque Airy. On peut cependant se demander si l'auteur des GEM a eu l'ensemble des poèmes sous les yeux, ou s'il ne connaissait que les deux vers cités par une autre source, par exemple un florilège. Il est en effet curieux de constater que la notice consacrée à Vilicus, l'évêque honoré par le poète, est d'une grande sécheresse et ne comporte aucun renvoi aux œuvres de Fortunat. En tout état de cause, on retrouve dans les GEM la même démarche que chez le lettré transalpin : présentation des avantages du site, avant l'évocation des défenses de la ville.

L'autre source utilisée par l'auteur des GEM est *l'Eloge de la Ville de Metz* par Sigebert de Gembloux, qui occupa le poste d'écolâtre de Saint-Vincent avant de retourner dans son monastère d'origine, à la veille de la Querelle des Investitures en 1074-1075². Ce texte est en fait le dernier rédigé à Metz par Sigebert, il et à été inséré dans une autre œuvre du maître : la vie de l'évêque Thierry I^{er}, le fondateur de Saint-Vincent au X^e siècle. Cet éloge comporte deux parties : une en prose et l'autre en vers ; dans la première Sigebert loue la ville de Metz pour ses reliques de martyrs, ce qui lui permet de mettre en valeur le rôle de l'évêque

¹ GEM, p.534 : « ... *Urbs munita nimis, quam cingit murus et amnis.* » ; Fortunat, *Carmina*, III, 13.

² Sigebert de Gembloux, *de laude urbis Metensis*, éd. E de Bouteiller, Paris, 1881, p.40-48 ; sur cette œuvre voir Chazan, [1992], p.441-453.

Thierry, qui en collecta un grand nombre en Italie durant son séjour à la cour ottonienne, et les offrit à Saint-Vincent. Cette première partie se termine par de savantes considérations autour du nom de la cité messine, qui ont été reprises et adaptées par l'auteur des GEM. Il faut dire que l'étymologie a été une des grandes passions des érudits du Moyen Âge, et surtout une méthode largement répandue pour expliquer le monde, dans la mesure où ils étaient convaincus que les caractéristiques essentielles d'une chose, d'un personnage ou d'une ville étaient présentes dans son nom¹. La seconde partie de l'éloge en vers est plus traditionnelle au regard des canons du genre, puisque l'érudit lotharingien vante la ville de Metz pour son site idéal, pour ses fortifications et pour ses maisons. Quelques vers assez savoureux montrent le caractère littéraire et artificiel de l'exercice : Sigebert déclare que, lorsqu'il voit les tours de Metz, il soupçonne les fortifications de Babylone. Il indique également que, lorsqu'il voit les maisons de Metz, il croit voir les palais romains. Il déclare en outre que Homère et l'autre Homère, c'est-à-dire Virgile, auraient été muets pour décrire toutes ces choses². Ces métaphores, construites autour de stéréotypes largement répandus, montrent bien que leur auteur se conforme plus à des habitudes littéraires qu'à la réalité. Sigebert donne également dans ses vers la liste des saints patrons des principales églises et monastères messins, qui constituent en quelque sorte une seconde muraille de nature spirituelle capable de défendre les habitants contre les dangers extérieurs.

L'auteur des GEM, qui utilise *l'Eloge* de Sigebert affirme dans la notice de Thierry I^{er} connaître la *Vita Deoderici*, et il a sans doute utilisé le seul témoin parvenu jusqu'à nous, le manuscrit Wolfenbüttel Aug 76-14, copié au XII^e, ou son modèle. Il s'est surtout inspiré de la partie en prose. Il analyse d'abord le terme *Divodunum* en suivant la démonstration de Sigebert. Il est à noter que le terme attesté sous l'Antiquité est *Divodurum*, que l'écolâtre de Saint-Vincent a peut-être déformé pour les besoins de sa démonstration, à moins que cette altération ne soit le résultat d'une faute de copie ou d'une déformation linguistique. D'après Sigebert, *dunum* signifie mont dans la langue celte, et *divo* renvoie à *divorum*, les dieux. Metz est donc le mont des dieux. Il est à noter que cette étymologie par exposition, qui divise le mot en plusieurs parties et explique chacune d'elle, est introduite par le terme *quasi* ce qui montre bien que l'érudit lotharingien et son épigone du XII^e siècle cherchaient plus la signification profonde du nom *divodunum* que son origine linguistique. Sigebert justifie son explication en faisant référence aux mérites des habitants et surtout aux nombreux saints dont

¹ Guenée [1980], p.184.

² MGH, SS, VI, p.478-479: « *Suspiciens turres, Babylonis suspicor arces...Cumque domos cerno, Romana palatia credo...Quisnam tantarum replicet spectacula rerum/ esset ad haec mutus et Homerus, et alter Homerus.* »

les reliques étaient conservées à Metz. Il s'appuie d'ailleurs sur l'évangile de Jean, suivant lequel Jésus déclare que les saints qui ont reçu le message de Dieu peuvent être appelés dieux. L'auteur des GEM est bien plus terre-à-terre puisqu'il ne fait référence qu'à l'impression produite par les édifices et les tours sur les gens approchant la cité. Il ne fait d'ailleurs même pas référence à des bâtiments ecclésiastiques, et la volonté de christianiser cette étymologie qui était au cœur des préoccupations de Sigebert, a complètement disparu chez l'historien du XII^e siècle.

Le second terme est *Mediomatricus*, qui fait référence à la *Civitas mediomatricorum* de l'Antiquité, et donc à la tribu celte qui était installée dans la région de Metz. Ce terme se retrouve déjà dans bon nombre d'œuvres antérieures à Sigebert, comme la *Vita Arnulfi I* et le *Liber* de Paul Diacre, pour les plus anciennes. L'auteur de la *vita Chrodegangi* dans la seconde moitié du X^e siècle est le premier à utiliser ce terme, non pas pour désigner les habitants, mais pour nommer la ville elle-même, qui devient sous sa plume *Mediomatricum*¹. Il a recours à une étymologie par exposition pour expliquer qu'elle se trouve quasiment entourée par la Moselle et la Seille, comme une île au milieu des eaux. Il qualifie également Metz de mère des cités. Cette étymologie est développée par Sigebert, qui donne la forme altérée *Mediomatrix*, peut-être pour renforcer son raisonnement : il abandonne la référence aux cours d'eau, mais il insiste sur le rôle de mère nourricière joué par la ville, qui se trouve au milieu des cités voisines². L'auteur des GEM a repris cette approche tout en la développant. Il précise en effet que Metz se trouve au centre, Trèves la métropole au nord, Verdun à l'ouest et Toul au sud. Ces développements se rencontrent déjà dans la *Vita* de l'évêque de Metz, Goery, rédigée avant la translation du corps de cet évêque à Epinal sous Thierry I^{er}³. Ce texte hagiographique a été copié notamment dans le manuscrit Bnf lat. 5294 et dans le manuscrit Wolfenbüttel Aug 76-14, au même titre que d'autres sources utilisées par l'auteur des GEM.

Le troisième nom attribué à Metz et repris par les GEM, qui est aussi le plus courant, est *Mettis*. Ce terme dérive selon toute vraisemblance d'une contraction du mot *mediomatrici*⁴ ; En tout cas, il est déjà utilisé au V^e siècle. La croyance a perduré depuis

¹Référence p.179-180 de notre travail.

²MGH, SS, IV, p.477: «*Ipsa quoque nominis tui, id est Mediomatricis, ethimologia non dissidet a tuae felicitatis gratia. Sicut enim matrix puerum amplectitur et fovet in matris utero, sic tu sita in meditullio, circumpositas regiones sustentans, mercimonio nativo vel advecto, eas quodammodo foves sinu materno.* »

³*Vita sancti Goerici I*, BHL 3606-3607, AA SS, sept., VI, p.48-54; voir Goullet [2006], p.49: «*vel Mediomatricum dicitur, quia Tullo, Verduno ac Treveri, civitatibus circumpositis, ipsa media mater filias opulentia rerum enutrit...* »

⁴Le Moigne [1986], p.38-39 ; sur les changements de nom des cités en Gaule au Bas-Empire, voir Michel Rouche, «*Le changement de nom des chefs-lieux des cités en Gaule au Bas-Empire* », dans Michel Rouche, *Le*

l'Antiquité que la fondation des cités était liée à l'existence de personnages éponymes, qui leur auraient transmis leurs qualités et/ou leurs défauts. Tous les érudits du Moyen Âge pensaient d'ailleurs que la ville de Rome tire son nom de son fondateur, Romulus. Sigebert fait remonter l'origine du mot *Mettis* à un chef romain nommé Metius Suffectus, qui la subjuga. L'érudit de Gembloux attribue cette étymologie à la tradition, mais il n'est pas le premier dans la littérature médiévale à avoir cherché un éponyme à la ville de Metz : Hériger de Lobbes, dans ses *Gesta Episcoporum* consacrés aux évêques de Liège, composés autour de l'An Mil, s'intéresse également à l'origine du terme *Mettis*, en expliquant que les Romains donnèrent ce nom à la ville conquise en souvenir de Metius Fofetius, le dictateur d'Albe qui trahit Tullus Hostilius, le troisième roi de Rome, lors d'une expédition contre Veies, et qui fut écartelé pour cela¹. L'auteur des GEM connaissait peut-être l'œuvre d'Hériger qui se trouve dans le manuscrit Wolfenbüttel Aug 76-14, mais il n'en a pas tenu compte².

Il préfère suivre Sigebert, qui reprend l'idée d'un éponyme, mais en lui donnant pour nom Metius Suffectus, car il ne s'agit plus sous sa plume du traître albain mais d'un lieutenant de César, mentionné dans les *Commentaires sur la Guerre des Gaules* sous le nom de Marcus Metius³. Pour justifier son propos, l'érudit lotharingien fait référence à une inscription épigraphique qui rappelle « *qu'aux temps où César porta les armes contre la Gaule, Metius vainquit la ville des Médiomatriques* ». La référence à un lieutenant de César était sans doute beaucoup plus digne de figurer dans un *laus urbis* que la mention d'un traître, car l'existence d'un tel document épigraphique est très suspecte⁴. Il faut dire que la référence à César est devenue un lieu commun dans beaucoup d'œuvres et notamment dans la plupart des *gesta episcoporum* rédigés à partir de la fin du X^e siècle, comme nous allons le voir. Or, les *Commentaires* de César mentionnent les *Mediomatrici*, mais ne font pas explicitement référence à la ville de Metz, et il était donc impossible de citer cette œuvre, comme l'a fait Flodoard pour évoquer la ville de Reims. D'où l'invention probable de cette inscription pour récupérer le souvenir du conquérant romain.

L'auteur des GEM illustre les propos de Sigebert en ajoutant que les Romains avaient l'habitude de donner aux villes assujetties le nom des hommes les plus importants. Ainsi Remus aurait donné son nom à Reims, Tullus Hostilius à Toul, et Agrippa à Colonia

choc des cultures. Romanité, Germanité, Chrétienté durant le haut Moyen Âge, 2003, Villeneuve d'Ascq, p.13-35.

¹ MGH, SS, VIII, p.168.

² Wolfenbüttel Aug 76-14, f.47-61.

³ César, *De bello Gallico*, I, 47 et I, 53.

⁴ Mireille Chazan émet même l'hypothèse que cette référence à une inscription pourrait être une invention de Sigebert de Gembloux pour donner plus de poids à sa démonstration étymologique : Chazan [1992], p.448.

Agrippina c'est-à-dire Cologne. L'étymologie de Toul se retrouve dans les *Gesta Episcoporum* de Liège. Hériger s'est en effet intéressé au cas de Toul après avoir abordé le problème du nom de la ville de Metz¹. Mais l'auteur a très bien pu l'apprendre par une tradition orale, les diocèses de Toul et de Metz entretenant des relations constantes. L'origine du nom de Cologne, qui est d'ailleurs la seule étymologie véridique, était de notoriété publique au Moyen Âge. Quand à la création de Reims par Remus, sa première attestation se trouve dans l'histoire de l'Eglise de Reims de Flodoard. Aucune preuve ne permet d'écrire que l'auteur des GEM connaissait cette œuvre, mais cette étymologie s'est sans doute diffusée oralement. Il faut en effet remarquer que des liens importants ont existé entre Metz et Reims à la fin du XI^e siècle et au début du XII^e. Par exemple, l'abbé de Saint Arnoul, Walon, devint un temps abbé de Saint Rémi de Reims avant de résilier sa charge ; les évêques messins d'autre part ont participé à plusieurs conciles tenus dans la cité champenoise lors de la dernière phase de la Querelle des Investitures.

Cette étymologie savante ne faisait d'ailleurs pas l'unanimité : la *vita s. Clementis II* rédigée probablement dans la seconde moitié du XI^e siècle, après *l'Eloge* de Sigebert, et que l'auteur des GEM connaît, mentionne bien Metius le conquérant romain qui aurait donné son nom à la ville. Mais l'hagiographe ajoute immédiatement après que l'origine du mot *Metis* découle plus vraisemblablement du mot *mesis* altéré par des phénomènes linguistiques. Il faut rappeler que le mot *mesa* en latin classique signifie milieu, car Metz serait d'après l'auteur de *vita Clementis II*, quasiment au milieu des eaux de la Moselle et de la Seille². La seconde vie de saint Clément rejoint donc la vie de saint Chrodegang qui avait fait la même analyse mais en partant du terme *mediomatricum*. L'auteur des GEM a fait un choix puisqu'il n'a pas tenu compte de cette étymologie, et qu'il est resté fidèle à la version livrée par Sigebert. Il faut dire que l'explication du nom Mettis par le nom *mesa* faisait double emploi avec l'exposition du mot *Mediomatrix*, et que le recours à un éponyme qui se rattachait aux conquêtes de César devait sembler beaucoup plus prestigieux.

L'auteur des GEM ignore par contre complètement les vers de Richer de Metz. Les deux hommes ont pourtant gravité dans l'entourage d'Etienne de Bar dans les années 1120 et 1130. Richer est même attesté en 1135 en tant qu'abbé de Saint-Martin et de Saint-Symphorien. Or, le manuscrit Bnf lat. 5294, le principal codex utilisé par l'historien des

¹ MGH, SS, VIII, p.168.

² *Vita Clementis II*, p.492 : «...urbem quae, ut quidam volunt, a Metio victore suo nomen est sortita, sed ut verius videtur a loci positione sic nominator, quia flumina inter duo fundata Metis, quasi Mesis, hoc est media vocatur. Usus enim linguae vulgaris corrumpens antiquitatem sermonis pro Mesis dixit Metis, sicut etiam nostril cognomen patroni pro Fabio dixit Flavius. »

évêques de Metz provient du fonds de cette abbaye. Les GEM ne se montrent toutefois pas très prolixes sur ces deux monastères. Certes, Saint-Martin en tant qu'abbaye royale a peu de liens avec les pontifes messins, mais elle n'est même pas mentionnée une seule fois. Quant à Saint-Symphorien, elle n'est pas spécialement mise en valeur. Tout se passe donc comme si l'auteur des *Gesta* ne connaissait pas l'éloge rédigé par Richer.

Les premiers *gesta episcoporum*

Tentons à présent de replacer la présentation de la ville de Metz dans les GEM au sein de la production historiographique épiscopale. La première vague d'écriture de *gesta episcoporum* à l'époque carolingienne n'attache pas une grande importance à la description des cités épiscopales. L'exemple le plus révélateur se trouve dans le *Liber de episcopis Mettensibus* de Paul Diacre, qui n'a pas jugé bon de commencer son œuvre en présentant la ville de Metz. La grande affaire pour le lettré italien est de montrer que le message évangélique a été transmis en ligne directe depuis la Passion jusqu'à Metz, via la mission de saint Pierre et de son disciple Clément. L'érudit transalpin évoque la cité mosellane en quelques mots, pour situer l'action au moment où il aborde l'arrivée de Clément : il indique les deux noms de la ville *Mettis* et *civitas Mediomatricorum* et mentionne sa population nombreuse, sans chercher à louer la cité¹.

Rappelons tout d'abord que le *Liber Pontificalis*, l'œuvre qui servit de modèle aux autres auteurs soucieux de retracer l'histoire de la lignée épiscopale de leur cité, ne commence nullement par une présentation ou une description de l'*Urbs*. Dès la fin du VI^e siècle, Grégoire de Tours avait cherché à imiter à la fin de ses *Dix livres d'histoire* le *Liber Pontificalis*, dont un exemplaire avait été introduit dans sa cité par un pèlerin revenant de Rome. Le prélat tourangeau livre un texte assez proche dans la forme de son modèle, dans lequel il ne décrit pas sa cité, même si les différentes notices des évêques permettent d'établir une géographie du sacré². Les *Actus pontificum Cenomanis in urbe degentium*, rédigés au Mans sous l'épiscopat d'Aldric, au milieu du IX^e siècle, commencent avec la mission de saint Julien envoyé par saint Pierre pour évangéliser la cité sarthoise.³ On retrouve, comme sous la plume de Paul Diacre, l'importance du mouvement missionnaire, puisque dans le texte du

¹ MGH, SS, II, p.261 : « *Ea igitur tempestate, cum apud Galliam Belgicam, Mediomatricum, quae etiam Mettis appellatur, civitas in ipsa Mosellae amnis ripa posita, copiosis populorum turbis abundaret...* »

² Grégoire de Tours, *Decem Libri historiarum*, éd. W. Arndt et B. Krusch, MGH, SS, *Scriptores rerum Merovingicarum*, Hanovre, 1885, t.I, p.1937, p.526-537.

³ *Actus pontificum Cenomannis in urbe degentium*, éd. G. Busson et A. Ledru, Le Mans, 1902, p.28-31.

Mans l'accent est mis sur les 70 disciples des apôtres et sur le martyr de saint Denis. La cité du Mans n'est ni localisée, ni décrite, aussi bien dans les premières lignes du texte qu'au moment de l'arrivée de Julien dans la ville. Les *Gesta episcoporum* rédigés à Auxerre présentent les mêmes caractéristiques dans leur partie liminaire à ceci près que les missions et la fondation de l'église ne sont pas reportées aux temps apostoliques, mais au milieu du troisième siècle, sous le pontificat de Sixte II et sous la persécution de Dèce. Le texte auxerrois met également l'accent sur les missions, en tentant de dresser un tableau des différents saints dépêchés en Gaule, et en donnant une liste de 7 noms qui s'écarte de celle proposée par Grégoire de Tours dans ses *Dix Livres d'Histoire*¹. Le chanoine Bertaire, qui rédige dans le premier quart du X^e siècle des *Gesta episcoporum* consacrés aux évêques de Verdun, suit le même canevas : son œuvre commence par une savante discussion sur l'identité de saint Saintin, le premier évêque de la cité envoyé par saint Pierre². Le clerc verdunois ne se soucie pas de décrire ou de présenter sa cité épiscopale. Il connaît pourtant Fortunat qui a consacré quelques vers à la ville mosane, mais il ne recopie ses poèmes que dans la notice d'Airy, le dixième évêque, afin d'illustrer le pontificat de ce personnage et non pour honorer Verdun.

Tous ces textes présentent suffisamment d'analogies pour en tirer quelques conclusions. Les premiers auteurs de *gesta episcoporum* n'ont pas cherché à décrire le cadre dans lequel évoluent leurs premiers héros chrétiens. L'accent est mis sur le lien très fort entre Rome et les premiers évêques au travers de l'évocation des missions, ce qui permet à ces Eglises de se faire une place dans l'histoire universelle, et de montrer que les fondements de leur foi reposent sur des bases apostoliques et romaines. Dans ce contexte, l'histoire des cités ne commence réellement qu'avec l'arrivée du premier évêque et la conversion des habitants. Aucune attention particulière n'est portée au passé païen et aux traces qu'il aurait pu laisser dans le paysage. Il faut également préciser que les *gesta episcoporum*, si l'on met à part le cas particulier de Grégoire de Tours, visent avant tout un public local, et leurs auteurs n'ont pas ressenti le besoin de localiser de façon précise des cités qui étaient bien connues de leurs lecteurs potentiels. Finalement, l'historien le plus précis est encore Paul Diacre, qui prend le soin de donner le nom de l'ancienne province romaine, ainsi que deux des noms portés par la ville, sans doute parce qu'il était étranger au contexte messin. Son œuvre d'ailleurs n'était sans doute pas destinée au seul public messin : la présence de la généalogie des Arnulfiens et des épitaphes des princesses carolingiennes dans la notice de saint Arnoul en est la preuve.

¹ Michel Sot, *Les Gestes des évêques d'Auxerre*, t.1, Paris, 2002, p.14-17

² Bertaire, *Gesta episcoporum Verdunensium*, M.G.H., SS, IV, éd. G. Pertz, Hanovre, 1841, p.40.

La seconde vague de *gesta episcoporum* milieu IX^e- début XII^e s.

Les choses changent cependant au X^e siècle, notamment sous la plume de Flodoard qui se demande dans son œuvre consacrée à la lignée épiscopale rémoise, si Remus, le frère de Romulus, est à l'origine de la fondation et du nom de sa cité. L'évangélisation de Reims ne commence véritablement qu'au chapitre 3 de son œuvre, mais l'érudit champenois était sans doute conscient qu'une telle entrée en matière pouvait paraître inhabituelle, voire déplacée, dans un ouvrage sur les évêques rémois, car il commence son premier chapitre en précisant qu'

« étant sur le point de présenter les bases de notre foi et d'évoquer la mémoire de nos pères, il ne semblera pas être utile pour cette chose de s'étendre sur les bâtisseurs et les habitants de nos murailles, parce qu'on apprend que ceux-ci ne nous ont rien apporté en ce qui concerne le salut éternel, si ce n'est qu'ils ont laissé les vestiges de leur erreur sculptés dans les pierres.¹ »

Cette précaution ne l'empêche pas de consacrer deux chapitres entiers à la période préchrétienne de la cité, en utilisant abondamment César, sans émettre d'opinion négative sur ces temps.

Un peu plus tard, Hériger de Lobbes, dans son ouvrage consacré aux évêques de Liège, suit le schéma traditionnel esquissé par Paul Diacre, en commençant par la passion du Christ, le ministère de Pierre et l'envoi de missionnaire en Occident, et notamment en Gaule. Même s'il ne commence pas son texte par une présentation géographique des différents centres urbains qui ont servi de résidence aux évêques de Liège, les considérations autour de l'origine du nom des cités ne sont pas absentes de son ouvrage, comme nous l'avons évoqué précédemment. Hériger ne donne cependant pas l'étymologie du nom de sa cité, comme il le

¹ Flodoard, *Historia Remensis ecclesiae*, M.G.H., SS, XIII, éd. I. Heller et G. Waitz, Leipzig, 1925, p.412 : *« Fidei nostrae fundamina proditurus ac nostrae patres ecclesiae memoraturus, moenium locatores nostrorum vel instructores exquisisse, non ad rem adeo pertinere videbitur, cum ipsi salutis aeternae nil nobis contulisse, quin immo erroris suis vestigia lapidibus insculpta reliquisse doceantur. »*

fait pour Metz et Toul, mais il la rattache indirectement à la civilisation romaine. Il cite en effet un passage de Pline le jeune à propos des vertus curatives d'une source bouillonnante se trouvant à Tongres. Puis il explique que d'après la tradition son nom est Octavie, en souvenir de la mère d'Auguste ou de sa grand-mère, la sœur de Jules César¹. Il faut dire à la décharge de l'érudit lotharingien que le siège épiscopal, à l'origine, ne se situait pas à Liège et qu'il s'est fixé tardivement dans cette cité. Il lui était donc impossible de commencer son histoire des évêques en faisant l'éloge de cette ville.

Les *Gesta episcoporum Cameracensium*, rédigés dans la première partie du XI^e siècle, sans doute par le chapelain Foulques, abordent de façon générale le problème de l'origine des cités, en essayant de lier les conceptions de Cicéron avec l'Histoire Sainte, à travers les promesses de conquête faites par le Tout Puissant à Moïse et aux Hébreux. Cette entrée en matière assez abstraite montre qu'un pas a été franchi par rapport à Flodoard, qui n'avait abordé que le cas particulier de Reims. L'auteur envisage ensuite la fondation de sa ville avec un sens critique assez aiguisé. Il estime en effet, vu les diverses interprétations autour de la fondation de Rome, qu'il est possible d'émettre des doutes sur la création des autres villes. Il est vrai qu'il connaît *l'Historia Ecclesiae Remensis* de Flodoard et donc sa dissertation sur l'origine de Rome. Guidé par un réel souci d'exactitude, il refuse de donner les noms des deux fondateurs légendaires de Cambrai, car il ne les a pas retrouvés ni dans les histoires, ni dans les annales². Il poursuit cependant en insistant sur l'ancienneté de sa ville et sur la conquête romaine en s'appuyant sur *les Commentaires* de César.

L'œuvre de Flodoard et les *Gesta* de Cambrai ont en commun de faire remonter leurs origines à l'époque romaine, ce qui n'est pas le cas de Trèves. Les *Gesta* composés dans cette cité, au début du XII^e siècle, sont beaucoup plus ambitieux puisqu'ils font remonter la

¹Hériger et Anselme, *Gesta episcoporum, Tungrensium, Traiectensium et Leodensium*, M.G.H., SS, VIII, éd. R. Koepke, Hanovre, 1846, p.168 : « Cuius Plinius secundus, qui temporibus Traiani augusti quadringentis et eo amplius ante subversionem eius annis claruit, in naturali historia, libro csilicet de naturis aquarum, mentionem fecit in haec verba : « Tongris civitas Galliae fontem habet insignem, pluribus bullis stillantem, ferruginei saporis, quod ipsum non nisi in fine potus intelligitur. Purgat hic corpora, tertianas febres discutit, calculorum vitio adest, aqua igni admota turbida est, ac postremo rubescit. » Et octaviam eam ob honorem Octaviani Augusti vel matris eius, sororis Julii Caesaris, qui primus Galliam Romano subegit imperio et Germaniam, ferunt fuisse nominatam. »

²*Gesta episcoporum Cameracensium*, M.G.H., SS, VII, éd. L. Bethmann, Hanovre, 1846, p.403: « Unde nos nec historicos nec commentatores varia dicentem imperite condemnare debemus, quia antiquitas ipsa creavit errorem. Sed si tantae civitatis certa ratio non apparet, non mirum si in aliarum opinione debitatur. Facturus igitur mentionem sanctorum patrum, quos povidā Dei dispositio Atebatensi seu Camaracensi acclēsiae praesae constituit, harum duarum conditores urbium scripto annotare debueram. Sed quia nomina aut memoria eorum nec historia aut annales aut etiam fama superstes servavere, de his consultius reticere censuimus, quam fabulosum quid conficere. »

fondation à Trebeta, un des deux fils du roi d'Assyrie Ninus. Ce personnage aurait fui les avances de sa marâtre Sémiramis, et se serait installé avec ses compagnons sur le site de la future Trèves, qui prit le nom de son fondateur¹. Il s'agit là bien évidemment d'une invention forgée à la fin du X^e siècle ou au début du XI^e, sans doute à partir du récit d'Orose, qui évoque le mauvais comportement de Sémiramis envers le seul enfant de roi connu, Ninyas². Alors que les peuples germaniques et les Eglises de Gaule s'étaient forgés durant le haut Moyen Âge des origines troyennes et apostoliques qui les rapprochaient de Rome, les clercs trévirois sont allés beaucoup plus loin dans le passé. En liant l'origine de la cité avec le premier empire mentionné dans l'historiographie antique et médiévale, les inventeurs de cette légende entendaient repousser encore plus loin dans le temps la fondation de leur ville. Cette dernière pouvait ainsi se vanter d'être bien plus ancienne que les autres cités voisines et notamment Reims et Metz, dont les noms et les légendes de fondation sont liées à Rome. L'auteur des *Gesta* de Trèves n'est pas l'inventeur de cette légende, mais il l'a repris à son compte et l'expose longuement. Le passé profane de la cité, depuis l'arrivée de Trebeta jusqu'à la conquête de César et le temps des missions apostoliques, occupent un tiers de la première version des *Gesta Treverorum*, ce qui est considérable et dépasse de beaucoup les quelques chapitres liminaires que l'on retrouve dans les GEM ou chez Flodoard sur l'origine et le nom de leur cité. Les *Gesta* rédigés à Trèves ne sont donc pas seulement une histoire des évêques, ce qu'indique bien leur titre *gesta Treverorum* et non *Gesta episcoporum Trevirorum*. Il s'agit donc d'une histoire de la ville et de ses habitants, qui passe par différentes phases, dont la première a peu de choses à voir avec la lignée archiépiscopale³.

On voit donc à travers tous ces exemples que les *gesta episcoporum* peuvent présenter deux types d'introduction. La première qui est la plus ancienne donne peu d'informations géographiques et fait coïncider les véritables débuts de la cité avec l'arrivée du premier évêque. Ce modèle se retrouve encore dans les *Gesta* de Toul, qui datent du tout début du XII^e siècle, et qui commencent avec l'arrivée de saint Mansuy dans la ville. Leur auteur précise seulement que le missionnaire d'origine insulaire, se dirigea vers Toul, sans plus

¹ *Gesta Treverorum*, MGH, SS, VIII, p.130-131.

² H. Thomas, *Studien zur Trierer Geschichtsschreibung des 11. Jahrhunderts, insbesondere zu den Gesta Trevirorum*, Bonn, 1968 (*Rheinisches Archiv*, 68).

³ K. Kroenert, *Construire l'histoire d'une ville épiscopale : les Gesta Trevirorum (XII^e siècle)* dans M. Sot et F. Bougard, *Liber, Gesta, Histoire. Ecrire l'histoire des évêques et des papes de l'Antiquité au XXI^e siècle*, 2009, Turnhout, p.299-314.

d'informations sur le site, les origines ou le nom de cette cité¹. La véritable histoire de la ville ne commence qu'à partir de l'arrivée du premier missionnaire. Mais ce modèle est concurrencé à partir du X^e siècle par une manière beaucoup plus érudite de présenter les origines de la cité, avec de longues digressions sur l'étymologie du nom de la ville et son passé païen. Certains éléments deviennent incontournables, comme la référence à César que l'on retrouve dans tous ces textes. Les *gesta episcoporum*, genre chrétien par excellence, ont été contaminés par des lieux communs que l'on retrouve dans les descriptions et les éloges de villes. La cité gagne ainsi en consistance et en autonomie, et se détache quelque peu de la figure du premier évêque, sans que le lien ne soit complètement rompu. Dans cette optique, le passé païen de la ville peut devenir source de fierté, tout en restant subordonné à l'éloge de la lignée épiscopale.

Les GEM se rattachent à ce second modèle, en proposant dès le début une présentation du site de la ville, ainsi que de savantes considérations sur ses différents noms à travers les âges. Cette présentation a pu cependant apparaître à certains lecteurs en décalage avec le sujet des GEM, comme le prouve la présence d'un titre « *au nom de la sainte Trinité commencent les gestes des évêques messins* » inséré dans le ms de la Bnf lat. 5357, qui sépare cette partie de la suite². Il est à noter que ce titre a été placé de façon plus ou moins arbitraire puisqu'il coupe la notice de Clément en deux. Avant lui sont évoqués la mission confiée par Pierre à ce personnage, ainsi que son ordination en tant qu'évêque. Il est question après lui de l'arrivée de Clément à Metz. Comme d'autre part ce titre n'est présent que dans ce manuscrit, on peut émettre l'hypothèse qu'il est l'œuvre du copiste. Ce dernier a sans doute ressenti le besoin de bien distinguer la présentation de la cité messine du reste du texte, à moins que pour lui, la véritable histoire de la lignée épiscopale ne commence qu'avec l'ordination de saint Clément.

Nous pouvons dire, pour résumer notre analyse de cette présentation de la ville de Metz dans les GEM, qu'il s'agit plus que d'une simple entrée en matière géographique. L'auteur a voulu dresser, comme les autres historiens épiscopaux de son époque, un petit éloge de la ville de Metz en montrant que cette dernière jouit de nombreuses commodités naturelles et qu'elle inspire la puissance et le respect par ses murailles et ses édifices, ainsi que par son ancienneté. La présence d'une telle introduction dans une histoire des évêques,

¹*Gesta episcoporum Tullensium*, éd. G. Waitz, , M.G.H., SS, VIII, éd. R. Koepke, Hanovre, 1846, p.633 : « [Mansuetus] ...ad praefatam urbem pontificali benedictione consecratus, velut lampas fulgida ad repellendas erroris tenebras directus est. »

²Bnf lat. 5357, fol.175a.

que l'on ne trouve pas chez Paul Diacre, est peut-être la marque du développement d'une certaine conscience urbaine. La cité n'est plus seulement pensée comme l'ensemble des ouailles de l'évêque, mais comme une entité plus ancienne qui aurait eu une existence prestigieuse avant l'arrivée du christianisme. Sigebert avait ressenti le besoin de christianiser l'étymologie « monts des Dieux » ; son épigone du XII^e siècle ne s'en est guère soucié. Ce phénomène est certainement à mettre en rapport avec la valorisation du passé païen que l'on retrouve chez les écrivains des X^e et XI^e siècles. C'est en effet Sigebert de Gembloux qui a donné la formulation la plus aboutie à ces aspirations grâce à sa grande érudition. L'auteur des GEM n'a donc rien inventé, mais a développé des idées qui étaient déjà présentes à Metz à son époque. Cette présentation autonome de la cité en tête d'un texte consacré aux évêques de Metz, les seigneurs de la ville, est peut-être également à mettre en rapport avec les séquelles de la Querelle des Investitures. Les Messins avec à leur tête les chanoines du chapitre cathédral ont profité de l'absence d'évêque dans la cité ou de la présence de pontifes affaiblis et contestés pour affirmer leur autonomie et leur pouvoir. Etienne de Bar a dû faire des concessions en 1122 pour obtenir une pacification générale. Même si nous sommes mal renseignés sur les rapports de force au sein des murailles de la ville, cette brève période d'autonomie, avant la restauration d'Etienne de Bar, a pu contribuer à faire émerger une véritable conscience urbaine dont les GEM porteraient la trace. Ceci est d'autant plus probable que leur auteur est sans doute un chanoine du chapitre cathédral.

Saint Clément, premier évêque

Comme nous l'avons dit plus haut, il manque dans les premières lignes des GEM une référence au christianisme. C'est pourquoi leur auteur introduit le personnage de saint Clément, tout de suite après ces considérations géographiques et étymologiques. Il nous apprend que saint Pierre envoya à Metz cet ancien consul et patrice des Romains, et lui conféra la dignité épiscopale pour soumettre au Christ les Messins¹. Le vocabulaire utilisé par les GEM pour désigner la conversion des Messins est intéressant pour comprendre la transition entre l'histoire profane de la cité et son avenir chrétien. Après avoir évoqué la première soumission à Rome, à travers le personnage de Mettius Suffectus, le premier évêque

¹ MGH, SS, X, p.534 : « *Ad predictam igitur urbem Mettim beatus Petrus apostolorum princeps venerabilem virum Clementem, pridem consulem et patricium Romanorum, omni virtute decoratum, ab urbe Roma direxit, utque pontificali dignitate preesset quos Christo subiugaret ordonavit.* »

réalise une nouvelle conquête, spirituelle cette fois, qui est soulignée par l'emploi du verbe « *subjugare* ».

Puis, l'historien des évêques de Metz précise le lien de parenté entre ce Clément et le pape du même nom, qui auraient été cousins. La source de ce passage semble être la *Vita Clementis II*, qui est le premier texte à préciser que l'évêque de Metz fut un noble romain, parvenu au sommet du *cursus honorum*, après avoir revêtu le consulat et le titre de patrice de l'*Urbs*¹. Cette œuvre hagiographique, étudiée par Mireille Chazan, a sans doute été rédigée à Gorze, dans la seconde moitié du XI^e siècle, probablement sous l'abbatit d'Henri (1055-1093)². Elle vise à fonder autour du premier évêque de la cité, une tradition indépendante de l'abbaye de saint Clément qui n'est pas citée une seule fois dans le texte; elle présente d'autre part Clément comme le fondateur de Gorze. Cette information se trouve d'ailleurs plus loin dans les GEM, à la fin de la notice consacrée à Chrodegang³. L'auteur des *Gesta* messins semble cependant rester en retrait par rapport à sa source puisqu'il ne rentre pas dans le débat autour du nom de la *gens* du saint que l'on retrouve chez l'hagiographe; il se contente de l'appeler Clément. Il n'en fait d'ailleurs pas l'oncle du pape mais son cousin (*fratruelis*)⁴. Il est à noter que l'invention d'un lien entre les deux Clément était déjà en maturation dans la première moitié du XI^e siècle, avant la rédaction de la *vita Clementis II*. Le manuscrit Bnf lat. 5294, qui fut copié sous l'abbatit de Constantin à Saint-Symphorien, contient principalement des *vitae* de saints lotharingiens ou qui ont un rapport évident avec la Lotharingie comme celle de Willibrord. La seule exception est le pape Clément, dont l'*Ordinatio* et la *Passio* sont placées en tête du codex, juste avant le *Liber* de Paul Diacre, qui est introduit quant à lui par le titre *vita sancti Clementis*. Les pièces relatives aux deux Clément se suivent donc, comme si le copiste, en établissant le plan du manuscrit, avait cherché à rapprocher les deux personnages.

La notice de Clément se clôt sur des considérations chronologiques. Rien n'est dit sur les fondations d'églises, ni sur le lieu de sépulture de Clément, alors qu'il avait à sa disposition le *Liber* de Paul Diacre, dans sa version interpolée, qui développe tous ces aspects en évoquant les trois églises fondées par le missionnaire, ainsi que sa tombe. De toute façon, tous les Messins devaient savoir au XII^e siècle où se trouvaient les restes de leur évangéliste. L'auteur des GEM n'indique aucun renvoi à une autre œuvre. Il devait

¹*Vita Clementis II*, p.489-490: «*Fabius Clemens consul et patricius Romanorum, patruus alterius Clementis, qui beato successit, Petro in apostolica sede. Qui Clemens de Fabiorum nobilissima processit familia...* »

² Cf. p.175 de notre travail.

³ MGH, SS, X, p.535: «*beato Clemente ipsius fratruale Romanis fidelibus post Petrum apostolum president.* »

⁴ MGH, SS, X, p.540: «*Hic [Chrodegangus] Gorziae quiescit in monasterio quod a fundamentis post beatum Clementem presulem Mettensium ex parvo magnum aedificavit.*»

parfaitement savoir que les reliques du premier évêque étaient conservées à Saint-Clément puisqu'il donne par la suite une liste assez précise des prélats enterrés dans cette abbaye. Il s'agit là sans aucun doute d'une omission volontaire, qu'il faut rapprocher de la *vita Clementis II* et de la *Translatio et Miracula Clementis* d'Hécelin composés à la fin du XI^e et au début du XII^e siècle. Ces deux œuvres tentent en effet de capter le souvenir et le prestige de Clément, sans faire une place de choix à l'abbaye qui accueille sa sépulture. Tout se passe donc comme si l'auteur des GEM avait voulu lui aussi dissocier la mémoire du premier évêque du monastère qui porte son nom. Ce détail est peut-être le reflet d'un conflit entre d'une part la communauté de Saint-Clément, et de l'autre l'auteur et ses protecteurs.

Les premiers successeurs de Clément

Le rédacteur ne sait rien sur Céleste et Félix les deux successeurs de Clément, à part le miracle survenu à Marmoutier que nous avons déjà évoqué précédemment.¹ Il est curieux de remarquer que les GEM ne reprennent pas le schéma des trois évangélistes envoyés par saint Pierre, que l'on retrouve dans l'hagiographie messine et qui tire son origine de la *passio* de Saint Denis, et surtout de la vie des trois premiers évêques de Trèves, Euchaire, Valère et Materne. Ce texte figure d'ailleurs dans le manuscrit Bnf lat. 5294². L'historien messin ne connaît peut-être pas la *Vita* de Chrodegang car il ne l'utilise pas³, mais il a assurément lu la seconde *Vita* de Saint Clément, comme le prouve la notice consacrée à cet évêque. Cette dernière précise expressément que le premier pontife s'est rendu à Metz accompagné de Céleste et de Félix⁴.

Patient, le quatrième évêque, a droit à une notice plus longue qui suscite un certain nombre de questions :

« *Saint Patient, le quatrième évêque succéda à Félix. Il était grec et disciple de Saint Jean. On rapporte qu'il fut envoyé à Metz par une révélation divine afin que, comme Jean l'évangéliste était associé à Pierre dans toutes les vertus selon les Actes des Apôtres, l'Eglise messine fût distinguée par son enseignement ainsi que par celui des disciples de saint Pierre. Celui-ci construisit au sud de cette ville, une église à Saint Jean l'Evangéliste, soutenue par des colonnes de marbre, qui fut par la suite*

¹ Cf. p.272-273 de notre travail.

² Bnf lat.5294, f.133v-144r.

³ Wolfenbüttel Aug 76-14, 20v-27v.

⁴ *Vita Clementis II*, c.8, p.492: «*Beatus Clemens, aliis ad moenia sibi divinitus assignata pergentibus, cum sociis suis Caeleste atque Felice Metensem recto itinere aggressus est urbem...*»

brûlée par les Huns. Dans cette église, il déposa la dent de son maître avec douze autres reliques des apôtres. Il reposa enseveli là, comme nous le dirons en son lieu. Il fut évêque pendant 14 ans, en partie sous Hadrien et les années restantes sous Antonin le Pieux. Il mourut au temps de celui-ci, Pie gouvernant l'église romaine après le pape Ygin¹».

Ce passage est inspiré d'une source que le rédacteur suit d'assez près. On comprendrait mal sinon l'expression « *comme nous le dirons en son lieu* », qui n'a aucun sens dans les GEM, mais devait assurément en avoir un dans le texte imité. La légende de saint Patient est consignée dans le *Petit cartulaire de Saint Arnoul*, dont la première ébauche remonte peut-être à la fin du XI^e siècle². Certaines phrases concernant Patient sont très proches de celles des GEM³, mais le compilateur du XIV^e siècle avoue dès le début de son ouvrage s'être inspiré des *Gesta*, ce qui est corroboré par la datation de l'épiscopat du fondateur de son abbaye par les règnes des papes et des empereurs⁴. Quel était l'état exact du dossier dans les années 1130 ? Comment était formulée la légende du quatrième évêque de Metz ? Il est bien difficile de répondre à ces questions. On peut simplement dire qu'une source littéraire consacrée à Patient existait et qu'elle fut utilisée par l'auteur des GEM. Il ne peut s'agir en tout cas de la *vita Patientis*, rédigée après le milieu du XI^e siècle⁵ et qui présente peu de points de convergence avec les GEM. Ce texte hagiographique fait par exemple mention de l'arrivée à Metz de Clément et de ses deux successeurs, alors que les *Gesta* n'en disent mot⁶. De même, la *Vita* évoque à peine dans son prologue la fondation de l'abbaye Saint-Arnoul.⁷

La notice de Firmin, le 11^e évêque, est intéressante pour comprendre comment le rédacteur des GEM a utilisé ses sources. A la fin du passage consacré à ce prélat, dont il ne

¹ MGH, SS, X : « *Felici successit sanctus Patiens quartus Mettensium episcopus. Hic fuit genere Grecorum, evangelistae Iohannis discipulus. Hic dicitur revelatione divina Mettim transmissus, ut, sicut in omnibus evangelista Iohannes Petro associabatur virtutibus secundum Apostolorum actus, ita ex disciplina eius veluti et de beati Petri discipulis insigniretur ecclesia Mettensis. Hic ecclesiam sancto Iohanni evangelistae ad australem plagam ipsius urbis construxit, marmoreis subnixam columpnis ; quae post combusta est ab Hunis. In hac ecclesia et dentem ipsius sui magistri posuit cum duodecim aliis reliquiis apostolorum ; ubi et ipse postmodum requievit sepultus, sicut suo loco dicemus. Hic sedit in episcopatu annis 14, partim sub Adriano et aliquos sub Antonio pio. Obiit tempore ipsius, Romanae etiam ecclesiae post Yginum papam Pio presidente. »*

² Gaillard [2006b], p.XXV-XXVIII.

³ Par exemple, Gaillard [2006b] c.10, p.18-19 : « *ecclesiam eadem construxit marmoreis subnixam columpnis, que postea a Hugnīs combusta est. »*

⁴ Gaillard [2006], c.4, p.4-5 : « *Ex gestis quidem pontificum Mettensium habemus, quod sanctus Clemens, qui fuit consul et patricius romanorum, missus a beato Petro, primus obtinuit sedem episcopalem Metensem... »*. Pour la datation de l'épiscopat de Patient, *ibid.*, c.2, p.4-5 : « *in pace ibidem quievit, temporibus Anthonii Pii et Adriani imperatorum, in diebus Igini pape. »*

⁵ AA SS Ian I, p.469-470 ; sur ce texte voir Kempf [2006], p.191-195.

⁶ AA SS Ian I, p.469, c.4 : « *... Clemens quondam patricius Urbis, atque sui successores, qui a coapostolo meo Petro ad primam Galliarum Belgicam in civitate Metensi sunt directi... »*

⁷ AA SS Ian I, p.469, c.1.

sait pratiquement rien, l'auteur localise les tombes de Rufus et d'Adelphe, ses deux prédécesseurs, et évoque le miracle survenu près de leurs sépultures, en indiquant qu'il suit Paul Diacre. Un dévot à qui on a interdit l'accès aux sépultures des prélats, s'abandonne à la prière près du sanctuaire. Il prononce à haute voix le début d'un vers d'un psaume et entend la suite provenant de lieu d'inhumation des pontifes¹. L'auteur des GEM a quelque peu adapté son modèle, car Paul Diacre ne mentionnait pas de crypte, l'homme ayant prié contre le mur du monastère². Or ceci est difficilement possible si les corps des évêques de Metz se trouvaient dans un endroit souterrain comme une crypte. En tout cas, cet épisode est mal placé dans les *Gesta* : il n'aurait pas dû figurer dans la notice consacrée à Firmin mais dans celles relatives à Rufus et Adelphe. Tout se passe comme si l'historien des évêques de Metz avait oublié ce miracle et s'était rendu compte trop tard de son existence. Il aurait quand même choisi de le rapporter dans la notice suivante qu'il avait déjà commencée. La base de sa rédaction est en effet constituée par le catalogue harmonisé des empereurs, des papes et des évêques de Metz, auquel il ajoute différents détails comme le lieu de sépulture des pontifes messins et leurs *dies natales*, à partir du manuscrit Bnf lat.5294. Puis il insère les informations qu'il a collectées dans ses lectures avec parfois des oublis qui le forcent à des digressions chronologiques, comme c'est le cas ici dans la notice de Firmin.

Dans le passage qui est consacré à Légonce, le 12^e évêque de Metz, il est précisé qu'il occupa son office à l'époque de saint Nicolas, personnalité qui rayonna sous les règnes de Constantin et de ses successeurs, jusqu'à Justin³. Il s'agit bien sûr d'une erreur puisque l'évêque de Myrre passait pour être un contemporain du premier empereur chrétien, et il ne pouvait donc pas avoir connu Justin I^{er}, l'oncle de Justinien au début du VI^e siècle. Tous les manuscrits qui contiennent les GEM ont cette leçon fautive, qui a échappé à l'attention de Georg Waitz, l'éditeur des MGH. Cette information est d'autant plus erronée que les empereurs cités dans les notices précédentes et suivantes, celles de Firmin et d'Auctor, ont vécu de la fin du III^e siècle au début du V^e. La méprise vient sans doute d'une confusion entre Justin I^{er} et Julien l'apostat (361-363). Les chroniques d'Eusèbe Jérôme, de Bède et de

¹ MGH, SS, X, p.536 : « *Huic succedit Firminus... Corporum sanctorum Rufi et Adelfi et aliorum, dum secus criptam sancti Clementis ad aquilonem fuissent humata, vir quidam religiosus sanctorum basilicas nocturnes frequentabat horis, ut Paulus Italicus in serie istorum annotavit pontificum. Hic ut ad basilicam beati Clementis parvenit, quia licentia non interius intrandi, e regione ubi predictorum corpora quiescebant sanctorum, accessit, seque in orationem prostravit. Termino modulo surrexit, et in memoria sanctorum, ad quorum sepluchrum oraverat, versum Psalmigraphi, quod est: "Exultabunt sancti in Gloria", pronunciauit. Ilico ab intus vocem audivit subjugentem: "Laetabuntur in cubilibus suis."* »

² Paul Diacre, MGH., SS, II, p.262 : « *Hic... accessit iuxta murum forinsecus ad eam partem qua praedictorum sacerdotum corpora requiescebat...* »

³ MGH, SS, X, p.536: « *Leguntius duodecimus Mettensium episcopus... Hoc etiam tempore gloriosus confessor Nicholaus clarebat a Constantino, filio Helenae, usque ad Iustinum.* »

Reginon ne mentionnent pas saint Nicolas, mais sa *Vita* est attestée dans un manuscrit de Saint-Arnoul, datant du XI^e siècle¹. On ne peut que déplorer sa disparition au cours des tragiques événements de 1944 qui ont abouti à la destruction de la plus grande partie du fonds ancien de la bibliothèque de Metz. Nous pouvons cependant estimer, au regard de l'ancienneté du témoin, qu'il ne peut s'agir que de la traduction latine réalisée vers 880 par le diacre napolitain Jean de la *Vita* grecque du patriarche de Constantinople, Méthode². Cette traduction, qui rencontra un franc succès dans tout l'Occident médiéval mentionne bien Constantin le grand comme un contemporain de saint Nicolas³.

La notice d'Auctor est une des plus longues des GEM, comme cela était déjà le cas chez Paul Diacre. Le premier problème qui se pose concerne le lien établi par l'historien messin entre cet évêque de Metz d'une part, et Maximin de Trèves et Martin de Tours d'autre part. D'après l'historien des prélats messins, ces trois personnages auraient condamné l'hérétique Euphratès au concile de Cologne⁴. Malgré l'intervalle chronologique existant dans la réalité entre saint Maximin et saint Martin⁵, ces deux personnages sont présentés comme des contemporains dans l'hagiographie de Trèves, depuis la *Vita I^a Maximini*, composée entre 751 et les années 780⁶. Dans cette œuvre, comme dans sa réécriture en 839 par Loup de Ferrières à la demande de l'abbé de Saint Maximin Waldo⁷, les deux évêques accomplissent ensemble un pèlerinage à Rome. L'épisode le plus célèbre concernant ce voyage est le miracle opéré par Martin qui apprivoise l'ours qui avait honteusement dévoré l'âne des deux prélats, et l'oblige à porter leurs bagages. L'œuvre de Loup de Ferrières se trouve dans le manuscrit Bnf lat. 5294 qui a servi de bases aux travaux du rédacteur des

¹ Metz BM 398, XI^e siècle provenant de Saint Arnoul, disparu en 1944.

² BHL 6104-6106, éd. Pasquale Corsi, «*La "Vita" di san Nicola e un codice della versione di Giovanni diacono*», dans *Nicolaus. Rivista di teologia ecumenico-patristica*, 7, 1979, fasc.2, p.359-380; sur Jean Diacre voir DHGE, t.26, p.1468-1469. Cet auteur, qui travailla avec l'aide d'un grec, traduisit également d'autres vies de saints orientaux comme celle d'Euthyme rédigée par Cyrille de Scythopolis ou la passion des 40 martyrs de Sébaste. Il est également connu pour avoir rédigé une continuation du *Liber Pontificalis ecclesiae Napolitanae* couvrant la période allant de 762-872. Il est également l'auteur de la passion de saint Janvier et de la translation de saint Séverin.

³ Corsi [1979], p.373: «*Praetera cum in Phrygiae partibus quaedam gens, cognomine Aitaiphala, seditiosis machinantibus viris, a Constantini Caesaris imperio descivisset, confestim idem Augustus...* »

⁴ GEM, MGH, SS, X, p.536: «*sub eodem tempore [Auctoris] dicuntur fuisse Martinus Toronensis et Maximinus Treverensis, cum quibus dampnavit apud Coloniam urbem Ephratem hereticum.* »

⁵ Le successeur de Maximin, Paulin est déjà en place en 351 alors que Martin est devenu évêque vers 371.

⁶ *Vita Maximini I^a*, BHL 5822, AA. SS. Mai, VII, p.21-25. Sur cette œuvre hagiographique voir Klaus Krönert, *La Construction du passé de la cité de Trèves : VIII^e-XI^e siècles. Etude d'un corpus hagiographique*, 2003, lieu, p.72-90.

⁷ *Vita Maximini II^b*, BHL 5824, éd. B Krusch, MGH, SRM, III, p.74-82, voir Krönert [2003], p.93-112.

GEM¹, ainsi que dans un autre manuscrit messin du XI^e siècle (Metz BM 523, aujourd'hui perdu). Loup, qui connaît saint Jérôme, précise bien que Maximin vécut aux temps des fils de Constantin le grand et notamment de Constant qui exila saint Anastase à Trèves. Cette information se trouve également chez Bède et chez Reginon. Tout ceci ne rentre pas en contradiction avec la notice d'Auctor, dont l'épiscopat est placé sous les empereurs Constant, Julien, Jovinien, Valens et Valentinien². Il n'est pas question cependant dans les deux *Vitae* de saint Maximin ni d'Auctor, ni d'une quelconque participation de saint Martin au concile de Cologne qui condamna Euphratès. Rappelons que ce concile, censé s'être déroulé en 346, est une invention des clercs trévirois du milieu du VIII^e siècle, qui étaient sans doute en lutte contre leurs homologues de Cologne³. Dans ces conditions, comment l'auteur des GEM est-il arrivé à de telles conclusions ? Le mot « *dicuntur* » que l'on retrouve sous sa plume laisserait à penser qu'il rapporte des traditions orales ; il a pu également utiliser le manuscrit Bnf lat.5294 qui contient la *Vita* de Saint Maximin de Loup de Ferrières, qui établit un lien entre l'archevêque de Trèves et saint Martin. Les actes du pseudo concile de Cologne s'appuient d'autre part sur la liste authentique d'évêques d'Occident qui acceptèrent les décisions du vrai concile de Sardique tenu en 343. Parmi les signataires se trouvent Maximin de Trèves, Martin de Mayence, Victor de Metz et même Servais de Tongres, qui est associé au sac de la cité messine par les Huns et à saint Auctor⁴. Une méprise a pu transformer Victor en Auctor, de même qu'une confusion aurait pu intervenir entre les deux Martin. Cette hypothèse reste cependant très fragile d'autant que rien ne prouve que le rédacteur des GEM connaissait cette liste, mais en l'état actuel de notre documentation, nous ne voyons pas d'autre solution.

Saint Auctor est bien présent au pseudo concile de Cologne dans la *vita Auctoris*, mais une simple lecture montre que son rédacteur, qui travaillait à Trèves, a recopié les GEM et a donc œuvré après les années 1130⁵. L'hagiographie de cette cité a en effet récupéré la mémoire de ce pontife, puisque le nom d'Auctor a été inséré à deux reprises dans les listes épiscopales de la métropole ecclésiastique entre 1072 et 1101. A partir de cette époque, les deux personnages portant ce nom ont été considérés comme des archevêques trévirois à part

¹ fol.158r- fol.167r.

² *Vita Maximini II*^b, MGH, SRM, III, p.75 ; Bède, MGH, SS auct. ant., XIII, p.296 ; Reginon, MGH, SS *in usum scol.*, t.50, p.15.

³ Gauthier [1980], p.447-453.

⁴ Cf. p.67-72 de notre travail.

⁵ BHL 747, éd. AA. SS. Août, IV, p.46 : « *Eodem tempore beatus Martianus Toronensis, Maximinus Treverensis, Trebedius Wormaciensis apud Coloniam Effratam Coloniorum praesulem, iudicio fidelium deposuerunt, et Severinum virum catholicum in locum ejus ordinaverunt. Inter quos praesules Christi clarissimos beatus Auctor velut aureum emicuit sidus, totius sanctitatis et doctrinae splendore gloriosus.* »

entière¹, comme le prouvent les *Gesta Treverorum*². Le monastère de Saint-Maximin s'honorait même de posséder les restes de l'un de ces deux Auctor, dont le bras fut offert à l'abbaye d'Helmarshausen en Saxe en 1105. Les reliques du saint devaient encore connaître une longue histoire qui allait faire d'Auctor, le saint patron de la cité de Brunswick, à la fin du Moyen Âge³. En comparant la vie du saint et la notice des GEM, on peut constater que les phrases qui narrent la prise de Metz par les Huns sont quasiment similaires dans les deux textes. Toutefois, l'auteur de la *vita* commence son récit avec les parents du saint et le poursuit jusqu'au transfert d'Auctor du siège de Metz à celui de Trèves, en plaçant sa sépulture à Saint-Maximin de Trèves. Toutes ces informations sont inconnues du rédacteur des GEM, qui dans la notice de Céleste, le second évêque de Metz, a bien précisé que le corps de saint Auctor reposait à Marmoutier en Alsace⁴. Les deux œuvres, d'autre part, annoncent qu'elles ne peuvent passer sous silence deux miracles opérés par Auctor⁵. Les GEM narrent la libération des Messins après l'attaque des Huns et la reconsolidation de l'autel de la cathédrale brisé par une poutre. La *Vita*, qui comme nous l'avons dit, entend suivre le même programme, ignore le second miracle et se contente de faire l'éloge du saint libérateur des Messins, réduits en captivité par les Huns. Ce détail prouve que l'hagiographe s'est inspiré de l'historien des évêques de Metz et non l'inverse.

Il est à noter enfin que l'auteur de GEM n'a pas choisi de recopier à la lettre sa source principale, Paul Diacre. Ce dernier avait livré un récit assez confus où il avait juxtaposé deux récits différents de la miraculeuse préservation de la cathédrale : le premier tiré de la *vita Sevatii I* et de la tradition et le second de Grégoire de Tours. C'est sans doute pour simplifier le récit et accroître le caractère dramatique de l'épisode que l'historien du XII^e s. a procédé à une réécriture de ce passage, d'autant qu'il n'ajoute rien de neuf par rapport au *Liber* de Paul Diacre.

¹Le premier Auctor se trouve en 14^e position, le second en 20^e position. Les listes épiscopales de Trèves ont été allongées pour conforter la thèse de l'origine apostolique des premiers évêques et effacer la vacance survenue après la mort d'Agritius au IV^e siècle. L'intégration du second Auctor s'explique peut-être par le fait que qu'à Metz, cet évêque est précédé par un certain Légonce. Or les plus anciennes listes épiscopales de Trèves, établies avant les interpolations de la fin du XI^e siècle, comptent également un Légonce qui est historiquement attesté. Klaus NASS, « *Der Auctorkult in Braunschweig und seine Vorläufer im früheren Mittelalter*, dans *Niedersächsisches Jahrbuch für Landesgeschichte*, 62, p.153-207, Hanovre, 1990, p.155-167. Krönert [2006], p.629-641.

²MGH, SS, VIII, p.148 et p.158.

³Nass [1990], p.167-203.

⁴M.G.H., SS, X, p.535.

⁵M.G.H., SS, X, p.53: « *De quo presule insignia haec duo memoriae posterorum traduxit relatio priscorum.* » ; dans la *Vita Auctoris* : AA. SS. Août, IV, p.46 : « *De quo praesule insignia haec duo miracula ad nostram memoriam traduxit relatio prisca.* »

Térence et l'arrivée des reliques de Saint Etienne à Metz

La notice de Térence est dans les GEM plus développée que dans le *Liber* de Paul Diacre, qui ne connaissait rien de cet évêque. L'historien des évêques de Metz écrit ainsi au XII^e siècle :

« Térence, le 17^e lui [Urbitius] succéda. Il siégea 20 ans. Il mourut le 4 des Calendes de novembre sous les papes Céleste et Sixte, Honorius et Théodose le jeune régnant. A leur époque, on découvrit le corps du protomartyr Etienne avec Gamaliel, Habib et Nicodème. De là, il est prouvé que les reliques de saint Etienne, grâce à l'intercession desquelles l'église messine échappa à l'invasion des Huns, furent transmises à saint Clément par les apôtres, comme nous l'avons noté (annotavimus) dans le second libelle de sa vie¹. »

Le corpus hagiographique de saint Clément, qui est pourtant fort abondant, n'a gardé aucune trace d'un tel récit², aussi est-il nécessaire d'analyser minutieusement ce passage pour élucider les multiples problèmes qui en découlent. La première partie de la notice ne pose guère de difficultés, car l'invention du corps de saint Etienne eut effectivement lieu en 415 sous le règne d'Honorius et Théodose II. Le récit de cette découverte nous a été transmis par la lettre du prêtre Lucien, qui retrouva les corps saints à la suite d'une série de visions. Cette lettre rédigée en grec fut très rapidement traduite en latin par un prêtre ibérique nommé Avitius, qui séjournait en Palestine, et qui la transmit à son évêque Palchonius par l'intermédiaire de Paul Orose³. Ce texte, qui connut une très large diffusion dans l'Occident médiéval, fut repris par saint Augustin dans ses sermons mais circula également de façon autonome.

Les historiens médiévaux, comme Bède et Reginon dans leurs chroniques universelles, lorsqu'ils relatent l'invention des saints corps ne citent en général aux côtés d'Etienne que Gamaliel et Nicomède, en laissant de côté Habib qui joue, il est vrai, un rôle effacé dans la

¹ M.G.H., SS, X, p.537 : « *Therentius succedit huic decimus septimus. Sedit annis 20. Obiit 4 Kal. Novembris, sub Coelestino et Sixto papa, regnantibus Honorio et Theodosio iuniore. Quorum temporibus inventum est corpus beati prothomartiris Stephani cum Gamaliele et Abybon atque Nichodemo. Hinc probatur, quod reliquiae beati stephani, quibus ecclesia Mettensis suffragantibus irruptionem Hunorum evasit, ab apostolis beato Clementi sunt transmissae, ut in secundo vitae ipsius libello annotavimus.* »

² Sur l'ensemble de ces textes voir Goullet-Chazan [2006], p.152-190.

³ Lucien, *Epistola ad omnem ecclesiam de revelatione corporis Stephani martyris primi et aliorum*, PL, 41, coll. 805-816.

lettre de Lucien. Il est le fils de Gamaliel, mort avant son père. Ce Gamaliel est le personnage central du texte, puisque d'après Lucien, il fut le professeur de saint Paul et recueillit les corps d'Etienne et de Nicodème après leur mort. C'est lui qui apparaît dans les visions de l'auteur du texte. La référence à Habib pourrait indiquer que l'historien des évêques de Metz connaissait la lettre de Lucien, et qu'il l'a directement exploitée. Cette hypothèse se trouve renforcée par le fait que ce texte figure dans le manuscrit Bnf lat. 10844¹, qui a jadis appartenu à la bibliothèque du chapitre cathédral messin avant de passer dans le fonds des jésuites de la cité, comme l'indique la mention rajoutée sur le premier folio². Il s'agit d'un recueil de sermons de saint Augustin et de textes concernant saint Etienne, copié dans la seconde partie du XI^e siècle à Besançon, sur ordre de l'évêque et des chanoines de cette ville, à la demande d'un chapitre cathédral non limitrophe. Le saint protecteur de ce chapitre est également le protomartyr, comme l'explique la lettre placée en tête du *corpus*. Le premier folio, qui contient cette dernière, n'appartient malheureusement pas au codex d'origine et il a été rajouté dans le courant du XII^e siècle. L'hypothèse la plus probable est que la première page du manuscrit qui devait contenir la lettre a été endommagée et qu'un scribe a recopié son contenu sur un nouveau folio qu'il a inséré au début du recueil. Une difficulté demeure cependant : le nom de l'évêque de Besançon qui est donné par la copie de la lettre est Heinricus, or aucun archevêque n'a porté ce nom dans la seconde moitié du XI^e. Il est probable que le copiste de la lettre au XII^e siècle a fait une erreur de transcription, car le folio d'origine, selon les usages du temps ne devait contenir que la première lettre du nom de l'archevêque, en l'occurrence un H. Le père Bernard de Vrégille pense que cette initiale renvoie en fait à Hugues de Salins qui occupa le siège bisontin de 1031 à 1066³. Ce prélat, qui joua un rôle politique important auprès d'Henri III, eut de nombreux contacts avec les évêques de Metz. Il intervint ainsi avec Thierry II pour défendre Hélinard, l'abbé de Saint-Bégnigne de Dijon, élu sur le siège de Lyon, qui refusait de prêter le serment de fidélité à Henri III⁴. Hugues et Adalbéron III firent partie de la suite de Léon IX qui séjourna à Metz en 1049⁵.

¹ Ms Bnf lat.10844, f.27v-33v.

² Cette lettre a été éditée et analysée par H V Sauerland, «*Die Reliquien des hl. Stephanus im Metzger Dom* », dans JGLGA, 9, 1897, p.87-97 et par Bernard de Vrégille, *Hugues de Salins, archevêque de Besançon 1031-1066*, Besançon 1978, III, n°38, p.129. Le premier folio porte la mention : «*collegi Met soc Jesus* ». Le manuscrit est décrit dans Bernard de Vrégille, *Hugues de Salins, Archevêque de Besançon (1031-1066)*, Lille-Besançon, 1983 p.376-380.

³ Vrégille [1978], II, p.1206, note 63 ; Sauerland qui place la rédaction des GEM vers 1150, opte plutôt pour l'archevêque Anséric (1117-1134) le contemporain d'Etienne de Bar.

⁴ Vrégille [1983], p.112.

⁵ Vrégille [1983], p.142-143.

Si la lettre de Lucien se trouvait donc bien à Metz, cela n'explique pas l'arrivée des reliques de saint Etienne par l'entremise de saint Clément. La chronologie suivie par les *Gesta* pourrait apporter quelques éclaircissements. On a vu que l'invasion des Huns, la prise de Metz, et la miraculeuse préservation de la cathédrale grâce aux reliques du protomartyr sont placées dans la notice d'Auctor sous les règnes d'empereurs du IV^e siècle comme Constantin, Julien, Jovinien, Valentinien et Valens, c'est-à-dire bien avant l'avènement de Tércence et les règnes d'Honorius et de Théodose le jeune. L'invention des restes du protomartyr, est datée de 415, sous le règne de ces deux souverains par les auteurs de chroniques universelles, comme Bède le Vénérable ou Reginon. Or comment expliquer que les reliques de saint Etienne ont sauvé l'église messine alors qu'elles n'avaient pas encore été redécouvertes ? L'historien messin tire peut-être les conclusions logiques de son système chronologique qui l'a amené à placer l'épiscopat d'Auctor et le sac de la cité trois quarts de siècles trop tôt. Parti de la certitude que les reliques étaient déjà à Metz, il s'est sans doute interrogé sur leur époque d'arrivée, et sur les intermédiaires qui les ont transportées. Or, la solution la plus évidente est, cela va de soi, saint Clément qui entra en contact avec Pierre, qui lui-même avait connu Etienne et son supplice. Cela n'est sans doute pas innocent, car en faisant remonter à saint Clément la venue des reliques du protomartyr à Metz, l'auteur des *Gesta* sous-entend que l'église cathédrale est également une fondation apostolique et peut donc rivaliser avec les monastères de Saint-Clément et de Saint-Arnoul, qui avaient le même type de prétentions au XII^e siècle.

Reste à analyser la dernière phrase de la notice. Le rédacteur des GEM est-il l'auteur d'un texte à la gloire de saint Clément ? Le verbe *adnotare* a en latin classique le double sens d'annoter et de remarquer, comme d'ailleurs le verbe noter en français. Or, le rédacteur des *Gesta* utilise le premier sens, comme dans la notice de Clément, lorsqu'il développe sa démonstration chronologique¹. C'est le cas également quand il précise que Paul Diacre *nota* le miracle de Rufus et d'Adelphe². Dans la notice de saint Arnoul, il précise au sujet de son anneau que c'est dans l'œuvre du lettré transalpin, fondée sur les traditions messines « *qu'on trouve ce miracle noté*³. » C'est donc le premier sens qui est utilisé dans ces occurrences, mais aucune pièce du *corpus* clémentin, comme nous l'avons évoqué plus haut, ne rapporte l'arrivée de Clément et des reliques de saint Etienne à Metz. Nous pensons donc que

¹ MGH, SS, X, p.535 : «*Hanc adeo subputationem annotavi, quia nisi tempora pontificatus Lini atque Clet sub spacio presulatus beati Petri comprehenderis, non sibi consone, respondebunt anni pontificum Romanorum annis imperatorum.* »

² MGH, SS, X, p.536: «*...ut Paulus Italicus in serie istorum annotavit pontificum.* »

³ MGH, SS, X, p.539: «*... in quibus et ipsum annotatum invenitur miraculum.* »

l'historien des évêques de Metz n'a pas composé une œuvre sur saint Clément, mais qu'il a dû rajouter quelques informations dans un texte préexistant. Cette note marginale, présente dans un seul manuscrit, expliquerait le fait que l'on ne retrouve pas de trace d'un tel récit dans toute la littérature postérieure consacrée au premier évêque de Metz. La numérotation des pièces du corpus hagiographique de Clément au XII^e siècle était sans doute différente de la nôtre, d'autant que nous ne savons pas si l'auteur des GEM, qui avait le manuscrit Bnf lat. 5294 à sa disposition, considérait la notice de Clément interpolée dans l'œuvre de Paul Diacre comme une œuvre autonome. Mis à part ce texte, l'historien messin utilise la *Vita secunda* comme nous l'avons montré, alors que rien dans les GEM ne laisse penser que leur auteur connaît les autres pièces du corpus hagiographique : la vie métrique de saint Clément ou la *Vita tercia*, qui présente Saint-Pierre-le-Majeur comme la première cathédrale et fait une place à l'église Saint-Pierre-Aux-Arènes¹. On peut donc penser qu'il a complété un exemplaire de la *Vita secunda* (peut-être l'original), différent, en tout cas, de celui qui est parvenu jusqu'à nous dans le manuscrit Bruxelles BR Bibl. royale II 1058, qui date des XIII^e et XIV^e siècles².

Ajoutons enfin pour conclure que l'auteur des GEM semble méconnaître complètement les deux *Vitae Terentii*, car il ne localise par la tombe de cet évêque à Neumünster, et ne donne aucune information sur lui, à part son *dies natalis*³.

Agiulf et Arnoald

La parenté d'Agiulf et d'Arnoald, les 26^e et 27^e évêques, est présentée en conformité avec le *Liber* de Paul Diacre, qui faisait du second personnage, le « *nepos* » du premier (c'est-à-dire son neveu). Agiulf apparaît également comme étant le fils d'une des filles de Clovis, ce que n'avait pas manqué de souligner l'érudit lombard. L'auteur des GEM indique ensuite qu'Agiulf enrichit l'église messine pas des donations, notamment celle d'*Aristium*, qu'il avait reçu de son frère Deotharius, avec le consentement du roi Théodebert. D'après le texte des GEM Agiulf, consacra même son frère évêque. La notice du 26^e évêque de Metz se clôt par la mention d'une lettre de Grégoire le Grand destinée au pontife messin⁴.

¹ Cette vie inédite a peut-être été rédigée dans les années 1130-1140 avant les GEM ; Chazan [2006], p.183-187.

² Chazan [2006], p.166.

³ *Vita sancti Terentii*, éd. Goullet [2006], p.296-309, voir la discussion critique p.207-212.

⁴ MGH, SS, X, p.538: « *Hic Aigulfus ex filia Glodovei Francorum Regis ortus est. Mettensem episcopatum tam ex suis quam ex domesticorum prediis ampliavit. Nam et Arisidium vicum, a fratre suo Deothario suscipiens, per manum Theodeberti regis partibus beati prothomartiris Stephani mancipavit, predictumque fratrem suum*

Ces informations renvoient en partie aux généalogies des Arnulfiens établies à Metz au IX^e siècle, dont la seconde version explique qu'un certain Deotharius, le frère d'Agiulf construisit *Aristium* où il fut enterré. Le même document mentionne la donation de ce lieu par Theudebert, ainsi qu'une confirmation de Clotaire obtenue par Arnoald, et deux autres par Dagobert et Sigebert. Enfin, la généalogie précise qu'Agiulf consacra son frère Deotharius évêque, et que son neveu Modericus, le fils d'Ansbert, lui succéda. Modericus aurait succédé à Deotharius et aurait également reçu la consécration des mains de l'évêque de Metz Agiulf¹. Otto G. Oexle a mis en rapport cette version de la généalogie de saint Arnoul avec la défense des biens aquitains et provençaux que possédait l'église de Metz, depuis la conquête menée par les rois mérovingiens². L'évêché d'*Aristium*, détaché sans doute du diocèse de Nîmes, est attesté de façon épisodique et éphémère entre le VI^e et VIII^e siècle, dans l'orbite des rois d'Austrasie. Après avoir comparé le texte des GEM et la généalogie, le savant allemand pense que l'auteur des *Gesta* ne s'est pas appuyé sur cette dernière mais sur un faux diplôme qui aurait servi de source aux deux documents. On pourrait ajouter pour étayer cette thèse que l'historien du XII^e siècle ne fait nulle part ailleurs dans son œuvre référence à cette généalogie. Ainsi par exemple, Il ne développe pas les origines de saint Arnoul et ne fait pas mention du lien de parenté existant dans la généalogie entre l'ancêtre des Carolingiens et Arnoald. Nous ne suivrons pas pour autant cette hypothèse. Les informations des GEM et de la généalogie s'accordent parfaitement : tous les éléments présents dans le premier document se trouvent également dans le second. Surtout, la généalogie a été copiée dans le manuscrit Bnf lat. 5294 que l'auteur des *Gesta* a abondamment utilisé³. Il paraît donc logique de considérer que l'historien des pontifes messins s'est appuyé sur la généalogie et non sur un faux diplôme perdu. Les GEM contiennent d'ailleurs fort peu de documents diplomatiques et leur auteur semble ne pas avoir privilégié ce type de source.

Une lettre de Grégoire le Grand a effectivement été adressée en juin 601 à Agiulf, ainsi qu'à plusieurs autres évêques du nord de la Gaule, afin de leur recommander des

domnum Deotharium ibidem consecravit episcopum. Huic etiam Aigulfo magnus doctor Gregorius litteras dirigit. Arnoaldus successit eidem Aigulfo in episcopatu Mettensi vicesimus septimus, nepos ipsius. »

¹ M.G.H., SS, II, p.310 : « *Deotarius vero construxit vicum Arisidum, ubi Christi confessor effectus requiescit. Agiulfus vero in Mettensi civitate episcopus ordinatus est. Tempore bonae memoriae domno Hagiulfo episcopo, sic domnus Theudbertus, rex Francorum, vicum Arisidium per suum praeceptum partibus beati Stephani protomartyris Mettensis ecclesiae deligavit. Et domnus Arnoaldus, nepus ipsius Hagiulfus, accepit exinde de ipso vico Arisido confirmationem tempore domno Flothario rege Francorum partibus sancti Stephani. Similiter domnus Dagobertus rex Francorum et Sigebertus ipso vico ad praedicta ecclesia beati Stephani per eorum praeceptiones confirmaverunt. Et domnus Hagiulfus prius germanum suum Deotarium episcopum constituit in ipso Arisido, et post domno Deotario nepus ipsius, domnus Modericus est ordinatus in ipso Arisido episcopum per ordinationem pontificis Mettensium urbis. »*

² Oexle [1967], p.257-260.

³ Ms Bnf lat. 5294, f.35r. Les deux généalogies arnulfiennes se suivent dans ce codex.

missionnaires en route pour la Grande-Bretagne¹. L'original (ou une copie) a peut-être été conservée dans les archives de la cathédrale. L'auteur des *Gesta* a également pu consulter un florilège de la correspondance de Grégoire le Grand. En tout cas, aucun manuscrit messin contenant cette lettre n'est parvenu jusqu'à nous. Il s'agit du seul document épistolaire mentionné dans les GEM, mais ceci s'explique aisément par la grande renommée de son auteur. C'est en effet un moyen de montrer que le plus grand pape du haut Moyen Âge fut en contact direct avec les prélats messins.

Pappolus

La notice de Pappolus est assez courte. Outre les habituelles données chronologiques et nécrologiques, elle indique qu'il construisit l'église de Saint-Symphorien. C'est la première fois dans les sources que cet évêque est présenté comme le fondateur de cette abbaye². La vie d'Adalbéron II écrite au début du XI^e siècle par l'abbé Constantin, présente le pontife messin comme un généreux donateur. Elle suit sans doute une charte authentique ou forgée peu avant la rédaction de la *Vita*, pour appuyer les revendications de l'abbaye sur des terres usurpées³. Ce ne serait pas la première fois que des moines utilisent dans un contexte de réforme de tels procédés pour reconstituer le temporel de leur monastère. On retrouve les mêmes informations dans une charte d'Etienne de Bar, datée de 1130, qui confirme la propriété de Saint-Symphorien sur un certain nombre de biens, qu'avait offerts Papolus, sans toutefois désigner ce prélat comme le fondateur⁴.

L'auteur des GEM est sans aucun doute l'inventeur de la fondation de Saint-Symphorien par Pappolus, car on voit mal pourquoi la vie d'Adalbéron II et l'acte d'Etienne de Bar, auraient tû cette information. Il est frappant de noter également que les moines de Saint-Symphorien n'ont pas composé de *vita* en l'honneur de leur fondateur au X^e-XI^e siècles, comme l'ont fait les autres grandes communautés de Saint-Clément, de Saint-Arnoul et de Saint-Vincent. L'abbé Constantin s'est contenté de louer, dans la première moitié du XI^e siècle, les efforts de refondation menés par Adalbéron II sans mettre en valeur un premier fondateur. L'historien messin était peut-être présent dans l'entourage d'Etienne de Bar au

¹ MGH, *epistolae, Gregorii I papae registrum epistolarum*, t.II, XI, 41, p.314-315.

² Gauthier [1980], p.91-92

³ MGH, SS, IV, p.671 : «*Domnus Papolus, cui sanctus Arnulfus in episcopatu successit, qui eidem loco multa praediorum beneficia contulit...* »

⁴ Parisse [1979], n°30, p.68-70 : «*Hanc quoque ecclesiam [Arraye] cum appendittis suis beatus Papolus Metensis episcopus et ecclesias de Numiniaco et de Loveniaco, curtem etiam de Paplivili cum appentiis (sic) suis ecclesie vestre tradidit atque concessit.* »

moment de la confirmation des biens de Saint Symphorien, et il s'en est souvenu au moment de la rédaction de l'acte en 1130. Sa mémoire l'a-t-elle trahi au point de faire d'un généreux donateur, le fondateur de l'abbaye, ou a-t-il agi consciemment ? Il est difficile de répondre à cette question mais les deux documents antérieurs montrent qu'un processus tendant à lier le souvenir de Pappolus à Saint-Symphorien était bien avancé dans les années 1130, au moment où furent rédigés les GEM.

Saint Arnoul et ses successeurs

Paul Diacre avait rédigé une notice assez hétérogène sur l'ancêtre des Carolingiens. Il avait mis beaucoup plus l'accent sur les éléments dynastiques, avec la généalogie des Arnulfiens et les épitaphes des princesses carolingiennes inhumées à Saint-Arnoul, que sur la biographie du saint lui-même¹. Sur la vie de l'évêque de Metz, l'érudite transalpin avait préféré renvoyer à sa *Vita*, en ajoutant cependant le miracle de l'anneau dont le récit avait été fourni par Charlemagne en personne. La transition entre la partie biographique et la généalogie des Arnulfiens est assurée dans le *Liber* par la bénédiction d'Arnoul donnée à son second fils, Ansegise, qui avait accepté de remettre son héritage aux pauvres (contrairement à l'aîné Chlodulf, futur évêque de Metz).

Le prestige de la lignée arnulfiennne est beaucoup moins développé dans les GEM qui ont omis la plupart des informations dynastiques. *Exit* donc la généalogie de Paul Diacre : l'auteur se contente de rappeler que saint Arnoul est le quadrisaïeul de Charlemagne, en corrigeant au passage le texte du *Liber* qui utilise le mot trisaïeul. Ce détail prouve que l'historien messin connaissait parfaitement la lignée carolingienne. *Exit* également les épitaphes des princesses qui figurent pourtant dans le manuscrit Bnf lat. 5294, que le rédacteur des GEM avait à sa disposition. *Exit* enfin la bénédiction d'Ansegise par son père, qu'on retrouve cependant dans la Vie de saint Chlodulf qui a été copiée dans le même manuscrit². Il n'était sans doute pas question de ternir la mémoire du futur évêque de Metz, en relatant le manque de générosité de Chlodulf ou en se lançant dans une tentative assez confuse d'explication de ce geste, comme l'a tentée l'hagiographe du fils de saint Arnoul.

L'auteur est encore moins prolixe en ce qui concerne l'ascendance du saint. On ne trouve en effet rien de précis dans les GEM sur les origines d'Arnoul, alors que les généalogies forgées à Metz au IX^e siècle ont pourtant abondamment développé ce thème. De

¹ Cf. p.74-80 de notre travail.

² Ms Bnf lat. 5294, f.59v-69v ; AA. SS., *Iun.*, t.II, c.4 et 5, p.128.

même, il ne reprend pas les liens de parenté évoqués par la *Vita* d'Adalbéron II entre Goery, Godo et Arnoul, alors qu'il utilise le même passage par la suite pour faire l'inventaire des évêques inhumés à Saint Symphorien. Aussi, toutes ces constatations nous conduisent à penser que l'auteur des GEM a rejeté tous ces développements généalogiques autour d'Arnoul et qu'il a préféré rester fidèle à l'autorité de Paul Diacre et de son *Liber*. La notice d'Arnoul commence d'ailleurs par plagier l'ouvrage du lettré transalpin à propos de l'illustre origine de l'ancêtre des Carolingiens et de sa sainteté. Elle ajoute, tout comme son modèle, qu'Arnoul occupa de hautes fonctions séculières et ecclésiastiques. Mais l'auteur du XII^e siècle ne connaît plus la signification de la fonction de *moderator palatii* et il explique que « *la cour royale fut dirigée par son conseil* »¹. L'historien messin renvoie ensuite, comme son modèle, à une *vita Arnulfi*, qui est sans aucun doute la *vita* mérovingienne². Cette dernière se trouve en effet dans le manuscrit Bnf lat. 5294.³

Le pèlerinage de Charlemagne à Jérusalem

Les GEM offre dans la notice de saint Arnoul, une digression au sujet du pèlerinage de Charlemagne en Terre Sainte. Selon l'historien des évêques de Metz, Charlemagne, dont l'église romaine a fait son avoué, part en pèlerinage à Jérusalem, et au retour passe par Constantinople. Le basileus soumet alors les Francs au péché d'avarice en exposant des objets précieux sur le chemin, mais Charlemagne veille au grain et interdit à sa suite d'y toucher. Le basileus, qui n'est pas nommé, reçoit alors les Francs dans sa capitale avec moult honneurs et cadeaux. Il conclut un pacte d'amitié avec son homologue franc et lui remet la couronne d'épines et d'autres reliques, dont la nature n'est pas précisée. Lorsque Charlemagne revient en Francie, il réunit un assemblée d'évêques et de religieux à Paris, et décide avec leur autorité qu'un jour d'indulgence sera institué chaque année en l'honneur des reliques. Chaque pèlerin pourra effacer le tiers de ses péchés. Puis l'auteur des GEM loue Charlemagne pour avoir été le roi qui développa le plus la foi ; lui qui orna les églises d'or et de d'argent dont les antiques rois païens paraient les statues⁴. La source de ce passage est citée ; il s'agit d'une

¹ MGH, SS, X, c.29, p.538 : «*vir per omnia et lumine sanctitatis et splendore generis clarus. Hic ita profuit ecclesiae doctrina, ut et regalis eius consilio moderaretur aula.*»

² MGH, SS, X, c.29, p.538 : «*Huius habentur gesta, quae docent eum magnis claruisse miraculis et post mortem et in vita.* »

³ Ms Bnf lat. 5294, f.25v-35v.

⁴ MGH, SS, X, c.29, p.538.

œuvre intitulée *l'Itinéraire de Charlemagne*¹, plus connue sous le nom de *Descriptio clavi et corone Domini*².

Ce texte a été élaboré à Saint-Denis au XI^e siècle³ ; il a pour fonction principale d'expliquer comment les précieuses reliques que détenait l'abbaye sont arrivées en Ile-de-France. Après ses pérégrinations en Orient, Charlemagne aurait collecté un certain nombre de reliques dont huit épines de la couronne du Christ, un clou et un éclat de la sainte Croix, le Saint-Suaire, les langes de Jésus, une robe de la Vierge, ainsi que le bras de saint Syméon. Il aurait déposé ces trésors à Aix-la-Chapelle, et aurait créé (*indicare*) une fête avec octroi d'indulgences. Cette décision aurait été ratifiée par une assemblée d'évêques, dont les noms sont fantaisistes, en présence du pape Léon III⁴. Certaines reliques auraient par la suite été collectées par Charles le Chauve, qui aurait placé le Saint-Suaire à Compiègne. Les épines et le clou auraient pris le chemin de Saint-Denis où Charles aurait institué une fête sur le modèle de son grand-père Charlemagne. On voit qu'il s'agit ici d'expliquer l'origine de la fête du Lendit, qui donna naissance à l'une des foires les plus importantes du Moyen Âge.

Comment l'auteur des GEM a-t-il eu connaissance de ce texte ? Aucun des manuscrits conservés de la *Descriptio* ne provient de l'est de la France, et il n'est pas possible d'indiquer quel témoin a été utilisé par l'historien des évêques de Metz. Un Messin a pu effectuer un pèlerinage à Saint-Denis pendant le Lendit et avoir lu ou entendu le texte qui devait être récité aux voyageurs. Les contacts entre le clergé messin et Suger sont par ailleurs bien attestés : Etienne de Bar a fait la connaissance de l'abbé de Saint-Denis au plus tard en août 1125, lors de l'élection de Lothaire III à Mayence. Il a même apposé son sceau sur un acte de Suger daté du 30 de ce mois⁵. Les deux hommes sont à nouveau réunis en mars 1131, lors de la grande rencontre à Liège entre le pape Innocent II et le roi Lothaire III, pour régler le problème du schisme d'Anaclet. Plusieurs clercs messins ont rencontré Suger en novembre 1131, soit peu de temps avant la rédaction des GEM : ils apparaissent dans une bulle d'Innocent II datée du deux de ce mois, et délivrée à Reims pour trancher l'épineux problème du prieuré de

¹ MGH, SS, X, c.29, p.538: «*Quae si quis nosse desirat, itinerarium ipsius Karoli legat. In quo legitur...* »

² Gerhard Rauschen, « *Die Legende Karls des Grossen im 11 und 12. Jahrhundert* », dans *Publikationen der Gesellschaft für Rheinische Geschichtskunde*, VII, Leipzig 1890, p.103-125; Marc du Pouget, *Recherches sur les Chroniques latines de Saint-Denis, commentaire et édition, de la Descriptio clavi et Corone Domini, et de deux autres textes relatifs à la légende carolingienne*, thèse de l'Ecole de Chartes, 1971 ; Rolf Grosse, « *Reliques du Christ et foires de Saint-Denis au XI^e siècle. A propos de la Descriptio clavi et corone Domini* », dans *Revue d'histoire de l'Eglise de France*, 87, 2001, Paris, p.357-373.

³ Marc du Pouget [1977], p.57, opte pour les années 1080 dans le climat de la pré-croisade ; Rolf Grosse [2001], p.363-365, incline plutôt pour la fourchette 1046-1054, en référence au schisme avec l'Eglise byzantine.

⁴ Du Pouget [1977], p.125 : un *Israel Mettis antistes* apparaît dans cette liste alors qu'aucun prélat messin n'a jamais porté ce nom.

⁵ Ruperti [1910], n°24.

Salonnes, disputé entre Saint-Denis et Saint-Mihiel. On retrouve ainsi Adalbéron de Montreuil, le princier messin nouvellement élu sur le siège de Trèves, maître Otton l'archidiacre de Sarrebourg et l'abbé de Gorze Thédouin¹. Un moine accompagnant Suger a peut-être lu ou résumé durant ce séjour la *Descriptio* à ces auditeurs messins.

Car les GEM et le texte sandionysien offrent quelques divergences qui sont certainement dues au fait que l'historien des évêques de Metz n'avait pas la *Descriptio* sous les yeux : les *Gesta* ne font aucune référence à Aix-la-Chapelle, et confondent l'action de Charlemagne et de Charles le Chauve. La liste des reliques est imprécise, le basileus reste anonyme, Compiègne n'apparaît nulle part et l'assemblée des prélats est placée à Paris, alors que cette ville n'est pas citée dans le modèle. D'autres différences, dans un passage qui est uniquement centrée sur la figure de Charlemagne, relèvent en revanche d'un parti-pris idéologique évident : alors que la *Descriptio* reconnaît à l'empereur le droit de nommer le pape, l'auteur des GEM s'est bien gardé de reprendre un détail aussi sulfureux². Il préfère présenter l'empereur comme l'avoué de l'église romaine, un terme qui est de plus en plus usité au XII^e siècle ; il est son premier serviteur qui propage la foi et enrichit les sanctuaires avec des reliques et des dons précieux³. Cette conception très grégorienne du rôle de l'empereur est peut-être à mettre en rapport avec la fin de la Querelle des Investitures, qui vit l'installation sur le siège messin d'Etienne de Bar, le neveu de Calixte II⁴. Il ne faut cependant pas forcer le trait, car l'évêque de Metz semble être resté fidèle à la vieille idée d'un service équilibré rendu à l'empereur et au pape, si chère à l'épiscopat impérial. Il est indéniable que l'auteur des GEM a voulu dresser le portrait idéal d'un prince chrétien, dévoué au service de l'Eglise.

Charlemagne présente un autre intérêt pour l'historien du XII^e siècle. Le premier empereur franc devient sous sa plume le véritable commanditaire du *Liber* de Paul Diacre, en occultant complètement le rôle joué par l'évêque Angilram dans la genèse de cette œuvre :

« D'où il requit un notaire du nom de Paul et lui ordonna de rechercher les hauts faits des évêques des Messins. Mais ne trouvant quasiment rien, car ils [les documents] avaient été brûlés avec

¹ JL 7502, Parisse [1986], n°153 PL, 179, coll.111 : «*per venerabiles fratres nostros Matthaeum Albanensem episcopum... Alberonem Trevirensis electum et dilectos filios Tytoinum Gorgensiem abbatem, magistrum Ottonem Mettensem...*»

² Du Pouget [1977], p.147 : «*Romani magno terrore perterriti potentissimum romanum imperium, immo etiam pape electionem ipsi prescripserunt. Ita tamen Dei providentia precorrente Romanus imperator effectus est.* »

³ MGH, SS, X, c.29, p.538: «*Karolus Magnus extitit, quem ecclesia sibi Romana elegit in advocatum.* »

⁴ Mireille Chazan, «*Charlemagne dans l'historiographie messine à la fin du Moyen Âge (aux XIV^e-XV^e siècles)* », dans Daniel Bohler et Catherine Magnien-Simonin, *Ecritures de l'histoire (XIV^e-XV^e s.)*, 2005, Paris, p.51-54.

la ville elle-même par les barbares qui l'avaient autrefois envahie, il [Charlemagne] ordonna que fût consigné par écrit tout ce qui fut véhiculé par la tradition depuis les anciens jusqu'aux générations contemporaines et qu'on commença à partir de ce Clément¹»

Il s'agit là d'un topos très répandu dans l'hagiographie et l'historiographie médiévales qui rend responsable les Barbares et notamment les Huns de la destruction des archives et des autres documents ; on le rencontre notamment dans le *Liber* de Paul Diacre, et dans la notice interpolée de saint Clément du manuscrit Bnf lat. 5294. L'important est que Charlemagne est devenu le père de l'historiographie épiscopale messine, et c'est sans doute la recherche de cet illustre patronage qui a poussé l'auteur des GEM à quelque peu travestir la réalité, car le Carolingien n'avait fait, selon Paul Diacre, que transmettre le récit du miracle de l'anneau de saint-Arnoul².

Les *Gesta* reviennent alors sur saint Arnoul et donnent un cours résumé de sa carrière qui ne s'appuie pas directement sur la *Vita Arnulfi* mérovingienne, puisque l'historien messin donne quelques détails qui ne figurent pas dans ce texte. Les GEM indiquent ainsi de façon erronée que l'ancêtre des Carolingiens fut comte palatin, sous Clotaire le fils du roi Gontran. De même, le pont sur la Moselle à partir duquel saint Arnoul lança son anneau en signe de pénitence est localisé à Trèves³. Ces informations se trouvent dans la *Vita Arnulfi II*⁴ qui, tout comme les GEM dans la notice de Saint-Arnoul, se montre extrêmement imprécise sur le lieu de sépulture de l'ancêtre des Carolingiens. Comment le rédacteur des *Gesta* a-t-il eu connaissance de cette réécriture, qui nous est parvenue dans un seul manuscrit du XIII^e de Vic-sur-Seille ? Il faut croire qu'un exemplaire existait dans les bibliothèques messines, d'autant que la rédaction de ce texte hagiographique remonte aux alentours de l'An Mil⁵. Il semble que l'historien messin a utilisé la *Vita Arnulfi II*, parce qu'elle donne plus de détails

¹ MGH, SS, X, p.538-539 : «Unde accersiens notarium quendam nomine Paulum praecepit Mettensium inquiri gesta presulum. Sed quasi nulla inveniens (quippe a barbaris olim irrumpentibus cum ipsa urbe succensa erant), precepit, ut vel ipsa quae ab antiquis defluerant per famam ad posteros scriberentur, et ab ipso Clemente inciperetur... »

² MGH, SS, II, p.264 : «Haec ego non a qualibet mediocri persona didici, sed ipsio veritatis assertore, praeclaro rege Karolo, referente cognovi.»

³ MGH, SS, X, p.539 : «Fuerat isdem beatus Arnulfus comes palatines sub Clotario, Guntranni regis filio... dum transiret apud Treviros per pntem Mosellae fluminis... »

⁴ *Vita Arnulfi II*, BHL 693, AA SS Iul. c.3, p.441: «regna utrorumque in Clotharii potestatem, filii regis Guntranni...»; c.3, p.441 : « [rex] venerabilem cunctis honestate simul ac admirabilem bella fortitudine beatum Arnulphum Palatii comitem constituit... »; c.7, p.441: «Interea cum sibi beatus Arnulphus commissas inviseret provincias, forte Trevericam devenit ad urbem, ubi cum per pontem transitum haberet, profunditatemque Mosellae fluminis...»

⁵ Voir Gouillet [2006], p.229-234.

sur la carrière laïque du saint, au moment où il jette son anneau, alors que la *vita* mérovingienne ne narre pas ce miracle et met surtout en valeur les aspirations monastiques et érémitiques d'Arnoul. Encore une fois le modèle de l'évêque ascétique mis en avant par l'hagiographe mérovingien a trouvé peu d'échos dans l'historiographie épiscopale.

Les successeurs d'Arnoul : Goery, Chlodulf et Sigebaud

La notice de Goery, le 30^e évêque, reprend un certain nombre d'éléments de la *vita* consacrée à cet évêque, comme sa sainteté, son titre de roi des Aquitains, ses donations, ou encore la construction de la « basilique saint Pierre »¹. La *vita Goerici* identifie cette église comme étant Saint-Pierre-le-Majeur, appelée par la suite Saint-Pierre-aux-Images, qui faisait partie du groupe cathédral, et qu'il ne faut pas confondre avec Saint-Pierre-le-Vieux, dont la construction est postérieure. On ne peut accepter ou rejeter cette fondation car l'existence de Saint-Pierre-le-Majeur est attestée par Paul Diacre dans les années 780, ainsi que dans la liste stationnale. Il se pourrait cependant que cette église soit encore plus ancienne que Goery, car elle occupe la première position dans cette liste, ce qui montre, en tout cas, son importance pour le clergé messin. La *vita* consacrée à saint Goery, a dû fournir les détails de la translation de saint Arnoul que l'on retrouve également dans la *vita Arnulfi* mérovingienne. L'historien messin s'est donc focalisé sur quelques détails précis comme le titre de roi de Goery, qui pouvait apporter du prestige à toute la lignée épiscopale, malgré son manque de vraisemblance. Quant à la mention des constructions d'églises, elle est fréquente dans tous les *gesta episcoporum*, et permet de développer l'image de l'évêque bâtisseur. Ajoutons que la *Vita Goerici* se trouve dans le manuscrit Bnf lat. 5294, et dans le manuscrit Wolfenbüttel Augustei 76, 14².

L'auteur présente Chlodulf, le 32^e évêque, comme un saint mais ne tire aucune information de la *Vita Chlodulfi* qui figure pourtant dans le manuscrit Bnf lat. 5294³. La filiation entre Chlodulf et son père saint Arnoul est rappelée, ainsi que son lieu de sépulture dans l'abbaye éponyme, ce qui correspond aux données de la *Vita* écrite avant la translation

¹ MGH, SS, X, c.30, p.539: « *Hic primo rex Aquitanorum fuerat, postque pontifex factus, opibus plurimis ditavit ecclesiam, basilicam sancto Petro construxit...* » ; Pour leur équivalent voir *Vita sancti Goerici I*, BHL 3606-3607, AA SS, sept., VI, p.28 c.2 et c.10, p.50.

² Ms Bnf lat.5294, f.44r-59r ; Wolfenbüttel Augustei 76, 14, f.6v-8v.

³ Ms Bnf lat.5294, f.59r-69r; Wolfenbüttel Augustei 76, 14, f.8v-10r.

de 959 vers Lay Saint Christophe¹. Il faut dire que d'après son hagiographe, Chlodulf ne s'est signalé par aucune construction ou translation de reliques. Une grande partie de la *Vita* est consacrée aux origines des Arnulfiens, et à expliquer le refus Chlodulf de faire don de son héritage aux pauvres à la demande de son père. Or, nous avons vu que ces éléments n'intéressent pas particulièrement le rédacteur des GEM.

Lorsqu'il évoque les origines illustres de Sigebaud, le rédacteur des GEM commence par copier Paul Diacre, en rappelant les fondations de deux monastères, Saint-Avold et Neuwiller. Le récit des souffrances de l'évêque de Metz, dues à la goutte, sont également rapportées dans des termes proches de ceux employés par le lettré lombard². L'auteur évoque ensuite des miracles accomplis par ce prélat, notamment la guérison de possédés³. Cette information ne provient ni de Paul Diacre, ni de la *vita Sigibaldi* composée après 1107, qui n'évoque aucun miracle excepté celui de la translation miraculeuse des restes du saint de Saint-Avold vers Saint-Symphorien à une date indéterminée⁴. Il est donc possible que l'auteur des GEM se soit appuyé sur des traditions orales pour conforter sa démonstration visant à montrer que l'infirmité physique de Sigebaud ne l'a pas empêché de briller spirituellement. Il connaissait peut-être la *Vita Sigibaldi* car il place la tombe de cet évêque à Saint-Symphorien.

Chrodegang

L'auteur des GEM reprend intégralement la notice de Paul Diacre, qui est la plus longue et la plus complète de son *Liber* consacré aux évêques de Metz. Comme c'est dans ce passage qu'il se montre le plus fidèle à son modèle, il faut en déduire que la présentation de Chrodegang proposée par Paul Diacre correspondait à l'image qu'il se faisait de l'évêque idéal. Il ajoute cependant deux informations. La première concerne l'accession au trône des Carolingiens, que le lettré transalpin n'a pas relaté, car pour lui le pouvoir des Arnulfiens trouvait sa légitimité dans la bénédiction de saint Arnoul. L'historien messin du XII^e siècle a en revanche ressenti le besoin de rappeler que le pape Zacharie consacra Pépin comme roi, et

¹ *Vita Chlodulphi*, BHL 1735 AA SS Iun. II, 1698, p.127-132. Sur le problèmes de datation de ce texte voir Gouillet [2006], p.242-248.

² MGH, SS, X, c.36,p.540.

³ MGH, SS, X, c.36,p.540 : «*Et (quod maius miraculorum corporalium virtutibus) animas diversis vexatas viciis sanabat predicationis exempli medicamine resuscitabatque a spirituali morte.*»

⁴ *Vita Sigibaldi*,BHL, 7709-7710, AA, SS, Oct. XI, p.939-943.

qu'Etienne II bénit également ses deux fils Charlemagne et Carloman¹. Si la deuxième information est exacte et provient peut-être de la *Chronique* de Reginon de Prüm, la première en revanche est inexacte puisque Zacharie n'a pas sacré lui-même le nouveau roi en 751. Il passait en revanche pour avoir donné son assentiment au coup d'Etat visant à substituer les Pippinides aux Mérovingiens. Ce raccourci s'explique sans doute par le fait que le rédacteur des GEM cite ses sources de mémoire, à moins qu'il n'ait voulu souligner encore plus fortement que le pouvoir des rois francs tenait sa légitimité du pape. Il ne faut pas oublier que l'historien messin écrit après la Querelle des Investitures, qui a posé la question de l'origine et de la nature des pouvoirs des pontifes romains et des empereurs saliens. La seconde addition se trouve à la fin de la notice, lorsque l'auteur évoque la sépulture de Chrodegang à Gorze, abbaye que le réformateur de l'église franque avait fondée. Le rédacteur ajoute qu'une première fondation modeste avait été l'œuvre de saint Clément. Cette information, comme nous l'avons expliqué précédemment, provient de la *vita Clementis II*, écrite après 1070, qui vise à créer, autour du premier évêque de Metz, une tradition indépendante du monastère de Saint-Clément. Le rédacteur des GEM en revanche ne s'est pas servi de la *Vita Chrodegandi* qu'il a sans doute lue, si l'on admet le fait qu'il connaissait le manuscrit Wolfenbüttel Augustei 76, 14.

Il est temps de tenter maintenant un bilan sur les rapports entre les GEM et le *Liber* de Paul Diacre. Le lettré lombard avait rédigé un ouvrage qui mettait en relation étroite deux lignées prestigieuses, celle des Arnulfiens et celle des évêques de Metz. Si le lien entre saint Arnoul, saint Chlodulf et Charlemagne est bien présent dans les GEM, force est de constater qu'il n'est pas au cœur du projet de l'historien du XII^e siècle. Ce dernier accorde certes une grande place au fils de Pépin III, mais il se sert surtout de son image pour en faire le modèle du prince chrétien, consacré par le pape, et qui se met au service de l'Eglise, tel un avoué. Il faut dire que la Querelle des Investitures est passée par là, et que le rédacteur qui écrit dans l'entourage d'Etienne de Bar, partageait dans une certaine mesure les conceptions développées par les grégoriens lors de la grande crise politico-religieuse. Le prestige arnulvien est d'autre part moins fort au XII^e siècle qu'au VIII^e, parce que les Carolingiens ne règnent

¹MGH, SS, X, c.37, p.540 : « Hic [Chrodegandus] demum temporibus Pipini, quem Zacharias papa supra memoratus in regem Francis consecravit Childerico abiecto, pontificale decus Mettensis ecclesiae tricesimus septimus promeruit. Hic Stephanus, tercius nomine in papatus ordine, duos filios Pipini, Karolum Magnum et fratrem ipsius Karlommanum, in reges benedixit Francorum. »

plus depuis longtemps sur l'Occident. Seule la figure de Charlemagne émerge réellement du texte des GEM, parce qu'elle a atteint une stature légendaire.

L'autre grande idée développée par Paul Diacre était l'apostolicité de l'Eglise de Metz. La mission du disciple de saint Pierre, saint Clément, devait servir également à mettre en évidence les liens puissants qui existaient entre Metz et la papauté, en rapport avec les réformes impulsées par Chrodegang. L'historien du XII^e siècle reprend à son compte cette idée, mais l'exprime avec des moyens différents. Alors que le lettré lombard s'était attaché à établir un lien continu depuis la Passion jusqu'à l'arrivée de Clément à Metz, comprenant les récits de la Pentecôte, de la prédication de Pierre à Ephèse puis à Rome, et de l'envoi de disciples en Italie et en Gaule. L'auteur des GEM, quant à lui, n'évoque que l'ordination de Clément à Rome, et n'a pas estimé nécessaire de reprendre toutes ces informations. Il faut dire qu'au XII^e siècle la thèse de l'apostolicité des églises du nord-est de l'ancien royaume franc est largement acceptée et développée par les hagiographes, ce qui n'était pas forcément le cas à l'époque de Paul Diacre, qui faisait figure de précurseur. L'historien messin a par contre choisi de montrer l'ancienneté de l'Eglise de Metz en l'insérant dans l'histoire universelle, c'est-à-dire dans celle des papes et des empereurs. Parmi tous les détails que fournit l'important corpus hagiographique consacré à saint Clément, le rédacteur des GEM n'a gardé que deux éléments : la charge de consul et de patrice des Romains, qui donne un regain de prestige au fondateur de l'église de Metz, et surtout le lien de parenté entre le pape Clément et son homonyme messin, pour mettre en évidence les relations qui existaient dès les temps apostoliques entre la cité mosellane et la papauté. Le lien entre Rome et Metz n'est donc pas simplement spirituel, il est également charnel. L'historien du XII^e siècle suit donc le chemin tracé dans ce domaine par Paul Diacre et va même plus loin. Il a peut-être quelques comptes à solder avec les moines de Saint-Clément, ce qui expliquerait l'omission de la plupart des fondations attribuées à cet évêque ; Paul Diacre étranger au contexte messin n'a pas été la victime de ces rivalités messines, à une époque d'ailleurs où le sentiment d'identité des communautés religieuses devait être beaucoup moins grand, la réforme monastique n'étant pas passée par là.

D'autres différences entre le *Liber* et les GEM tiennent au genre même des *gesta episcoporum* et à son évolution. L'introduction du texte du XII^e montre qu'une certaine conscience urbaine, indépendante du contexte chrétien et de la lignée épiscopale, a fait son apparition dans un genre pourtant chrétien par nature. L'ouvrage messin n'est d'ailleurs qu'un exemple modeste parmi tant d'autres *Gesta episcoporum* qui abordent leur matière par des remarques préliminaires sur le passé païen et la situation de leurs cités.

Reste l'épineuse question de la reprise intégrale de l'histoire des évêques de Metz. Le *Liber* de Paul Diacre devait paraître trop confus à l'historien de XII^e siècle, en raison du mélange des genres, et de la longue digression consacrée aux Carolingiens. Le projet n'était plus le même dans les années 1130, et l'auteur des GEM s'est surtout montré soucieux de situer la lignée épiscopale dans l'histoire universelle. D'autre part, les *Gesta* ne retranscrivent pas systématiquement les mots employés par leur modèle. La notice de saint Auctor montre que l'auteur des GEM a repris le récit du lettré lombard afin de lui apporter plus de clarté. Un autre argument réside dans la sécheresse du *Liber* qui a été complété par un certain nombre d'informations typiques des *gesta episcoporum*, comme la mention des sépultures des évêques, ou l'évocation de leurs *dies natales*. Cette trame a également été enrichie grâce à l'utilisation des textes hagiographiques consacrés aux prélats messins.

2. Continuer l'œuvre de Paul Diacre

A partir de la notice d'Angilram, l'historien messin du XII^e siècle ne dispose plus de modèle susceptible de lui servir de fil conducteur. Il jouit toujours du secours apporté par le catalogue épiscopal, mais c'est à lui désormais d'établir la trame du récit à partir de sources diverses.

Angilram et la *Translatio Imperii*

La notice d'Angilram, le 38^e évêque, n'apporte que peu d'informations sur ce prélat : Son titre d'archevêque n'est pas mentionné alors qu'il est qualifié d'archichapelain, charge qui n'existait pas au VIII^e siècle¹. Le catalogue du manuscrit Bnf lat. 5294, principale source de l'historien messin indique fort justement qu'Angilram fut chapelain du palais et archevêque². On a l'impression que l'auteur des GEM a fait un mélange des deux, et qu'il a tout simplement mal lu sa source. Un autre détail laisse perplexe : le commanditaire de Paul Diacre est présenté comme le fondateur du monastère de *Nova-Cella* où son corps repose, or la fondation de cet établissement a déjà été évoquée dans la notice de Sigebaud, mais sous le nom d'*Elariacum*. De même, il est stipulé dans la notice de Chrodegang que ce dernier

¹ MGH, SS, X, c.38, p.540 : «*Hic archicapellanus palatii extitit Karoli Magni.*»

² MGH, SS, X, p.269: «*Angelramnus archiepiscopus et palatii capellanus, qui sedit annos 23 et dies 28. Requiescit in monasterio cuius vocabulum Nova-Cella* »

ramena d'un voyage à Rome des reliques de saint Nabor, qu'il déposa à Saint-Avoid (*Hilariacum* dans le texte). De toute évidence le monastère existait avant Angilram ! Certes, il n'est pas impossible, vu les liens qui existaient entre l'archevêque et l'établissement monastique, que ce dernier ait procédé à des travaux importants pour l'embellir¹. Cependant, les nombreuses approximations qui jalonnent cette notice nous inclinent plutôt à penser que tout cela est le fruit d'une mauvaise lecture du catalogue épiscopal : l'auteur n'a pas fait le lien entre les termes *Nova-Cella* et *Hilariacum* qui désignent en fait le même établissement.

En fait, la plus grande partie de la notice d'Angilram est consacrée au récit original et fort curieux de la *Translatio Imperii*, survenue durant le règne de Charlemagne. Ce passage a suscité l'incrédulité, voire les sarcasmes des commentateurs qui ont facilement mis en lumière toutes les incohérences du récit, sans jamais chercher à expliquer les raisons de ces confusions. Il n'est pas question de revenir ici sur les erreurs chronologiques des GEM, puisqu'au moment du couronnement impérial de 800, Angilram était mort depuis longtemps et Metz privée de pasteur. L'originalité de ce passage nous à pousser à une réflexion plus approfondie pour comprendre comment l'auteur est arrivé à des conclusions aussi déroutantes, à partir des sources qui étaient à sa disposition.

L'historien messin ne cite pas les ouvrages qui lui ont fourni sa matière, mais lorsqu'il introduit le récit de la *Translatio Imperii*, il utilise la formule impersonnelle « on rapporte » qui pourrait faire croire de prime abord qu'il aurait recueilli des traditions orales². Si on suit les GEM :

« *L'empereur nommé Léon le troisième, fit briser et détruire entre autres crimes les images sacrées, ne prêtant pas attention au fait que l'image appartient à la mémoire de celui dont le culte a un caractère religieux : de même que les idoles des infâmes païens sont en effet exécrables pour la mémoire, de même, les images des saints sont vénérables pour leur souvenir. Léon, fut condamné par un concile général, devenu odieux à ses fidèles, son visage fut privé de sa beauté. On le poussa avec violence dans un monastère, alors qu'il avait régné trois ans. Les Romains remplis de fureur s'emparèrent avec ardeur de ce pape Léon et voulurent le priver de l'usage de ses yeux mais ils ne purent pas éteindre complètement sa lumière. Léon s'enfuit auprès de Charlemagne où il fut reçu avec honneur. Il fut reconduit à Rome avec la puissance de son armée et il retrouva son siège. C'est*

¹ Gaillard [2006d], p.75.

² GEM, MGH, SS, X, p.540 : « *Huius tempore facta est imperatorum translatio Grecorum ad reges Francorum, hoc ut fertur modo.* »

*pourquoi Charlemagne fut sacré empereur le jour de la naissance du seigneur dans l'église Saint Pierre, l'année de l'incarnation 801, indiction 9.*¹»

L'utilisation du terme de *Translatio Imperii* a une histoire complexe, comme l'a montré Werner Goetz, qui s'est intéressé à la formation et à l'évolution de ce concept depuis l'Ancien Testament jusqu'à l'époque moderne². La base principale, sur laquelle repose la plupart des spéculations médiévales autour de la succession des empires, est *le Livre de Daniel*, avec notamment l'interprétation du songe de Nabuchodonosor par le prophète juif. Saint Jérôme en donnant un commentaire de Daniel en 407, a contribué à fixer chez les historiens médiévaux l'idée que l'histoire universelle se présente sous la forme d'une succession d'empires dont le dernier devait être l'*Imperium Romanum*. Sa disparition devait coïncider avant l'avènement du royaume de Dieu sur terre³. C'est dans ce cadre idéologique que les auteurs du Moyen Âge ont dû interpréter les événements romains de décembre 800.

Toutefois, l'idée d'une translation de l'Empire des souverains grecs vers les rois francs n'a véritablement pris son essor qu'à la fin du XI^e siècle, et au début du XII^e en Lotharingie, même si cette conception est déjà en germe dans la *Vita Willehadi*, composée sans doute à Echternach vers 850. Car l'idée que Charlemagne a opéré une *Renovatio Imperii* et non une *Translatio* a perduré jusqu'à la Querelle des Investitures. D'après cette conception, le souverain franc aurait ressuscité l'ancien empire d'Occident, le monde étant divisé en deux empires comme c'était le cas durant une grande partie du V^e siècle. Dans ces conditions il ne pouvait être question d'un transfert de souveraineté entre Grecs et Francs, puisque les deux peuples vivaient dans deux sphères politiques différentes. Cette idée s'efface en Lotharingie et dans l'Empire à la fin du XI^e siècle, avec le développement du thème de l'unité impériale qui interdit tout morcellement géographique du concept d'empire. Dans ces conditions, ce dernier serait passé des empereurs grecs aux rois francs en 800. Ces derniers auraient en quelque sorte repris le flambeau impérial, comme l'illustre la plupart des grandes chroniques universelles

¹ GEM, MGH, SS, X, p.540-541 : « *Leo tercius nomine imperator inter alia crimina sacras imagines abelori et frangi fecit, non attendens illius memoriae imaginem esse, cuius cultus est religionis. Sicut enim idola gentilium pro memoria nefandorum execrabilia, sic sanctorum imagines ob eorum memoriam venerabiles. Hinc generali concilio condemnatus, invisus fidelibus factus, deformatus decore vultus, monasterio intruditur, cum tribus annis imperasset. Hunc papam Leonem Romani zelo furoris completi corripientes, oculis privare voluerunt, sed lumen eius penitu, extinguere non potuerunt. Qui ad Karolum confugiens, honorifice ab eo susceptus est, et cum potentia exercitus Romam reductus, suae sedi est reeditus. Unde ab eodem papa Karolus Magnus, in ecclesia beati Petri die natalis Domini unctus est in imperatorem, anno ab incarnatione Domini 801, indictione 9.* »

² Werner Goetz, *Translatio Imperii. Ein Beitrag zur Geschichte des Geschichtsdenkens und der politischen Theorien im Mittelalter und in der Frühen Neuzeit.*, 1958, Tübingen.

³ Chazan, [1999], p.182-189.

composées aux XI^e et XII^e siècles. L'auteur des GEM, disons-le tout de suite, partage le même état d'esprit.

Le nom de Léon III est resté attaché à l'irruption de la crise iconoclaste en 726, mais cet empereur qui régna de 717 à 741, ne fut ni mutilé, ni relégué dans un monastère et il transmis sans heurts son pouvoir à son fils Constantin V *Copronyme*, après avoir éloigné pour une longue période la menace arabe à la bataille d'Akroïnon. Il est vrai par contre qu'un concile d'évêques italiens, présidé par le pape Grégoire III, condamna sévèrement la politique religieuse de l'empereur en 731, mais il ne fut jamais question de destituer le basileus. En réalité, l'historien messin semble mélanger la biographie de Léon III avec celle d'un autre empereur byzantin, Léonce, qui régna effectivement trois ans, de 695 à 698. Ce stratège, arrivé au pouvoir à la suite d'un coup de force, ne put se maintenir davantage sur le trône impérial, et dut céder la place à Tibère III. Ce dernier devait mutiler le visage de Léonce, en procédant à l'ablation du nez, avant de l'enfermer dans un monastère de Dalmatie. Cette mutilation, assez fréquente à cette époque à Byzance, visait à ôter à la victime toute prétention au trône.

Comment l'historien messin a-t-il pu confondre Léon III et Léonce ? Une première explication réside dans le fait que les sources utilisent souvent le nom *Leo* à côté de celui de *Leontius* pour désigner l'empereur Léonce, ce qui est notamment le cas de la *Chronica Majora* de Bède le vénérable, et de la chronique de Reginon de Prüm que l'auteur des GEM connaissait sans doute. Les choses sont cependant plus complexes qu'il n'y paraît, car aucun de ces deux textes ne fait référence aux mutilations et à l'enfermement de Léonce, dont les détails ne se trouvent pas non plus dans l'histoire des Lombards de Paul Diacre, qui était présente à Metz, et qui fut l'une des principales sources des historiens occidentaux pour la connaissance des affaires byzantines. Il faut également signaler que les deux empereurs apparaissent, de façon distincte, quelques lignes auparavant dans les GEM pour dater l'épiscopat de deux évêques messins. Léonce est mentionné dans la notice de Chlodulf, le 32^e prélat, à sa place dans la succession des empereurs byzantins sous le nom de *Leontius*, alors que Léon III est cité sans numéro dans la notice d'Abbon, le 33^e évêque. Mais son identité ne fait aucun doute, dans la mesure où le basileus suivant, qui apparaît dans la notice de Félix II, est Constantin le cinquième d'après les GEM. Le catalogue des papes et des empereurs utilisé par l'historien messin faisait donc bien la distinction entre Léonce et Léon III.

Les GEM s'appuient en fait sur une autre source qui est certainement l'*Historia Miscella* de Landolf Sagax (qu'il faut plus justement appeler l'*Historia Romana*). Cet ouvrage reprend et complète l'histoire romaine de Paul Diacre, fondée elle-même sur le *Brevarium*

d’Eutrope. Landolf a travaillé en Italie, probablement à Naples peu avant l’An Mil.¹ Son œuvre va jusqu’à l’avènement de l’empereur Léon V et la prise d’Andrinople par les Bulgares en 813, mais le catalogue impérial qui a été inséré dans l’ouvrage se termine avec Constantin VIII (976-1025). Landolf a notamment utilisé les travaux d’Anastase le Bibliothécaire qui avait traduit et compilé dans son *Historia Ecclesiastica* des auteurs de langue grecque, dont la *Chronographia* de l’historien byzantin Théophane. L’*Historia Romana* a été utilisée très tôt par des historiens de l’Empire comme Bernold de Saint-Blaise ou encore Frutolf de Michelsberg, et c’est peut-être à Metz que Sigebert de Gembloux a fait connaissance avec ce texte, alors qu’il occupait la charge d’écolâtre de Saint-Vincent. 11 manuscrits de Landolf sont recensés pour les XI^e et XII^e siècles, ainsi que 4 versions abrégées mais aucun témoin messin de l’*Historia Romana* n’est parvenu jusqu’à nous². Sa présence est cependant attestée dans la bibliothèque de Saint-Maximin de Trèves au XII^e siècle³. Il est également possible que l’historien messin cite cette œuvre de tête, compte tenu des nombreuses incohérences présentes dans son récit.

L’*Historia Romana* décrit bien la mutilation de Léonce et son exil dans un monastère au livre XXII⁴, ainsi que les tourments infligés par les Romains au pape Léon III, avec des termes très proches de ceux des GEM⁵. La même trame narrative présente le couronnement de Charlemagne comme un échange de bons procédés après la réinstallation de Léon III à Rome, grâce à l’intervention de l’armée franque. De plus, certains mots sont communs aux deux

¹ Landolf Sagax, *Historia Romana*, éd. par Amédéo Crivellucci, *Fonti per la Storia d’Italia*, n°49-50, 1912-1913; Chazan [1999], p.126-129; Paolo Chiesa, « *Storia romana e libri di storia romana* », dans P. Zerbi, *Roma antica nel Medioevo. Mito, rappresentazioni, sopravvivenze nella Respublica Christiana dei secoli IX-XIII*, Milan, 2001, p.231-259.

² Lars Boje Mortensen, « *The diffusion of roman histories in the Middle-Ages. A list of Orosius, Eutropius, Paulus Diaconus, and Landolfus Sagax manuscripts* », dans *Mediolatina*, VI-VII, 1999-2000, p.101-200.

³ Londres, *British Library*, Addit. 19967, f.1-148; *Catalogue of Additions to the manuscripts in the British Museum in the years 1854-1860*, 1875, Londres, p.23-24; Mortensen [2001], n°82. Ce manuscrit contient des œuvres copiées au XI^e siècle et au XII^e siècle comme des lettres d’Adalbéron de Montreuil, devenu archevêque de Trèves en 1132.

⁴ Landolf Sagax, *Historia Romana*, éd. par Amédéo Crivellucci, *Fonti per la Storia d’Italia*, n°49-50, 1912-1913, II, XXII, 3 : « *At vero Aspimarus Leontii quidem naso reciso in monasterio Dalmati sub custodia fore precipit.* »

⁵ Landolf Sagax *Historia Romana*, éd. par Amédéo Crivellucci, *Fonti per la Storia d’Italia*, n°49-50, 1912-1913, II, XXV, 40 : « *Eodem etiam anno et Rome cognati beate memorie Adriani pape commoventes populum multuati sunt contra Leonem papam et tenentes cecaverunt eum, non tamen penitus lumen eius extinguere potuerunt. At ille confugit ad Karolum Francorum regem qui ultus est inimicos eius amore et iterum restituit illum in sede sua. Ceterum vicem Karulo recompensans coronavit in imperatorem in templo Sancti apostoli Petri pereungens oleo a capite usque ad pedes et circumdans imperatoria veste atque corona octavo Kal. Ian. Indictionis none.* »

Voici à titre de comparaison le même épisode rapporté par les GEM, MGH, SS, X, p.540-541 : « *Hunc papam Leonem Romani zelo furoris completi corripientes, oculis privare voluerunt, sed lumen eius penitus, extinguere non potuerunt. Qui ad Karolum rconfugiens, honorifice ab eo susceptus est, et cum potentia exercitus Roman redactus, suae sedi est reditus. Unde ab eodem papa Karolus Magnus, in ecclesia beati Petri die natalis Domini unctus est in imperatorem, anno ab incarnatione Domini 801, indictione 9.* »

textes. On peut noter enfin que la mention de l'indiction est la même chez Landolf Sagax et chez l'historien messin du XII^e siècle, qui ajoute cependant l'année de l'Incarnation 801. Aucun des intermédiaires impériaux de *l'Historia Romana*, comme Frutolf de Michelsberg, Bernold de Constance ou Sigebert de Gembloux, ne donnent tous ces détails.

Cependant, un autre problème se pose au sujet de ce passage. La transition entre la fin honteuse de l'empereur Léon III et les ennuis du pape du même nom est rédigée de la façon suivante :

« On le [l'empereur Léon III] poussa avec violence dans un monastère, alors qu'il avait régné trois ans. Les Romains remplis de fureur s'emparèrent avec ardeur de ce pape Léon et voulurent le priver de l'usage de ses yeux ».

Il n'y a pas d'adverbe ou de subordonnée qui permette d'établir un lien logique entre les deux phrases. Comment expliquer d'autre part la présence du démonstratif *hic* pour désigner le pape Léon III, alors que c'est la première fois qu'il apparaît dans le texte ? Il serait facile d'expliquer cette erreur de construction par la maladresse de l'auteur des MGH, mais il n'est pas exclus qu'un passage du récit originel manque dans les manuscrits en notre possession ; passage qui pourrait avoir ménagé une transition moins abrupte entre la condamnation de l'empereur Léon, et les déboires du pape du même nom, qui sont d'après le texte à l'origine du couronnement impérial de Charlemagne. L'articulation dans les GEM entre la condamnation de Léon III et le couronnement de Charlemagne pose également problème. D'un point de vue chronologique, les deux épisodes sont séparés dans le temps par 70 années. Le récit est introduit par la phrase suivante :

« A l'époque de celui-ci [Angilram] s'opéra la transfert des empereurs, des Grecs vers les rois des Francs, comme on le raconte de cette manière. Léon le troisième... ¹».

Dans la notice de Sigebaud, le 36^e évêque, qui est l'un des prédécesseurs d'Angilram dans la première moitié du VIII^e siècle, il est fait mention de l'empereur Léon IV. Soit l'auteur des GEM n'a pas su concilier ses catalogues avec ses autres sources et dans cette hypothèse, il a commis une très grossière étourderie, soit il savait pertinemment que Léon III n'était pas un contemporain d'Angilram et de Charlemagne. Il faudrait alors invoquer des raisons idéologiques pour expliquer la présence de ce basileus dans un passage qui vise à

¹ MGH, SS, X, c.38, p.540 : «*Huius tempore facta est imperatorum translatio Grecorum ad reges Francorum, hoc ut fertur modo.*»

décrire la *translatio imperii*. Tout se passe comme si la première étape de la démonstration avait pour but de disqualifier les souverains byzantins à cause de leurs errements théologiques. Il s'agit là d'une originalité par rapport aux autres œuvres contemporaines, car en général ce n'est pas la querelle des images qui est traditionnellement évoquée pour expliquer le couronnement de Charlemagne, mais la présence sur le trône de Constantinople d'une femme, en l'occurrence Irène. C'est la version que l'on retrouve dans les *Annales de Lorsch* qui servirent de modèle à la plupart des historiens postérieurs. Même Landolf Sagax précise que l'intronisation de Charlemagne eut lieu durant la cinquième année du règne d'Irène, ce qui montre que l'auteur des GEM a pris ses distances par rapport à sa source.

La mention de la condamnation de Léon III par un concile général serait là pour montrer la supériorité de l'Église sur l'empereur dans une optique grégorienne. Peu importe que cet événement ne soit pas contemporain du couronnement de Charlemagne, sa mention servirait seulement dans le récit à expliquer pourquoi les Byzantins ne sont plus dignes de porter le titre impérial. On peut même se demander si l'historien messin n'a pas confondu sciemment Léonce et Léon III pour offrir à ce dernier une fin humiliante, en rapport avec les actes déshonorants de son règne, et accentuer ainsi son discrédit. Les *Gesta episcoporum Mettensium* offrent une vision assez traditionnelle des fonctions des images dans la Chrétienté latine¹, telles que Grégoire le grand les avait définies, cinq siècles plus tôt, dans sa lettre à l'évêque de Marseille, Serenus². Comme l'indique l'auteur messin, l'image en tant qu'objet n'a pas de caractère sacré, mais permet de ranimer le souvenir (*memoria*) d'un personnage saint. Cette attitude constitue une voie moyenne entre l'iconoclasme pur et dur des empereurs byzantins du VIII^e siècle, et l'adoration des représentations des idoles païennes mentionnée par les GEM, que la littérature polémique rapproche souvent du culte des images dans l'Empire romain d'Orient pour le discréditer. Cette *via media* est conforme aux conceptions des clercs carolingiens telles qu'on peut les retrouver dans les *Libri Carolini*. A l'époque de la rédaction des GEM, cette attitude n'est plus tout à fait d'actualité, car le culte des images a pris son véritable essor dans l'Occident à partir du XI^e siècle. Les images acquièrent progressivement un pouvoir de médiation entre les choses visibles et invisibles, et sont alors considérées comme un *transitus*, un moyen de s'élever vers Dieu, comparable dans une certaine mesure aux reliques des saints. Cette évolution ne s'est pas faite sans résistances et

¹ Nous reprenons ici les conclusions de Jean-Claude Schmitt, « De Nicée II à Thomas d'Aquin : l'émancipation de l'image religieuse en Occident », *Le corps des images. Essais sur la culture visuelle au Moyen Âge*, 2002, Paris, p.63-95.

² MGH, *Epistolae, Gregorii I papae Registrum epistolarum*, t.2, liber XI, X, p.269-272, éd. Ludwig Hartman, 1899, Berlin ; traduction française dans Daniele Menozzi, *Les images. L'Église et les arts visuels*, 1991, Paris.

sans débats, comme le prouvent les réserves de Saint Bernard ou les efforts de Suger pour défendre sa conception des images dans les années 1140. En tout cas, le décret de Gratien officialisa ces nouvelles conceptions en reprenant même une partie des articles du concile de Nicée II, pourtant rejeté par Charlemagne et les clercs de son entourage. Il est difficile de déterminer si ces quelques lignes des GEM sont empruntées à une autre source plus ancienne ou si elles expriment les convictions profondes de leur auteur. Il n'est pas impossible que des débats autour du statut des images aient eu lieu à Metz, qui comptait une communauté juive importante jusqu'au début du XII^e siècle. Le problème des images est traditionnellement au centre des polémiques qui s'amplifient durant le XII^e siècle entre juifs et chrétiens.

La seconde partie du récit entend expliquer comment Charlemagne est devenu empereur. Les emprunts faits à Landolf Sagax permettent de présenter Charlemagne sous les traits d'un protecteur de l'Eglise, qui accueille le pape dans son exil et lui fournit l'aide nécessaire pour reconquérir l'*Urbs*. Le couronnement constitue ainsi la récompense des efforts du souverain franc pour défendre la papauté menacée. Là encore les conceptions grégoriennes sont manifestes, puisqu'elles font émerger la figure du bon empereur, qui agit comme le grand avoué de l'Eglise. La souvenir de Charlemagne a été l'objet d'âpres luttes durant la Querelle des Investitures entre plusieurs groupes antagonistes, qui voulaient placer leurs revendications sous le patronage du premier empereur franc¹. Ainsi les Saxons révoltés contre Henri IV n'ont pas hésité à faire de ce dernier le fondateur de leurs libertés, alors que la chapelle royale a gardé vivant le souvenir d'un Charlemagne qui réalise sur terre l'ordre voulu par Dieu, et qui contrôle la papauté. Rien n'illustre mieux ces prétentions que le faux privilège du pape Hadrien, octroyé à l'empereur franc et connu sous le nom d'*Hadrianum*. Ce document, sans doute élaboré à Ravenne dans l'entourage de l'archevêque Guibert de Ravenne, devenu le pape Clément III par la volonté d'Henri IV, circula au nord des Alpes puisqu'on en retrouve sa trace à Trèves dans l'entourage de l'archevêque Egilbert ; des auteurs tels que Sigebert de Gembloux ou Yves de Chartres en eurent connaissance. D'une façon générale, les intellectuels du parti impérial ont cherché à minimiser l'influence de Léon III durant la cérémonie de 800, soit en mettant en avant le rôle de l'élection par les Romains, comme c'est le cas chez Sigebert, soit en présentant Charlemagne comme le continuateur des empereurs romains, comme on peut le retrouver sous la plume de Benzo d'Albe. Si l'entourage des papes réformateurs a fermement revendiqué le droit de faire et de défaire les rois et les empereurs en cas de nécessité, comme le prouve l'attitude de Grégoire VII, force

¹ Robert Folz, *Le souvenir et la légende de Charlemagne dans l'Empire Germanique médiéval*, Paris, 1950.

est de constater que le couronnement de Charlemagne ne fut pas véritablement mis à profit pour soutenir cette revendication. Les partisans du pape se sont plutôt appuyés sur le sacre de Pépin et la déchéance des Mérovingiens, pour montrer qu'il existait un précédent dans l'histoire, et illustrer ainsi le fait que le souverain pontife pouvait remplacer une dynastie par une autre. La vision curiale de la *Translatio Imperii* a mis de nombreuses années à se former, et ce n'est, d'après Werner Goez, que dans les années 1160 sous le règne d'Alexandre IV qu'elle s'est véritablement cristallisée, avant qu'Innocent III ne lui donne sa forme classique. L'avènement des *Staufen* à la tête de l'Empire s'est traduit par un développement sans précédent du souvenir de Charlemagne, qui devait aboutir à sa canonisation sous le règne de Frédéric Barberousse. Alexandre IV a réagi en réinvestissant la mémoire du premier empereur franc d'une signification différente, c'est-à-dire en faisant du couronnement de 800 la parfaite illustration du pouvoir des papes de faire et de défaire les empereurs. Un détail fourni par les *Gesta* messin est assez intéressant à ce sujet, car il va dans le sens même sens : il n'est pas fait mention du couronnement de Charlemagne par le pape mais de son onction, ce qui renforce bien évidemment le pouvoir de légitimation du souverain pontife. Landolf Sagax, la principale source de ce passage, évoque certes la présence d'huile dans la cérémonie mais il fait également référence à la couronne et au manteau impériaux. En simplifiant son modèle et en transformant le couronnement en sacre, l'historien messin exprimait sans doute une vision très pontificale de cette cérémonie, apte à rehausser le pouvoir de la papauté.

Les GEM, rédigés dans les années 1130, illustrent donc parfaitement les enjeux autour du souvenir de Charlemagne, et marquent une étape dans la formation de la vision pontificale de la *Translatio Imperii*. La fin de la Querelle des Investitures à Metz a dû en effet être l'occasion d'un débat sur le rôle et les fonctions de l'empereur au sein de la Chrétienté, d'autant que le très grégorien Etienne de Bar a eu d'importantes difficultés pour s'imposer face aux partisans d'Henri V, qui tenaient la ville. Il faut également ajouter que le commanditaire des GEM, dans ses efforts pour reconstituer la puissance des prélats messins, s'est appliqué à définir et à borner les pouvoirs des avoués afin d'empêcher tout abus¹. Cette réflexion sur la fonction des avoués et les liens de subordination et de complémentarité entre pouvoir laïc et pouvoir ecclésiastique étaient donc au cœur des réflexions d'Etienne de Bar et de son entourage, comme le prouvent les GEM qui s'écartent des récits traditionnels de la *Translatio Imperii*, pour donner une version plus originale de l'événement.

¹ Cf. p.217-223 de notre travail.

De toutes ces réflexions, il ressort clairement que l'auteur des GEM a utilisé l'*Historia Romana* de Landolf Sagax, qu'il n'avait pas forcément sous les yeux, étant donné le nombre important de confusions chronologiques. S'il a préféré ce récit aux autres sources sur le couronnement de Charlemagne, c'est certainement parce qu'il présente le Carolingien comme le défenseur de l'Eglise, et qu'il met en valeur le rôle joué par le pape dans la cérémonie d'intronisation du nouvel empereur.

La notice de Thierry I^{er} et la bataille de la saint Laurent

Les informations sur Thierry sont très brèves, à tel point que l'auteur oublie même de donner la durée de son épiscopat et son *dies natalis*. Il se contente de rappeler la fondation de l'abbaye Saint-Vincent et sa riche dotation en reliques collectées par le prélat en Italie. Ce dernier prit soin de faire rédiger un texte pour authentifier les différents éléments de ce trésor sacré, qui porte le nom d'*Inventio Sanctorum*. Or, ce document se trouve dans le manuscrit Bnf lat. 5294, comme la plupart des sources utilisées par l'historien messin du XII^e siècle¹. Pour le reste, ce dernier renvoie à la biographie de Thierry sans toutefois citer son auteur, Sigebert de Gembloux². L'historien des évêques poursuit en indiquant que le prélat messin fut un contemporain d'Otton I^{er} (936-973), le fils du roi de Lotharingie Henri, c'est-à-dire Henri l'Oiseleur, ce qui est juste contrairement aux noms des papes mentionnés dans la notice : Léon VIII et Etienne V.

Le récit prend à partir de ce moment une tournure plus originale sinon plus déroutante :

« Alors qu'Otton I^{er} précédemment évoqué gouvernait, une célèbre guerre eut lieu en Calabre entre les Sarrasins et lui, durant laquelle une innombrable multitude de chrétiens, en périssant, vainquit le 17 des calendes d'août. Une telle vision d'inspiration divine fut en effet révélée à l'évêque saint Ulrich de Bavière : il lui semblait qu'il voyait Dieu juste juge à l'image de Jésus Christ, qui était assis sur son trône sublime et qui enveloppait tout l'ordre du ciel. Une pesée de la balance fut préparée, la question fut exposée pour savoir si la victoire reviendrait, aux païens ou aux Chrétiens. L'iniquité et la faute des Chrétiens s'étaient accrues à tel point qu'ils furent condamnés à être soumis au glaive des Sarrasins. Le saint évêque à son réveil révèle la vision à l'armée entière. Remettant leur

¹Ms Bnf lat.5294, f.38v-44r; cette reconnaissance de reliques a été reprise par Sigebert de Gembloux dans sa *Vita Deoderici* éd. MGH, SS, IV, c.16, p.472-476.

²MGH, SS, X, c.46, p.542 : «*Huius gesta habentur.*»

espoir de salut dans la pure confession, ils s'appliquent en même temps aux jeûnes et aux prières. Pendant ce temps, la multitude du peuple, anéantie par la faim et la misère, se séparent de l'armée et se préparent à se battre contre les Sarrasins, préférant périr par le glaive plutôt que par la faim. C'est pourquoi la piété divine, qui veille toujours au salut des âmes, permet que soient tués pour le moment les hommes pour qui elle avait prévu la gloire du repos éternel. Alors que ce crime déplorable était accompli et que l'armée royale l'ignorait, le saint évêque Odalric est de nouveau emporté par une vision, et il voit à nouveau notre Juge et Rédempteur sur son trône. Sa glorieuse mère Marie le suppliait avec tout l'ordre des cieux, afin de ne pas permettre que les fautes des chrétiens fussent punies par le triomphe des gentils. La balance est mise en place une seconde fois et on observe l'égalité des deux parties, celle des fidèles et celle des infidèles. La contrition des fidèles, qui émanait du gémissement de l'âme, pesait plus lourd que la justice de la loi naturelle. Voilà qu'arrive le martyr Laurent dont le jour de la fête approchait. En présentant la cruauté des tourments qu'il endura et la compassion des peuples de fidèles pour lui, il obtient la victoire pour le peuple fidèle avec l'assemblée céleste. L'évêque envoie ainsi promptement un message à l'empereur et il ordonne qu'il combatte l'ennemi. La bataille se déroule sous l'évocation de Jésus Christ et de son martyr Laurent, les ennemis tournent le dos, la foi est renforcée, l'impiété affaiblie. Et depuis cette époque la fête de saint Laurent est considérée comme étant plus illustre.¹ »

Ce passage mélange manifestement plusieurs épisodes qu'il est possible de distinguer. Un certain nombre d'éléments appartiennent à la geste d'Otton I^{er}, qui remporta une victoire décisive au Lechfeld sur les Hongrois en 955, le jour de la saint Laurent. C'est également au futur empereur que se rattache le souvenir de saint Ulrich, l'évêque d'Augsbourg. L'évocation des luttes contre les Sarrasins doit par contre être rapprochée de l'expédition malheureuse

¹ MGH, SS, II, p.542 : « *Prefato Ottone imperante, famosum bellum factum est In Calabria inter ipsum et Sarracenos, in quo innumerabilis multitudo christianorum obeundo vicit XVII Kal. Augusti. Revelata est beato siquidem de Baoaria Odelrico presuli talis divinitus visio. Videbatur sibi videre iustum Deum iudicem in scemate Iesu Christi sublimi solio residere omnemque coeli ordinem circumstare. Examinatio staterae parata est, quaestio ventilata, cui cederet victoria, ethnico an Christi professo. Iniquitas et peccatum christianorum excreverat eo usque, quod iudicarentur subici gladio Sarracenorum. Sanctus evigilans sacerdos visionem manifestat toto exercitui. Orationibus igitur et ieiuniis simul instant, spem suae salutatis in pura confessione ponentes. Interea multitudo vulgi fame et inopia profligati, subtrahentes exercitui sese, cum Sarracenis disponunt conflagrare, malentes gladio quam fame perire. Pietas itaque divina semper consulens animarum saluti, permisit eos in presentiarum interimi, quibus previdit dari gloriam aeternae requiei. Hac lacrimabili caede perracta vulgi militia ignorante regali, denuo beatus presul Odelricus in visum rapitur, et rursus sicut primitus cernit in throno Redemptorem nostrum et iudicem, cui gloriosa eius genitrix Maria cum omni coelestium ordine supplicabat, ne confitentium sibi offensas pateretur plecti triumpho gentili. Statera secundo statuitur, et aequalitas utrorumque, fidelium ac infidelium, consideratur. Poenitentia fidelium, procedens ex gemitu mentis, preponderat naturalis iusticiam legis. Ecce adest et martyr Laurentius, cuius imminet dies festivus. Hic representans crudelitatem tormentorum in se consummatorum et compassionem sui fidelium populorum, victoriam impetrat cum coelestium coetu populo fidei. Sacerdos itaque festinus mittit nuncium imperatori, hostique ut congrediatur imperat. Facta congressione sub invocatione Christi et eius martiris Laurentii, hostes terga vertunt, fidelitas confortatur, impietas enervatur. Et ex illa tempestate festum sancti Laurentii celebrius habetur ».*

d'Otton II en Italie du sud, qui se termina de manière tragique par la défaite du Cap Colonne en 982. Il n'est pas exclu enfin que le récit de l'extermination des pauvres, tenaillés par la faim et par le dénuement soit issu d'une autre source, peut-être un récit de la Première Croisade. Il reste à étudier comment l'historien messin a composé ce canevas et pourquoi il insiste autant sur cet épisode, qui ne présente guère d'intérêt pour l'histoire des évêques de Metz.

Un élément de réponse se trouve chez Alpert de Metz, moine de Saint-Symphorien ou de Saint-Vincent, dans le premier quart du XI^e siècle. Ce dernier narre en effet dans un premier *Libellus* consacré à l'évêque de Metz, les déboires d'Otton II en Italie du sud contre les Sarrasins et les soldats du basileus, ainsi que les efforts de Thierry I^{er} pour sauver l'empereur prisonnier de marins grecs¹. L'œuvre d'Alpert nous est parvenue grâce au manuscrit de Hanovre XII B 712 qui ne formait en réalité qu'un seul et même volume avec le manuscrit Wolfenbüttel, *Augustei*, 76, 14 qui contient notamment la *Vita Deoderici*, composée par Sigebert de Gembloux, et la *Vita Brunonis* de Ruotger de Cologne². Or, l'auteur de GEM affirme qu'il connaît la biographie composée par Sigebert. Il y a donc de fortes chances qu'il ait lu les écrits d'Alpert, car la *Vita Deoderici* n'a pas rencontré un franc succès, et elle n'est conservée dans aucun autre manuscrit³. De même, la *Vita Brunonis* de Ruotger, qui est consacrée à l'archevêque de Cologne, Brunon, le plus jeune frère d'Othon I^{er}, fait référence à la bataille du Lechfeld et mentionne la fête de Saint Laurent et le jeûne imposé par le roi à son armée⁴. L'auteur des GEM a peut-être eu connaissance de ce codex du XII^e siècle. Il a pu également consulter son modèle : les œuvres d'Alpert étaient en effet conservées à Saint-Vincent, comme nous l'apprend la note du bibliothécaire de Saint-Arnoul, qui a noté au début du XI^e siècle dans le manuscrit Metz BM 221 les ouvrages intéressants qu'il n'avait pas, mais que d'autres abbayes bénédictines possédaient⁵. Ce codex de Saint-Vincent, qui contenait le texte d'Alpert est perdu, mais il a été consulté par Sigebert de Gembloux pour rédiger sa *Vita Deoderici*, et peut-être par l'historien des évêques de Metz⁶.

Mais cela n'explique pas tout car l'historien messin occulte complètement le rôle de Thierry dans les événements, et le rédacteur s'est sans doute appuyé sur d'autres sources, qui

¹Alpert, *De episcopis Mettensibuslibellus*, MGH, SS, IV, p.697-700.

²Dans le ms Wolfenbüttel, *Augustei*, 76, 14, les œuvres d'Alpert suivaient la *Vita Chrodegandi* dont la fin est manquante au f.28 ; 5 folii manquent, voir Otto von Heimann, *Katalog der Herzog August Bibliothek Wolfenbüttel*. VI, *Die Augusteischen Handschriften*, Francfort, 1966., III, p.396-398.

³Licht [2005], p..

⁴MGH, SS, IV, c.35, p.268.

⁵ Edition dans le *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques des départements.V, Metz, Verdun, Charleville*, Paris, 1879, p.97

⁶Chazan [1999], p.47-49.

évoquait notamment saint Ulrich, qui n'apparaît pas dans les manuscrits que nous avons mentionnés. Ulrich occupa le siège d'Augsbourg de 923 à 973 et joua un rôle politique de premier plan dans les affaires de la Francie Orientale et de l'Empire. Ce fidèle d'Henri I^{er} et d'Otton I^{er} se distingua en 955 lors de la défense de sa ville Augsbourg contre les Hongrois, peu avant la victoire décisive du Lechfeld. Il est également célèbre pour avoir été le premier saint officiellement canonisé par la papauté en 993, à la suite d'une enquête. Son culte est attesté en Lorraine à une haute époque même s'il ne rencontra pas le même succès qu'en Alsace. Deux églises de la région sont placées sous son patronnage à Dolving et à Eich près de Sarrebourg. Alors que la première n'est attestée qu'à partir de 1433, la seconde a été consacrée en 1036 par l'évêque de Metz Thierry II, comme le prouve la dédicace retrouvée lors des travaux de 1852¹. Le manuscrit Metz Bm 245, datant du début du XII^e siècle, contient une liste des reliques conservées à Saint Arnoul et reconnues par le pape Léon IX en 1049, lors de la dédicace de la nouvelle église de ce monastère. D'après ce document, l'autel consacré à saint Martin contenait des reliques de saint Ulrich². De même, le culte de ce confesseur est également attesté à Gorze par le calendrier liturgique du XI^e siècle, à la date du 4 juillet³.

La *vita Uodalrici* a été rédigée entre 982 et 993, soit quelques années après la mort du saint, en vue de sa canonisation. Son auteur est le prévôt du chapitre cathédral Gerhard, qui connut personnellement Ulrich à partir de 952⁴. Elle développe la vision qu'aurait eu le saint durant son sommeil : sainte Affre emmène Ulrich sur le champ de bataille du Lechfeld où se tient une grande assemblée de saints et d'évêques sous la direction de saint Pierre. Plusieurs événements à venir lui sont alors révélés, dont la difficile victoire d'Otton sur les Hongrois⁵. Par la suite, la défense héroïque d'Augsbourg face aux Hongrois est largement détaillée en mettant en avant le rôle joué par le saint. La bataille de Lechfeld occupe moins de place et sa date exacte, le 10 août, jour de la saint Laurent n'est pas indiquée⁶. La *vita* précise bien en revanche que le roi s'est rendu à Augsbourg pour rencontrer Ulrich qui n'était pas présent sur

¹ Joseph Elmerich *Saint Ulrich (Dolving), son ermitage-pèlerinage, son couvent-noviciat, sa chapelle et ses grottes, ses pères oblates de Marie Immaculée*, 1999, Drulingen, p.9-11.

² Metz BM 245, fol.101v : « *In altario sancti Martini continentur he reliquie... sancti Uodelrii* ».

³ Wagner Anne [1996], p.437.

⁴ Gerhard, *Vita s. Uodalrici*, BHL 8359, MGH, SS, IV, p.378-419; cette oeuvre et ses réécritures voir Manfred Weitlauff, *Bischof Ulrich von Augsburg. 890-973. Seine Zeit. Sein Leben. Seine Verehrung*, 1993, Weissenhorn; Walter Berschin, *Biographie und Epochenstil im lateinischen Mittelalter. IV. Ottonische Biographie : das hohe Mittelalter 920 – 1220*, 1999, Stuttgart, p.128-148.

⁵ MGH, SS, IV, c.3, p.388-389.

⁶ MGH, SS, IV, c.11, p.401-402.

le champ de bataille. Les éléments fournis par les GEM diffèrent donc sensiblement du récit de Gerhard. Il est donc exclus que l'historien messin ait eu la *vita* sous les yeux.

Ce dernier s'est certainement inspiré de traditions orales nées de la renommée du saint. Le culte de l'évêque d'Augsbourg, qui existait dans le diocèse de Metz au XII^e siècle comme nous l'avons vu plus haut, implique un minimum de connaissances sur sa vie et ses hauts-faits. L'auteur des *Gesta* connaissait certainement les œuvres d'Alpert de Metz, mais il ne les avait probablement pas non plus sous la main, ce qui expliquerait la confusion entre les batailles du Lechfeld et du Cap Colonne, et l'aspect assez insolite de toute la notice de Thierry I^{er}. L'idée d'un tribunal céleste, qui juge les actions des mortels avec clémence malgré leurs péchés, se trouve déjà dans la notice de saint Auctor du *Liber* de Paul Diacre¹. Ce dernier avait reproduit dans ce passage un extrait de Grégoire de Tours qui indiquait qu'un fidèle avait vu saint Etienne intercéder auprès de Pierre et Paul pour sauver la ville de Metz des Huns. L'auteur des GEM reprend le même schéma narratif, ce qui lui permet de mettre en valeur le rôle d'intercesseur des saints, en l'occurrence saint Laurent, et de prouver que c'est Dieu qui donne la victoire aux hommes. L'absence complète dans ce récit de l'évêque de Metz Thierry I^{er}, montre que l'historien du XII^e était surtout intéressé par le comportement des gens de guerre, et qu'il s'est efforcé de dresser le portrait du bon *miles* susceptible de plaire à Dieu par son respect et par sa dévotion.

c. Thierry II, la cathédrale et le bras de Saint-Etienne

Pour construire la notice de Thierry II, l'historien messin a utilisé une source mal définie, qu'il désigne sous le terme *successio modernorum*, au moment où il évoque le conflit entre ce prélat et Henri II². Il s'agit sans doute de traditions, comme le laisse penser l'imprécision générale de l'ensemble du passage. L'épiscopat de Thierry (1006-1046/7) se situe une centaine d'années avant la rédaction des GEM dans les années 1130 ; les témoignages oraux recueillis auprès de témoins directs ou indirects par les historiens médiévaux ne remontent en général pas au-delà d'un siècle³. La querelle entre Henri II et son beau-frère l'évêque de Metz est relatée fort brièvement, sans explication sur les causes de ce conflit. Le souverain rencontre en fait des difficultés avec sa belle-famille, la maison de

¹ MGH, SS, II, p.263.

² MGH, SS, X, c.48, p.543 : «*Inter ipsum et Henricum imperatorem dissensione non modica, predia multa ecclesiastica pro auxilio distribuit per decennium, sicut refert successio modernorum.*»

³ Guenée [1980], p.78-85.

Luxembourg, notamment pour le contrôle du siège métropolitain de Trèves¹. L'auteur préfère insister sur sa durée (une décennie) et sur les largesses de Thierry II, qui distribua des biens ecclésiastiques pour obtenir de l'aide. Cette phrase est intéressante car elle peut apparaître comme un reproche fait au prélat messin, avec en ligne de mire sa gestion du temporel durant une crise grave. Ces quelques mots prennent tout leur sens si on les met en parallèle avec le contexte de l'Eglise messine dans les années suivantes, car ils préfigurent la situation des évêques messins durant la Querelle des Investitures. Ils renvoient notamment à la politique d'Hériman qui distribua bon nombre de domaines et de droits épiscopaux sous forme de fiefs afin de s'assurer des fidélités. L'intérêt de l'auteur des GEM pour les distributions opérées par Thierry II réside sans doute dans le fait que l'un des grands desseins de l'épiscopat d'Etienne de Bar fut de remettre de l'ordre dans le temporel de son Eglise, en récupérant des domaines usurpés et en mettant au pas des vassaux récalcitrants.

L'auteur des GEM indique que Thierry construisit le sanctuaire principal de la ville dédié à Saint-Etienne, et qu'il acquit de Besançon le bras de Saint-Etienne². Il s'agit là de la cathédrale de style ottonien dont les travaux ont commencé sous Thierry I^{er}, et se sont terminés sous Thierry II, le 27 juin 1040³. Cette information devait sans doute figurer sur la dédicace du nouvel édifice ou sur un document similaire. Le souvenir de Thierry II est resté attaché à cette construction durant tout le Moyen Âge. Ce dernier a notamment offert un grand lustre pour embellir la cathédrale, et il est le premier évêque à avoir choisi l'église-mère comme lieu de sépulture⁴.

La présence du bras de Saint-Etienne est attestée de façon régulière à Besançon, mais Thierry II était mort lorsque Léon IX vint consacrer en 1050 le maître-hôtel de la cathédrale franc-comtoise et sa précieuse relique⁵. Comment les Messins sont-ils entrés en possession de cette relique, alors que jamais l'église bisontine ne se serait départi d'un si précieux trésor⁶ ? Un lien existe entre le bras de saint Etienne et les évêques de Metz au XI^e siècle ; il est

¹ Cf. p.162 de notre travail.

² MGH, SS, c.48, p.543 : «*Theodericus, qui monasterium urbis principale sancto Stephano prothomartiri construxit, adepto ipsius brachio a Bisontica civitate.* »

³ A. Prost, *La cathédrale de Metz*, Metz, 1885, p. 72. La seule mention dans les sources d'époque de la consécration de la cathédrale de Metz se trouve dans les *Gesta episcoporum Cameracensium*, MGH, SS, XII, p.488.

⁴ Ce lustre portait des verrs. Il n'a été décroché qu'au XVIII^e siècle, la *Chronique des Evesques de Mets*, composée à la fin du XIV^e siècle atteste de la survie du souvenir de Thierry II à la cathédrale ; Manuscrit Metz 855, fol.220va : «*Deodoris donnait plusieurs biaux juelz en l'eglise de Metz, si comme belle croix d'or et livres et donnait la coronne qui est emy le cuer et gist dessoulz. Et fist les vers qui sont escrips au dehors de la dite coronne...* »

⁵ Sauerland [1897], p.92-93.

⁶ Le problème a été étudié par Sarah Petit, « Saint Etienne patron de la ville de Metz », dans les Cahiers Lorrains, 2003-2, p.23-30.

littéraire. L'archevêque Hugues de Salins a vraisemblablement envoyé à Thierry II ou à Adalbéron III un codex contenant un corpus hagiographique relatif au prothomartyr. Parmi ces pièces, le manuscrit Bnf lat. 10844 contient quatre textes qui expliquent comment le bras est arrivé à Besançon et quels miracles se sont manifestés¹. Voilà pour la référence à la cité franc-Comtoise, mais cela n'explique pas le passage de la relique à Metz. Thierry II, à l'occasion de la dédicace de la nouvelle cathédrale s'est mis en quête d'œuvres concernant saint Etienne comme le laisse penser la dédicace du manuscrit et il a même pu rechercher des reliques de son saint patron. Comment en a-t-il trouvé ? Tout ce que l'on peut dire est que l'église de Metz, dès le XII^e siècle, était convaincue de posséder deux os du bras du protomartyr.

La notice de Thierry II se termine par une référence à la construction de la nouvelle basilique de Saint-Arnoul :

« A son époque [Thierry 2] l'abbé Warin construisit une basilique pour saint Arnoul que le saint Léon IX dédicaca et honora de son privilège »².

La première remarque qui s'impose est d'ordre chronologique, puisque la visite du pape à Metz eut lieu le 11 octobre 1049 alors que Thierry, mort en 1046 ou 1047, n'occupait plus le siège épiscopal. Son neveu Adalbéron III avait pris la relève et c'est lui qui est attesté par les sources aux côtés de Léon IX. La bibliothèque de Saint-Arnoul conservait un manuscrit de la fin du XI^e siècle qui contient un exemplaire de la *Vita* du pape attribuée à Wibert avec une représentation iconographique de la cérémonie de consécration du nouveau sanctuaire, où sont représentés le souverain pontife et l'abbé Warin³. Il pourrait s'agir d'une grossière méprise chronologique, d'autant plus surprenante que l'historien messin affirme connaître la bulle en faveur de Saint-Arnoul qui mentionne Adalbéron III⁴. Car, même si ce document est un faux il est probable que l'ancien évêque de Toul a délivré un privilège pour l'abbaye messine⁵. Il existe peut-être une explication : l'indication temporelle ne concerne que

¹ BnF lat. 10844, f.33v-44r ; Vrégille [1978], p.383.

² MGH, SS, II, p.543: «... et huius tempore Guarinus abbas sancto construxit basilicam Arnulfo, quam sanctus Leo IX dedicavit privilegioque suo sublimavit. »

³ Ms Bern, Stadt-und-Hochschulbibl. 292, fol.73 r.

⁴ JL 6963 ; Parisse [1986], n°125 ; dossier de l'ARTEM n°4825 ; éd. Gaillard [2006b], 105 p.178-185.

⁵ Léon IX a passé une grande partie des 61 mois de son pontificat sur les routes, et il a attaché une attention particulière aux consécration d'églises et d'autels pour créer un lien fort entre ces églises et la papauté. L'ancien évêque de Toul a sans doute délivré une bulle pour Saint-Arnoul le 11 octobre 1049 après la consécration de la nouvelle basilique, comme c'est le cas pour d'autres églises, notamment Saint-Rémi de Reims Ce document a disparu dans son état originel et la bulle de Léon IX qui est conservée aujourd'hui est un faux, forgé dans

que la proposition principale de la phrase. L'auteur des GEM cherchait peut-être tout simplement à indiquer que le chantier de la nouvelle basilique commença sous l'épiscopat de Thierry II. Les dates du début de l'abbatit de Warin sont cependant mal connues et il est possible qu'en 1046 (ou 1047), quand le pontife messin a rendu l'âme, Warin ne fût pas encore une fonction¹.

Hériman

La notice d'Hériman (1073-1090) est une des plus longues et elle s'inscrit très fortement dans le contexte de la Querelle des Investitures :

« Ensuite le seigneur Hériman, venu de l'église de Liège, fut ordonné cinquantième évêque des Messins. A cette époque un très grand schisme naquit entre le Royaume et le Sacerdoce. Ainsi un roi était placé au-dessus d'un autre roi, un pape au-dessus d'un autre pape. Et cela dura très longtemps. A partir de là, la discipline ecclésiastique perdit de sa vitalité. Cet évêque Hériman, prévenu par une vision, éleva de terre saint Clément, premier docteur des Messins et mourut le troisième jour après. Saint Clément fut transporté dans l'Eglise mère et il réjouit les peuples par de très grands miracles durant trois jours. L'évêque étant mort, aucun miracle n'eut lieu pendant deux jours. Alors, les habitants de la ville étonnés, deviennent tristes ; mais bientôt la joie revient et la cause de tout cela est découverte. Un certain religieux du nom de Lubricus, fondateur de l'église Saint Pierre du Mont Briey eut une révélation dans laquelle saint Clément, pendant cet ajournement des miracles, livra très âprement bataille au diable devant le tribunal du Christ pour l'âme de l'évêque défunt. L'Ennemi lui reprochait en effet d'avoir agi sans constance par peur de la mort pendant le conflit entre le sacerdoce et le royaume, d'avoir dévancé les persécutions et les invasions de son église par la fuite, après avoir violé le serment qui est exigé par la coutume impériale. Et Clément, le saint pasteur, qui soutenait la cause de son vicaire, adressait à genoux des prières pour chacun de ces reproches au juge très pieux. Quoi de plus ? Le jugement divin fut fléchi par la supplication de son

l'entourage de l'abbé Bérenger de Saint Maximin de Trèves entre 1117 et 1123. Ce dernier aurait également dirigé la communauté de Saint-Arnoul durant cette période. Si l'abbatit de ce personnage à Metz n'est confirmé que par une mention du nécrologe de Saint-Arnoul et par des sources tardives, Alfred Gawlik a montré que la même main a rédigé la bulle de Léon IX pour Saint Arnoul et une quinzaine de faux actes à Saint-Maximin à la même époque. Un faux diplôme d'Henri V pour Saint-Arnoul est également de la même écriture, ce qui permet de donner encore un peu plus de vraisemblance à l'hypothèse d'une présence de l'abbé Bérenger à Saint-Arnoul. Dans la fausse bulle, Léon IX confirme à l'abbaye messine tous ses domaines et limite les pouvoirs de son avoué. Cette pièce a servi de modèle à l'élaboration de la bulle de Calixte II qui en 1123 a confirmé les possessions de Saint-Arnoul. Voir A. Gawlik, «Das Diplom Kaiser Heinrichs V Stumpf Reg. 3150 für das Kloster St. Arnulf bei Metz», dans *Deutsches Archiv für Erforschung des Mittelalters*, n°37, 2, Cologne, Vienne, 1981, p.605-638. Müller Margit (1993), p.33-34 et note n°119 ; Dominique Iogna-Prat, *La maison de Dieu. Une histoire monumentale de l'Eglise au Moyen Age*, Paris, 2006, p.366-394.

¹M. Müller [1993], p.402.

prêtre, il accorda son pardon et il imposa le silence à l'accusateur maudit. Bien qu'en fait aucun retard n'existe pour l'efficacité divine, cependant, puisque l'essence de la Trinité juge toutes les choses dans la personne de l'humanité du Christ, on dit que des retards se produisent selon l'ordre de la volonté de Dieu¹».

Suivent des informations traditionnelles sur le lieu de sépulture d'Hérیمان et le jour de sa mort. La forme du procès devant le juge suprême et l'intercession de Clément rappellent la notice de Thierry I^{er}, dans laquelle saint Laurent s'entremet afin de procurer la victoire à l'armée d'Otton I^{er}, engagée dans une dure bataille contre les Sarrasins. Elle se trouve déjà chez Paul Diacre dans la notice de saint Auctor. Il s'agit donc d'un lieu commun particulièrement prisé par l'historien messin. Quelques éléments véridiques sont à la base du développement de ce récit merveilleux, au premier rang desquels il faut placer la mort d'Hérیمان trois jours après l'élévation des restes de saint Clément². Cet événement a dû beaucoup marquer les esprits, même si l'évêque était déjà malade. Les restes du fondateur de l'Eglise messine furent de nouveau déposés après la cérémonie dans le monastère Saint-Clément. Or, il n'est fait mention dans les GEM ni de leur lieu d'origine, ni de leur retour, comme si les reliques étaient restées définitivement en possession de la cathédrale Saint-Etienne. Il s'agit sans doute d'une négligence volontaire puisque le texte dans son ensemble n'est pas très favorable à cette abbaye suburbaine. Cette tendance se retrouve d'ailleurs dans la *Vita Clementis II*, comme nous l'avons évoqué précédemment. L'auteur des GEM passe sous silence les aspects politiques de l'élévation qui avait sans doute pour objet de ressouder la communauté des Messins autour de son évêque contesté, en rappelant qu'il était le successeur de l'évangéliste de la cité lotharingienne.

¹ MGH, SS, II, p.543: « *Hinc ab ecclesia Leodiensi ascitus domnus Herimmanus, ordinatus est Mettensium presul quinquagesimus. Hoc tempore maximum scisma exortum est inter regnum et sacerdotium. Imponebatur itaque rex super regem, papa super papam. Et hoc diutius perseveravit; ex quo disciplina discubuit a sua vivacitate. Hic Herimmanus presul ammonitus visione, sanctum levavit ab humo Clementem, primum doctorem Mettensium, et tercio die obiit. Qui beatus Clemens ad matrem delatus ecclesiam, maximis laetificavit populos miraculis per triduum. Defuncto episcopo, nichil signorum ostendit per biduum. Unde ammirati cives, redduntur tristes, sed mox redit laetitia, et aperitur causa. Revelatum est namque cuidam religioso nomine Lubrico, fundatori ecclesiae sancti Petri de monte Brianci, quod intra dilationem illam signorum beatus Clemens ante tribunal Christi pro anima defuncti predicti presulis cum diabolo acerrime decertavit. Obiciebatur enim ei ab inimico, quod metu mortis inconstanter egisset inter dissensionem regni et sacerdotii, fuga persecutiones et suae perversiones ecclesiae, violato sacramento, quod exigitur more imperiali, prevenire. At beatus pastor Clemens sui suscipiens causam vicarii, pro singulis iudici piissimo preces fundebat genu flexo. Quid plura? Divina sui flexa sacerdotis supplicatione censura veniam indulisit, maledicto silentium accusatori imperavit. Quamvis vero divinae nulla sit mora efficacitiae, tamen quia Trinitatis essentia in humanitatis Christi persona iudicat omnia, ex dispositionis ordine dicuntur fieri morae.»*

² Cf. p.197 de notre travail.

Lubricus est un personnage historique. Il apparaît pour la première fois dans un acte de la comtesse Mathilde de Toscane daté du 21 mai 1095. Cette dernière fait don à une communauté d'hommes pieux d'un lieu nommé Standalmont, près de Briey, afin d'y fonder une église dédiée à saint Pierre¹. Parmi ces personnages, deux sont nommés : Lubricus et Wacelin avec la qualificatif de clercs. La comtesse porta un grand intérêt à cette nouvelle fondation qui prit la forme d'une communauté de chanoines réguliers, puisque c'est certainement à sa demande que le pape Urbain II reconnut l'existence de cet établissement dès le 26 mai 1095. La petite fille de Frédéric II, duc de Haute-Lotharingie, écrivit d'ailleurs à son avoué Albert de Briey afin qu'il apportât son aide à la communauté naissante². Lubricus est également attesté parmi les chanoines messins dans un acte de Poppon en faveur de Saint-Vincent daté du 1^{er} octobre 1094³.

Les informations des GEM sur Lubricus concordent donc dans l'ensemble avec les quelques documents qui nous permettent d'entrevoir les débuts de la nouvelle communauté. Celle-ci prit rapidement le nom de Saint-Pierremont, comme le souhaitait le pape Pascal II, dans une bulle datée du 20 avril 1102. Le nécrologe de Saint-Pierremont, qui date des XIII^e et XIV^e siècles, désigne *Lubricus* comme le fondateur du lieu mais non comme le premier abbé. Le texte connu sous le nom de *Narratio et exordium de Sanctipetrimonte*, conservé dans le cartulaire de la fin du XIII^e siècle, mais qui a été composé peu après 1155, livre peu d'informations sur les débuts de la communauté religieuse. D'après ce document, Lubricus, Wacelin et leurs compagnons se retirèrent du siècle en 1099, ce qui est impossible puisque la donation de la comtesse Mathilde date de 1095. Franz-Reiner Erkens, après l'analyse des éléments de datation de l'acte, propose de remplacer l'année 1099 par 1089. Cette année aurait vu l'installation des premiers pionniers avant que la reconnaissance officielle ne vînt en 1095. Mais la fin de la phrase : « *ils choisirent d'habiter cette forêt alors que la très noble comtesse Mathilde leur avait donné la propriété de cette église qu'elle possédait en alleu* », montre que le rédacteur considère que l'installation ne s'est pas faite avant la donation de la princesse⁴. La fondation de Saint-Pierremont n'est assurément pas une réaction aux troubles

¹ Sur les débuts de Saint Pierremont voir Michel Parisse, « *Les chanoines réguliers en Lorraine. Fondations, expansion XIe XIIe* », dans les *Annales de l'Est*, 1968, 4, p.347-389 ; Franz-Reiner Erkens, « *Narratio et exordium monasterii de Sanctipetrimonte. Über die Anfänge des Kanonikerstiftes St. Pierremont in der Diözese Metz* » dans *Jahrbuch f. westdt. Landesgeschichte* 12, 1986, p. 41-61.

² Robert Dehlinger, *Répertoire archéologique et cartulaire analytique de la prévôté. Des origines à 1115*, Briey, 1971, n°78 ; éd. Erkens [1987] , p.60-61.

³ Françoise Batocchi, *Chartes de l'abbaye Saint-Vincent de Metz, des origines à l'abbatit de Drogon (970-1210)*, Mémoire de maîtrise Nancy 2, 1988, n°7..

⁴ BNF, lat. 1608, fol. 13 : « *Anno itaque incarnationis dominice M nonagesimo IX, epacta VI, indictione XII, concurrente V, quidam religiosi Leubricus scilicet et Wacelinus cum aliis quampluribus tam clericis quam laicis*

de la Querelle des Investitures à Metz, car entre 1089 et 1097 la situation s'est apaisée à Metz : Henri IV est encore en Italie et Poppon semble gouverner son diocèse sans véritable difficulté¹.

Revenons à la présence de Libricus dans les GEM. Les trois autres auteurs qui rapportent l'élévation des reliques de saint Clément en 1090, (l'interpolateur de la charte de Hérیمان, Hécélin dans la *Translatio et Miracula Sancti Clementis II* et Hugues de Flavigny qui est un contemporain des événements), ne font pas intervenir *Lubricus*². Hugues adopte dans son récit une optique résolument grégorienne et ne se serait pas privé de citer Lubricus, s'il avait joué un rôle de premier plan en tant que partisan décidé de la cause pontificale. Aussi faut-il sans doute se rallier à l'avis de F. E. Erkens qui pense que la présence de Lubricus dans les GEM est liée à la réputation de piété du personnage. Ce prestige aurait incité l'historien messin du XII^e siècle à en faire le digne destinataire d'une vision³. Il est vrai qu'Etienne de Bar et son entourage ont eu des contacts multiples avec l'abbaye de Saint-Pierremont, comme l'attestent quatre actes qui nous sont parvenus. En 1125, l'évêque de Metz accorde une exemption de tonlieu à l'établissement du Pays Haut⁴. En 1128, Etienne et son neveu l'archidiaque Thierry, donnent à la même abbaye les droits qu'ils possèdent sur les autels des églises de Mance et d'Avril près de Briey⁵. En 1129, il s'agit de la confirmation du don d'un alleu à Norroy, fait par un chanoine de la cathédrale, nommé Raoul, où ce dernier a construit un prieuré⁶. Enfin en 1130, Etienne confirme la fondation par Werri de Walcourt de l'abbaye de Freistroff soumise à Saint-Pierremont⁷. Le souvenir de Lubricus a pu se développer à Metz à travers ces contacts, d'autant que ce personnage fut chanoine de la cathédrale et que l'auteur des *Gesta* est probablement un membre de cette communauté. La formule imprécise qui désigne par ailleurs ce monastère dans les GEM, localisé « au Mont Briey » est assez inhabituelle, car la chancellerie d'Etienne de Bar, et notamment Liébaud, qui fut notaire de 1128 à 1144, le placent au *Mons sancti Petri*, ce qui est l'usage courant depuis la

inspiratione dei, a quo bona cuncta procedunt, secularibus pompis abiectis, ut secretius deo viverent, hanc silvam inhabitare ceperunt tradito sibi huius ecclesie fundo a Matilda nobili comitissima, cuius alodium erat. » ; comme l'a montré F. R. Erkens (1986), p.54-55, les données de l'indiction et de l'épacte correspondent à 1089 alors que le concurrent donne l'année 1099.

¹ cf. p.200-203 de notre travail

² Edition des deux versions de la charte d'Hérیمان par E. Müsebeck, «Zoll und Markt in Metz in der ersten Hälfte Mittelalters » dans Ashal, 15, 1903, p.24-30; H. V. Sauerland, *Sancti Clementis primi Mettensis episcopi vita, translatio ac miracula*, Trèves, 1896, p.17-41 ; Hugues de Flavigny, *Chronicon*, MGH, SS, VIII, p.472.

³ Erkens [1986], p.53.

⁴ Parisse, [1972], n°15, p.34-35.

⁵ Parisse, [1972], n°22, p.48-49.

⁶ Parisse, [1972], n°25, p.55-56.

⁷ Parisse, [1972], n°27, p.59-61.

bulle de Pascal II de 1102. Ce détail est intéressant, car il tend à prouver que les GEM ne sont pas l'œuvre d'un des membres de la chancellerie épiscopale, qui n'aurait certainement pas utilisé une telle formule.

L'image d'Hérیمان qui est esquissée dans la notice des *Gesta Episcoporum Mettensium* est plutôt négative. Le principal reproche qui lui est fait porte sur son attitude hésitante et ambiguë durant le conflit entre les papes et les empereurs germaniques. L'évêque de Metz est fustigé, aussi bien pour son comportement envers son église et sa fuite préméditée, que pour le non respect du serment impérial. On peut difficilement rapprocher l'accusation de préméditation aux événements de l'année 1078, car notre source principale, *les Annales* de Berthold de Reichenau, insiste sur la vitesse et l'aspect imprévisible de l'attaque d'Henri IV qui occupa Metz « à l'improviste »¹. L'accusation fait plutôt référence au contexte de l'année 1085 : l'assemblée de Mayence réunie par l'empereur et ses partisans à la fin du mois d'avril déposa et excommunia 15 prélats grégoriens dont Hérیمان². On sait par ailleurs que le Salien se trouvait à Metz le 1^{er} juin 1085, où il délivra deux diplômes pour le compte de l'église de Verdun. L'évêque de Metz, mis au courant au mois de mai des décisions de l'assemblée de Mayence et de l'arrivée de l'empereur, a certainement prit la décision de ne pas résister et de s'exiler une seconde fois³.

L'historien messin se montre particulièrement sévère avec Hérیمان, qui n'avait sans doute pas les moyens de résister à l'armée impériale, mais il ne faut pas oublier que les *gesta* constituent dans une large mesure une littérature d'édification : les fautes de l'infortuné évêque de Metz sont sans doute là pour que le lecteur comprenne qu'un prélat se doit de rester avec ses ouailles, même dans les pires moments de détresse, comme le fit par exemple saint Auctor lors de l'invasion des Huns. Les circonstances du retour d'Hérیمان dans sa cité en 1089 sont mal connues, mais il a dû y avoir un arrangement avec le Salien. Ce compromis a pu faire grincer quelques dents parmi les grégoriens, et laisser le souvenir d'un prélat versatile. L'auteur des GEM en revanche ne fait pas grief à Hérیمان d'un autre aspect de sa politique que Grégoire VII n'avait pas hésité à critiquer dans sa correspondance. Le pape dans une lettre datée du 22 octobre 1078, alors qu'il ignore encore l'expulsion du prélat messin, exprime son insatisfaction quant à l'aliénation des biens de l'église de Metz qu'Hérیمان

¹ Berthold, *Annales*, MGH, SS, V, p.311 : « *Quos [Hérیمان et d'autres nobles lotharingiens] ipse confestim duce Theoderico et aliis militum suorum copiis assumptis prosecutus, ex improvise Mettensem civitatem dolo preoccupavit, episcopum cum caeteris inde fugavit...* »

² *Libellus de unitate ecclesiae conservanda*, MGH, *lib. de lite.* 2, p.236-237 ; Rodolphe, *Gesta abbatum Trudonensium*, MGH, SS, X, p.240.

³ cf. p.196 de notre travail.

utilisait pour trouver des alliés face à ses ennemis¹. Ceci est d'autant plus curieux que cette préoccupation est déjà apparue dans la notice de Thierry II, et que la reconstitution du temporel messin se trouve au cœur des préoccupations d'Etienne de Bar, le commanditaire des GEM.

Le second grand reproche fait à Hérیمان concerne son manque de fidélité envers l'empereur, qui l'a entraîné à rompre son serment. Loin de rejeter ce lien de sujétion envers le souverain, l'auteur en fait l'un des éléments du débat entre le diable et saint Clément. Le poids de cet engagement est d'ailleurs souligné avec force dans les sources puisque c'est la peur de manquer à ses engagements envers Henri IV, qui pousse l'évêque de Metz d'abord réticent à finalement ratifié la déposition de Grégoire VII lors de l'assemblée de Worms en janvier 1076². Un autre épisode est encore plus manifeste : la libération des prisonniers saxons qui courrouça fortement le Salien. Hérیمان se permet d'agir ainsi car Grégoire VII a délié les sujets de l'empereur de leur serment de fidélité. Les inquiétudes de l'évêque de Metz à propos de ce serment transparaissent également dans les deux lettres que le pape lui expédie au plus fort de la crise. Derrière les reproches des GEM se dessine en négatif l'image de l'évêque idéal, telle que l'historien messin la concevait dans les années 1130. Le bon évêque se doit de servir à la fois le pape et l'empereur, comme Etienne de Bar, qui après le concordat de Worms séjourne souvent à la cour et garde en même temps de bonnes relations avec le papauté. Les contradictions engendrées par ces deux allégeances ne sont pas prises en compte, ce qui prouve que le texte a été rédigé dans une phase de calme dans les relations entre le Sacerdoce et l'Empire.

Cette présentation plutôt négative d'Hérیمان dans les GEM prend tout son sens si on la met en parallèle avec les autres sources qui évoquent ce prélat. Commençons par la *Translatio et Miracula II Sancti Clementi*, composée dans le premier tiers du XII^e siècle. D'après ce texte, Hérیمان refuse cinq fois d'écouter un certain Hardouin, le dépositaire du message de saint Clément. Le saint le condamne alors à ne plus connaître le repos et l'évocation des voyages de l'évêque de Metz dans le texte hagiographique fait peut-être référence à ses années d'exil³.

¹ Jaffé, *Reg.*, VI, 3, « *Praeterea pervenit ad nos, quod propter instantem inimicorum tuorum infestationem tuae bona ecclesiae largitus sis quibusdam militibus et quomodo honoris tui dignitas cotidie, quod non optamus, minuatur atque descrescat.* »

² Lambert de Hersfeld, *Annales*, MGH, V, p.242 : « *...Adalbero Wirciburgensis episcopus et Herimannus Mettensis episcopus aliquamdiu restiterunt... Sed Willihelmus Traiectensis episcopus qui causam regis pertinacius tuebatur, vehementer imminabat, ut aut cum ceteris in damnationem papae subscriberent, aut regi, cui iureiurando fidem spondissent, protinus renouciarent.* »

³ Sauerland [1896], c.21, p.19-20 : « *Idem vir beati Clementis quarto sibi apparentis auctoritate confirmatus, pontifici verbis eius non credenti talia minitendo intulit: "Domini nostri viri apostolici Clementis te verbis*

Il y a un réel contraste entre la présentation très péjorative d'Hérیمان dans la *Translatio s. Clementis* et l'image positive esquissée par Hugues de Flavigny dans sa *Chronique*. L'abbé verdunois, qui écrit après 1102, relate également la translation du corps de Clément, mais dans des termes sensiblement différents. D'après le récit qu'il nous a fourni de l'événement, saint Clément apparaît à un enfant nommé Hugues, et lui indique le lieu où reposent ses restes. Il lui demande de prévenir Hérیمان afin de procéder à leur élévation en lui précisant que l'évêque de Metz devait passer de vie à trépas trois jours après la cérémonie. Le garçon fait part de sa vision à son beau-frère (qui est également son tuteur), qui prévient l'abbé de Saint-Clément dont le nom n'est pas mentionné. Ce dernier prend conseil auprès d'un groupe d'hommes religieux qui décident de mettre au courant Hérیمان, en présentant l'abbé comme le destinataire de la vision, car il a plus d'autorité qu'un enfant, et en omettant de mentionner la mort prochaine du prélat. Hugues de Flavigny rapporte également que le garçon devint moine conformément au souhait de saint Clément lui-même, et qu'il s'agrégea à la communauté qui porte son nom. Le jeune Hugues aurait séjourné à Saint-Vanne de Verdun dans le cadre d'un échange de moines. Ce dernier élément inciterait à penser qu'Hugues de Flavigny l'a rencontré, même si cela ne ressort pas expressément du récit. Il faut se méfier des propos d'Hugues de Flavigny, dont l'œuvre est marquée par une forte influence grégorienne. Sous sa plume, Hérیمان est présenté, dès son passage au sein de la chapelle royale, comme un fervent partisan des papes. Ce portrait rétrospectif et sans nuance ne correspond pas à la réalité, comme nous l'avons déjà montré¹. Le récit de l'élévation et de la translation du corps de saint Clément est en réalité l'occasion pour Hugues de faire l'apologie d'Hérیمان, champion de la lutte contre les simoniaques et les nicolaites, et pour mettre en valeur son courage et son abnégation face à la mort. Si l'abbé verdunois est la source la plus ancienne sur cette cérémonie, il n'est pas sûr qu'il reflète l'opinion du clergé messin sur Hérیمان, même s'il a pu avoir des contacts avec des moines de Saint-Clément. Le souvenir laissé par Hérیمان semble avoir connu un dédoublement : une image négative à Metz mais une image positive à l'extérieur de la cité pour tous les Grégoriens qui connaissaient la correspondance entre Grégoire VII et l'évêque de Metz, qui fut largement diffusée, et qui pouvait laisser penser que ce dernier était un homme de confiance et un relais de l'action pontificale en Lotharingie. Hugues de Flavigny appartient sans aucun doute à ce

alloquor. Qui michi obedire distulisti, agnoscas te deinceps requiem in episcopio non habiturum.» *Quod verax rei probavit eventus. Nam si voluerimus profectionem illius in Ytaliam morasque temporum inibi longe ductas, circuitiones Germanie, reversionem quoque in Gallias, consilia cum regibus primoribus occidentis habita retexere, longe a proposito digrediemur.*»

¹ cf. p.198-200 de notre travail.

second groupe, puisqu'il a recopié une des deux lettres du pape. La lettre de Gebehard de Sazbourg destinée au même Hérیمان, a également rencontré un large succès¹.

Après la mort de ce prélat la structure des *Gesta* est brisée :

«... *Les catholiques messins, sans tenir compte de la terreur que faisait régner l'empereur élirent comme évêque le seigneur Poppon, de l'église de Trèves. Il était de haute naissance et favorable aux Catholiques. Il reçut la consécration par un légat apostolique. Quand la puissance impériale s'efforça d'introduire frauduleusement un autre évêque, les Messins résistèrent avec une foi solide et, de même qu'ils avaient naguère expulsé deux intrus Brunon et Walon, de même ils déposèrent un troisième nommé Adalbéron et excommunié, non sans peine et sans mettre en danger leurs biens.*² »

C'est la fin des notices avec leur lot d'informations stéréotypées, comme si l'auteur avait voulu traduire les bouleversements de la Querelle des Investitures en modifiant la forme de son récit. L'épiscopat de Poppon est à peine évoqué, celui de Theoger pas du tout, et c'est l'archidiacre Adalbéron de Montreuil, en tant que principal pilier du parti grégorien qui a le droit à la plus grande place dans la narration. La chronologie est floue et les rares informations qui sont données dans cette ultime partie proviennent de témoignages ou de la propre expérience de l'historien messin. Deux éléments sont particulièrement frappants et méritent quelques développements.

Les Messins sont représentés comme des soutiens des évêques orthodoxes. Ils ont choisi Poppon malgré les foudres de l'Empereur et ont expulsé trois intrus. La réalité est moins glorieuse, car si les habitants de la cité ont effectivement chassé Brunon de Calw en 1089, ils ont par contre soutenu le schismatique Adalbéron IV après la mort de Poppon, et ont interdit l'accès de la cité aux prélats grégoriens Theoger puis à Etienne de Bar, le commanditaire des GEM³. Ces faits étaient parfaitement connus de leur auteur, qui a cependant essayé de présenter des Messins unanimes dans leur volonté de soutenir les évêques grégoriens. Tout se passe comme si le temps était venu de tirer un trait sur les

¹ MGH, SS, VIII, p.453-458 et p.459-460.

² MGH, SS, X, p.51, p.543-544 : «*Catholici Mettenses terrorem postponentes imperialem, ex ecclesia Treverensi domnum Popponem, personam nobilem, catholicis consentientem, elegerunt pontificem, celebrata consecratione ipsius a legato apostolicae sedis. Potestas imperialis alium subinducere nitens, Mettenses fide firma restiterunt ; et sicut pridem duos Brunonem ac Gualonem intrusos expulserunt, sic et tercium Adelberonem non sine labore ac periculo suarum rerum excommunicatum deposuerunt.*»

³ cf. p.211-214 de notre travail.

anciennes dissensions pour mettre en avant la notion de concorde entre les pasteurs messins et leurs ouailles.

L'absence de Theoger, mort en 1120, sans avoir pu pénétrer à Metz, paraît s'inscrire dans la même optique. Ce personnage avait pourtant été choisi par les Grégoriens messins pour sa personnalité irréprochable et sa grande réputation monastique. Il a été régulièrement consacré. La meilleure explication serait pour nous la suivante : Theoger représentait la division et la guerre civile à Metz, puisque les habitants de la ville avaient dû prendre parti pour ou contre lui. Il symbolisait également la faiblesse, car il avait été maltraité et rudoyé lorsqu'il avait tenté de prendre possession de son diocèse. En oubliant sciemment ce pauvre prélat, l'historien évitait de rouvrir de vieilles blessures une dizaine d'années après les faits, d'autant qu'une partie du chapitre cathédral avait soutenu jusqu'au bout le schismatique Adalbéron IV. L'image que l'auteur entendait proposer de l'évêque des Metz, était celle d'un prélat fort, et non celle d'un vieillard ascétique, endurant avec patience les pires outrages. Rappelons que dans les années 1120 et 1130, Etienne de Bar mène de nombreuses campagnes militaires pour reconstituer le temporel de son Eglise. Comme chez Paul Diacre, le modèle de l'évêque pratiquant les vertus monastiques a trouvé peu de place dans les GEM.

Conclusion : Peu de sources, beaucoup d'imprécisions et des idées fortes

Au final, il apparaît que l'auteur des GEM s'est appuyé sur un nombre limité de sources et surtout de manuscrits. La base de son information lui a été fournie par le manuscrit Bnf lat.5294, copié à Saint-Symphorien dans la première moitié du XI^e siècle. C'est dans ce témoin qu'il a pu à la fois trouver le *Liber de episcopis Mettensiibus* de Paul Diacre, le catalogue des évêques messins jusqu'à Adalbéron I^{er}, les généalogies carolingiennes, et la plupart des *vitae* des pontifes messins (comme la première vie de saint Arnoul, celles de Chlodulf, Goery, Adalbéron II ainsi que celle des trois premiers archevêques de Trèves Euchaire, Valère et Materne). Ce manuscrit lui a également procuré des renseignements sur le pape Clément à travers le récit de son ordination et celui de sa *Passio*. L'historien messin a peut-être également eu sous les yeux le manuscrit Wolfenbüttel, *Augustei*, 76, 14 (ou son

modèle), qui contenait la vie de Thierry I^{er} et les œuvres d'Alpert de Metz. Il a sans doute eu connaissance du manuscrit Bnf lat. 10844, qui renfermait un dossier assez complet sur saint Etienne et ses reliques. D'autres œuvres hagiographiques ont été utilisées sans qu'il soit toujours possible d'identifier les témoins présents à Metz au XII^e siècle. C'est le cas de la seconde vie d'Arnoul, de la seconde vie de Clément, de la seconde vie de sainte Glossinde, d'un texte concernant saint Patient. Des annales carolingiennes et peut-être Reginon de Prüm ont complété ce dossier d'une taille relativement modeste, et dans lequel les œuvres hagiographiques messines occupent une place écrasante. Deux ouvrages sont extérieurs à la sphère culturelle lotharingienne : la *Descriptio clavi et Corone* qui est un texte sandyonisien et l'*Historia Romana* de Landolf Sagax, écrite probablement à Naples autour de l'An Mil. Cess deux textes sont cités avec beaucoup d'imprécisions ce qui tendrait à prouver que l'auteur ne les avait pas à sa disposition, mais qu'il les avait lus précédemment.

Aucun document diplomatique n'est recopié et mis a profit contrairement à beaucoup de *gesta episcoporum*, comme ceux du Mans. Il est seulement fait référence au privilège octroyé par Léon IX à l'abbaye de Saint-Arnoul. La tradition a été également employée de même que les témoignages oraux qui n'apparaissent véritablement qu'à partir de la notice de Thierry II, soit un siècle avant la mise en chantier des GEM. L'historien messin a donc fait le choix de la concision, comme l'indiquent les renvois fréquents aux *vitae* de saints messins, et c'est là un trait récurrent de ce genre historiographique. Mais il est allé plus loin encore, car il a délibérément choisi de rapporter avec une extrême concision les événements de la fin de la Querelle des Investitures (une dizaine d'années avant la rédaction des GEM), qu'il devait pourtant bien connaître. Il était temps de tourner la page sur ces événements.

Même avec un corpus aussi réduit, l'auteur a commis un certain nombre de confusions, voire d'erreurs grossières qui ne peuvent s'expliquer que par des étourderies et une absence de relecture. A titre d'exemple la tombe d'Epletius est ainsi placée à deux endroits différents, Thierry II, mort en 1046/7, est présenté comme un contemporain du pontificat de Léon IX, malgré les informations fournies par la bulle en faveur de Saint-Arnoul, Otton I^{er} et son fils sont confondus dans la notice de Thierry I^{er} etc. Une autre difficulté provient de la conciliation entre le catalogue harmonisé des papes, des empereurs et des évêques de Metz d'une part, et les autres sources narratives, d'autre part. L'historien messin bâtit la plupart du temps ces notices de la façon suivante : il fournit d'abord des informations chronologiques en insérant son système de datation, puis il apporte d'autres données tirées des textes, ce qui entraîne des erreurs. Ainsi, l'empereur Léon III est déjà mort dans la notice du 34^e évêque Aptat, d'après la système de datation des GEM, mais il

réapparaît dans la partie narrative de la notice du 38^e évêque, Angilram, dans le cadre de l'explication de la *Translatio Imperii* des Grecs vers Charlemagne. Ces constatations montrent que l'auteur des GEM manquait de rigueur et qu'il a travaillé dans une certaine improvisation, comme l'atteste un autre détail : les *dies natales* des évêques n'apparaissent de façon régulière qu'après le 17^e évêque, alors que la source utilisée, le catalogue du manuscrit Bnf lat.5294, les donne depuis saint Clément, le fondateur du siège. Le fait de citer ses sources de mémoire, le conduit également à de grosses confusions, comme celles que l'on retrouve dans la notice de Thierry I^{er} où le récit d'Alpert de Metz est mélangé avec des informations déformées qui proviennent sans doute de la vie de saint Ulrich d'Augsbourg.

La plus grande originalité des GEM réside en fait dans l'intégration d'un système de datation complexe, susceptible de replacer l'histoire des évêques de Metz dans le déroulement de l'histoire universelle. Encadrer la succession épiscopale par le catalogue des papes et des empereurs est avant tout une démarche utilisée par les rédacteurs de chroniques universelles, soucieux de donner à leurs lecteurs un cadre global de compréhension de l'histoire du monde. L'auteur des GEM s'est inscrit dans cette démarche. Ce point lui tenait très à cœur, comme le prouvent la discussion autour des pontificats de Lin et de Clet ou encore les faux noms de papes donnés après la fin du catalogue pontifical. Le rapport à l'espace de l'historien messin est plus traditionnel, car, même si les *Gesta* s'ouvrent par une présentation de la ville de Metz, nous avons vu que cette approche se retrouvait également chez les autres rédacteurs de *gesta episcoporum* depuis Flodoard, et qu'elle s'insérait dans une longue tradition littéraire messine. Le texte reste centré sur la cité et sur les sanctuaires fondés par les évêques, ce qui montre que le lien entre les prélats messins et leur ville était encore fort au moment de la rédaction. Peu de choses sont rapportées à propos des possessions de l'évêché : Saint-Trond, qui est un monastère important relevant des pontifes mosellans dans le diocèse de Liège, n'apparaît pas une seule fois, malgré une histoire mouvementée. Aucun évêque n'est présenté comme un chef de guerre défendant les armes à la main les biens de son église, comme ce sera le cas dans les continuations. Les GEM n'ont donc pas été rédigés pour étayer des revendications territoriales. C'est la sainteté de la lignée épiscopale qui prévaut une nouvelle fois. L'évêque est avant tout un fondateur d'églises et parfois un saint. Il est également un rempart contre les agressions grâce à ses vertus et ses miracles.

La brièveté du texte, qui donne une impression de sécheresse au lecteur, met encore plus en valeur les quelques notices qui sont développées. Il ressort de leur étude que, si l'historien messin a repris entièrement la matière et ne s'est pas contenté d'amender et de continuer le *Liber* de Paul Diacre, c'est avant tout par ce qu'il ne partageait pas toutes les

options idéologiques du lettre lombard. Ce dernier avait donné à son ouvrage une empreinte très fortement dynastique, avec l'évocation de la généalogie des Arnulfiens et de leurs sépultures à Saint-Arnoul. L'auteur des GEM s'est quelque peu éloigné de cette thématique, comme le révèlent plusieurs détails. Il a cru bon de rajouter le sacre de Pépin par le pape qui n'apparaissait pas dans son modèle, et il a utilisé Landolf Sagax pour bien mettre en valeur le rôle joué par le pape Léon III lors du couronnement de 800, transformé ici en sacre. Charlemagne est présenté comme l'avoué de l'Eglise et comme son principal serviteur et défenseur. L'empereur apparaît également comme le véritable commanditaire de l'histoire des évêques de Metz de Paul Diacre, ce qui rehausse le prestige et l'autorité de cet ouvrage et permet à l'historien du XII^e siècle de se placer dans la lignée d'une si glorieuse entreprise. Après la période carolingienne, l'auteur des GEM se montre soucieux de ne pas rallumer les braises de la Querelle des Investitures, en livrant un récit très bref des nombreuses péripéties survenues à Metz durant cette époque. Le souvenir des anciennes divisions devait encore être vivace et il n'était pas question de faire renaître le climat de guerre civile qui avait marqué cette période jusqu'en 1122. Les partisans d'Henri V avaient été très puissants, notamment au sein du chapitre cathédral, et beaucoup devaient être encore en vie dans les années 1130. C'est ainsi que l'évêque Theoger se trouve sacrifié puisque ce pur grégorien n'a même pas droit à une ligne dans les *Gesta*. L'historien messin préfère une nouvelle fois mettre en valeur le lien très fort qui unit les habitants de la cité à leurs évêques en présentant les Messins comme de véritables défenseurs de la cause épiscopale contre les ingérences impériales, or nous avons vu que la réalité est loin de correspondre à ce tableau idyllique et apaisé. Fort de toutes ces remarques, il est maintenant possible d'aborder les épineux problèmes de la datation des GEM et de l'identité de leur auteur.

D. Date de rédaction des *gesta episcoporum Mettensium*

Les manuscrits des GEM sont relativement tardifs et ne fournissent aucun indice sur la date de rédaction. Aucun d'ailleurs ne présente l'état initial du texte sans continuations¹. Le plus ancien témoin, le ms. Bnf lat. 5357, date du XIII^e siècle, mais le texte des GEM a été ajouté postérieurement au XIV^e siècle. Il faut donc s'en remettre à une critique interne des *Gesta* pour tenter de déterminer l'époque à laquelle l'historien messin a achevé son travail.

¹ cf. p.251-265 de notre travail.

Un événement rapporté dans la conclusion du texte donne des éléments de datation plus précis : l'élévation au siège archiepiscopal de Trèves d'Adalbéron de Montreuil, le princier de la cathédrale de Metz¹. Son prédécesseur, Meginher, est mort le 1^{er} octobre 1130, dans les geôles du duc Conrad de Souabe, qui l'avait capturé en Italie du nord². Une première élection se déroule dès le 7 décembre 1130 et porte ses suffrages sur Brunon de Neffe, le neveu de l'archevêque du même nom³, mais ce dernier refuse car il aspire à un siège plus rémunérateur, en l'occurrence celui de Cologne. La règlement de cette affaire est ajourné jusqu'à l'arrivée le 19 avril du roi de Germanie, Lothaire, venu fêter Pâques à Trèves. Mais les choses traînent en longueur et après moult péripéties, Adalbéron est désigné par une minorité des électeurs cléricaux. Le cardinal d'Albano et Etienne de Bar ne réussissent pas dans un premier temps à faire légitimer ce choix minoritaire par le roi Lothaire, qui avait quitté Trèves, lassé par tant d'atermoiements. Innocent II donne cependant son assentiment lors du concile de Reims en octobre, et consacre le nouvel élu en mars 1132 à Vienne. Lothaire élève quelques protestations, car cette cérémonie s'est déroulée avant l'investiture royale mais il abandonne rapidement ses remontrances pour ne pas se faire de nouveaux ennemis dans l'ouest de l'Empire. Les GEM ont donc été terminés après mars 1132.

Dirk Schlochtermeyer a émis l'hypothèse selon laquelle cette mention ne figurait pas dans la version initiale des *Gesta episcoporum Mettensium*, et qu'elle aurait été ajoutée par un copiste postérieur ou par un des continuateurs de l'ouvrage initial⁴. Le texte originel aurait été selon lui composé pour appuyer l'œuvre de restauration menée par Etienne de Bar, engagé dans une remise en ordre du temporel de son église, usurpé pendant la Querelle des Investitures par les princes et les seigneurs laïcs. Ces conjectures ne résistent cependant pas à une étude plus attentive du texte et de sa tradition manuscrite. D'une part, tous les témoins qui ont traversé les siècles jusqu'à nous font bien référence à l'élévation d'Adalbéron I^{er} comme archevêque de Trèves⁵. D'autre part, le texte ne contient aucune des marques qui auraient pu accompagner un effort de restauration, comme des pièces juridiques rappelant les droits des évêques de Metz sur certains domaines usurpés. Pas de trace non plus des combats menés par l'évêque et des fortifications élevées par ses soins. Les *Gesta episcoporum Mettensium* ne

¹ MGH, SS, X, p.544 : « *Huic certamini velut signifer imperterritus et in omni conflictu intrepidus dominus Adelbero, post Treverensium archiepiscopus gloriosus...* »

² Ruperti [1910], p.39-44.

³ Brunon, archevêque de Trèves de 1102 à 1124.

⁴ Schlochtermeyer [1998], p..

⁵ Tous les manuscrits font mention de l'élévation d'Adalbéron au siège de Trèves, même le témoin A dans lequel la dernière phrase des GEM manque. Cette phrase est également restée dans les témoins D, E et F malgré le remaniement des dernières lignes du texte pour aménager une transition entre les GEM et la première continuation. Cf. p.251-265 de notre travail.

sont donc pas à proprement parler l'illustration de l'œuvre de restauration du temporel messin menée par Etienne de Bar. Ils la complètent cependant en rappelant la sainteté de la lignée épiscopale.

Un autre contre-argument peut être avancé : l'historien messin ne mentionne pas le lien de parenté entre Etienne de Bar et le pape Calixte II, mort en 1124. L'évêque de Metz rappelle encore fièrement en 1130 qu'il est le neveu du pontife défunt, dans un acte confirmant les droits et les possessions de l'abbaye de Saint-Clément¹. Si les *Gesta* avaient été rédigés dans les années qui ont suivi la Querelle des Investitures, il y a fort à parier que leur auteur aurait consigné ce détail, d'autant qu'il aurait pu dresser un magnifique parallèle entre les origines de l'Eglise de Metz, et la situation contemporaine : à la mission de Clément, le premier pasteur des Messins et oncle du pape Clément I^{er}, envoyé par l'apôtre Pierre avec des reliques de saint Etienne, aurait répondu celle d'Etienne de Bar envoyé par son oncle, le pape Calixte II. L'absence de cette mention indique au contraire que ce pape était déjà passé de vie à trépas depuis un certain temps au moment de la rédaction.

Il n'est pas facile d'assigner un *terminus* aux GEM dans la mesure où l'historien messin se refuse à narrer les hauts faits d'Etienne de Bar. Rappelons que ce dernier est mort le 30 décembre 1162, et qu'Adalbéron de Montreuil l'avait précédé en 1152, mais le texte a certainement été composé beaucoup plus tôt. Nous venons de voir que l'auteur se montre particulièrement élogieux envers Adalbéron promu au siège de Trèves. Or, les bonnes relations entre le nouveau métropolitain et son suffragant se tendent à partir de 1136². Rappelons les faits : alors que le princier du chapitre cathédral messin, Adalbéron de Namur, est élu à Liège, un différend éclate entre Etienne de Bar et la communauté qui revendique le droit de choisir le nouveau dignitaire, en s'appuyant sur un privilège pontifical. L'évêque de Metz ne l'entend pas de cette oreille, car il veut promouvoir son neveu Thierry au poste vacant. Les chanoines se plaignent auprès d'Adalbéron de Trèves, qui fait part de son amertume envers son suffragant dans une lettre adressée au pape Innocent II. Le métropolitain a fait appel à la plume acerbe de saint Bernard pour défendre sa cause. Une rédaction des GEM dans cette période de turbulences et de brouilleries est donc exclue. La fourchette chronologique la plus raisonnable pour la composition nous paraît donc être 1132-1136.

¹ Acte en faveur de Saint-Clément de Metz 1130, Parisse [1979], n°28, p.62-64 : «... *privilegiis domini pape Paschalis et Calixti pape pie memorie avunculi nostri...* »

² Ruperti [1910], p.43-44 ; Müller [2006], p.501-503, cf. p.245 de notre travail.

1. Les circonstances de la rédaction

Paul Diacre avait travaillé dans un contexte bien particulier ; il avait mis son talent littéraire au service des ambitions de l'évêque Angilram, qui avait profité de la mort de la reine Hildegarde pour rappeler les liens forts qui unissaient la lignée épiscopale messine et celle des Arnulfiens. Le contexte qui a présidé à la rédaction des GEM entre 1132 et 1136 ne se dégage pas de prime abord, même si certaines caractéristiques de l'œuvre peuvent fournir quelques pistes. Nous avons vu que l'un des objectifs de l'historien messin a été de replacer de façon originale la lignée épiscopale de sa cité dans le cadre de l'histoire universelle. Pour cela, il a utilisé les listes des papes et des empereurs depuis le Haut-Empire. Cette démarche, digne d'un rédacteur de chroniques universelles, trouve peut-être une explication dans le contexte du début des années 1130.

Nous avons vu qu'Etienne de Bar a joué un rôle important et retors dans l'élection d'Adalbéron de Montreuil sur le siège de Trèves¹. Il est même peut-être intervenu dans l'élection d'Adalbéron de Chiny à Verdun. Le prélat messin a rencontré le pape Innocent II à Liège (venu rencontrer le roi Lothaire, et chercher du soutien face à son rival Anaclet II), comme l'atteste la signature de l'évêque de Metz au bas d'un acte concernant l'abbaye de Sainte-Marie-de-Beuron sur le Danube le 29 mars 1131. C'est lors de cette réunion que les problèmes de l'église de Verdun sont réglés : Ursion, l'ancien abbé de Saint-Denis de Reims résilie sa charge épiscopale en présence du pape, et le roi demande aux Verdunois présents de choisir un nouvel évêque. Les électeurs désignent alors l'archidiaque de Verdun Adalbéron de Chiny, qui suit Innocent II dans ses pérégrinations et reçoit la consécration épiscopale à Paris². Même si les sources sont peu prolixes, il est possible qu'Etienne de Bar ait usé de son influence dans cette élection car sa famille, et notamment son frère, le comte Renaud de Bar, étaient particulièrement bien implantés dans le diocèse de Verdun.

De là, le prélat messin a suivi le cour royale venue s'installer à Trèves pour fêter Pâques et superviser une nouvelle élection archiépiscopale. Etienne de Bar apparaît ainsi dans un acte en faveur de l'abbaye d'Echternach, le 23 avril. Puis il joue en compagnie du cardinal d'Albano un rôle important pour favoriser l'élection de son ami Adalbéron de Montreuil, malgré l'opposition des laïcs et d'une partie des clercs, en promettant aux électeurs

¹cf. p.239-244 de notre travail

² Laurent de Liège, *Gesta episcoporum Vidunensium at abbatum S. Vitoni. Continuationes*, MGH, SS, X, p.507-508.

minoritaires que ce choix serait agréable au roi. Or, lorsque ces derniers se rendent à Mayence pour rendre compte de l'élection au Welf (qui avait quitté Trèves las de tant d'atermoiements), ils apprennent stupéfaits que le roi n'est pas disposé à entériner leur choix, car il avait posé comme condition un vote unanime. Etienne et le cardinal d'Albano, sachant que cela était impossible, ont proposé le nom de leur favori, sans faire part aux électeurs de la réserve émise par le roi. Il s'agit donc d'un mensonge par omission. Innocent II légitime pourtant le choix d'Adalbéron et Lothaire s'incline quelques temps plus tard.

Le rôle politique joué par Etienne de Bar, durant ces quelques mois, entre le pape et le roi de Germanie a peut-être été l'occasion de rappeler dans une œuvre littéraire l'importance du siège messin, et de replacer l'histoire de celui-ci au sein de l'histoire universelle, en établissant une concordance systématique entre les papes, les empereurs et les évêques de Metz. L'attitude équivoque d'Etienne durant toute cette affaire a pu également soulever un certain nombre de critiques, et la rédaction des GEM est peut-être destinée à légitimer la conduite de l'évêque de Metz, en rappelant l'autorité du siège messin dont les origines remontent aux temps apostoliques.

« La guerre des Moulins » et le problème de Saint-Pierre-aux-Arènes

La fourchette chronologique, 1132-1136, permet de comprendre une autre caractéristique importante des GEM : l'attitude ambiguë envers le monastère de Saint-Clément. L'auteur semble en effet peu favorable à cette abbaye, et il ne présente pas le premier évêque de Metz comme le fondateur de cet établissement. Il ne fait pas non plus référence à la sépulture du premier missionnaire dans ce monastère. De même, lors de l'élévation des reliques du fondateur du siège sous Hériman, l'origine géographique de sa tombe et le déroulement de la cérémonie ne sont pas décrits¹. Il ignore de ce fait toute la tradition hagiographique et historiographique qui depuis Paul Diacre et son interpolateur au X^e siècle, lie fortement saint Clément et l'abbaye suburbaine du même nom. Il préfère, comme nous l'avons analysé, suivre une autre tradition littéraire, qui présente le missionnaire comme le fondateur de Gorze, en utilisant notamment la *Vita Clementis II*. D'où peut venir cette hostilité plus ou moins prononcée envers Saint-Clément ? Les tensions autour des moulins de la Seille et de l'église Saint Saint-Pierre-aux-Arènes peuvent expliquer ce parti-

¹ MGH, SS, X, c.1, p.534-535 et c.50, p.543.

Le milieu des années 1130 est en effet marqué par un conflit entre les abbayes Saint-Arnoul et Saint-Clément pour le contrôle du cours de la Seille au sud de la cité¹. Avant de pénétrer dans la ville, l'affluent de la Moselle passe à proximité de l'ancien grand amphithéâtre romain et de l'église Saint-Pierre-Aux-Arènes, qui se trouvait dans son périmètre. Saint-Clément revendique la possession de cette église et des droits sur la zone environnante et sur le cours de la Seille. Cette église figure dans la bulle de Calixte II délivrée le 2 avril 1123, qui confirme les droits et les biens de ce monastère. Ce document rattache de façon explicite l'église Saint-Pierre-aux-Arènes au souvenir de saint Clément². Cette bulle, il est vrai, est conservée dans une copie tardive (XVII^e siècle) et n'offre pas tous les gages d'authenticité selon son éditeur³. Son contenu reprend en grande partie la version courte d'une fausse donation que l'évêque Hérیمان aurait fait en 1090, au moment il procédait à l'élévation du corps de saint Clément, le premier évêque de Metz⁴. Quelle que soit le degré de sincérité de ces actes, ils sont de toute façon antérieurs à 1130, car Etienne de Bar confirme à cette date les biens de Saint-Clément dont Saint-Pierre-aux-Arènes, en faisant explicitement référence à la bulle de Calixte II et à la fausse donation d'Hérیمان⁵. Retenons de tout ceci que les moines de Saint-Clément se montrent extrêmement soucieux, au début des années 1130, de légitimer leurs droits sur le cours de la Seille, autour de Saint-Pierre-aux-Arènes.

¹ M. Müller [1993], p.87.

² 2 avril 1123 au Latran en faveur de l'abbé Adelon, Parisse [1969], n°124, p.31, éd. Hermann Meinert, *Papsturkunden in Frankreich. Neue Folge. Champagne und Lothringen*, Berlin, 1933, t.II, n°14, p.193-194. Il existe une première bulle de Pascal II en faveur de Saint-Clément et de l'abbé Ancelin qui est datée de 1107. Elle ne nous est connue que par l'inventaire des titres réalisé en 1664 et en 1680 dans lequel on peut lire : « confirmation du pape Calixte II des biens de l'église de saint Clément avec commandement de restitution à l'usage commun de tous les frères tout ce que l'abbé Hagano avait aliéné, en pargemin en l'année 1107 », AD Mos. H 492 ; Meinert [1933], t.II, n°7, p.187 ; Parisse [1969], n°100, p.26. Dans ces conditions il est difficile de dire si l'église Saint-Pierre-Aux-Arènes était déjà expressément mentionnée dans ce document.

³ Meinert [1933], n°14, p.193-1994 : «*Ex preteritorum temporum memoria didicimus, beatum Clementem, successoris Petri Clementis auunculum, primum Metensi urbi episcopum presedisse. Qui nimirum in loco, qui dicitur ad Arenas, in honore magistri sui Petri principis apostolorum edificasse creditur.*» Meinert pense que cet acte a été interpolé. De plus, il est curieux que ce document reprenne les liens familiaux entre les deux Clément alors que la bulle de confirmation d'Innocent II en 1139 n'en fait pas état.

⁴ Edition des deux versions par E. Müsebeck, «*Zoll und Markt in Metz in der ersten Hälfte Mittelalters* » dans *Ashal*, 15, 1903, p.24-30. Cet acte confirme notamment son droit de tenir une foire. Müsebeck pense que la version courte ou version A est authentique ; ce n'est pas l'avis de Charles Edmond Perrin qui après une comparaison de la version A, des deux bulles de 1123 et de 1139 et de l'acte d'Etienne de Bar en 1130, en arrive à la conclusion qu'un acte authentique d'Hérیمان a existé qui accordait aux moines de Saint-Clément une foire et les droits de la centaine sur les environs de l'abbaye mais que les versions conservées ont été interpolées dans le but d'étendre et de préciser les droits des moines clémentins. Dans cette hypothèse la version A serait antérieure de peu à la bulle de Calixte II en 1123, cf. Charles Edmond Perrin «*Sur le sens du mot centena dans les chartes lorraines du Moyen Âge* » dans *Archivum latinitatis Medii Aevi. Bulletin du Cange*, 5, 1929-1930 p.185-187 ; Cette analyse a été reprise par les commentateurs postérieurs : Schneider [1950], p.75, n°48 ; Parisse [1987], p.46 ; Picard [1990], p.294-295 ; Erkens [1987], p.242.

⁵ Confirmation des biens et des privilèges de l'abbaye de Saint-Clément, Parisse [1979], n°28, p.62-64.

Le monastère de Saint-Arnoul a acquis des terres sur les deux rives de la Seille, et a élevé un moulin dans cette zone, vraisemblablement au début du XI^e siècle. La toponymie du XIII^e siècle a gardé le souvenir du « *viez moulins S. Arnoulz* » bien qu' à cette époque l'abbaye ait cédé ses droits sur la Seille à la ville pour renflouer ses caisses¹. Le moulin devient une gêne pour les pêcheries clémentines et la construction d'un second ouvrage sur le cours d'eau met le feu aux poudres. L'abbé de Saint-Clément entreprend alors de se battre contre ces moulins. Ce différend aboutit à un arbitrage assez mesuré d'Etienne de Bar en 1137-1138, dont il subsiste une traduction du XV^e siècle en français². C'est cet acte en langue vernaculaire qui décrit de façon précise les tenants et aboutissants de l'affaire. L'année précédente, l'évêque de Metz aurait confirmé la possession de l'église Saint-Pierre-Aux-Arènes à l'abbaye de Saint-Clément, si l'on en croit un inventaire des titres de cet établissement religieux³. Nous ne connaissons pas le contenu de ce document et son degré de fiabilité, mais s'il est authentique, il montre l'anxiété des moines clémentins qui, après la bulle de 1123 et la confirmation de 1130, auraient éprouvé le besoin d'obtenir une assurance supplémentaire quant à leurs droits relatifs à l'église Saint-Pierre-aux-Arènes et à ses alentours. Ce nouvel acte comportait peut-être des précisions sur les prérogatives de Saint-Clément sur la Seille, qui n'apparaissent pas dans la confirmation de 1130. C'est sans doute dans ce contexte que la charte d'Hérیمان de 1090 a été interpolée une seconde fois et que deux passages, qui n'apparaissent pas dans la bulle de Calixte II de 1123 et dans l'acte d'Etienne de Bar de 1130, ont été ajoutés: le premier détaille les droits de Saint-Clément sur Magny au sud de Metz, et le second les droits du même monastère sur la Seille⁴.

Les moines de Saint-Arnoul ne sont pas restés inactifs durant cette période et ils ont également forgé de fausses pièces pour défendre leurs prétentions, même si la chronologie de

¹ R. S. Bour, « *Notes sur la topographie de la partie orientale de la ville* », ASHAL, p.29-31.

² Parisse [1979], n°44, p.102-104 : « *Par auchuln temps passez et voullans elever un second, fut entre eulx[les moines de Saint-Clément et de Saint-Arnoul] facte très grande contention et plusieurs domaiges perpetres. Pour ceu, nous regardans et souffrans à grosse peine cela, aians regard à la paix et concorde d'iceuls, après avoir appelez les abbez, chanoynes, clers et laiz, de leur commun consentement, avons ordonnez que ces deulx demeureront, ne en iceulx pourront en commestre d'aultres et ne les osteront de leur lieu, ne aussy divertiront l'eauwe de son cours par ailleurs. Et poront es reparatins des vanes s'il est de necessite transporter la terre de rives en rives, deffendons aussy que du lieu-dit Petrivadum jusques à l'autre dit Brampal, il ne fassent euvres par lesquelles il puissent l'abbé ne l'église offenser. Mais comme il la pescherie, les rives d'ung costez et d'aultre d'aucuns temps sans debat possédez, il puissent posseder encor.* »

³ AD Mos. H 492 ; Parisse [1979], n°37, p.84.

⁴ Müsebeck [1903], p.26: « *Statuimus etiam ut bannus de Magney iungeretur banno S. Clementi set bannus S. Petri ad harenas cum eiusdem sint ecclesie ac in banno eius placita annalis singulis annis deducere, et si forte alia irruerent ad iam dictum bannum advenire et per officiales exercere. Notum etiam facimus aquam Sallie a loco qui dicitur Bracumpart usque ad Petri vadum esse ecclesie.* » L'interpolateur vise à étendre le pouvoir le long de la Seille jusqu'au village de Magny et à la *villa ad basilicas* qui se trouve au borde de cours d'eau ; Perrin [1930], n°2, p.186-187.

ces actes est difficile à établir. Il existe ainsi un faux acte d'Etienne de Bar, daté de 28 janvier 1133, qui rend un arbitrage plutôt favorable à Saint-Arnoul à propos du contrôle de la Seille¹. Soit cet acte est postérieur à la mort d'Etienne de Bar en 1162 (on pourrait penser que les moines de Saint-Arnoul n'ont pas osé fabriquer un faux placé sous l'autorité de ce dernier, alors qu'il était encore en vie) ; soit ce faux a été fabriqué pour entrer dans un dossier destiné à la curie romaine, puisqu'Innocent II confirme les biens de l'abbaye Saint-Arnoul en 1139. Le faussaire a d'ailleurs peut-être eu sous les yeux l'original en latin du règlement de 1137-1138, que nous avons conservé dans une traduction. Même la bulle d'Innocent II de 1139 est suspecte et n'offre pas tous les gages de sincérité. Elle mentionne, en tout cas, les droits d'usage de Saint-Arnoul sur les moulins de la Seille².

Il ressort clairement de cette rapide digression qu'il a existé au milieu des années 1130 un climat de tension à Metz entre les deux grandes abbayes bénédictines, qui les a incitées à falsifier des documents pour légitimer leurs droits sur la Seille. Ce climat pourrait également expliquer la curieuse attitude des GEM envers le monastère clémentin. De là à faire du rédacteur un membre de la communauté de Saint-Arnoul, en conflit avec les moines de Saint-Clément, il y a un pas que nous ne franchirons pas sans réserve. Remarquons cependant que les GEM sont bien informés sur Saint-Arnoul, comme le prouvent les notices de saint Patient et la mention de la dédicace de la nouvelle abbatale par le pape Léon IX. La curieuse notice de saint Clément dans les GEM pourrait donc trouver un début d'explication dans les chicanes qui agitent les deux monastères bénédictins. Dans cette hypothèse, l'historien messin serait un proche de Saint-Arnoul. Hostile à Saint-Clément, il aurait fait le choix de ne pas recopier la notice du *Liber de episcopis Mettensibus* de Paul Diacre qu'il connaissait dans sa version interpolée du manuscrit Bnf lat. 5294. Ce passage associe en effet clairement les fondations de Saint-Clément et celle de l'église Saint-Pierre-aux-Arènes³, comme c'est le cas également

¹ Parisse [1979], n°32, p.73-75: «... *compertum est per relationem circummanentium et antiquiorum civitatis ecclesiam beati Arnulfi per centum annos et amplius libere hac usam potestate, scilicet ut predictos molendinos in spacio riparum sue dicionis transponeret et ipsum flumen, si ita res exposcerit, de consueto cursu eiceret.* » E. Müsebeck qui a étudié les problèmes concernant la Seille au Moyen Age jusqu'à l'époque contemporaine n'a pas décelé que l'acte de 1133 était un faux : Müsebeck, «*Geschichtliche Entwicklung der Eigentums und Nutzungsrechte am Seillefluss innerhalb der Stadt Metz* » dans *JGLGA*, 1907, XIX, p.257-258.

² 11 avril 1139 Latran ; JL 7976 ; Parisse [1969], n°168, p.38-39 ; éd. Pflugk-Hartung [1881-1886], t.II, n°340, p.302-303 qui pense que la bulle est falsifiée; H. V. Sauerland pense que la bulle est authentique, «*Einige Metzger Urkunden und Notizen aus zwei Trierer Handschriften* », dans *JGLGA*, 1, 1888-1889, p.77-80: «... *molendinum quoque prope Arenas situm in quacumque voluerint transponere ripam fluminis Salliae intra jus ipsius monasterii.* »

³ L'interpolation évoque la construction par saint Clément de Saint-Pierre-Aux-Arènes, d'une église Saint-Jean-Baptiste et la consécration d'une crypte dédiée à Saint-Pierre dans laquelle il aurait choisi de se faire inhumer. Or, cette crypte se trouve dans le monastère Saint-Félix/Saint-Clément ; Sauerland [1896], p.10-11.

des bulles de 1123 et de 1139, de la confirmation d'Etienne de Bar de 1130 et des deux versions de la charte interpolée d'Hériman de 1090.

Les moines de Saint-Arnoul ne sont pas les seuls à avoir eu des griefs contre Saint-Clément au sujet de Saint-Pierre-aux-Arènes. Une bulle d'Innocent II, datée du 27 avril 1139, confirme les biens de Saint-Clément à la demande de l'abbé Simon¹. Ce document mentionne bien Saint-Pierre-Aux-Arènes mais il va plus loin que les textes précédents, puisqu'il exonère ce sanctuaire des taxes et autres droits dont l'accablaient le plus souvent (*gravabantur*) les archidiaques². La suite de l'acte a pour but de transformer Saint-Pierre-Aux-Arènes en église paroissiale. Il est fort probable, d'après ces informations, que les moines de Saint-Clément sont entrés en conflit avec certains dignitaires du chapitre cathédral et notamment l'archidiacre du Val-de-Metz, dont l'église dépendait³. Ces tensions pourraient également expliquer l'absence de ce sanctuaire dans les GEM, d'autant que leur rédacteur est sans doute un chanoine, comme c'est le cas pour beaucoup de *gesta episcoporum*. Il est intéressant de constater que les moines clémentins ont également cherché à étayer leurs prétentions au travers d'une œuvre hagiographique, la *Vita Clementis III* composée probablement dans les années 1130⁴. Ce texte évoque en effet un curieux privilège accordé par saint Clément qui permet de remplacer un pèlerinage à Rome par la visite de Saint-Pierre-aux-Arènes deux fois par an. La rédaction des GEM et la *vita Clementis III* montrent que le souvenir du premier évêque était toujours un enjeu de mémoire important au XII^e siècle, et que les luttes entre les moines de Saint-Clément et les évêques de Metz pour récupérer le prestige du fondateur du siège étaient loin d'être terminées .

2. L'auteur : maître Otton ?

Le texte qui nous est parvenu est resté anonyme, comme c'est le cas pour beaucoup de *gesta episcoporum*⁵ et il n'est pas facile de proposer un nom pour identifier l'historien des évêques de Metz. Une comparaison avec les autres œuvres qui relèvent du même genre nous

¹ JL 8020, Parisse [1986], n°170, éd. HMB, t.3, pr., p.113-115.

² HMB, III, pr., p.114 : «*Supradictae vero beati Petri ecclesiae, in vestro jure permanenti, fundum qui ab antiquo tenore eiusdem est ecclesiae confirmamus, ipsumque altare eiusdem oratorii, cum his quae altaris sunt, in manibus tuis et abbatum, quicumque in eodem loco regulariter praefuerint, permanere censemsu, remoto sensu et omnibus, quorum occasione plerumque per archidiaconos gravabatur, liberum illud, sicut in prioribus temporibus fuisse cognoscitur, facientes.* »

³ L'office d'archidiacre du Val de Metz semble avoir été confondu avec l'office de princier pendant une grande partie du XII^e siècle.

⁴ Ce texte est inédit, voir Chazan [2006], p.183-187

⁵ Sot [1981], p.22-23.

orienté plutôt vers le chapitre cathédral et les clercs qui ont constitué l'entourage d'Etienne de Bar. Les spécificités des GEM peuvent fournir quelques pistes.

Il faut tout d'abord écarter l'hypothèse d'une rédaction au sein de la chancellerie épiscopale messine, même si cette dernière connaît une période brillante sous la direction du notaire Liébaud (entre 1127/8 et 1144), qui se traduit par une amélioration qualitative et quantitative de la production¹. La chancellerie épiscopale semble cependant tourner au ralenti au début des années 1130 : le nombre d'actes conservés est très restreint, ce qui est peut-être dû à la passation de pouvoir entre le chancelier Amauri, attesté entre 1123 et 1130, et son successeur Thierry, qui apparaît pour la première fois en 1137. D'autre part, les GEM ne font pratiquement aucune place au temporel de l'Église de Metz, et rares sont les pièces qui sont mentionnées ; aucune d'ailleurs n'est recopiée *in extenso*. Le texte n'a pas été composé pour sauvegarder les biens de l'église de Metz, contrairement à ce qui s'est passé au Mans, où le cartulaire de l'évêché a largement été employé dans cette optique². Si Liébaud, le notaire de la chancellerie, ou un autre clerc baignant dans ce milieu, avait été chargé de rédiger une histoire des évêques de Metz, il aurait sans aucun doute utilisé ses connaissances et les archives de l'évêché pour illustrer son travail.

Peut-on identifier l'auteur des GEM, en rapprochant son œuvre d'autres textes dont il pourrait également être l'auteur ? Il faut renoncer dans l'état actuel de nos connaissances à faire de l'historien des évêques messins, l'auteur de la *Vita Clementis II*³ malgré la fin de la notice du 17^e pontife TERENCE. Dans ce passage, le rédacteur des *Gesta* indique qu'il a lui-même noté dans le deuxième libelle de la vie de saint Clément, que les reliques de saint Etienne, qui ont sauvé la cathédrale lors de l'invasion des Huns, ont été transmises par les apôtres au premier évangéliste des Messins⁴. Certes, les deux ouvrages comportent un certain nombre de points communs : des sources identiques comme *l'Eloge de la ville de Metz* par Sigebert de Gembloux ou l'utilisation vraisemblable du manuscrit Bnf lat. 5294⁵. On retrouve aussi dans les deux textes, une même volonté de construire autour du premier

¹ On compte d'après Michel Parisse 71 actes délivrés par les évêques de Metz et conservés pour la période antérieure à 1120 et plus d'une centaine pour l'épiscopat d'Etienne de Bar, même si la moyenne rapportée à la longueur de l'épiscopat reste faible : 2,5 actes par an. La présentation des actes qui reprend des modèles royaux et impériaux est d'une grande qualité, Michel Parisse, *Les chartes des évêques de Metz au XII^e siècle. Etude diplomatique et paléographique*, dans *Archiv für Diplomatik*, t.22, 1976, p.272-316 ; voir aussi Parisse [1991], p.30-34 et p.38-39.

² *Actus pontificum cenomannis in urbe degentium*, éd. G. Busson et A. Ledru, Le Mans, 1902, p.XCVII-XCIX ; Sot [1981], p.27-28.

³ *Vita sancti Clementis II*, BHL 1860, éd. Cat. Brux. II, p.486-502 ; Gouillet-Chazan [2006], p.166-171.

⁴ MGH, SS, X, c.17, p.537.

⁵ L'auteur de cette *vita* connaît le *Liber de episcopis Mettensibus* de Paul Diacre, la *Vita sanctorum Eucharrii, Valerii et Materni* et peut-être aussi la *vita Mansueti* d'Adson de Montier-en-Ders qui figurent tous dans le manuscrit Bnf lat. 5294. Gouillet-Chazan [2006], p.169.

évêque de Metz, une mémoire indépendante de l'abbaye Saint-Clément, en faisant notamment de ce personnage le fondateur de Gorze¹. Il faut cependant remarquer que dans le texte de la *Vita Clementis II*, qui n'a été conservé que par un témoin unique², il n'est jamais question des reliques de saint Etienne parmi la dotation initiale de saint Clément pour évangéliser les Messins. En revanche, d'après le texte de la *vita*, saint Pierre offre son bâton à Clément et aux autres missionnaires afin de ressusciter le corps inerte de saint Materne³. Mireille Chazan date la rédaction de cette œuvre hagiographique du brillant abbatiat d'Henri, qui dirigea le monastère de Gorze de 1055 à 1093, et qui aurait très bien pu, dans un souci de prestige, commanditer un texte exaltant les origines apostoliques de son monastère⁴. L'écart chronologique entre l'écriture de la *Vita* et celle des GEM serait ainsi trop grand pour leur donner un auteur unique. Les similitudes entre ces deux ouvrages s'expliquent tout simplement par le fait que l'historien des évêques messins a sélectionné au sein du corpus hagiographique clémentin les pièces qui allaient dans le sens de ses propres préoccupations, avec pour objectif d'affaiblir considérablement le lien entre Clément et l'abbaye du même nom. Quant à savoir si l'auteur des *Gesta* a également composé une œuvre originale consacrée au premier évêque, nous répondrons plutôt par la négative, dans la mesure où nous ne disposons d'aucune trace de ce texte dans les manuscrits ou dans les textes hagiographiques et historiographiques postérieurs. Il nous semble, comme nous l'avons indiqué précédemment, que l'auteur des GEM a seulement apporté un complément à la *Vita Clementis II* pour des raisons de cohérence chronologique⁵.

Il faut également éliminer une autre hypothèse qui ferait d'Hécelin, l'auteur de la *Translatio et miracula Sancti Clementi II*⁶, le rédacteur des GEM, même si plusieurs éléments permettent de dire que les deux œuvres ont été composées dans le même contexte idéologique et culturel. Elles tendent toutes les deux à minorer le lien entre Clément et Saint-Clément dans la lignée de la *Vita Clementis II*, qui a vraisemblablement été utilisée comme source dans les deux cas (ainsi que la lettre du prêtre Lucien au sujet de l'invention des

¹ Comme autres points communs on peut également citer que les deux textes sont les premiers à présenter le lien de parenté entre Clément, l'évangéliste des Messins, et le pape Clément. Ils sont également les premiers à faire de Clément de Metz, un consul et un patrice des Romains.

² Bruxelles, BR II 1058, XIII^e-XIV^e s., voir Goullet-Chazan [2006], p.166.

³ *Vita sanctorum Eucharrii, Valerii et Materni*, AA SS, *Ian*, t.II, p.920. Krönert [2003], p.169-205 ; Bauer [1997], p.451-466.

⁴ En 1068 a lieu la consécration par l'archevêque Udon de Trèves de l'église Saint-Pierre de Gorze restaurée par les soins de l'abbé Henri, voir Goullet-Chazan [2006], p.170-171.

⁵ cf. p.373-379 de notre travail.

⁶ Hécelin, *Translatio et miracula sanctis Clementis*, BHL 1862-1863, éd. H. V. Sauerland, *Sancti Clementis primi Mettensis episcopi vita, translatio ac miracula*, Trèves, 1896, p.17-41; pour l'analyse voir Goullet-Chazan [2006], p.175-180

reliques de Saint-Etienne)¹. Elles offrent également un portrait en demi-teinte de l'évêque Hériman, au moment de la translation des reliques du saint en 1090. Elles diffèrent cependant sur plusieurs points qui excluent un lien direct entre les deux : dans la *Translatio* le saint apparaît à un certain Hardouin et le charge de convaincre l'évêque de Metz de procéder à la translation. Après cinq tentatives infructueuses, Hardouin meurt et Hériman, averti par le curé de Sainte-Croix, Hazon, se décide enfin à l'élévation des reliques qui est suivie par de nombreux miracles². Les GEM ne soufflent pas un mot de cet épisode et des circonstances qui ont précédé l'opération. Ils rapportent la suspension après deux jours des miracles et le jugement d'Hériman, qui est sauvé par l'intercession de saint Clément³. Le récit de la *Translatio*, qui est suivi par une longue liste de miracles, n'évoque à aucun moment ces événements et notamment la pause thaumaturgique. Au niveau du style enfin, Hécélin dispose de réels talents littéraires qui s'appuient sur une solide connaissance de la culture classique⁴, ce qui n'est pas le cas de l'auteur des *Gesta*, dont la plume est dénuée d'artifices littéraires et même parfois laborieuse, même si les deux œuvres relèvent de genres différents.

Reste à situer chronologiquement la *Translatio ac miracula sancti Clementis*. Un consensus s'est formé parmi les chercheurs qui ont étudié cette œuvre pour soutenir qu'Hécélin, qui a été le témoin direct d'un miracle, a vraisemblablement travaillé dans l'entourage d'Etienne de Bar, et il est vrai que plusieurs éléments vont dans ce sens. Un Hécélin, clerc de son état, participe en 1109 avec l'archidiacre Adalbéron de Montreuil au règlement d'un différend entre Gorze et un clerc nommé Benedictus, au sujet de vignes situées à Onville⁵. Aucun personnage de ce nom n'est attesté parmi les chanoines du chapitre cathédral sous l'épiscopat d'Etienne de Bar⁶, mais un prêtre nommé Acelin est témoin, en 1130, d'un acte de ce prélat en faveur de l'abbaye Saint-Symphorien⁷. Un archiprêtre Hécélin, Hécélin, est témoin de la donation d'Etienne en faveur des Cisterciens de Villers-Bettnach en 1149⁸. S'agit-il dans les trois cas du même personnage ? L'écart temporel entre la première occurrence et la dernière semble trop important. Lequel est l'hagiographe ? Rien ne permet à ce stade de la réflexion de trancher.

¹ MGH, SS, X, c.17, p.537, Goulet-Chazan [2006], p.176, cf. p.175 de notre travail.

² Sauerland [1896], c.19-34, p.18-28.

³ MGH, SS, X, c.50, p.543.

⁴ Goulet-Chazan [2006], p.177.

⁵ Herbomez [1898], *cartulaire de l'abbaye de Gorze, Mettensia II*, 1898, Paris, n°146, p.255-257

⁶ On connaît pourtant plus d'une centaine d'actes pour le long épiscopat d'Etienne de Bar, qui s'étend sur plus de 40 ans ; Parisse [1979], p.1-3, et Parisse [1991], p.30-34 et p.38-39

⁷ Parisse [1979], n°30, p.69.

⁸ Parisse [1979], n°70, p.71.

Second argument en faveur d'une datation basse : le texte de la *Translatio ac Miracula* fait référence à la charte interpolée d'Hérیمان, ce qui place la rédaction de cette œuvre après cette date¹. Un autre passage du texte évoque un *xenodochium* situé dans un faubourg de Metz, qui est la possession de Saint-Clément². Comme l'a montré Jean Schneider, il ne peut s'agir que de l'hôpital Saint-Nicolas, qui se trouvait dans le Neufbourg hors de l'ancienne enceinte romaine, dans la banlieue sud-est de la ville³. Cette zone est mentionnée comme relevant du ban de l'église Saint-Pierre-aux-Arènes, qui est une possession de Saint-Clément dans la seconde version de la fausse charte d'Hérیمان. Les prétentions de cette abbaye sur cette zone du Neufbourg n'apparaissent ni dans la bulle interpolée de Calixte II de 1123, ni dans la charte d'Etienne de Bar de 1130 confirmant les biens de Saint-Clément, qui s'appuient toutes les deux sur la première version de la charte d'Hérیمان. Le faussaire qui a confectionné la deuxième mouture de ce document a vraisemblablement travaillé dans les années 1130 dans le cadre de la « guerre des moulins »⁴. D'après ces conjectures, Hécélin, s'il s'appuie effectivement sur cette charte deux fois interpolée, aurait composé son œuvre au plus tôt à cette époque. Mais Saint-Clément, selon nous, était certainement propriétaire de l'hôpital avant la production de toutes ces pièces.

Car un détail mentionné par les *Miracula* fait plutôt pencher la balance en faveur d'une datation haute : deux persécuteurs de l'Église sont cités dans le récit de la libération d'un possédé qui accablait l'église Saint-Laurent⁵. Il s'agit d'Albert de Briey et de Werri de Walcourt. Le premier personnage est attesté pour la première fois en 1084⁶. Il est le frère de Richer, le doyen du chapitre de Metz, élu sur le siège de Verdun en 1089, qui adopta une attitude fluctuante entre Henri IV et Urbain II⁷. Il est également l'avoué de la comtesse Mathilde de Toscane pour ses biens patrimoniaux en Lotharingie, qu'il a peut-être défendus

¹ Sauerland [1896], c.24, p.22: «*Mane episcopo adventante [Herimano], postquam precum vota effusi, terrenarum rerum portionem usui fratrum sancto servientium delegavit et larga manu benigne impertivit.* »

² Sauerland [1896], c.39, p.35 : «*Igitur baiulorum obsequiis deportatus, in xenodochio Metensis suburbii deponitur. Fundus autem, supra quod ipsum xenodochium situm est, iuris constat esse monasterii Clementis beatissimi.* »

³ Schneider [1950], p.30-32.

⁴ cf. p.420 de notre travail

⁵ Sauerland [1896], c.45, p.40-41. Sur cette église qui est déjà attestée à la fin du VIII^e siècle, voir Klauser-Bour [1929], p.92-93 ; Gauthier-Picard [1986], p.50

⁶ Robert Dehlinger, *Répertoire archéologique et cartulaire analytique de la prévôté. Des origines à 1115*, Briey, 1971, n°62, sur Werri de Walcourt voir Jean-Noël Matthieu, «Le lignage de Walcourt en Lorraine », dans les *Cahiers Lorrains*, 1997/2, p.115-141.

⁷ Richer (1089-1108) a selon Laurent de Liège livré ses trois frères comme otages à Henri IV pour recevoir les *regalia*, puis il se serait tourné vers le parti pontifical pour recevoir la consécration. La chronologie de ses rodomontades n'est pas claire ; Laurent de Liège, *Gesta episcoporum Verdunensium. Continuationes*, MGH, SS, X, p.496-499.

contre les offensives d'Henri IV¹. C'est encore au titre d'avoué de Mathilde, qu'il contribue à la fondation de l'abbaye de chanoines réguliers de Saint-Pierremont². Albert semble avoir poursuivi une politique personnelle après la mort de la comtesse, puisqu'il aurait tenté de s'emparer de Briey pour son propre compte³. On trouve sa trace par la suite dans l'entourage du duc de Lorraine Thierry II, un fervent défenseur du parti impérial⁴. Les années 1106-1115 sont marquées cependant par une accalmie dans la Querelle des Investitures, comme le montre la reconnaissance dont réussit à jouir Adalbéron IV à Metz. Il serait donc hasardeux de faire d'Albert un transfuge du parti grégorien. Il est attesté pour la dernière fois en 1114.

Le second homme, Werri, est un noble puissant originaire de Basse-Lotharingie (Walcourt se situe au sud de Charleroi, non loin de Lobbes). Il s'est notamment allié avec la famille du princier de Metz Adalbéron, en mariant sa fille Prelendis avec le frère du dignitaire du chapitre messin, Arnoul de Thicourt⁵. Werri est attesté pour la première fois en 1095⁶. Il apparaît ça et là dans divers documents lotharingiens jusqu'en 1137⁷, ce qui représente une belle longévité pour l'époque. Il est le fondateur de la collégiale de chanoines réguliers de Freistroff, et de l'abbaye cistercienne de Villers-Bettnach, la première de l'ordre dans le diocèse de Metz⁸. Il figure également parmi les généreux donateurs qui ont contribué à l'agrandissement du temporel de Chaumousey⁹. Werri est le signataire de plusieurs actes aux côtés d'Albert, ce qui apporte la preuve que les deux hommes étaient bien liés¹⁰.

Les sources diplomatiques présentent les deux personnages sous un jour bien différent des *Miracula sancti Clementis II*. Ils apparaissent en effet comme des fondateurs et des protecteurs de communautés religieuses, et l'on peut se demander quels actes leur ont valu une réputation aussi noire dans l'œuvre d'Hécelin. Albert a peut-être commis un certain

¹ L'indication est fournie par Donizone, le biographe de la comtesse Mathilde. S'il s'agit bien de Briey, la défense du château revenait à l'avoué Albert ; Donizone, *Vita Mathildis*, MGH, SS, XII, p.388 : «*Praesertim villas ac oppida, quae comitissima / Haec ultra montes possederat a genetrice/ Abstulit omnino, nisi castrum Brigeriinum / Forte quod et magnum locuplex erat undique largum / Hoc rex aggressus, nequit intus ponere gressus.* »

² Dehlinger [1971], n°78 ; éd. Erkens [1986], p.60-61.

³ Laurent de Liège, *Gesta episcoporum Virdunensium. Continuationes*, MGH, SS, X, p.497 : «*Briacensem quoque potestatem Albertus frater episcopi sub fide marchisae Mathildis, relictae Godefridi Gibbosi, sibi vendicavit...* »

⁴ Dehlinger [1971], n°79 et 105.

⁵ L'information est fournie par la bulle d'Innocent II, du 13 avril 1137 qui confirme les biens de la communauté des chanoines réguliers de Freistroff fondée par Werri ; voir Michel Parisse, *L'abbaye de Freistroff au XII^e s.*, dans les *Cahiers Lorrains*, 2000, 1, p.43-45. Matthieu [1997], p.115-118.

⁶ Dans la chartre où Albert de Briey le 13 juillet 1095 abandonne ses droits d'avoué sur la nouvelle communauté de Saint-Pierremont ; Dehlinger [1971], n°78 ; éd. Erkens [1986], p.60-61

⁷ Dehlinger [1971], n°78 ; 101 ; 105 ; 108 ; 110 ; 117 ; 129 bis et 136'.

⁸ Trapp [2006], p.21-27.

⁹ Séhère, *Primordia Calmosiacensia*, MGH, SS, XII, p.340 et p.346.

¹⁰ Dehlinger [1971], n°78 et 105 ; Werri est également attesté avec le frère d'Albert, Jean de Thionville en 1123 ; Dehlinger [1971], n°110

nombre d'exactions lorsqu'il a tenté de se rendre maître de Briey. Les circonstances exactes de la dévolution de ce château au comte de Bar Renaud ne sont pas claires¹. La réponse est peut-être également à chercher du côté de Rouvre, un domaine concédé en usufruit par l'évêque de Verdun Richer, et que ses héritiers ont gardé au grand dam du chroniqueur Laurent de Liège². Il s'agit, en tout cas, des deux seules mentions d'usurpations concernant les deux hommes.

Le récit des *Miracula sancti Clementis II* semble indiquer que les deux hommes étaient encore vivants au moment de la rédaction : dans le dernier miracle, alors que les moines implorent les saints de prier pour eux, le possédé Haganon invoque par symétrie les noms d'Albert et de Werri, qu'il désigne indirectement comme des compagnons de son impiété³. Or, Albert est vraisemblablement mort vers 1114. Un autre argument milite pour une rédaction précoce : Etienne de Bar et Werri de Walcourt apparaissent en bon terme en 1130, puisque l'évêque de Metz confirme la fondation de la communauté de chanoines réguliers de Freistroff, réunie à l'initiative de Werri. Ce dernier est également le fondateur du monastère cistercien de Villers-Bettnach, dont Etienne confirme les biens en 1136. Si Hécélin fait partie de l'entourage d'Etienne de Bar, une présentation négative de Werri est invraisemblable pour les années 1130, dans la mesure où les sources diplomatiques nous montrent les deux hommes en pleine collaboration. En conclusion nous pensons que le rédacteur de la *Translatio ac miracula s. Clementis II* est le clerc Hécélin, qui apparaît dans notre documentation en 1109. Il a travaillé avant 1114, probablement dans le contexte troublée de l'héritage des biens mathildiques en Lorraine. Albert a peut-être élevé des prétentions sur certaines terres relevant de l'abbaye Saint-Pierremont ou de Saint-Clément, ce qui lui aurait valu les foudres du clergé messin⁴.

¹ Le château de Briey semble avoir été pris par Henri V en 1107, cf. *Chronica regia Coloniensi*, MGH SS in usum sch, t.XVIII, p.46 : «*Generalis synodus pape omnibus episcopis apud Trecaz indicitur. Rex, collectis principibus quam plurimis, versus papam tendit, in itinere pleraque castella capit, Claremonz et Brieth finitimos depreeantia in deditioem accepit.* » Henri V suit un itinéraire de Mayence vers Troyes. Le passage par Briey est possible, mais qui défend la place à cette époque ? Briey apparaît ensuite dans le patrimoine des comtes de Bar, les cousins de Mathilde. Première attestation sous Renaud I^{er} en 1132 : Michel Parisse, *Actes des princes lorrains. 1^{er} série : princes laïques. II les comtes A Les comtes de Bar*, t.I, de Sophie à Henri 1^{er} (1033-1190), Nancy, 1972, n° 11, p.45.

² Laurent de Liège, *Gesta episcoporum Verdunensium. Continuationes*, MGH, SS, X, p.497 : «*Idem Albertus a fratre episcopo Richero, ut in rebus agendis ei adesset, Rourum vicum episcopi in vita sua tantum in usufructuario accepit; quem nunc iniuste sibi vendicant eius posterii.* »

³ Sauerland [1896], c.45, p.40-41 : «*Verum cum letaniis fratres instarent et instando crebra repetitione nomina sanctorum reiterarent, nequam spiritus non iam murmure vocis sed frequentia clamoris queque tyrannorum nomina insanissime personabat. Verbi gratia, cum diceretur : « Sancte Petre ! Sancte Paule ! Sancte Clemens ! Ora pro nobis » patiens e diverso infremebat : « Alberto de Briaco ! Widrice de Waleicurve ! Ora pro nobis » et plures alios sue impietatis comministros repetebat.* »

⁴ Mireille Chazan met en relation l'image négative de Werri de Walcourt dans les *Miracula* avec la prise, à une date indéterminée, du château de Thicourt par Etienne de Bar, car Arnoul de Thicourt est le gendre de Werri de

Revenons aux GEM. Leur auteur est un lettré qui connaît bien les sources hagiographiques messines. Elles constituent la base de son information, ce qui nous permet d'affirmer qu'il s'agit d'un Messin ou d'un personnage installé à Metz depuis longtemps. Les manuscrits utilisés dans les bibliothèques de Saint-Symphorien, Saint-Arnoul et Saint-Vincent, et sa connaissance assez poussée de l'hagiographie épiscopale messine, renforcent encore cette impression. Il se montre très sensible aux problèmes chronologiques, bien dans l'air du temps au XI^e siècle et dans la première moitié du XII^e. Sa culture historiographique, sans pouvoir rivaliser avec celle d'autres grands érudits lotharingiens comme Sigebert de Gembloux, n'est pas négligeable. Il fait référence à des œuvres comme l'*Historia Romana* de Landolf Sagax et l'*Itinéraire du Clou et de la Croix*, qui débordent le cadre strictement local.

Une étude attentive des *gesta episcoporum* médiévaux montre que la plupart des rédacteurs de ces textes sont souvent des clercs, voire des représentants du chapitre cathédral vivant dans l'entourage de l'évêque, sans que cela soit pourtant une règle absolue¹. L'écolâtre semble tout désigné, parmi les chanoines messins, pour mener à bien une telle tâche. Maître Garland, qui a connu la période troublée de la Querelle des Investitures et s'est rendu avec Adalbéron de Montreuil auprès de Pascal II, aurait fait un candidat idéal, mais il n'est plus attesté après 1128², or, les GEM ont été rédigés après 1132. La charge d'écolâtre est tenue

Walcourt Goulet-Chazan [2006], p.179-180. Cette fortification se trouve dans l'est de l'actuel département de la Moselle, à quelques kilomètres au sud de Faulquemont. Il s'agit bien de Thicourt et non Thiaucourt dans l'ouest du département de la Meurthe-et-Moselle, comme G. Waitz et F. Ruperti l'ont écrit car la phrase de la première continuation des GEM évoque également la destruction de Vatimont qui se trouve dans l'est du département de la Moselle. La question est complexe car il n'est pas sûr que ce château était encore en possession des héritiers d'Arnoul au moment de l'action militaire de l'évêque de Metz. On sait qu'au siècle suivant le château appartient aux ducs de Lorraine qui ont souvent des litiges avec les prélats messins, voir Müller [2006], p.47-48 et p.65-67; Arnoul est attesté pour la dernière fois en 1137 lorsqu'Innocent II confirme les biens de l'abbaye de Saint-Pierremont. Une guerre entre Etienne de Bar et Arnoul est peu vraisemblable avant 1131 dans la mesure où Arnoul est le frère du princier Adalbéron de Montreuil, le principal collaborateur de l'évêque de Metz. Aucune de ses deux biographies, ne fait référence à un tel conflit. Arnoul, Werri de Walcourt et Etienne de Bar sont d'ailleurs associés en 1131 pour la fondation de l'abbaye de Freistroff, preuve que leurs relations étaient bonnes à cette époque. Un conflit est peut-être survenu à la suite de la mort d'Arnoul après 1137, voire à la suite de celle d'Adalbéron en 1152, pour la possession de Thicourt. Une Helis de Thicourt apparaît encore comme signataire d'un acte d'Etienne de Bar, confirmant les biens des Cisterciens de Villers-Bettlach en 1146, à propos de la donation de Neudlange-Aboncourt près de Château-Salins, Parisse [1979] n°66, p.147. On ne sait pas exactement dans quelles circonstances le château est passé dans le giron des ducs de Lorraine mais c'est peut-être à cette occasion qu'il faut placer une intervention d'Etienne de Bar.

¹ Sot [2002], p.VII-VIII.

² Maître Garland est attesté pour la dernière fois dans un acte de décembre 1126, et dans un acte faux de 1128 mais dont la liste des témoins a des chances d'être juste, Parisse [1979], n°18 et 23 ; maître Hugues de Vitry apparaît à partir de 1130, Parisse [1979], n°29. Il est donc probable que Hugues a succédé à Garland.

durant les années 1130 par Hugues de Vitry qui n'a pas laissé d'autre trace que sa souscription au bas des actes d'Etienne de Bar¹.

Il faut aussi écarter Richer de Metz, l'abbé de Saint-Martin et de Saint-Symphorien, qui est l'auteur d'une *Vita sancti Martini* précédée d'un éloge de la ville de Metz et d'une dédicace à Etienne de Bar. Certes, la rédaction de cet ouvrage est à placer dans la décennie 1120, peu avant la rédaction des *Gesta*, car il est fait mention de Calixte II. Mais si Richer était l'auteur des GEM, on comprendrait mal qu'il n'ait fait aucune allusion au monastère de Saint-Martin, alors que l'éloge insiste beaucoup sur cette abbaye. De même, les mentions renvoyant à Saint-Symphorien dans les *Gesta* sont assez floues et ne permettent pas de les rapprocher de ce lettré.

Nous voulons proposer en guise de conclusion l'hypothèse qui nous paraît la plus vraisemblable, et qui ferait de maître Otton l'historien des évêques de Metz. Ce personnage est attesté en tant qu'archidiacre de Sarrebourg en 1130 et en 1135². Or, cet archidiaconé est le plus proche de l'abbaye de Marmoutier en Alsace, et Sarrebourg est sur la route qui relie ce monastère à Metz. C'est justement de Marmoutier que vient le récit du miracle des reliques de saint Auctor et de saint Céleste, qui se trouve au début des GEM.

D'autre part, le culte de saint Ulrich d'Augsbourg s'est surtout concentré en Alsace et dans l'archidiaconé de Sarrebourg avec deux églises dédiées au pontife bavarois à Dolving et à Grand Eich³. La connaissance de la *Vita Ulrici* ou au moins des légendes relatives à saint Ulrich devait être répandue dans cette région. Rappelons que les GEM, dans la notice de Thierry I^{er}, mêlent de façon assez confuse des traditions relatives à Ulrich avec les écrits d'Alpert de Metz.

La connaissance de la *Descriptio Calvi et Corone*, c'est-à-dire du pèlerinage de Charlemagne à Jérusalem, composée à Saint-Denis, sous-entend l'existence d'un lien avec l'abbaye francilienne. Otton a été en rapport avec Suger en 1131, c'est-à-dire peu avant la rédaction des GEM. Il est en effet mentionné le 2 novembre 1131 dans un acte délivré par Innocent II, au sujet du différend entre Saint-Denis et Saint-Mihiel, à propos du prieuré de Salonnès. A côté de Suger et d'Adalbéron de Montreuil, désigné comme élu de Trèves, on retrouve comme juge dans cette affaire maître Otton de Metz⁴. C'est peut-être ici que ce

¹ Hugues de Vitry est attesté entre 1130 et 1147.

² Le diocèse de Metz compte quatre archidiacres : Vic, Marsal, Val-de-Metz et Sarrebourg.

³ Cf. p.401 de notre travail.

⁴ JL 7502, Parisse [1986], n°153 PL, 179, coll.111 : «*per venerabiles fratres nostros Matthaëum Albanensem episcopum... Alberonem Trevirensis electum et dilectos filios Tytoinum Gorgensium abbatem, magistrum Ottonem Mettensem...*»

dernier a pris connaissance du récit du pèlerinage de Charlemagne en rencontrant un membre de la suite de l'abbé de Saint-Denis.

Cette mention montre également qu'Otton et Adalbéron de Montreuil était en relation, et que l'archidiacre messin a probablement accompagné son pricier dans son voyage pour s'expliquer sur son élection à Trèves (l'affaire de Salottes ne concerne pas directement Otton en tant qu'archidiacre de Sarrebourg). Cette proximité avec Adalbéron de Montreuil expliquerait les mots élogieux dans la partie finale des GEM, et la mention de son élévation au siège de Trèves, qui a peu de rapport avec les évêques de Metz. Otton, par sa présence à Reims, a été le témoin de l'imbroglie électoral trévirois dans la mesure où c'est dans cette ville qu'Innocent II a officiellement reconnu Adalbéron comme élu légitime du siège métropolitain¹.

Otton est archidiacre de Sarrebourg. De par ses fonctions, il devait être au courant du conflit opposant l'archidiacre du Val-de-Metz aux moines de Saint-Clément au sujet de l'église Saint-Pierre-aux-Arènes. Par solidarité pour son confrère, il a pu passer sous silence dans les GEM le lien existant entre cette église, Saint-Clément et le premier évêque de Metz, que l'on retrouve dans la version interpolée du *Liber* de Paul Diacre, et dans les actes authentiques ou falsifiés du début du XII^e siècle.

La terme *magister* semble enfin indiquer qu'Otton était un lettré. Il est attesté avec ce qualificatif en 1127, 1128, 1130 et dans la bulle d'Innocent II que nous avons évoquée plus haut². Si les bulles de confirmation des privilèges du chapitre ne mentionnent qu'un écolâtre³, les actes d'Etienne de Bar indiquent que deux chanoines portaient simultanément le titre de *magister*. Ce terme montre qu'Otton était reconnu par ses pairs comme une autorité intellectuelle, donc un personnage susceptible de composer une œuvre historiographique à la gloire des évêques de Metz.

Otton enfin, fait partie des témoins de la charte délivrée par Etienne de Bar en 1130 en faveur de Saint-Symphorien, qui réactive le souvenir de Pappolus, le 28^e évêque, en tant que généreux donateur de ce monastère⁴. Or, les GEM sont le premier texte à faire de ce personnage le fondateur de l'abbaye de Saint-Symphorien.

¹ cf. p.433 de notre travail.

² Parisse [1979], n°20, 23 et 30. Le second acte donne les noms de deux maîtres mais sa sincérité est douteuses à cause de plusieurs anomalies. La liste des témoins est peut-être juste.

³ JL 4187, JL 7300, JL 7773, Parisse [1986], n°23, n°146, n°165, éd. Pflugk-Harttung, *Acta pontificum Romanorum*, 1884, Stuttgart, II, n°16, n°299, n°323 ; le terme exact employé par ces bulles est *librarianum*.

⁴ Parisse [1979], n°30.

Chaque élément, n'est guère concluant en lui-même, mais réunis ensemble, ils constituent un solide faisceau de présomptions qui tendent vers ce constat : maître Otton est vraisemblablement l'auteur des *Gesta episcoporum Mettensium*, qu'il a composés entre 1132 et 1136.

TABLE DES MATIERES

TOME 1

INTRODUCTION.....	3
-------------------	---

PREMIERE PARTIE

LE LIBER DE EPISCOPIS METTENSIBUS (783-784)

I. LES ÉVÊQUES DE METZ AU HAUT MOYEN ÂGE.....	15
A. Metz et ses évêques durant l'Antiquité	15
1. Metz, ville romaine	15
2. La fondation du siège et le témoignage des catalogues épiscopaux.....	16
B. Metz au cœur de l'Austrasie.....	20
1. La période mérovingienne : splendeur et discrétion.....	20
2. L'époque carolingienne « Metz, porteuse d'Empire »	22

II. ETUDE DU <i>LIBER DE EPISCOPIS METTENSIBUS</i>	24
A. L'auteur	24
1. Les origines de Paul Diacre.....	26
2. Formation et premières œuvres.....	27
3. Paul Diacre à la cour de Charlemagne.....	32
4. Retour de Paul en Italie et dernières œuvres.....	34
Conclusion : apports de Paul Diacre à la Renaissance Carolingienne	37
B. Les manuscrits et éditions du <i>Liber</i> de Paul Diacre	39
C. Le contenu du <i>Liber</i>	45
1. Saint Clément, premier évêque de Metz et les fondations apostoliques.....	48
2. Installation et prédication de Clément à Metz.....	62
3. Les premiers successeurs de Clément.....	65
4. Les évêques Rufus et Adelphus.....	65
5. Auctor et l'invasion des Huns.....	66
6. Saint Arnoul et son illustre descendance.....	74
7. Liste de six évêques. Evocation de Sigebaud, trente-sixième évêque.....	80
8. Chrodegang, trente-septième évêque de Metz.....	82

D. Les sources de Paul Diacre : un dossier modeste.....	85
1. Le Dossier.....	85
2. Les sources littéraires disponibles et leur utilisation.....	88
3. Les archives messines.....	89
4. Les monuments et le patrimoine architectural messin.....	90
Conclusion : un faible effort de recherche.....	91
E. Les interprétations du <i>Liber de episcopis Mettensibus</i>.....	92
1. Un siècle de débats autour du <i>Liber de episcopis Mettensibus</i>	92
2. Une historiographie au service des Carolingiens.....	107
3. Les ambitions d'Angilram.....	112
Conclusion. Le <i>Liber</i> produit de la rencontre de trois grands personnages.....	121
F. Les destinées du <i>Liber de episcopis Mettensibus</i> au Moyen Age.....	124
1. Saint Clément et le thème de l'apostolicité.....	125
2. Saint Arnoul et le thème dynastique.....	128
Conclusion : un succès modeste, mais une source fondamentale pour l'hagiographie messine	130
CONCLUSION : METZ ET LES CAROLINGIENS EN 783/784.....	131

III. TROIS SIÈCLES ET DEMI SANS <i>GESTA EPISCOPORUM</i> NI CONTINUATIONS.....	134
A. L'essor des <i>gesta episcoporum</i> aux X^e et XI^e siècles en Lotharingie.....	135
B. Splendeurs et misères des évêques de Metz sous Charlemagne et ses héritiers (IX^e siècle- 929).....	138
1. La grande vacance.....	138
2. Gondulf (mort en 822).....	140
3. Drogon (823-855).....	141
4. Advence (858-876).....	142
5. Wala (876-882).....	144
6. Robert (883-917).....	145
7. Wigéric (917-927).....	146
8. Benno (917-927).....	148
C. Pauvreté de la production littéraire et maintien du souvenir de la lignée épiscopale IX^e siècle et début du X^{ème}	149
1. Les œuvres hagiographiques.....	149
2. Les généalogies arnulfiennes.....	152
3. Le catalogue épiscopal du manuscrit Brême C 36.....	154
D. Les évêques de Metz dans le royaume de Germanie et le Saint Empire : réforme monastique et puissance politique (de 929 à la Querelle des Investitures).....	158
1. Metz dans l'église impériale.....	158
2. Historiographie et hagiographie à Metz aux X ^e -XI ^e siècles.....	166
CONCLUSION : MANQUE DE MOYENS OU ABSENCE DE BESOIN ?.....	181

Deuxième partie - Les *Gesta Episcoporum Mettensium* (XII^e siècle)

I.	LA NAISSANCE DE LA PRINCIPAUTE EPISCOPALE.....	187
	A. Les évêques de Metz durant la Querelle des Investitures.....	187
	1. Première phase de la crise : les déboires d'Hériman (1073-).....	187
	2. Deuxième phase de la crise : l'échec de l'épiscopat de Poppon et l'installation d'Adalbéron IV (1090-1115).....	200
	3. Troisième phase de la crise : les échecs du parti grégorien (1115-1122)...	203
	B. Etienne de Bar, le fondateur de la principauté épiscopale (1120-1162).....	216
	1. Etienne de Bar : le prince ecclésiastique.....	216
	2. Etienne de Bar l'évêque réformateur.....	233

II.	ETUDE DES <i>GESTA EPISCOPORUM METTENSIIUM</i>	251
	A. Manuscrits et éditions des <i>Gesta episcoporum Mettensium</i>	251
	1. Présentation des manuscrits.....	251
	2. Essai de <i>Stemma</i>	265
	3. 3 . Fragments édités par Duchesne.....	271
	4. Les éditions.....	273
	B. La structure des notices des <i>Gesta episcoporum Mettensium</i>	278
	1. Profil général des notices : tombes et <i>dies natales</i> et durée de règne des évêques.....	278
	2. Scander le temps : les listes des papes et des empereurs chez les auteurs de <i>gesta</i>	300
	3. Le système chronologique des GEM et la controverse autour des premiers papes.....	316
	Conclusion : le maniement difficile de plusieurs catalogues	347
	C. Les sources utilisées pour chaque notice	350
	1. Réécriture du <i>Liber de episcopis Mettensibus</i> de Paul Diacre.....	350
	2. Continuer l'œuvre de Paul Diacre.....	389

CONCLUSION : PEU DE SOURCES, BEAUCOUP D'IMPRECISIONS ET QUELQUES IDEES FORTES..... 413

D. Date de rédaction des *Gesta episcoporum Mettensium*..... 416

1. Les circonstances de la rédaction..... 419

2. L'auteur : maître Otton ?..... 424

TOME 2

TROISIEME PARTIE

LES CONTINUATIONS (DE LA FIN XII^E S. A LA FIN DU XIV^E S.)

I.	L'APOGEE DE LA PRINCIPAUTE EPISCOPALE (1162-1260)	452
	A. Le difficile maintien des équilibres (1162-1212)	452
	1. Les difficultés des successeurs d'Etienne de Bar (1162-1179).....	452
	2. Bertram le restaurateur des équilibres (1180-1212).....	463
	B. Affirmation de l'autonomie messine et affermissement de la principauté ecclésiastique (1212-1260)	479
	1. Les évêques de Metz écartés de leur cité (1212-1239).....	479
	2. Jacques de Lorraine, second bâtisseur de la principauté épiscopale (1239-1260).....	513
	Conclusion : l'apogée de la principauté épiscopale	525
II.	DECLIN, DECADENCE OU STAGNATION ? (1260-1376)	528
	A. Les évêques de Metz sur la défensive (1260-1302)	532

1.	Philippe de Florange (1260-1263).....	532
2.	Guillaume de Traînel (1264-1270).....	545
3.	Laurent (1270-1279).....	554
4.	Jean de Flandre (1279-1282).....	568
5.	Bouchard d'Avesnes (1282-1296).....	569
6.	Gérard de Reninghe (1297-1302).....	582
B. Le premier quart du XIV^e siècle : Affaiblissement ou effondrement ?.....		586
1.	Renaud de Bar (1302-1316).....	586
2.	Henri Dauphin (1319-1325).....	595
3.	Louis de Poitiers (1325-1327).....	600
4.	Adémar de Monteil (1327-1361).....	601
5.	Jean de Vienne (1361-1365).....	610
6.	Thierry V Bayer de Boppard (1365-1384).....	611
Conclusion : un repli plutôt qu'un déclin.....		617
 III. ETUDE DES CONTINUATIONS DES <i>GESTA EPISCOPORUM METTENSIIUM</i>		
A. Première continuation latine.....		621
1.	Période couverte.....	621
2.	Manuscrits (date de copie de la continuation).....	621
3.	Edition.....	622
4.	Contenu et sources.....	622
5.	Le contexte de rédaction, le retour d'exil de Bertram.....	630
6.	L'auteur.....	634

B. Seconde continuation latine.....	641
1. Période couverte.....	641
2. Manuscrits (date de copie de la continuation).....	641
3. Edition.....	642
4. Contenu et sources.....	642
5. Auteur et contexte de rédaction : le chancelier Julien et la double élection de 1260	651
C. La continuation latine 3.....	658
1. Période couverte.....	658
2. Manuscrits (date de copie de la continuation).....	658
3. Edition	658
4. Contenu et sources.....	659
5. Auteur et contexte de rédaction : la double élection de 1296/1297.....	661
D. Continuation latine 3b.....	662
1. Période couverte.....	662
2. Manuscrits (date de copie de la continuation).....	662
3. Edition.....	663
4. Bertrand de Coblenche, auteur de la continuation 3b.....	663
5. Sources et fiabilité de la continuation 3b.....	668
6. La notice de Thierry V, reflet de l'évêque idéal.....	694

E. Continuation latine 3c	702
1. Période couverte.....	702
2. Manuscrits (date de copie de la continuation).....	702
3. Edition.....	702
4. Analyse du texte.....	703

CONCLUSION. LES CONTINUATIONS LATINES : UN CHANGEMENT RADICAL DE PERSPECTIVE	706
---	-----

CONCLUSION GENERALE	709
----------------------------------	-----

Annexes

I.	Liste des évêques de Metz.....	719
II.	Les continuations latines après 1376.....	722
	A. La continuation latine 4.....	722
	B. La continuation latine 4b.....	727
	C. La continuation latine 5.....	728
	D. La continuation latine 6.....	729
III.	Généalogies.....	730
	a. Les évêques de Metz et les Arnulfiens.....	730
	b. Les évêques de la maison d'Ardenne.....	731
	c. Les évêques de la maison d'Ardenne-Luxembourg.....	732
	d. Les évêques de Metz de la maison comtale de Bar.....	733
	e. Les évêques de Metz de la maison ducale de Lorraine.....	734
	f. Les comtes de Metz.....	735
	g. Généalogie de l'évêque Jean d'Apremont.....	736
	h. Les évêques dauphinois.....	737

IV. Cartes.....	738
a. Lieux mentionnés dans le <i>Liber des Episcopis Mettensibus</i> de Paul Diacre....	738
b. Lieux mentionnés dans les <i>Gesta epsicoporum Mettensium</i>	739
c. Lieux mentionnés dans la continuation latine 1.....	740
d. Lieux mentionnés dans la continuation latine 2.....	741
e. Lieux mentionnés dans la continuation latine 3b.....	742
f. La ville de Metz vers l'An Mil.....	743
g. La vile de Metz vers 1400.....	745
 Bibliographie.....	 747